This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08171890 4

Digitized by Google

Digitized by Google

*DM

REVUE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

5e LIVRAISON — 15 MAI 1869

SOMMAIRE

Pages.

CH. POTVIN, La Vie et les Pamphlets du moine Rather, évêque de Liége et de Vérone (mœurs du Xe siècle) 5
FERDINAND GRAVRAND, La Couleur de la Lune 34
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix 59
JEANNE LA FOLLE. 78
BULLETIN GERMANIQUE. 81
REVUE LITTÉRAIRE 89

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
9835587A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
1938 L

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie*, ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Prix de la livraison :	»	1	50
Pour la France et l'Italie. . . .	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie : thalers.		4	½

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — Maison Muquardt.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. — Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, chaussée de Vleurgat, 61.

Digitized by Google

Printed in Belgium

C. MUQUARDT
HENRY MERZBACH, SUCCESSEUR
A BRUXELLES, GAND & LEIPZIG

L'ASTRONOMIE
LA MÉTÉOROLOGIE
ET LA
GÉOLOGIE

MISES A LA PORTÉE DE TOUS

PAR

H. LE HON

Chevalier de l'ordre de Léopold, Membre de la Société Géologique de France
Membre correspondant de l'Institut Impérial de Géologie de Vienne,
de la Société Italienne des Sciences naturelles de Milan
de la Société Anthropologique de Londres, etc

SIXIÈME ÉDITION
REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE
UN VOLUME IN-12. — 80 GRAVURES
Prix : 5 francs

Il y a trois choses qui intéressent avant tout l'homme qui n'abdique pas l'intelligence qu'il tient du créateur ; trois choses qu'il a sans cesse sous les yeux, dont il ressent à chaque instant de sa vie la puissante influence : ces trois choses sont : *le ciel, l'air,* et *la terre.* Ce sont ces astres qui lui donnent le jour et illuminent ses nuits ; ces comètes bizarres ; ces météores

Digitized by Google

enflammés qui épouvantent parfois les populations, etc. Ce sont tous ces phénomènes de l'atmosphère, le vent, la pluie, la neige, la chûte d'animaux vivans, le tonnerre, l'électricité, le magnétisme, le son, la lumière, etc. C'est l'histoire de l'origine de la terre, depuis les temps où elle ne présentait aucune matière solide; l'exposé de la formation de ses couches, des bouleversements qui les ont fléchies, redressées, brisées; qui ont élevé les montagnes, creusé les vallées. C'est enfin la description des animaux étranges et monstrueux qui ont peuplé le globe avant l'existence de l'homme, et dont il ne reste plus que les débris fossiles.

La science, dans notre siècle, marche à pas de géant : elle arrive à reconnaître quelles sont les matières qui composent les corps célestes. Chaque année vient ajouter des faits nouveaux au trésor des faits connus.

Mais existe-t-il sur ces grandes sciences, des livres compréhensibles pour tous? Des livres où les gens du monde, les dames, les élèves puissent tout comprendre; des livres enfin qui supposent le lecteur privé de toute connaissance préalable en astronomie, en météorologie et en géologie?...

Nous répondrons négativement.

L'ouvrage de M. Le Hon remplit cette lacune. Le brillant succès qui a accueilli les cinq éditions de ce livre et le choix qu'en fit le Roi des Belges, en 1845, pour l'éducation des jeunes princes, sont des preuves qu'il réunit certaines qualités de méthode, de clarté, de style qui sont spéciales à l'auteur. M. Le Hon est un vulgarisateur par excellence : il se fait lire avec intérêt et se fait comprendre. Tout en exposant des faits qui sortent même parfois de la science élémentaire, il sait rester toujours lucide et le lecteur n'est jamais arrêté ni rebuté. C'est là une précieuse qualité pour un ouvrage didactique.

La sixième édition que nous offrons au public a été revue et complétée avec le plus grand soin; elle est mise au courant des dernières découvertes scientifiques, et l'on peut dire que c'est en quelque sorte un ouvrage nouveau.

C. Muquardt.

Henry MERZBACH, succr.

Digitized by Google

Spécimens des gravures de l'Ouvrage

Divers aspects de la planète saturne.

Iguanodon, reptile colossal de l'époque secondaire.

Formes de la neige.

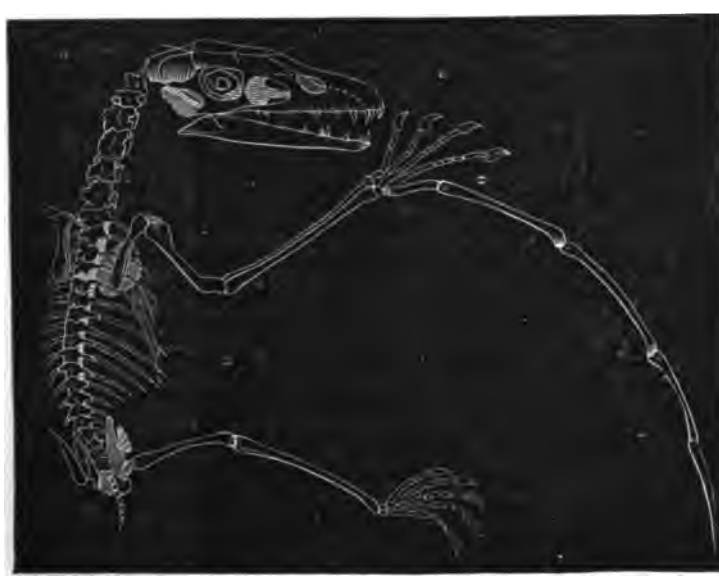

Pterodactyle, reptile volant de l'époque secondaire.

Digitized by Google

BULLETIN DE SOUSCRIPTION.

Je soussigné....., *demeurant à*.....,

déclare souscrire à..... *exemplaires de l'ouvrage de* M. LE HON, *intitulé :*

L'ASTRONOMIE, LA MÉTÉOROLOGIE et LA GÉOLOGIE. — Un volume in-12.

Prix : 5 *francs.*

Date et adresse : *Nom :*

Renvoyer ce bulletin signé, sous bande et affranchi à M. MUQUARDT, à Bruxelles, ou à ses libraires correspondants.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Typ. de Ve Parent et Fils, à Bruxelles.

Digitized by Google

RÉVUE

DE

BELGIQUE

Année 1

TOME II.

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, ÉDITEURS, MONTAGNE DE SION, 17.

1869

Digitized by Google

Digitized by Google

LA VIE

ET LES PAMPHLETS DU MOINE RATHER,

ÉVÊQUE DE LIÉGE ET DE VÉRONE.

— MŒURS DU Xe SIÈCLE. —

L'historien moderne ne se borne plus à la chronologie des souverains, aux changements de dynasties, aux guerres de conquête ou de rivalité, aux intrigues des diplomates; sous cette politique qui se joue à la surface de la société et qui trop souvent s'y joue de l'existence et de l'honneur des peuples, il doit chercher la vie même des nations, les diverses institutions sociales, les mœurs du temps, et il trouve dans l'état intellectuel et moral des hommes l'explication de leur histoire et comme le mot de leur époque. Un écrivain s'est tellement préoccupé de ce devoir nouveau, qu'il a donné à son *Histoire des Français des divers Etats* une forme qui se rapproche du roman et y a mis en scène les hommes de chaque siècle, pour leur faire présenter eux-mêmes, dans des mémoires supposés, leurs préjugés, leurs plaintes, leurs espérances, leurs habitudes.

M. Alexis Monteil n'est pas remonté au delà du XIVe siècle; s'il avait voulu commencer son histoire plus haut, avant l'an mil, et peindre par ce procédé les mœurs du Xe siècle, dans l'Europe centrale, de la Lotharingie à l'Italie, de Liége à

Digitized by Google

Vérone, il n'aurait pu imaginer rien de mieux que de laisser parler l'écrivain que j'ai à étudier aujourd'hui, de résumer en un livre le volumineux in-folio de ses œuvres, et d'écrire, sous la dictée de ce vigoureux lutteur : *les Mémoires du moine Rather, évêque de Liége, trois fois évêque de Vérone, abbé de Lobbes et d'Alne.*

Je ne puis faire ici ce livre. Je tâcherai d'en donner un résumé.

Dans une des premières années du xe siècle, un homme libre apportait un enfant dans l'église de l'abbaye de Lobbes, et le déposait sur l'autel de saint Pierre et saint Paul. Cet enfant n'était pas pauvre et nu ; il était déposé sur l'autel avec le pain et le vin : *tenens me cum pane et vino*, dit-il dans sa confession ; ce qui signifiait sans doute que sa subsistance était assurée au couvent pour sa vie. Mais on ne dit pas que rien y fut ajouté pour le vêtement et les études, en biens-fonds ou en argent, comme c'était l'usage. L'homme qui l'apportait — son père, son parent ou son tuteur, on ne sait — le livra à perpétuité à Dieu et à saint Pierre, transférant, par serment, toute l'autorité paternelle à l'abbaye, et prenant pour l'enfant l'engagement solennel de ne jamais secouer le joug de la règle : *Ut, ab hac die, non liceat illi collum de sub jugo regulæ excutere*. C'était la formule.

Cet enfant, qui venait augmenter le nombre des moines, était né vers la fin du IXe siècle, dans les environs de Liége, d'une famille libre. A sa majorité, il prit une plume pour confirmer le vœu paternel, et il écrivit sur le même autel : « Moi, Ratherius, je promets, devant Dieu et ses saints, fidélité, bonnes mœurs et obéissance, selon la règle de saint Benoit. »

L'abbaye de Lobbes était une des plus riches du pays. Au moment de la débâcle de l'invasion normande, elle avait été donnée, par Arnoul, roi de Germanie, aux évêques de Liége, et le dernier roi carolingien devait ratifier la donation. Les avoués de l'évêque avaient fortifié Thuin et avaient repoussé une invasion nouvelle. Le monastère possédait de nombreux villages avec leurs églises, leurs bestiaux et leurs serfs.

Cette riche abbaye était un des rares asiles des études. Son école rivalisait avec celle de l'évêque de Liége. Le jeune Rather en devint bientôt l'élève le plus distingué :

Digitized by Google

Perspicacissimus horum, dit Fulcuin, qui fut abbé de Lobbes et en écrivit l'histoire. Au sortir de l'école, Rather ne crut pas ses études achevées. Ayant appris quelque chose de ses maîtres, *pauca a magistris*, dit-il, il voulut apprendre beaucoup par lui-même : *plura per se magis didicit*. Il devint bientôt savant dans les lettres sacrées et profanes; il connaissait Virgile, Cicéron, Térence, autant que saint Augustin, et il aimait particulièrement Perse, le satirique. Il s'exerçait à écrire purement et à parler élégamment le latin. Il disait la messe rarement, très-rarement, et avait l'usage de se baigner les jours de grandes fêtes, avant de communier; ce qui scandalise un moine auquel il l'écrit, nommé Patricus, qui disait la messe tous les jours et ne se baignait jamais.

Mais cette existence paisible de moine lettré, dont les péripéties devaient se borner à des élucidations de textes d'auteurs païens, comme Rather le fit pour quelques Milanais, ou à des discussions de théologie, comme la présence réelle qu'il débattit avec Patricus, — cette vie retirée ne pouvait suffire à l'esprit de Rather. En 920, il ne devait pas avoir trente ans, Etienne, évêque de Liége, qui était de droit abbé de Lobbes, étant mort, le moine se jette dans le tumulte des affaires. Deux influences, deux partis, même deux races, se trouvaient en présence et se disputaient l'élection. Les Carolingiens tombaient, les empereurs d'Allemagne commençaient à s'élever. Les seigneurs et les prélats de la Lotharingie se tournaient du côté de la force et de la vie; le duc lui-même, Gislebert, avait secoué un dernier lien d'autorité royale et voulait régner seul; s'appuyant sur l'empereur, d'accord avec l'archevêque de Cologne, dont ressortissait l'évêché de Liége, il s'empara de l'élection et porta un moine de Lobbes, d'une haute naissance, de la famille du comte de Provence, nommé Hilduin. Rather, alors, prit parti pour l'influence germanique et pour l'esprit d'indépendance qui émiettait les restes de l'empire de Charlemagne. Il suivit à Liége le nouvel évêque, élu par le clergé et le peuple, sous cette influence.

Il y était à peine que, par un de ces revirements si fréquents dans les époques de décadence et qui sont comme les derniers éclairs de vie d'un agonisant, Charles le Simple

Digitized by Google

se réveille, parcourt la Lotharingie les armes à la main, règne pour une heure, en appelle au pape de son droit, et donne à Liége un autre évêque, toujours avec le concours électoral du clergé et du peuple.

Hilduin avait décliné l'arbitrage du pape; il abandonna son siége et partit pour l'Italie. Rather l'y suivit.

Les débuts du moine n'avaient pas été heureux; ils semblent lui présager l'histoire de sa vie. Dès son entrée dans le monde, il avait vu et il devait expérimenter bien des fois encore la décadence du clergé, jouet des partis, l'inconstance des masses, esclaves de la force vacillante, et l'inanité des grandeurs dans le chaos.

Le clergé, corrompu, mais habile, instruit et puissant, qui avait livré les Gaules à Clovis et à Charlemagne, était devenu l'esclave du caprice des mille tyranneaux qui mettaient l'empire en poussière. Les moines, de mœurs meilleures, mais d'une habileté et d'une puissance non moins grandes, qui avaient marché à l'occupation du sol et des âmes, avaient vu, au premier danger social, le pouvoir leur échapper et leurs monastères tomber sous la direction d'avoués laïcs, capables de défendre le pays. Cette dépendance était fatale au clergé; la servilité l'envahissait; à l'habileté des forts succédait la vénalité et la ruse des faibles; la science, qui aide à la puissance et qui donne la dignité, était méprisée pour l'ignorance, complice de la bassesse; la corruption, élégante, épicurienne et lettrée, avait fait place aux plus viles débauches et au plus honteux mépris de soi-même.

Voilà ce que le moine, instruit et honnête, allait trouver en Italie, ce qu'il devait combattre toute sa vie, par ses actions, par la plume et par la parole.

Hilduin, chassé de Liége par un échec momentané de Gislebert, était appelé en Italie par le succès d'un membre de sa famille. En juin 926, Hugues, comte d'Arles, s'était fait roi d'Italie. En 928, Hilduin est nommé évêque de Vérone, Rather est attaché à son service; en 931, Hilduin passe à l'archevêché de Milan, Rather devient évêque de Vérone. Le roi qui le nomme est ce Hugues, qui épousera Marozie, la Messaline de la papauté. Le pape qui lui donne le pallium est ce Jean X, l'amant et le jouet de Théodora, la mère de Marozie et son émule dans la débauche.

Digitized by Google

Hilduin tenait sa promesse envers le moine, qui avait quitté son couvent et son pays pour suivre sa fortune. Mais le roi Hugues, qui s'y était engagé tout d'abord, avait eu sans doute l'occasion de connaître cet étranger; il voulut donner à Vérone un évêque dont il fût plus sûr et qui lui payât chèrement son élévation. Rather cependant avait fait diligence, et il revenait de Rome avec la double nomination. Hugues n'aurait sans doute pas hésité à fausser sa promesse et à résister au bref du pape, au choix d'Hilduin, aux vœux des premiers du royaume, s'il n'avait espéré la mort de Rather; car le nouvel évêque était revenu de Rome presque mourant :

« J'étais couché malade et ne vivant plus qu'à demi, écrit-il au pape. Des amis persuadèrent au roi, je pense, que je n'en réchapperais point. Cet espoir lui fit consentir à satisfaire aux vœux du souverain pontife... Je guéris cependant et fus ordonné. Mais le roi en eut une grande colère; il jura par Dieu (et il tint son serment) que je ne me réjouirais de mon élévation aucun jour de ma vie! »

Quel était donc le caractère de ce moine qu'on allait traquer comme un loup dans son évêché? Nul ne fera mieux son portrait que lui-même. Lorsque, trente-cinq ans après son entrée dans l'épiscopat, après avoir été chassé deux fois de son siége, il y remonta une troisième fois et qu'il s'y vit en butte à des attaques plus violentes que jamais, il prit encore sa plume qui lui avait servi tant de fois depuis la ratification du vœu paternel, et il écrivit un petit livre qu'il intitula : *Qualitatis conjectura cujusdam;* comme qui dirait : *Portrait de quelqu'un*. Ce *quidam,* c'est lui-même, et le portrait est traité d'une main ferme :

« Qu'on me lise si l'on veut, dit-il, et qu'on dise plus de mal de moi s'il est possible!

Puis il aborde son portrait :

Il blâme tout, les mœurs, les lectures, le chant des clercs. Le moindre mariage illégal, il l'appelle un adultère. Toute coutume est mise par lui en dessous de la loi, et il veut qu'on serve Dieu à sa manière, non selon l'usage. Il ne cesse de crier qu'on ne parvient pas sans de grands travaux à une grande récompense, et il réserve aux malheureux seuls le royaume de Dieu. Il tient toujours le nez dans un livre, et il ne cesse de

Digitized by Google

gronder. Et qui donc approuvera-t-il, puisqu'il se blâme lui-même sans cesse?

Ce qu'il dit, il l'écrit, et il veut le laisser aux générations futures pour qu'elles se gardent des mœurs de son temps.

Mais si sa langue se tourne contre tous, la langue de tous se tourne contre lui...

Sa vie est l'opposé de celle des gens qui prennent soin de l'honneur. Il méprise la toilette, il est mal chaussé, il ne recherche point de bons siéges, il manque de tables, son lit est mauvais, et il méprise les meubles de luxe. Rien ne se voit en lui de ce qui fait la gloire, rien de l'honneur.

Ce qui est du ressort de l'esclave, il ne dédaigne pas de le faire ; ce qui convient à un maître, il le méprise.

Il quitte le siége pontifical pour coucher sur la dure. Il ne prend aucun soin de sa société. Quand il mange, sa table n'est pas ouverte aux riches, il préfère les vilains et les pauvres. Il ne met aucune distance entre les nobles et les manants, car bien des nobles ont fait des choses ignobles, et bien des manants de nobles choses, dit-il, et il ajoute avec Salluste que la noblesse vient des actions de l'homme et de sa propre vertu et non de celle de ses ancêtres...

Cet homme déplaît à Dieu, comment nous le rendrions-nous favorable?... Sa loquacité est étonnante, mais il n'a ni l'autorité des maîtres, ni la faculté de persuader. Il est comme l'âne de Balaam : il prophétise et il est trompé, il bénit et c'est une malédiction...

Il ne sert ni l'Empereur ni le Duc, ni à l'armée ni à la cour; s'il va au palais, c'est contre son gré et pour s'enfuir au plus vite et retourner à ses livres. Il ne demande rien à César, ni pour lui ni pour les siens. *Il n'enrichit pas son Église!*

Il ne s'occupe de rien avec les grands du royaume, ne fréquente pas leurs hôtels, fait peu de cas de leurs conversations, et ne les invite point... Il revient toujours au logis les mains vides! Il ne prête de serment à personne et n'en demande de personne. Il méprise la gloire du siècle.

Si quelqu'un veut lui baiser les pieds, il s'y oppose en se récriant. S'il le pouvait, il resterait seul tout le jour, à lire et relire des livres. Il hait la société, il aime la solitude, il ne joue pas aux cerceaux, il fuit les jeux de hasard et ne s'occupe ni de chiens ni de faucons. Tantôt il parle trop, tantôt on le croirait muet; par moments, il est gai à l'excès, puis le voilà d'une extrême tristesse et prompt aux querelles. Et, qu'il soit triste ou gai, il est prêt à toute heure aux plaisanteries et aux mots piquants.

On reconnaît ici Horace.

« Qu'il donne ou ne donne pas, il n'aime pas qu'on lui demande d'aucune façon, et il donne sans avoir promis. Il serait le plus

Digitized by Google

fourbe des hommes s'il ne dédaignait de mentir, le plus rusé s'il ne haïssait et si Dieu ne haïssait la ruse.

Il vous dit : mangez; vous en défendez-vous, il ne vous fera aucune violence. Il dit : buvez, et si vous refusez, il ne vous forcera point. Si vous lui faites des demandes importunes, il s'irrite; si, dans le besoin, vous n'avez pas recours à lui, il s'irrite plus fort.

Il s'inquiète si peu du mal qu'on dit de lui, qu'un jour il laissa, du matin au soir, quelqu'un l'attaquer, et lui donna douze écus pour sa peine.

Il n'aime pas les échanges de présents. Si un pauvre ne lui offre rien, il le traite de fou de ne pas garder pour lui ce dont il a besoin ou de ne pas l'offrir à un meilleur. Il préfère le nécessaire à la richesse, l'indigence à l'abondance; il aime mieux donner tout ce qu'il a, de son vivant, que de faire à sa mort la joie d'un héritier, et il veut mourir si pauvre, dit-il, que son enterrement soit dû à l'aumône, tant il tient son corps en mépris.

Un tel homme qui, de son aveu, n'aime personne et n'est aimé de personne, à quoi donc, demanderez-vous, peut-il être bon au siècle? A rien, répondons-nous, à rien!

Ce portrait, que j'abrège considérablement et dont j'ai élagué beaucoup de traits trop cherchés où l'auteur abuse de la pointe et de l'antithèse, ce portrait est plein de finesse, de vivacité, de coloris. Dans le fond comme dans la forme, on y sent un rude jouteur, maître de sa plume, un fier esprit, sûr de lui-même.

Cette audace à dire tout haut plus de mal de lui-même qu'on n'en disait tout bas, cette ironie qui change tous les griefs en autant d'éloges de l'accusé, en autant de blâmes des accusateurs, ce superbe orgueil dans la confession, qui affirme un caractère en face de ceux qui y voient un vivant reproche, tout cet ensemble constitue bien le genre passionné, souple, vigoureux, qui prête tous les tons à la polémique, qui donne à la défense des causes justes une bonne arme de guerre, et que nous appelons le pamphlet.

Un pareil caractère ne pouvait supporter patiemment la décadence du clergé. La lutte que Rather soutiendra contre son siècle sera longue et rude.

A peine est-il guéri et installé (août 932), que le conflit commence d'une manière qui peint bien l'époque. Le Roi prétend être maître, recevoir les revenus de l'évêché, en attribuer une part à l'évêque, et disposer du reste. Mais

Digitized by Google

Rather n'est pas homme à accepter cette déchéance; il veut être « le pasteur de son troupeau et non le mercenaire du Roi ». Ce sont ses propres paroles, et la lutte s'engage. Elle est bientôt tranchée par des circonstances qui peignent un autre côté de cette époque, l'instabilité des trônes. Le pouvoir du tyran d'Italie était loin d'être incontesté; il voulut l'étendre en épousant l'infâme Marozie, mère du pape régnant; il faillit le compromettre. Pendant qu'un autre fils de Marozie défendait Rome, emprisonnait sa mère, dominait le Pape et repoussait l'usurpateur, Arnould, duc de Bavière, pénétrait en Italie et entrait à Vérone. Le duc Milon et l'évêque Rather ouvrirent les portes au vainqueur. Hugues était à Pavie; il rassemble une armée, marche contre Arnould, et une seule victoire lui rend sa puissance. Milon, par une habile conversion, évita une disgrâce; Rather perdit son évêché; il n'avait été évêque que deux ans et demi.

Rather s'était compromis sans doute; il le reconnaît en se demandant toutefois avec Jacques, l'apôtre : Où est l'homme parfait? et en s'écriant avec Jean : Que celui qui est sans péché me jette la première pierre! Mais il avait été arrêté contrairement à la loi, condamné sans jugement, et il ne cessa de protester.

« Quoi! le moindre séculier ne peut être condamné sans être entendu, et ceux dont le jugement n'appartient qu'à Dieu seraient à la merci des folies de quelques envieux!

Et pourquoi? Parce qu'une sédition a éclaté dans la cité. Mais Dieu n'a-t-il pas dit dans saint Mathieu : Il est bon qu'il vienne des scandales, et dans saint Luc : La nation se lèvera contre la nation et le royaume se tournera contre le royaume.

Faut-il qu'à chaque sédition l'évêque en soit réputé le machinateur et condamné sans jugement?

Il a été trouvé — dites-vous — au milieu des rebelles. Mais qui de vous peut juger de ses intentions? Le prophète Jérémie n'ayant pu empêcher les Hébreux d'entrer en Egypte, ne les y a-t-il pas suivis, par charité, dit saint Grégoire. Et plus d'un saint n'a-t-il pas rendu sa ville épiscopale à l'ennemi? Un évêque, lorsque l'ennemi lui demandait à qui il appartenait, répondit : Je suis serviteur du Christ; et l'ennemi ayant répliqué : Moi, je suis le fléau du Christ, l'évêque lui ouvrit les portes de la ville et ne fut point condamné. Faudrait-il déposer tous les évêques qui, sachant leurs ouailles rebelles au roi, ne les ont ni trahies, ni livrées aux vindictes politiques, mais ont continué au contraire à leur dire la

Digitized by Google

messe, à les instruire dans la chaire, à donner le baptême aux enfants, l'absolution aux pénitents, le chrême aux mourants?

Oubliez-vous la parole de l'Evangile : Si vous ne remettez pas les péchés des autres, mon père ne vous pardonnera pas vos péchés? Le gouvernail de l'Eglise ne doit pas être abandonné dans la paix, mais bien moins encore dans la tempête. Un pasteur veille sur son troupeau, même en l'absence du loup; le quittera-t-il quand le loup approche? Et s'il faut soigner son pupille en bonne santé, est-ce pour le négliger quand il est malade?

Non! l'Evangile nous dit : Dans le danger, le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis, et le pasteur mercenaire prend la fuite! »

Rather l'avait déjà dit : Il ne voulait pas être le mercenaire d'un roi.

« Le Christ a dit : Paissez mes brebis; mes brebis, c'est-à-dire les brebis que j'ai créées et que j'ai rachetées, mes brebis et non les vôtres, mes brebis et non celles de Tibère, mes brebis et non celles de Claude, mes brebis et non celles de Constantin ou de Théodose! »

Les mercenaires, dignes prêtres de la décadence, qui paissaient servilement les brebis de tous les tyranneaux du temps, s'étaient montrés dès le premier jour.

C'était le 2 février 935; Hugues venait d'entrer en vainqueur dans la ville; Rather célébrait la fête de la Purification. Au moment de l'office où l'évêque donne le baiser à son clergé, quelques prêtres vinrent à lui; le plus grand nombre, pour plaire au roi, lui refusa le baiser de paix, comme à un coupable. Et ce n'étaient pas ses ennemis, mais ses intimes eux-mêmes, ceux qui le recherchaient le plus, dit-il. Cette défection publique dut affliger profondément l'âme de Rather. Cependant, une troupe de soldats étrangers, qui avait poursuivi l'ennemi, rentre dans la ville, incrimine le clergé et court à la vengeance. L'évêché est pillé, les chefs de l'Eglise sont arrêtés, massacrés, ou jetés en prison; la ville est livrée au vol, au meurtre, à l'incendie, et, si l'évêque est épargné, c'est que ces étrangers le savent issu d'une de leurs nobles familles et le croient même parent du roi d'Italie. Cette nuit fut pleine de terreurs. Rather voulait sauver son clergé avec lui; son clergé le sacrifia pour se sauver. Sur les conseils d'Hilduin, l'évêque envoya au Roi une lettre collective qui le

Digitized by Google

perdit seul. Le lendemain matin, il était arrêté, condamné sans jugement et jeté dans une tour, à Pavie.

Le fougueux pasteur ne ménagea pas les traîtres. Il demande à Dieu de pardonner à ces flatteurs qui mangeaient à sa table, qui le portaient aux nues, qui l'appelaient le juste et le saint, et qui l'ont vendu ! Mais il les compare, du premier mot, à ce monstre de l'antiquité qui servit à un père l'horrible festin de Thyeste. Puis, il s'adresse directement à celui qui a tenu la plume pour tous, qui a porté la lettre et qui a tourné cet écrit contre son protecteur :

« Hélas! mon fils, que dirai-je et qui dois-je plaindre? Moi qui suis mort ou toi qui insultes à mon cadavre? »

Puis, il lui rappelle le danger commun, les prières, les pleurs, les promesses de l'évêque en faveur de son clergé, la trahison qui l'a perdu, et il se félicite d'être plutôt victime que bourreau :

« On lit dans une histoire qu'un berger, ayant tué un homme, s'enfuit dans un hermitage et devint, à l'exemple des saints, un solitaire parfait, et chaque jour il bénissait un crime qui l'avait décidé à la vie religieuse. Ainsi, en m'accusant pour me perdre, tu as travaillé à ma perfection. Et, si j'étais près de toi, je voudrais baiser la main qui a écrit cette lettre qui, avec mes maux, a préparé mon salut, et qui, en me frappant de mort, m'a rendu à la vie éternelle. »

Mais il maintient son droit et son rang ; il gémit sur les malheurs de son église, veuve du vivant de son évêque :

« A qui faut-il l'imputer si une aussi grande quantité de chrétiens, qui devrait être conduite au ciel, est abandonnée à l'impiété et à l'enfer? »

Ces passages sont extraits de l'ouvrage le plus étendu qu'ait laissé Rather. Il le composa dans sa prison. Il lui donna un long titre : *Discours préliminaire ou méditations du cœur dans l'exil, etc.*, mais il voulait qu'on l'appelât d'un seul nom qui lui est resté : *Agonisticum, la Lutte,* et il y prend le rôle d'*athlète de Dieu* contre son siècle. C'est une sorte de traité de morale appliquée à toutes les situations de la vie.

Le premier livre est consacré aux positions sociales : Es-tu soldat, artisan, médecin; es-tu négociant, avocat,

Digitized by Google

juge, témoin, officier public; es-tu noble, mercenaire, conseiller, seigneur ou maître; es-tu serf ou élève; es-tu riche, de fortune médiocre, ou réduit à la mendicité, — l'évêque vous dicte à chacun les obligations du chrétien. Le deuxième livre prend un autre côté de la vie, ce que nous appelons l'état-civil; les conseils s'adressent à l'homme et à la femme, en général, selon la différence de sexe, puis dans le devoir conjugal, paternel et filial; ensuite, dans les diverses conditions de célibataire, de vierge ou de veuve; enfin, selon les âges, depuis l'enfant jusqu'au vieillard. Le troisième et le quatrième livres sont consacrés en entier aux devoirs des rois. Le cinquième, aux évêques. Le sixième étudie le mobile du devoir et place en Dieu le principe et le but de la morale.

M. Alexis Montreil aurait trouvé dans les deux premiers livres, surtout dans le premier, mainte page imprégnée de la saveur du temps, maint de ces traits où l'on sent les préjugés régnants et qu'il aimait tant à recueillir, pour donner à ces récits comme le goût de terroir d'une époque. Il n'eût pas manqué, par exemple, de mettre en scène le moine en présence du médecin, et lui apprenant ingénieusement à distinguer : « la lumière des ténèbres, la vérité de l'erreur, les œuvres du démon des bienfaits de Dieu, la science médicale des prestiges du maléfice. »

« Les piments et les simples appartiennent au médecin; les augures, les incantations, les superstitions, aux charlatans et aux sacriléges.

Ainsi, le furoucle peut être guéri, dit-on, en mettant sur le mal une tranche de radis bien trituré et en l'y laissant jusqu'au lendemain à la même heure, mais en ayant soin toutefois de faire prendre au malade peu à peu, pendant le même temps, du suc de radis, pour que le virus du clou, chassé par l'emplâtre, soit repoussé par la potion et ne s'épanche pas dans le corps. Mais, si l'on applique sur le mal un morceau de papier sur lequel on écrit en forme de cercle un affreux mot cabalistique, que je me garderai bien de citer, ce n'est pas un remède, c'est un maléfice; il ne guérit pas le corps, il met l'âme en danger de mort. Mais quoi, dira-t-on, si le mal guérissait! Mais quoi, répondons-nous, si le démon semble dire la vérité, qui n'appartient qu'à Dieu! »

J'ai pris cet extrait un peu au hasard. En recueillir un

Digitized by Google

choix nous mènerait trop loin, et la vie de Rather fut longue et occupée. Les livres suivants, d'ailleurs, nous attirent davantage; Rather, trahi par le clergé, vivant dans la prison d'un roi, s'occupe des rois et des évêques. Il passe rapidement sur les devoirs des rois envers leurs sujets; il a hâte de traiter leurs rapports avec l'Église, de parler en supérieur aux maîtres du monde, et, quand il arrive aux évêques, le même sentiment l'emporte; c'est pour gourmander leur faiblesse, leur ignorance et leurs vices, qui les mettent aux genoux des rois. Ici, dès le premier ouvrage de l'auteur, apparaît le genre où il excellera et le génie particulier de sa plume. *L'athlète* est en cause, et il montre qu'il est né pour la *lutte*.

« Es-tu roi?... honore les évêques et sache que tu n'es pas au-dessus d'eux, mais qu'ils sont au-dessus de toi, comme des anges, qui te sont donnés par l'Ange suprême, comme des dieux, placés près de toi par Dieu même.

Si tu crois que je mens, interroge ton ancêtre Constantin, interroge le psalmiste, interroge Dieu même. Constantin a dit : Vous nous êtes donnés par Dieu et vous êtes des dieux, et il ne convient pas qu'un homme juge les dieux. Moïse a dit : Je t'ai constitué le dieu de Pharaon, etc... »

Rather entasse les textes, accumule les citations, puis il s'écrie :

« Oui, ce sont des dieux; oui, ce sont des seigneurs; oui, ce sont des christs; oui, ce sont des anges, des patriarches, des prophètes, des apôtres, des évangélistes, des martyrs, des oints, des rois, des princes et des juges! Ils sont les béliers du troupeau du Christ, les pasteurs de ses brebis..., les huissiers du jugement dernier, les amis du Dieu vivant, les lumières du monde, les étoiles du ciel, les colonnes de l'Eglise, les médecins des âmes, les portiers du paradis, les porte-clefs du ciel... Pour eux, Dieu parle; pour eux, Dieu menace; pour eux, Dieu combat; oui, Dieu parle et ne se tait pas et ne dissimule point : N'osez pas toucher à mes Christs, dit-il avec le psalmiste. — N'enlevez rien à mes dieux, crie-t-il dans l'exode. Roi, tu ne peux arguer d'ignorance. Oui, Dieu les soutient et les anime : « Ne craignez rien, leur dit-il, car j'ai vaincu le » monde. Oui, moi, votre Dieu, moi, votre père, moi qui suis » par ma nature ce que vous êtes par votre mission; moi qui » partage avec vous, moi le Christ, l'oint, le pasteur, le prêtre, » l'évêque, le souverain pontife; moi, le Roi des rois, j'ai » vaincu le monde! Ce que vous redoutiez est vaincu; ce qui

Digitized by Google

» vous faisait trembler gît à vos pieds! Et, pour le prouver, » qui que tu sois d'entre mes serviteurs qui trembles, même » dans les cachots, même gémissant sous les fers, lève la tête, » arbore ton drapeau, étale tes trophées, déploie tes insignes, » montre ton labarum, et tu verras ce que deviendront ce » faste, cette grandeur, cet orgueil, cette tête de taureau, ce » cou superbe des filles de Babylone, cette tour de Sennaar, » ces murs de Jéricho! Tu verras ce qu'ils oseront entre- » prendre, comment ils céderont, comment ils supplieront, » comment ils chancelleront et seront confondus, humbles, » prosternés! Alors, cet homme qu'ils ont méprisé, injurié, » vilipendé, emprisonné, enchaîné, cet homme nu, qui a faim » et qui a soif et qu'ils accablent de toutes les misères, tu les » verras s'agenouiller devant lui! Car vous êtes mes témoins, » et qui vous méprise me méprise, qui vous attriste m'attriste, » et qui vous touche touche à la prunelle de mes yeux! »

Il y a du feu dans ce style; il y a dans ce moine une étincelle du génie de Grégoire VII. Mais Hildebrand luttera pour la domination, Rather résistait à la décadence.

Quand il se tourne vers les évêques déchus, les mêmes éclairs traversent son œuvre et plus d'amertume encore déborde de son cœur; car les vices et la servilité des évêques étaient bien plus dangereux que le vain pouvoir de tyrans d'un jour, et tout le clergé d'Italie l'abandonnait dans sa prison, sans protester au nom du droit violé, sans intervenir en faveur de l'innocence. Rather représente les évêques comme livrés à toutes les dissipations du monde, négligeant l'Église, portant des vêtements de laïques, d'étrangers, même de femmes; plutôt chasseurs que docteurs, plus orgueilleux que bons, plus rusés que simples, préférant paraître des chevaliers que des clercs, histrions et non évêques, plus comédiens que prêtres, livrés à Bacchus et non à la philosophie, plutôt menteurs que véridiques, plutôt impudiques que réservés, vivant dans un luxe oriental, entourés de chiens et de chevaux, passant la vie au milieu de festins somptueux, suivis de chanteurs et de danseuses, livrés à la débauche. Et parmi eux, pas un apôtre, pas un docteur !

Rather, alors, se mettant en scène, ajoute :

« Et pendant que l'un est fêté ainsi, l'autre est oublié; on jure par le nom de celui-ci, on se souvient à peine du nom de celui-là; on boit à la santé de l'un, et l'autre a soif et n'a pas à boire! Par amour de celui-ci, on se dilate le ventre dans

Digitized by Google

l'ivresse; et celui-là, manquant de tout, n'a pas dans sa prison de quoi se sustenter! »

Puis, il donne une lettre qu'il a adressée à deux prélats, un archevêque et un évêque, ses collègues, pour les rappeler au courage et au devoir :

« Pourquoi aspirez-vous au nom de pasteurs, si vous fuyez à l'approche du loup? Pourquoi avez-vous pris la houlette, si vous tremblez au premier péril? Pourquoi avez-vous reçu un salaire, si vous n'osez pas protéger votre troupeau? De quel droit buvez-vous son lait, si vous avez peur d'élever la voix et de lancer les chiens contre le voleur? De quel droit portez-vous sa laine, vous qui n'osez pas le défendre?

» Craignez-vous d'offenser le roi? Mais l'apôtre a dit : Si je plaisais toujours aux hommes, je ne serais pas le serviteur de Dieu... Craignez-vous la mort?... Mais Dieu a dit : Pas un cheveu de votre tête ne périra!... La colère du roi peut vous tuer, mais toutes ses faveurs ne vous empêcheront pas de mourir. Et vous vous trompez encore. Jamais un roi n'a tué personne, car c'est Dieu seul qui dispose de la vie!

» Ah! si nous déposons toute virilité, pour nous plonger dans une mollesse féminine, rebelles à Dieu, soumis au monde, oisifs et lâches, avides de vaine gloire, envieux les uns des autres, gonflés d'orgueil, vides de bonté, livrés aux voluptés de la chair, brûlant d'amasser des richesses et paresseux à acquérir des vertus; pendant que nous cherchons les honneurs du siècle, nous perdons la véritable gloire; nous méprisons Dieu et nous souffrons que Dieu soit esclave! Par là, en redoutant la colère du monde qui passe, on encourt la vindicte éternelle; et, pour éviter un péril sur la terre, on se livre au suprême et inévitable jugement de la colère céleste! »

Ainsi débute, dans sa prison, cet écrivain vigoureux qui se sentait une force dans sa science et dans son style et qui n'hésita jamais à frapper ses ennemis de cette arme solidement trempée.

Rather resta dans la tour Walbert pendant deux ans et demi, en butte aux privations et aux avanies. Il en sortit pour être retenu à Côme dans l'exil, pendant deux nouvelles années et demie. Là, il remet en meilleur style une vie de Saint-Ursmar, premier abbé de Lobbes; de là, étant invité à un synode en Bourgogne par des évêques, qui le croyait libre, il leur envoie une copie de son *Agonisticum,* pour protester de son droit et affirmer ses principes devant les évêques rassemblés.

Digitized by Google

Le Roi avait ouvert sa prison. Rather lui-même coupa court à son exil. Il s'évade et parcourt la Provence, la Bourgogne et les Gaules. Robert, évêque de Trèves, qui estime sa science, lui écrit pour lui demander son avis sur des questions de littérature profane. Rather s'excuse, car il est évêque! Ces sortes d'études sont utiles à l'épiscopat, mais un évêque ne doit pas s'en faire un jeu d'esprit pour lui-même. Il envoie à Robert une copie de son *Athlète,* car son apostolat est tout dans ce livre, et il lui demande un subside, car il est pauvre.

Le besoin le force cependant à enseigner les lettres profanes; il écrit une grammaire pour le fils d'une noble famille de Provence, son élève.

Cette famille lui offre en Provence un évêché, disent les uns, une abbaye, disent les autres; il refuse et met fin à cette vie errante, en rentrant à Lobbes (944).

Depuis vingt-quatre ans, le moine avait quitté son couvent, pour chercher fortune, comme il le dit. Il y rentrait, pauvre et exilé, avec un livre tout brûlant des luttes et des misères du monde. Le manuscrit original se trouvait encore à Lobbes à la fin du XVIIIe siècle.

Mais cette époque était une époque d'instabilité et de troubles. Rather avait pris à peine deux années de repos dans ce beau site, dans ce paisible monastère, au milieu de ses livres, qu'un événement politique le rappelait sur la scène. Le jeune Béranger, que Hugues avait déshérité pour se faire roi, venait d'entrer en Italie avec une armée. La cour et l'Église avaient passé du côté de la victoire. A Vérone, le duc Milon avait de nouveau trahi le Roi, et Manassés, l'évêque intrus qui tenait le siége de Rather, s'était vendu pour l'archevêché de Milan. Hugues, au milieu du danger, chercha des influences dans l'Église; pour opposer à Manassés un rude ennemi, il se souvint de Rather.

Rather n'avait trouvé en Italie que des malheurs, des scandales, des trahisons; il savait quelle société politique et religieuse il allait y rencontrer encore, et il devait prévoir les nouveaux dangers qui l'y attendaient; mais la lutte a ses attraits; une fois qu'on y a exercé sa force, on se résigne difficilement au repos; après chaque défaite, on redemande le combat. Rather n'était pas homme à renoncer,

Digitized by Google

pour quelque péril que ce fût, à peser de toute l'activité de son esprit sur les affaires du monde.

Voilà donc notre moine en voyage et suivant de nouveau le chemin de fortune. Chemin périlleux! Rather entre en Italie; Béranger, suscité par Manassés, l'arrête. Il cherchait un évêché, c'est une prison qu'il rencontre. Cependant, Milon veut balancer la puissance de Manassés et attacher Rather à Béranger; après trois mois et demi de captivité, Béranger le délivre. Appelé par Hugues, c'est Béranger qu'il va servir; Rather passe de sa prison dans le palais épiscopal, et voilà le moine captif redevenu évêque.

Mais cet évêque, qui gardait dans son palais les habits et le cœur d'un moine, ne rentrait pas au pouvoir pour être le jouet ou l'esclave d'une politique vaine, et il ne tardera pas à s'écrier, dans l'amertume de nouveaux échecs, « qu'il préférerait la tour de Pavie à la cathédrale de Vérone et la misère sous le roi Hugues à l'abondance sous le duc Milon. »

A peine évêque, Rather porte le fer dans la plaie de l'Église; il veut réformer les mœurs mauvaises et l'ignorance de son clergé, en lui imposant l'obéissance aux saints canons. La résistance éclate aussitôt; Milon la favorise, l'excite même en secret. Il ne veut qu'un agent pour balancer Manassés; mais il ameutera le clergé, le peuple, les serfs de l'Église, et Manassés lui-même, si l'évêque entend faire acte de puissance. Le tyran ne souffre pas de moyen terme : Rather doit désarmer ou tomber. A chaque pas, l'évêque rencontre l'opposition, la force d'inertie, la calomnie. Il ne peut assembler le peuple dans ses tournées épiscopales; il ne peut porter aucun décret, nommer aux emplois, destituer les coupables; son ministère est réduit à consacrer le saint chrême et à chanter les offices. Et encore! Un jour qu'il était dans sa cathédrale, au milieu de la cérémonie d'une ordination, tout son clergé l'abandonne et s'en va dans une autre église. Un autre jour, Manassés consacre un évêque de Vérone à sa place. Un autre jour, — ce fut le dernier coup — Lothaire, en faveur duquel Hugues, son père, avait abdiqué pour conserver un simulacre de royauté sous la tutelle de Béranger, Lothaire le fait prévenir que son palais va être envahi, son siége renversé, lui-même dépossédé, exposé à l'outrage, à la prison, à la mort. Le Roi lui conseille, *en ami*, d'abandonner

Digitized by Google

la place. Rather était à bout; il ne se croyait pas le droit de quitter son troupeau, comme un pasteur mercenaire, il répète ce mot caractéristique; mais il cède à la contrainte. Ce n'est pas le troupeau, c'est le pasteur que menacent les loups, dit-il; et le réformateur vaincu passe une seconde fois sous les fourches caudines de la décadence. Ce martyre, comme il appelle son règne d'évêque, avait duré deux ans.

Si une race gardait, dans cette époque, l'étincelle de la civilisation, c'était la race germanique. Rather en était issu, il avait pris parti pour elle à Liége, dès son entrée dans le monde; c'est à elle qu'il va recourir encore. Il se jette en Allemagne, parcourt, en exilé, la Bavière, la Souabe, la Saxe, secouru par les évêques, et il s'attache au parti de l'empereur Othon. Le roi Lothaire venait de mourir. Othon et son fils marchent sur l'Italie. Rather les suit, à la conquête de son évêché. Mais l'évêché a été vendu à un enfant de dix-huit ans, neveu de Milon. Ainsi, à la mort de l'archevêque de Rheims, en 925, le comte de Vermandois avait fait nommer, pour le remplacer, son fils âgé de cinq ans. Rather s'élève contre cet abus; mais Othon, qui veut être couronné par le Pape, ménage tout le monde, et Rather ne sera pas évêque. Il ne cèdera pas cependant sans faire sentir à ses ennemis sa supériorité. Il écrit à tous les fidèles, il raconte au Pape et aux chrétiens son histoire, depuis son élévation à l'épiscopat, et il demande justice; il veut que l'intrus soit mis en présence de l'évêque légitime et que le coupable soit condamné.

« Mon seul crime, écrit-il plus tard à l'évêque enfant, est d'avoir osé accepter le siége de Vérone avant que tu ne fusses né! Et quand même j'aurais pu prévoir ta naissance, qu'aurais-je pu faire et qui eût pu me dire si cet enfant qui devait naître serait un garçon ou une fille. Pour cette faute cependant, pour cette faute antérieure à toi-même, tu me poursuis, tu me fais arrêter, tu m'exiles, au mépris de l'Empereur. »

Mais Rather eut beau plaider. La vente de l'évêché fut respectée; le moine dut rentrer encore en Allemagne. Le frère de l'Empereur était un savant, l'Église en a fait un saint. Brunon logeait dans son palais toute une académie; Rather lui avait envoyé son *Agonisticum;* il le vit en Italie; Brunon l'admit dans l'Académie impériale, et Rather s'y

Digitized by Google

distingua entre tous les philosophes : *Habeter inter palatinos philosophos primus,* dit un chroniqueur.

A quelque temps de là, Brunon devient archevêque de Cologne; il fait élire Rather évêque de Liége.

L'œuvre de Brunon était aussi politique que religieuse. A la fois archevêque de Cologne et duc de Lotharingie, il représentait l'influence germanique tentant la reconstitution des pouvoirs sociaux, contre les excès des maîtres féodaux et contre la décadence du clergé. Rather s'était aguerri dans ces luttes. Brunon l'ordonna et l'institua dans toutes les formes légales, avec le concours des archevêques et des évêques du pays, avec le vote par acclamation du peuple. Il y avait plus de trente ans que Rather avait vu l'influence germanique porter Hilduin et échouer devant l'intervention du roi de France. Mais la puissance des empereurs avait grandi depuis lors, et il espérait réussir mieux que son prédécesseur. Il comptait sans les progrès de la corruption qui avait aussi grandi sous le règne de trois évêques. La politique seule renversa Hilduin; Rather eut contre lui les intrigues des princes et les mauvaises mœurs du clergé.

Tous les auteurs du temps s'accordent pour blâmer les mœurs du clergé de Liége. Le désordre était tel que, pour y suffire, on vendait les joyaux des églises. Farabert, le prédécesseur de Rather, avait ainsi aliéné une riche couronne d'or qui appartenait à l'abbaye de Lobbes. La cupidité et le gaspillage semblaient des vertus, dit Fulcuin.

Elu à Aix, le 21 septembre 953, ordonné à Cologne le 25, introduit quelques jours après, en grande pompe, dans sa ville épiscopale, par les seigneurs et les évêques, au milieu des hourrahs du peuple, Rather n'était pas de ceux qui pactisent avec le mal; il l'attaqua de front. Mais il ne croyait qu'aux forces intellectuelles et morales; il eut recours, non aux armes, dit-il, mais à sa bibliothèque, *non ad arma, sed ad armaria;* il lutta, non en recrutant de nombreux partisans, mais par la parole, par la plume et par l'exemple. Il fut vaincu. Les chanoines conspirèrent avec les tyranneaux, la corruption et l'ambition pactisèrent, Rather tomba.

Le jour de Noël de l'an 954, pendant qu'il célébrait la fête dans son abbaye de Lobbes, la conjuration éclate à Liége, demandant la destitution de l'évêque. Regnier, comte de

Digitized by Google

Hainaut, l'appuie en portant candidat son neveu Baldric; l'évêque de Trèves et l'évêque d'Utrecht se prononcent contre Rather. La lutte dura jusqu'au jour de Pâques; Brunon lui-même dut céder : il craignait que le comte de Hainaut et les princes soulevés ne passassent au parti de Conrad, qui disputait à Othon l'Empire.

Rather bondit sous les coups, comme un taureau blessé. Le premier écrit qu'il lance est une protestation en quarante articles qui tous commencent par cette particule négative qu'on ne peut traduire que par une périphrase : *Ne voulant pas que*, et qui est si vive en latin : *Ne*.

« Ne voulant pas que mon silence semble autoriser un voleur et un brigand, voleur parce qu'il m'a pris mon évêché par la ruse, brigand parce qu'il me l'a enlevé par la force. »

L'énergique considérant : *ne, ne, ne,* se répète quarante fois, et l'auteur conclut à la condamnation du nouveau Judas Iscariote qui l'a trahi. Voilà bien encore la forme du pamphlet, dans toute sa vigueur. Cet écrit est intitulé : *Conclusion délibérative.*

Le titre du second est plus caractéristique : Les évêques de Trèves et d'Utrecht avaient appelé Rather un frénétique. Il intitule son livre : *Frénésie!* Il voulait composer cet ouvrage en douze livres, y faire entrer une profession de foi extraite de l'*Agonisticum,* les deux lettres au Pape et aux chrétiens que j'ai citées, et les *Conclusions* de la première heure; il voulait s'adresser à Brunon, aux évêques qui l'avaient abandonné, à Baldric lui-même, au peuple de Liége. Ces dernières parties nous manquent, soit qu'il ne les ait pas écrites, soit que le manuscrit en ait été détruit ou perdu. Le premier livre seul est conservé. Rather y annonce son projet, y explique son titre, y intercale des vers assez obscurs, et y prend à partie des adversaires qui n'ont point, eux, la frénésie littéraire, mais qui préfèrent la puissance de l'argent à celle des livres, un bon arsenal à une riche bibliothèque, et la complicité de nombreux partisans au jugement des pères de l'Eglise.

Rather comprenait tout ce qui avait concouru à sa défaite. Il s'était réfugié à la cour de l'archevêque de Mayence lorsqu'il écrivit ce livre. Il se retira bientôt à l'abbaye d'Alne,

Digitized by Google

dont il devint abbé. Là, il écrivit ses confessions; mais que ce titre ne vous trompe pas. Cette *Confession d'un grand scélérat,* est, comme *le Portrait d'un quidam,* une satire. Rather ne s'accuse que pour accuser ses ennemis. Il n'est point de crime dont il ne fasse l'aveu; mais ce n'est pas lui qu'il confesse, c'est son siècle.

Après avoir passé cinq ans dans cette retraite de l'abbaye d'Alne, Rather était bien près d'être septuagénaire; mais sa carrière était loin d'être terminée. L'évêque tant de fois déchu n'avait pas dit adieu au monde. Il aurait voulu rester au couvent, mais il y trouvait le même relâchement de mœurs que dans son église, et, s'il fallait prendre à la lettre certaines confidences, ce spectacle qui le poursuivait partout lui causa une telle douleur qu'il ne put se résigner à la vie monastique. Mais je ne suis pas trop tenté de l'en croire. Rather avait goûté de la vie publique; quelque amère qu'il eût trouvé la coupe des affaires, il rêvait toujours d'y porter les lèvres. Il se donne toute sorte de motifs pour la vider tout entière, espérant qu'il n'y aura pas seulement de la lie au fond. « Personne, dit-il, ne peut se donner un grade dans l'Église, mais ce grade, une fois reçu, personne ne peut y renoncer. » Il craint de s'entendre crier avec l'Évangile : Oh! le mauvais pasteur qui abandonne ses brebis! Il revient plusieurs fois sur ce point dans ses confessions.

Rather ne perdait pas l'espoir de mourir évêque.

En 961, les événements politiques rendent Othon maître de l'Italie; Rather y court, et le voilà une troisième fois rétabli sur son siége de Vérone.

Cette fois, il va rester sept ans sur la brèche, et le vieillard va déployer plus d'énergie que jamais. C'est de cette époque que datent le plus grand nombre de ses livres de polémique. Le Pape a reconnu son droit; le jugement solennel d'un synode, tenu dans cette ville de Pavie qui l'a vu jeter en prison, lui a rendu son évêché; il ne vient pas pour exercer des représailles, mais il s'appuie sur la puissance impériale et il ne passera rien à ses adversaires. Les reliques d'un saint ayant été volées dans son église, il réfute ses ennemis qui l'accusaient de négligence; il écrit la vie du saint, s'adresse au martyr dans de brûlantes apostrophes et intitule son petit livre : *Invectiva.* Des prêtres nombreux

Digitized by Google

avaient été ordonnés par l'évêque intrus ; il ne peut accepter la validité de l'ordination. Il porte un décret qui leur enjoint de s'abstenir de tout office religieux jusqu'à ce qu'il ait reçu du Saint-Siége la dispense qu'il sollicitera pour eux, et l'on garde deux décrets de l'an 963 sur ce point.

Les enfants des prêtres se mariaient entre eux et tendaient à perpétuer ainsi une sorte de caste religieuse. La première fois que ce fait se représente, l'évêque prend la plume pour condamner le mariage des prêtres et l'union de leurs enfants :

« Ah ! du moins, s'ils vivent dans la débauche, et, puisqu'ils sont les époux de l'Église, dans l'adultère, qu'ils donnent leurs enfants à des laïques, nés de mariages légitimes, pour couper court à cette transmission d'un sang coupable et pour ne pas perpétuer ainsi de siècle en siècle leur propre adultère ! »

L'évêque impose au coupable et à tous ceux qui l'ont été avant lui quarante jours de pénitence ; il se joindra à eux dans la prière et l'expiation.

Les abus régnaient ; Rather les attaque à la racine : le mépris des lois de l'Église. Il écrit un ouvrage en deux livres contre le mépris des canons. Le titre peut se traduire ainsi : *Le livre des pendus, ou la vision d'un certain voleur attaché avec plusieurs autres à une potence.* La potence, c'est son évêché. L'évêque met le doigt sur les deux grandes plaies de l'Église : les mauvaises mœurs et la soif de l'or. Il se fait présenter des objections par un adversaire qui « babille en frénétique, les veines gonflées du vin de la veille, et crachant sa bile comme dans les querelles de jeu. » Il attribue la cause du mal à l'ambition des familles, qui remplace toute vocation religieuse :

« Ce n'est pas la passion de servir Dieu, dit-il, c'est la cupidité des honneurs de l'épiscopat qui pousse les nobles à destiner leurs fils au sacerdoce. L'enfant, en grandissant, s'enorgueillit de sa noblesse ou de son esprit, voire même de la beauté de son visage ou de la douceur de sa voix. Puis, porté sur les ailes diaboliques de l'orgueil, il se jette dans la luxure la plus honteuse, et ce n'est pas un bigame, c'est un omnigame qui est élevé, sans examen, au sacerdoce, pour la perte des âmes ! »

Rather met à nu et flagelle la luxure, ce qu'il appelle la

Digitized by Google

muliérosité des prêtres; et il ne leur laisse aucun prétexte. Les uns sont orgueilleux, riches, dissipés; les autres sont pauvres et prétendent avoir besoin d'une femme qui les nourisse du travail de ses mains : l'évêque veut refréner la simonie des riches et répartir plus équitablement les revenus de l'Église, pour ne laisser aucun prétexte à l'ignorance et au concubinage des prêtres pauvres. Mais dépouiller les grands pour corriger les petits, c'était heurter les uns et les autres. Chacun de ces misérables prolétaires de l'Église espérait à part soi, en suivant les mœurs du siècle, entrer un jour dans la caste des privilégiés; tous firent cause commune en faveur d'un désordre dont tous profitaient. Le réformateur mit en vain la fougue de son style et de son caractère au service des parias de l'Église.

La lutte s'engage aussitôt, la conspiration éclate, l'émeute gronde à Vérone. Un asile est offert à Rather dans la citadelle; il refuse de quitter son siége, est arrêté, puis relâché, par l'influence de Judith, mère de l'Empereur. Cette princesse, pour le protéger, veut habiter son palais avec sa fille, tandis que son lieutenant occupera militairement les *arènes;* l'évêque ne le trouve pas convenable, gagne un château fortifié appartenant à l'évêché, et songe à se retirer plus loin. Mais la fête de Pâques approche et il veut rester à son église. L'agitation redouble; les fauteurs sont appelés en justice et condamnés. Des amis conseillent à Rather de céder son siége à Milon et lui promettent une forte indemnité; il refuse avec indignation, il écrit à l'intrus avec violence et il reproduit contre lui la protestation rédigée à Liége contre Baldric :

« Ne voulant pas que mon silence semble autoriser un voleur et un brigand. »

Rather reste maître du terrain, mais il entend la haine gronder sur chacun de ses pas; son activité redouble; le vieux lutteur acquiert de nouvelles forces dans le danger. C'est alors qu'il écrit son *Portrait,* pour se poser tout entier en face de ses calomniateurs. Puis, il se décide à faire un grand exemple. Des moines souillaient une abbaye de leurs débauches; il les chasse et les remplace par des prêtres séculiers. Il convoque un synode et traque les abus par le raisonnement et par le sarcasme. A quoi bon un synode?

Digitized by Google

disait-on. — Que faire, en effet, répond-il, au milieu de tant de saints, si ce n'est de rendre grâces à Dieu? — Rather fit autre chose, il publia un *Mandement synodal*. Le livre du *Pendu* décrit les mœurs des prêtres, débauchés, cupides, querelleurs, envieux, parjures, efféminés, vivant dans les tavernes, captant les héritages, mangeant le bien des pauvres, portant le déshonneur dans les familles, le sacrilége dans l'Eglise, et dépouillant les hommes et Dieu pour enrichir leurs bâtards. La *Lettre synodale* touche aussi à ces points, mais elle est dirigée surtout contre l'ignorance des clercs. L'évêque est obligé de leur rappeler les points les plus élémentaires, et l'on voit par là qu'ils ne disaient pas la messe à jeûn, qu'ils la disaient en habit de ville et en éperons, chez eux, non dans l'église, et servis par des femmes; qu'ils mettaient en gage ou vendaient les ornements sacerdotaux; qu'ils faisaient l'usure; qu'ils ne comprenaient pas les oraisons et les canons de la messe; qu'ils ne savaient pas lire correctement l'Épître et l'Évangile, et qu'il en était même — l'évêque en avait trouvé plusieurs — qui ne connaissaient pas le Credo. Les conciles de la même époque (celui de Trosley, par exemple) constatent aussi qu'ils ne savaient ni le *Credo* ni le *Pater* (909). Rather leur signifie que désormais nul ne sera ordonné s'il n'a passé quelque temps à l'école de l'évêché ou d'un monastère.

L'ignorance était si générale que les prêtres du temps étaient presque tous anthropomorphites et croyaient que Dieu a un corps humain. Rather consacre un autre livre à combattre victorieusement cette erreur.

Ainsi, l'évêque commettait crime sur crime contre les prêtres. « Ce dernier crime, dit-il, leur parut devoir être expié par l'expulsion ou par la mort. »

L'empereur avait déjà dû intervenir dans les affaires de Rome, où les papes soulevaient le scandale et la révolte. Il y vient encore en 966, et Rather en profite. L'évêque annonce à son clergé qu'il va se rendre au concile de Rome, auprès du pape et de l'empereur, et son *Itinéraire* est la plus vive satire qu'il eût faite encore.

Il ne rappellera pas au concile, dit-il, les persécutions qui l'ont chassé deux fois de son siége, les dernières émeutes, la résistance à ses actes synodaux.

Digitized by Google

« Mais si l'on y lit la loi qui défend aux prêtres de garder sous leur toit d'autre femme que leur sœur, qui de vous pourrai-je déclarer exempt de reproche? Si l'on ajoute que le prêtre qui se marie doit être déposé, et à plus forte raison celui qui commet l'adultère, qui de vous restera sur son siége? Si l'on répète que les bigames ne doivent pas être reçus dans l'Église, qui de vous pourrai-je croire légitimement admis au sacerdoce? Et, pour en venir à de moindres détails, qui vous semblent des peccadiles, s'il nous est ordonné de réprimer les conjurations, les parjures, l'ivrognerie et l'usure des prêtres, qui de vous restera sans répression? En effet, si les blasphémateurs doivent être frappés, il ne restera aucun prêtre pour célébrer la messe; s'il faut chasser de l'Église les prêtres qui ont plusieurs femmes, il ne restera dans l'Église que les enfants, et, s'il faut en rejeter les gitons, il ne restera plus même un enfant dans le sanctuaire! »

Plusieurs fois, le style de Rather nous a fait penser à Horace et à Perse; ici, la satire est digne de Pétrone et de Juvenal.

Ce livre était une menace; Rather passe aussitôt aux effets. Othon est en Italie, Judith est à Vérone, l'évêque croit le terrain ferme sous ses pas. Il va au concile de Rome et au concile de Ravenne. Des décrets y sont portés contre le concubinage et contre la cupidité des prêtres. Il veut les publier dans un synode à Vérone, et la guerre se rallume. Le nouveau duc de Vérone, Nanno, envoie des messagers aux évêques du pays pour les engager à ne pas se rendre au synode et à faire le vide autour du réformateur qui veut que les prêtres chassent leurs concubines. Si des prêtres assistent au synode, c'est pour signifier tout haut à l'évêque qu'ils garderont leurs femmes et n'en diront pas moins la messe. Un d'eux lui lance à la face une grossière injure : *os vulvæ;* et il s'échappe. Un autre l'appelle parjure, débauché, brigand; Rather le fait arrêter. L'évêque en appelle aux saints canons; les prêtres s'en réfèrent aux vieilles coutumes. L'évêque en appelle à leur serment : « Ils ont prêté tant de serments et à tant d'autres! disent-ils, *Multis multa jurasse!* ». Mot terrible qui peint bien ces époques de bouleversement où les pouvoirs et les serments changent comme les flots d'une mer houleuse! L'évêque en appelle au bien qu'il leur a fait : « Qu'il le reprenne, disent-ils, mais qu'il ne touche pas à leurs bénéfices! »

Digitized by Google

Ce n'est pas un synode, c'est une scène des halles, une orgie de la décadence!

Rather ne cédera point. Il obtient un bref de l'empereur Othon II, qui confirme les priviléges de son évêché, et il publie un édit, *Judicatum,* pour la dotation des clercs pauvres et pour la meilleure répartition des revenus de l'Eglise; l'édit est aussi approuvé par l'Empereur. Le privilége autorise l'évêque à user de la force contre les délinquants. L'Empereur alors était à Vérone; dès qu'il s'éloigne, les troubles recommencent; le clergé envoie des émissaires secrets au Pape et à l'Empereur, et la calomnie s'organise contre l'évêque. Rather veut refréner la cupidité des prêtres, on l'accuse de gaspiller les ressources de l'Église à la restauration de la basilique de Saint-Zénon. Il veut réprimer les mauvaises mœurs; on accuse un vieillard de 75 ans de crimes si contraires à son âge qu'ils sont incroyables. Rather se défend avec sa plume; il publie coup sur coup : *De la révolte de son clergé; — Discorde entre Rather et ses clercs;* — Son *Apologie.* — Rather se défend avec la parole : il monte en chaire tous les dimanches, de la Quadragésime à la Pentecôte, et le souffle de la satire, le feu de la lutte animent ses sermons. Il a donné à l'un d'eux, celui de la Quadragésime, un titre de pamphlet : *Babil inefficace, au moins du vivant de l'auteur.* Enfin, il écrit son *Testament,* et il se prépare à mourir sur la brèche.

Cependant, la calomnie avait ébranlé le Pape et l'Empereur; la révolte éclate avec une violence extrême. Les rebelles vont jusqu'à démolir le palais épiscopal, et ils accusent l'évêque de le détruire. La lutte s'était ouverte dans le synode, elle se termine sur la place publique, par une scène qui est le digne pendant de la première.

Le jour de la fête de saint Paul, le duc Nanno convoque le peuple sur une place de Vérone. Du haut de son tribunal, il s'adresse aux conjurés : Que pensez-vous de ce palais d'évêque que vous voyez là-bas détruit? leur crie-t-il. — C'est la faute de l'évêque, répondent-ils. — Que pensez-vous de ces prêtres qui ont perdu leurs bénéfices? dit-il encore. — C'est un crime! disent-ils. — Que pensez-vous, dit le duc en dernier lieu, de cet évêque qui, lorsque ses prêtres ne viennent pas à son appel, les envoie appréhender et conduire devant lui

Digitized by Google

par des huissiers comme des coupables? — Et les assistants, dit Rather, au lieu de répondre avec Térence : C'est bien fait; se mirent à grogner *comme des porcs* contre l'évêque. Alors, le duc conclut en ces termes : Je suis envoyé vers vous par l'Empereur pour résister à cet homme par les armes, s'il ose encore rien entreprendre de pareil. Puis, il déclare l'*Édit somptuaire* annulé.

C'est ainsi que les masses serviles déposaient les fonctionnaires politiques ou religieux, au xe siècle. L'Église avait essayé du suffrage populaire, mais la corruption et la servilité sont de mauvais fondements pour une démocratie; sous des prêtres, esclaves de leurs vices et complices de toutes les tyrannies, le vote des masses ne pouvait être qu'un instrument de bassesse, une parodie de la justice du peuple.

Rather écrit au chancelier de l'Empereur, écrit à l'Impératrice; il raconte ces scènes de scandale, si curieuses, qu'il conserve ainsi à l'histoire, et il proteste; il demande au moins de pouvoir achever sa basilique. Mais, en même temps, il écrit à l'évêque de Liége, Éracle, et à l'abbé de Lobbes, Fulcuin, pour leur demander asile; car il sent qu'il devra céder, et déjà l'on négocie sa retraite. Lorsqu'en 949, Rather était revenu en Italie, il avait répondu à l'appel de Hugues « pour récupérer son évêché, dit-il, ou sinon pour obtenir une indemnité suffisante qui le mît à l'abri du besoin ». Rather, en quittant cette fois son siége (août 968), allait emporter une somme.

Éracle lui avait répondu, avec de grands éloges, mêlés à des citations de Térence, de Cicéron et de Perse, que, quoi qu'il ne fût que Dave et non Œdipe, il pouvait lui annoncer que tout le peuple et tout le clergé l'appelait, du cœur, du geste et de la voix. Rather partit pour Lobbes. Sa carrière était terminée.

On raconte que, rentré dans son couvent, il y apporta les habitudes de la lutte, y sema la discorde et dut en sortir qu'il voulut se faire abbé de Saint-Amand ou de Haumont, et devint une seconde fois abbé d'Alne; qu'il renversa l'abbé de Lobbes, Fulcuin, pour le remplacer un instant; mais dut quitter la place et rentrer à l'abbaye d'Alne, où il serait mort si des événements politiques ne l'avaient forcé de se retirer à Namur, où il mourut le 25 août 974. Il fut enterré à

Digitized by Google

Lobbes, où l'on voit encore sa tombe ; il avait fait lui-même son épitaphe en vers latins.

Telle est la vie de ce moine-évêque, qui traverse le dixième siècle en le combattant en face et en le peignant sur le vif. Nul plus que lui, ni plus longtemps, ni plus énergiquement, n'a résisté à la corruption, à la simonie, à la servilité. Je l'ai appelé réformateur; il voulait réformer l'Église, en rétablissant un passé meilleur que le présent, mais il ne fut ni le précurseur du progrès, ni l'apôtre de l'avenir. Le clergé, depuis plusieurs siècles, avait essayé de rétablir les trônes et de dominer la société, par l'intrigue. Son exemple se tournait contre lui : il était le jouet des intrigues des maîtres du monde. Rather met à nu ses turpitudes, flagelle ses bassesses ; il le montre esclave de tous les vices, et, prêtant serment au premier tyran qui passe : *Multa multis jurasse.* Mais c'est encore à cette Église qu'il demande de sauver la société. — Il peint, avec la même vigueur, les masses dans leur sujétion, à Liége comme à Vérone, acclamant les évêques ou les déposant au gré des tyranneaux d'un jour, et grognant *comme des porcs* dans ces hustings de la décadence ; mais il n'attend rien du peuple et il s'écrie avec mépris : Que ne fait-on pas faire à la populace de Vérone? Quant aux serfs, il en posséda comme évêque et comme abbé, et il ne leur laisse pas même rêver un sort plus libre. Lorsque, dans son *Agonisticum*, il passe en revue les divers états de la société et qu'il arrive aux esclaves, c'est pour leur dire :

« Ne vous attristez pas; servez fidèlement votre maître et vous serez libres devant Dieu. Et, s'il vous vient cette pensée de croire que l'esclavage soit en dehors des desseins de la Providence, rappelez-vous qu'il est une des conséquences du péché originel. Mais Dieu aide et conseille également les serfs et les maîtres, et il vaut mieux être un esclave obéissant qu'un maître licencieux. Soyez donc soumis et souvenez-vous des paroles de l'ange qui dit à Agar : « Retourne à ton maître et humilie-toi sous sa main. »

Il parle, dans son *Portrait*. des juifs, ces autres parias de l'époque; mais c'est pour reprocher amèrement à son clergé de frayer avec eux ; car « c'est nier Dieu, dit-il, que d'aimer les ennemis de Dieu ; on n'est pas chrétien quand on se plait avec les blasphémateurs du Christ » ; et Rather met au nombre

Digitized by Google

des éloges indirects qu'il se donne, sous forme de blâme, sa haine des juifs.

Rather était moine ; il ne devança ni son époque ni son Église ; il voulut seulement réformer les mœurs du temps. Au milieu des lâchetés et des scandales, il se sentait une force intellectuelle et morale, supérieure à son siècle. Ce Germain, fougueux et lettré, crut que sa science et son style, dont il se fit si souvent une arme de guerre, pouvaient suffire à cette tâche. Il se trompa. Le siècle ne s'arrêta point. Les spectres de l'agonie ne tardèrent pas à l'assaillir dans les ténèbres ; il tomba de l'anthropomorphisme dans les terreurs de la fin du monde. Rather put entendre sans doute les premières prédictions de la mort ; il ne comprit pas que la résurrection, qu'il demandait à l'Église, ne pouvait venir que du réveil du peuple, que de la nature humaine, abandonnée à elle-même par la dissolution de tous les pouvoirs. Mais, s'il fut vaincu, il avait laissé, du moins, dans ces ténèbres, comme un sillon d'éclair, la trace d'une énergique résistance, et il léguait à l'avenir, comme il le dit lui-même, l'exemple de son siècle.

Plusieurs traits manquent cependant au tableau. Rather n'a pas touché à ces rois et à ces papes, amants, époux ou fils des courtisanes de la Papauté, qui rivalisaient d'infamie. Faut-il croire qu'ayant besoin d'un point d'appui, il ait ménagé les seuls pouvoirs du temps, ou que le moine passionné se soit fait l'étrange illusion d'espérer, en faveur des réformes, le concours des chefs mêmes du vice et des modèles du crime? Ce serait une tache dans sa vie et une lacune dans son œuvre. Mais on sait qu'il écrivit, sous le nom de *Chronographie,* une histoire de son temps, qu'il présente comme une menace au siècle ; et qui sait si, rentré à Lobbes, il n'a pas achevé cette œuvre, et si ce n'est pas la vigueur même du tableau qu'il a tracé, l'énergie habituelle de sa plume qui fait détruire le manuscrit où l'on peut supposer qu'il stigmatisait la simonie, la débauche et le crime, sous la couronne et sous la tiare ?

Quoi qu'il en soit, ce moine du pays de Liége, qui passa la moitié de sa vie à l'assaut d'un évêché, et l'autre moitié à faire tout ce qu'il fallait pour en être violemment dépossédé, devance d'un siècle le génie d'Hildebrand, et il reste le plus

Digitized by Google

énergique lutteur, le plus vigoureux peintre de son siècle. Il y a dans cet évêque assez de l'homme pour que son nom soit conservé à l'humanité. Il était de cette famille d'esprits ardents qui ne peuvent voir une blessure au flanc de la société sans vouloir y porter le fer et la flamme. On les dit misanthropes, et ils aiment tant l'homme qu'ils ne peuvent tolérer rien de ce qui le dégrade. On les croit turbulents et mécontents, et ils sacrifient tout pour rétablir l'équité et les bonnes mœurs, qui sont l'ordre, la paix et le contentement général par excellence. Chaque époque a différentes professions où se jettent les âmes avides de peser dans les affaires du monde : les armes, l'Église, la Cour, le barreau, la presse. Au dixième siècle, l'épiscopat tombait, mais rien ne l'avait remplacé. Le réformateur ne pouvait chercher sa place ailleurs, et il était condamné à se voir disputer toute sa vie ce poste impossible. Mais l'histoire rend à chacun son rang, et l'histoire place Rather dans cette classe de lutteurs qui, aux époques lettrées, se font poètes et s'appellent Perse ou Juvenal; qui, dans une cour corrompue, sortent de la noblesse pour préparer une révolution et s'appellent Voltaire; qui, sous l'Empire, sortent de l'armée pour écrire, avec P.-L. Courrier, *la Conversation chez la comtesse d'Albany,* et *le Pamphlet des Pamphlets.* et qui, dans le chaos du dixième siècle, sortent du couvent, comme Rather, et se font de la chaire et de l'épiscopat une tribune de pamphlets pour y dénoncer les vices de la décadence.

Ch. Potvin.

Digitized by Google

V

LA COULEUR DE LA LUNE.

—

PARALIPOMÈNES DES ERREURS ET DES PRÉJUGÉS LITTÉRAIRES.

« Quare? » inquis. Dic tu mihi prius, quare luna dissimillimum soli lumen accipiat, cum accipiat a sole. Quare modo rubeat, modo palleat. Quare lividus illi et ater color sit, cum conspectu solis excluditur.
(L. Ann. sen.) *Nat. Quæstt.* VII, 27.

A Madame ***.

De ce titre pompeux ne prenez nul ombrage,
Madame,

car

Bien que je sois marry que la Muse françoise
Ne puisse s'exprimer comme fait la grégeoise,

je ne suis pas de ceux

Dont la Muse en françois parle grec et latin,

et ce n'est pas moi qui, m'adressant à quelque belle, terminerais jamais un doux sonnet d'amour par cet audacieux pentamètre :

Estes-vous pas ma seule Entéléchie?

Encore moins me permettrais-je d'insinuer dans quelque œuvre mienne un alexandrin de la force du suivant, que vous trouverez textuellement dans les poésies de Ronsard, p. 1098 de l'édition in-folio :

Ocymore, dyspotme, oligochronien;

je respecte infiniment trop les lecteurs, — et surtout les lectrices, pour procéder par voie d'énigmes dans une causerie que je voudrais au contraire rendre autant qu'il se peut légère et digestible. Fassent les dieux que mon babillage vous semble doux et anodin comme de la crême... un peu moins froid, toutefois.

Digitized by Google

Et pour témoigner sans plus de retard de toute la bonne volonté dont je me sens capable, je vais vous indiquer immédiatement ce qu'il faut entendre par le gros mot que j'ai osé écrire en tête de ces lignes. Peut-être n'êtes-vous pas entièrement fixée sur sa signification; peut-être même ne vous en êtes-vous jamais enquise; peut-être encore vous en faites-vous une idée différente de celle que j'y attache. Voici donc, en résumé, l'historique de ce vocable.

Paralipomènes signifie littéralement *choses omises*, et est, en quelque sorte, l'opposé de *prolégomènes*, *choses dites avant*. La Bible contient sous ce titre deux livres qui renferment ce que les quatre livres des Rois avaient omis. Nous possédons, en outre, les *Paralipomènes d'Homère*, poëme grec dans lequel un certain Quintus, natif de Smyrne et surnommé *Calaber* parce que son manuscrit fut trouvé en Calabre par le cardinal Bessarion, continue l'Iliade jusqu'à la prise de Troie. Et comme si Homère était destiné à être paralipoménisé sur tous les tons et en divers idiomes, il existe enfin un poëme italien, intitulé *Paralipomeni della Batracomiomachia*, qui place incontestablement son auteur, Giacomo Leopardi, parmi les écrivains les plus originaux de ce siècle.

— Mais, m'allez-vous dire, il y a donc en fait d'erreurs et de préjugés littéraires des choses qui n'ont pas été dites, des paralipomènes, pour parler votre langage?

— Hélas! madame, aussi longtemps que les oies fourniront leurs bouts-d'aile à l'humanité écrivante, la besogne ne manquera pas aux pourfendeurs d'abus. Le tout est de savoir si la voix du bon sens sera jamais entendue. L'histoire, la médecine, la morale, abondent en préventions; les sciences logiques, politiques, physiques et mathématiques même regorgent de sophismes, et le grand sabre de bois de la critique s'est éternellement émoussé sur la cuirasse d'acier du géant Erreur. Il en va de même dans le champ littéraire. Depuis des siècles, par exemple, on fait voler la Gloire *sur* les ailes de la Renommée, on est porté *sur* l'aile des Zéphyrs, entraîné *sur* les ailes du Temps, alors qu'en réalité l'objet translaté doit nécessairement être posé *sous* l'aile. Essayez donc de superposer à la Renommée une Gloire un peu consistante et vous verrez comme la pauvre déesse tirera de court, et jettera là sa trompette, et demandera merci! *Sous* les ailes, au contraire, rien de mieux; les pigeons voyageurs sont là pour nous le dire : Ὑπὸ πτερύγων, ainsi parlaient les Grecs, nos maîtres, que nous commençons à négliger un peu trop, soit dit en passant.

Depuis des siècles, nous employons l'expression figurée et familière, *damer le pion à quelqu'un* pour *l'emporter sur lui avec une supériorité marquée*. Cette locution est-elle exacte et ne signifie-t-elle pas même tout le contraire de ce qu'elle prétend dire? *Damer* c'est « mettre un *pion* sur celui que l'adversaire a poussé jusqu'au dernier rang des cases opposées aux siennes, ce qui augmente considérablement la valeur de ce dernier pion; » il y a donc grand avantage à avoir le *pion damé*, tandis que celui qui *dame le pion* à

Digitized by Google

son partenaire éprouve un véritable échec. Lorsque l'Académie dit : « Il prétendait exceller en ce genre, mais il a trouvé un homme qui lui a *damé le pion*, » elle n'affirme rien qui ne soit à l'avantage de celui qu'elle croit abaisser : si celui qui prétendait exceller a trouvé moyen de se faire *damer le pion*, c'est une preuve incontestable de sa supériorité.

« Ces jeunes chrétiens sont de francs hypocrites, et je ne me laisserai pas *damer le pion* par celui-là » dit à son tour G. Sand. — Et vraiment vous avez grand tort, illustre Georges, laissez-vous au contraire non-seulement damer *le pion* mais *tous les pions*, et vous serez sûr de la victoire.

Depuis des siècles... —

Mais ces sortes d'erreurs littéraires ne sont que petites gens et menu fretin qui ne méritent même pas l'attention des sages, et, certes, si je n'avais à relever que de pareils griefs, je ne me serais pas donné la peine de préparer tout ce papier, de renouveler mon encre et de tailler amoureusement la belle plume neuve que voilà.

Madame, vous avez remarqué, sans doute, que la lecture des poëtes offre ceci d'avantageux qu'elle ne nécessite pas une extrême contention d'esprit. L'œil erre çà et là sur la page rayée de lignes symétriques ; l'oreille croit entendre le duo charmant qui résulte de l'accord fraternel des rimes ; l'âme, prédisposée à la rêverie par les séductions irrésistibles du nombre et du rhythme, se laisse emporter bien loin, par delà le monde réel, sans guère plus se soucier de sa grossière enveloppe. Une façon de phrase inattendue, un mot d'une sonorité particulière, une syllabe plus ou moins accentuée, éveillent en nous des échos que nous croyions désormais endormis ou dont nous ne soupçonnions pas l'existence. Souvent même, et ceci n'est un reproche pour personne. il arrive que l'influence de la forme agit si merveilleusement sur nous que le fond nous devient peu à peu indifférent, en sorte que tel poëme qui a charmé nos sens comme une musique délicieuse n'a pas laissé plus de trace en notre esprit qu'un chant de rossignol ou un trille de cantatrice.

Quant à moi, cette impression m'est bien connue. Car, je chercherais en vain à le dissimuler, j'aime les poëtes ; et, les aimant, je me suis fait une douce habitude de leur commerce, si bien que, grâce à la familiarité dans laquelle je vis avec eux, j'en suis venu à me faire une idée assez exacte de leur idiosyncrasie. J'ai pu les analyser à loisir. Je connais leur faible et leur fort. Je sais sur le bout du doigt leur éternelle candeur, leur foi sincère en tout ce qui n'est pas, leur naïve admiration pour tout ce qui rayonne, leurs illusions d'enfant, leurs élans généreux, leurs sublimes aspirations. Mêmement que, durant mes longues dissections, il m'est arrivé plus d'une fois, en retirant mon scalpel de ces nobles *sujets*, de le trouver tout plein de rayons.

Et c'est précisément à cause de l'affection que je leur porte que je me trouve fort empêché au moment d'aborder dans ces paralipo-

Digitized by Google

mènes la question de leurs préjugés et de leurs erreurs. Ce n'est pas que le *genus irritabile vatum* m'effraye outre mesure. On peut dire leur fait aux gens sans les froisser. Entre l'opinion d'Alceste et celle de Philinte sur le sonnet d'Oronte, il y a place pour un tempérament. Cependant, quelque modérés que soient les termes, il est difficile de se défendre d'un certain trouble au moment où, évoquée par nous, la vérité va parler par notre bouche, et l'on éprouve malgré soi je ne sais quel sentiment de commisération pour ce joli petit papillon bleu de l'illusion, si frêle et si séduisant, qui va peut-être s'évaporer tout à l'heure au souffle de la blanche déesse.

Mais la vérité avant tout, Platon dût-il y perdre.

Est-ce que, d'ailleurs, quelqu'un ou quelque chose pourrait se croire parfait ici bas? Ignore-t-on qu'il n'est pas jusqu'à des anges qui ne se soient plus ou moins égarés? Or, qui sait s'il n'eût pas suffi du cri d'alarme d'un humble passant pour remettre dans le bon chemin ces victimes infortunées d'un moment d'oubli?

Un astrologue un jour se laissa choir
Au fond d'un puits. On lui dit : *Pauvre bête!*
Tandis qu'à peine à tes pieds tu peux voir,
Penses-tu lire au-dessus de ta tête? —

Voilà un reproche qui m'a toujours paru profondément égoïste! Attendre que le malheureux fût tombé pour l'appeler : *pauvre bête!* au lieu de s'y prendre à temps pour lui crier : *prends garde!* est le fait de cœurs insensibles. Eh quoi! un astrologue, un voyant, un vieux mage blanchi dans la contemplation des astres a voué toute sa vie à la science; il va méditant, supputant, computant; un jour vient où il braque sa lunette; déjà son regard a percé l'étendue, sa pensée n'a plus rien de commun avec la terre, un instant encore et il va rejoindre à travers l'espace un de ces mondes perdus dans les champs incommensurables de l'infini. Tout à l'heure — pourquoi doutez-vous, hommes de peu de foi? — il découvrira peut-être une comète à six queues comme celle de 1744. A cette minute suprême, le pied lui manque, il chancelle, perd l'équilibre, se laisse *choir*, comme dit la fable, et pour tout secours, pour tout regret, pour toute oraison funèbre, il reçoit le *pauvre bête* d'un imbécile.

L'homme est, je vous l'avoue, un méchant animal!

Cette sympathie pour les gens qui tombent ou qui se trompent — ce qui forme presque un pléonasme puisqu'il n'y a entre ces deux expressions que la distance du physique au moral — cette sympathie, dis-je, m'a décidé, non sans quelques hésitations, à m'attribuer, *de motu proprio*, le rôle du passant bénévole dont j'ai parlé plus haut, et à adresser, Parnasse restant, à mes amis les poëtes, ce premier avertissement au sujet d'un doute qu'a fait naître en moi la lecture assidue de leurs œuvres, et dont la solution me paraît d'une importance extrême.

Digitized by Google

En effet, il me semble qu'il ne peut être indifférent ni aux poëtes, ni aux savants, ni à la généralité des êtres répandus sur ce globe sublunaire de savoir au juste

QUELLE EST LA COULEUR DE LA LUNE.

Et tel est précisément le problème que je me propose d'examiner.

Une pareille proposition vous fait tomber des nues, madame, et je vois d'ici l'accent circonflexe de vos sourcils s'aiguifier indéfiniment. Est-ce un éclat de rire moqueur, est-ce une moue désobligeante qui va résulter de cet imbroglio d'impressions que je lis sur votre figure? Allons, allons, rendez leur calme limpide à vos grands yeux étonnés et ne vous effarouchez pas de voir imprimée toute vive une idée qui n'a de saugrenu que l'apparence. Attendons la fin, comme disait le bonhomme La Fontaine.

Quelle est la couleur de la lune? Voilà la question nette, précise, claire, brève, simple et loyalement posée que j'adresse aux poëtes et aux penseurs de tout ordre, et que, pour mon compte, je n'ai jusqu'ici trouvée résolue nulle part.

La lune est-elle jaune ou blanche? dorée ou argentée? rose ou rouge? bleue ou violette? blonde ou couleur de lait? noire ou couleur de sang?

Car toutes ces nuances, et bien d'autres encore dont je vous réserve la surprise, lui sont assignées ici-bas par des observateurs de tout rang, de tout âge et de tout sexe, et cela avec une telle confusion, dans un tel *thoou boou*, comme parle le texte hébreu de la Bible, que le triage est impossible, et qu'un bénédictin eût consacré infructueusement sa vie à en dresser l'interminable nomenclature.

Je ne me propose nullement aussi d'entreprendre une semblable tâche. Dans mes recherches antérieures, comme dans cette étude qui n'en est qu'un court résumé, je me suis borné à prendre simplement le dessus du panier; à examiner les opinions les plus répandues en les comparant entre elles; à rejeter ensuite les assertions dont la fausseté est évidente; à restreindre enfin le litige au plus petit nombre d'éléments possible, pour décider en dernier lieu, dans la mesure de mes moyens et de mes forces, quel est, parmi tant et de si audacieux systèmes, celui qui se rapproche le plus de la vraisemblance.

Réduite à ces termes, la question est encore immense comme la lune elle-même; vaste, comme la distance qui nous sépare de cette planète.

Puisse ce premier chapitre de mes paralipomènes jeter un peu de clarté sur le thème le plus obscur que se soit jamais posé l'humanité ratiocinante!

Guill. Jacob 'sGravesande, dans son *Introd. ad philos., metaphysicam et logicam contin.*, imprimé à Leyde en 1736, s'exprime à

Digitized by Google

peu près en ces termes sur le point de savoir si les sensations sont les mêmes dans tous les hommes .

« Deux hommes voient un même corps coloré, et entendent donner le nom de rouge à la couleur de ce corps. Toutes les fois que la même sensation frappera leur âme, chacun d'eux dira que la couleur qu'il voit est rouge ; mais il est impossible de décider si c'est la même sensation qu'ils expriment par le même mot, c'est-à-dire si l'âme de chacun d'eux est frappée de la même manière, lorsqu'ils disent l'un et l'autre qu'ils voient du rouge. »

Assurément, l'idée ne viendra à personne de contester la vérité énoncée par le savant logicien : il est évident que nous ne pouvons, par nos propres impressions, juger exactement de celles des autres. Le temps des avatars est passé, et l'on ne croit plus guère à la métempsycose. Mais il est cependant permis de se demander ce qu'eût répondu 'sGravesande à une question ainsi posée :

Deux hommes voient un même corps coloré et entendent donner vingt noms différents à la couleur de ce corps. Toutes les fois que la même sensation frappera leur âme, quel nom donnera chacun d'eux à la couleur qu'il voit?

La donnée est tout simplement absurde, j'en conviens, et néanmoins elle a sa raison d'être, car elle résulte d'assertions sérieusement faites par des esprits vraiment sérieux. Comment se fier, dites-moi, au témoignage de ses sens, lorsque les contradictions les plus téméraires se font audacieusement jour à propos du même objet, non pas seulement d'un auteur à l'autre, mais d'une page à l'autre d'un même volume? Que résoudre lorsque les affirmations les plus opposées semblent se narguer de strophe en strophe, ou de période en période? Faut-il donc admettre que tous les écrivains qui se sont occupés de la lune étaient affectés de l'étrange infirmité de l'*aveuglement aux couleurs*, comme le célèbre chimiste Dalton, par exemple, qui ne pouvait distinguer qu'à la forme le fruit d'un cerisier de ses feuilles? La conclusion serait par trop décourageante, et, d'ailleurs, même en ce cas, il y aurait identité de jugement. Faut-il, au contraire, croire à une simple erreur, à un pur préjugé produit par la routine, l'irréflexion ou l'autorité? Mais si le *magister dixit* était en cause, l'opinion serait uniforme, encore une fois, et je viens précisément établir un *magistri dixerunt* où les systèmes, à l'imitation des jours, se suivent sans se ressembler nullement.

Tenez, laissons-là les suppositions ; elles ne serviraient qu'à me mettre de mauvaise humeur, et c'est ce que je ne veux pas. Puis, j'ai hâte d'en venir aux faits. Les faits parlent plus haut que les abstractions quintessenciées de la logique.

Quelle est la couleur de la lune?

Interrogeons Théophile Gautier, d'abord. C'est là un des poëtes qui ont rendu le plus d'hommages à la planète qui nous occupe ; il l'a fêtée, choyée, caressée, chantée et célébrée sur tous les tons ;

Digitized by Google

il lui a prodigué les épithètes les plus pharamineuses de son splendide écrin; il lui a prêté des charmes que nul autre avant lui n'avait remarqués, et, quoiqu'il ne l'ait point comparée à un point sur un *i*, il me semble avoir ici, plus que tout autre, droit à la préséance.

J'ouvre la *Comédie de la Mort*, édit. in-32, Bruxelles, Laurent, 1838, — et j'y lis :

P. 15. Au moins si l'on pouvait, quand *la lune blafarde*,
Ouvrant *ses yeux sereins aux cils d'argent*, regarde
Et jette *un reflet bleu*...

P. 54. Étoiles, qui d'en haut voyez valser les mondes,
Faites pleuvoir sur moi, de vos paupières blondes,
Vos pleurs de diamant,
Lune, lis de la nuit, fleur du divin parterre,
Verse-moi tes rayons, ô *blanche* solitaire,
Du fond du firmament!

P. 59. Ahmed devint *blême* comme la *lune*.

P. 109. O nuit! aimable nuit! sœur de *Luna* la *blonde!*

D'où il résulte que, pour Théophile Gautier, *la lune blafarde, dont les yeux sereins ont des cils d'argent, jette un reflet bleu; et, bien qu'elle soit blême, elle est blanche comme un lis, — ce qui ne l'empêche pas d'être blonde!*

Cruelle perplexité!

Peut-être allez-vous croire que les exigences du mètre ou de la rime entrent pour quelque chose dans ces contradictions. Il n'en est rien. Le poëte de la *Comédie de la Mort* est un de ces vaillants dompteurs de mots, un de ces souverains pétrisseurs de phrases auxquels nulle difficulté ne fait obstacle. Sa prose, d'ailleurs, présente les mêmes audaces :

« ..... La *lune*, absente ou tellement mince encore que le dos de sa faucille d'*argent* se distinguait à peine, laissait rayonner dans toute sa magnificence cette nuit or et bleu que ses *teintes d'argent* eussent rendue *blafarde*. » (*Constantinople.*)

« ..... Cependant, il est juste de dire que la nuit, vaguement éclairées (les maisons) par le reflet des fanaux et le scintillement des étoiles, ou la *lueur violette* de la *lune* qui glace leurs façades badigeonnées, elles prennent, à cause de leur masse même, un aspect assez imposant. » (*Ibid.*)

« ..... Les lumières des cafés et des maisons se mêlent dans l'eau à la *traînée d'argent* de la *lune* et aux reflets des étoiles. » (*Ibid.*)

Ici, je le confesse, la variété est moins grande, et c'est décidément l'argent qui l'emporte. Faucille d'argent, teintes d'argent, traînée d'argent... Pourquoi faut-il qu'à cette nuance métallique vienne s'ajouter une malencontreuse *lueur violette* qui nous rejette tout à coup dans les sombres profondeurs du doute?

Mystères impénétrables!

Digitized by Google

Passons et adressons-nous à ce charmant esprit dont le sans-façon littéraire et le débraillé poétique cachaient une originalité si fine que, malgré toutes ses négligences, il a trouvé grâce devant les lecteurs, devant la critique et même devant la prude Académie, qui lui a permis d'unir les palmes vertes aux brins de folle avoine de sa juvénile couronne. Je veux parler d'Alfred de Musset, de celui qui a dit :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Voyons donc quelles lumières pourra nous apporter un poëte « qui boit dans son verre, » chose rare, et qui s'en vante, chose moins rare, même quand le verre est grand.

Personne n'a oublié le début de la fameuse *Ballade à la lune* :

C'était dans la nuit brune,
Sur le clocher *jauni*,
La *lune*
Comme un point sur un i.

Mais peu de lecteurs se souviennent sans doute des quatrains suivants qui, à notre point de vue, ne manquent pas d'une certaine valeur :

Es-tu l'œil du ciel borgne ?
Quel chérubin cafard
Nous lorgne
Sous ton *masque blafard* ?

Est-ce un ver qui te ronge
Quand ton *disque noirci*
S'allonge
En croissant rétréci ?

Car tu vins, *pâle et morne*,
Coller sur mes carreaux
Ta corne
A travers les barreaux.

Notez qu'il ne s'agit ici que de la lune actuelle, de la lune d'à présent, de la lune du XIXe siècle, alors que, dans la nuit brune, elle apparaît comme un point sur un *i*, sur le clocher jauni. Ce n'est, il faut en convenir, qu'une pauvre diablesse de lune, dont le masque *blafard*, le disque *noirci* et l'aspect *pâle et morne* ne peuvent guère inspirer que des sentiments de pitié.

Mais la lune d'autrefois, (ce serait bien le cas de se demander ce que deviennent les vieilles lunes !) c'était tout autre chose. Vous allez voir :

Va, lune moribonde,
Le beau corps de Phœbé
La *blonde*
Dans la mer est tombé.

. . . . . .

Digitized by Google

Rends-nous la chasseresse
Blanche, au sein virginal,
Qui presse
Quelque cerf matinal!

. . . . . .

Comme un ours à la chaîne,
Toujours sous tes *yeux bleus*,
Se traîne
L'Océan monstrueux.

Hélas! que j'en ai vu mourir de vieilles lunes!
C'est le destin...

Celle-ci était tricolore; elle était blonde, elle était blanche, elle était bleue. C'était la lune du bon vieux temps, la lune de nos pères, railleurs et goguenards. On lui donnait le doux nom de Phœbé, dans le ciel; celui de Diane, dans les bois... Amère déception! la sombre Hécate seule est restée!

Il y a cependant dans tout cela un point — outre celui de l'*i* — qui me paraît obscur; à savoir, si le clocher était *jauni* par la lune ou simplement par la lente et successive action du temps. Il est vraiment regrettable que le poëte ne se soit point expliqué là-dessus, car, dans le doute, la critique, forcée de s'abstenir, refuse peut-être à la lune d'Alfred de Musset l'une de ses nuances favorites.

Passons encore, et abordons sans plus de cérémonie un autre immortel, Alfred de Vigny. Celui-là est moins subtil. Comme Théophile Gautier, il incline souvent vers les teintes *argentées*, mais le *lait* comparatif lui appartient en propre :

Une aurore imprévue à minuit semble naître
Quand la *lune* apparaît, quand ses *gerbes d'argent*
Font pâlir les lueurs du feu rose et changeant,
Car sa flamme est auprès de celle de la terre
Ce qu'est l'amour céleste à l'amour adultère.
Comme un *fleuve de lait* lentement répandu,
Inondant le tapis dans la chambre étendu,
L'astre mystérieux présente à l'œil des piéges.
(Dolorida.)

Passons toujours, et citons sans compter. La matière abonde.

Voici venir Jules de Rességuier, l'auteur des *Prismes poétiques*. Sa lune, à lui, ne ressemble à rien moins qu'à l'oiseau de Léda :

Quand je n'aimerai plus à voir, pendant matines,
Le soleil enflammer l'or des vitres sixtines,
Et la *lune*, à travers les branches du bouleau,
Comme un *cygne* endormi, briller au fond de l'eau...
(La Soirée.)

Alphonse Esquiros, dans les *Chants d'un prisonnier*, frappe, d'un seul coup de balancier, ce vers tout métallique :

Le soleil, louis d'or; la lune, écu d'*argent*.

Digitized by Google

Sainte-Beuve nous ramène au *blafard :*

. . . . . la *lune* avec lui qui regarde
Éclairera ce corps d'une lueur *blafarde.* *(Joseph Delorme.)*

Il est vrai que l'*argent* ne tarde pas à reparaître :

La confidence éclose à ta lueur si douce,
O nuit, loin des jaloux, fuit l'œil ardent du jour.
Oh! que *ton astre* seul, sur le tapis de mousse,
Argente à nos fronts nus les rougeurs de l'amour! *(Id.)*

Chez La Fontaine, ce naïf rimeur auquel le vers était si naturel que, sans le savoir, il a donné pour titre à son œuvre immortelle un bel et bon hexamètre :

— Fables mises en vers par Jean de La Fontaine,

l'*argent* l'emporte encore. Voici comme il s'exprime dans *le Loup et le Renard :*

Le temps, qui toujours marche, avait pendant deux nuits
Échancré, selon l'ordinaire,
De *l'astre au front d'argent* la face circulaire.

Théodore de Banville est du même sentiment :

Lorsque dans la nuit brune
Un frais rayon de *lune*
Argente les berceaux
Et les ruisseaux...

(Odelettes.)

Gérard de Nerval trouve qu'un peu d'azur ne gâte rien à l'affaire :

« ..... Un sceptique du XVIIIe siècle, *argenté* par les doux rayons *bleus* d'un clair de lune allemand. »

(*Revue des Deux-Mondes*, 15 juillet 1848.)

Léon Gozlan n'admet que l'*argent* :

« ..... Ainsi, parce que j'aime, je crois que Dieu a pris soin de verdir les champs et de dorer le soleil, de faire murmurer l'eau sur les pierres et bruire les arbres au choc du vent, *d'argenter la lune* et de faire voler l'oiseau. » *(Les Nuits du Père-Lachaise.)*

Georges Sand est à peu près de la même école :

« ..... J'ai vu ici (à Venise) des nuits étoilées au point que le *blanc argenté* des astres occupait plus de place que le bleu de l'air dans la voûte du firmament. C'était un semis de diamants qui éclairait presque aussi bien que la lune à Paris. Ce n'est pas que je veuille dire du mal

Digitized by Google

de notre *lune;* c'est une *beauté pâle* dont la mélancolie parle peut-être plus à l'intelligence que celle-ci. » (*Lettres d'un voyageur.*)

« ..... L'autre rive recevait le reflet de la *pleine lune*, large et *blanche* alors comme un bouclier *d'argent.* (*Ibid.*)

Notons, en passant, que le « bouclier d'argent » appartient également à Edgar Quinet :

« ..... Si tu as peur de la mêlée des mécréants, abrite-toi dans les châteaux d'Espagne qui se dressent de terre, dès que la *lune* les évoque en frappant son *bouclier d'argent.* » (*Vacances en Espagne.*)

Voilà bien de l'argent, n'est-ce pas, pour tant de poëtes? Et, malgré le soin que je prends à citer les premiers venus à tout hasard et à ne mettre aucun ordre dans le choix de mes preuves, il semble qu'une idée dominante cherche à se faire jour. Cela commence à devenir monotone. Abordons de plus chauds coloristes :

Une même beauté n'est pas toujours aux fleurs
Printanières, et la lune *rouge* ne brille pas d'un seul
Aspect...

HORAT. *Lib.* II. *Od.* XI.

L'une invoque Hécate
L'autre Tisiphon : tu verrais les serpents et
Les chiens infernaux courir çà et là et la lune *rouge*
Se cacher derrière les grands tombeaux...

ID. *Sat.* VIII, *lib.* I.

Mais si elle (la lune) répand sur sa face une *rougeur virginale,*
Il y aura du vent; le vent fait toujours *rougir* la *dorée* Phœbé.

VIRGIL. *Georg. lib.* I.

. . . . . La lune *dorée* fuit du ciel.

OVID. *Metamm.* X.

Cedat umbra soli! Ingres a fait place à Delacroix. Nous voilà bien loin des grisailles de tout à l'heure!

Et n'allez pas croire que les seuls anciens aient attribué à la lune ces teintes chaudes et vigoureuses. Shakespeare, dans un de ses sonnets si admirables et si peu connus, s'écrie :

« Oh! que du moins, vrai en amour, je n'écrive que la vérité : et crois-moi alors, ma bien-aimée est aussi charmante que peut l'être une créature née d'une mère, bien que moins brillante que les *chandelles d'or* (*gold candles*) (1) fixées dans le ciel éthéré. »

Et ailleurs :

« *Lune,* je te remercie de ton éclatante lumière, car aux rayons *d'or* de ta clarté brillante, j'espère jouir de la vue de la fidèle Thisbé.

(*Songe d'une nuit d'été,* Act. V, sc. 1.)

(1) N'est-ce pas Dubartas qui a dit de même, en parlant du soleil :

Souverain roi des célestes chandelles....?

Digitized by Google

Il est vrai qu'on trouve au premier acte du même ouvrage :

« ..... La *lune* pareille à un arc d'*argent* tendu dans les cieux. »

Et un peu plus bas :

« ..... Demain soir, quand *Phœbé* contemplera sa face *argentée* dans le miroir de l'onde.... »

Mais, pour cet ardent génie, ce ne sont là que de rares exceptions. Walter Scott lui-même, l'observateur par excellence, incline aussi parfois vers l'argent :

« ..... Et la mer avec toutes ses belles vagues qui viennent battre le pied des rochers à la lueur *argentée* de la lune.
(*La Prison du comté d'Édimbourg.*)

Et il n'est pas jusqu'à Victor Hugo, le peintre à la palette flamboyante, qui n'ait quitté une fois pour le *blanc* son *or* et son *jaune* habituels :

« ..... Une large *lune blanche* entourée d'un immense halo éclairait lugubrement les bruyères. » (*Le Rhin*, lettre XXIe.)

Il est vrai qu'il ne parle ici que d'une lune fantastique. Aussi, partout ailleurs, ce grand poëte s'accorde avec Virgile, Ovide et Shakespeare :

Et, la nuit, sous l'azur d'un beau ciel constellé,
L'arbre sur ses rameaux, comme à travers ses branches,
Leur montre *l'astre d'or*.
(*Voix intérieures.*)

La *lune* à l'horizon montait . . . . . .
Lui montrant *l'astre d'or* sur la terre obscurcie,
Je lui dis. . . . . .
(*Contemplations. Relligio.*)

Malgré de nombreuses excentricités, l'*aurea luna* l'emporte encore chez les Allemands. Chez H. Heine, par exemple :

Sur la montagne est assise la cabane
Où demeure le vieux mineur,
Au-dessus murmure le vert sapin
Et brille la *lune dorée*.

Le sapin avec ses doigts verts
Frappe aux vitraux de la petite fenêtre,
Et la lune, aimable curieuse,
Verse sa *jaune* lumière dans la chambrette.
(*Les Montagnes du Hartz.*)

« ..... L'autre jeune homme avait aussi étendu sentimentalement ses bras vers l'armoire aux habits ; des larmes ruisselaient de ses yeux, et d'une voix mélancolique il apostropha ainsi une *culotte de peau jaune*

Digitized by Google

qu'il prit pour la *lune* : — Tu es belle, fille du ciel! Bienfaisant est l'aspect de ton visage calme, etc. » (*Ibid.*)

« ..... Son sein délabré était *jauni* par la *lune*, qui perçait en ce moment les vitres de la fenêtre, ce qui le faisait ressembler à deux *citrons* desséchés. (Reisebilder. *Schnabelewopski* XI.)

Mais, hélas! le même H. Heine n'hésite pas à écrire dans le *Tambour Legrand* :

« ..... Comme la *lune*, lorsqu'elle se montre *rose* et *argentée* au milieu des nuages sombres. »

Ferdinand Freiligrath va plus loin : il compare la lune à.... — Oserai-je le dire? — Pourquoi pas? Aussi bien, c'est la dernière citation que je veux faire. Il compare la lune à un *nègre*, et l'éclipse dont il s'agit n'est nullement une circonstance atténuante :

« .... Ainsi que, dans une éclipse, la *lune* assombrie sort de son blanc portique de nuages, ainsi le roi *nègre*, armé pour le combat, sort de sa tente d'une éclatante blancheur. »

(Poésies de Ferd. Freiligrath. — *Le Roi nègre.*)

Entendus qu'eurent été les témoins, le président résuma les débats comme s'ensuit :

Lune blafarde,
Lune dont les yeux sereins ont des cils d'argent,
Lune qui jettes un reflet bleu,
Lune, lis de la nuit,
Lune, blanche solitaire,
Lune blême,
Lune blonde,
Lune à la faucille d'argent,
Lune à la lueur violette,
Lune pareille à un point sur un *i*,
Lune, œil du ciel borgne,
Lune au masque blafard,
Lune au disque noirci,
Lune pâle,
Lune morne,
Lune aux yeux bleus,
Lune aux gerbes d'argent,
Lune comparable à un fleuve de lait,
Lune semblable à un cygne endormi,
Lune, écu d'argent,
Lune à la lueur blafarde,
Lune propre à argenter sur les fronts nus les rougeurs de l'amour,
Lune au front d'argent,
Lune dont le frais rayon argente les berceaux — et les ruisseaux,
Lune aux doux rayons bleus qui argentent les sceptiques du XVIIIe siècle,
Lune argentée par Dieu,
Lune, beauté pâle,

Digitized by Google

Lune large et blanche,
Lune au bouclier d'argent,
Lune rouge,
Lune à la rougeur virginale,
Lune dorée,
Lune aux rayons d'or,
Lune pareille à un arc d'argent,
Lune à la face argentée,
Lune à la lueur argentée,
Large lune blanche,
Lune, astre d'or,
Lune à la jaune lumière,
Lune jaune comme une culotte de peau,
Lune qui, jaunissant un sein délabré, le fait ressembler à deux citrons desséchés,
Lune rose,
Lune argentée,
Lune nègre,
Miserere nobis !

— Mais de toutes ces façons-là, laquelle est la meilleure? demanda le bourgeois-gentilhomme à son maître de philosophie.

— Mon cher monsieur Jourdain, faites-moi grâce de la réponse, s'il vous plaît. Voici que vous savez tourner galamment la phrase : *Belle Marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour*, cela doit vous suffire.

Et M. Jourdain, désolé de ne pouvoir redire immédiatement à Nicole quelle est la couleur réelle de la lune, s'en alla endosser son habit de cour aux fleurs mises en bas, comme les portent les personnes de qualité.

Vous pensez bien, madame, que je n'ai introduit ici M. Jourdain que pour la forme, et que le questionneur ignorant n'est autre que moi-même. La réponse du maître de philosophie est également une fiction toute pure, et je dois à la sainte vérité de dire que les philosophes auxquels j'exposai mon doute au sujet des mystères dont je viens de vous faire part, se bornèrent tous à exécuter un certain mouvement des muscles dorsaux, très-expressif, il est vrai, mais peu honnête, dans lequel la clavicule et l'omoplate accomplissaient visiblement une évolution ascensionnelle vers les vertèbres cervicales. Mais hausser les épaules n'est pas résoudre une question, et, comme vous l'allez voir, je ne me tins pas pour battu. Je me dis que de même qu'il y a fagots et fagots, il y a savants et savants; que le parti le plus sage était de les consulter tous, de prendre dans chaque système ce qu'il offre de plus conforme à la raison pour m'en former un particulier, de procéder, en un mot, selon les principes de l'éclectisme, doctrine honnête et modérée qui ne peut mener loin, sans doute, mais avec laquelle on ne court aucun risque de s'égarer.

Digitized by Google

Et pour commencer, je me glissai subrepticement dans l'officine d'un des rares alchimistes que voit fleurir notre siècle. Rares, cela se conçoit, la semence d'or et la poudre de projection étant bien inférieures aux autres moyens de faire fortune que nous voyons employer de nos jours. Le bonhomme était incliné sur un fourneau où bouillaient, au feu de sable, et dans une fiole de verre, divers métaux en fusion. Son attention était tellement absorbée par l'importante opération dont il ne voulait pas perdre un détail, qu'il ne s'aperçut nullement de ma présence. Un gros livre manuscrit était ouvert près de lui. J'y pus lire, entre autres secrets curieux, la recette de la poudre de perlimpinpin. C'est une découverte admirable, et, vraisemblablement, on lui doit la plupart des prodiges que nous voyons figurer à la quatrième page des journaux : l'art de faire repousser les cheveux aux têtes chauves, par exemple; la résolution définitive de la quadrature du cercle; l'extraction, sans douleur, des racines carrées et autres, aux mâchoires les plus récalcitrantes; le moyen sûr d'élever convenablement les lapins et de s'en faire 1,999 livres de rente, etc., etc. Comme il est toujours blâmable de tenir la lumière sous le boisseau, je crois devoir rapporter ici les termes mêmes de cette merveilleuse recette :

« *La poudre de perlimpinpin se fait avec un chat écorché, un crapaud, un lézard et un aspic, qu'on met sous de bonne braise jusqu'à ce que le tout soit pulvérisé.* »

Rien de plus simple, vous le voyez; et jamais formule aussi nette et aussi précise ne tomba des lèvres ou de la plume d'un philosophe hermétique.

Je continuai à lire et je vis, quelques lignes plus bas :

« *La pierre philosophale est la fille du grand secret, le soleil est son père, la lune est sa mère, le vent l'a portée dans son ventre...* »

J'en étais là de ma lecture, lorsque l'alchimiste fit un mouvement, laissa échapper une de ces exclamations énergiques qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire, et murmura, en observant attentivement l'écume blanchâtre de son ardente liqueur :

— La *lune* est parfaite quant à la qualité *lunaire*, mais imparfaite selon l'intention de la nature...

— Par saint Jean! monsieur l'alchimiste, m'écriai-je, que signifient ces paroles? Moi aussi, en ce moment, je m'occupe de la lune, et vos lumières peuvent m'être d'un grand secours.

— Mon fils, me répondit le vieux savant, je ne devrais peut-être pas vous révéler les secrets du langage hermétique, à vous qui n'êtes qu'un profane, mais vous m'interpellez au nom du grand Évangéliste, de ce sage philosophe qui fut des nôtres, comme le prouvent péremptoirement ces vers d'une hymne que l'Eglise chantait autrefois en son honneur :

Inexhaustum fert thesaurum
Qui de virgis facit aurum,
Gemmas de lapidibus...

Digitized by Google

et, par saint Jean, je ne puis rien vous refuser. *Lune* donc, et *qualité lunaire* signifient *argent* et *qualité de l'argent*. Quant à *l'intention de la nature*, c'est *sa tendance à la production de l'or, métal plus parfait*. Conséquemment, les paroles que vous venez d'entendre équivalent à : *L'argent est parfait dans son espèce, mais la nature tend à produire quelque chose de plus parfait, l'or*.

— De sorte, vénérable docteur, que, selon vous, la lune est de couleur d'argent?

— Cela ne peut faire aucun doute, mon cher ami; et la preuve, c'est que nous donnons au mercure, qui présente à peu près la même nuance, le nom de *lune vive* ou *lune des philosophes*; et au chlorure d'argent fondu, celui de *lune cornée*.

Ma foi, vivent les alchimistes! pensai-je en descendant quatre à quatre l'escalier de mon savant. Au moins ces gens-là ont des opinions arrêtées et sont affirmatifs autant qu'il le faut. Ils n'y vont pas par quatre chemins. On sait à quoi s'en tenir avec eux.

Et je me dirigeai aussitôt vers la demeure d'un de nos naturalistes les plus distingués, jeune homme plein d'espérances, de celle surtout d'entrer quelque jour à l'Académie où, à l'en croire, son absence se fait à tout moment sentir. Je le trouvai plongé dans la contemplation d'un magnifique herbier venu d'Asie. Il poussait des cris d'admiration à la vue de chacun de ces végétaux si différents des nôtres pour la plupart, et qui entrent cependant comme chez eux dans les ingénieuses classifications établies par Linné et de Jussieu.

— Approchez, me dit-il, et bénissez l'étoile qui vous amène ici aujourd'hui. Vous allez jouir d'un spectacle sans pareil. Voici d'abord la *Musa paradisiaca* de Linné. *Musa*, du nom d'un ancien médecin, et *paradisiaca*, de ce qu'on croit généralement que c'est de ses feuilles, longues, comme vous le voyez, de huit à neuf pieds, et larges d'un et demi environ, qu'Adam et Eve se couvrirent dans le paradis terrestre, lorsqu'après leur péché ils eurent acquis la science du bien et du mal. La Genèse dit, en effet, ch. III, v. 7 : Consuerunt folia *ficus* et fecerunt sibi perizomata, *ils cousirent ensemble des feuilles de figuier et s'en firent des caleçons*. De là vient que la *Musa paradisiaca* est appelée *Figuier d'Adam* et même *Culotte du père Adam*, expressions triviales auxquelles nous avons substitué celle de *Figue-Banane* ou *Bananier à fruits longs*. Les fleurs sont visiblement sessiles; elles forment un épi que nous nommons *régime*, épi courbé, pendant, et naissant du milieu des feuilles. Les fleurs inférieures...

Comme la description menaçait de se prolonger indéfiniment et que mon naturaliste, une fois parti, ne s'arrêtait guère en chemin, à moins de force majeure, je résolus de couper court à sa dissertation sur la culotte du père Adam et d'en venir adroitement à mes fins, ce qui m'était d'autant plus facile que je n'avais pas à quitter le terrain de la botanique.

Digitized by Google

— Aimable savant, lui dis-je avec mon sourire le plus avenant, vous parlez comme un livre et mieux qu'une académie, aussi est-ce plein de confiance en votre savoir que je me permets de vous interrompre pour vous demander d'où vient le nom de la plante appelée *lune d'eau*.

— La lune d'eau, continua-t-il sur le même ton, sans presque s'apercevoir du changement de direction donné à sa pensée, la lune d'eau est ainsi nommée de ce que ses feuilles, nageant sur *l'eau*, sont *orbiculaires;* et aussi de la couleur *blanche* de ses fleurs, car la Lune d'eau et le Nénuphar blanc sont pour nous une seule et même plante. Quant à la Musa paradisiaca...

— Mais n'en est-il pas une autre encore qui porte le nom de *lunaire*? ajoutai-je timidement.

— En effet; mais tandis que la Lune d'eau appartient à la famille des hydrocharidées, la Lunaire, elle, doit être classée parmi les crucifères. On l'a appelée *lunaire* de ce que, après la chute de ses valves, lors de la complète maturité du fruit, sa cloison persiste et présente *un disque blanc et argenté* que l'on ne saurait mieux comparer qu'à la *lune* pour la forme et la couleur. Il n'en est point de même de la Musa paradisiaca...

— Mille grâces, cher docteur, de vos précieux renseignements. Au revoir. Ne vous dérangez donc pas, je vous prie.

Et de deux! m'écriai-je dès que j'eus gagné la rue. Est-ce que, décidément, la lune est blanche, et dois-je en croire les puits de science que je viens de visiter? — Chemin faisant et

> L'âme bizarrement de vapeurs occupée
> Comme un poète qui prend les vers à la pipée :
> En ces songes profonds où flottait mon esprit,

je vis venir à moi un des lauréats de la dernière exposition agricole. Je le reconnus aussitôt pour l'homme aux colossales pommes de terre, aux choux-fleurs gigantesques, aux carottes pyramidales, aux betteraves monstrueuses et aux navets formidables qui ont excité si vivement l'admiration du public. Naturellement, je pensai que l'opinion d'un jardinier en valait bien une autre. Les jardiniers, en effet, sont plus près de la nature que les botanistes; ils tiennent plus de compte des qualités du terrain, des variations de l'atmosphère; le cercle de leurs observations est moins restreint, les principes qu'ils suivent sont d'une application plus immédiate et ils ne se laissent guère troubler par les abstractions de la science; je pouvais donc espérer de ce côté quelques renseignements décisifs, aussi n'hésitai-je pas à m'adresser à celui qui venait à moi si à propos. Hélas! j'avais compté sans mon hôte! J'ignorais qu'en fait de lunes, les jardiniers ne se préoccupent guère, même aujourd'hui, que de la lune *rousse*, et je trouvai le mien si effrayé des fâcheuses influences de l'astre dont je venais de prononcer le nom — on était

Digitized by Google

alors au commencement d'avril — que j'en vins à partager ses lugubres appréhensions, et que je le quittai en complétant ainsi ma triste litanie :

— Lune rousse, lune d'avril, *miserere nobis!*

En désespoir de cause, j'aurais pu me rabattre sur une autre classe de jardiniers : celle pour laquelle a été écrit le chef-d'œuvre didactique intitulé : *Le Grand double Jardin de l'Honnête Amour*, que j'ai vu souvent briller au premier rang des étalages de nos bouquinistes. Un instant de réflexion me suffit pour me convaincre que c'eût été m'exposer à une nouvelle déconvenue, les jardiniers de Cythère étant de ceux qui n'ont d'autre souci que la *lune de miel*. Et comme je n'avais nullement l'intention d'étudier la lune sous le rapport de sa *saveur*, je renonçai à ce moyen qui m'eût détourné du but, et sans aucun profit.

C'est alors que, sans plus de succès, je le dis tout d'abord, je m'adressai aux voyageurs. Un grand nombre de touristes — sans parler d'Alexandre Dumas — se sont occupés de la lune. Lucien de Samosate raconte fort au long une excursion qu'il fit dans ce satellite, mais comment se fier à ses dires, lorsqu'il prévient lui-même le lecteur en ces termes :

« ..... Je vais donc raconter des faits que je n'ai pas vus, des aventures qui ne me sont pas arrivées et que je ne tiens de personne; j'y ajoute des choses qui n'existent nullement, et qui ne peuvent pas être : il faut donc que les lecteurs n'en croient absolument rien. »

Xénophanes de Colophon ne m'inspira guère plus de confiance, malgré l'autorité de Cicéron : « *Habitari ait Xenophanes in luna.* Xénophanes dit que la lune est habitée, s'écrie celui-ci, *Acad. Prior, lib. II, cap.* 39; cela paraît prodigieux, mais cependant je ne puis pas plus affirmer qu'il n'en est rien que lui ne peut jurer que cela est. »

De son côté, Cyrano de Bergerac m'offrit sa curieuse, spirituelle et intéressante *Histoire comique des États et des Empires de la lune;* mais, quelque nombreux que soient les détails dans lesquels il est entré, ce fervent disciple de Descartes paraît s'être peu soucié la couleur du globe qu'il décrit si bien.

L'Arioste, sur les récits duquel je comptais particulièrement, ne me fut pas d'un plus grand secours. Je ne pus tirer de ce roi, de cet empereur de l'humour, qu'un seul renseignement nouveau, encore n'est-il que d'une importance très-secondaire. Voici comme il s'exprime, *Orl. fur., cant. XXIX, Vott. LXX, v.* 1-4 :

Tutta la sfera varcano del foco,
Ed indi vanno *al regno della luna.*
Veggon per la più parte esser quel loco,
Come un *acciar* che non ha macchia alcuna.

Digitized by Google

c'est-à-dire littéralement :

> Ils traversent toute la sphère du feu,
> Et vont de là *au royaume de la lune.*
> Ils voient pour la plus grande partie être ce lieu,
> Comme un *acier* qui n'a aucune tache.

L'*acier* est-il ici pour sa nuance ou pour le poli qu'on est porté à lui prêter? Je ne sais; mais, dans tous les cas, je n'ajouterais foi à la relation du voyage d'Astolphe, conduit par saint Jean, que sous bénéfice d'inventaire : *Dove diavolo,* disait le cardinal d'Este à l'Arioste qui lui avait dédié son immortel poëme, *dove diavolo, messer Lodovico, avete pigliato tante coglionerie?*

Un seul voyageur, cité par le savant docteur Henricus Heineus dans la préface de ses *Dieux en exil,* m'a fourni un fait curieux que je tiens à consigner ici, quoiqu'il ne se rattache qu'indirectement à l'objet de mes recherches. Je veux parler de ce ministre danois qui, dans le récit d'un voyage fait au nord du Groënland, raconte que, ayant interrogé un vieillard sur les croyances actuelles du peuple groënlandais, celui-ci lui répondit : Autrefois, on croyait encore à la lune, mais aujourd'hui l'on n'y croit plus.

Déterminé à poursuivre le cours de mes investigations, malgré tant d'illusions perdues et d'espérances détruites, je me tournai vers les mythologues. La fable a ceci d'attrayant qu'elle cache souvent la vérité sous ses voiles et que, pour les bons entendeurs, il jaillit quelquefois des demi-mots de ses mythes des traits de lumière qui éclairent soudain des points de science ou d'histoire restés inexpliqués jusqu'alors. Je relus donc tout ce que je possède de bouquins sur cette matière, et, çà et là, je retrouvai une foule de notions relatives à la lune qui m'intéressèrent au plus haut point. Je rappris, par exemple, l'histoire d'Endymion, qui me parut tout à fait merveilleuse. — Endymion était un beau jeune homme, fils d'Ethlius et de la nymphe Calyce. Jupiter, qui n'était rien moins que son grand'père, par Ethlius, lui avait accordé une jeunesse perpétuelle. Malheureusement, Endymion n'ayant pu se défendre d'une vive passion pour Junon, Jupiter, irrité de l'offense faite à son honneur (l'offense, à ce qu'il paraît, avait été perpétrée), chassa honteusement du ciel son trop séduisant petit-fils et le condamna à un sommeil sans fin. La lune conçut pour le beau dormeur un amour si fort qu'elle le transporta dans une grotte du mont Latmus, en Carie, où elle lui rendit souvent visite.

Elle en eut cinquante filles.

Cinquante filles! malgré le don de sommeil perpétuel!

Par une négligence inexplicable, les mythologues omettent de nous apprendre si ces cinquante filles furent heureuses et eurent à leur tour beaucoup d'enfants; c'est bien regrettable!

Cicéron, il est vrai, révoque le fait en doute dans ses Tusculanes

Digitized by Google

(*Vid. Tusc. Disput., lib.* 1, *cap.* 38); mais, d'un autre côté, Pline affirme de la manière la plus absolue (*Vid. Plin. Secund. Nat. Hist. II*, 32) que sous le consulat de Cn. Domitius et de C. Fanius, trois lunes apparurent à la fois dans le ciel, ce qui pourrait faire croire que, ce jour-là, deux des filles d'Endymion firent leur entrée dans le monde sous la conduite un peu.... suspecte de leur mère.

Peut-être aussi est-ce sur cette nombreuse progéniture que compte Fourier, lorsque, dans les magnifiques promesses qu'il fait à la société reconstruite d'après sa formule, il s'écrie :

« Six lunes, jeunes et luisantes, remplaceront ce cadavre blafard (toujours blafard!), qui nous jette aujourd'hui quelques rayons décolorés. »

Certes, il peut sembler étrange de voir les réformateurs pousser jusqu'à la lune leurs projets de réorganisation. Aussi je dois dire que Fourier est le seul qui se soit élevé à cette hauteur, et le merveilleux de ses rêves explique jusqu'à un certain point comment j'en suis venu à citer le grand socialiste, à propos de mythologie.

Vous concevez, madame, que je n'eus garde d'oublier les moralistes et que je consultai minutieusement leurs œuvres, pour en extraire tout ce qu'elles pouvaient renfermer de relatif à l'objet de mes recherches. Bien que j'aie trouvé cette classe de penseurs peu préoccupés, en général, de la couleur de la lune, je suis loin de regretter le temps que je leur consacrai. J'ai même retenu d'eux quelques sentences que je prendrai la liberté grande de transcrire ici, en manière de hors d'œuvre, de même que sur certaines tables on déguise la maigreur du potage au moyen d'anchois, de melon ou de radis.

*

L'amour ressemble à la lune : quand il ne croît pas, il diminue.

*

La race humaine est perpétuelle comme la lune, mais elle nous présente tantôt une face, tantôt une autre, parce que nous ne sommes pas toujours bien placés pour la voir dans son plein.

*

Un écrivain, bon raisonneur, mais sans éloquence, ressemble à la lune : il éclaire sans échauffer.

*

La fortune a cela de commun avec la lune qu'elle s'éclipse en un moment quand elle est dans son plein.

*

Il en est d'un homme vertueux à l'égard de sa patrie comme de la lune par rapport à la nuit : il la tire de l'obscurité et lui donne un lustre dont elle serait privée sans lui.

*

Le mauvais exemple est donné aux mâles et aux femelles d'ici-bas par

Digitized by Google

le mâle et la femelle de là-haut, le soleil et la lune, qui font un détestable ménage et ne sont jamais ensemble.

Il n'est pas jusqu'aux conteurs que je n'aie impitoyablement persécutés d'interrogations à brûle-pourpoint. Mais, à part ce conte de fées où il est parlé d'une princesse qui portait une robe *couleur de lune* (le Perrault en question se garde bien de nous révéler le nom du teinturier), je n'ai rien découvert qui pût servir aux besoins de ma cause, ni même qui méritât l'honneur d'une mention.

Une anecdote pourtant :

— Un homme rêvait qu'il mangeait la lune. Ce rêve le frappe, il se lève à moitié endormi, il court à sa fenêtre; regardant au ciel, il ne voit plus que la moitié de cet astre... il s'écrie :

« Mon Dieu ! vous avez bien fait de me réveiller; car avec l'appétit que j'avais, la pauvre lune, je l'aurais mangée tout entière ! »

Il y a bien encore l'histoire d'un nommé Soleil dont l'oncle était notaire et avait deux études. Soleil était *clerc de l'une*... — Mais ce récit m'exposerait à des digressions inutiles, peut-être même à d'irrévérencieux calembours, et véritablement ce serait compromettre en pure perte la gravité qui sied à ce discours.

J'en vins à ce point, madame, que je résolus de consulter la voix du peuple. *Vox populi, vox Dei.* La voix du peuple me jeta à la tête des locutions empruntées à la sagesse des nations; elle me cria que j'*avais des lunes*, que j'*aboyais à la lune*, que je voulais *prendre la lune avec les dents*, et, si elle ne m'accusa pas de chercher à *faire un trou dans la lune*, la voix du peuple, c'est qu'un heureux destin voulut que je ne la prisse pas *dans sa mauvaise lune.*

Après tout, pensai-je, comment se ferait-il que l'on s'entendît sur la couleur de la lune, lorsqu'on n'est pas même définitivement fixé sur sa forme? Lucrèce, *De Natur. rer. v.* 711-712, dit qu'on l'a comparée à une balle :

> Ut faciunt, lunam qui fingunt esse *pilai*
> Consimilem...

L'Arioste affirme qu'elle présente l'aspect d'une petite assiette :

> Quivi ebbe Astolfo doppia meraviglia;
> Che quel paese appresso era si grande;
> Il quale a un *picciol tondo* rassimiglia
> A noi che lo miriam da queste bande...
> (*Orl. fur.* Cant. XXXIV, ott. 71.)

Les astronomes, frappés de ce que, pendant sa révolution, elle présente toujours la même face à la terre, lui supposent aujourd'hui la forme d'un œuf dont le gros bout serait dirigé vers nous;

Digitized by Google

Enfin le docte et clairvoyant directeur de la *Revue trimestrielle* affirme (IVe année, t. IV, p. 339) que M. Gudin, dans son tableau des *Contrebandiers*, exposé en 1857 au salon de Bruxelles, a donné à la lune la figure d'une pêche!

Je vous assure, madame, que je ne trouverais rien de bien surprenant à voir surgir quelque jour un audacieux poëte qui donnât définitivement à notre langue sous le titre de *La Quadrature de la lune*, le poëme épique qui lui manque.

Le sujet me paraît digne des méditations de ceux qui trouvent la tragédie elle-même insuffisante à notre gloire littéraire et pour lesquels la langue française sans épopée et la cathédrale de Cologne sans couronnement sont les deux grandes plaies des temps modernes.

Cependant, madame, je m'étais adressé à la plupart des représentants des connaissances humaines; j'avais frappé à toutes les portes, interrogé tous les sentiments, recueilli tous les avis, fait appel à toutes les opinions, et, de cette longue et pénible circination autour des dépositaires du savoir accumulé de siècle en siècle, il n'était résulté pour moi, qu'une incertitude plus grande au lieu de la conviction que je croyais acquérir. Je me dis alors que la seule ressource qui me restât était de prendre précisément le contre-pied de la lune, c'est-à-dire de renoncer à toute lumière empruntée et de me faire une bonne fois *de visu* et d'après mon seul témoignage, une idée aussi exacte que possible de la nuance tant cherchée. J'attendis pour cela une de ces nuits claires et sereines où la lune, calme et silencieuse, s'élève majestueusement dans les airs, sans qu'aucun nuage vienne troubler l'éclat de son ascension glorieuse. Cette nuit ne tarda pas à venir, madame, et je vous jure que le lieu de la scène était digne de l'apparition. Dans le lointain, de sombres montagnes mamelonnées tranchaient vigoureusement sur l'azur étoilé du ciel; plus près de moi, de vastes prairies dont les clôtures, formées de haies vives, se festonnaient de verdure nouvelle sous la tiède influence des premiers souffles de juin; plus près encore, de riants jardins dont les arbres en fleurs semblaient parés tout exprès pour la fête nocturne; au premier plan, enfin, et tout près de mes fenêtres, des lilas et des chèvrefeuilles répandaient les plus délicieuses senteurs, tandis qu'un rossignol, caché dans les rameaux d'un hêtre centenaire, jetait aux échos ses notes éclatantes qu'accompagnait en faux-bourdon le murmure d'une petite rivière voisine. — Tout à coup, et pendant un de ces intermèdes de silence dont la nature, mère et maîtresse de tout art, entrecoupe ses nuits mélodieuses, dans un moment où le rossignol lui-même semblait se recueillir, voilà que le globe mystérieux surgit solennellement à l'horizon comme si la montagne éventrée l'eut laissé saillir de ses flancs. Il s'élève graduellement, il monte, il monte encore, il parvient à son zénith, et, durant cette course radieuse, il inonde tout le paysage de sa lumière jaune et dorée!

Digitized by Google

Jaune et dorée! Oui, madame, je l'affirme résolûment, et, par les dieux immortels! — *da veniam jurandi* — l'antiquité avait raison, Shakspeare n'avait pas tort, Henri Heine ne se trompait pas, Victor Hugo a de bons yeux et l'éducation des poètes, des savants et du peuple est à refaire.

Mon Dieu! je sais tout ce que l'on peut m'objecter. On va me dire que mon assertion ne saurait tenir contre les nombreuses opinions contradictoires que je me suis plu à accumuler moi-même dans les pages qui précèdent; — on va me dire que la lune ne présente pas toujours le même aspect, que ses nuances sont tantôt plus pâles, tantôt plus foncées, qu'elles atteignent même parfois la couleur du sang, témoin ces vers si vantés de J.-B. Rousseau :

L'onde turbulente
Mugit de fureur;
La *lune sanglante*
Recule d'horreur!...

que mon paradoxe est insoutenable; que je suis bien osé de me croire seul en possession de la vérité..... que sais-je enfin? tous les lieux communs qui croissent si vite et si abondamment dans le champ des causes périclitantes.

Voyons.

D'abord, cent mille objections fausses ne sauraient prévaloir contre une assertion vraie, dans une intelligence un peu bien située.

En second lieu, loin de contester à la lune les modifications que subissent ses teintes, par suite des vicissitudes atmosphériques ou autres, je crois avoir proclamé suffisamment cette vérité dans l'épigraphe, tirée de Senèque, que j'ai placée en tête de cette étude, et il est évident que je ne parle ici qu'au point de vue de la couleur fondamentale d'un astre à son état normal et libre de toute influence étrangère. Et quant à la cantate de *Circé*, je ne veux seulement pas en entendre parler. Les vers en question, si souvent cités comme modèles par des enthousiastes à froid ou des rhéteurs impuissants, ne sont, en définitive, que la ridicule déclamation d'un farceur qui veut se montrer tragique. Où et dans quel cœur se trouve la fibre qu'émeuvent de telles bourdes lyriques? Où gisent les vieilles femmes et les petits enfants qui donnent tête baissée dans le grossier panneau de ces burlesques prosopopées? — Non, la lune n'est jamais *sanglante;* non, la lune ne recule pas d'horreur; non, ce n'est pas là de la poésie; non, ce n'est pas là du lyrisme, et nous sommes aujourd'hui, grâce à Dieu, devenus assez raisonnables pour distinguer le sublime, cet idéal du vrai, de l'absurde, cet idéal du faux. —

Reprenons.

J'affirme donc, et de la façon la plus absolue, qu'à mes yeux, la lune et sa lumière sont incontestablement jaunes.

En voulez-vous la preuve par syllogisme, avec majeure, mineure et conséquence?

Digitized by Google

Oyez :

Tout corps lumineux est jaune, si sa lumière, tombant sur un objet de couleur bleue le fait paraître vert;

Or, nous voyons que la lumière de la lune a cette propriété;

Donc, la lune est un corps lumineux jaune.

Rétorquez, si bon vous semble.

Maintenant, que ledit jaune incline vers l'or, le safran, le soufre, le serin, le beurre frais, le citron ou même l'orange, peu m'importe. Passez-moi la couleur, je vous passerai la nuance. Je vais plus loin : je cède aux fantaisistes les plus exagérés leurs épithètes les plus extravagantes : il faut bien admettre de temps en temps le petit mot pour rire; mais, au nom du ciel! qu'on m'épargne les fadeurs du blanc et les pâleurs de l'argent qui n'ont rien de commun avec l'aspect réel de notre aimable satellite. Et si je me montre à ce point exclusif, c'est qu'il résulte clairement de tout ce qui précède que deux opinions bien distinctes se partageront désormais le débat : en d'autres termes, que c'est entre l'or et l'argent (les économistes n'y pourront rien) que va se déclarer la guerre.

Car, je n'en fais aucun doute, madame, la pleine lune qui suivra la publication de ces lignes aura pour spectateurs attentifs la plus grande partie de mes lecteurs; ceux mêmes d'entre eux qui, jusqu'ici, ont vécu dans la plus complète insouciance, à l'endroit de « l'astre des nuits, » seront là, bouche béante et le nez en l'air, me bénissant de leur avoir enfin ouvert les yeux. — Et savez-vous ce qui arrivera? — Il arrivera que les uns jureront leurs grands dieux que la lune est blanche, tandis que les autres affirmeront mordicus qu'elle est jaune. Et, dès le lendemain, au lieu de l'antique et solennel *Comment vous portez-vous?* on n'entendra plus résonner dans le forum que cette formule inévitable :

— Comment voyez-vous la lune?

De là, deux partis.

Il y aura, tranchons le mot, les blancs-luniens et les jaunes-luniens.

Question vitale et capitale qui me paraît appelée à dominer bientôt toutes les autres.

Qu'est-ce en effet, je vous prie, que ces luttes transitoires où nous voyons tour à tour libéraux et catholiques, whigs et torys, pamphiles et polyphiles, gros-boutiens et petits-boutiens, se supplanter réciproquement et se *damer le pion* l'un à l'autre? En vérité, je vous le dis, il y a quelque chose de supérieur à toutes les alternatives politiques, à toutes les vicissitudes sociales; il y a la lune, qui est éternelle, comme la vérité, la liberté et le progrès!

Éternelle, oui! Quoi qu'en disent ses détracteurs, astronomes et autres, ce n'est point là une planète morte. On prétend qu'elle n'a pas d'atmosphère? Mais les preuves qu'on en donne ne sont que de pures hypothèses. Certes, les savants ont fait dans les profondeurs des cieux de nobles et sublimes découvertes, mais que de choses restent et resteront indéfiniment inexpliquées! Pourquoi, dans les

Digitized by Google

étoiles doubles, la plus grande des deux est-elle le plus souvent de couleur rouge ou orangée, tandis que la petite paraît bleue ou verte? Pourquoi Castor est-il aujourd'hui le plus petit des deux Gémeaux, alors que, dans l'antiquité, il l'emportait visiblement sur Pollux? Pourquoi Sirius, auquel les Grecs attribuaient la couleur rouge, nous paraît-il blanc aujourd'hui? Ah! ce n'est pas sans raison que Publius Virgilius Maro, l'un des plus illustres jaunes-luniens de la poésie latine, a écrit ce vers triste et sublime :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!

Que tous les hommes compétents s'appliquent donc à étudier l'important sujet sur lequel je me suis efforcé d'attirer leur attention. Qu'ils apportent dans leurs débats cette tolérance bienveillante, cette urbanité courtoise que les astriloques se doivent toujours entre eux. Qu'ils mettent de côté toutes les superstitions antiques, les traditions erronées, les préjugés que se communiquent mutuellement les hommes, *idola fori*, comme dit Bacon, et surtout les préjugés individuels que le même Bacon appelle énergiquement *idoles de la caverne; idola specus*. Alors peut-être viendra le jour de la concorde, le grand jour si impatiemment attendu où la question se trouvera résolue d'elle-même et où, tous, hétérodoxes et orthodoxes, se jetteront dans les bras les uns des autres en s'écriant :

— Embrassons-nous, frères! la vérité s'est fait jour dans les cœurs; plus de division désormais, nous sommes tous jaunes-luniens! —

Hélas! hélas! avant d'en venir là, que de myrialitres d'eau trouble l'humanité est condamnée à voir passer encore sous ses ponts!

FERDINAND GRAVRAND.

Digitized by Google

LA PERDRIX.

—

PREMIÈRE PARTIE.

I

Le comte de ***, n'étant pas chasseur, n'avait jamais songé à réserver la chasse sur ses vastes propriétés. Mais, son fils unique ayant, par ton ou par goût, paru prendre plaisir à ce passe-temps, le comte donna un grand repas dans l'antique salle-basse du château. Tous ses tenanciers y furent conviés, et, au dessert, quand les cœurs étaient épanouis par le vin, le jeune comte les pria de lui accorder le droit de chasse exclusif sur leurs terres.

Les fermiers n'y virent qu'un acte de complaisance envers *leurs maîtres*, comme on dit encore au village ; l'acte était préparé d'avance : Ils cédaient au jeune comte, non-seulement le droit exclusif de chasse sur les terres de son père, y compris le droit d'y mettre des gardes, et en s'engageant à signer tous les actes nécessaires pour qu'il se portât partie civile ; mais encore, ils promettaient qu'eux ni aucune personne de leur maison, n'auraient de port-d'armes et ne posséderaient aucune espèce de chiens de chasse.

Le fermier Taymans signa cette promesse comme les autres. Dans sa jeunesse, il avait eu un lévrier ; mais, les gardes d'un baron voisin l'ayant empoisonné et la taxe sur cette espèce de chien ayant été élevée à la hauteur du prix d'un port-d'armes, il ne s'était plus soucié de prendre un compagnon aussi imposé.

Taymans n'avait qu'un fils unique, âgé à cette époque de 15 ans. Le fermier s'était dit que le gars, ne voyant chez lui aucun attirail de chasse et n'entendant point raisonner sur ce chapître, ne songerait probablement jamais à prendre en mains un fusil.

Le jeune comte se mit donc à chasser avec ses amis ; grâce à la vigilance des gardes-champêtres et des gendarmes, le gibier se conserva et multiplia dans les différentes communes où s'étendaient ses permis exclusifs.

Digitized by Google

Un certain jour d'automne, un orage força le jeune comte et ses compagnons à se réfugier dans la ferme Taymans. Le mauvais temps y avait également ramené Jean, plus âgé alors de deux ans. Quand l'orage fut passé, la pluie avait détrempé les terres, Jean, ne pouvant retourner à son labour après l'orage, se mêla aux chasseurs et les accompagna dans la plaine. Le comte avait renvoyé au château, pour quelqu'ordre, celui de ses domestiques qui portait son fusil de rechange; il présenta ce fusil à Jean et lui demanda de s'en charger jusqu'à certain endroit, où le valet devait les rejoindre.

Le jeune fermier était d'un caractère sérieux et observateur, il regarda avec attention cette arme, objet nouveau pour lui, demanda quelques explications sur la manière de s'en servir et suivit la chasse. A quelques pas de la ferme, les chiens firent lever une compagnie de perdreaux; le comte et un autre chasseur tirèrent sur le gibier, qui n'eut d'autre mal que la peur. Jean s'étonna de ce fait, et il lui parut que la chose ne lui serait pas arrivée. Le comte prit le fusil que portait Jean, et, deux ou trois perdreaux dispersés s'étant levés un peu plus loin, il tira et manqua encore. Le jeune noble, très-contrarié, prétendit que le second fusil qu'il avait à l'essai, était mauvais; il rechargea l'autre et remit à Jean celui avec lequel il n'avait tiré qu'un coup.

L'envie d'essayer son adresse devenait de plus en plus vive chez le jeune paysan, et lorsqu'un moment après, une perdrix, encore manquée par le jeune seigneur, passa devant lui, le jeune homme, sans se rendre compte de ce qu'il faisait, porta le fusil à l'épaule, trouva au bout de son canon la pauvre perdrix; le coup partit, la perdrix tomba; Jean pâle, défait, comme s'il eût commis un crime, resta sur la place, abasourdi et comme pétrifié. Il n'en fut pas de même du jeune comte : furieux, il arracha le fusil des mains de Jean, l'accabla d'injures, menaça son père et finit par conclure qu'il le ferait surveiller par ses gardes, parce qu'il lui eût été impossible d'abattre ainsi le gibier, s'il n'avait pas eu l'habitude du braconnage.

Le bruit de cet exploit cynégétique du jeune Taymans se répandit dans la contrée avec la rapidité de l'éclair. Le fermier et sa femme furent désolés de l'aventure; ils savaient que les terres qu'ils tenaient en location du comte et qui formaient la plus grande et la plus belle partie de leur exploitation, étaient enviées par d'autres fermiers, et ils craignaient d'en être privés à la fin du bail.

Jean lui-même, comprenant la position de son père, regrettait le mouvement irrésistible qui lui avait fait épauler le fusil du comte. Lorsqu'on lui rappelait sa *victoire*, il demandait, en grâce, qu'on n'en parlât plus. Cependant, le souvenir de cette malheureuse per-

Digitized by Google

drix lui revenait sans cesse à l'esprit. Chaque fois qu'il passait devant cette pièce de trèfle, ses oreilles lui paraissaient encore entendre le retentissement de l'arme à feu, et ses yeux, voir l'oiseau tomber à ses pieds.

Deux années se passèrent et le jeune homme dut se rendre à Bruxelles pour la milice. Il était enfant unique et par conséquent exempt de la conscription, mais le désir de posséder et de manier un fusil lui fit presque déplorer cette exemption, tant enviée des gens de la campagne.

Il revenait du conseil de révision, où ses droits venaient d'être définitivement admis, lorsqu'à peu de distance du village il rencontra un ouvrier campagnard, nommé Vanderschrieck, qui passait, à tort ou à raison, pour braconner sur les terres du comte.

Après les félicitations sur son exemption du service militaire, Vanderschrieck, que l'on nommait ordinairement Schrieck, tout court, lui dit : Si le comte avait pu vous y fourrer, je pense bien qu'il l'eût fait avec plaisir.

— Et pourquoi?

— Oh! dame! dit le paysan d'un air fin et en se rapprochant de Jean, parce qu'il a peur que ses perdrix ne soient pas toujours en sûreté, sur ses terres.

— Vous savez bien, Schrieck, que je n'aime pas qu'on me parle de cela, et vous savez aussi à quoi mon père s'est engagé.

— Ah! votre père, ça n'est pas vous, interrompit Schrieck, en cherchant à lire dans la physionomie du jeune homme.

— Mon père ne veut pas de fusil à la ferme.

— Pour tuer des perdrix, il n'est pas tant besoin d'avoir de fusil à la ferme..., pourvu qu'on en ait un aux champs, cela suffit.

— Oui, et, un beau jour, les Vanderlinden le diraient au comte... et, en vertu de l'engagement de mon père, le comte nous ôterait ses terres.

— Les Vanderlinden ne sont pas plus malins que d'autres. Ils ont une pièce de terre sur la lisière du bois; les lièvres du comte viennent souvent y jouer, au clair de la lune... et les Vanderlinden ne savent pas qui en délivre leurs choux.

— Vous connaissez bien le moyen de les expédier, dit-on.

— Jean, il ne faut pas croire tout ce que dit le monde; j'ai un fusil en si mauvais état qu'il n'y a pas moyen avec cela de tuer même un moineau.

— Vous avez un fusil?

— Ils appellent cela un fusil, parce qu'ils voudraient me faire passer pour braconnier, — mais si vous le voyiez!

Digitized by Google

— Est-ce qu'il est chez vous?

— Nenni da! pour qu'on vienne le demander à ma femme! — Lisbeth est si bête, et elle a si peur des gendarmes qu'elle irait tout simplement le chercher.

Dans ce moment, le fermier Taymans et sa femme, qui étaient restés en arrière, regagnèrent Jean. Ils adressèrent un bonjour assez froid à Schrieck, doublèrent le pas, et prirent l'autre côté de la chaussée, pour se débarrasser du braconnier.

Schrieck était un homme d'environ cinquante ans, grand, maigre, sec; toute sa personne annonçait l'énergie et l'audace, plutôt que la force. Ses traits étaient durs et caractérisés. D'épais sourcils noirs, qui commençaient à grisonner, ombrageaient ses yeux, gris et perçants comme ceux d'un oiseau de proie. Ses cheveux, également noirs et gris, pendaient en longues mèches sur son cou. Sa voix était forte et rude; ses paroles, ordinairement flatteuses et insinuantes, formaient contraste avec son aspect rude et avec l'expression de son regard. Il passait pour ouvrier bûcheron, mais aucuns dans le village prétendaient que cette profession n'était qu'un prétexte, pour motiver sa présence dans les bois et lui permettre de reconnaître les bons endroits où se tenaient les lièvres et les oiseaux de passage. Il était très-sordidement vêtu, et portait à la main un certain bâton, qu'il ne quittait presque jamais, d'une apparence assez innocente, mais dont l'un des bouts était garni de plomb, et dont l'autre s'attachait à son bras par un cordon de cuir. Personne ne pouvait articuler un grief, ni contre sa conduite, ni contre sa probité; mais tout le monde le redoutait; les paysans et même le garde-champêtre évitaient avec soin de passer, la nuit ou le soir, par le Rinnen-born, source pittoresque, située à l'extrémité du village où Schrieck habitait l'une des deux ou trois misérables cabanes rassemblées autour de ce filet d'eau.

Comme on était au printemps, les travaux des champs occupèrent si activement le jeune Jean Taymans, que les idées de chasse en furent bannies de son esprit; mais, lorsqu'après la récolte, en traversant la pièce de terre, fraîchement labourée, sur laquelle il avait abattu la perdrix, il vit encore se lever une compagnie, son regard suivit avidement les volatiles et le désir de posséder une arme à feu lui revint plus puissant.

Le dimanche suivant, Jean se trouva, comme à son insu, aux environs du Rinnen-born. La femme de Schrieck était sur sa porte. Pour se donner une contenance, Jean s'informa si son mari y était.

— Il est allé à Bruxelles, ce matin, dit-elle, mais je l'attends.

— Par où revient-il d'ordinaire?

Digitized by Google

— Par le bois..., par la Diesdelle.

Jean prit par là. A quelque distance du bois, il rencontra effectivement Schrieck. Le jeune homme avait le vague espoir que Schrieck pourrait lui être utile, soit en lui procurant un fusil, soit en lui donnant des conseils ou des indications pour satisfaire un désir, qui devenait plus ardent chaque jour. Pourtant il ne savait comment entamer l'entretien.

— J'étais allé chez vous, — dit-il enfin, en rougissant, car il n'avait pas l'habitude de la dissimulation, — pour savoir s'il y aura, cet hiver, une vente de bois, dans la Diesdelle.

— Je n'en ai rien appris, répondit Schrieck, en fixant sur le jeune homme son regard inquisiteur; du reste, s'il y a une vente, il y aura des affiches, et le garde-champêtre l'annoncera, le dimanche, sur le cimetière, après la grand'messe.

— Vous êtes venu par la Diesdelle?

— Oui, répondit Schrieck, légèrement intrigué.

— Vous n'avez pas vu de lièvre en route?

— Non; mais j'ai retiré des lacets, et je pense que les gardes du comte pourraient bien se moquer d'Hanske, — c'était le diminutif qu'on donnait, au village, au garde champêtre nommé Hans, — et porter les lièvres, à Bruxelles, ailleurs que chez leur maître...

— Comment! s'écria Jean, ils ont des fusils et prendraient les lièvres au lacet!

— Vous croyez donc que c'est si facile de les tirer?

— Il me semble que je n'en manquerais pas beaucoup.

— Pourquoi n'essayez-vous pas?

— Je vous ai déjà dit que je n'avais pas de fusil.

— Si, moi, j'étais un aussi bon fermier que vous, j'aurais bientôt un fusil. Ne savez-vous pas qu'il y a des fusils qui se démontent : on a une canne... personne ne peut vous empêcher d'avoir un bâton à la main, pour traverser le bois, — et Hanske n'oserait certainement pas mettre la main sur mon bâton pour s'assurer s'il est de bois ou de fer.

— Avez-vous déjà vu de pareils fusils?

— Oui; je suis allé un jour à Bruxelles chez un petit armurier... pour lui livrer des fagots..., il m'a fait voir un fusil de cette espèce. Il devait coûter 35 francs; mais peut-être, en marchandant, aurait-on pu l'avoir pour 30.

— Où demeure cet armurier?

— Ça, je ne saurais le dire; je trouverais bien la maison, mais je ne connais pas le nom des rues de Bruxelles.

— Si je vous rencontrais, un vendredi, à Bruxelles, je vous

Digitized by Google

demanderais de m'y conduire; — je serais très-curieux de voir un pareil fusil.

Schrieck commença à comprendre. Jean était généreux, il payait ordinairement les histoires de chasse de Schrieck par un verre de genièvre ou une choppe de Louvain. Ils entrèrent ensemble au *Saint-Martin*, et, avant de se séparer, il fut convenu qu'on se rencontrerait, le vendredi suivant, dans un certain cabaret de la ville.

Jean, cependant, partageait l'aversion des autres habitants du village pour Schrieck; il crut se débarrasser de sa complicité, en n'achetant pas, en sa présence, le fameux fusil-canne. Mais Schrieck n'était pas homme à se laisser duper. Le vendredi qui suivit celui où il avait conduit le jeune fermier chez l'armurier, il se rendit à Bruxelles; la première personne qu'il rencontra dans la petite rue où demeurait l'armurier, ce fut Jean, muni de son arme.

— Ah! vous l'avez! cria le bûcheron, dès qu'il l'aperçut.

Jean devint pâle et ne répondit mot.

— Allons! allons! Jean, mon ami, dit Schrieck de sa voix rude, il ne faut pas vous défier des gens, mon garçon! Avec votre fusil, vous ne pouvez rien faire encore... Je vous montrerai, moi, où sont les petites bêtes, et comment on les abat. Promenez-vous vers minuit, avec le bâton que vous tenez là, dans le petit sentier qui longe la Diesdelle; Schrieck vous y rejoindra.

II

Le cabaret dit *Saint-Martin*, dont il a été parlé, était situé à l'une des extrémités du village, à l'angle de deux chemins vicinaux qui, de la chaussée, se dirigeaient, l'un vers la partie du bois nommée Diesdelle, l'autre vers le Rinnen-born. Le père Wynants, qui l'exploitait, était en même temps forgeron et, de plus, il cultivait quelques bonniers de terre. Depuis trois ans environ, il avait perdu sa femme, et sa maison était tenue par ses deux filles, grandes et fortes paysannes, et par une jeune orpheline, enfant de son cousin-germain. L'orpheline se nommait Susca, et quoique, dans le ménage, les travaux les plus durs lui fussent réservés, elle avait les traits si délicats et si doux que les paysans disaient pour la désigner: « Susca au visage d'ange, *Engelen wezen* ». La mère de Susca était morte phthisique, deux ans après sa naissance; son père, soit en sommeillant, soit par suite d'un vertige, avait roulé de sa charrette sur le pavé, et les roues du véhicule qu'il conduisait lui avaient écrasé la poitrine. Comme il était resté inconsolable de la mort de sa femme, les mauvaises langues ne se faisaient pas faute d'insinuer que le hasard seul n'avait pas présidé à cette chute. Susca fut donc

Digitized by Google

recueillie chez le père Wynants, et, malgré le demi-hectare de terre que ses parents lui avaient laissé et que Wynants exploitait, elle était traitée par lui et par ses filles un peu moins bien qu'une servante ordinaire.

Le personnel féminin de *Saint-Martin* avait le privilége d'attirer, le dimanche et les jours de fête, un assez grand nombre de jeunes gens. Mais Jean Taymans demeurait à l'autre extrémité du village; naturellement grave et sérieux, il venait rarement au *Saint-Martin*, de sorte qu'on s'étonna lorsque, dans le courant de l'hiver, on l'y vit une fois ou deux par semaine. Il entrait, demandait un verre de bière ou de liqueur, causait un instant avec l'une des filles Wynants, allumait sa pipe, et, sans affectation, avant de vider entièrement son verre, faisait un tour dans la cour ou dans les écuries. Là, Susca soignait les vaches, il ne pouvait éviter de la rencontrer, et parfois se trouvait obligé de lui dire quelques mots qui, d'ordinaire, avaient trait à la température ou à l'état du bétail.

Un jour, il causait avec elle sur une indisposition de *la Brune*, vache favorite de Susca, quand, de l'autre côté de la haie, la jeune fille aperçut Schrieck.

— Je ne sais ce que ce vilain homme a à voir par ici, dit-elle; mais il passe, à tout moment, le long de notre haie.

— Le chemin est fait pour tout le monde, répondit Jean.

— Je le sais bien. Mais on n'aime pas à voir des gens pareils rôder autour de la maison.

— Et pourquoi?... Schrieck n'a jamais fait de mal à personne.

— C'est peut-être vrai, dit la jeune paysanne; mais un braconnier, ça n'est tout de même qu'un voleur...

— Un voleur! pourquoi cela?

— Dame! les perdrix et les lièvres qu'il tue et qu'il vend ne sont pas à lui.

— Et à qui sont-ils donc?...

— Je n'en sais rien, moi; mais puisque le comte paie des gens pour les garder...

— Susca! dit gravement le jeune homme, les lièvres et les perdrix ne sont pas plus au comte qu'à toi. Il peut payer des gens pour empêcher le monde de passer avec un fusil sur ses terres, ou d'y placer des bricoles; mais lui ni toutes ses gens ne pourraient forcer les lièvres et les perdrix à rester dans ses domaines, ni les empêcher de courir et de voler où il leur plaît. Les animaux de passage sont au bon Dieu, qui les envoie partout sur la terre, pour que les hommes puissent s'en nourrir. Si le comte pouvait les attacher, comme les chevaux et les vaches; si ces bêtes recevaient la nourri-

Digitized by Google

ture de ses mains, alors ce serait un vol de les lui prendre; mais à présent, s'il veut les avoir, il doit employer les mêmes moyens et courir après elles, tout comme les braconniers.

C'était la première fois que Jean tenait à Susca un discours aussi long et aussi sérieux; elle le regarda, étonnée, interdite, et tournant entre ses doigts les coins de son tablier, pour se donner une contenance et dissimuler son embarras; enfin, elle lui dit qu'elle ne faisait que répéter ce qu'elle avait entendu dire.

— Écoute, Susca, reprit le jeune homme d'un ton plus doux, tu es une bonne fille; mais il ne faut pas charger les gens sans savoir s'ils le méritent. On dit que Schrieck est un braconnier, mais personne ne le sait au juste, et Hanske ne lui a jamais déclaré procès-verbal.

— Ah! bien oui! interrompit la jeune fille en riant, Hanske n'est pas assez malin pour attraper Schrieck! Puis, il est si souvent ivre, lorsqu'il fait son service, qu'il ne doit pas toujours pouvoir distinguer si c'est un braconnier ou un arbre qu'il a devant lui.

III

Les travaux des champs, pendant le cours de l'été, empêchèrent Jean de se rendre souvent au *Saint-Martin;* mais, dès que l'automne lui accorda quelques loisirs, il reparut chez le père Wynants. A la kermesse du village, qui tombait à la Saint-Martin, on remarqua qu'il voulut absolument danser avec Susca. Le bruit se répandit que le jeune fermier n'était pas insensible « au visage d'ange »; mais, comme Jean était sensé raisonnable, son père et sa mère ne s'en inquiétèrent point, persuadés que leur fils ne leur donnerait jamais pour bru une servante de cabaret. D'ailleurs, à la première parole, Jean assura à son père que Susca n'était pas l'*objet* qui l'attirait au *Saint-Martin* et tranquillisa sa famille, tout en continuant ses visites au cabaret jusqu'à la fin de l'hiver. Alors, elles devinrent de nouveau moins fréquentes.

Dans le courant de cet été, le vieux comte mourut; aux environs du mois de novembre suivant, le notaire Donckers, de Bruxelles, fit savoir aux tenanciers du jeune comte que, vu son absence, il était chargé de recevoir leurs fermages.

Jean était plus instruit que son père; le vieux Taymans ne manqua pas de le prendre avec lui pour aller acquitter ses loyers chez le notaire. Un nouveau propriétaire est toujours une grande affaire pour un paysan; malgré son bail, le fermier redoutait quelque nouvelle exigence de la part du jeune comte. Il n'en fut rien pourtant.

Digitized by Google

— Le comte est-il absent pour longtemps? demanda négligemment Jean, pendant que le notaire préparait son reçu.

— Probablement pour deux ans, répondit celui-ci.

— Et sa chasse, on continuera à la garder? dit encore le jeune fermier.

— Le garde champêtre et les gardes particuliers continueront à faire leur service.

— Peut-être, quelques amis du comte viendront chasser à sa place?

— Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu d'ordres pour donner des permis de chasse à qui que ce soit.

Dès que les deux campagnards eurent quitté l'étude, Jean dit à son père : — Le comte est absent pour deux ans; il ne se souciera plus de sa chasse d'ici là...; j'ai 21 ans, père; si vous voulez me donner la permission de prendre un port d'armes jusqu'au retour du comte, je vous promets de ne plus voir Susca.

A cette proposition inattendue, le père Taymans, gros bonhomme, faillit tomber à la renverse.

— Que dis-tu là? Jean!

Jean renouvela sa proposition, et apprit de plus à son père que posséder un fusil et un port d'armes était, depuis plusieurs années, le grand désir de sa vie.

— Mais, mon garçon, si le comte apprenait jamais que tu as un port d'armes, il nous reprendrait ses terres.

— Nous avons un bail.

— J'ai signé qu'il n'y aurait ni fusil, ni chien de chasse chez nous...

— Vous avez signé cela au vieux comte; mais cela n'est pas dans le bail; — et puis, si vous le désirez, je mettrai mon fusil et mon chien ailleurs.

— Ah! l'on m'avait bien dit depuis longtemps, mais je n'avais pas voulu le croire, qu'on t'avait vu, une nuit, à l'affût avec Schrieck, et que c'était en allant au Rinnen-born que tu t'arrêtais chez Wynants.

— Et quand cela serait, dit résolûment le jeune homme, je n'aime pas à courir les kermesses, à courtiser les filles, à dépenser mon argent à l'arc ou aux palets; je suis jeune pourtant, est-ce que je ne puis pas aussi satisfaire une passion qui ne fait de tort à personne?

— A personne! s'écria le père, en élevant les bras au ciel; mais, malheureux! si tu persévérais dans ton idée, nous serions ruinés. Le comte nous retirera ses terres, tu auras des procès-verbaux, des amendes, la prison; ton ouvrage ne se fera pas, tout le village

Digitized by Google

deviendra notre ennemi, et ta mère et moi, nous mourrons de chagrin...

— Allons! allons! père, dit en souriant le jeune homme, tout cela est trop sombre... j'aurai un port d'armes, je tuerai des lièvres et des perdrix; les paysans, en voyant un fusil dans les mains d'un des leurs, ne penseront plus que les nobles seuls peuvent manier des armes et que les cultivateurs sont d'une nature inférieure aux gens de la ville.

Le fermier continua à représenter à son fils tous les désagréments et les dangers de son projet, et la conversation, sur ce sujet, n'était pas épuisée lorsque les deux paysans arrivèrent chez eux.

Le père se hâta d'informer sa femme de la déclaration de Jean, et celle-ci recommença, avec larmes et prières, une seconde édition des discours de son mari. Jean était d'une bonté et d'une douceur sans pareilles, mais tous ceux qui l'entouraient savaient que la contre-partie de ses qualités était une obstination que rien ne pouvait vaincre.

Cependant, comme la saison de la chasse était très-avancée, puisqu'on était aux premiers jours de décembre, Jean consentit à remettre sa demande de port d'armes à la saison suivante.

IV

Le père Taymans, joyeux compagnon, avait l'esprit si préoccupé des conséquences de la résolution de son fils, que sa belle humeur s'en allait chaque jour. Ses voisins ne savaient à quoi attribuer ce changement, car le fermier et sa femme, espérant encore que, dans l'espace de six mois, il pourrait se produire des circonstances propres à dissuader Jean de son projet, se gardaient bien d'instruire leurs parents ou leurs voisins du chagrin secret de leur ménage.

Un petit événement domestique vint encore augmenter leurs alarmes. Une certaine nuit, le fermier fut réveillé par un mouvement inaccoutumé dans son écurie. Comme son fils occupait une petite chambre au-dessus de cette écurie, il ne put comprendre pourquoi ce bruit se prolongeait. Il prit donc le parti de se lever et d'aller y voir lui-même. Un des chevaux s'était détaché et, par ses promenades insolites, effrayait les autres. Le fermier se mit en devoir de rattacher le coursier rustique, et, en élevant la lanterne, il vit avec étonnement que la porte de la chambre de Jean était ouverte. Aussitôt, il grimpa l'échelle servant d'escalier; la chambre était vide.

Lorsque le fermier rendit compte de son excursion et de la disparition de Jean, à sa femme, celle-ci s'écria : Ou il est chez Susca,

Digitized by Google

ou il est à l'affût avec ce brigand de Schrieck. Les deux bonnes gens convinrent de ne rien dire à leur fils, mais de faire surveiller sa conduite par un domestique, qui couchait de ce côté de la ferme.

Il se trouva que le domestique avait aussi des motifs secrets de passer souvent la nuit dehors. Jean le savait et n'en disait rien. De sorte que, dans son propre intérêt, le domestique ne s'aperçut pas des nocturnes sorties de Jean. Ainsi, le fermier et sa femme continuèrent à rester réduits aux conjectures.

Jean avait commencé à aller au *Saint-Martin*, parce que ce cabaret se trouvait sur la route que Schrieck devait suivre naturellement pour se rendre à sa besogne ordinaire. La présence de Jean et quelques signes convenus, avertissaient Schrieck des projets du jeune homme, pour la nuit.

Les occupations de Susca la mettaient forcément sous les yeux du jeune fermier, pendant la faction qu'il faisait dans la cour du *Saint-Martin* pour épier le passage de son compagnon, associé, ou complice, selon le point de vue où l'on se place.

Par contenance, il se trouva obligé de dire parfois quelques mots à la jeune fille; puis, la voir et l'entendre devint pour lui une habitude; puis, des banalités, les jeunes gens en vinrent à parler de choses plus intimes.

Susca avait reçu de sa mère, avec une grande douceur, quelque chose de triste, je dirai presque de touchant, dans le visage et dans le caractère. La grâce particulière aux natures disposées à la phthisie était, malgré les rudes travaux auxquels elle se livrait, répandue dans toute la personne de la jeune villageoise. Jean, dont le cœur était bon et compatissant, éprouva peu à peu un sentiment de pitié pour l'orpheline. Il s'efforçait de la consoler ou de lui donner du courage, lorsqu'elle lui confiait les petites misères que l'état de sujétion où elle se trouvait apportait chaque jour dans sa vie.

Un vendredi d'automne, Jean revint de la ville, au commencement de l'après-midi. Au lieu d'entrer dans la salle commune du *Saint-Martin*, il se dirigea sur-le-champ vers la cour. Susca était dans l'étable. Dès que Jean l'aperçut, il ouvrit la demi-porte qui fermait l'étable, et fit quelques pas en appelant : Susca! Susca! Quand la jeune fille entendit cette voix bien connue, elle déposa promptement le seau, plein de lait, qu'elle avait à la main, et accourut. Jean l'arrêta, et tirant un grand papier de sa poche, il le déploya devant elle.

— Qu'est-ce cela? demanda Susca.

— Ça! C'est un papier qui me permet de porter un fusil, à la

Digitized by Google

face du soleil, de tuer des lièvres et des perdrix en présence de tout le village, et qui oblige Hanske, les gardes de M. le comte et les gendarmes de s'arrêter à trois pas de moi!

— C'est un port d'armes! s'écria la jeune paysanne avec admiration, en s'empressant d'essuyer ses mains à son tablier, avant de les poser sur la pancarte officielle. Et ton père, sait-il que tu as cela?

— Je vais le lui dire tout à l'heure, répondit Jean; j'ai voulu d'abord te le montrer à toi, Susca, parce que je sais que ce qui me fait plaisir te réjouit également.

— Tu es donc bien heureux de posséder ce papier?

— Tiens, Susca! dit le jeune homme, en passant son bras autour de la taille de la jeune fille et en la pressant avec force sur sa poitrine; pour avoir ce papier, j'aurais peut-être renoncé à toi... mais à présent que je l'ai, je ne saurais plus dire lequel des deux je donnerais pour conserver l'autre... Car, vois-tu, Susca, quand je suis près de toi, il me semble que je pourrais oublier la chasse; et quand je tiens mon fusil, le monde entier disparaît.

En achevant ces mots, Jean approcha sa tête de celle de Susca, et, pour la première fois, sa bouche osa toucher la joue de la jeune villageoise.

Le port d'armes de Jean fit événement dans le village. Les Vanderlinden se hâtèrent d'aller en informer le notaire Donckers, afin de prendre rang pour obtenir les terres de Taymans, si le comte, en vertu de sa convention spéciale, trouvait bon d'en priver le père de Jean. Le notaire, ne comprenant rien à ces affaires de chasse et ne voyant dans la dénonciation des Vanderlinden qu'un acte déloyal, ne se donna même pas la peine d'en instruire le comte, alors en Italie; de sorte que Jean resta maître du terrain. Les paysans admiraient son audace et son adresse; les gardes du comte, dont le zèle n'était plus stimulé, aimaient autant rester chez eux que de battre incessamment les taillis à la découverte de braconniers; Hanske préférait de beaucoup, au stérile honneur de dresser procès-verbal, les pourboires et les petits verres qu'à l'occasion Jean ne manquait pas de lui payer; Susca était toute fière et toute joyeuse d'entendre raconter les exploits de son ami, plus ou moins grossis par la renommée, et, sauf le fermier Taymans et sa femme, dont rien ne pouvait dissiper les appréhensions, et les Vanderlinden qui portaient l'oreille basse à cause de la non-réussite de leurs espérances, personne n'était offusqué du bonheur du jeune chasseur.

Il avait un bon chien, un bon fusil et un bon compagnon; car Schrieck, sous prétexte de porter sa carnassière, l'accompagnait partout, et l'on disait que, de temps en temps, le bâton que tenait

Digitized by Google

ce compagnon subissait une métamorphose et abattait aussi quelques pièces de gibier.

Un second automne vit encore Jean possesseur d'un port d'armes, et le souvenir du comte ne venait que rarement se représenter aux habitants du village, quand, vers la fin de l'hiver, une nuée d'ouvriers vint s'installer au château. Le concierge et le jardinier furent avertis que le comte, marié à l'étranger, se proposait de venir habiter le château, dans le courant de l'été. Puis, on apprit encore qu'afin de procurer une belle réception à la comtesse, il s'était fait nommer bourgmestre.

Les gens du château et les tenanciers de la famille se trouvèrent donc obligés de former un cortége pour cette entrée. Ils se réunirent en garde d'honneur, revêtus de costumes loués à Bruxelles. Les gardes particuliers firent couper des sapins dans les bois du comte, pour en décorer les chemins du village jusqu'au château. Les fermiers échevins allèrent recevoir le comte et la comtesse aux limites de la commune; la garde d'honneur escorta leur voiture, et les habitants des villages voisins, attirés par ces merveilles, vinrent augmenter la foule. Plusieurs tonneaux de bière de Louvain furent mis à la disposition de la garde d'honneur, par la munificence du comte. On tira des pétards; on cria : « Vive Monsieur le bourgmestre! »

Le lendemain, les costumes furent reportés à Bruxelles, et tout rentra dans l'ordre.

V

Le comte était à peine installé de huit jours lorsque le fermier Taymans reçut un message qui l'appelait au château. Le comte l'attendait dans son cabinet, debout, près d'un bureau sur lequel étaient étalés divers papiers.

— Fermier Taymans, lui dit le comte, il paraît que vous avez oublié le contenu de certain engagement signé par vous, il y a quelques années; car on m'apprend que votre fils a, non-seulement un fusil et un chien, mais que, depuis deux années, il possède aussi un port d'armes.

— Monsieur le comte, balbutia le fermier, c'est bien contre mon gré que Jean a pris ce port d'armes; il m'a promis d'y renoncer dès que M. le comte réclamerait.

— Je pourrais, en vertu de la convention, reprit le comte avec hauteur, reprendre sur-le-champ mes terres; mais, comme vous êtes un des plus anciens fermiers de ma famille, je veux bien ne pas faire usage de mes droits, à la condition, toutefois, qu'avant trois jours

Digitized by Google

écoulés, votre fils aura déposé, ici, au château, son chien, son fusil et son port d'armes.

Le pauvre fermier, en entendant cet ultimatum, fut sur le point d'avoir une congestion cérébrale; des flammes passèrent devant ses yeux, il ne put articuler aucune parole et fut obligé de se tenir à un meuble pour ne pas tomber.

Le comte ne parut pas s'apercevoir de son émotion, il le salua d'une légère inclination de tête et sortit de l'appartement.

Jean attendait son père dans la cour; lorsqu'il le vit reparaître, le visage bouleversé, il pressentit quelque mauvaise nouvelle.

— Eh bien, père? dit-il, en le prenant sous le bras, car le vieillard paraissait chanceler.

— Je l'avais bien prévu!... le comte veut reprendre ses terres, à moins qu'avant trois jours, tu ne portes au château ton chien, ton fusil et ton port d'armes.

— Mon chien! s'écria Jean, pour qu'il le fasse empoisonner! Non! il n'aura pas mon chien... Je me suis engagé, si je voulais m'en défaire, à le rendre à Nicolas d'Haldenberg, qui me l'a donné. Mon port d'armes ne peut lui être d'aucune utilité, car il ne peut effacer mon nom de la liste que les gendarmes ont reçue du gouvernement provincial, et, que je l'aie ou ne l'aie pas, il n'en est pas moins certain que je l'ai payé et que j'ai le droit de porter un fusil jusqu'au 1er septembre prochain... Quant à mon fusil, est-ce que cet insolent comte pense qu'il n'y en a plus après celui-là? — Père, nous avons quatre bonniers de terre; vendons-en un pour nous bâtir une maison, et cultivons entre nous le reste; cela suffira amplement à nous faire vivre, et nous ne serons plus sous la dépendance de personne; nous aurons des chiens et des chats, sans qu'un propriétaire stupide, maladroit chasseur, ait le droit de s'en mêler.

Jean eut tout le loisir de parler, car le fermier, comme frappé de stupeur, ne songeait point à l'interrompre. On arriva à la ferme... le père Taymans se laissa tomber sur un siége, prit sa tête entre ses mains, et s'écria qu'il était « le plus malheureux des hommes! »

La fermière, instruite de la cause de l'abattement de son mari, enchérit encore sur ses gémissements et accusa Jean de vouloir leur ruine et leur mort.

Pendant deux jours, ce spectacle continua. Jean, ne sachant que résoudre, prit machinalement le chemin du *Saint-Martin*. Après avoir fait promettre le secret à Susca, il la mit au courant de la situation.

— Écoute, Jean, dit la jeune fille, si le comte, qui est maintenant bourgmestre, reste au château, tu ne pourras plus chasser en

Digitized by Google

paix, même avec un port d'armes; on te dressera procès-verbal, et, par son influence, l'année prochaine on te refusera le port d'armes, à Bruxelles. Tu auras abandonné ces belles terres, que les sueurs de ton père et de ton grand-père ont rendues si fertiles; tes parents, habitués à leur grande exploitation, ne pourront jamais se résoudre à devenir de simples paysans. Ils sont vieux et, comme ils le disent, ils peuvent en mourir. Renonce, au moins temporairement, à la chasse. Rends ton chien à Nicolas, envoie ton port d'armes au comte et fais-lui dire que ton fusil est vendu.

— Mais, Susca, tout le village va se moquer de moi.

— Eh! qu'est-ce que cela te fait?... Il y a quelques années, tu ne fréquentais personne. Ceux qui sont tes amis ne se moqueront pas de toi; quant à tes ennemis, ne t'en inquiète pas... il te sera peut-être permis, un jour, de prendre ta revanche.

— Ah! les soi-disant lièvres du comte n'en vieilliront pas davantage! quand même je n'aurais plus ni chien, ni port d'armes!... J'en ai tué avant d'avoir ces deux objets, j'en tuerai bien encore, j'espère!

Le conseil de Susca fut suivi. La mère Taymans remit le port d'armes au comte, qui voulut bien se contenter de cette satisfaction.

Mais Jean, dont le bonheur avait, pour ainsi dire, pendant deux ans, épanoui le cœur et l'esprit, reprit ses habitudes réservées et solitaires. Il ne se joignit plus aux délassements des jeunes gens de son âge; il ne se rendit même plus au *Saint-Martin* que les jours et les heures où il savait que le cabaret n'était pas fréquenté.

Les rôles étaient changés entre lui et Susca; c'était maintenant la jeune fille qui oubliait ses propres peines, pour essayer d'adoucir celles de son ami.

Susca avait un autre sujet de crainte et de chagrin, dont elle se gardait bien de faire part à Jean. Elle entendait sans cesse, dans le cabaret, Hanske et les gardes du comte proférer des menaces ou des plaisanteries outrageantes contre le jeune fermier, et, à mesure que l'été s'avançait, elle s'alarmait davantage. Jean ne lui parlait plus de chasse, mais quelque chose d'instinctif lui disait qu'il y pensait toujours. Si, lui, fils de fermier, allait se ranger dans la catégorie d'un Schrieck et devenir braconnier!... Si tous ces gens, qui avaient besoin de se faire pardonner par le comte leur négligence ou leur indifférence passées, allaient redoubler de surveillance et parvenaient enfin à l'arrêter, à le traîner devant les tribunaux! La pauvre Susca y pensait, tout le jour, en rêvait, la nuit, et le sourire disparaissait aussi de sa bouche rose et fraîche.

Cependant, l'époque redoutée arriva, et, comme Susca ne remarqua

Digitized by Google

rien de particulier dans les discours ou les habitudes de Jean, elle commença à espérer que la raison avait triomphé de la passion, et que Jean avait franchement accepté sa position nouvelle.

Un certain jour du mois d'octobre, elle n'était point dans la cour lorsque Jean y entra. En sortant de la maison, elle remarqua que le jeune fermier se tenait devant la petite fenêtre de sa chambre et paraissait en mesurer la hauteur; puis, il ouvrit entièrement le châssis et y passa la tête pour examiner l'intérieur.

Il est nécessaire de donner ici une esquisse topographique du *Saint-Martin*.

Au milieu de la maison, donnant sur la grande rue du village, s'ouvrait la porte d'entrée; de là, un vestibule traversait tout le bâtiment et aboutissait à la cour. A gauche, en entrant, se trouvait d'abord la salle commune, puis la chambre à coucher du père Wynants, prenant jour sur le chemin menant à la Diesdelle; à l'extérieur contre le mur de cette chambre, étaient adossés, d'un côté, la forge, faisant saillie dans la grande rue, de l'autre, la grange et le hangar où l'on remisait les charrettes; ces dernières dépendances clôturaient le chemin de la Diesdelle. A droite, en entrant dans la maison, se trouvait une grande pièce à quatre croisées, nommée la chambre de kermesse; on y dansait les jours de fête, et l'on s'y réunissait dans les occasions extraordinaires; le long de cette chambre, du côté de la cour, se trouvaient trois petites chambres très-basses. La première était occupée par les filles Wynants; la seconde servait de dépôt au lait, au beurre, aux semences, etc., et la plus éloignée de l'intérieur de la maison pouvait se nommer la chambre à coucher de Susca. Un mauvais lit, (car les paysans même aisés n'en ont généralement pas de bons), une chaise, un coffre en bois, contenant ses nippes, en formaient tout l'ameublement. Sur les murs blanchis à la chaux, était appendu, avec une branche de buis bénit, un petit drapeau de pèlerin de Hal, en papier. Susca n'avait jamais quitté son village que pour accompagner une voisine à ce célèbre pèlerinage; on y voyait aussi une petite glace, dans laquelle Susca admirait, les jours de kermesse et de grande fête, son meilleur bonnet, orné de rubans. Les fenêtres de ces trois chambres se trouvaient à un bon mètre d'élévation du sol, elles avaient de petites vitres enchâssées dans du plomb et, de plus, un grossier contrevent, fermé à l'intérieur par un simple verrou. A côté de la chambre de Susca, s'étendaient, vis-à-vis de la grange et le long du chemin menant au Rinnen-born, l'étable, l'écurie et d'autres dépendances; le reste du jardin était clôturé par une haie, en assez mauvais état d'entretien.

— Eh! qu'y a-t-il donc à voir là-dedans? demanda Susca.

Digitized by Google

— J'examine si je ne me suis pas trompé et s'il y a moyen de me cacher dans ta chambre.

— Et pourquoi? reprit la jeune fille, en rougissant et pâlissant à la fois.

— Cette nuit, Hanske et les gardes s'étaient adjoint un renfort de deux gendarmes qui gardaient les issues par lesquelles nous sortons ordinairement du bois; alors j'ai pensé un moment à me sauver par ici.

— Oh! Jean! s'écria Susca, en essuyant quelques larmes, tu n'as donc pas renoncé à cette malheureuse chasse?

— Ne t'ai-je pas dit, Susca, qu'il est des moments où je ne sais ce que j'aime le plus, de toi ou de la chasse?... Penses-tu donc que la fantaisie ou les ordres d'un comte pourraient me faire renoncer à toi?

— Mais ils finiront par t'attraper.

— Tant que Hanske et les gardes sont seuls, je ne les redoute pas. Il n'y a que le renfort des gendarmes qui nous inquiète. Cependant, si j'avais su qu'ils ne gardaient pas la Diesdelle, je ne serais pas resté une demi-heure les pieds dans l'eau, au fond d'un fossé; j'aurais pu arriver par ici, en me promenant, te prier de conserver mon fusil, et retourner les dégager de leur faction... en leur demandant qui ils y guettaient.

— Oh! Jean! comment as-tu le courage de plaisanter sur un pareil sujet? Si tu savais ce que le comte a promis à Hans et à ses gardes s'ils te dressaient un bon procès-verbal...

— Oui, voilà pourquoi le comte est bourgmestre! C'est pour avoir entièrement à son service Hanske, qui est pourtant payé par toute la commune, et qui laisse les maraudeurs voler à leur aise nos pommes de terre, tandis qu'il fait le guet autour du bois pour empêcher qu'il n'arrive malheur aux lièvres de M. le comte. Mais, vois-tu, Susca, j'en ai déjà plus couché sur le flanc, cette année, sans chien, sans fusil chez moi et sans port d'armes, que je n'en avais tué pendant les deux saisons où je chassais au vu et su de chacun.

— Jean! cela n'est tout de même pas un métier pour un fils de fermier.

— Métier? dit le jeune homme en redressant la tête avec fierté; Schrieck me rapporte de la ville la poudre et le plomb que j'emploie, et le restant des sommes que la chasse nous rapporte est pour lui. — Si je pouvais montrer le gibier, j'agirais aussi en seigneur et j'en ferais cadeau à mes amis... Tu comprends que maintenant c'est impossible... — c'est un plaisir, c'est une passion que je satisfais,

Digitized by Google

Susca; l'intérêt n'y est pour rien... Pourquoi un goût naturel à tant d'hommes est-il regardé comme un crime chez les paysans, tandis qu'il rapporte des éloges aux riches?... J'ai entendu raconter, à Bruxelles, Susca, qu'il est un pays rempli de montagnes, qu'on appelle la Suisse, où tous les paysans ont des carabines et sont chasseurs. — Il n'y a ni comte, ni baron dans ce pays, et ces paysans, habitués au maniement des armes, sont, en temps de guerre, capables de défendre leur pays.

Si je frappais à ton volet, la nuit, Susca, refuserais-tu de me sauver?...

— Oh! Tu sais bien que je n'hésiterais pas! — Mais je suis fatiguée du travail du jour, et je pourrais dormir... quoique depuis l'ouverture de la chasse, l'idée de te savoir en péril m'en empêche souvent.

— Jean l'embrassa affectueusement et s'efforça de la rassurer.

Huit jours s'écoulèrent, et Susca commençait à reprendre du calme, lorsqu'une nuit elle se réveilla en sursaut; il lui sembla entendre la voix de Jean répétant avec instance : Susca! Susca! Elle se mit sur son séant et écouta. Elle ne se trompait point. Aussitôt, émue, tremblante, elle s'efforça de tirer les deux petits verrous qui fermaient le châssis et le contrevent de sa fenêtre. A peine la fenêtre fut-elle ouverte que Jean lui tendit son fusil en lui disant à voix basse et pressée : Prenez garde, il est chargé. Au même moment, il se précipita dans la chambre et referma vivement le châssis et le contrevent.

Susca était plus morte que vive. Jean préoccupé ne songeait qu'à une chose : cacher son fusil. Il souleva la paillasse du lit et, malgré l'obscurité, il tâchait d'y déposer son arme, son cornet à poudre et son sac à plomb. Cette opération n'était pas terminée lorsque de grands coups retentirent sur la porte d'entrée du cabaret, et la voix bien connue d'un des gendarmes fit entendre ces mots :

— Au nom de la loi, père Wynants, ouvrez! Des braconniers se sont réfugiés dans votre grange.

Le père Wynants, comme les paysans en général, n'était pas avide de prêter main-forte *à la loi;* il se hâta donc lentement à passer un vêtement, entr'ouvrit sa fenêtre, et, quoiqu'il eût très-bien entendu les paroles du brigadier, il demanda qui était là et ce qu'on lui voulait.

Le brigadier répéta son speech, en le fortifiant de quelques mots énergiques.

— On y va! On y va! dit le cabaretier forgeron, un peu de patience! Je vais faire de la lumière... Où diable Susca a-t-elle mis la lanterne?

Digitized by Google

Et le bonhomme entra dans la chambre de kermesse pour chercher la lanterne. Une des filles Wynants ouvrit la porte de sa chambre pour s'informer de la cause de ce bruit. — Ne te dérange pas, dit le père, les gendarmes prétendent qu'il y a des braconniers dans la grange, je cherche la lanterne, nous allons voir.

Enfin, la lanterne se trouva et le vieux paysan fit entrer le brigadier, puis il tira le verrou de la porte donnant sur la cour, et tous deux se dirigèrent vers la grange. — S'il y a des braconniers, dans la grange, ils ne seront, sans doute, pas restés là à nous attendre, objecta Wynants.

— La maison est cernée de tous côtés, répondit le brigadier.

Effectivement, Wynants aperçut bientôt sur la route de la Diesdelle le garde-champêtre et l'un des gardes particuliers du comte; tous deux se replièrent sur la grange et l'on commença à en fouiller tous les coins et recoins, puis on visita le hangar. Naturellement, on ne découvrit rien.

— J'ai vu une ombre noire sur le mur blanc de la maison, dit alors Hanske, il sera passé de l'autre côté de la cour.

Wynants, tenant toujours la lanterne, se dirigea vers l'étable, elle était fermée en dehors, l'écurie aussi. — Et d'où Hanske a-t-il vu tout cela? demanda Wynants.

— J'étais là-bas, dans le fossé, j'ai vu Schrieck et Jean Taymans se diriger vers le *Saint-Martin*, traverser la haie et entrer dans l'enclos.

— Hanske, ne voyant rien venir, se sera endormi et aura rêvé tout cela, reprit le cabaretier, en riant. Vous voyez bien, brigadier, que rien n'est dérangé chez moi. D'ailleurs, Schrieck, pour retourner chez lui, n'a pas besoin de traverser mon jardin; quant à Jean, la rue du bois passe près de sa ferme, qu'est-ce qu'il aurait besoin de venir se cacher dans ma grange?

Le brigadier approuva les raisons de Wynants; on plaisanta Hanske qui seul persistait dans son dire, et toute la bande rentra au cabaret pour se rafraîchir et se chauffer.

En voyant luire, à travers les planches mal jointes du volet, le rayon de la lumière que portait Wynants, Susca se jeta presqu'évanouie de peur dans les bras de Jean. Les deux jeunes gens restèrent ainsi enlacés, retenant leur haleine et ne perdant pas un mot de l'entretien de ceux qui cherchaient le jeune fermier.

Mme Marie Sweerts.

(La suite à la livraison prochaine.)

Digitized by Google

JEANNE LA FOLLE.

—

Les deux conférences, données à l'Université de Bruxelles par M. Altmeyer, ont réuni un public nombreux et distingué. Le professeur a repris, point par point, le récit de Bergenroth pour l'étayer de preuves nouvelles, d'aperçus généraux, de détails curieux, et pour lever les objections chaque fois qu'il en rencontrait. L'auditoire, attentif, l'a suivi avec un intérêt soutenu. M. Altmeyer a terminé son étude en prenant des conclusions dont il a annoncé qu'il fournirait les développements et les preuves dans un livre qui paraîtra prochainement. Voici ces conclusions :

« Tout en regrettant que le recueil de pièces publié par Bergenroth ne soit pas plus complet, je ferai remarquer que la valeur des documents de ce genre ne se mesure jamais à la quantité; il faut qu'ils rachètent par la qualité ce qu'ils perdent sous le rapport du nombre. Or, peu d'épisodes de l'histoire du XVIe siècle, et d'épisodes aussi ténébreux que celui qui nous occupe, ont été éclaircis par des documents de l'importance de ceux que produit Bergenroth. La critique historique qui, de nos jours, a fait de si grandes choses, souvent au moyen de simples conjectures, trouve ici une base solide d'examen, d'appréciation et de raisonnement;

» Les révélations de Bergenroth prouvent clairement que Jeanne de Castille a été *irréligieuse*, mais non pas *hérétique* dans le vrai sens du mot. Elles prouvent tout aussi clairement que cette princesse a été renfermée dans le château de Tordesillas pour son irréligion et pour des motifs politiques qui se rattachaient à la possession de la couronne d'Espagne;

» Il est depuis longtemps établi par l'histoire que, déjà en 1516, en prenant le titre de roi d'Espagne au détriment des droits de sa mère, Charles-Quint agit en fils *dénaturé*, suivant l'expression de Robertson. Il mérite davantage encore cette flétrissure : 1° à cause de son inqualifiable conduite vis-à-vis de Ximenez, qui avait suspendu de ses fonctions Louis Ferrer, gouverneur du château de Tordesillas, pour avoir attenté à la vie de Jeanne (1); 2° à cause de sa coupable indifférence pour le sort

(1) BERGENROTH. *Supplement. Queen Juana*, p. XLII et XLIII.

Digitized by Google

de cette princesse, qu'il aurait dû mettre en liberté ou tout au moins traiter de manière que sa captivité fût moins dure, moins pénible, après avoir infligé un châtiment exemplaire au marquis de Denia, geôlier de la Reine (1);

» S'il est vrai que, de 1516 à 1531, « Jeanne n'écrivit pas une seule lettre à qui que ce fût, » Charles-Quint n'en avait pas moins été informé par les lettres de sa sœur Catherine et du marquis de Denia des souffrances de la Reine captive et de ses conversations familières, dont plus d'une était faite pour émouvoir des pierres (2), » paroles du marquis, lesquelles ne justifient que trop ce jugement porté sur Charles : « On s'est indigné qu'il ait pu rester insensible comme un roc à la lecture de ces lettres qui auraient arraché des larmes aux cœurs les plus durs »;

» En soutenant que « Jeanne ne voulut signer aucun papier, quel qu'en pût être l'objet, » on commet une grave erreur, attendu qu'elle aurait signé les actes des *Comuneros* à Tordesillas, si elle n'en avait pas été détournée par les agents du cardinal Adrien d'Utrecht, régent de Castille (3); attendu, en outre, que du sens et de la portée des documents, il résulte qu'elle signa, pour l'amirante de Castille, « des mandements qui enjoignaient aux *Comuneros* de ne pas causer de dommages aux terres des grands et de rentrer dans le devoir (4) ». Mais le grand commandeur de Castille empêcha que ces « mandements » ne parvinssent à leur destination (5). Il est vrai que Jeanne refusa une fois sa signature à l'amirante; mais ce fut par peur de Denia, qui fit remarquer au même amirante que jamais il ne souffrirait qu'elle signât (6). En 1520, au mois de mai, par conséquent trois mois à peu près avant l'arrivée de la junte à Tordesillas, Jeanne avait même voulu écrire des lettres aux grandesses du royaume pour les inviter à se rendre auprès d'elle; Denia s'y était opposé parce que, n'écrivant ni à son père, ni à son fils, elle ne devait écrire à personne (7);

» Elle avait, du reste, toujours, *même dès ses jeunes années*, montré de la répugnance à écrire, comme elle le dit elle-même dans une lettre adressée, le 3 mai 1505, à Adolphe de Bourgogne, et qui se trouve aux archives de Simancas. D'où il suit qu'on a eu tort de voir dans cette répugnance un signe d'altération mentale de la Reine;

» Vainement a-t-on essayé de tirer une telle conclusion d'une relation de l'ambassadeur de Venise, qui écrivit sur Jeanne ce qui suit : « La mère de l'Empereur, qui réside en Espagne, est, à ce que j'ai appris, dans un très-mauvais état de santé. On croit qu'elle ne vivra pas longtemps. Elle est *destituée de tout sens et de tout jugement* (8) »;

» Cet ambassadeur, nommé François Corner, résidait à la cour d'Espagne depuis 1517 jusqu'en 1521;

» Outre que les ambassadeurs vénitiens ne méritent pas toujours une

(1) Bergenroth, *Supplement. Queen Juana*, p. LVIII-LX. — (2) Id., *Ib.*, p. LVIII et 196. — (3) Id., pp. 226, 227, 304, 305. — (4) Id. *Ib.*, pp. 335, 336 et 337. — (5) Id. *Ib.*, p. 337. — (6) Id., *Ib.*, p. 371. — (7) Id., *ib.*, p. 203. — (8) C'est ainsi qu'on a traduit le texte italien.

Digitized by Google

confiance absolue, il s'agit de savoir de quelle date est la maladie de la Reine, suivant Corner. Il ne le dit pas. Puis, est-ce de la « folie » de Jeanne qu'il parle? Non, c'est de sa santé, qui « est dans un si mauvais état qu'elle ne vivra pas longtemps. » Enfin, Corner ne dit pas non plus que Jeanne était destituée de tout sens et de tout jugement; mais comme elle allait mourir, elle était hors de tout sentiment et de toute connaissance; en d'autres termes, elle avait perdu tout sentiment et toute connaissance ;

» Si, au contraire, on s'obstinait à appliquer cette lettre à une aliénation mentale de Jeanne, il conviendrait de ne pas oublier que l'ambassadeur vénitien ne parle que par ouï-dire; que, conséquemment, il n'avait ni vu ni entendu la Reine. De quelle valeur peut être un pareil témoignage, surtout si l'on réfléchit que la mort de Jeanne a eu lieu plus de trente-sept ans après la relation du soi-disant prophète vénitien? C'était, de sa part, un pur commérage de cour ou d'ambassade. Pour être bien informé, pour connaître exactement la vérité, Corner n'avait qu'à se rendre au château ou dans la ville de Tordesillas, et il y aurait appris des domestiques et des bourgeois que la Reine était non pas folle, mais prisonnière du marquis de Denia (1) ;

» Quant au lecteur, il n'a qu'à s'en référer aux documents de Bergenroth, où il trouvera des renseignements exacts (2) ;

» Quoi qu'il en soit, en insistant beaucoup trop sur les faits secondaires de la question soulevée par Bergenroth, et, au surplus, réfutés ou expliqués par lui (3) et par d'autres, on a perdu de vue l'objet principal, à savoir l'obligation que Charles-Quint avait imposée à Denia de ne jamais trahir le secret des vrais motifs de l'incarcération de la Reine (4) et particulièrement de ne rien révéler des efforts incessants pour ramener de gré ou de force « une folle » à la pratique des actes de la religion catholique, lesquels ne peuvent être accomplis que par des personnes sensées, jamais par des fous; ce qui, à défaut d'autres preuves, suffirait seul pour démontrer la sanité d'esprit de Jeanne ;

» Ce qui est vrai, c'est qu'elle fut tour à tour excentrique, triste, maladive et bien portante; mais folle, jamais, du moins dans la période décrite par Bergenroth, car, pour ce qui est au-delà, les pièces probantes nous manquent et, par suite, nous ne sommes pas à même de juger en connaissance de cause. Que si, contrairement à l'opinion de l'amirante de Castille (5), on la croyait incapable de gouverner, Charles-Quint devait, dans tous les cas, lui laisser désormais la liberté dont elle jouissait encore pendant les premiers jours de l'occupation de Tordesillas par les troupes impériales, comme le grand commandeur de Castille lui-même, quoiqu'il fût hostile à la Reine, l'avait conseillé à ce prince (6). »

(1) Bergenroth, p. 184. — (2) Id., p. 187, 188 et 200. — (3) Id., p. LV-LVIII. — (4) Id., p. XLIII-XLV. — (5) Id., LXXVI et 353. — (6) Id., p. 337.

Digitized by Google

BULLETIN GERMANIQUE.

—

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE. — Nous avons, dans notre premier bulletin, parcouru rapidement le domaine de l'histoire ancienne. Quand on passe de l'antiquité aux temps modernes, les grandes œuvres qui embrassent des périodes entières, ne sont plus aussi abondantes. Il semble qu'ici les premiers essais de constructions générales soient pour le moment épuisés et que la recherche des documents inédits occupe presque tous les travailleurs. Aussi le nombre des monographies que l'année 1868 a vues naître, est-il des plus considérables. Il serait impossible de les énumérer toutes. Citons l'*Histoire de l'empereur Henri VI* par Théodore Toeche (Leipzig, Duncker und Humblot, 1868) pour laquelle l'auteur a emprunté de riches matériaux aux archives de Crémone, de Florence et de Pise. Ce livre fait partie d'une collection d'études sur le moyen-âge, publiées par la commission historique de l'Académie de Munich et qui comprend déjà : *Charlemagne* par Abel, *les commencements de la maison Carlovingienne*, par Bonnell, *l'histoire du royaume franc d'Austrasie* par Dümmler, *le Royaume franc* par Hahn, *Henri Ier* par Waitz, et *Henri II* par Hirsch.

M. Schliephake continue son *histoire de Nassau* (*Geschichte von Nassau von den ælteſten Zeiten bis auf die Gegenwart*, I-IV Halbband, Wiesbaden, Kreidel, 1864-1868). Le premier volume s'étend depuis les temps anciens jusqu'au partage du comté en 1255, qui sépara la branche ducale de la branche néerlandaise. Le deuxième volume s'arrête aux premières années du règne d'Adolphe de Nassau, empereur d'Allemagne depuis 1292. M. Schliephake montre avec beaucoup de détails intéressants la triste situation de l'empire pendant le grand interrègne, ainsi qu'après la mort de Rodolphe de Hasbourg et les intrigues de tout genre qui se renouvelaient à chaque élection.

Une publication très-importante est l'édition en 33 volumes des œuvres complètes de Léopold Ranke (Leipzig, Duncker und Humblot), revue et augmentée par l'auteur. Il est inutile de signaler le mérite de ces travaux ; chacun sait que Ranke excelle à mettre en lumière les secrets de l'histoire, à retrouver et à débrouiller tous les fils qui se croissent dans une entreprise ; la diplomatie est son terrain de prédilection et du fouillis le plus épais de documents contradictoires, il sait faire jaillir la vérité. Toutefois cette conception de l'histoire a souvent le défaut d'être trop impersonnelle et on a reproché plus d'une fois à

Digitized by Google

l'auteur de l'*Histoire des Papes* de se plaire trop dans son indifférence; il raconte les faits, mais il n'y prend aucune part, il ne s'en émeut point, Sans doute l'historien ne doit pas être homme de parti, mais s'il ne groupe pas tous les événements autour d'une idée, le récit manquera de ce qui fait le souffle de la vie.

Tout autre est la façon dont M. Scherr comprend le rôle de l'historien; ses écrits sont pleins de passion, mais d'une noble passion, celle de la vérité. M. Scherr est républicain et il a voulu tracer d'une main ferme et véridique le récit de la *Tragédie de Mexico* (*Das Trauerspiel in Mexico* von Johannes Scherr. Leipzig, O. Wigand, 1868). Son style brillant rappelle souvent celui de Carlyle et il trouve pour stigmatiser toutes les infamies qu'il rencontre sur sa route, des expressions aussi colorées que puissantes. Le récit est dramatique, les portraits sont vivants et l'on sent que les convictions de l'auteur n'ont fait aucun tort à son impartialité.

Les mêmes qualités se retrouvent dans un ouvrage plus considérable du même auteur, dont le premier volume seul a paru (*Von Achtundvierzig bis Einundfunfzig. Eine Komœdie der Weltgeschichte.* Ier Band. Leipzig. O. Wigand, 1868). Au moment où plusieurs écrivains français s'occupent de la Révolution de 1848, il peut être intéressant de comparer les jugements que de part et d'autre on porte sur ces événements mémorables. M. Scherr raconte en manière de prologue l'élection du pape en 1846, la guerre du Sonderbund, puis l'épisode de Lola Montès; passant ensuite au développement de sa *comédie,* il aborde la révolution de février à Paris, et celle de Vienne et de Berlin, le tout en tableaux piquants et animés qui mettent les faits en pleine lumière et dans lesquels aucune concession complaisante n'est faite aux puissances du jour. Cette méthode historique qui place le lecteur au cœur même de l'action et le fait participer en quelque sorte à la fièvre populaire, est sans contredit celle qui permet le mieux de saisir l'esprit des événements; il ne suffit pas d'être érudit, il faut encore être artiste pour faire revivre le passé dans sa réalité tout entière.

Un problème contemporain des plus graves est celui dont s'est emparé M. Eckardt (*Die baltischen Provinzen Russlands. Politische und culturgeschitliche Aufsœtze.* (Leipzig, 1868. Duncker und Humblot). L'attention se porte aujourd'hui d'une manière sérieuse sur ces provinces baltiques qui, conquises autrefois par les chevaliers du glaive, sont toujours restées aux mains des Allemands. Ceux-ci se plaignent avec âpreté de la persécution moscovite qui, au nom des intérêts du slavisme, prétend anéantir la culture germanique, supprimer les écoles allemandes, introduire la langue dans l'administration tout entière, en un mot, prendre la place des maîtres du sol. Il est certain que remplacer la civilisation allemande par la civilisation russe, ce n'est pas un progrès et que les malheureuses provinces baltiques risquent fort de retomber dans la barbarie. Toutefois, il est impossible de ressentir de la sympathie pour cette aristocratie allemande qui, depuis des siè-

Digitized by Google

cles opprime de la façon la plus odieuse les pauvres indigènes, Lettons et Esthoniens. Rien ne peut donner une idée de la misère de ces infortunés; les conquérants se sont conduits envers eux comme de vrais tyrans. Le moment semble venu où ils doivent expier leurs crimes. Regrettons cette triste situation, mais ne plaignons pas ceux qui ne méritent aucune pitié.

Le livre de M. Eckardt jette de vives lumières sur ces contrées peu connues : peintures de mœurs, descriptions du pays, souvenirs historiques y forment un ensemble des plus intéressants; mais il est impossible de donner raison à l'auteur quand il cherche à excuser trop ses compatriotes. Une polémique fort vive s'est engagée à cet égard entre lui et M. von Treitschke, qui n'a pas hésité, au grand émoi de toute la presse allemande, à condamner hautement la conduite révoltante des successeurs des chevaliers du glaive.

L'éminent historien de la Bohème, M. *Palacky*, publie l'avant dernier volume de son grand ouvrage national, triste histoire qui nous montre un peuple luttant vainement contre la force des choses et les malheurs de sa situation. M. Palacky s'est décidé à arrêter son œuvre à l'année 1526, c'est-à-dire à la chute du dernier roi de Bohème, Louis, fils de Ladislas, dans la bataille de Mohacz. — Le mérite de cette histoire est reconnu de tous, même de ceux qui sont le plus opposés aux vues de son particularisme tchèque. Cependant, on lui reproche de n'avoir pas toujours envers les adversaires de son pays toute l'impartialité désirable, et M. *Schlesinger* qui écrit de son côté une histoire de Bohème (*Geschichte Bœhmens*. Prag, Calve'sche Universitætsbuchhandlung, 1869) en s'attachant surtout au développement de la civilisation en Bohème, fait voir que Palacky a négligé presque complétement ce point de vue qui devait le conduire forcément à faire l'éloge des Allemands.

L'histoire d'un peuple est en connexion intime avec la nature du pays qu'il habite, cette vérité qui a été si solidement établie par Karl Ritter et son école, vient d'être démontrée encore d'une manière brillante par M. Ernst Curtius, dans le texte qui accompagne son atlas d'Athènes (E. Curtius. *Sieben Karten zür Topographie von Athen*). Cet atlas est une œuvre magnifique et l'on peut dire que le texte constitue toute une histoire d'Athènes; dans aucune autre ville il n'y a en effet de rapports plus étroits entre le développement de la civilisation et la conformation du sol et M. Curtius, qui dans son histoire grecque avait montré que la civilisation hellénique est avant tout la civilisation de l'art, prouve aujourd'hui par ses études topographiques combien la situation d'Athènes a contribué à en faire la cité du beau par excellence.

Il démêle avec un talent remarquable les différentes époques préhistoriques, sur lesquelles la plupart des livres ne fournissent que des notions vagues et contradictoires. Ce qui est très-intéressant, c'est la description de la ville des Pélasges, avec ses habitations creusées dans les rochers, véritables grottes qui existent aujourd'hui encore au nombre de huit à neuf cents sur le revers du Pnyx. Le temps est loin où l'on pré-

Digitized by Google

tendait qu'il n'y avait jamais eu de populations préariennes en Grèce et où l'on s'efforçait péniblement de démontrer que la civilisation grecque n'avait absolument fait aucun emprunt au dehors.

A la période des Cranaens ou habitants des cavernes succède celle des Cécropides, race guerrière, qui établit son centre politique sur la colline située à l'est, en face de l'ancienne ville des rochers. La troisième période est celle où triomphe la religion d'Athéné qui transforme les Cranaens et les Cécropides en Athéniens. La quatrième est caractérisée par l'arrivée des Ioniens et de leur dieu national, Apollon.

Des études semblables ouvrent à l'histoire des aperçus nouveaux, et leur mérite ne peut être assez hautement signalé.

Un livre très-important est celui que J. Von Tschudi consacre à l'Amérique du Sud (*Reisen durch Südamerika*. Leipzig, Brockhaus). Le quatrième volume, qui a paru en 1868, contient une description du Brésil et s'occupe principalement de la question de l'émigration et des colonies. L'élément allemand devient une puissance dans le Sud de l'empire et les colons ne se transforment pas en Yankees comme aux Etats-Unis, mais conservent leur langue et leurs mœurs ; grâce à eux les provinces les plus négligées sont devenues florissantes ; au début ils avaient eu à souffrir beaucoup du mauvais vouloir des Brésiliens ; aujourd'hui leurs établissements se sont relevés et excitent l'envie de leurs hôtes.

Quant à la société brésilienne, c'est la plus corrompue de la terre ; la plupart des grands ont acquis leur fortune par les moyens les plus déshonnêtes, la tromperie et même l'assassinat. A leurs côtés deux cent mille individus vivent en parasites, prêts à tout. Aucun respect de soi-même et des autres et naturellement peu d'estime mutuelle ; aussi n'est-il pas rare d'entendre les députés provinciaux se traiter de meurtriers, de voleurs, d'ivrognes, etc. — L'ignorance est inimaginable ; c'est à peine si les institutrices savent lire, coudre et compter. — Le commerce et l'industrie sont négligés : il coûte plus cher de faire venir du coton de Fernambouc à Rio que de Liverpool et pour construire les vaisseaux on achète du bois en Norwége. — Les indigènes sont d'une démoralisation effrayante due surtout aux missionnaires qui n'entendent absolument rien à la manière de les traiter ; les nègres ne sont ni mieux, ni pis que chez eux en Afrique. En général, le mélange des races est poussé à la dernière limite et n'a d'autre effet que de les corrompre toutes. — Ici comme partout ailleurs l'avenir appartient à la race germanique.

POÉSIE. — La poésie est une source qui ne tarit jamais en Allemagne ; chaque année paraissent des centaines de recueils dont la plupart, il faut le dire, ne quittent pas les rayons du libraire. Aussi la critique se plaint-elle vivement de cette productivité exagérée. En Belgique et en France, on se plaint, au contraire, de la disette. Des deux maux, faut-il demander quel est le moindre ? Au milieu de vingt fleurs avortées, il y en a une qui est belle et digne d'être cueillie. Cueillons-la, admirons-la et n'ayons point souci des autres.

Digitized by Google

Trois poëmes épiques ont vu le jour en 1868 : *Le Roi de Sion*, par Hamerling, *Les Nibelungen*, par Jordan, et la *Migration des peuples*, par Hermann Lingg.

Robert Hamerling est le poète à la mode. Sa première œuvre importante, *Ahasvérus à Rome*, qui a paru en 1866, est arrivée déjà à sa cinquième édition, et dans ce brillant tableau de la Rome impériale sous Néron avec ses splendeurs, ses orgies grandioses, ses misères et ses crimes, la critique a été unanime à reconnaître de sérieuses qualités, un talent original et plein de force ; les descriptions sont peut-être trop longues et trop fréquentes dans ce poëme épique, mais quel déploiement de fantaisie et de couleur !

Mêmes mérites et mêmes défauts dans l'œuvre nouvelle, avec cette nuance cependant que les conditions essentielles de l'épopée semblent mieux observées, c'est-à-dire que, malgré l'abus des descriptions, l'action est plus franche, plus vive, plus décidée. — Le roi de Sion, c'est Jean van Leyden, le chef des anabaptistes de Munster, et le sujet du poëme, c'est la révolution bizarre et tragique qui livra pendant quelque temps la cité westphalienne aux caprices de ces novateurs. A côté de Jean, viennent se placer les figures les plus diverses, prophètes austères et convaincus, hommes d'action, hommes de plaisir, le grave Matthison, le vigoureux et ardent Knipperdolling, le bouffon Lips van Straaten, le bossu Krechting, le radical de la bande, — puis l'élément féminin, la douce Gabrielle von Ottwitz, victime du libertinage de l'évêque et qui devient le bon ange du roi de Sion, et en face d'elle la brune Divara, la bohémienne passionnée, qui représente la séduction et le plaisir. — De vastes mouvements populaires, la révolte du peuple, la lutte contre l'évêque, le puritanisme des premiers jours qui se manifeste notamment par l'auto-da-fé des livres, le pillage des églises, puis la victoire des passions grossières, la vie désordonnée, les débauches, les orgies, la catastrophe finale, ce sont là quelques traits de cette peinture vivante et animée. — Malheureusement, l'auteur a eu le tort de faire de Jean van Leyden un véritable héros philosophique qui ne partage pas les passions de la foule et qui, loin de la conduire dans ses audacieuses innovations, n'obéit qu'à regret à ses exigences. Ce n'est pas lui qui introduit la communauté des biens, et s'il décrète la communauté des femmes, ce n'est qu'après une certaine résistance. Lui-même ne prend plusieurs épouses que pour l'apparence ; il aime Gabrielle, et après qu'elle s'est donné la mort, il prétend lui rester fidèle. — Le roi de Sion est un rêveur plutôt qu'un révolutionnaire, il poursuit le bonheur du genre humain par la beauté et par l'amour, mais dans cette sphère élevée, il se trouve presque en-dehors de l'action du poëme.

Malgré ce défaut capital, l'œuvre d'Hamerling est intéressante et pleine de belles pages. On y sent bouillonner partout l'agitation des masses et plusieurs scènes montrent une puissance de coloris tout à fait remarquable.

Digitized by Google

Intéresser le lecteur moderne aux héros du XVIe siècle, c'est, à coup sûr, une tâche difficile; mais plus difficile encore est celle de faire revivre à leurs yeux les grands héros de la tradition germanique; c'est pourtant ce que Wilhelm Jordan vient de tenter. (*W. Jordan's Nibelunge Erstes Lied* : *Sigfridsage*. Frankfurt a. M.) Il refait l'épopée des Nibelungen. Cette entreprise audacieuse avait sa raison d'être. Déjà Gervinus, dans son *Histoire de la poésie allemande*, se demandait quel serait le poète assez habile et assez hardi pour reprendre cet admirable sujet et nous le présenter dans toute sa pureté native. On sait que nous ne possédons aujourd'hui qu'une rédaction faite en Autriche et défigurée par le goût déjà corrompu du XIIIe siècle. Jordan a eu à cœur de restaurer les héros germaniques dans toute leur grandeur antique et sous aucune des fausses délicatesses de la chevalerie, il les recrée puissants, gigantesques, en s'inspirant à la fois des traditions mythologiques du Nord et du spectacle de la nature, cette *Saga* que le temps n'enlève point aux poètes. L'Allemagne moderne est bien le pays où de semblables tentatives sont justifiées; la science y a plongé dans toutes les profondeurs du passé, a su interpréter tous les événements et toutes les époques, et, en s'aidant de ses travaux et de sa divination, le poète parvient à évoquer devant nous des figures presque aussi vivantes que s'il avait écrit au milieu d'elles.

L'œuvre de Jordan est grandiose, riche en tableaux poétiques, riche en comparaisons frappantes, à la fois naïve et demi-barbare, tour à tour riante et terrible, et si un écrivain à la langue aussi souple et aussi puissante pouvait s'emparer d'un sujet moderne, qui ne parlât pas seulement à notre imagination et à notre curiosité esthétique, mais à notre cœur et à notre esprit moderne, il créerait probablement un véritable chef-d'œuvre.

Hermann Lingg a été moins heureux quand il a pris la migration des peuples pour sujet d'un poëme épique. (*Die Vœlkerwanderung. Epische Dichtung*. 3 Bde. Stuttgart, Cotta). Les grandes révolutions qui secouèrent les peuples germaniques au début du moyen-âge, offrent sans doute une grandeur séduisante, mais il manque dans ces mouvements confus l'unité dont ne peut se passer un poëme; les événements se suivent, mais ne s'enchaînent pas; on est transporté du nord au midi, des Francs chez les Lombards, des Visigoths chez les Burgondes, et les yeux se fatiguent à voir défiler comme dans une lanterne magique tous ces tableaux épars, qui trop souvent ne sont rattachés que par de sèches transitions. Quelques épisodes dramatiquement exposés, développés en fort beaux vers, puis tout à coup le style d'un manuel d'histoire qui résume en trois lignes les faits les plus importants, tel est l'aspect de cette œuvre qui a demandé à l'auteur beaucoup de travail et qui n'est destinée à aucun succès. C'est là chose d'autant plus regrettable que Hermann Lingg est un véritable poète, qui ne se borne pas à mettre en vers ce qui ne vaut pas la peine d'être dit en prose, mais qui est habile à se pénétrer de l'esprit d'une autre époque et à l'exprimer fidèlement.

Digitized by Google

On peut s'en convaincre en lisant son dernier recueil de poésies (*Gedichte* von H. Lingg, 2es Band. Stuttgart, Cotta) où l'on aime à citer des pièces telles que *Niobé, le Chant des Titans, l'Attente du Jugement dernier*. La pensée, en effet, y prend plaisir autant que l'oreille, ne faut-il pas dire même plus que l'oreille? Et comme plusieurs critiques l'ont remarqué, il y a de l'induction historique dans quelques-uns de ces morceaux.

Deux autres bouquets poétiques méritent de trouver place à côté de celui de H. Lingg, l'un de Gottfried Kinkel (*Gedichte*. Zweite Sammlung, Stuttgart, Cotta), l'autre de Karl Beck (*Taübchen im Nest*. Elegien von K. Beck. Wien, Gotthardt). Kinkel, on le sait, est un républicain qui prit une grande part aux événements de 1848, en Allemagne, dut expier en prison ses convictions démocratiques, parvint heureusement à s'évader et se rendit en Amérique. Chose étrange! D'un républicain aussi ardent, on attendrait une poésie révolutionnaire, enflammée; il n'en est rien. Kinkel est un poète très-doux, optimiste, plus distingué par la grâce que par la vigueur et son dernier volume, qui rompt un silence de longues années, est rarement le reflet de la vie agitée de l'homme politique.

Au milieu des morceaux qui le composent et dont la valeur est assez inégale, choisissons le suivant, dédié à *la patrie;* on y verra que l'exilé est toujours plein de tendresse pour elle.

« O patrie! qui au lieu d'honneurs civiques — nous donnas des blessures et nous forgeas des chaînes, — nous ne te demanderons rien, — jusqu'à ce que toi-même tu réclames notre force. — Et cependant, bien que tu nous aies rudement expulsé — de ton sein chaud de vie, — nous t'aimerons éternellement, éternellement, — toi, mère germanique, belle et grande.

Oui, nous sommes à toi, et aucune barrière — ne sépare de nous ce que tu es pour nous! — Fièrement vers toi nous porte la pensée — qui aisément mesure les étendues de l'océan du Nord. — De loin par dessus les sommets et les abîmes étincelle — pour nous le fleuve enflammé de ton génie — et non obscurci par la distance — resplendit devant nous le dôme de tes arts.

Ce que nous créons sur une terre étrangère, cela fut nourri de ta moelle; tu as forgé les armes de notre victoire — sur ton foyer toujours en éveil. — A l'heure solennelle du soir nous raffermit — la parole profonde de l'ami allemand, — et claire dans la bouche de nos enfants — retentit au loin le *lied* allemand.

Quand nous tendons plus haut nos lyres, — enivrés du vin de notre Rhin, il suffit, si nous avons gagné le prix, — que nous soyons comme chanteurs dignes de toi. — Avec de l'or, l'étranger peut nous récompenser, — toi tu donnes à nos boucles la parure plus fière — un jour, nous réclamerons nos couronnes civiques — et aujourd'hui le laurier de tes mains.

En route donc, ô Zéphir! Cherche mes fidèles — avec le bouquet de cette chanson, — qu'ils se réjouissent de leur poète — dans les

Digitized by Google

cabanes et dans la maison bourgeoise! — Vous tous dont les cœurs ont brûlé — autour de moi un jour dans la tristesse et dans la joie, — acceptez du poète, du banni — le salut d'une fidèle poitrine virile. »

Karl Beck n'est pas moins connu que Kinkel. Hongrois de naissance, disciple de Lenau, il se faisait remarquer dans ses productions de jeunesse par son élan poétique, son coloris vigoureux, son inspiration fougueuse plus que par la profondeur ou l'originalité de sa pensée. Dans son nouveau volume de poésies il a voulu chercher la nuance et la mesure, mais il semble n'avoir réussi par cet effort qu'à refroidir son imagination. — Plusieurs pièces de ce recueil sont consacrées à chanter la renaissance de l'Autriche. Cette renaissance, comme le remarque M. Rudolf Gottschall, ne peut jamais être chantée trop souvent, puisqu'elle recommence sans cesse *ab ovo*.

ROMAN. — Les romanciers allemands ont souvent le défaut d'être trop longs; ils veulent embrasser sous toutes ses faces l'époque ou la société dans laquelle ils placent leur récit et sont conduits par ce besoin d'être complets à écrire volume sur volume et à amoindrir l'intérêt de l'action principale par le développement exagéré des incidents secondaires.

Ce reproche, on peut l'adresser encore au nouveau roman de Karl Gutzkow, *Hohenschwangau* (5 vol. Leipzig, Brockhaus). — Gutzkow est assurément un des premiers littérateurs d'Allemagne; ses « Chevaliers de l'Esprit (*die Ritter vom Geiste*) sont une œuvre d'une grande puissance qui agite toutes les questions sociales contemporaines et à laquelle on pardonne aisément son étendue démesurée; mais, il faut bien le dire, *Hohenschwangau* ne rachète sa longueur par aucun mérite éminent. « Roman et Histoire, » telle est la désignation que l'auteur donne à son livre, et, en réalité, ce n'est ni de l'histoire, ni du roman. On admire les tableaux des premières années de la Réforme en Allemagne, et notamment dans la ville d'Augsbourg, mais on ne sait à quel personnage attacher son intérêt, et l'attention se lasse pendant les innombrables excursions qui n'ont que des rapports fort vagues avec le sujet principal et qui sembleraient mieux à leur place dans un manuel historique ou scientifique. C'est donc une œuvre manquée, et nous croyons inutile d'en parler plus longuement ici.

Franz Dingelstedt a eu plus de succès avec son « Amazone » (*Die Amazone*, 2 B^de^, Stuttgart, Hallberger), deux petits volumes, fort minces, qui présentent une charmante peinture de la haute société moderne. Un peintre, une cantatrice, un banquier et sa fille, un diplomate, ce sont là personnages presque cosmopolites; aussi le roman n'a-t-il rien de spécifiquement allemand; il se passerait à Bruxelles ou à Londres aussi bien, ce me semble, qu'à Munich. Il s'agit des exigences de l'art et des exigences du cœur. Deux natures d'élite, deux artistes sont-ils faits pour s'aimer et surtout pour devenir époux? N'est-il pas à craindre que leur personnalité trop accusée ne rende leur union malheureuse?

Digitized by Google

N'est-il pas à craindre que, dans ces conditions, leur art ne perde son élan vigoureux et sa franchise d'allures? Répondre à ces questions d'une manière absolue, c'est prouver, à mon sens, qu'on ne les comprend pas. Dingelstedt n'a eu garde de commettre cette erreur; il n'a point fait de thèse philosophique et sociale, il a fait un roman. Il a montré Roland, le peintre, aimant Séraphine, l'amazone aux cheveux d'or, l'étoile du théâtre, et, sans trop de difficultés, il les a mariés; l'avenir nous apprendra s'ils furent heureux. Il y a beaucoup d'humour dans ce récit; les scènes d'atelier, de théâtre, de boudoir sont à la fois originales et bien observées; l'analyse psychologique est des plus fines; nulle part on ne sent l'effort, partout une certaine grâce spirituelle et piquante, qui pénètre toute la trame, comme un parfum délicat dont s'est imprégnée une étoffe et qui s'en dégage au plus léger mouvement.

REVUE LITTÉRAIRE.

V. HUGO. — L'Homme qui rit.

Ce roman va faire le tour du monde, et nos livraisons font à peine le tour de la Belgique. Trois grands siècles littéraires ont donné à la France ce rayonnement universel, ont ouvert à ses écrivains le marché du monde entier. C'est grand, une nation qui parle à toutes les nations, un pays du haut duquel les poètes ont pour public l'humanité! Que faire devant une telle puissance? De pareils succès ne constituent-ils pas chose jugée? Que faire, sinon de les constater et de s'incliner? Laissons passer le génie de la France!

Nul cercle moins que notre revue, nul pays moins que notre Belgique n'a le désir de mettre l'obstacle d'un grain de sable au génie d'aucune nation, même si cette nation, ayant la faculté de rayonner par la pensée sur le monde, rêvait en outre de s'annexer quelque coin de terre par la force. Mais, si petit qu'il soit, on est de son pays. L'aimer est un bonheur, le servir, un devoir. Un petit peuple peut laisser ses voisins être grands et se contenter d'être libre.

Pour être libre, il faut s'appartenir par le cerveau comme par les frontières. Depuis des milliers de siècles, le rossignol charme l'univers; malgré cela, la cigale a conservé son chant particulier, son cri naturel, qui ne brave personne, mais qui n'imite rien. Notre petit pays, sous peine de déchéance, doit reprendre, dans la civilisation moderne, son cricri national; notre petite littérature, au risque du ridicule, veut redevenir maîtresse de son nid de cigales. Pour cela, nous ne pouvons laisser

Digitized by Google

passer aucune gloire sans nous demander si elle s'accorde avec notre esprit ou si elle menace nos mœurs, si elle jure ou si elle s'harmonise avec notre civilisation. Il n'est pas d'être qui ne fasse à toute minute ce triage de sa nutrition ; nous avons le même droit, le même instinct doit nous guider : juger la nourriture intellectuelle qui nous est offerte est un devoir. Il appartient à la France de se demander quel usage ses écrivains modernes font de l'héritage de trois siècles de gloire. Il appartient au monde, — et nous faisons quelque peu partie du monde, — de juger s'il lui convient de rester tributaire de cette littérature. Ce sont questions d'art et de civilisation. Pour nous, c'est plus encore ; le problème est artistique et national ; notre existence intellectuelle est en cause ; si peu nombreux que soient nos lecteurs, ils représentent avec nous cet intérêt capital : il nous appartient de faire un choix sévère qui, sans nous priver d'aucune lumière du dehors, garde de tout entraînement notre petite planète. Pour employer une image, familière au poète, qui l'applique à l'*Homme qui rit*, après l'avoir appliquée à *Ruy-Blas :* A chaque lueur qui passe, nous avons à nous demander si notre *ver de terre* peut être amoureux de *cette étoile ;* si notre *Ruy-Blas* doit mourir pour une reine de la décadence ; si notre *Homme qui rit*, défiguré par deux siècles de despotisme, peut céder à cette Josiane, Diane à l'aspect, Messaline au fond.

Ce devoir, nous ne pourrions le remplir s'il était vrai que le génie est Dieu, que « le chef-d'œuvre est une variété du miracle, » et qu'on doit « se taire quand on entend Dieu. » Question préalable, question capitale, que nous ne pourrions admettre sans abdiquer.

En effet, tout attendre du Génie, à qui l'on permet tout, c'est du romantisme peut-être, et il importe peu ; mais c'est à coup sûr du césarisme, notre plus redoutable ennemi. Demander la grandeur de tous à l'initiative d'un seul, messie littéraire ou politique, cette théorie est faite pour l'esclave. Les hommes libres demandent la civilisation au développement de tous par la liberté. Ils n'espérent rien des prétendus miracles de l'ambition. Pour eux le génie est humain. C'est la splendeur du bon sens et de la conscience d'une époque. Le diviniser, c'est la pire des idolâtries ; on a adoré ainsi les Néron et canonisé les Charlemagne. Plus un homme a de puissance, plus il doit aux hommes ses semblables, à la civilisation sa mère, à l'humanité son juge. Le génie a surtout des devoirs. Devant le génie-Dieu, tout homme qui porte au front la lumière de la raison et au cœur la dignité du sens moral, se sent en état de légitime défense. Le plus grand génie est justiciable de la plus humble conscience.

Cette objection levée, nous pouvons remplir le devoir dont nous parlions, sans oublier la modestie qui convient à notre situation, sans négliger le respect dû aux hommes illustres, nos maîtres, à une grande nation, notre sœur. Il serait injuste, d'ailleurs, de juger un grand écrivain par une œuvre dernière où l'on retrouve la griffe du lion ; il serait ingrat d'oublier les services rendus : la liberté conquise au génie de la

Digitized by Google

langue et du drame, le style manié avec une puissance incomparable, un lyrisme auquel ne manque aucune corde, grâcieux, puissant, souvent sublime ; ce n'est pas sans de rares qualités qu'un poète conquiert une renommée universelle. Mais c'est à propos des grands écrivains qu'on peut soulever les plus grandes questions littéraires. C'est une charge qui leur appartient et qu'eux seuls peuvent porter : fardeau pour tout autre, honneur pour eux, devoir pour nous.

Les questions de forme, par exemple, ont perdu de leur importance. Pour nous, elles ont un intérêt véritable, car la forme est la première condition de l'individualité. Nous nous demanderons donc tout d'abord si l'abondance des mots, la profusion des détails nous convient ; si notre pays, plus germanique que méridional, ne doit pas aimer mieux ce talent concis qui a donné à la France Comines et n'aurait pu lui donner les *Gesta Dei per Francos*, qui a donné à l'Allemagne *Reinart de Vos* et n'aurait pu lui donner Jean-Paul. Les écrivains français eux-mêmes peuvent être classés en deux catégories, les uns nés vers l'Italie ou l'Espagne, ou de famille hongroise comme Ronsard ; les autres originaires des départements du Nord. Ceux-ci sont presque nos frères, et plusieurs d'entre eux sortent de nos anciennes provinces. Ils sont sobres, nets, concis. Prodiguer la forme et la couleur, employer tous les termes du dictionnaire Bescherelle, et d'autres encore, obstruer l'émotion d'une scène dramatique ou l'ensemble d'un tableau historique par une terminologie que des spécialistes seuls peuvent comprendre ; obliger, par exemple, le lecteur : au milieu d'une tempête à recourir à un glossaire de marine, au milieu d'une page philosophique ou d'une scène tragique, à ouvrir un manuel d'alchimie, de pêcherie, de minéralogie, de géographie, d'art héraldique, que sais-je? couper le drame de digressions sans nombre, noyer l'histoire dans les détails matériels du temps et, au lieu de la synthèse de l'époque, nous en éparpiller au hasard l'analyse : *Et je me sauve à peine au travers du jardin ;* parler, enfin, toutes les langues techniques à des lecteurs qui ne comprennent que le français ; ce genre est-il préférable à la concision de La Fontaine et de Montesquieu, à la netteté de Courier et de Voltaire? N'est-ce pas là étonner et briller, plutôt qu'instruire et attacher? Le but de l'art est-il d'éblouir en faveur de l'écrivain ou de semer des idées et des sentiments pour le lecteur? Le lecteur gardera-t-il rien de cette science de mots, rien sauf l'idée que l'auteur est savant? Savoir tout, est-ce bien une raison de tout étaler? Prenons y garde. A nous prodiguer ainsi, nous risquerions, comme dit Regnier, de *laisser sur le vert le noble de l'ouvrage!* — « Oserais-je l'avouer? a dit M. Edg. Quinet, dans le drame moderne, malgré tout le génie qui y est dépensé, malgré la liberté de tout dire, de tout montrer, je me sens quelquefois plus captif que dans l'ornière de Corneille ou de Racine. »

Un poète belge a essayé de parodier cette abondance :

« L'auteur ne s'est mis en quête ni de sentiments diaphanes, ni » d'émotions vierges, ni de sujets impalpables.

Digitized by Google

» Il n'a rien créé :
» Ni ogives, ni voussures, ni mâchecoulis.
» Rien inventé :
» Ni djins, ni gnomes, ni brucolaques.
» Rien imaginé :
» Ni Ronsard, ni Byron, ni Shakespeare.
. . . . . .
» Il n'a voulu exploiter :
» Ni le genre éthéré,
» Ni le genre fantastique,
» Ni le genre lakiste,
» Ni le genre pulmonaire,
» Ni le genre lacrymal,
» Ni le genre satanique,
» Ni le genre topographique.
. . . . . .
» Il n'a mis en relief :
» Ni l'enluminure académique,
» Ni le badigeonnage descriptif,
» Ni la pariphrase patricienne,
» Ni la gothicité bâtarde,
. . . . . .
» Ni la négligence travaillée,
» Ni la vulgarité novatrice,
» Ni les excroissances du néologisme,
» Ni les contorsions de style,
» Ni la forfanterie de facture,
» Ni le sublime entortillage des mots (1). »
. . . . . .

Cette préface remonte à 1830 ! 17 juillet ! Mais cela ne dure au plus que 3 ou 4 pages ; il en eût fallu cent !

Une question plus grave se présente : qu'un poète croie à la Providence, c'est son droit absolu ; y croyant, il peut ajouter à son œuvre une grandeur de plus, en faisant planer sur les événements humains cette personnification de la conscience universelle. L'idée philosophique est contestable, mais admettons-la pour laisser entière la question artistique, c'est-à-dire l'usage que fait un écrivain de cette idée, vraie ou fausse. Or, il nous semble que croire à l'intervention directe d'un Dieu personnel dans les actions de l'homme, doit obliger naturellement l'auteur à mettre dignement en scène ce *Deus ex-machina*, qu'il s'appelle l'*Anankè* de Claude Frollo, l'évêque Myriel des *Misérables*, ou le *Grand payeur ignoré* de l'*Homme qui rit*.

Ici les détails sont indispensables. Ne remontons pas à *Notre-Dame de Paris*. Voyez les *Misérables* : Un crime, qui n'en est pas un, jette

(1) *Passe-temps poétiques*, par Ad. Mathieu.

Digitized by Google

Jean Valjean hors la loi. La société devrait l'améliorer, le bagne le pervertit. En sort-il? le préjugé le traque, la société l'abandonne, le mépris public va le rejeter au crime. Cependant, la Providence vient à son aide sous la forme de l'évêque Myriel, et sa conscience s'éveille. Cette conscience pourra-t-elle se relever au milieu des obstacles, malgré la loi implacable et le préjugé injuste, malgré la société qui repousse le forçat et le bagne qui veut le reprendre? Ainsi débute le roman, et le thème est grand, l'intérêt est digne d'une épopée. C'est le poème de la conscience humaine. Il n'y a que les grands écrivains qui posent ainsi une œuvre. Cette conscience, en effet, se relève avec force, par le génie industriel, avec éclat, par l'héroïsme du sacrifice, avec douceur, par l'amour paternel. Valjean, quoi qu'il arrive, sera toujours M. Madeleine; le lecteur est fixé sur ce point. S'il rentrait au bagne, ce serait pour moraliser le bagne. Sa sécurité matérielle peut rester en cause, non sa fragilité morale. A quoi donc va s'employer, après cela, ce grand amour de ses semblables, de la justice et du progrès, fortement trempé au creuset du malheur? Que va faire cette conscience sortie victorieuse des épreuves, ce héros qui a fait bénir le nom de M. Madeleine? Il est riche, il est aguerri; si la France lui est interdite, il lui reste le monde; quel but va-t-il donner à son activité, à sa force acquise, au génie du peuple qui veille en lui? Hélas! Il semble n'avoir plus qu'une idée : jouir paisiblement, clandestinement, de son amour filial pour sa fille adoptive. Cette ardeur des premiers jours, quand il s'agissait de s'élever en s'enrichissant, a-t-elle donc été éteinte au souffle de la fortune, épuisée par un premier sacrifice, étouffée sous un platonisme paternel? Si sa vie est stérile, cependant, sa mort au moins peut être grande, digne de l'ombre de M. Myriel qui plane sur elle. Le forçat va-t-il mourir pour les misérables, le paria pour la société, le martyr pour la révolution? Il a touché à tout cela pendant sa vie. Non, il meurt comme un héros rachitique de nos romans efféminés. Il meurt du mal d'amour paternel. La révélation de son passé, qu'il a faite à Cosette après son mariage, l'éloigne d'elle; il meurt d'une phthisie de sentiment, le plus sot des suicides. Ce but est-il réellement bien digne de l'intervention de la Providence? Est-ce bien la peine que Dieu sauve les héros de romans pour une fin pareille?

Il en est de même de *l'Homme qui rit*. Une *entente cordiale* s'établit entre l'océan et la terre, pour réparer un crime. *L'abandonné a pour tuteur l'infini; toute la vaste écume de l'abîme prend sous sa protection l'innocent;* l'héritier est rendu à l'héritage; l'enfant mutilé redevient pair d'Angleterre, plus qu'un pair ordinaire, car il a vu l'*inflexibilité des lois produisant l'amollissement des consciences*, et il devient législateur! Il a partagé la vie du peuple, et il va pouvoir dire à la Chambre haute : Je suis la misère! Il a souffert, il a aimé; la souffrance et l'amour trempent les âmes. Il ne peut être orateur, vu la mutilation de sa face, il s'en aperçoit dès son premier discours, qui est un acte d'héroïsme; mais il a un grand esprit, il peut être un homme d'État; il a

Digitized by Google

une grande fortune et un grand cœur, il peut être un bienfaiteur du peuple, Providence à son tour. Non pas! au premier obstacle, toute cette force s'abat; celle qu'il aime meurt d'un anévrisme, et le héros se suicide. Le miracle ne l'a sauvé vingt fois, l'amour ne l'a rendu grand, que pour le mener là.

Nec Deus intersit nisi dignus vindice nodus, dit Horace: Ne faisons pas intervenir Dieu, à moins que le dénoûment n'en soit digne. Horace indique là une des conditions philosophiques de l'art. Ce dénoûment touche aussi à ses conditions morales; car ce déploiement des forces de l'*infini* et de la puissance du cœur humain, cette intervention divine et cet héroïsme dans le malheur, n'aboutissent pas seulement à une fin qui ne demandait pas tant de prodiges, mais aussi à une abdication du devoir. « Je ne veux pas, disait Platon, qu'on dise qu'en commettant un » crime, on ne ferait rien d'extraordinaire et dont l'exemple n'eût été » donné par les dieux... Quel homme ne justifiera pas à ses yeux ses » faiblesses, s'il est persuadé qu'il ne fait qu'imiter les descendants de » Jupiter... » Dieux ou héros de romans, c'est tout un; les uns et les autres présentent aux hommes le modèle de la vie : *Exemplar vitæ*. Que de héros du roman ou du théâtre ne font que légitimer les faiblesses, autoriser le vice, glorifier le crime. Autrefois, l'héroïsme était d'abord le devoir, augmenté par la vertu; autrefois, le malheur fortifiait les âmes, l'adversité était une occasion de grandeur; les héros luttaient contre le malheur. Les grands poètes ont toujours pensé que l'amour est une passion noble qui grandit les cœurs sains, fortifie les esprits droits, élève nos facultés à la plus haute puissance; que montrer comment on aime est une des plus nobles fonctions de la poésie, et que le reste : les effets de l'amour sur les sots et les faibles, sa présomption impuissante, ses langueurs stupides, son aveuglement bestial, ses violences fades ou ses crises de rachitisme moral, le reste appartient à la comédie et à la satire. Donner les crimes ou les folies de l'amour en spectacle aux hommes, pour en prévenir les effets, comme les spartiates montraient à leurs enfants la laideur de l'ivresse, l'art a ce pouvoir et ce devoir. Mais ce n'est pas ainsi que l'entend le romantisme. L'idéal, aujourd'hui, est au-dessus du devoir, et l'héroïsme emprunte ses procédés au vice et au crime. On sert son amour maternel par l'empoisonnement; son amour paternel, en *léchant la boue;* son amour éternel, par le suicide.

Le suicide est « un droit du crime et de la misère. » (Souillé). « Je le jure devant vous, je le soutiendrai devant Dieu. » (*Chatterton*). C'est une des supériorités de l'homme : « Ce qui fait, à mes yeux, la supériorité de l'homme sur la brute, c'est de comprendre où est le remède à tous les maux. » (*Indiana*). Les grands personnages du roman y apportent « le recueillement d'un catholique devant les sacrements de son Eglise » *(Indiana)*. C'est « une évasion de prison. » (*L'Homme qui rit*). C'est le retour de l'âme prodigue au sein de Dieu : « Nos âmes immortelles vont s'exhaler dans nos baisers, pour remonter vers ce Dieu adorable

Digitized by Google

qui est tout amour. » (*Les Mystères de Paris*). — La loi qui abolit le divorce expose l'amour à l'adultère; comment éviter cette tache à la robe d'hermine de son épouse? L'époux se tue. (*Jacques*). — On s'aime, mais un anévrisme vous force à être chaste! Comment échapper à la jalousie? « Mourons, car la terre n'a plus rien à nous donner! » (vu l'anévrisme); le ciel, rien de plus à nous promettre... tout est préparé pour cet *évanouissement divin* de nos deux vies. »(*Raphaël*). — La décadence de l'Espagne peut être suspendue par le génie du peuple. *Ruy-Blas* a commencé à relever le pays; il sauve la Reine, il renverse le seul obstacle qu'il pût craindre... Mais la Reine a appris qu'il fut laquais, et elle repousse son amour. Alors, le grand ministre oublie sa mission, le génie du peuple abandonne le peuple; devoir, patrie, grandeur, civilisation, apostolat, un mot de dédain souffle sur tout cela. Il se suicide, lui et son œuvre.

L'Homme qui rit a compris aussi le devoir politique, héritage de son père, legs de ses souffrances. « Ce que je viens faire ici? dit-il, à la Chambre haute, je viens être terrible! » Puis il rappelle la République, annonce son retour et s'écrie: « Tremblez! les incorruptibles solutions approchent; les ongles coupés repoussent, les langues arrachées s'envolent et deviennent des langues de feu éparses au vent des ténèbres, et hurlent dans l'infini; ceux qui ont faim montrent leurs dents oisives, les paradis bâtis sur les enfers chancellent, on souffre, on souffre, on souffre, et ce qui est en haut penche, et ce qui est en bas s'entr'ouvre, l'ombre demande à devenir lumière, le damné discute l'élu, c'est le peuple qui vient, vous dis-je! » *Sunt verba et voces!* Cet homme qui vient pour être terrible aux abus, va solennellement se noyer; ce précurseur du peuple se jette majestueusement à la rivière, et le poète prête à cette désertion d'un devoir annoncé avec force, de grandes allures épiques. Est-ce ainsi que, parlant au monde moderne, on apprendra aux hommes à aimer et à vivre? Est-ce bien là cette passion dont l'exemple soit utile à donner au XIXe siècle, dans la magie de l'art? « L'amour, dit Dante, doit être en vous la semence de toutes les vertus. » Est-ce ainsi que l'on sèmera les énergies du bien dans nos prochaines démocraties?

Un drame chinois, le *Pipaki*, met aussi à la scène une pensée de suicide, mais l'héroïne s'arrête: Son époux en la quittant, lui a confié ses vieux parents: « Que feront sans elle, ces deux fantômes? » Le devoir est plus puissant que le malheur; l'épouse désespérée survit pour le sacrifice. J'ai toujours admiré un mot de ce drame: Pendant que l'épouse souffre ainsi, l'époux, retenu à la cour, ne peut oublier sa famille; il veut dissiper ses chagrins par la lecture; mais chaque livre qu'il ouvre lui rappelle le devoir: « Quand je les ouvrirais tous, s'écrie-t-il, y verrais-je autre chose? Non. Dans ces dix mille volumes, il n'y a pas une phrase où il ne soit question de justice et de piété filiale. »

Heureux les peuples qui peuvent parler ainsi de leur littérature!

CH. P.

Digitized by Google

Jours de Solitude, par Octave Pirmez. Bruxelles, Ve Parent et fils, 1869.

« Si tout m'afflige, tout me charme » dit l'auteur, et chacun peut s'apercevoir qu'il dit vrai. Nous pouvons lui appliquer le mot de Cicéron : *Duæ res, quæ languorem afferunt ceteris, illum acuebant, otium et solitudo.*

Dans cette promenade oisive et solitaire, de Vaucluse au Vésuve, de Naples à Hambourg, que d'objets fugitifs ont été saisis et fixés d'un trait ineffaçable par l'écrivain voyageur ! Ce livre est toute une suite d'idylles tracées par un artiste grec, depuis celles de l'enfant sauvage de la Sabine, p. 36, de l'enfant malade de Procida, p. 65, de l'enfant si naïf et si aimant de Montelupo, p. 113, jusqu'à celle du novice Syracusain, p. 122 ; et derrière toutes ces figures frêles ou fortes, toutes aimables et chères au lecteur, qui ne fait que les entrevoir, mais qui ne peut plus les oublier, la sombre et terrible image de la mort ! Si d'un bout à l'autre du livre, on remarque que c'est d'un homme qui possède l'art d'écrire à un degré rare, non-seulement chez nous, mais chez nos voisins, si à chaque pas on trouve le poète, et presque à chaque page, sinon le philosophe profond, au moins le noble esprit qui a l'intuition de toutes les nobles idées, l'impression surtout que donne l'ouvrage, est un sentiment d'estime affectueuse pour son auteur. Il ne peut avoir qu'un esprit candide et élevé, un noble cœur, celui qui a écrit ces trois cents pages, sans démentir un moment ce caractère.

Nous voudrions enfler la voix, être excessivement rude envers M. Pirmez, pour son bien d'abord, puis parce qu'il importe à notre gloire nationale qu'un écrivain si richement doué ne s'égare pas, et qu'après un beau livre comme celui-ci, il n'en fasse pas un médiocre. Mais le parfum de bonté mêlée de grandeur qui s'échappe de cette œuvre nous désarme. Nous voulions être d'une sévérité outrée ; nous ne pourrons être que juste.

« Mes seuls compagnons, dit M. Pirmez, sont l'amour et la mort. Ils conversent ensemble à mes côtés, ils me distraient et jamais ne me fatiguent. » C'est très-bien pour vous, Monsieur, mais ne craignez-vous pas qu'à la longue, ils ne fassent un effet tout contraire sur vos lecteurs, non pas dans ce volume-ci, mais dans le suivant, si vous écrivez un second tome sur le même thème. « Je m'effraie des grands loisirs où s'écoule ma vie, » dites-vous aussi. Je m'en effraie plus que vous, Monsieur, parce que je crains que cette solitude et cette oisiveté qui vous ont porté bonheur jusqu'aujourd'hui, ne produisent bientôt dans votre âme cette langueur qui serait la décadence sans remède de votre talent. Voici une phrase, par exemple, qui décèle déjà une certaine tendance au mal que nous redoutons : — « Pendant que mon regard fixe une forme charmante et, *l'élargissant au souffle de l'amour, la baigne dans une auréole,* une inquiétude trouble ma pensée incertaine sur la valeur d'un amour irréfléchi. » Méfiez-vous de votre enthousiasme pour vos deux « grands Bretons ». Vous êtes trop disposé à parler leur langue,

Digitized by Google

qui n'est pas toujours la bonne. Méfiez-vous de votre sensibilité nerveuse; surtout plus de larmes : *Claudite jam rivos, sat prata biberunt.* Rapprochez-vous de ces sources antiques de Méonie et de Sicile, qui vous sont familières et que, ingrat, vous semblez aujourd'hui vouloir dédaigner. Conservez vos précieuses qualités. Vous avez le sentiment de l'histoire, ce que vous dites de Suetone, p. 57, le prouve; personne n'a compris cet historien mieux que vous. D'autre part, les arts n'auraient pas de plus habile interprète; à quiconque en douterait, je citerais vos considérations sur la sculpture, p. 99, 100, sur les statues des politiques romains, p. 102, sur la Thébaïde de Pietro Laurati, p. 106, sur les anges de Lucca della Robbia, p. 147, sur le dur labeur de l'artiste en général, p. 146, sur les peintures du moyen-âge, p. 80, sur les diverses architectures, p. 230. — Vous voyez la nature en observateur aussi bien qu'en poète. C'est aussi exact que beau, ce que vous dites de la différence de la végétation dans nos contrées et dans celles du midi : « floraison d'une terre qui se pulvérise, » p. 146. Votre touche est ferme et sobre, tout à la fois harmonieuse. En trois lignes vous nous montrez le paysage de Pise, p. 149. Vous avez à un degré rare le trait. « Les chefs-d'œuvre de l'humanité sont comme des passerelles jetées sur un abîme de nuit et qui nous relient à la Divinité. — Ce jour terrestre n'est qu'une entre-nuit dans laquelle nous passons avec la rapidité d'une flèche. — L'intelligence ne peut grandir là où une terre ingrate et usurière use les forces du travailleur. » — On ferait un recueil des mots frappants épars dans votre livre. Toutes ces qualités brillantes et solides à la fois, vous courez risque de les détruire par trop de complaisance pour votre talent et par trop d'admiration pour certains écrivains contemporains qui n'ont plus guère, à cette heure, que vous pour lecteur. A partir de ce moment-ci, prenez garde, serrez le frein et ne lâchez plus la bride.

M. V.

Manuel pratique de la profession d'avocat en Belgique, par MM. Gustave Duchaine et Edmond Picard, avocats près la Cour d'appel de Bruxelles, docteurs agrégés à la faculté de droit de l'Université libre. (Bruxelles. — Claassen. 1869.

C'est une bonne fortune pour l'écrivain que de pouvoir faire de la profession qui occupe sa vie le sujet d'un livre. La matière qu'il emploie n'est pas seulement le résultat de ses recherches, c'est le fruit, bien autrement précieux dans une œuvre pratique, d'une expérience, qui, étant de toutes les heures, a dû devenir riche en peu d'années. A ce premier avantage, MM. Picard et Duchaine en joignent un second; celui d'aborder un sujet entièrement nouveau dans notre pays.

Sans doute, il existe, en France, depuis nombre d'années, de remarquables travaux sur la profession d'avocat, et avant d'écrire leur livre, MM. Picard et Duchaine avaient étudié ceux de Dupin, de Liouville, de Mollot, de Gaudry et d'autres encore.

Mais les règles de la profession d'avocat sont pour la plupart basées

Digitized by Google

sur des traditions et non sur des textes de lois, et la tradition des barreaux belges diffère notablement en bien des points des usages français. D'ailleurs, un arrêté de 1836, est venu apporter, chez nous, d'importantes modifications à la législation que la France avait infligée au barreau en 1810. Enfin, les usages des anciens barreaux belges, la législation nouvelle, et même les textes français, avaient donné naissance à un grand nombre de décisions des conseils de discipline du barreau de Bruxelles, formant une jurisprudence nationale fort différente de celle des barreaux français. Cette jurisprudence était presqu'inconnue, car elle était enfouie dans les registres des procès-verbaux du conseil de l'ordre.

Les traditions belges anciennes, les textes nationaux, les registres du conseil, si précieux pour le barreau et en même temps si inconnues jusqu'à ce jour de la plupart des avocats, MM. Picard et Duchaine les ont étudiés et, sur l'ancien fondement de la législation française, ils ont élevé un édifice où, tout en utilisant les matériaux communs à la France et à la Belgique, ils ont placé maintes pierres nouvelles, ce qui, dans l'ensemble forme une œuvre entièrement neuve.

Faire un livre sur la profession d'avocat, c'est écrire l'un des principaux chapitres d'un traité sur l'organisation de la justice. Au-dessus de l'utilité quotidienne et pratique qu'offre semblable livre à ceux qui y cherchent les maximes et les règles dont la connaissance est indispensable à l'exercice de leur profession, plane ce grand intérêt qui s'attache à l'étude de toutes les questions qui touchent au mécanisme du pouvoir judiciaire, c'est-à-dire de l'un des éléments principaux de la vie des sociétés humaines.

Ce point de vue n'a point échappé à MM. Gustave Duchaine et Edmond Picard.

Ils ont pris pour guide ce principe, justifié par une expérience séculaire, que l'institution de l'ordre des avocats trouve sa raison d'être, non dans l'avantage personnel de ceux qui le composent, mais dans un incontestable intérêt social.

Il y a six siècles, du temps de saint Louis, Pierre de Fontaines disait déjà, dans un noble langage qu'il adressait aux juges :

« Et por ce te lo-je que tu oies débonairement les amparliers, qui » escleirent, si come la lois escrite dist, les doutes des quereles, et » adrescent sovent, par la force de lor parole, les choses qui sont esco- » lorgiées ès comunes besoignes et ès privées, et rapareillent les choses » qui sont deschéues. Il ne soufisent pas meins à l'umein lignage, que » s'il sauvasent le païs et les pères par batailles, et par plaies. Et » nos ne créons pas que cil seul défendent nostre empire, qui se com- » battent o glaives et o escuz et o haubers; mès li emparliers autresi » bien. Li patron des causes se travaillent bien, qui se fient en la ga- » rison de la glorieuse voiz, et desfendent l'espérance et la vie et les » oirs as laboréeurs. »

Ce qui peut se traduire ainsi :

Digitized by Google

« Je te conseille d'écouter avec bienveillance les avocats, qui éclairent, comme le dit la loi écrite, les doutes des différends; qui, par la force de leur parole, relèvent les choses obscures dans les affaires publiques et privées, et rétablissent les intérêts déchus. Ils ne sont pas moins utiles à l'humanité que s'ils sauvaient la patrie et le foyer domestique par des batailles et des blessures. Et nous ne croyons pas que ceux-là seuls défendent l'empire, qui luttent avec les glaives, les écus et les hauberts; mais les avocats tout aussi bien! Les soutiens de la justice agissent bien en se fiant en la force de l'éloquence, en défendant l'espérance, la vie et les héritages de ceux qui souffrent. »

Au XVIIe siècle, un jurisconsulte qui a illustré notre patrie par son courage autant que par sa science, Van Espen, écrivait : « Quand on crée » un docteur en droit, on ne lui donne pas un vain titre d'honneur. En » lui accordant ce témoignage solennel de sa capacité, on lui fait con- » naître en même temps l'obligation qu'il contracte envers le public » d'aider de ses conseils et de ses avis ceux qui pourraient en avoir » besoin. Il manquerait à ce devoir s'il refusait de répondre suivant les » lumières de sa conscience aux personnes qui s'adresseraient à lui » dans leurs difficultés. »

En lisant les règles de la profession d'avocat que MM. Duchaine et Picard exposent dans un langage toujours clair et souvent élevé, et qu'ils ont recueillies dans les textes législatifs relatifs aux avocats et surtout dans l'étude attentive des usages et des traditions du barreau, on reconnaît sans peine que celles mêmes qui semblent établir, au profit des avocats, des priviléges et des prérogatives, les leur attribuent non pas pour eux, mais pour que les droits de tous les citoyens, qui ont besoin de leur ministère. soient efficacement protégés. Si l'avocat doit être indépendant vis-à-vis des juges, c'est qu'il faut que la cause de ses clients soit librement défendue; s'il doit être indépendant vis-à-vis de ses clients, c'est que pour défendre leur honneur, leur vie, leur liberté et leurs biens, il faut que, dominant leurs passions et leurs rancunes, ils comprennent ces sentiments sans en être jamais les instruments ou les esclaves, c'est que les avocats ne peuvent devenir les défenseurs inébranlables de si graves intérêts, qu'après que leur conscience en a reconnu la justice. Si les textes et les traditions défendent aux avocats de se livrer à certaines professions, honorables d'ailleurs, et établissent ainsi des incompatibilités, souvent critiquées, parce que souvent elles ont été mal comprises, c'est que tous les citoyens sont intéressés à ce que les hommes auxquels ils confient la défense de ce qu'ils ont de plus cher ne puissent rien distraire, ni de leur temps ni de leur facultés, d'une si grande tâche, pour se livrer à des préoccupations ou à des professions d'un ordre intellectuel et moral inférieur à celui dans lequel doivent demeurer ceux dont la vie est consacrée au culte de la justice.

L'avocat n'a donc pas de priviléges; il a des droits qu'il exerce pour le bien public; il a surtout des devoirs spéciaux, plus étroits, plus

983587A
Digitized by Google

sévères, plus nombreux que le commun des hommes. « L'indépendance du barreau, » a dit Berryer, « ne place pas celui qui la possède au-des- » sus des lois; elle lui donne seulement le moyen d'en réclamer l'exé- » cution. »

Le livre de MM. Duchaine et Picard sera donc d'une utile et intéressante lecture pour tous ceux qui se livrent à l'étude des graves questions de droit public et d'organisation sociale.

Mais pour les avocats de tous les barreaux de Belgique, il est d'une utilité pratique incontestable; et il faut désirer que bientôt une édition d'un plus petit format, et surtout d'un prix moins élevé, vienne mettre ce livre ou au moins ses parties principales à la portée de la bourse de tous les stagiaires et en fasse en quelque sorte le *Vade Mecum* de tous ceux qui entrent au barreau. Ils y trouveront exposés avec une méthode qui rend la recherche facile et la lecture instructive, l'organisation de l'ordre, celle du conseil ainsi que ses attributions; le pouvoir des membres des cours et tribunaux sur les membres de l'ordre; les droits et les devoirs des avocats; puis des conseils fort judicieux et qui dénotent autant d'observation que de science sur la pratique même de la profession.

Il est bien des hommes de bonne foi qui pensent que le barreau a beaucoup perdu de cette sévérité de principes qui faisait autrefois l'honneur de sa vie intérieure et que, par une conséquence naturelle, la considération dont il jouit est diminuée. S'il en est ainsi, l'une des principales causes de cette décadence est à coup sûr que beaucoup d'avocats vivent dans l'ignorance des règles de leur profession. Le livre de MM. Duchaîne et Picard apportera à ce mal un remède efficace.

CH. GR.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Cours de droit naturel ou de philosophie du droit. par Henri Ahrens, ancien professeur de philosophie et de droit naturel aux universités de Bruxelles et de Grætz, professeur de philosophie et des sciences politiques à l'Université de Leipzig. — 6e édition entièrement refondue et complétée par la théorie du droit public et du droit des gens. — Leipzig, Brockhaus, 1868, 2 vol in-8°. Prix : 12 fr. - M. Ahrens, professeur pendant 15 ans à l'Université libre de Bruxelles, a laissé de bons souvenirs parmi un grand nombre de ses anciens élèves. Son cours de droit naturel, dont la 1re édition a vu le jour à Bruxelles en 1840, et la 5e en 1860, et qui a été traduit en italien, en espagnol, en portugais, en allemand et en hongrois, est une œuvre remarquable et appréciée déja dans plusieurs contrées de l'Europe et de l'Amérique (au Brésil notamment). Les plus hautes questions philosophiques, politiques et sociales y sont traitées à un point de vue large et élevé ; citons entre autres la distinction du droit et de la morale, la nature, la raison et le but de la peine, les droits de personnalité, d'égalité, de liberté, d'assistance et d'association, de travail, de propriété et de propriété intellectuelle, les droits de société, de famille, de la commune, de l'État. La nouvelle édition, dont nous parlons ici, contient des développements nouveaux sur le droit public de l'État : Doctrine générale de l'État et de ses rapports avec l'ordre social, constitution et administration de l'État, rapports de l'État avec les ordres principaux de vie et de culture, avec la famille, la commune et la province, avec la religion, les sciences, les arts, l'instruction, l'ordre économique et la moralité publique. L'ouvrage se termine par un aperçu sur le droit des gens, où l'auteur conclut en faveur du système fédératif intérieur des États et du système fédératif international.

La révolution et l'église. par F. Arnaud (de l'Ariége). Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Ce, 1869. — 2 vol in-18 ; prix : 7 fr. — M. Arnaud est catholique de conviction ; mais cela ne l'empêche pas de professer les principes de 89 avec une incontestable sincérité. Est-il bien orthodoxe ? Ce n'est pas à nous à le décider. Quoi qu'il en soit, tout en reconnaissant l'antagonisme existant entre la révolution et l'église, il soutient que cet antagonisme provient de la déviation de l'église du principe fondamental du christianisme, qui est la séparation du spirituel et du temporel. Pour lui, l'indépendance de la pensée, le droit de la raison dans l'être intelligent et libre, le droit social dans les groupes nationaux, la marche ascendante des sociétés humaines par la progressive réalisation de la justice distributive, toutes ces choses, nous les devons à la révolution chrétienne, qui a mis fin au régime anti-libéral des religions nationales du paganisme. L'église, malheureusement, par suite de ses alliances avec les pouvoirs humains, a réintroduit dans son sein l'ancien élément anti-libéral. Il s'agit pour elle de sortir de cette situation dangereuse. Ce thème, soutenu par des arguments puissants, fournit à l'auteur des développements fort intéressants sur le rôle du clergé français et de la Cour romaine en face de la Société moderne, sur l'église devant le droit moderne, sur la compétence de l'église et sur la conciliation du catholicisme avec la démocratie.

Le 19 janvier, compte rendu aux électeurs de la 3e circonscription de la Seine. par M. Emile Ollivier. Paris, A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce, 1869, in-18. Prix : 3 fr. — Quelque spécial que soit l'intérêt de ce livre, il n'en est pas moins un document curieux et instructif sur l'histoire contemporaine, depuis 1848 jusqu'à 1869. Plusieurs des hommes marquants de la république et de l'empire y défilent sous nos yeux. Un document non moins curieux, c'est la lettre du pape à l'archevêque de Paris, en date du 26 octobre 1865, que l'auteur donne en appendice.

Le Globe artistique, littéraire et scientifique. journal indépendant, paraissant tous les vendredis, in-4°. Paris, 1869, 1re année : Directeur : M. Baume. Collaborateurs : MM. F. Morin, C. Delacour, E. Bellangé, etc., etc. — Prix : 10 fr. par an à Paris. — Journal essentiellement artistique.

Histoire de la justice criminelle au XVIe siècle, par Albéric Allard, professeur ordinaire à la Faculté de droit à l'Université de Gand. Ouvrage couronné par l'institut de France (Académie des sciences morales et politiques. — Gand, Paris et Leipzig, 1868, 1 vol. in-8°. Nous ne faisons que mentionner ce livre, qui doit faire l'objet d'un compte rendu spécial

Études d'économie rurale. La Lombardie et la Suisse. par Émile De Laveleye. Paris, librairie internationale, 1869, in-18. Prix : 3 fr. — La plupart de

Digitized by Google

nos lecteurs connaissent déja les excellentes études antérieures d'économie rurale de M. Ém. De Laveleye sur la Belgique (1863, 1 vol. in-18) et sur la Néerlande (1865, 1 vol in-18). Le nouveau volume qui vient de paraître n'offre pas moins d'attrait que les précédents; nous disons *de l'attrait*, car M. De Laveleye, tout en faisant de la statistique, tout en nous parlant céréales, riz, vin, fromage, soie, grande et petite culture, à propos de la Lombardie, ou pâturages, forêts et bétail, à propos de la Suisse, sait mêler à ces données positives et utilitaires, un vif sentiment des beautés de la nature en même temps qu'un ardent amour de la liberté, qui ajoutent un charme de plus à l'importance même du sujet.

Études historiques et critiques sur la Constitution belge, par P. A. F. Gérard. Bruxelles, Rozez, 1869. 1 vol. in-18. Prix : 4 fr. — M. Gérard, comme il le dit lui-même, n'a pas voulu faire un commentaire de la Constitution; il appelle seulement l'attention sur quelques points capitaux : Le territoire, la liberté individuelle, les libertés des cultes, de l'enseignement, de la presse, de réunion, d'association et de langage, les droits de suffrage et d'éligibilité et les pouvoirs de l'État. L'auteur se montre en général partisan de la liberté la plus large; cependant, ses méfiances à l'endroit du parti clérical semblent parfois exercer une trop grande influence sur ses opinions. C'est ainsi qu'il redoute le suffrage universel et approuve la décision du Congrès relative à la fixation d'un minimum du cens électoral. La loi sur les incompatibilités trouve en lui un ardent adversaire.

Question ouvrière. Comment on prépare une révolution ou une annexion. Instruction pour M. Frère-Orban et ses collègues, ministres de Belgique; imité de Benjamin Franklin. Bruxelles, Vanderauwera, 1869, in-18. — Pamphlet mordant et d'une actualité désespérante, malheureusement.

Quelques améliorations à introduire dans l'exploitation des chemins de fer de l'État belge au point de vue du commerce. Bruxelles, 1869, broch. in-8°. — Les tarifs des voyageurs et des marchandises, le matériel roulant, les postes et les télégraphes, tels sont les objets qui ont attiré l'attention de l'auteur de cet utile travail.

De kleine economist. Grondbegrippen der staathuishoudkunde, vertaald uit het hoogduitsch van Otto Hübner, en vermeerderd met bijvoegingen van Ch. Le Hardy de Beaulieu. Gent, Rogghé, 1869, in-18 — Cette économie politique populaire de M. Otto Hübner, traduite en flamand avec les additions de M. Ch Le Hardy de Beaulieu, est une publication du *Willems Fonds*. On ne peut assez applaudir aux efforts du Willems-Fonds pour l'émancipation intellectuelle des populations flamandes; ils méritent l'encouragement de tous ceux qui ne veulent pas imposer la civilisation française ou parisienne aux Flamands.

Coup d'œil sur les progrès des sciences et sur leurs diverses applications nouvelles, depuis la fin du XVIIe siècle, par V. J. Vander Elst, ingénieur civil, ancien professeur, etc. Bruxelles, Decq, 1869, in-8° Prix : 60 c. — Œuvre méritoire destinée à populariser l'histoire du progrès scientifique et qui passe en revue la science astronomique, la métrologie française, les sciences naturelles, la mécanique, la géométrie, la législation et la grammaire.

Des bases d'un système grammatical fondé sur l'idéologie, le génie de la langue française et les faits posés par les meilleurs écrivains français, poètes et prosateurs, ou *Préambule d'un cours analytique, pratique et théorique de grammaire française*, suivi d'un tableau synoptique de la nomenclature ou terminologie grammaticale de la langue française, par le même. Mons, 1868, in-8°. Prix : 1 fr. — Tentative qui mérite un examen sérieux et qui repose sur des principes fort simples.

Monographies grammaticales et appendices y relatifs, par le même. Mons, 1869, in-8°. Prix : 2 fr. — La 1re de ces monographies traite de l'articulation *il, ll, lle, illes, llent, illent*, etc., mouillée; des *yeurs, grasseyeurs* et *zézeyeurs* parisiens; des perturbateurs du langage et des réformateurs orthographiques de la langue française. — La 2e traite de la graduation ou des degrés de signification dans les substantifs positifs et dans les adjectifs qualificatifs. — La 3e établit que l'auxiliarité dans les conjugaisons françaises n'existe pas. — Ces études grammaticales sont curieuses et intéressantes; elles témoignent des connaissances de leur auteur, en même temps que des vices de la plupart de nos grammaires actuelles.

Principaux faits de l'histoire générale à l'usage des élèves instituteurs, par L. Genonceaux, professeur à l'école normale de Bruges. Première partie : Histoire ancienne. — Deuxième partie : Histoire du moyen âge. — Bruxelles, Callewaert, 1869, 2 vol. in-12. — Travail modeste, mais qui paraît bien conçu et bien approprié au but qu'il se propose d'atteindre. Il conviendrait également aux bibliothèques populaires.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

6e LIVRAISON — 15 JUIN 1869

SOMMAIRE

	Pages.
J.-C. HOUZEAU, L'Europe et l'Amérique.	101
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix (suite)	109
ERNEST DE FUISSEAUX, Des Chambres de Commerce en Belgique	125
ÉMILE LECLERCQ, William Burger (Théophile Thoré)	132
HENRI DELMOTTE, Poésie. Malines et Rome (1866 et 1869)	151
MAX VEYDT, Chronique. Pan-Germains et Pan-Latins	155
CH. POTVIN, Les Paons	165
REVUE LITTÉRAIRE	165
ORDERIC, Nouvelles à la main	178

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie*, ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Prix de la livraison :	»	1	50
Pour la France et l'Italie.	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie : thalers.		4	½

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — Maison Muquardt.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. — Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, chaussée de Vleurgat, 61.

Digitized by Google

L'EUROPE ET L'AMÉRIQUE.

—

II. L'INTÉRIEUR DES MÉNAGES. LA DOMESTICITÉ.

Pas de domestiques! Telle est la plainte que font retentir la plupart des Européens, lorsqu'ils pénètrent dans la partie occidentale, c'est-à-dire dans la partie vraiment américaine des États-Unis. « Ici, dit un Anglais, il n'y a pas de classe qui se consacre au service des autres. Il existe contre la domesticité, un préjugé profondément enraciné, mais évidemment mal fondé, et ce fait rend désagréable un séjour à l'Ouest de l'Atlantique, plus que ne peuvent le comprendre ceux qui n'ont jamais manqué de serviteurs. »

Voilà donc une des tribulations d'un Anglais voyageant aux États-Unis. Il existe un *préjugé* contre la domesticité, préjugé mal fondé aux yeux de l'Européen; mais le fait est incontestable. Mme Trollope s'en plaint également avec amertume : quand elle pénétra dans l'intérieur, elle trouva des hôtels où il n'y avait qu'une table. A Natchez, on lui déclara que tous les voyageurs dînaient ensemble, et que, par conséquent, son « valet, » qui n'était aux yeux de l'hôtelier qu'un voyageur comme un autre, aurait à s'asseoir à la même table que sa maîtresse. C'était humiliant. Mais un Américain de l'Ouest ne pouvait pas comprendre qu'un homme libre se mît comme « valet » au service d'une femme. Cette situation était bien plus humiliante encore, à son avis. Mme Trollope elle-même eût trouvé son voyage plus agréable si, au lieu d'un domestique, elle eût eu pour compagnon un homme aussi bien élevé qu'elle, et sinon aussi spirituel, du moins aussi au courant de la littérature et du monde.

La subordination hiérarchique est une chose toute simple. Mais l'infériorité d'homme à homme, de personne à personne, voilà ce que l'Américain ne comprend pas. Pour se faire une idée de sa répugnance, que chacun de nos lecteurs se demande : « Accepte-

Digitized by Google

rais-je d'être domestique? » Avant d'en arriver là, il se ferait ouvrier. De tous les nobles émigrés de 1792, qui durent prendre pour vivre des professions manuelles, on cite un seul qui se fit valet de chambre. Par cette réponse négative, l'homme d'Europe qui a quelque fierté de caractère, justifie le *préjugé* américain, puisqu'il va jusqu'à le partager... pour lui, sinon pour les autres.

L'Américain se demande quel est le but du service domestique; et il répond, c'est l'*aide*. Or l'*aide* exige-t-elle l'avilissement de toute une classe d'individus? Certes, s'il existe des occupations auxquelles « un gentleman » ne puisse pas se livrer sans se souiller ni s'avilir, il faut que tout homme qui se respecte évite soigneusement de mettre la main à ce genre de travaux, il faut que la femme bien élevée s'en abstienne. Mais qui ne voit, au premier abord, que tout ici dépend d'une convention, et n'est, par conséquent, qu'un *préjugé* ? Autrefois, le travail manuel tout entier était proscrit par la noblesse. Bien plus, il n'était pas reçu qu'un noble sût lire ni écrire; ces menus détails étaient réservés à des hommes d'habileté manuelle, *amanuenses*, ou à des prêtres roturiers. C'est Charlemagne, poussé par son ami Eginhart, qui le premier a attaqué ce préjugé déplorable. De son temps, pas un des pairs de France ne savait lire, et tous se fussent trouvés humiliés de s'adonner à pareil soin. Ils avaient des secrétaires, comme les grands d'aujourd'hui ont des cuisiniers. Jusqu'à la fin du siècle dernier, les sciences et les beaux-arts étaient considérés comme des occupations dérogatoires à la dignité du caractère. Les marquis de la cour de Louis XV ne connaissaient pas l'orthographe, ils se seraient sentis humiliés de donner cette preuve d'étude; c'eût été par trop roturier. Cependant les idées changent; le travail intellectuel s'est fait réhabiliter; l'instruction, la culture des sciences et des arts sont aujourd'hui réputées honorables, et de notre temps, l'on ridiculise, sous le nom d'orthographe de cuisinière, ce qui n'était autrefois qu'une orthographe de prince.

Poursuivant ce cours d'idées, dans une société neuve, l'Américain devait nécessairement arriver à réhabiliter l'*aide* dans le ménage, tout en relevant l'agent qui la fournit. L'infériorité intellectuelle et morale de cet agent, que nous regardons comme une condition de la domesticité — parce que chez nous elle l'accompagne — n'en est pas une condition nécessaire. Les mœurs américaines le prouvent, comme le fait qu'on va lire, pris entre mille, le montre suffisamment.

Pendant mon séjour au Texas, une famille allemande arriva pour s'y établir, avec un capital assez rond. La première chose qu'on chercha fut « une cuisinière. » Une jeune fille, toute proprette, parlant l'allemand le plus grammatical, fut amenée par une connais-

Digitized by Google

sance, et s'annonça suivant l'usage : « Je viens vous *aider*. » On lui demanda ce qu'elle voulait par an. « Oh, dit-elle, je ne pourrai pas rester avec vous une année. Mon père vient d'acheter une grande pièce de terre : il a besoin de son argent, et même il n'en a pas assez pour mettre toute l'exploitation en train. Il ne peut rien me donner, dans ce moment, pour ma toilette. Je sors de l'école anglo-allemande, et je vous *aiderai* volontiers pour quatre dollars par semaine, jusqu'au jour où je me marierai. » On accepte; c'était le matin. La nouvelle arrivée prend possession du ménage, prépare un dîner à sa façon, va, vient, nettoie, mais avec certaines manières de dame et comme elle l'aurait fait chez son père, — se permettant, chemin faisant, d'ouvrir les livres, de donner un coup d'œil aux journaux, et je crois même d'essayer le piano. Midi arrive, et la table est mise. « Pour qui ce cinquième couvert, Sophie? — Eh, madame, c'est pour moi. — Comment pour vous? Vous devez dîner à la cuisine. — Soit, madame, si c'est votre volonté. » — Après le dîner, on n'entend plus Sophie, qui était si remuante et si gaie le matin. On la cherche : elle était dans la cuisine, à verser des larmes. Après une semaine, elle était partie. Mais ce n'est pas tout. Le dimanche suivant, la famille nouvellement arrivée était invitée au thé chez un grand de la ville. Le hasard amena en visite une dame américaine, dont Sophie maintenant était l'*aide*; Sophie était avec sa nouvelle maîtresse, vêtue comme elle de soie magnifique et de vraie dentelle. Elle fut invitée à table avec le reste de la « compagnie. » Et elle se montra si modeste, si bien élevée, si éloignée de prendre un air de triomphe ou de revanche, qu'elle devint la meilleure amie de la riche allemande; elle l'était encore à mon départ.

La grande différence entre l'*aide* américaine et la domesticité d'Europe consiste donc dans le rapprochement d'éducation. Chez nous, le caractère du « valet » diffère du caractère du « gentleman. » C'est à cause de cette différence que nous reléguons loin de nous, bien que dans la même maison et sous le même toit, ceux qui nous servent, et que nous les traitons comme s'ils étaient d'une autre nature. Supposons un instant que cette inégalité d'éducation, de sentiments, de manières, n'existe plus. Ne nous serait-il pas plus agréable d'être reçu par une personne de la maison, qui nous tend la main, plutôt que par un domestique qui nous offre une chaise? Pourrions-nous voir sans rougir que celui qui nous sert à table n'ait pas la permission de s'y asseoir avec nous? L'image de ce personnage humilié, avili, qui passe sans cesse autour de vous, qui vous approche, qui vous parle, qu'il faut souffrir près de votre table sans pouvoir lui dire « asseyez-vous, » fait naître à tout instant un

Digitized by Google

sentiment pénible. Il semble que ce soit l'apparition vengeresse qui, semblable au squelette que les Spartiates faisaient porter autour de la table du festin, nous rappelle sans cesse, non pas que nous devons mourir, mais à quel point nous avons dégradé nos semblables.

Car cette infériorité d'éducation, qui empêche en Europe de faire du domestique un membre de la famille, c'est nous qui en sommes cause. C'est nous qui refusons aux enfants du domestique l'instruction et l'éducation que nous donnons aux nôtres. C'est nous qui, en les reléguant au dehors, en les élevant pour « leur profession, » leur donnons tous les vices dont nous avons ensuite à nous plaindre, et les abandonnons au mauvais exemple de ceux que nous avons dégradés et corrompus avant eux. Il en est en ceci comme de l'esclavage, dont la domesticité n'est qu'une réminiscence; nous créons une classe inférieure, puis nous lui reprochons son infériorité.

S'il faut à la famille un renfort, l'Américain le cherche parmi des personnes de même rang et de même éducation. Il s'adjoint des jeunes gens, des jeunes filles, qui prennent proportionnellement une part plus grande des travaux manuels du ménage, mais qui s'asseient à sa table et vivent entièrement avec lui. C'est une simple extension de la famille par une sorte d'adoption volontaire. Après avoir élagué du service ce qui est caprice et superfluité, après avoir remis à chacun les soins tout à fait personnels que l'on peut prendre pour soi sans honte, mais qu'on ne pourrait imposer à d'autres sans les humilier, ce qui reste du travail domestique n'a plus rien qui rabaisse ou qui amoindrisse. Ceux qui exécutent cette partie restante peuvent parfaitement être nos égaux.

Puis, il y a les enfants de la famille, dont les Américains mettent à profit la jeune activité, sans en abuser. Ce sont les petites filles qui mettent et qui ôtent le couvert; ce sont les petits garçons qui attèlent les chevaux et qui les sellent. Certains travaux sont pour ces enfants un véritable plaisir. Même lorsqu'il s'agit d'un travail un peu désagréable, d'un travail dans lequel il faut s'exposer à la pluie ou à la boue, les petits garçons y mettent toute l'ardeur et l'émulation de militaires qui vont au feu ou de pompiers qui courent à l'incendie. Ce n'est pas la boue qui souille : demandez au soldat s'il se croit avili pour avoir taché son habit dans la tranchée.

Tout est donc relatif. Tout, dans les travaux domestiques, peut être regardé du point de vue moral. Les ouvrages les plus répugnants en apparence sont exécutés comme d'enthousiasme, comme l'assaut d'une place ennemie. Les plus pénibles des travaux d'Hercule, y compris celui de nettoyer les écuries d'Augias, étaient ennoblis par le but. Mais, dans notre siècle de lumière et de progrès, combien

Digitized by Google

les secours de l'industrie ne viennent-ils pas en aide au *préjugé* américain? La machine à coudre est élevée presque à la hauteur d'un objet d'art, et fait le pendant du piano dans les fermes de l'Ouest. La laveuse, les machines à égoutter le linge, à le sécher, à le repasser, les poêles perfectionnés, les bouilloires à vapeur, les grils mécaniques, sont venus ôter au travail proprement manuel ses lenteurs, ses désagréments, son humilité même. Grâce à tous ces secours, les soins du ménage prennent en Amérique un tout autre aspect, et permettent de mettre en pratique un autre système.

Même à New-York, où tout est plus ou moins européen, cette transformation du travail d'intérieur a grandement modifié la domesticité. Dans un vaudeville qu'on joue en ce moment, une servante irlandaise, bien que fraîchement débarquée, tient le langage suivant à la dame chez laquelle elle va se présenter : « Maintenant, madame Bradfort, avant de commencer, j'aime à faire de bonnes conventions avec la dame chez qui je vais demeurer. Je suis très-emportée; mais ça passe tout de suite. Avez-vous une cuisinière de Beebe, de l'eau froide et chaude dans toutes les chambres, des baquets à poste fixe, de la toile cirée sur les planchers, des coulisses pour monter les plats du rez-de-chaussée à l'étage? Vous servez-vous de farine contenant son levain? — Nous avons tout cela. — Fort bien! Le lundi, je lave, et vous me laisserez à ma besogne; le mardi, je passe le linge à la repasseuse : vous ne me demanderez rien de plus; le mercredi, je fais le pain : vous me laisserez tranquille; le jeudi, je mets la maison en ordre, et je ne veux pas qu'on me dérange; le vendredi, je vais faire les emplettes en ville : vous n'avez pas à vous en mêler; le samedi, je fais de nouveau pain, et l'après-midi mon prétendu vient me chercher : personne ne m'approche ce jour-là; enfin, le dimanche est pour moi seule. » — Ce programme, si simple qu'il paraisse, serait encore bien plus réduit dans l'Ouest.

L'exemple des Américains de l'intérieur a prouvé que le travail domestique peut être immensément simplifié. Il y a une foule de désirs factices que nous satisfaisons, une multitude de caprices auxquels nous cédons, parce que nous avons sous la main des agents passifs qui nous obéissent. C'est ainsi que, dans les plantations, le maître mettait parfois tout son personnel à une occupation improductive et sans nécessité, poussé uniquement par la facilité qu'il avait de commander et de faire exécuter ses caprices. C'est ainsi que, du temps de la corvée, le seigneur du village faisait veiller les paysans et les contraignait de battre les fossés pour faire taire les grenouilles dont le coassement troublait son sommeil. Depuis qu'on ne trouve plus personne pour battre les eaux, les riches se sont ha-

Digitized by Google

bitués à dormir sans ce prétendu luxe, et nous osons affirmer qu'ils n'en dorment pas moins bien et qu'ils n'en sont pas plus malheureux.

Le service domestique a été dégagé, par les Américains, de bon nombre d'opérations aussi indispensables. Presque tout le travail dépensé autrefois en allées et venues, en courses ou commissions, a été économisé. En Europe, la maîtresse de maison qui a un personnel sous la main se dispense de prévoir et de penser. Mais, dans les villes de l'Ouest des États-Unis, et surtout dans les villages et campagnes de cette région, il y a dans les maisons d'amples provisions de toute espèce : des conserves, du café, du sucre, des graisses en boîtes fermées, de la farine en barils.

Et puis, l'on simplifie le travail qu'on doit faire soi-même. Si les dames européennes avaient à prendre part aux soins du ménage, elles seraient moins capricieuses et moins exigeantes et il n'en résulterait pas forcément, comme conséquence, un abaissement du luxe ou du confort. Le véritable luxe de la table ne consiste pas à réunir à chaque repas une quantité de mets, de chacun desquels on ne mange qu'une bouchée. Dans l'Ouest des États-Unis, on ne prépare chaque jour, dans les familles, qu'un petit nombre de mets substantiels. Mais la maîtresse de la maison met son amour-propre à varier ces mets, aux repas successifs. Une bonne ménagère ne reproduit pas deux fois la même chose en quinze jours ou trois semaines. Si bien que l'on arrive à la même variété d'aliments, et que la délicatesse du goût peut être également satisfaite, par des moyens qui sont bien plus économes du travail.

Il en est de même des autres parties du ménage. Il n'en est aucune que les Américains n'aient considérablement simplifiée, sans nuire en définitive au confort ni à la délicatesse. Toutefois, le travail du ménage, quelque loin qu'on ait pu le réduire, exige encore des peines matérielles et quelques soins désagréables. Il y a certains soins personnels dans lesquels chaque membre de la famille est à lui-même son propre agent. Déjà nous voyons, en Europe, que dans certains couvents, chacun se sert soi-même, en ce qui regarde les soins purement personnels. Dans quelques-uns de nos pensionnats, les élèves font leur lit eux-mêmes. L'Américain démontre, par la pratique, que les soins de cette espèce ne représentent au total qu'un bien petit labeur, et qu'ils peuvent être l'occasion d'un exercice utile, à la place de la gymnastique stérile que nous prônons tant.

On raconte que Thomas Talford, un des ingénieurs les plus distingués qu'ait produits l'Angleterre, et qui a présidé jusqu'à sa mort la Société des Ingénieurs civils de Londres, ne voulait pas de valet de chambre. S'étant élevé, de la condition de manœuvre de maçon,

Digitized by Google

à une position de fortune, de talent et de considération qui lui donnait l'entrée de la plus haute société d'Angleterre, il était resté fidèle à son principe de n'abaisser personne à le servir. Et, comme il n'ignorait pas le préjugé qui s'attachait, dans son pays, aux travaux domestiques, il s'enfermait matin et soir pour brosser ses habits et cirer ses bottes. Son secrétaire intime, qui plus tard a révélé ce fait, raconte qu'il en avait souvent marqué son étonnement à cet homme célèbre. « Ne faut-il pas, répondait-il, un certain repos aux travaux de la pensée? Ce temps de repos et d'exercice des bras, je l'utilise par ces petits soins; et je crois plus vraiment noble de me rendre par là indépendant, qu'il ne le serait d'exiger ces soins d'un de mes semblables. Mais je ferme la porte, parce que ce n'est pas encore ainsi qu'on entend la noblesse des sentiments. Un temps viendra où cette fierté sera comprise. »

Les idées de Talford sont pour ainsi dire l'idéal des Américains. Comme lui, ils répètent, après le philosophe grec, que la corde de l'arc ne peut pas être toujours tendue; qu'il faut à l'homme des exercices manuels, et que le plus naturel de ces exercices est celui qui a pour objet les soins personnels. Pourquoi le citoyen, le gentleman, ne se passerait-il pas d'un valet de chambre? Il se passe bien des serviteurs qui, autrefois, lui mettaient le boire et le manger à la bouche? Ce n'est pas seulement pour l'Américain une question de fierté, c'est une question de confort. On trouve presque toujours plus d'agrément à se servir soi-même, qu'à attendre les services d'un valet, attardé au cabaret voisin ou d'un *homme de chambre*, espion de vos moindres faits et gestes.

Cette opinion date de loin. Elle a grandi avec le peuple américain, avec la population anglo-saxonne née dans le Nouveau-Monde. « Si vous voulez avoir un serviteur fidèle, disait Franklin, un serviteur dont les services vous soient agréables, servez-vous vous-même. » Il est certain, en effet, que la domesticité comme l'esclavage, est une plaie pour le maître. En Amérique, on a sous les yeux le parallèle, et il est frappant. Pourrait-on d'ailleurs s'étonner de cette loi de nature? On réserve au domestique certains travaux qu'on regarde comme humiliants : par ce seul fait, on crée une classe dégradée. Puis, on voudrait échapper aux conséquences! On manifeste son mépris pour certains travaux de ménage, et l'on voudrait que celui que l'on met à ces travaux, regardés comme indignes d'un homme libre ou d'une femme bien élevée, ne nous payât pas de ce mépris par la trahison? « Chaque fois que l'homme attache une chaîne au pied de son semblable, dit Bernardin de St-Pierre, la justice divine se charge d'en river l'autre bout au cou du tyran. »

Digitized by Google

Écoutez les plaintes qui s'élèvent d'un bout à l'autre de l'Europe. Peut-on douter ensuite que la domesticité ne porte avec elle sa propre punition? Celui qui rabaisse un autre homme, son semblable, au point d'en faire un serviteur qu'il range dans une classe distincte, ne doit pas attendre de celui qu'il ravale, de celui qu'il rejette de sa table et de sa société, autre chose qu'un respect factice et une vengeance sourde. La nature reprend partout ses droits, et ce que l'esclave était pour le maître, le domestique l'est pour le patron.

L'Américain s'est dit qu'il fallait trouver un autre moyen de subvenir aux petits travaux du ménage. Par la diffusion de l'éducation, par l'extension de la famille, unies à la simplification des soins d'intérieur, il a prouvé qu'il n'est pas indispensable d'humilier son semblable pour faire vivre dignement sa femme et ses enfants. Il a montré que le confort d'une classe ne coûte pas, de toute nécessité, l'avilissement d'une autre. Chez lui, le bonheur de l'un ne se paye pas du malheur d'un autre. Et nous croyons comme lui qu'une société « où l'homme prétend avoir besoin d'humilier et d'avilir un autre homme pour maintenir son rang de *gentleman*, est une société qui n'est pas encore parfaite. »

A la chute de l'esclavage, les anciens planteurs demandaient une domesticité à l'européenne. Voici ce que leur répondait, en juin 1866, un organe périodique, profondément imbu des principes américains : « Ne soyons pas libéraux à demi. Ne répétons pas certains cris : *Plus d'esclaves, mais des domestiques!* Réhabilitons aujourd'hui la forme humaine, sans la rabaisser et la dégrader le lendemain, sous un autre nom, et sous l'empire d'un préjugé différent. Tout travail utile est noble et saint. Le travail dans la famille est le plus saint et le plus noble de tous. Simplifions-le par notre bon goût, facilitons-le par l'emploi des machines, prenons-en notre part nous-mêmes dans ce qui nous concerne individuellement, remplaçons nos exercices stériles par ces exercices utiles; mais surtout, loin de perpétuer les différences d'éducation, appliquons-nous à donner à tous, par nos enseignements et par notre exemple, une dignité de caractère et une pureté de mœurs qui nous permettent de faire de nos *aides* de véritables membres de notre famille. Unité, homogénéité dans la société, élévation des sentiments chez tous, abdication pour nous-mêmes d'un désir de domination immoral et anti-démocratique — voilà notre devise. »

Telle est en effet la devise de toute société vraiment en progrès.

J.-C. Houzeau.

Digitized by Google

LA PERDRIX.

(Suite.)

VI

Jean et Susca ne respirèrent que lorsque les gardes et les gendarmes eurent quitté le *Saint-Martin*.

— Ils sont partis ! dit alors Susca, quel bonheur !

— Du moment que mon fusil était caché, ils ne pouvaient plus rien me faire, dit Jean.

— Et si tous ces hommes t'avaient trouvé, la nuit, dans ma chambre, Jean ! le village entier l'aurait su et j'étais déshonorée à jamais.

— Tu sais bien, Susca, que je n'aurai jamais d'autre femme que toi... S'ils nous avaient découverts, je n'aurais plus différé de t'épouser, voilà tout.

— Oh ! Jean, tes parents s'opposeront toujours à ce mariage. Je ne suis qu'une pauvre fille... n'ayant qu'un demi bonnier de terre, pour tout bien.

— Susca ! tu as du courage, du dévouement, un cœur qui vaut de l'or... Ma mère sera heureuse de te nommer sa fille, quand elle te connaîtra mieux.

— Mais elle ne voudra jamais me voir.

— Si, si ! et je suis résolu à ne plus attendre pour t'épouser que jusqu'aux Pâques prochaines... Je vais demain en parler chez nous.

— Oh non ! Jean ! attends encore ! dit la jeune fille avec effroi ; j'ai peur que, si tu vas leur faire connaître tes intentions, ils ne te chagrinent pour te faire renoncer à tes projets.

— Tu vois bien, Susca, qu'on ne me fait pas si vite renoncer à ce qui me plaît ! Je t'épouserai, Susca... à moins que toi...

— Oh ! Jean ! Si tu m'aimais autant que je t'aime, tu renoncerais

Digitized by Google

à ce dangereux plaisir de la chasse. Tu viens encore une fois d'échapper au péril, mais ils finiront par te surprendre.

Jean coupa court aux remontrances de Susca, en l'embrassant; puis, on avisa aux moyens de faire sortir Jean, avant que les gens de la maison ne fussent levés.

Susca était d'ordinaire debout, avant le jour, afin de donner la nourriture au bétail. Elle alla donc reprendre la lanterne dans la salle commune, entra dans l'étable, y déposa sa lumière, fit le tour de l'enclos, s'assura si les gendarmes et les gardes étaient réellement partis, puis, vint dans la cour, et heurta doucement le contrevent; Jean parut à la fenêtre, et, sur un signe de Susca, se laissa lestement glisser à terre. Il embrassa encore la jeune fille, passa à travers la haie et reprit d'un pas alerte la route du bois.

Pour plus de sûreté, il avait laissé son fusil chez Susca; les jeunes gens étaient convenus que Jean ne viendrait le reprendre que plus tard.

L'algarade de la nuit, comme bien on le pense, fut la fable du village, pendant quinze jours; lorsque Jean vint le lendemain au *Saint-Martin*, il se plut à s'en faire raconter par Wynants les moindres détails.

On comprend que désormais le cabaret de Wynants et la chambre de Susca furent de véritables lieux d'asile pour Jean. Mais on comprend aussi qu'un jeune homme amoureux ne pouvait continuer à se trouver en tête à tête avec sa bien-aimée, tout simplement pour prendre et rapporter un fusil. Aussi, la petite fenêtre au vitrage de plomb fit bientôt, pour les amants villageois, l'office du célèbre balcon de Juliette, et plus d'une fois, Schrieck s'étonna de voir son jeune compagnon manquer au rendez-vous indiqué.

Enfin, vers le milieu de l'été, Jean déclara à ses parents qu'il voulait, décidément, épouser Susca; il coupa court à toutes les observations en leur disant « que son honneur lui en faisait un devoir. »

Généralement, les paysans regardent encore *une réparation* comme un devoir impérieux. Les parents de Jean ne demandèrent donc qu'un délai jusqu'après les travaux de la moisson. Jean y consentit; néanmoins, le vendredi suivant, il mena Susca à Bruxelles, afin qu'elle pût choisir elle-même l'anneau de mariage, la croix d'or et les boucles d'oreilles dont il voulait faire cadeau à sa fiancée. Au retour de la ville, les jeunes gens entrèrent à la ferme Taymans, sous prétexte de faire voir les bijoux à la fermière. La mère Taymans, comme Jean l'avait prévu, fut charmée par la douceur de Susca et par ses connaissances pratiques. Car, lui ayant montré les étables et

Digitized by Google

tous les détails de l'exploitation qui, chez nous, sont réservés aux femmes, Susca trouva moyen d'admirer, tout en faisant comprendre qu'elle était capable de seconder la fermière.

Dès ce jour, Susca fut regardée comme de la famille. Le père Wynants prit une autre servante à laquelle Susca se chargea d'enseigner la besogne, et, le dimanche, Jean venait la chercher pour prendre le café à la ferme et se promener avec lui.

Le mariage fut enfin fixé à la mi-septembre; mais, comme Susca était orpheline, il se trouva que, ses grands-parents étant d'un autre village, on ne put rassembler pour cette époque les papiers nécessaires. Après quelques jours de retard, les papiers arrivèrent, les bans du mariage furent publiés à l'église et les noms de Jean et de Susca, affichés à la mairie.

VII

— Il faut pourtant, qu'on mange du lièvre à notre repas de noce, dit Jean à Susca en la reconduisant chez elle, huit jours avant le terme fixé pour la cérémonie. Demain soir, j'irai en tuer un, le dernier qui mourra de ma main; car je veux tenir ma promesse, et, une fois marié, je ne quitterai plus le lit de ma Susca, pour aller greloter à l'affût, au coin d'un bois.

— Quelle idée, Jean! notre noce se fera bien sans lièvre.

— J'ai résolu cela, Susca; d'ailleurs, je sais que les gendarmes vont à Bruxelles demain; le comte est absent, Hanske et ses gardes iront se coucher de bonne heure; le vent est assez fort, les feuilles tombent, les lièvres quitteront le bois... je parie qu'en moins d'une demi-heure, j'aurai mon lièvre. — Je n'en tuerai qu'un! Sois tranquille, avant que le bruit de mon coup de fusil soit parvenu aux oreilles d'Hanske, je serai sous mes draps.

Susca voulut en vain s'opposer à l'idée de Jean, elle finit par lui dire : « Écoute Jean! chaque fois que je vais à la ferme, il me semble que je serais trop heureuse, et que ce mariage n'est qu'un rêve. S'il allait t'arriver quelque malheur! — Je t'en supplie! ne joue pas avec ta vie et ton honneur. — Tu as si heureusement échappé jusqu'à ce jour aux embûches de ce vilain comte! laisse ses lièvres en repos.

— Susca, quand tu seras ma femme, je t'obéirai, dit Jean en riant; mais aujourd'hui je veux profiter de mes derniers jours de liberté.

Le lendemain, Jean ne vint qu'un instant au *Saint-Martin*;

Digitized by Google

Susca essaya encore de lui ôter l'idée de tuer un lièvre pour leur repas de noce. Jean partit sans avoir répondu catégoriquement.

Avant de se mettre au lit, Susca, toujours inquiète, ouvrit son volet afin d'examiner l'état du ciel. De grands nuages noirs, presque diaphanes comme du crêpe, traversaient rapidement l'espace, et semblaient, par moment, voiler la lune, déjà très-élevée sur l'horizon. Pour la première fois de sa vie, peut-être, Susca regardait avec autant d'attention la voûte céleste. Ces nuages lui parurent tristes et sinistres. Le vent de bise, assez froid, la força bientôt à quitter sa fenêtre. Alors, elle se souvint que Jean avait, le soir, les mains dans de vastes gants sans doigts; puis, elle se souvint encore qu'il se munissait d'ordinaire de ces gants, lorsqu'il allait *à l'affût*, afin d'empêcher ses mains de se raidir par l'action du froid.

— Il est au bois, se dit-elle, et comme si le pressentiment d'un malheur eût pesé sur son esprit, elle ne put s'endormir.

Après une heure d'anxiété, le bruit d'un coup de feu répercuté dans les profondeurs du bois, parvint à ses oreilles. Elle se leva sur son séant, retint sa respiration pour mieux entendre. Dix minutes à peine, dix heures pour Susca, s'écoulèrent, et le vent apporta à son oreille le bruit d'un second coup de feu. Elle n'y tint plus, se leva, passa à la hâte quelques vêtements et ouvrit sa fenêtre.

Le ciel était toujours balayé d'énormes nuages noirs, se roulant les uns sur les autres; le sifflement du vent avait augmenté. Bientôt, Susca crut entendre des voix d'hommes vers la forêt; puis plus rien...; puis, la lune, se dégageant tout à coup, permit à Susca d'apercevoir, au fond de la rue, venant de la Diesdelle, un groupe qui s'avançait. Elle reconnut les gardes du comte; ils portaient un objet lourd et volumineux et n'avançaient que lentement. — C'est un homme qu'ils portent, se dit-elle. L'horreur et l'effroi l'empêchèrent de faire un mouvement.

Le groupe tourna la maison : « Au secours! au secours! Wynants, nous avons un blessé ou un mort, » crièrent les deux hommes, en frappant sur la porte. Susca s'élança dans la chambre de kermesse, courut à la porte de la rue et l'ouvrit. Au rayon de la lune qui donnait en plein sur la maison, elle reconnut le blessé ou le mort : c'était Hanske, le garde champêtre.

Un soupir d'allégeance souleva sa poitrine. Un cri involontaire lui échappa : C'est Hanske! — Mais une nouvelle crainte envahit son esprit et arrêta le battement de son cœur : — D'où venez-vous, dit-elle, et qui a mis Hanske dans cet état?

— Qui? dit brutalement un des gardes, faut-il le demander?

Digitized by Google

C'est ce brigand de Schrieck ou votre fiancé Taymans. Mais nous saurons bien qui c'est, car l'un des assassins a perdu cela.

Le garde tira de sa poche un des gants que Susca avait remarqués aux mains de Jean.

La jeune fille ne dit rien, mais elle tomba à la renverse sur le carreau.

VIII

Voici ce qui s'était passé. Jean et Schrieck s'étaient rendus à un certain endroit où les lièvres passaient ordinairement du bois dans la plaine. Ils s'étaient à peine installés qu'il s'en présenta un; Jean le tira et s'empressa de le ramasser et de le nouer dans son mouchoir. Mais, pendant que le jeune homme se baissait pour procéder à cette opération, Hanske sort inopinément du bois, s'élance sur Jean et veut lui arracher son fusil; surpris de cette attaque imprévue, Jean se relève, saisit le fusil dont Hanske tient le canon en main; dans la lutte, le second coup du fusil part et Hanske reçoit à bout portant toute la charge dans le bas-ventre. Hanske tombe sans proférer un cri. Schrieck, debout sur un talus et prêt à rentrer dans le fourré, avait vu toute la scène; il voit que Jean pétrifié reste immobile, il revient sur ses pas, ramasse le lièvre roulé dans le mouchoir, arrache le fusil à Jean et l'entraîne avec lui dans la forêt.

Au second coup de fusil, les gardes, postés un peu plus loin, étaient accourus; ils trouvent Hanske inanimé. L'un d'eux ramasse le gant que Jean a laissé à terre; l'autre cherche de l'eau pour ranimer Hanske. Le garde champêtre ne bougeait plus. Ils se décident à le transporter au *St-Martin*.

Tous les secours furent inutiles. Hanske était mort. Son cadavre fut transporté dans son domicile et la gendarmerie prévenue s'empressa d'arrêter ceux que l'on désignait comme ses assassins.

Le père Taymans, réveillé en sursaut, fut si saisi en apprenant que c'était son fils qu'on venait arrêter, sous l'inculpation d'assassinat, que la congestion cérébrale dont il était menacé, se déclara sur le champ.

Pendant que les gens de la maison s'empressaient autour de lui, les gendarmes se rendirent dans la chambre de Jean, qu'ils trouvèrent au lit. Ils lui enjoignirent de s'habiller et de les suivre.

Jean avait ressenti d'abord un si grand désespoir de ce qui venait d'arriver que, sans la présence et les exhortations de Schrieck, il se serait ôté la vie, avec le même fusil qui venait de tuer Hanske.

Digitized by Google

Rentré chez lui, il eut le loisir de se rendre compte de la situation; le souvenir de Susca, de sa famille considérée dans le village, depuis trois générations, lui imposa le devoir de disputer son existence et son honneur à la justice.

Il se disait qu'en racontant simplement à un tribunal ou à un juge quelconque, de quelle manière les choses s'étaient passées, il ne parviendrait à convaincre personne; il résolut donc de tout nier.

Quoiqu'il fût très-pâle, il demanda avec sangfroid aux gendarmes de quoi on l'accusait.

Le brigadier lui répondit que le juge le lui dirait à Bruxelles.

— Je n'irai pas à Bruxelles sans savoir pourquoi, reprit le paysan.

— Ah! voici le second gant! s'écria tout à coup un des gendarmes, en trouvant à terre, parmi les effets de Jean, cette espèce de pièce de conviction.

— Et où est le premier? dit le jeune homme d'une voix légèrement altérée.

— On l'a trouvé près du cadavre d'Hanske et taché de son sang.

— Je l'ai perdu hier soir, en revenant du *St-Martin*, dit Jean; l'obscurité m'a empêché de le retrouver.

Les gendarmes fouillèrent toute la ferme pour découvrir le fusil; mais ils ne purent mettre la main sur aucun objet dénotant que Jean possédât des armes.

Les gendarmes voulurent mettre les menottes au jeune fermier. — Je vous suivrai, dit-il. — Il s'habilla et descendit. Il vit, dans la place d'en bas, son père étendu sans connaissance. Sa mère se jeta à son cou, en pleurant. — Oh! Jean! s'écria-t-elle, tu n'as pas tué Hanske, n'est-ce pas? Oh! messieurs les gendarmes, ne l'emmenez pas ainsi! Il ira seul chez le juge. Je vais faire atteler la charrette. Laissez-le du moins y monter, afin que, sur toute la route, on ne le regarde pas comme un vagabond ou un malfaiteur. »

Les gendarmes ne purent accéder à la demande de la fermière, parce que les règlements s'y opposaient; et la mère dut voir son fils et Schrieck, qu'on avait aussi arrêté, passer devant la ferme entre deux gendarmes à cheval, les mains liées derrière le dos. Elle voulut encore s'approcher de son fils; les gendarmes l'en empêchèrent. Jean lui dit avec douceur : — Mère, prenez courage! Soignez mon père, je reviendrai bientôt. — Puis, le triste cortége se mit en route vers la ville.

Ce ne fut qu'au bout de plusieurs heures que Susca reprit entièrement ses sens. Dès qu'il lui fut possible de marcher, elle accourut

Digitized by Google

à la ferme Taymans. Jean et les gendarmes venaient d'en sortir. En apprenant l'arrestation de son fiancé, elle faillit de nouveau perdre connaissance; puis, au milieu des sanglots convulsifs qui sortaient avec peine de son gosier, elle demanda tout à coup si on avait trouvé le second gant.

La fermière, ne comprenant rien à cette question, crut d'abord que la jeune paysanne délirait; mais, lorsque Susca lui eut expliqué pourquoi elle s'informait d'une chose, en apparence, si puérile, la fermière se précipita dans la chambre de Jean; Susca la suivit, et toutes deux remuèrent de nouveau les objets déjà bouleversés par les gendarmes. Nécessairement, elles ne trouvèrent point ce qu'elles cherchaient, et toutes deux s'abandonnèrent à leur douleur, regardant Jean comme perdu, quoique Susca continuât à soutenir qu'il était impossible que Jean eût volontairement tué le garde champêtre.

Le lendemain, les deux femmes se firent conduire à la prison, à Bruxelles, pour essayer de voir Jean. Jean était au secret.

Quelques jours plus tard, les magistrats du parquet de Bruxelles firent une descente de lieux au village; on fouilla de nouveau les habitations de Jean et de Schrieck, pour y découvrir des armes. On n'y trouva rien; dix jours après l'arrestation, le secret fut levé, la fermière et Susca purent voir Jean Taymans, en présence d'un gardien.

Jean avait soutenu avec courage et fermeté les interrogatoires; mais, à la vue de sa mère et de Susca, il ne put retenir ses larmes. Il les pressa tour à tour sur sa poitrine, et leur dit d'une voix entrecoupée : « Pardonnez-moi! pardonnez-moi! Je ne suis pas un assassin, et je trouverai un moyen d'échapper au danger qui me menace! »

Puis, il leur expliqua que la chambre des mises en accusation devait d'abord décider de son sort, et, pour relever leur courage, il ajouta que, même devant les assises, il y avait encore des chances d'acquittement.

— Jean, tu n'es pas coupable, disait Susca avec exaltation, je le sais, je le sens, je l'ai dit à tout le monde; toi, si bon, si humain, tu ne peux même avoir eu l'idée de priver de la vie ce malheureux ivrogne, contre lequel on n'a jamais pu allumer ta colère! Non! non! tu n'aurais point voulu plonger dans la misère une veuve et quatre enfants.

— Oui, Susca! dit le jeune homme, à demi-voix, je suis plus malheureux que coupable. Ne te désole pas. Attends l'événement! Mère! prenez Susca chez nous; elle vous aidera à soigner mon

Digitized by Google

père! Sans cet affreux malheur, depuis deux jours elle serait votre enfant! De quelque manière que les choses tournent, mère, qu'elle reste votre fille!... et toi, Susca, remplace-moi auprès de mes parents!

Au sortir de cette entrevue, qui se passa entièrement dans les larmes, la mère Taymans retint Susca à la ferme.

La chambre des mises en accusation maintint l'accusation contre Jean, et le renvoya devant les assises; Schrieck fut remis en liberté.

Un des premiers avocats du barreau de Bruxelles fut chargé de la défense de l'accusé. Jean lui raconta sincèrement comment les faits s'étaient passés; mais il lui enjoignit de continuer le système de dénégation qu'il avait adopté dès le principe. — Il n'existe d'autre pièce de conviction que ce malheureux gant, dit-il; je puis l'avoir perdu. Hanske et les gardes, d'après ce que Schrieck m'a appris depuis, n'étaient là que parce que, dans l'après-midi, en faisant leur tournée, ils avaient trouvé des bricoles, placées par les braconniers d'un autre village; c'était pour surpendre ces bricoleurs qu'ils étaient revenus le soir. Donc, il est avéré que, quoique mon gant se fût trouvé là, d'autres personnes pouvaient aussi y avoir passé. Les gardes assurent avoir vu un homme s'enfuir dans le fourré du bois; mais ils n'ont pu le reconnaître.

L'avocat admirait la présence d'esprit et le sang-froid du jeune accusé. « Ah! Monsieur, lui dit Jean, songez que j'ai des devoirs à remplir envers Susca, envers l'enfant qu'elle porte dans son sein; songez que, d'après le dire des médecins, mon père est moralement perdu: je dois donc vivre encore pour ma mère. Puis-je m'abandonner au désespoir?... Je ne suis point coupable, après tout; le malheur ou la chance aurait pu tourner contre moi. Plus d'un chasseur a été tué par son propre fusil.

Pendant trois mois que Jean resta en prison, en attendant son jugement, Susca et sa mère se rendirent plusieurs fois la semaine auprès de lui. Il était parvenu, par son attitude et par ses paroles, à faire luire à leurs yeux un rayon d'espérance.

Quand le jour d'audience fut fixé, Jean supplia Susca de ne point assister aux séances.

— Non! non! dit Susca, tu as, un jour, résisté à mes prières; je veux aussi te résister, à mon tour. Je veux savoir la première si je dois être, pour le reste de mes jours, heureuse ou malheureuse!

Digitized by Google

IX

Dès le matin, le tribunal fut envahi par une foule de campagnards. A l'heure de l'audience, l'enceinte réservée aux avocats fut promptement remplie, car le défenseur de Jean passait pour une des paroles les plus éloquentes du barreau de Bruxelles. La fermière et Susca se trouvaient dans la chambre des témoins.

Jean fut amené. Sa contenance assurée, mais modeste; son visage empreint de calme et de bonté; puis sa voix bien timbrée, mais plus douce que ne l'est d'ordinaire celle des gens habitués à vivre en plein air; sa phrase simple, mais intelligente, déterminèrent un mouvement sympathique dans l'auditoire. La cour entra en séance, et, après les formalités préparatoires, le greffier donna lecture de l'acte d'accusation, dressé par le chef même du parquet, et que ce haut fonctionnaire se proposait de défendre en personne.

Cet acte d'accusation annonçait, en effet, une main exercée; on y avait réuni les plus infimes détails, pour en former un faisceau de preuves accablantes. Personne n'eut reconnu Jean Taymans dans le farouche braconnier dépeint par M. le procureur-général. Depuis l'âge de seize ans, disait-il, l'accusé manie le fusil et s'est habitué à braver les lois. Un jour, il a poussé l'audace jusqu'à tirer une perdrix, en présence et avec l'arme du comte lui-même! Sa témérité grandissant avec l'âge, il s'associe un homme que la notoriété publique désigne comme un paresseux, ne vivant que de rapines et de déprédations; d'abord, la nuit, en cachette, ensuite pendant deux années, au grand jour, à l'abri d'un port d'armes, obtenu pendant l'absence du comte, il a ravagé, non-seulement la commune qu'il habite, mais les villages voisins. Le garde champêtre et les gardes particuliers du comte, assermentés devant le tribunal, n'osaient point dresser de procès-verbaux, ni remplir leur devoir, tant l'accusé et son associé inspiraient de terreur! La nomination du comte comme bourgmestre vint enfin rendre force à la loi. Mais que de temps et de zèle il fallut encore! Chaque jour, ils constataient les dégâts du braconnage, sans pouvoir mettre la main sur les malfaiteurs. Une nuit, le malheureux Hanske les rencontre, va les arrêter; pour se débarrasser de lui, ils ne reculent point devant un crime! et le cadavre du garde champêtre atteste une fois de plus leur coupable adresse. Ici, l'honorable magistrat retraçait la manière dont Hanske était couché, et les preuves qui avaient engagé la chambre des

Digitized by Google

mises en accusation à renvoyer Jean Taymans devant les assises. Il ajoutait que toutes les mauvaises passions se tiennent; que l'accusé, fils indocile, qui empoisonnait les jours de ses parents, par son fatal penchant pour la chasse, avait séduit une jeune orpheline, et prétendait forcer sa famille à accepter pour bru une servante de cabaret!

Jean comprenait et parlait le français; à cette lecture, un sourire triste et ironique passa sur ses lèvres, et son regard se porta sur les habitants du village qu'il voyait dans l'auditoire : il semblait les prendre à témoins de l'exagération de ce réquisitoire.

On l'interrogea. Il répondit laconiquement, se contenta de dire « qu'il n'était là que pour répondre à l'accusation d'avoir causé la mort de Hanske, et qu'il persévérerait jusqu'au bout à nier qu'il l'eût assassiné! »

L'un des principaux témoins était le comte-bourgmestre; il n'hésita pas à confirmer l'acte d'accusation. L'avocat de Jean fit alors remarquer « que cette déposition n'était pas telle que la loi l'exige d'un témoin, car la passion l'avait dictée plutôt que la vérité ou la justice. »

Le président demanda si la défense s'inscrivait en faux contre ce témoignage.

— Je ne veux pas absolument dire que M. le bourgmestre avance des faits faux; je dis qu'il les présente à un point de vue inadmissible. L'accusé a tué en sa présence une perdrix, c'est vrai; mais le jeune gars de seize ans prenait, pour la première fois, un fusil en mains... et le chasseur inhabile n'a jamais pu digérer cette perdrix, tuée par un novice.

L'avocat réfuta avec talent et sagacité toutes les dépositions qui pouvaient charger son client.

Puis, l'organe du ministère public prit la parole, et ajouta en guise de péroraison : « qu'il était nécessaire de faire un exemple, afin que les fonctionnaires publics ne fussent plus sous le coup d'une intimidation qui les empêchât de faire respecter les lois et de protéger efficacement la propriété. L'indulgence, dans ce cas, ajouta-t-il, finirait par nous donner, comme en Italie, des bravi et des brigands, à chaque coin de route. »

Après ce discours, la séance fut levée et remise au lendemain, à cause de l'heure avancée.

La fermière et Susca retournèrent au village pour y passer une nouvelle nuit d'anxiété et d'angoisses.

Digitized by Google

X

Le lendemain, les deux femmes revinrent à l'audience, le cœur oppressé et les larmes dans les yeux.

Jean avait la même contenance que la veille; son défenseur prit la parole; il réfuta successivement tous les arguments de l'acte d'accusation. Loin d'être un homme cruel et sanguinaire, comme on le prétend, dit-il, l'accusé est connu, dans son village et dans les villages voisins, pour sa bonté et son humanité. Jamais un malheureux ne s'est adressé à lui en vain. Cultivateur aux champs, il ordonnait toujours de laisser une part aux glaneuses ou aux pauvres; jamais il ne fut mêlé à une de ces rixes, si communes dans les campagnes; jamais il ne proféra une menace, ni contre Hanske, ni contre aucun des gardes; jamais même on ne lui entendit proférer une parole amère contre ce comte, qui le privait d'une façon si tyrannique d'un plaisir dont on connaît la violence. Car, Messieurs, si le fermier Taymans, au lieu de courber humblement le front devant les exigences de son propriétaire, s'en était simplement référé à son bail écrit, aucun juge n'aurait autorisé le comte à reprendre ses terres, parce que son fils avait un port d'armes; vous savez tous qu'une permission de chasse est révocable.

« On vous dit que, pendant deux ans, Jean Taymans a ravagé son village et les villages voisins; l'accusé, suivi seulement de Schrieck et de son chien, devait moins ravager les terres, moins détruire le gibier, qu'une société de citadins, accompagnée de valets pour porter leurs armes et de guides pour leur indiquer la retraite des lièvres et des perdrix; cultivateur lui-même, l'accusé pouvait mieux apprécier que les grands seigneurs les rudes labeurs qu'occasionnent les travaux des champs, et l'étendue des dommages que le passage d'une troupe d'hommes peut y occasionner.

» Cette humilité des paysans vis-à-vis des propriétaires terriens est un reste des traditions du servage; un demi-siècle de liberté n'a point encore pu rassurer entièrement les fils des serfs, et leur faire comprendre qu'ils sont, devant la loi, les égaux des fils de ceux que leurs pères nommaient leurs maîtres. »

L'avocat discuta ensuite les preuves de la culpabilité de Jean : il n'en voyait aucune décisive : « Parce qu'on a perdu son gant, dit-il, dans un lieu où un meurtre a été commis, il ne s'en suit pas absolument qu'on soit l'auteur du crime. »

Digitized by Google

Enfin, il termina par un appel énergique au jury, « afin que, dans la libre Belgique, tous les citoyens fussent jugés avec la même impartialité, et que les haines et les ressentiments des riches et des puissants ne parvinssent pas à dérouter la justice et à abaisser le glaive des lois sur des innocents. »

Le ministère public répliqua; le défenseur prit de nouveau la parole pour combattre ses nouveaux arguments, et, cette fois, par une péroraison pathétique, il émut l'auditoire.

Le président imposa silence aux manifestations sympathiques du public, et posa les questions.

Après une demi-heure de délibération, le jury rentrait avec un verdict de culpabilité.

Jean devint pâle, mais ce fut la seule marque d'émotion qu'on put remarquer en lui.

Le procureur-général requit la peine capitale, et la cour prononça un jugement qui condamnait Jean Taymans à la peine de mort.

Des cris déchirants s'élevèrent dans la salle. L'avocat engageait Jean à se pourvoir en cassation : Tout ce que vous voudrez, dit-il, mais, je vous en supplie, au nom de l'humanité, songez à ma mère et à Susca.

L'avocat trouva Susca en proie à une crise nerveuse épouvantable. Il essaya vainement de lui faire comprendre que tout n'était pas perdu, qu'il restait la cassation et le recours en grâce.

— La grâce, disait Susca, au milieu de sanglots et de larmes. La grâce! c'est la prison perpétuelle! Je ne le verrai plus! Il est mort pour moi! Je veux mourir aussi!

Un médecin, appelé par les soins du défenseur, essaya vainement de faire avaler quelques gouttes d'un calmant à la paysanne. Elle repoussait tout, avec une énergie convulsive, et continuait à jeter des cris déchirants et à prononcer, d'une voix rauque et brisée, des paroles incohérentes.

Quelques paysans, voisins de la fermière, firent avancer la charrette qui avait amené le matin les deux femmes à Bruxelles, et parvinrent à les y faire monter.

Quand Susca revit la ferme, qu'elle avait espéré habiter avec Jean, de nouvelles convulsions la saisirent; l'infortunée fut saisie des maux de l'enfantement et mit au monde un fils. La fermière courut à Bruxelles pour voir Jean et lui annoncer cet événement.

Susca paraissait endormie lorsque la fermière s'éloigna, mais bientôt, ses yeux se rouvrirent, elle demanda sa mère, c'est ainsi qu'elle nommait la fermière. On lui présenta son enfant; elle le

Digitized by Google

repoussa et dit d'une voix faible. Je sais où est la mère! elle est chez le comte! elle va lui porter la perdrix que Jean a tuée! Pourvu qu'elle ait bien nettoyé sur la perdrix le sang d'Hanske.

Susca avait le délire. Tous les soins furent inutiles, une inflammation violente l'enleva trois jours après sans qu'elle eût recouvré l'usage de sa raison.

Lorsque Jean apprit, par sa mère, l'état de Susca, toute sa fermeté l'abandonna. — Mère! dit-il, en pleurant, ne venez plus me voir! Soignez Susca! restez auprès d'elle! sauvez-la — c'est mon bonheur sur la terre; — si je dois la perdre!... alors je ne signe plus de pourvoi, je désire et je veux mourir.

Le lendemain Schrieck vint lui donner des nouvelles de Susca, et le surlendemain encore; mais le jour suivant, ce fut la mère qui vint elle-même. Jean dut se tenir à la table, pour ne pas tomber; il avait compris son malheur. — Oh! celle-là, c'est bien moi qui l'ai tuée! cria-t-il, en sanglotant, — Susca, Susca! je veux te rejoindre! qu'on ne me parle plus de grâce.

XI

A la campagne, le cercueil des jeunes filles est porté au cimetière par leurs compagnes. La position de Susca empêchait les jeunes filles de lui rendre ce dernier devoir. Le curé ne voulut pas qu'on recouvrît le cercueil du drap blanc, ni qu'on l'ornât de la couronne de roses blanches. Les jeunes gens du village décidèrent qu'ils remplaceraient les jeunes filles. Ils portèrent Susca à sa dernière demeure. Ils avaient mis, sur un simple drap noir, au lieu de la couronne de roses, de longues guirlandes de houx, seule verdure de la saison, et, sur un petit coussin noir, placé au-dessus de l'endroit où reposait la tête de *Susca au visage d'ange*, ils avaient déposé son anneau des fiançailles et sa croix d'or.

XII

La cour de cassation n'admit pas le pourvoi de Jean, il ne resta plus que la demande en grâce. Jean refusa de la signer. Ce fut au nom de sa mère et de son père paralytique qu'elle fut adressée au Roi. La pauvre fermière croyant obtenir quelque chose de plus que ce que l'arrêt de Jean lui faisait pressentir, fit écrire une seconde supplique qu'elle remit elle-même à la reine Louise-Marie.

Après une quinzaine de jours, partagés entre la crainte et l'espoir,

Digitized by Google

la commutation de peine arriva. Le Roi changeait la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité.

Jean y resta tout à fait indifférent, mais il s'efforça de consoler sa mère.

Mère! disait-il, ayez du cœur, vivez pour mon père, reportez votre tendresse sur l'enfant de Susca — je n'ose point dire sur le mien, car mon souvenir ne peut vous rappeler que honte et que douleur. — Je n'ai que vingt-cinq ans; des circonstances heureuses et imprévues peuvent me rendre à votre affection. Parmi vos serviteurs, il en est de capables et d'honnêtes : une bonne récolte suffit pour vous rendre l'aisance!

La pauvre fermière retourna à son village, accablée d'infortune, et ne croyant pas qu'il fût possible que sa position s'aggravât. Un nouveau chagrin l'y attendait. Elle trouva à la ferme un papier timbré qui n'était autre que le renon en règle des terres qu'elle avait en location du comte. Ce fut le dernier coup et comme le grain de sable qui fait pencher la balance.

Elle, qui avait perdu son fils, en lui refusant de restreindre sa culture, comme il le lui avait si souvent demandé, afin de ne plus dépendre d'un propriétaire, elle se voyait maintenant privée de ses terres.

Le lendemain, vers les dix heures, elle mit ses plus beaux habits et dit aux servantes qu'elle allait au château reporter au comte la perdrix que Jean avait tuée. On essaya de la retenir; elle ne voulut rien écouter et courut au château. Les domestiques, auxquels elle parla, ne lui permirent pas d'entrer. Le lendemain, elle revint encore au château, et en fut repoussée de même. « Je le trouverai bien, dit-elle! » Le surlendemain était un dimanche; elle s'habilla, pour aller à la messe. Elle y vint un peu tard et alla droit au chœur. Là, se trouvait le comte, assis au premier rang, entouré de sa famille; elle s'approcha de lui, lui saisit brusquement les deux mains et cria à haute voix : « Je vous tiens! Vous allez accepter la perdrix que Jean a tuée! Je l'ai bien lavée, il n'y a plus de sang dessus! »

Le comte se retira vivement en arrière; la comtesse jetait des cris d'effroi; le prêtre interrompit l'office; mais le clerc et d'autres paysans se mirent en devoir d'entraîner la pauvre femme hors de l'église : la mère de Jean était folle.

Mme Marie Sweerts.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DES CHAMBRES DE COMMERCE

EN BELGIQUE.

Les événements qui viennent de se passer aux environs de Liége, dans le Borinage et aux alentours de Charleroi, ont rappelé à l'attention publique l'étude des questions d'économie industrielle. On s'est souvenu, entre autres, des paroles prononcées par M. le gouverneur de la province de Namur, à l'ouverture de la session de 1868 :

« Dans le bassin houiller de la Sambre, dès les premiers mois de 1868, des grèves surgirent. La diminution des salaires en fut le prétexte, mais on peut croire qu'elles doivent bien plutôt être attribuées à l'action persistante de l'Association internationale des travailleurs, qui semble vouloir organiser sur le continent le système des *Trades'Unions* d'Angleterre. »

On a pu méditer ces graves paroles du comte de Paris :

« Nous trouvons un grand intérêt à suivre le développement des associations ouvrières, parce qu'il faut, d'une part, envisager sans illusion les dangers qui peuvent naître d'un *fait désormais nécessaire*, et de l'autre, parce que, malgré ces dangers, nous sommes convaincus que ce développement peut être utile, non-seulement à ceux qui en attendent une *légitime* amélioration de leur sort, mais aussi à la société tout entière » (1).

En Belgique, du reste, ceux qui étudient les problèmes de notre organisation industrielle, ont tous la même préoccupation :

« L'heure est venue, dit M. le ministre des travaux publics, dans sa circulaire du 3 novembre 1868, où chacun comprend l'importance du rôle social du travail, et la pensée publique ne saurait, sans danger, s'arrêter sur ces matières d'une façon incertaine et distraite.

» On a grandement raison de gémir sur les folies économiques et philosophiques, mais elles sont un moindre mal que l'hésitation que

(1) *Trades' Unions*, par le comte de Paris. — Paris, Germer Baillière, 1869.

Digitized by Google

l'on apporterait à les combattre, que l'apathie et l'indifférence que l'on mettrait à rectifier des théories pernicieuses et à amener les masses dans les voies de la raison et de la vérité. »

Et M. Charles Faider, délégué auprès du jury de l'Exposition universelle de 1867 pour la Belgique et pour les Pays-Bas, s'exprime ainsi dans son rapport :

« Nous approchons sans cesse de l'idéal social, complet et magnifique, conçu par tous les esprits généreux ; la révolution industrielle qui suit son cours est aussi précieuse pour l'humanité que celle qui proclama l'abolition de l'esclavage et qui a amené la suppression des classes et la garantie fondamentale de l'égalité civile et de l'union des hommes. »

En théorie, on le voit, tout le monde est d'accord. Les sources que je viens d'indiquer ne sont certes pas suspectes. Mais comment ces aspirations se traduisent-elles en pratique ? Par des vœux bien souvent stériles, par des enquêtes à la direction desquelles les principaux intéressés ne participent même pas. Faut-il s'étonner dès lors du peu d'influence que des délibérations de cette nature exercent sur le sort ou même sur l'esprit des classes laborieuses ?

Certes, ces problèmes d'économie sociale sont des plus difficiles à résoudre par un texte législatif. L'expérience seule, aidée par de fréquentes discussions publiques, peut en approfondir les éléments. Mais il faut en rechercher l'étude consciencieuse et contradictoire. Il ne suffit pas d'évoquer le souvenir d'époques tourmentées pour en ajourner indéfiniment l'examen. Les troubles que l'on rappelle sans cesse provenaient plutôt de malentendus, de notions peu étudiées, non élucidées, que de sentiments préconçus d'hostilité de caste. Certaines doctrines n'ont dû leur vogue éphémère qu'à l'obscurité, consciente ou inconsciente, dont s'enveloppaient avec raison leurs zélateurs. Un examen sincère, poursuivi en commun, de ces théories en eût fait justice sommaire. Mais vouloir convaincre d'erreur, *à priori*, ceux que l'on n'appelle même pas à s'expliquer, c'est tout au moins une maladresse. Dans un pays de libre discussion surtout, il y a avantage évident, il y a justice incontestable à provoquer ces éclaircissements solennels en présence de contradicteurs sérieux. Le bon sens traditionnel de notre nation aura découvert bien vite de quel côté est la vérité et la bonne foi. Aucun prétexte ne sera laissé aux esprits faussés pour persévérer dans leur erreur. Le progrès s'opérera naturellement, sans secousses, par le jeu naturel d'institutions libres ; chacun finira par y trouver les avantages qu'il est en droit de réclamer et il y arrivera par les voies les plus directes et les plus faciles.

Digitized by Google

N'existe-t-il donc pas, dans notre organisation industrielle présente, une institution qui, modifiée, rajeunie, pourrait servir de trait d'union entre les ouvriers et ceux qui les emploient? Depuis plus de vingt ans, spécialement, de graves problèmes sociaux s'élaborent lentement dans le sein de notre ordre social. De temps à autre, leur présence se révèle par des bouleversements dangereux pour tous, sans profit pour personne. N'est-il pas un moyen de fondre en un alliage utile et solide ces éléments dont il importe de rechercher l'emploi productif?

Ce moyen, on l'a trouvé quand il s'est agi de décider par qui seraient jugées les contestations entre patrons et ouvriers. Les conseils de prud'hommes sont chargés de cette mission. Ces conseils sont nommés par les chefs d'industrie et par les ouvriers.

Pourquoi le principe, qui prévaut quand il s'agit de contestations nées, ne serait-il pas appliqué quand il s'agit de difficultés à prévenir? Plus sont fréquentes les occasions que les patrons et les ouvriers ont de se rencontrer sur le terrain des idées, plus leur estime réciproque s'accroît. Le chef d'industrie se pénètre plus intimement des vœux légitimes du travailleur, qui, de son côté, apprend à connaître davantage la responsabilité souvent périlleuse qui pèse sur le patron. S'il existait, au point de vue de leurs intérêts généraux, une juridiction qui leur fût commune, le grand principe moderne de la coopération recevrait une application de plus et l'ouvrier et le patron, au lieu de se trouver placés face à face comme deux antagonistes, finiraient par marcher côte à côte comme deux alliés, solidaires l'un de l'autre, ce qu'ils doivent être.

Les chambres de commerce sont appelées aujourd'hui, en Belgique, à se prononcer sur ces importantes questions. Nommés par le gouvernement sur deux listes présentées, l'une par la députation permanente, l'autre par la chambre de commerce elle-même, les membres de ces conseils forment une espèce de sénat aristocratique qui ne connaît pas le contre-poids d'une seconde chambre et qui n'a même pas pour base l'élection directe. Il est bien évident, en effet, que les membres de la députation permanente n'ont pas pour mission de représenter le commerce et l'industrie. Aussi, en pratique, les indications fournies par les chambres de commerce sont prépondérantes, et ces institutions, se recrutant elles-mêmes, se perpétuent dans le même esprit. De plus, le gouvernement, par une inconséquence singulière, désigne lui-même ceux dont il doit attendre des avis, complétement indépendants.

L'organisation de nos chambres de commerce repose donc sur une base vicieuse. Nous sommes en retard, sous ce rapport, si nous

Digitized by Google

nous comparons aux nations voisines. La Hollande, qui, en 1815, avait inauguré le système qui, à quelques modifications près, nous régit aujourd'hui, a reconnu son erreur et a adopté le principe de l'élection directe dans la nomination des membres des chambres de commerce. La législation française, en 1832, avait fait un premier pas dans cette voie; elle a définitivement réalisé le même progrès en 1848. Chez nous, au contraire, le gouvernement a toujours voulu maintenir sa prérogative. Maintes fois, cependant, dans nos assemblées législatives, on s'est élevé contre le système qui nous régit. Mais le pouvoir exécutif ne s'est pas arrêté à ces observations, à ces défenses mêmes.

En agissant ainsi, n'a-t-il pas dépassé des attributions fixées par la Constitution? Les arrêtés royaux du 10 septembre 1841 et du 14 janvier 1859, qui organisent en Belgique les chambres de commerce, sont-ils constitutionnels? La question est tout au moins douteuse. Le démontrer est facile.

En 1840, le ministère présente un projet de loi, qui est devenu, après avoir subi d'importantes modifications, la loi du 16 mars 1841, relative aux frais des chambres de commerce.

L'article 2 du projet était ainsi conçu :

« Un règlement d'administration publique, *portant organisation définitive des chambres de commerce*, déterminera l'emploi des allocations annuelles des chambres de commerce, ainsi que l'ordre de comptabilité à suivre par ces corps. »

C'était adroitement, sous une forme incidente, conférer au pouvoir exécutif l'organisation des chambres de commerce.

L'importance de la question ne pouvait échapper à la vigilance de nos législateurs. De longues discussions eurent lieu à la chambre des représentants et au Sénat, sur l'intérêt qu'il y avait d'abandonner au gouvernement une prérogative aussi importante. On mit aux voix la suppression des mots : *portant organisation définitive des chambres de commerce*. Cette suppression fut adoptée.

Le pouvoir législatif n'a donc pas voulu accorder au gouvernement la faculté de statuer, même provisoirement, sur l'organisation des chambres de commerce. Celui-ci l'a fort bien compris, mais l'obstacle ne l'a pas arrêté. D'ordinaire, quand un arrêté royal est rendu peu de temps après une loi et en est la conséquence logique, il invoque une disposition de cette loi, comme base. Or, l'arrêté royal du 10 septembre 1841 se réfère-t-il à la loi qui venait d'être promulguée quelques mois auparavant, le 16 mars 1841? Non pas. Il la laisse de côté et invoque comme principe l'arrêté du gouvernement des Pays-Bas du 8 octobre 1815 :

Digitized by Google

« Léopold, etc.

» Revu l'arrêté royal organique du 8 octobre 1815, relatif aux chambres de commerce;

» Voulant, dans l'intérêt de l'industrie et du commerce, compléter l'organisation de ces corps, en la rendant d'ailleurs plus uniforme;

» Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur, etc. »

Nous l'avons dit plus haut, l'arrêté du 8 octobre 1815 est, de tous les arrêtés sur la matière, celui qui est conçu dans le sens le plus antilibéral. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple qui permettra de juger de l'ensemble de ses dispositions, il statue que la première nomination des chambres de commerce se fera par le Roi, sur la proposition du directeur général du commerce. L'arrêté des consuls du 3 nivose an XI, qui régissait la matière avant 1815, était conçu dans un esprit plus rationnel. Pour procéder à la première formation de ces corps, les préfets réunissaient sous leur présidence quarante à soixante commerçants des plus distingués de la ville, qui, par scrutin secret, etc.

Le principe était bon, à la condition qu'ultérieurement on en développât les conséquences en raison directe des progrès de l'industrie et du commerce. Il ne faut pas perdre de vue qu'on était en pleine voie de transformation. Les anciennes chambres de commerce, qui datent, dit-on, de 1701, avaient dû disparaître avec l'ancienne organisation de l'industrie; ce fut le motif de l'édit du 27 décembre 1791. Le décret du 5 septembre 1792 régularisa leur comptabilité. Enfin, l'arrêté des consuls, du 3 nivose an XI, ainsi que nous venons de le dire, débutait en donnant quelques satisfactions aux partisans de l'élément électif (1).

Dans notre pays, on a méconnu ces prémisses. Aussi voit-on souvent que le gouvernement lui-même est animé d'intentions plus libérales que les chambres de commerce. Il en a été ainsi notamment lorsqu'il s'est agi de la révision des dispositions relatives aux livrets d'ouvriers.

Nos assemblées législatives vont avoir prochainement à s'occuper d'un projet de loi qui tend à augmenter l'allocation annuelle des chambres de commerce. L'organisation de ces conseils fera probablement l'objet d'une discussion nouvelle. Le rapport de la section

(1) « L'arrêté du 8 octobre 1815, demandait au Sénat belge M. le comte de Renesse, a-t-il pu légalement modifier l'arrêté du 3 nivose an XI? La Constitution de l'an VIII donnait au premier consul le droit de proposer la loi. Un arrêté royal n'a donc pas eu le pouvoir de modifier, en 1815, l'arrêté-loi du 3 nivose an XI. » (Séance du Sénat belge du 27 février 1841.)

Digitized by Google

centrale, cependant, rapport déposé dans la séance du 17 décembre 1868, ne nous fait pas augurer bien favorablement de ces prochains débats :

« Toutes les sections, dit le rapport, à l'exception de la quatrième, ont adopté le projet sans observation. La quatrième section l'adopte également, mais elle demande : « Que les rapports des chambres de com-
» merce soient transmis au gouvernement avant le 31 mars, *conformé-*
» *ment à l'arrêté royal du* 10 *septembre* 1841. »
» La section centrale se rallie à cette demande. »

Plus d'un quart de siècle s'étant écoulé depuis l'usurpation que nous avons signalée, son illégitimité tend à s'effacer. La Chambre des représentants, elle-même, semble prête à demander indirectement la consécration d'un empiétement fait sur ses priviléges constitutionnels, et dans un pays, industriel par excellence, et qui se pique d'être guidé par des inspirations démocratiques, nous paraissons devoir rester en arrière de la Hollande et de la France! Espérons qu'un avenir prochain démentira ces prévisions, bien que les discussions récentes, relatives à l'article 1781 du code civil et à la loi sur la contrainte par corps, ne soient pas d'un bien heureux pronostic.

Le moment serait cependant venu de transformer complétement l'organisation des chambres de commerce. Par la force même des choses, leur mission s'est considérablement étendue. Dans le principe, ainsi que l'attestent les premiers arrêtés relatifs à cette matière, elles ne devaient s'occuper que des intérêts du haut commerce. Les questions relatives aux ouvriers n'étaient même pas mentionnées dans les dispositions qui fixaient leurs attributions. Mais, par suite des progrès modernes réalisés dans toutes les classes de notre ordre social, ces problèmes se sont imposés impérieusement, en raison de leur importance majeure.

Il est facile de voir, par une rapide nomenclature des études auxquelles les conseils dont nous parlons se sont livrés l'an dernier, quel est devenu l'objet principal de leurs délibérations.

Au point de vue des intérêts généraux du commerce et de l'industrie, les chambres de commerce belges ont, en 1868, formulé des vœux qui concernent :

La réforme postale et douanière ;

La réduction des tarifs de chemins de fer et des péages sur les canaux ;

La suppression des droits d'accises sur le sel et sur la bière ;

La suppression des droits de barrière ;

La répression pénale de l'ivresse ;

Digitized by Google

La révision du code de commerce ;

La révision de l'arrêté relatif aux timbres adhésifs.

En dehors de ces aspirations qui se reproduisent périodiquement chaque année avec la même régularité, de ces désirs que forme une majeure partie de nos populations, qu'elles appartiennent ou non au commerce ou à l'industrie, — d'autres difficultés, spéciales cette fois à l'ouvrier, se sont présentées. Par leur nature même, ces derniers problèmes eussent pu faire l'objet d'études utiles et approfondies. Malheureusement, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, les principaux intéressés n'étant pas représentés dans ces hauts conseils, on est resté dans le vague domaine des vœux platoniques, sans pouvoir formuler, sur aucun des points que nous allons énumérer, un seul projet de réforme, rationnel, équitable et pratique. Les préoccupations auxquelles nous faisons allusion ont été, l'an dernier :

Le bien-être et le développement intellectuel de la population ouvrière ;

Le travail des femmes et des enfants dans les manufactures ·

Les livrets d'ouvriers ;

Les logements d'ouvriers ;

L'instruction des ouvriers et ses progrès, spécialement en matière de dessin industriel ;

Le salaire de l'ouvrier et la diminution du paiement de ce salaire en nature ;

Les sociétés de secours mutuels.

Il suffit d'énoncer ces questions pour faire voir que, parmi les problèmes placés à notre ordre du jour commercial et industriel, les difficultés relatives à la classe ouvrière sont loin de le céder en importance aux autres. La circulaire de M. le ministre des travaux publics, en date du 3 novembre 1868, prouverait ce fait jusqu'à l'évidence, si pareille affirmation avait besoin d'être démontrée. Cependant, ce haut fonctionnaire, dans cette circonstance importante, a-t-il jugé à propos de s'adresser aux chambres de commerce pour arriver à une solution équitable et rationnelle ? Ses questions, cependant, étaient identiques à celles que nous signalons ci-dessus en seconde analyse. Il était tout naturel, dès lors, que, sinon directement, au moins par l'intermédiaire de son collègue de l'Intérieur, le ministre eût recours à ce corps consultatif qui n'a d'autre mission que de donner des avis au gouvernement. Ce ne fut pas ainsi que l'on procéda. Les ingénieurs en chef de chacune de nos provinces furent consultés directement. Pourquoi ? Ne serait-ce point par la raison que l'esprit dominant dans les chambres de commerce ne

Digitized by Google

permettait pas d'espérer une solution inspirée par nos idées de progrès moderne? On a vu plus haut, à propos des livrets d'ouvriers, etc., que ces craintes ne sont pas chimériques.

A quelque point de vue que l'on se place donc, l'institution actuelle des chambres de commerce belges est irrationnelle et antilibérale. On peut même la dire illégale.

Dans la séance du Sénat du 22 décembre 1864, M. Rogier, alors ministre des affaires étrangères, disait :

« Vu le progrès de l'esprit public, peut-être en viendra-t-on à rendre les chambres de commerce électives. »

Le ministre entendait par là conférer à tous les patentés le droit d'élection, comme en France et en Hollande.

Notre idée va plus loin. En demandant que les chambres de commerce soient nommées par les électeurs des conseils de prud'hommes, nous avons la pensée de faire intervenir l'élément ouvrier dans la discussion de questions qui l'intéressent au plus haut degré. Cette proposition se produit pour la première fois, nous ne l'ignorons pas. Que ce ne soit pas une raison pour qu'on la rejette sans examen. Si même, dans le principe, elle paraissait trop radicale, pourquoi ne diviserait-on pas les chambres de commerce en deux sections : l'une d'elles, nommée par les patentés, s'occuperait spécialement des intérêts généraux du commerce et de l'industrie ; l'autre, désignée par les électeurs des prud'hommes, discuterait plus particulièrement les intérêts des ouvriers et les intérêts communs aux patrons et aux ouvriers. Ce serait un moyen simple, logique, éprouvé par la longue pratique des conseils de prud'hommes, de donner issue à ces généreuses aspirations que nous signalions avec plaisir, en commençant ce rapide exposé des éléments d'une question capitale. Une transformation importante des chambres de commerce est urgente, peu de personnes le méconnaissent. Dans quel sens doit-elle être dirigée? Les réformes qui se sont accomplies de nos jours nous semblent indiquer clairement la voie. Les idées d'égalité entre patrons et ouvriers tendent à prévaloir de plus en plus; les progrès de notre législation en matière de coalition ne peuvent être contestés; l'extension du droit de suffrage et les discussions auxquelles donnent lieu certaines dispositions légales, si longtemps demeurées dans l'ombre, prouvent l'intérêt qui s'attache de plus en plus à ces questions. Les institutions de crédit populaire, le développement que prend le grand principe de la coopération, les combinaisons qui tendent à rendre l'ouvrier propriétaire, les associations qui ont en vue le bien-être des classes laborieuses, tant au point de vue de l'hygiène qu'au point de vue de leur éduca-

Digitized by Google

tion morale, tous ces efforts caractérisent notre époque et ne se ralentiront plus.

Ces résultats acquis définitivement dès à-présent, peuvent paraître satisfaisants à ceux qui veulent tenir compte de la lenteur avec laquelle toute réforme s'opère. Mais il importe de ne pas rester stationnaire dans cette voie : la thèse que nous soutenons aujourd'hui réclame un nouveau pas en avant dans cet ordre d'idées.

En résumé donc, il y a un siècle environ, c'était une mission imposée au gouvernement de procéder à la réorganisation des chambres de commerce. Il y a vingt-cinq ans, c'était un progrès de réclamer à ce sujet l'intervention exclusive des notables. Aujourd'hui, ne serait-ce pas faire acte de justice, ne serait-ce pas consacrer les améliorations déjà accomplies, que de chercher à réunir les patrons et les ouvriers en une institution commune ? Ne parviendrait-on pas ainsi à jeter les bases définitives d'une œuvre qui aurait pour objet principal de délimiter autant que possible leurs droits et leurs obligations réciproques? Entreprendre cette tâche, à notre époque, c'est, à notre avis, plus qu'un essai à tenter, c'est un devoir à remplir.

Ernest de Fuisseaux.

Digitized by Google

WILLIAM BURGER.

(THÉOPHILE THORÉ.)

Certains hommes, par leur nature loyale, par la candeur de leurs espérances, par la pureté de leurs intentions, n'ont pas besoin d'être vus et étudiés à distance : leur caractéristique éclate aux yeux de tous ceux qui veulent voir, c'est-à-dire qui n'ont ni préjugés de castes, ni opinions préconçues, ni mot d'ordre d'un parti.

Bürger était de ces hommes-là.

Je me propose de dire ce que fut Théophile Thoré, le citoyen français; W. Bürger, le critique d'art vigoureux et convaincu. Je suis bien décidé à n'avoir d'égard pour rien de ce qu'on est accoutumé à respecter par pure routine, afin de montrer dans sa physionomie réelle un des esprits les plus droits, une des consciences les plus saines qui aient existé au XIXe siècle.

I

Théophile Thoré est né à la Flèche, le 23 juin 1807.

Ce n'est donc pas un Parisien; c'est un Français. Cette distinction n'est pas puérile : au contraire, elle a une véritable importance lorsqu'il s'agit de juger un homme, et les œuvres d'un homme qui a vécu dans la fièvre parisienne.

Il est arrivé jeune à Paris, après avoir fait des études de droit. Il était avocat. Il a même été pendant un très-court espace de temps substitut d'un procureur du roi. Son caractère ne sut point se plier au machiavélisme de commande et aux arguties qui sont les qualités les plus ordinaires et les plus admirées du ministère public. Il aima mieux, après avoir goûté au « pain amer » de la plus honorable des servitudes, vivre dans cette indépendance malaisée qui fortifie les

Digitized by Google

forts et accable sans pitié les faibles. Son existence fut celle de tous les jeunes gens qui vont à Paris pour y augmenter leur esprit et leur fortune, et qui deviennent grands, riches ou misérables. On verra que Thoré, caractère exceptionnel, ne devint ni misérable, ni riche, ni grand.

Entraîné, ou plutôt poussé par ses instincts dans le tourbillon politique et littéraire, il alla tout de suite vers la minorité progressiste. Il fut romantique, parce que le romantisme était la protestation de la vie contre le sommeil, de la jeunesse ardente contre la triste et pénible résistance des académies.

Mais, tandis que les poètes chantaient les rois et les princes, les dieux et l'idéal, et n'étaient révolutionnaires que dans « la forme » poétique, il écoutait les conseils de sa conscience et se tournait vers le peuple; non-seulement il battait en brèche les vieilleries artistiques et littéraires, mais il se lançait dans la bataille sociale avec la sereine énergie de l'esprit qui se sent dans la vérité et qui veut combattre pour elle.

Dès 1834, Thoré est un des polémistes les plus actifs de Paris. Il a successivement collaboré à tous les journaux progressistes du règne de Louis-Philippe : à la *Revue républicaine*, fondée par Marrast; au *Réformateur* de Raspail; à *la Loi;* au *Monde;* au *Siècle;* à la *Revue du Progrès*, de Louis Blanc; à la *Revue sociale*, de P. Leroux; au *Commerce;* au *Journal du Peuple;* à la *Revue indépendante*, fondée par P. Leroux et G. Sand; à la *Réforme* de Flocon, etc. Partout où son esprit avait ses libres allures, partout où il pouvait attaquer ce qui était faux et ce qui était injuste, en science sociale, en art, en littérature, il s'est épanché largement et généreusement. En feuilletant l'histoire de ces temps qui préparaient une révolution nouvelle, on verra que ces publications diverses appartenaient, sinon au groupe des républicains, du moins à la fraction politique et économique la plus avancée du règne de Louis-Philippe (1).

(1) En 1840, Thoré publia une brochure intitulée *La Vérité sur le parti démocratique*, qui eut deux éditions en un mois. La brochure fut saisie et Thoré traduit en Cour d'assises; le 8 septembre 1840, on le condamnait à un an de prison et 2,000 francs d'amende. En 1841, il publia sa justification : *Procès de M Thoré, auteur de la brochure intitulée : La Vérité sur le parti démocratique.* Sept ans plus tard, ce grand criminel était nommé représentant à l'Assemblée nationale. Ce qui prouve que, en politique, tout dépend du lieu où le crime se commet et de l'heure qu'on a choisie pour le commettre. Sept millions de Français n'ont-ils pas déclaré que les épopées burlesques, et à un certain point de vue, criminelles, de Boulogne et de Strasbourg, étaient les tentatives malheureuses d'un homme qui, en définitive, avait raison?

Digitized by Google

Après la révolution de février 1848, à laquelle Thoré participa largement, libre de donner à ses opinions et à ses principes une vie nouvelle, il fonda un journal quotidien à « un sou » sous le titre de *la Vraie République.*

C'est dans ce journal surtout qu'on peut étudier tout entier le citoyen Thoré. A dater de cette époque jusqu'à l'heure de l'exil, le critique et l'homme de lettres disparaissent devant « le socialiste. »

Oui, Thoré était socialiste, il n'y a pas à le dissimuler. Et pourtant, honnête homme : est-ce une antithèse? Il rêvait de bien-être universel, de droit, de justice, comme d'autres rêvent de privilége, de satisfaction personnelle, d'obscurantisme. On ne peut pas mentir à sa nature, et c'était un homme juste, — du moins à son avis, — même à l'avis de beaucoup d'autres. Seulement, il avait le tort impardonnable de se figurer que des idées saines, rien que parce qu'elles étaient saines, devaient être publiées, non-seulement publiées, mais mises en pratique le plus vite possible. Grande naïveté !...

Thoré était socialiste, il l'était dès le règne du roi que 1848 envoya en villégiature chez les Anglais, il l'était pendant la révolution, il le fut dans l'exil, jusqu'à la mort.

Socialiste, réformateur social, il ambitionnait ce titre et il agissait dans le sens que ce substantif lui indiquait. Crime de lèse-majesté tant qu'il y aura des rois, de lèse-égoïsme, tant qu'il y aura des privilégiés.

Il devançait son époque; il n'a pas été autrement criminel. Il a eu raison trop tôt. Il croyait, dans son ardeur à chercher le bien-être de tous, pour son pays d'abord, pour les autres ensuite, que des millions d'hommes pouvaient passer, pour ainsi dire sans le secours du temps, d'un état social profondément enraciné à un état social tout à fait opposé. Pour faire de la France bourgeoise de 1848 la France populaire que rêvait Thoré, une révolution, le bon vouloir de tous les hommes intelligents, des théories philosophiques et économiques ne suffisaient pas; il fallait une préparation et un noviciat. La préparation, c'est l'instruction du peuple entier pendant au moins une génération; le noviciat, c'est l'étude de toutes les questions sociales « par ceux-là mêmes qui doivent recueillir les fruits d'une transformation radicale. »

Thoré écrivait, dans une adresse aux électeurs, le 13 avril 1848 :

« La grande œuvre de la République populaire, son œuvre originale et véritablement moderne, sera l'*institution de la solidarité dans l'ordre économique.* »

Mais cette idée de la solidarité dans l'ordre économique ne prend

Digitized by Google

point corps dans ses publications. Les électeurs à qui il s'adressait en savaient sur ces questions tout juste autant que des enfants. Certes, de nouvelles lois économiques étaient et sont nécessaires; aujourd'hui comme alors l'Europe est profondément remuée par la nécessité de se transformer; la grande difficulté est de trouver des « moyens pratiques. » Les socialistes de 1848 étaient de purs utopistes, les mœurs et l'esprit publics n'étant pas préparés pour les comprendre.

Aujourd'hui, ces théories ont déjà pénétré dans le peuple. L'association et les sociétés coopératives peu à peu changent les rapports entre le travailleur et le capitaliste. Un nouveau monde s'éveille, fils des révolutions tant calomniées par les peureux et les satisfaits. 1789 a inauguré le règne de la bourgeoisie; 1848 a fait comprendre que « tous » devaient régner. On ne peut plus nier la rénovation sociale; les faits sont là, nombreux et caractéristiques, en Allemagne, en Angleterre, en France même, en Belgique. Qu'on se hâte d'instruire les peuples, c'est le plus pressant devoir de ceux qui ont en main la puissance.

Mais, en 1848, la nécessité impérieuse, à l'heure où la révolution était triomphante, c'était de consolider la République. Le chaos des questions économiques se serait débrouillé avec la liberté et sous un gouvernement véritablement populaire.

Thoré sentait cela; mais il était fiévreux et enthousiaste comme tous ceux qui l'entouraient. Surpris par la victoire, entraîné par les espérances autant que par les événements, on ne vit point le côté brûlant du moment. Thoré cependant l'avait indiqué dans son journal. Il écrivait le 4 avril :

« Faut-il donc un président à la République française?

» Non.

» Mais qui exercera le pouvoir exécutif?

» Les ministres nommés par l'assemblée nationale.

» Mais le pouvoir exécutif sera donc subordonné au pouvoir législatif?

» Assurément. Est-ce que l'action ne suit pas la volonté? Est-ce que le bras n'est pas l'agent de la tête?

» L'assemblée nationale, dans son ensemble, est comme l'homme, comme la patrie, un être complet qui porte en soi toutes les conditions de la vie : le sentiment, l'intelligence, l'activité. »

Si la forme de gouvernement que recommandait Thoré avait pu être adoptée, la révolution ne se serait pas effondrée dans l'impérial abîme que lui ont ouvert les réactionnaires. On lâcha la proie pour l'ombre. Les idées sociales ne devaient, ne pouvaient point germer

Digitized by Google

dans une terre qui n'était pas préparée. Concevez-vous quelque chose de plus absurde qu'un gouvernement constitutionnel octroyé, *ex abrupto*, à la nation égyptienne? Avant tout, il fallait donner des bases solides au nouvel édifice social, laisser à la République le temps de se consolider, éloigner tous les prétendants, détruire toutes les ambitions. Était-ce possible? Au moins il était rationnel de tenter quelque chose, de ne point s'attarder à soutenir des utopies absolument idéales pour le moment.

Aussi, Thoré, comme tous les vrais républicains, eut des inquiétudes sans trève et ne cessa d'en avoir que quand la République eut été étouffée. Il ne fut pas longtemps à s'apercevoir que la réaction triompherait bientôt. Dans la première quinzaine d'avril, et même au mois de mars, il pressentait que le passé tuerait l'avenir naissant.

« L'inquiétude est grande parmi le peuple de Paris.... Le sentiment patriotique se décourage en voyant les factions de l'ancien régime reprendre de l'influence dans les départements. La révolution de février est grosse d'une société nouvelle, et c'est à peine si l'on sent tressaillir l'enfant dans ses flancs assoupis.... On dirait que Paris a pris de l'opium. »

Cependant, dans le trouble de son esprit, il y avait un reste d'espérance. Il raillait lord Brougham, qui avait prophétisé la chute prochaine de la République, en des paroles curieuses à citer, et que je trouve dans le journal de Thoré.

« Ce noble pays de France périra de nouveau, parce que Paris gouverne la France et parce qu'une poignée d'hommes du peuple gouverne Paris....

» J'espère que la calamité à laquelle la République est le plus exposée, c'est-à-dire l'usurpation du pouvoir par un bras fort, pourra être évitée. Quand la République est trop faible, il arrive toujours qu'un pouvoir militaire la renverse et qu'à sa place *il établit le despotisme de la pire espèce*. Nul ne doute à Paris aujourd'hui qu'un général qui marcherait sur la capitale à la tête de 10,000 hommes, *en finirait avec la République*. Les membres du gouvernement provisoire eux-mêmes ne savent pas mieux que les autres comment tout cela finira.... »

Au lendemain des élections, en publiant une liste de représentants élus, Thoré s'écrie : « La République est compromise! »

Le même jour, il revient sur le principe d'une République sans président. On le sent alarmé par le souffle réactionnaire qui a envoyé à l'assemblée nationale une majorité de représentants amollis par les différents régimes qui avaient succédé à l'empire. Il dit que

Digitized by Google

l'échec est complet; il a le pressentiment que la révolution sociale est ajournée. Ainsi les faits détruisaient ses illusions, mais ne l'empêchaient point de continuer la lutte.

La première séance de l'assemblée nationale, le 4 mai, lui inspire un article très-vivant, où la raillerie n'est que l'expression du bon sens en colère. Tout le monde a crié : « Vive la République ! » Il reste incrédule. « En quittant la salle, dit-il, les vrais républicains songent peut-être à la belle scène d'Hamlet : Des mots, des mots, des mots ! »

Et lui-même, ne s'est-il pas rappelé les paroles de lord Brougham ?

C'est de ce moment surtout que sa polémique prit un caractère plus agressif; il y a de l'indignation au fond de tous ses articles. Je lis, dans le numéro du 22 mai, une sorte de vision des journées de juin :

« Il y a trois grandes dates depuis la Révolution de février :

» 17 mars : Manifestation pacifique du peuple républicain.

» 16 avril : Contre-Révolution par les sections bourgeoises.

» 15 mai : Effort du peuple, triomphe momentané des réactionnaires.

» Le 14 juin doit nous réserver quelque chose. »

Il ajoute, le 25 mai : « La situation actuelle ne peut durer longtemps. La jeune République touche à une crise inévitable et très-prochaine. »

Il attaque les républicains du lendemain; son sarcasme est très-clairvoyant.

« Pourquoi les princes ne seraient-ils pas d'excellents républicains, puisque leurs serviteurs se déclarent prêts à mourir pour la République? »

Il cite les noms des légitimistes, des orléanistes, des bonapartistes les plus en vue à l'assemblée nationale. La physionomie de cette assemblée ne pouvait, en effet, promettre de stabilité à la nouvelle forme de gouvernement. Il ne fallait pas de sens politique pour deviner que la majorité monarchiste finirait par imposer sa volonté aux socialistes et aux républicains; le simple bon sens suffisait.

Le 10 juin, Thoré est nommé représentant du peuple par plus de 73,000 voix, — le même jour que M. Victor Hugo et M. Louis Napoléon Bonaparte. Lorsque le sentiment public peut ainsi se diviser au point de donner sa confiance à des hommes de principes si diamétralement différents, il n'est guère possible de compter sur un établissement social solide.

Digitized by Google

Chose curieuse et pleine d'enseignement : c'est M. Jules Favre, le « tribun » d'aujourd'hui, l'adversaire acharné du bonapartisme, qui a fait admettre l'élection de Louis Napoléon, dans la séance de l'assemblée nationale du 13 juin.

Les angoisses de Thoré arrivent alors à une lucidité vraiment remarquable. Il voit la marche des événements.

« Ce que vous craignez du prince Bonaparte, *héritier* de Napoléon... c'est le prétendant à la présidence.

» Il est certain que cette présidence est dangereuse. Il n'y a qu'un pas de la présidence à l'empire souverain... Songez donc à la puissance d'un homme que vous dressez au-dessus de tous les autres, et qui est le maître de l'armée, de l'administration, du budget... Au besoin... si l'assemblée tournait à l'opposition, le président n'a-t-il pas l'armée sous la main? Un 18 brumaire est bientôt fait, et ce n'est pas l'héritier de Bonaparte qui s'en gènerait.

» ... et finalement la France retombera en monarchie, en empire, en pouvoir absolu. »

La *Vraie République* du citoyen Thoré a eu quatre-vingt-dix numéros, du 26 mars au 24 juin. Je ne crois pas qu'on puisse lire de publication de l'époque plus intéressante que celle-là. La physionomie de Paris, des partis en présence, de l'assemblée nationale, l'expression des idées sociales confuses, l'ardeur des uns, la ténacité et la perfidie des autres, les peurs jouées et non jouées, tout est là, relaté d'un style vivant et net qui fait prononcer le nom de Voltaire, mais d'un Voltaire modernisé.

En suivant pas à pas la carrière politique de Thoré, on ferait un article émouvant à plusieurs points de vue; mais je dois me borner.

La *Vraie République* gênait les partisans de l'ordre, — ce mot, dans certain monde, n'exprime que l'idée de *statu quo* telle que l'entendent les réactionnaires et les autoritaires ; — ce journal appliquait les vérités à nu, comme un fer rouge sur une plaie; il ôtait les masques et dévoilait les mobiles ; tout cela en faisait un organe de « démagogue et d'anarchiste. » A toutes les époques où la réaction montre une certaine fermeté, prendre le parti, défendre la cause de ceux qui souffrent, a toujours été considéré comme un crime. Le général Cavaignac se permit donc, le 24 juin, de supprimer le journal de Thoré, donnant ainsi le premier l'exemple de l'arbitraire, que Louis Napoléon devait imiter plus tard avec un succès qui n'est pas fait pour décourager les despotes futurs.

Le 20 mars 1849, Thoré rentrait dans la lutte en publiant une nouvelle feuille quotidienne à un sou, sous le titre de : *Journal de*

Digitized by Google

la Vraie République, qui vécut jusqu'au 13 juin; après avoir courageusement, héroïquement soutenu la cause populaire, il eut le sort du *Peuple* de Proudhon : on saccagea les presses et les bureaux des deux journaux, et les écrivains furent proscrits.

Je n'ai pas à m'étendre davantage sur les principes qui faisaient agir Thoré, sur les idées qu'il défendait, sur les causes de son ambition toute impersonnelle. C'était un républicain et un socialiste dans le sens le plus élevé de ces deux titres virils. Il a eu tort, comme tant d'autres vigoureux esprits, de croire que l'heure était venue de donner au peuple français tous ses droits; il s'est trompé lorsqu'il a pensé qu'une nation pouvait se transformer aussi rapidement qu'une révolution se fait. *Ce qui a manqué à la République française de 1848, ce n'étaient que des républicains.* Et puis, rappelons-nous les paroles de lord Brougham : « C'est Paris qui gouverne la France. » Or, il ne faut pas qu'une ville, pas plus qu'un homme, gouverne quarante millions d'êtres humains : ils doivent se gouverner eux-mêmes. Pour en arriver à ce gouvernement populaire, qui fonctionne en Suisse et aux États-Unis, la France devra subir encore de bien grandes épreuves.

Mais les républicains sincères de 1848 avaient des illusions; l'ivresse de la victoire, l'élan impétueux des premières heures transportent les hommes par delà le possible. Bientôt la vérité sort du chaos des idées et du désordre des foules : on n'y veut point croire, on se rattache à des restes d'espérances, on lutte jusqu'à épuisement. Et tout à coup la réaction triomphante vous enlève à votre dernière épave et vous jette brisé sur la terre de l'exil.

Proscrit, Thoré jeta derrière lui un regard mélancolique; il se souvint du milieu où il avait livré la bataille, lui avec tant d'autres; il vit nettement la situation et il fut découragé. Il se sentit bien plus las que le bûcheron de la fable. Mais il n'était pas homme à crier merci à la mort. Peut-être, cependant, se sentit-il mort pour la politique, mort pour l'arène sociale; c'est alors qu'il revint à ses travaux d'artiste, qu'il essaya de se consoler en étudiant les grands peintres populaires du Nord. Il s'était trompé d'un demi-siècle — au moins — il le reconnut en lui-même et ce fut sans doute un des plus douloureux moments de son existence.

En 1850, cependant, le citoyen Thoré, avant de devenir définitivement Bürger, résume, en un petit livre d'un calme tout philosophique, le travail social qui a absorbé son esprit pendant vingt ans et plus; il publie, dans cette brochure in-18 de 138 pages (1), sous

(1) Écrit en Suisse; publié à Bruxelles par les soins de M. Félix Delhasse.

Digitized by Google

le titre de LIBERTÉ, le résultat de ses études, de ses méditations; il développe la synthèse de ses aspirations révolutionnaires. C'est un système complet, qui bouleverse, en s'appuyant sur des raisonnements, sur l'histoire de l'humanité et sur les droits de l'homme, toute l'organisation de la société actuelle. On peut dire que c'est là le testament politique de Thoré, en même temps qu'une apologie des principes qui ont servi de mobile à ses écrits et à ses actions.

L'ouvrage est divisé en deux parties : la première est intitulée : LES TROIS SERVITUDES : *catholicisme, monarchie, capital;* la seconde, LES TROIS LIBERTÉS : *république — démocratique — sociale.*

J'ai détaché quelques pensées de cet opuscule; pour l'apprécier, ce n'est pas des lignes qu'il y faudrait consacrer, mais bien des pages, justement parce qu'il renferme un monde nouveau dans un étroit espace.

Thoré, comme tous les esprits nets, condense ses idées en des phrases frappées de telle façon qu'elles ont le caractère de simplicité et de force qui est la grande beauté des médailles et des monnaies antiques. Dans cette étude surtout, il a pour ainsi dire amassé toute la matière nécessaire à l'édification d'un monument; mais il l'a exécuté « en petit, » afin de parler plus directement et plus vivement à la conscience des lecteurs.

« L'histoire tout entière... est une insurrection perpétuelle contre les pouvoirs qui ont dominé le monde. »

« Loi inflexible : Tout ce qui a vécu doit mourir. Naissance emporte condamnation à mort. »

« La pensée, qui crée tout, détruit tout ce qu'elle a créé, éternellement amoureuse d'une vérité qui s'élève éternellement au-dessus de l'histoire passée. »

« L'histoire n'est que la succession des efforts de l'esprit humain et de l'activité humaine pour la délivrance de leur triple esclavage. » (Catholicisme, monarchie, capital.)

« L'esclave qui ne s'insurge pas contre son maître est indigne de la liberté. »

« Pie IX sera le Louis XVI de la papauté. »

« Savez-vous pourquoi nous n'avons pas réalisé « la sociale » en février? C'est que nous avons, suivant l'expression campagnarde, mis la charrue devant les bœufs. *On a voulu organiser le travail avant d'avoir organisé la liberté.* »

Donc, Thoré, en 1850, reconnaissait déjà qu'il avait agi — qu'on avait agi trop tôt et à rebours en 1848-49. Les réflexions de l'exilé, en un an, avaient fait la lumière dans l'histoire de ces temps si proches,

Digitized by Google

Je suis persuadé que lorsque Thoré écrivit cet ouvrage, il savait que les principes qui y sont développés ne seraient pas appliqués au XIXe siècle. Là, il est le législateur de l'avenir, et c'est cette distance entre la théorie et la pratique qui voile son travail d'une véritable mélancolie, en apparence peu en harmonie avec le sujet traité.

Supposez qu'en 1750 un philosophe, un historien, un ami de l'égalité, ait publié en Amérique la Constitution des États-Unis : c'est là à peu près ce qu'est le livre de Thoré pour l'Europe de 1850. Pour le juger, il est donc nécessaire de se rendre compte du progrès logique et pour ainsi dire fatal de l'humanité en tant que société solidairement organisée. Malheureusement, l'immense majorité des hommes ne voit point cette marche incessante de la société vers sa perfection relative. Et pourtant, il suffirait de bien connaître par exemple le travail de rénovation qui se fait actuellement en Suisse pour comprendre les « utopistes » tels que Thoré et les socialistes modernes. Mais l'homme s'aveugle comme à plaisir ; de là viennent ses douloureuses déceptions, et ses impuissantes colères contre le flot envahissant des « doctrines subversives. »

II

Thoré vécut longtemps à Bruxelles dans le plus strict incognito. Il avait été en Suisse; il alla en Angleterre, en Allemagne, surtout en Hollande ; mais il résidait à Bruxelles, inconnu, muet, mystérieux. Il craignait que le gouvernement belge, poussé par le gouvernement de Louis Napoléon, ne le priât de chercher ailleurs un refuge, comme il a été fait pour tant d'autres proscrits. Il se cachait comme un malfaiteur, ne sortant que le soir, livré chez lui à l'amertume des regrets, malgré la tranquillité de sa conscience.

Peu à peu, il se rasséréna; l'art et la littérature lui furent une compensation, ou tout au moins une distraction, dans les premiers temps. Il avait fait son devoir d'homme et de citoyen. Pour longtemps, sans doute, le mauvais vouloir d'un seul gouvernait la France. Il n'était plus possible de rentrer dans la lutte, et Thoré n'était pas l'homme aux entreprises de casse-cou.

Il tenta d'oublier, de s'oublier lui-même : le nom de Thoré était compromettant pour ses hôtes de Belgique; il se donna le pseudonyme de Bürger. Le socialiste devenait ainsi, non un homme nouveau, mais une expression nouvelle du même esprit.

Une jolie antithèse, ce pseudonyme et le rocher de Guernesey!

J'ai dit qu'il avait été en plein dans le romantisme, mais qu'il

Digitized by Google

n'avait vu dans cette protestation contre l'esthétique classique qu'un moyen de revenir à un art plus vivant. En lisant les *Salons* de T. Thoré, publiés l'an dernier par la maison Lacroix, avec une préface de W. Bürger, on est vite convaincu qu'il était un réaliste inconscient, même pendant la période échevelée de 1830 à 1840. Dans la préface des *Salons*, W. Bürger dit de Thoré : « Son originalité consistait tout simplement à être naturel, à chercher le vrai et le juste. »

Plus tard, il écrivait : « Toutes les fois que l'art a eu une renaissance plus ou moins durable, ce fut en se retrempant dans la nature. L'histoire est pour nous sur ce point-là, comme aussi la philosophie et la simple raison. »

C'était là, en effet, son principe. Il n'eût point signé la célèbre devise : l'art pour l'art. Ce qu'il était en politique, il l'était en peinture, bien en avant de son entourage, par instinct, par grand bon sens, par esprit de justice, par goût délicat. Il n'y a de romantique dans ses appréciations, prises dans leur caractéristique, que le style, une manière de dire les choses, emploi de mots et tournure de phrases. Ce n'était là, comme il le dit lui-même, qu'une mode littéraire. Un peu de chauvinisme éclate aussi, de ci de là, note fausse également dans l'œuvre du critique et du polémiste, et qui ne s'harmonise point avec l'idée partout répandue, ferme et lumineuse : l'homme en toutes choses doit se débarrasser des vieilles routines, des traditions en ruines, des lisières du passé, afin que le monde nouveau, tout en n'oubliant point la souche dont il est sorti, puisse s'affirmer dans sa force juvénile et son originalité.

Son exil donna à ses principes plus de certitude, à ses idées plus de limpidité. Le romantique disparut bientôt; il se dépouilla des exagérations de la forme; il devint plus net. L'art du Nord transforma Thoré en Bürger : celui-ci est le développement naturel de celui-là. Bürger est Thoré mûri.

Il est facile d'expliquer sa passion pour l'art hollandais et surtout pour Rembrandt. Cette passion raisonnée s'accentue dès le premier ouvrage qu'il publia dans l'exil : *Trésors d'art* (exposition de Manchester). Le romantisme avait dit : *l'art pour l'art;* lui dit : *l'art pour l'homme.*

« En peinture et en littérature, dans tous les arts, les dieux s'en sont allés. Ils sont partis et ne reviendront plus. Et les héros avec eux sont déjà loin. On peut croire que le temps des hommes est enfin arrivé. » (Préface des *Salons.*)

Son amour pour l'école hollandaise est tout entier dans ces lignes. Le siècle de Rembrandt a été pour lui le grand siècle de l'huma-

Digitized by Google

nité, en peinture. Là, ni dieux, ni héros, ni princes : des hommes ! Ce que voulait Thoré en politique, Bürger le trouvait chez ce petit peuple du Nord, qui a été si imposant pendant toute une longue période. Plus de mystère, plus de courtisanerie, plus de rébus : la vérité et la réalité, l'expression sincère de la nature et de la société, un style humain, absolument contraire au style « divin » de la Grèce et de la renaissance italienne.

Rembrandt est son type du vrai peintre, de l'artiste à la fois naïf et puissant. Il admire ce génie incorruptible, que l'art du passé n'effleure même pas, et qui n'est que néerlandais et humain : quelque chose comme Rabelais, si Gaulois, quoique connaissant les littératures grecque et romaine; ou Shakespeare, le poète le plus anglais de l'Angleterre, bien qu'il ait mis en scène des « hommes » appartenant à tant de nations diverses.

Aussi, chaque fois qu'il touche à ce fils de meunier, il éclate en joies enthousiastes. Il en parle toujours; il ne sait en parler assez. Il voulait écrire une biographie complète de Rembrandt, dans laquelle, sans doute, il eût mis toute sa conscience et tout son savoir. La mort l'a surpris au milieu de ce dernier rêve, de ce désir suprême. Mais chacun des ouvrages qu'il a publiés sur l'art du Nord, les deux volumes des *Musées de la Hollande*, la *Galerie d'Arenberg*, la *Galerie Suermondt*, le *Musée d'Anvers*, contient des appréciations très-fines du génie de Rembrandt. Je ne crois pas que personne ait aussi bien compris l'auteur de la *Ronde de nuit* et des *Syndics* que W. Bürger. Il l'a mis partout en lumière avec une science et un sentiment que je ne trouve chez nul autre critique. Certes, son apologie de Rembrandt, restée à l'état de notes, eût été plus complète que les articles dispersés ça et là, et qui n'ont d'autre cohésion entre eux que le principe du critique et du philosophe. Mais les pages qu'il a consacrées à son cher meunier du Rhin n'en resteront pas moins parmi les plus vivantes et les mieux raisonnées de son œuvre.

Un travail d'esthétique et de critique intitulé : *Tendances de l'art*, par Thoré, rattache étroitement le critique romantique au critique réaliste. Dégagé de son vêtement « à la mode » française, le critérium du philosophe apparaît dans toute sa belle nudité : sincérité d'impression et d'expression, recherche du vrai, amour du juste. C'était l'esthétique inconsciente de toute l'école hollandaise du XVIIe siècle.

Armée de cette « pierre de touche, » il ne pouvait plus se tromper. Aussi les *Salons* de Bürger, à l'*Indépendance*, où ont été passées en revue les écoles modernes française, belge, hollandaise, anglaise et allemande, sont des modèles d'impartialité et d'appréciation

Digitized by Google

rationnelle. Impartialité un peu vive, appréciation mordante et humouristique qui, sans doute, ont dû souvent déplaire aux partisans de l'art pour l'art et de l'art idéal; mais quel homme décidé à disperser les ténèbres, sans respect de ceux qui y trompaient les aveugles, ne sera point accueilli par des clameurs irritées? Les travaux de Bürger sur l'art ancien et moderne n'en ont pas moins ramené la critique à des sentiments plus en harmonie avec les mœurs et l'esprit de notre époque. Les plus obstinés dans la routine classique ont été influencés par la logique de ses raisonnements et ses idées virtuelles. C'est lui qui a donné sa plus-value — à la fois commerciale et intellectuelle — aux œuvres des maîtres hollandais du XVIIe siècle; c'est lui qui a placé au rang qu'il devait occuper un des artistes les plus originaux de la Néerlande, inconnu pour ainsi dire il y a quinze ans, Vander Meer, de Delft, aujourd'hui l'égal, sinon le supérieur de Pierre de Hoghe, de Metsu, de Terburg et de tous les petits maîtres (le mot *petit* appartient à la dimension des toiles et au genre traité) qui gravitaient autour de Rembrandt.

De cette passion pour l'art populaire des Hollandais, on a tiré la fausse conséquence que ses goûts étaient vulgaires et bas. Les gentilshommes de la phrase et les aristocrates de la pensée se sont émus de cette audace, qui asseyait au même faîte le plébéïen Rembrandt et le dieu Raphaël. On sait maintenant quelle importance il faut donner à ces rumeurs des partis. Vulgaire et grossier, ce sont les qualificatifs qu'on décoche généralement à ceux qui déclarent aimer davantage le réel que l'allégorique, le mystique, le transcendant, le « divin. »

L'esprit de Bürger était éclectique, mais avec des passions très-vives. Il comprenait Raphaël, Michel-Ange et Praxitèle, mais il n'y avait que les peintres naturels, simples et individuels qui le touchassent véritablement : affaire de tempérament. Il préférait aussi Rabelais à Racine, Barbès à Berryer et Jean Steen à M. Overbeck.

Dans ses lettres familières, il exprimait cet éclectisme de façon à satisfaire tous les gens sensés. Ainsi, il écrivait il y a trois ans :

« L'art n'est ni la science, ni la philosophie. Il est l'impression ressentie librement. Il vient au monde tout droit, aussi bien dans la poésie et les lettres que dans les arts, aussi bien chez Shakespeare que chez Rembrandt. Tous les savants et tous les critiques rassemblés en concile ne sauraient inventer Hamlet ou la Ronde de nuit. Il ne s'agit pas de science ou d'ignorance, mais de génie, dans le sens d'innéité. L'art est comme l'esprit, ça ne s'acquiert point par l'étude. On peut être extrêmement intelligent et n'avoir pas la moindre

Digitized by Google

faculté de faire un mot d'esprit, une phrase de style original, une image artiste.

» Seulement..... l'homme est un réceptacle qui se remplit par sa propre initiative et se forme par annexion de l'univers extérieur. La vie dite physique s'entretient et se fortifie en prenant, en s'assimilant sans cesse des éléments nouveaux. La santé et la puissance, dites morales, se constituent de même, en absorbant et en personnalisant tout ce qui est sympathique à la virtualité native. Un homme né artiste et qui s'est cultivé aura des imaginations plus belles et plus significatives de la vie qu'un homme inculte. On produit selon ce qu'on est. Une belle et compréhensive nature d'artiste aura de belles visions. Quelque vocation qu'on ait, il faut commencer par être un homme le plus vaillant (valant) possible. Qu'on soit porté vers l'art, vers la science, vers l'industrie, la puissance créatrice dans sa spécialité sera proportionnelle à la valeur générale de l'individu. Brouwer est aussi artiste que le Vinci; mais un homme au cabaret n'est pas si hautement humain que la Joconde.

» Le caractère de la révolution est : 1° l'abandon de tous les dogmes religieux, politiques, etc.; 2° l'instinct du sentiment nouveau qui vit dans l'humanité. Il ne suffit pas de ne plus faire, par exemple, la femme en Vénus ou en Vierge immaculée; il faut la faire avec le sentiment de la condition nouvelle dans un monde qui est vraiment nouveau, malgré l'abomination des faits officiels. »

Je ne crois pas qu'aucun critique ait eu une plus haute idée, une plus vaste idée de l'art.

Je l'ai déjà écrit, je l'écris et je l'écrirai encore : la plupart des hommes ne savent pas lire. Qu'on leur présente une profession de foi dont le titre les ébahisse quelque peu, immédiatement un sentiment de résistance se manifeste en eux; ils lisent alors avec le parti pris de trouver « le défaut de la cuirasse. » Ils font un triage des idées, ils séparent les principes en mâles et femelles; ils ne veulent pas voir qu'il y a cohésion dans l'ensemble, unité dans la pensée. « Cet homme est par tempérament porté à aimer Rembrandt; donc il déteste Raphaël. » Et l'on part de là pour affirmer des choses absurdes avec une audace qui ressemble à de l'impudence. C'est ce qui est arrivé pour Bürger.

Mais qu'on lise avec bonne foi les préfaces des *Musées de la Hollande*, de *Trésors d'art* et l'article intitulé *Tendances de l'art*, qui sert de préface aux salons de Thoré, et on verra ce que ses principes contiennent de véritable grandeur, et combien son éclectisme est plus près de la sagesse que l'idéal étroit des écoles classique et romantique.

Digitized by Google

III

Je ne sais si Thoré-Bürger, homme de lettres proprement dit, avait ce qu'on appelle « du style ; » j'avoue sans honte que je me préoccupe fort peu de savoir si telle phrase est bien grammaticale, si la contexture en est parfaite, et si le rhéteur et le pédant, enfin, vont, en la lisant, être ou non « dans la jubilation de leur âme. » La correction, d'après les règles établies, est une qualité toute scolastique ; « le style » est une certaine forme régulière et pour ainsi dire mathématique dont Delille, La Harpe et tous les littérateurs incolores sont d'excellents modèles : aussi, n'ont-ils point d'individualité, point de caractère. Le caractère, je pense, est au contraire la première qualité de l'artiste. Bürger avait un style, le sien, celui de son tempérament ; peut-être appartenait-il de loin à l'école du XVIIIe siècle, et plus particulièrement à Diderot et à Voltaire, par la vivacité et la netteté, par le tour ferme et brillant, par la concision. Mais il était avant tout lui-même. Il suffit d'avoir lu un seul de ses ouvrages, et surtout de ceux qui sont de « la période » Bürger, pour le reconnaître partout, dans le moindre morceau.

Peut-être, de ci de là, trouverait-on, en le voulant fortement, des traces de romantisme, un peu de flamboiement inutile, des expressions qui ont un air d'étrangeté, des tournures de phrases où l'on sent le travail. La teinture et l'allure romantiques ne disparurent jamais complétement du style de Bürger, parce que Thoré ne devait pas et ne pouvait pas mourir en lui.

Mais il prisait par dessus tout, bien qu'il admirât l'art prodigieux de Victor Hugo et « l'orfèvrerie » de Théophile Gautier, la simplicité, la mesure, la force, qui ne sont pas seulement les effets de l'arrangement des mots, c'est-à-dire une musique, mais l'expression de l'idée, le rendu de l'image, la description du tableau.

Il ne pardonnait point à Balzac d'avoir été dur de parti pris, à Stendahl d'avoir trouvé une forme excentrique sans véritable individualité.

Il déclarait très-beau le style des romans de Mme Sand, parce que ce style est naturel, qu'il « coule de source, » sans effort et sans recherche, dans sa placidité harmonieuse et caressante.

Il n'y a qu'un art : en peinture, il déclarait superbe le style de Rembrandt, le plus irrégulier et le plus incorrect de tous les peintres.

C'était un plaisir de l'entendre parler de prose et de poésie ; il

Digitized by Google

mettait dans ses causeries littéraires la même ardeur et les mêmes principes que lorsqu'il s'agissait de dispute sur les peintres. Il était « homogène, » tout d'un bloc, et appliquait aux questions d'art et de littérature les mêmes lois qu'aux questions sociales, — la raison et la justice.

Les œuvres de fantaisie — d'imagination — de Thoré ne sont pas nombreuses. Je ne connais de lui que deux volumes de Nouvelles intitulés *Çà et là* et *Dans les bois*, et le récit d'un voyage humouristique, *En Ardenne, par quatre Bohémiens* (1), publiés chez Schnée, format in-32.

Çà et là et *Dans les bois* sont deux recueils de petits romans pleins de gracieuses descriptions et d'idées très-humaines. Les personnages n'en sont guère réels; ils ont la physionomie et l'allure romantiques des créations habituelles de l'école de 1825. Mais ces scènes de la vie rêvée n'ont point la prétention d'être des études de mœurs et de caractère; ce sont de pures et charmantes divagations à la fois sociales et poétiques, qui laissent à l'esprit une impression excellente lorsqu'on a pénétré le dessein de l'auteur.

En Ardenne promène le lecteur dans les provinces de Liége et de Luxembourg. C'est très-gai, très-monté de ton, d'une vivacité printanière, tout rempli de philosophie pratique, de légendes démolies et surtout de raillerie gauloise à l'adresse des préjugés et des mensonges de la société actuelle. Un pareil livre devrait être célèbre en Belgique, bien plus que les *Voyages en zigzag* de Topffer ne le sont en Suisse, car c'est plus nerveux, plus significatif et au moins aussi intéressant. On n'a rien écrit d'approchant sur nos montagnes, et si j'étais libraire, j'en ferais une édition illustrée par Rops, qui certainement aurait le plus grand succès — en France.

IV

Je l'ai connu, je l'ai vu dans son intimité. Je ne veux point faire son panégyrique; je l'estime trop et j'honore trop sa mémoire pour l'injurier par des louanges outrées. C'était un homme sincère, loyal, doux et fort. Je l'ai dit plus haut, il a eu tort sérieusement une fois dans sa carrière; il s'est trompé d'au moins un demi-siècle. Mais cet aveuglement a eu deux motifs qui sont des palliatifs admissibles par tous les hommes raisonnables : l'ivresse de la victoire et la générosité de son caractère.

(1) En collaboration avec M. Félix Delhasse, qui a donné à Thoré les renseignements historiques et locaux, les légendes, etc.

Digitized by Google

Il voulait le bien avec une mâle ardeur — pas pour lui, oh! non, car il était heureux dans la médiocrité; il détestait le faste et le paraître en toutes choses. Son idéal avait de plus hautes et de plus vastes visées; il entrevoyait une perfection relative des institutions humaines, et c'est par impatience de voir ce rêve réalisé qu'il s'est perdu dans l'impossible.

Aussi, dans ses causeries, quelle triste physionomie il donnait à l'ordre social, non-seulement de la France, mais de la vieille Europe! Il écrivait l'an passé :

« Il n'y a pas en France un bonapartiste (sauf ceux qui sont payés pour la domesticité impériale), et si l'on mettait aux voix l'empire, il passerait encore à une grande majorité, même sans pression gouvernementale.

» Voilà un phénomène social et qui s'explique seulement par la dégénérescence de la nation! On souffre, on gît dans la pourriture, on sent qu'il faudrait se redresser; mais la lassitude, l'ignorance, la désespérance font qu'on n'a pas même l'idée de se remuer. »

Ailleurs : « Ah! les temps sont tristes! Partout la terreur dans le silence! Tout le monde craint et se tait, mais, portes fermées, tout le monde proteste — et attend. »

Et voyez quelle contradiction apparente chez les penseurs; dans la même lettre, à propos de la *Pensée nouvelle*, journal philosophique, il disait :

« Dans la science du moins, dans une certaine partie de la jeunesse adonnée aux sciences naturelles, il y a un mouvement accentué et une tendance salvatrice. Si bien que, malgré le despotisme en France et le malaise dans toute l'Europe, l'intelligence est virtuellement en grand progrès. Tout ça éclatera *dans une ou deux générations*, et le vingtième siècle verra certainement une société bien nouvelle, sans superstitions et sans violences. Les prêtres et les soldats, les hypocrites et les brutes n'ont qu'à jouir de leur reste, qui ne sera pas encore trop long. »

Ce serait donc faire injure à un homme comme Bürger que de supposer même qu'il fût devenu indifférent aux transformations sociales; en se retirant de la mêlée, il avouait que le temps n'était pas venu de s'armer de nouveau et de combattre le grand et dernier combat. Mais ses articles de critique artistique même, surtout ceux publiés dans l'*Indépendance*, sont animés d'un souffle et d'un accent qui mettaient hors d'eux non-seulement les académiciens, mais les conservateurs politiques. Jamais il n'a séparé l'art de l'expression humaine du progrès; et c'est pour cela, comme pour le côté purement technique de la peinture hollandaise, qu'il avait en tel amour le « siècle de Rembrandt. »

Digitized by Google

» L'art me prend toute ma vie : je corresponds avec l'Europe et je suis envahi par les étrangers. Les relations personnelles m'empêchent d'écrire, quoique j'aie bien des travaux en préparation, et tous les moyens de les publier. — Rembrandt! *Je ne sais plus si je le ferai avant de mourir!...* »

Et plus loin :

« En politique, en religion, en art et en littérature, je suis presque seul par ici; mais je me tiens comme ça et je mourrai content. »

Si l'on rapproche cette pensée de celle que j'ai citée plus haut : « Abandon de tous les dogmes religieux.... » on verra que Bürger était libre-penseur comme il était homme libre, dans le sens social du mot. Son caractère est comme une belle statue antique, bien pondéré dans toutes ses parties, harmonieux, d'une unité parfaite dans ses « grandes lignes. »

J'ai dit en commençant que Thoré n'était point Parisien, mais Français; j'explique ici cette affirmation :

« Paris, écrit-il quelque part, n'est pas dangereux, mais fécondant pour qui a la santé robuste et l'esprit sain. »

Il a habité Paris pendant trente ans sans devenir Parisien; il avait « la santé robuste et l'esprit sain. » Il n'y a que les natures vigoureuses qui résistent ainsi au milieu dans lequel elles se meuvent.

Exilé, il ne s'est pas trouvé dépaysé. Un Parisien n'est vivant qu'à Paris; un homme est vivant partout où il peut agir et penser. L'exil, au lieu d'amoindrir Bürger, lui a donné plus de certitude dans l'esprit, a accentué davantage ses qualités générales. Le Parisien ne supporte pas cette transplantation; sa vie s'arrête au moment où il ne voit plus de boulevards. Les années ont beau s'enchaîner les unes aux autres, voûter les épaules, blanchir les cheveux, il reste ce qu'il était à l'heure où les circonstances l'ont poussé « sur la terre étrangère. » Aussi, le Parisien est rarement un homme dans le sens philosophique et social de ce nom; pour lui, il n'y a guère d'humanité : il ne connaît qu'un monde, celui qui bat fiévreusement le pavé de la grande ville. Ce qui fait que ses idées, ayant des racines toutes locales, ne produisent que des œuvres sans étendue. Ainsi est le Parisien moderne. Thoré ne se laissa ni amollir, ni métamorphoser par la fièvre qui est l'atmosphère ordinaire de Paris. Rentré à Paris, ni son caractère, ni ses convictions n'ont changé : il est toujours resté en avant de son époque, lui-même : un homme!

Il a vécu, en exil et à Paris, dans le milieu démocratique. Il n'a point vu les grands hommes qui, visant à être des héros, comme Lamartine et M. Hugo, appartiennent à une époque disparue et sont

Digitized by Google

des anachronismes. Il n'a point vu non plus ou il a peu vu Balzac, dont la philosophie et la politique réactionnaires, répandues dans son œuvre comme un souffle malsain, répugnaient au prolétaire et au libre-penseur Thoré.

Il vécut d'une vie médiocre, comme un bourgeois de grand esprit et de bon sens invulnérable, méprisant les ambitions vulgaires et la vie « à grandes guides. »

C'était un homme de stature moyenne, large d'épaules, dur à la fatigue, naturellement, volontairement sobre. Il avait des délicatesses de jeune fille. Sa forte main carrée, où se voyait la souche paysanne, était faite pour les labeurs sans trève et pour les serrements nerveux. Son crâne bien développé accusait des pensées vastes et généreuses ; dans ses yeux gris très-vifs, on pouvait voir, comme les formes dans un miroir, la fermeté, la bonté et la loyauté.

Sa raillerie, devenue aimable, ne grondait point, ne s'élevait jamais jusqu'à la colère. Bien qu'il eût autant de verve et d'humour que pas un véritable Parisien, on ne sentait au fond de ses appréciations de dureté que contre les mauvais principes, point contre les individus. Dans ses dernières années, il était d'une tolérance qui parfois eut pu paraître de la faiblesse. Les tempéraments énergiques, quand ils ont pour fond moral la loyauté, en arrivent à une sérénité magnifique qui double leurs forces et en fait un indestructible faisceau.

Il est mort à Paris le 30 avril, à l'âge de soixante-deux ans.

ÉMILE LECLERCQ.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

MALINES ET ROME.

— 1866 & 1869. —

Des drapeaux aux maisons, des sapins dans les rues
Donnaient un air de fête à la vieille cité;
Sur le bord des trottoirs, les femmes accourues
Se pressaient et luttaient de curiosité.

La musique, les cris, le soleil, la poussière,
Amalgame fondu dans un pieux chaos,
Excitaient leur attente. Une riche bannière
Guidait un long cortége, aux pas lents et dévots.

Aussitôt, à genoux tombaient les bonnes femmes
Attendant, mais en vain, la bénédiction.
Hélas! ce n'était pas, — comme ces bonnes âmes
En avaient la pensée, — une procession!

Et pourtant le clergé, radieux et superbe,
En grand nombre y trônait, sans aube, ni surplis,
Et de ses pieds goutteux il daignait fouler l'herbe
Qui verdoyait autour des pavés peu salis.

Mais combien d'habits noirs! Toutes les confréries
Ont-elles à Maline envoyé leurs doyens?
Que viennent faire ici vos figures fleuries,
Damoiseaux de Tournai (1), qui vous croyez chrétiens

(1) Confrérie célèbre qui se recrute dans la noblesse et la riche bourgeoisie.

Digitized by Google

Pour vouer tout votre être à l'ultramontanisme ?
Et saint Vincent de Paul, et saint François Xavier,
Tous les trucs inventés par l'adroit bigotisme
Pour extraire aux croyants jusqu'au denier,

Ont ici leurs Barnums. Eh puis, Dieu me pardonne,
De nos représentants voici la fine fleur,
Gloire du côté droit! La vertu les couronne
Et la vanité perce à travers leur pudeur.

La tour de Saint-Rombaut abrita sous son ombre
Ces bandes de hiboux par le jour effarés.
Par des chantres bouffis, à la voix forte et sombre,
Des psaumes tout nouveaux furent vociférés :

« Hosannah! Gloire au Pape! Et que seul il domine
» Sur l'âme et sur le corps, sur terre et dans le ciel!
» Auprès de lui plaçons une vierge divine.
» Voilà nos dieux, à nous. Défendons leur autel. »

O Toi, que méconnait notre époque aveuglée
Par le rayonnement de l'électricité,
Le sarcasme orgueilleux d'une jeunesse athée
En niant ta grandeur, rit de ta majesté.

Blasé sur les bienfaits que ta main libérale
Lui verse sans relâche en se dissimulant,
L'homme n'estime plus ta faveur trop égale,
Il déserte ton temple et ne croit qu'au néant,

Ou, plus coupable encore, exploite ta parole,
Et, de ta loi d'amour méprisant les décrets,
Dit qu'il parle en ton nom, trafique de l'étole
Et soumet ta morale à ses vils intérêts.

Sous les traits d'un frocard haineux et fanatique,
Le moine prêche un Dieu taillé sur son patron :
Un disciple abêti du cruel Dominique
Qui rève les fagots de l'Inquisition.

Digitized by Google

Le bagage importun que ces vertus antiques,
Des temps qui ne sont plus préjugés surannés!
Probité, foi, morale! Absurdités gothiques
Par qui les gens naïfs seuls se croient enchaînés.

Ce n'est plus d'être bons et justes qu'il importe,
Mais que le Pape règne au gré de Loyola,
Qu'il étende à jamais sur une ville morte
Son sceptre léthifère et le cardinalat.

Au clergé le pouvoir, à lui seul, sans partage!
Que le monde à ses pieds se prosterne humblement,
Et, trop heureux encor de son triste esclavage,
Immole la famille au profit du couvent.

Ah! l'Évangile est loin de votre catéchisme!
La bure, de vos frocs, cache la vanité,
La charité, chez vous, n'est que de l'égoïsme
Et je ne vois qu'orgueil dans votre humilité.

Ce n'est plus l'Esprit Saint, ô barque de saint Pierre,
Qui souffle dans ta voile et la conduit au port;
Car le Nazaréen qui priait : « Notre Père »
N'a pas à ses élus appris des cris de mort.

Mais auriez-vous assez de bois patibulaire
Pour y clouer le Christ, s'il venait parmi nous?
Le Christ, si dédaigneux des faux biens de la terre,
Le Christ, Dieu des petits, des cœurs humbles et doux?

Contre l'esprit nouveau qui lentement vous tue,
Après Maline, à Rome on vous voit conjurés.
Ainsi, par la vapeur vainement combattue,
De stupides taureaux succombent, éventrés.

Vous dites que le sang fait horreur à l'Église,
Et dans le sang humain vous baignez le saint lieu.
Redoutant avant tout l'importune analyse,
Vous niez le Progrès, et le progrès, c'est Dieu.

Digitized by Google

Ulysse était un homme sage, que nous ne pouvons trop imiter. Quand il fut au milieu des Cyclopes, personnages très-forts, aimant le carnage et surtout brutaux, il dit à celui d'entre eux qui lui demandait son nom : — Je m'appelle Personne. — C'était bien avisé; si nous étions aussi sensés que lui, lorsque nos voisins, grands ou petits, nous demandent si nous nous appelons Germains ou Gaulois, nous ferions que bien en répondant à la façon d'Ulysse.

C'est ce que certains hommes ne veulent pas. Il faut, selon eux, que nous soyons, quoique concitoyens, les uns Latins, les autres Germains. Au risque d'affaiblir la fraternité qui lie tous les membres de la famille belge, ils nous veulent donner à croire que nous, par exemple, Flamand, nous sommes plus proche parent d'un citoyen de Gérolstein, de Felsheim ou de Schlindermanderscheid, que d'un habitant de Jandrain-Jandrenouille, de Pecrot, de Thorembais-les-Béguines ou de Dinant.

Un écrivain, vraiment Belge par l'esprit et par le cœur, M. Jottrand père, a cru devoir protester contre cette absurdité, dans le dernier volume de la *Revue trimestrielle*. Mais nous avons vu avec peine son travail : « *Une Crise dans la question flamande,* » amèrement critiqué, ces jours derniers, dans certains journaux flamands, et ce qui semblait un acte patriotique représenté comme écrit sous l'inspiration d'une haine de parti *(blinden klericalen partyhaten)*.

M. Jottrand se plaint avec raison, ce nous semble, d'avoir vu substituer le terme de revue néerlandaise (*nederlandsch*) à celui de revue flamande (*nederduitsch*). On lui répond que cette dernière dénomination éveille chez les Wallons et les Fransquillons (*by Wallen en Franskillons*) l'idée d'un jargon informe et plat. Que nous importe! disons-nous à notre tour. Nos patriotes rejetèrent-ils jadis le surnom de Gueux, parce qu'il désignait des gens vils et méprisables? Que nos écrivains anoblissent par leurs écrits le nom de leur langue; en attendant, ne nous donnons pas le ridicule de nous parer du nom de notre voisin, parce qu'il jouit de plus de considération peut-être. Comme ce serait joli, en effet, pour faire plus d'honneur à sa mémoire, de dire aujourd'hui « le néerlandais d'Artevelde, » au lieu du « flamand d'Artevelde! »

M. Jottrand reproche à certains défenseurs de la langue flamande, à ceux qui l'appellent *nederlandsch*, d'exclure de leurs congrès les catholiques. — Vous êtes, dit-il, une oligarchie; vous êtes orangistes. — Bien poussé, M. Jottrand. Les prétendus oligarques, il est vrai, ripostent : — On vous connaît, masque; sous le prétexte de soutenir la langue flamande, vous voulez tout bonnement, le suffrage universel aidant, nous mettre tous sous le joug des jésuites et

Digitized by Google

des capucins. — Bravo! messieurs les oligarques. Et pendant que les journaux de la Flandre s'époumonnent à affirmer que la question flamande est surtout libérale, *le Catholique*, journal de Louvain, montre que cette même question est toute catholique. A merveille!

Dans cette affaire, néanmoins, messieurs, ne devriez-vous pas considérer uniquement l'intérêt de la patrie, sans vous arrêter aux intérêts des partis. Ne feriez-vous pas mieux de vous unir que de récriminer, et ne trouveriez-vous pas des alliés plus vrais, plus désintéressés, dans vos adversaires politiques que dans vos prétendus amis d'outre-Moerdyck et d'outre-Rhin?

Un troisième reproche qu'adresse M. Jottrand à certains meneurs du mouvement flamand, c'est de fausser l'histoire et de représenter les Wallons comme les antagonistes séculaires des Flamands. Tout citoyen sensé devrait avoir honte d'encourir un pareil reproche; car ce serait se reconnaître coupable de chercher à semer la division entre les habitants de notre patrie. Cependant, il s'est trouvé des gens qui, en répondant à M. Jottrand, loin de se justifier, sont revenus à la charge et ont dit : — Oui, les Wallons sont les adversaires des Flamands. N'ont-ils pas accueilli avec joie les sans-culottes? N'ont-ils pas suivi avec enthousiasme les drapeaux de Napoléon Ier? etc., etc. — Des gens qui parlent ainsi, Monsieur Jottrand, il ne faut pas, comme vous l'écriviez, « les démasquer et les combattre sans rémission ni relâche », il ne faut pas davantage les siffler ni les huer; mais il faut, la charité l'ordonne, les faire soigneusement observer et s'enquérir si leur état mental n'exige pas qu'ils soient, pour un temps et pour leur bien, logés, vêtus et nourris dans une maison de santé.

Le petit travail de M. Jottrand et les récents écrits de quelques publicistes ont fait voir qu'il existe encore aujourd'hui certains cerveaux malades qui, dans leurs folles rêveries, montrent pour des étrangers une sympathie qu'ils feraient mieux de manifester pour leurs concitoyens, qui parlent soit une langue différente de la leur, soit la même langue qu'eux. S'ils étaient capables de comprendre un bon conseil, nous leur recommanderions d'imiter la réserve patriotique des Belges wallons. Ceux-ci se gardent bien de parler d'un prétendu lien de famille entre eux et la race gauloise, et il faut, pour nous apprendre l'existence chimérique de ce lien, que les fils de la Gaule se donnent la peine de venir prêcher, toujours à frais perdus, leur amitié trop tendre pour nous.

Les apôtres qui viennent nous prêcher le culte du pan-germanisme ou du pan-latinisme, ressemblent à ces fanatiques qui vous disent : « Quittez tout pour la félicité éternelle. Pour elle, abandonnez

Digitized by Google

femme, enfants, parents, frères et amis. » — La Gaule aux uns, la Germanie aux autres, semblent à ces missionnaires chose si belle, qu'ils vous pressent, de la meilleure foi du monde, de trahir toutes les affections et tous les devoirs d'un homme d'honneur envers sa patrie, et de vous réunir à ce prix à leur nation par excellence, à celle qui est pour eux le parangon de tout esprit, vaillance, vertus grandes et petites. Très-bien, mes beaux prêcheurs, mais si vous admirez tant, vous, votre paradis gaulois, vous, votre Eden germanique, souffrez que nous aimions non moins et même davantage notre petite patrie : elle a pour ses enfants un charme unique : elle est faible, elle a beaucoup souffert et elle est libre.

L'été dernier, je dînais à Spa. Mon voisin de table était Français et homme du meilleur monde. Sa conversation, charmante de ton, quoiqu'elle fût toujours sérieuse, avait cet art de bien dire qui fait supporter sans heurtement les opinions qu'on est loin de partager. Entre voyageurs parler de voyages, entre hommes de ce temps causer de politique, rien de plus naturel. Mon interlocuteur était inquiet. Il voyait dans le décri des « idées religieuses et morales » l'approche d'un « terrible cataclysme, » auquel pourrait seul faire obstacle le génie de l'Empereur, son maître. Pourquoi les Belges ne se mettraient-ils pas à l'abri sous cet appui protecteur? Pourquoi ne se font-ils pas Français? Quels avantages pour leur commerce et leur industrie! Pour les particuliers, de la richesse et des honneurs à bouche que veux-tu! Même la gloire nationale des Belges aurait tout à gagner à la réunion. C'est bien simple. En effet, dans quel pays du monde y a-t-il aujourd'hui des hommes supérieurs dans les lettres, dans les arts et dans les sciences, sinon en France? Les Belges, emportés par le mouvement intellectuel qui existe chez nous, parviendraient assurément à un degré de génie que la nature semble leur avoir refusé dans leurs frontières restreintes.

— Hélas, monsieur, lui dis-je, je crains bien que votre remède nous ferait tomber de fièvre en chaud mal. A n'en juger que par expérience, mes compatriotes de mérite n'ont jamais vu leur talent plus complétement étouffé que lorsque nos provinces étaient réunies à la France. Tenez! puisque vous êtes « un homme religieux, » laissez-moi, entre bien d'autres, vous citer l'exemple d'un modeste récollet belge qui fut un héros, qui risqua sa vie pour le profit de la France et qui n'en recueille aujourd'hui encore, un siècle et demi après sa mort, qu'injure et calomnie.

Il s'était embarqué, en 1675, pour l'Amérique, à bord d'un vaisseau français. A peine en chemin, il s'attira, pour un motif très-honnête, la haine de l'équipage. — Ah! mon Dieu! votre récollet

Digitized by Google

était quelque épais Flamand sans savoir-vivre. — Pardon, Monsieur, beaucoup moins Flamand que la personne que vous honorez en ce moment de votre conversation. C'était un Belge, aussi peu Flamand que possible. C'était Louis Hennepin, né dans le Hainaut, non loin de la France; il ne parlait que la langue de votre pays, et il dut même, pour apprendre le flamand, résider assez de temps à Gand. C'était, en outre, un homme habitué de longue main aux mœurs et aux idées françaises. Il avait partagé dans le Poitou les travaux apostoliques de l'abbé Fénelon, depuis archevêque de Cambrai. Ajoutez à cela qu'il n'était pas tout à fait dépourvu d'esprit, témoin le jugement qu'il porte sur les nouveaux compatriotes que lui avaient donné les armes de Louis-le-Grand. Après avoir éprouvé leur mauvais vouloir à son égard, il disait d'eux : « Il y a des gens qui sont assez semblables au feu qui noircit le bois qu'il ne peut brûler. » A coup sûr, ce mot n'est pas d'un imbécile.

— Comment donc, pour lors, put-il se mettre mal avec l'équipage?

— Parmi les personnes qui le composaient, se trouvaient certaines demoiselles qui, pour avoir exercé avec trop d'éclat la profession de Manon Lescaut, étaient, comme le fut celle-ci, envoyées au Canada. Ces bonnes filles menaient sur le vaisseau une conduite assez conforme à leurs anciennes habitudes, ce qui indisposa contre elles le père Hennepin. Il leur adressa des reproches, qui lui attirèrent des injures du chevalier de La Sale. Comme l'humilité chrétienne n'est pas toujours si forte qu'elle puisse refréner notre susceptibilité, le récollet belge ne crut pas devoir se laisser insulter sans répondre au chevaleresque défenseur de ces dames. De là une sourde rancune du chevalier contre le religieux.

La Sale était Normand de naissance, ce qu'il cachait soigneusement; car il paraît que tous les gens de cette province ne passent pas pour avoir la simplicité de Corneille, ni le désintéressement de Rotrou, Normands aussi. Quoi qu'il en soit, le sort voulut que Hennepin, pour son malheur, eut le chevalier pour compagnon de route sur le continent américain. Ils allèrent ensemble dans l'Illinois.

Mon voisin m'interrompit par une exclamation et il ajouta avec enthousiasme : — Vous voulez parler de La Sale, notre grand La Sale, car, comme l'a dit éloquemment M. Léon Guerin, « on peut à bon droit donner ce surnom à celui qui, avec une poignée de monde, accomplit par terre une découverte devant laquelle avaient échoué par mer les Ponce de Leon, les Pamphile de Narvaez et les Ferdinand de Soto, qui avaient péri avec des troupes nombreuses et ayant entre les mains tous les moyens d'atteindre leur but. En considérant la difficulté jointe à l'importance de la

Digitized by Google

découverte de La Sale, on ne peut se défendre de s'écrier avec orgueil : « Français, voilà ce que faisaient vos pères ! » Et, grâce à Dieu, les fils n'ont pas dégénéré !

— Franchement, monsieur, si les Français d'autrefois n'avaient pas de titres de gloire plus mérités que la prétendue découverte du Mississipi par La Sale, j'irais plus loin que vous et je dirais que les fils valent beaucoup mieux que les pères. En effet, La Sale fit, en 1682, le voyage que Hennepin avait fait deux ans plus tôt, c'est-à-dire en 1680. Une poignée de monde seulement accompagnait le chevalier, c'est certainement beau; mais le récollet n'avait pour toute escorte que deux hommes, et lui même était malade et souffrant lorsqu'il partit; ce qui est assurément beaucoup plus beau encore. La Sale avait pu profiter des indications de son devancier; celui-ci, au contraire, n'avait que quelques renseignements vagues donnés par des sauvages. Sans autre guide que ces documents peu précis, il navigua durant cinquante lieues sur la rivière des Illinois et durant trois cent quarante sur le Mississipi, jusqu'à la mer, passant et repassant au milieu de tribus dont l'hospitalité n'était pas la principale vertu.

— J'admire, monsieur, avec quel feu vous prenez parti pour votre compatriote flamand. Mais, souffrez que je le dise, vous n'avez d'autre appui que les déclarations fort intéressées d'Hennepin lui-même. Quel fonds pouvons-nous faire sur les affirmations d'un homme dont le caractère est si peu estimable, d'un écrivain qui dédie ses livres tantôt à Louis XIV et tantôt à Guillaume III. Car Hennepin les flatte également l'un et l'autre, et son adulation va jusqu'à conseiller au second de faire prêcher la Foi dans les colonies, ce qui ne pouvait s'entendre que de la religion protestante professée par Guillaume, et annoncerait alors que les convictions religieuses du père Hennepin, assez élastiques de leur nature, n'auraient pas peu contribué à lui procurer la tolérance dont il jouissait en Hollande. Voilà textuellement ce qu'a démontré M. Levot, dans la *Nouvelle Biographie générale*, une de ces entreprises commerciales qui font la gloire de la maison Didot et qui répandent la lumière dans le monde.

— Merci et cent fois merci, monsieur. Vous m'aidez avec une rare complaisance à défendre ma thèse. Si je réussis à vous prouver que les allégations du savant M. Levot sont plus téméraires encore que celles de l'éloquent M. Léon Guerin, j'aurai bien le droit d'affirmer ce que j'avançais tout à l'heure, lorsque j'avais l'honneur de vous dire : Les Belges de mérite qui ont vécu sous la domination française, ont été frustrés, au profit de gens indignes, de la gloire qui revenait à leur mérite. M. Levot a péché par réticence. Il élague des détails très-importants et que, si vous voulez bien le permettre,

Digitized by Google

je rapporterai brièvement. Lorsque Hennepin revint d'Amérique en notre pays, il se trouva placé, comme religieux, sous les ordres d'un récollet français dont le frère était l'ami du sieur La Sale. Je vous laisse à penser s'il fut tourmenté. A bout de vexations, Hennepin recourut à la protection de Louis XIV, à qui, en effet, il avait déjà dédié son ouvrage sur la Louisiane. Le roi reçut le placet du moine, le remit au prévôt et ne s'en occupa plus. Cependant, les tracasseries continuaient. Hennepin demanda et obtint de ses supérieurs ecclésiastiques, autres que le récollet français, l'autorisation de se retirer en Hollande. Bien accueilli de Guillaume III, secouru des grands seigneurs anglais, il dédia par reconnaissance au roi d'Angleterre son second ouvrage : *Voyage ou nouvelle découverte d'un très-grand pays dans l'Amérique entre le nouveau Mexique et la mer Glaciale.* Mais, dans sa dédicace, parlant de son attachement pour le souverain qui l'avait puissamment protégé, il atteste cet attachement par ce qu'il appelle « l'intégrité de sa foi et l'observance régulière de ses vœux. » — « J'adorerai, ajoute-t-il, toujours mon Dieu ; je demeurerai toujours attaché au grand monarque qui a daigné me recevoir sous sa protection. » Un catholique qui parle en ces termes à un roi protestant, parle, vous en conviendrez, le langage d'un homme libre, indépendant et fier.

Quant au conseil de faire prêcher la religion réformée en Amérique, l'eût-il même donné, qu'il en serait, je crois, excusable aux yeux de beaucoup de catholiques. En effet, Hennepin constate, à plusieurs reprises, l'inutilité complète des efforts tentés pour la conversion des indigènes. Ceux qui ont été baptisés retombent bien vite dans l'indifférence et les superstitions ; ils deviennent ainsi *duplo filii gehennæ.* Pour éviter ce résultat déplorable, Hennepin ne conférait le baptême qu'aux Indiens qui étaient à l'article de la mort. Et, à ce propos, il montre en un endroit des sentiments qui, à ne les considérer qu'au point de vue humain, nous révoltent. Il avait baptisé une petite moribonde. « Elle riait, dit-il, le lendemain entre les bras de sa mère, qui croyait que j'avais guéri son enfant. Cependant, elle mourut quelque temps après, ce qui me donna beaucoup de satisfaction et de joie. »

Je ne veux pas, Monsieur, vous cacher ce qui me semble mauvais dans mon compatriote. Qu'on lui rende justice, cela me suffit. Mais, après tout, il était homme de son temps et de sa robe ; et cette dureté, qui nous blesse au vif, montre précisément que Hennepin n'était pas, comme le dit votre sieur Levot, un homme de convictions assez élastiques.

Si tous les efforts pour transformer les sauvages en bons catho-

Digitized by Google

liques demeuraient à peu près vains, ne valait-il pas mieux en faire, si possible, de mauvais chrétiens, hérétiques et schismatiques, que de les laisser dans leur férocité native; et, si ces missionnaires protestants n'eussent eu d'autre succès que de désapprendre à leurs ouailles à se manger les uns les autres, cela ne devait-il pas sembler un profit assez grand? Hennepin tout récollet qu'il était, ne pouvait-il pas penser que Dieu jetterait dans une chaudière moins bouillante le Huron ou l'Iroquois qui ne l'aurait offensé qu'en le priant à la façon hétérodoxe des protestants, que celui qui, sans le prier du tout, aurait passé ses jours à manger, bouillis ou rôtis, les membres de ses frères, créatures de Dieu?

Que nous n'ayons, je suppose, pour garant de Hennepin que son livre, les dires de La Sale seront-ils un témoignage plus probant? Auquel de ces deux hommes donnerons-nous foi? Est-ce à celui, qui, comme La Sale, aventurier criblé de dettes, cherchant à s'enrichir, se fit marchand de peaux de lapins et d'autres bêtes du nouveau monde, toujours préoccupé du soin de son petit commerce, quittant ses compagnons pour courir après ses cargaisons? N'aurons-nous pas plutôt confiance en ce moine investigateur qui, poussé de l'amour de l'inconnu, allait, en sa jeunesse, se coller contre la porte des cabarets où se réunissaient les matelots, pour saisir, dans leurs conversations, des détails des pays lointains? Douterons-nous de ce que dit ce religieux qui, pieds nus, sans intérêt de trafic, traversa l'Amérique; qui, par une inspiration de son haut esprit, conseilla le premier ou tout au moins l'un des premiers sur le continent européen, aux pauvres gens d'aller, par la culture, demander l'aisance à cet autre continent? Jusqu'alors, on n'y avait vu que des aventuriers avides, chercheurs d'or, bourreaux d'esclaves noirs, flibustiers, boucaniers, marchands trompeurs qui échangeaient, contre de la verroterie sans valeur, des pelleteries précieuses, et aussi quelques proscrits des luttes religieuses ou politiques. Hennepin payait l'hospitalité que la Hollande lui avait accordée, en engageant ses citoyens pauvres, que l'insuffisance des terres ne pouvait nourrir dans leur patrie, à s'en créer une nouvelle. Plusieurs écoutèrent sa voix et se joignirent aux proscrits établis dans la Nouvelle-Angleterre; ils contribuèrent ainsi à fonder la grande république des États-Unis. Cet homme, dont les idées étaient si justes et si utiles, dont les intentions étaient si dégagées de tout intérêt personnel, ne mérite-t-il pas notre confiance? Témoignons-lui même du respect; et, vous, monsieur, s'il a eu à se plaindre, durant sa vie, de ne pas trouver, comme il dit, parmi vos concitoyens « cette sincérité flamande,

Digitized by Google

cette candeur et cette droiture de cœur qui font le vrai caractère du chrétien, » soyez, je vous en prie, le premier Français, nonobstant les Levot et les Guérin, à rendre à Hennepin cette justice que sa mémoire attend encore aujourd'hui. —

Mon voisin ne disant rien : — « Si je ne craignais de vous avoir ennuyé, — ajoutai-je, — je voudrais vous raconter une particularité que je me rappelle avoir lue dans la relation du Père Hennepin, à propos de la chasse aux bœufs sauvages. Voici ce qu'il dit : « Quand les Indiens ont tué quelques vaches, les petits veaux suivent les chasseurs et leur vont lècher la main ou le doigt. Ces barbares en amènent parfois à leurs enfants : mais après qu'ils s'en sont divertis, ils leur cassent la tête pour les manger.

— Quel rapport votre histoire a-t-elle avec l'honneur ou le caractère du Père Hennepin?

— Aucun. Je voulais simplement insinuer que nous mériterions, nous Belges, de passer pour aussi bêtes tout au moins que ces veaux sauvages, si, après que la France aurait détruit notre patrie, qui est notre mère commune, nous pouvions l'aimer. Je sais bien qu'après s'être divertie de notre sottise, elle ne nous casserait pas précisément la tête, mais elle mettrait bel et bien dessus un joug si lourd que nous ne nous en porterions guère mieux.

Le dîner était achevé. Nous nous levâmes, mon compagnon me salua avec une exquise politesse et un certain sourire qui était peut-être d'amitié, mais qui peut-être aussi n'était que de pitié.

MAX VEYDT.

LES PAONS.

Pan! pan! Est-ce un noble civisme,
Pan! pan! qui m'appelle là-bas?
Pan! pan! mon nom est Pan-slavisme,
Pan-latinisme,
Pan-germanisme.
— Passez outre! je n'ouvre pas!
Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas!

Digitized by Google

Ces hérauts de charlatanisme
Qui se joueraient de tous nos droits,
Au sanglant carnaval des rois,
Sont les masques du chauvinisme.
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

Ces hochets d'un faux héroïsme
Sont les pommes d'Ève que tend
Aux nations un beau Satan,
Le Lucifer du Césarisme.
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

Craignons l'individualisme;
Tout s'engrène dans l'univers :
Les êtres, les terres, les mers,
Quel sublime fédéralisme!
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

Mais unité, c'est despotisme;
L'amour seul fonde l'union;
Et cette fauve ambition
N'est pas amour, mais égoisme!
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

Paganisme ou christianisme,
Le vrai Pan, c'est le genre humain.
Opposer Gaulois à Germain
C'est un barbare anachronisme.
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

Le droit, la grandeur, le civisme,
Peuples, c'est la fraternité.
Ah! n'ouvrons qu'à l'humanité
Les portes du patriotisme.
— Bismark, César ou Nicolas,
A tous ces paons je n'ouvre pas.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE.

—

LE THÉATRE NATIONAL. — Les Proscrits, par V. Joly.

Le 27 juillet 1835, M. V. Joly faisait représenter, à Bruxelles, un drame en trois actes et en sept tableaux : *J. d'Artevelde* réussit. Le 30 septembre 1838, le même écrivain faisait représenter, dans la même ville : *Louis Bedfort ou les Proscrits*, lequel drame avait été joué à Lyon et à Marseille, l'hiver précédent, sous le titre de : *Gonsalve ou les Proscrits*. *Louis Bedfort* réussit. Depuis ce temps, M. Joly n'a plus écrit pour le théâtre. Mais, cette année, voulant prouver que la Belgique n'a attendu ni M. Claretie, ni M. Sardou, pour glorifier sa grande révolution du XVIe siècle, il vient de remettre son dernier drame à la scène.

Cette protestation est patriotique. Mais pourquoi, depuis 1838, M. Joly n'a-t-il plus écrit pour le théâtre? Pourquoi, avant 1830, Ed. Smits avait-il aussi renoncé à la scène? Il avait eu cependant la rare faveur de se voir demander un rôle par Talma. Pourquoi aussi Prosper Noyer s'est-il arrêté après son second drame? Il avait cependant eu le plus beau succès : sa *Jacqueline de Bavière*, jouée à Bruxelles, le 14 octobre 1834, avait été représentée le 25 septembre 1839, puis imprimée à Paris! oui, à Paris! mais sous un autre nom que le sien. On ne vole que les riches. Notre drame national naissant avait été volé dans la capitale de la France!

De toutes les manifestations de la pensée, le théâtre est la plus complexe et la plus difficile. Chez tous les peuples, cet art fleurit après les autres, après la poésie dont il s'inspire, après l'histoire dont il suppose la connaissance. Dans la Belgique moderne, il aurait dû renaître avec l'histoire et la poésie; et que de difficultés spéciales à vaincre! Le répertoire français régnait sur presque toute l'Europe : il fallait débuter en présence de ce concurrent, fort d'une gloire de trois siècles. Il fallait mettre notre histoire en scène, et notre histoire était ignorée. Un feuilletoniste, en faisant l'éloge de *Jacques d'Artevelde*, de M. Joly, lui reprochait de « s'être mis à l'aise avec l'histoire. » La raison qu'il en donnait est splendide : « Artevelde mourut à Roosebeeke, dit-il; M. Joly le fait assassiner dans une insurrection des Gantois. » Weustenraad, qui s'est arrêté, lui, après le premier drame, ne put s'expliquer de *singulières réclamations* que par *l'ignorance de l'histoire du pays*.

Autre difficulté. Notre histoire, pour qui la connaît, n'est pas à l'eau

Digitized by Google

de rose. Le répertoire leger de l'étranger est de digestion plus facile, et les audaces du dehors sont sans conséquence. Mais l'histoire belge, en Belgique ! plus d'un écrivain a éprouvé, comme Weustenraad, qu'il n'est pas prudent de jouer avec le feu de nos vieilles démocraties.

Une fois admis à la scène, il aurait fallu être convenablement représenté, pour lutter à armes égales contre le répertoire français. Et ces représentations improvisées étaient, selon l'expression de Jules Guilliaume, de véritables *exécutions*. M. Romberg, qui aussi s'est arrêté après deux comédies, n'a pas mis à la scène la seconde, pour ne pas lui faire subir en public le supplice de Marsyas. Un journal a jugé la dernière représentation des *Proscrits* en deux mots cruels : « L'interprétation sera convenable, *quand les rôles seront sus ;* quant à la mise en scène, pour qu'elle le devînt, *il faudrait un miracle.* »

Ces difficultés devaient rebuter l'un après l'autre tous nos écrivains. Il n'en est guère qui ne se soient essayés à l'art dramatique ; il n'en est pas qui ne se soient arrêtés après la seconde, tout au plus après la troisième œuvre, les uns pour aller à l'étranger demander une publicité qui leur manquait dans leur patrie, les autres pour se rejeter dans d'autres genres littéraires ou dans des carrières étrangères à l'art.

L'intervention de l'État seule pouvait lever ces difficultés. M. V. Joly avait terminé un article sur les *droits d'auteurs*, en demandant que la Chambre examinât cette question : *De l'utilité d'un théâtre national ; « oui* ou *non*, et tout sera dit ». Le gouvernement a examiné et il a répondu : oui. — « Si l'expérience de la scène, dit un rapport officiel, est nécessaire » à l'auteur dramatique, et si on lui refuse les moyens d'acquérir cette » expérience, il y a là un cercle vicieux au milieu duquel le talent sera » étouffé dans son germe... Il ne s'agit pas de provoquer des éclosions » contre nature... mais, s'il y a des auteurs prêts à se produire avec » avantage, il ne faut pas que les encouragements leur manquent, et, » l'un des meilleurs, c'est *le droit assuré à la représentation.* »

Pour assurer ce droit à la représentation, tout un système a été créé : on accorde aux pièces acceptées par les directeurs des droits d'auteurs fixes, et un concours triennal existe pour celles qui sont plus difficiles à représenter et dont le sujet doit être emprunté à notre histoire et à nos mœurs. Les pièces couronnées doivent être représentées, aux frais de l'État, pendant les fêtes de septembre.

Ainsi, le gouvernement prenait fait et cause, au nom de l'art, au nom de la civilisation du pays : « *Le théâtre,* pensait-il, *constitue un élément essentiel de toute littérature, et l'on peut dire que le mouvement intellectuel d'une nation est incomplet si cet élément fait défaut.* » Il annonçait qu'en Belgique *les encouragements sont matériellement plus nécessaires à l'art dramatique qu'à tout autre.* Puis, il faisait appel aux écrivains et leur disait : — La carrière dramatique a été jusqu'aujourd'hui une impasse en Belgique ; je veux percer l'impasse et ouvrir la carrière. Que nos écrivains reprennent leurs travaux dramatiques abandonnés ; qu'ils ne songent pas aux scènes étrangères qui leur offrent la gloire et la for-

Digitized by Google

tune. Ce ne sont point des succès au dehors qu'il faut à la Belgique, c'est la civilisation à l'intérieur. Civiliser sa patrie vaut mieux que s'illustrer et s'enrichir. Donnez-nous un répertoire, je m'en charge. Voici tout un système fait pour vous assurer le *droit à la représentation*. —

Ce système est ingénieux, excellent, complet; il ne lui a manqué que la mise en pratique. Le théâtre flamand seul, ayant des scènes et des troupes, a pu en profiter. Pour le théâtre national en langue française, les droits d'auteurs n'ont pu faire accepter par les directeurs une pièce de plus, et aucune des pièces couronnées n'a pu arriver à la scène. Tous nos théâtres restent livrés au monopole du répertoire étranger.

N'accusons personne, car il faudrait accuser tout le monde... et son père. Le préjugé règne partout. Partout il faut le combattre. Mais jamais peut-être il ne s'est montré aussi nettement qu'à propos de l'importation spéciale d'un drame français relatif à l'histoire de Belgique.

Voici ce qu'a dit à ce sujet un journal belge :

« Quant à l'argument du patriotisme, il nous paraît inadmissible. — » L'a-t-on invoqué lors de la fameuse ascension du ballon Nadar, ou » lors des exercices de Blondin, au Champ des Manœuvres, ou à l'époque » où Ruggieri fabriquait, à Paris, les feux d'artifices tirés aux jours de » nos fêtes communales? Avec *ces mesquines* idées de *protectionisme* » *intellectuel*, on devrait défendre l'achat de *tableaux étrangers*, l'enga- » gement d'artistes étrangers, et donner le pas à tous les *sots préjugés* » *d'un autre âge*. »

Ainsi, pour une catégorie de Belges, les représentations dramatiques des fêtes nationales, c'est quelque chose comme un feu d'artifice, une danse sur la corde raide ou une ascension en ballon : *Plus lourd que l'air!* Ce qu'il y a de flatteur pour M. Sardou de se voir placé au même rang que Blondin, nous l'en laissons juge. Quant au théâtre national, notre patriotisme n'a pas réclamé contre le feu d'artifice, le ballon et la danse sur corde; qu'aurait-il à dire contre la prime accordée à un nouveau Blondin, auteur de *Patrie!* Ce seraient là préjugés, sots préjugés d'un autre âge! Protectionisme mesquin, quoi!

La comparaison avec les acrobates brille d'une esquisse urbanité et de nobles idées sur l'art. La comparaison du théâtre avec la peinture ne brille point par la justesse. Si le gouvernement n'achetait que des tableaux français, n'ouvrait qu'à des artistes français ses expositions, qui sont comme les théâtres de la peinture et de la sculpture, ses musées, qui en sont les représentations gratuites et permanentes, cette comparaison serait possible; car c'est là ce qui existe pour le théâtre : salles, matériel, subsides, tout est donné aux entrepreneurs du répertoire étranger.

Le même journal dit nettement le mot de la situation : « Le public, d'ailleurs, ne se préoccupe pas de ces objections étroites! » A la bonne heure! Cela est vrai et répond à tout. Pour le public, que Blondin soit Belge ou Français! qu'importe? Que Nadar soit né à Schaarbeek ou à Pontoise, que lui chaut? La belle question que la nationalité de M. Rug-

Digitized by Google

gieri ! C'est de France que nous viennent le drame national et les acrobates, la comédie de mœurs et les feux d'artifice, les aérostats et le génie dramatique, tous les *monte-au-ciel!* Qu'y faire? Les gens sensés le savent; ils n'écrivent pas plus de deux fois pour le théâtre; puis ils se hâtent de devenir journaliste comme M. Joly, journaliste et représentant comme M. Hymans et M. Coomans, directeur des beaux-arts comme M. Romberg, secrétaire d'ambassade comme M. Prosper Noyer, voire ministre comme M. Frère.

Cependant, si le public, depuis cinquante ans, avait dû faire, au moyen de souscriptions, par exemple, comme en Amérique, les frais des statues de nos places publiques, l'achat des tableaux de nos musées, les frais de nos expositions de peinture, qui oserait affirmer que nous aurions des musées et des statues, des peintres et des sculpteurs? A ce compte, à l'heure qu'il est, Gallait serait journaliste, Madou professeur, Simonis fonctionnaire, Leys ambassadeur, et, décidément, Wiertz eût mieux fait d'aspirer à être ministre.

Appuyés sur la dignité offensée de quiconque tient une plume au service de son pays, nous irons plus loin : Si la même attention qui a accueilli la peinture avait soutenu le théâtre, si seulement, depuis 1815, la même somme, rien que la même somme, qui a été jugée nécessaire à la renaissance des beaux-arts, avait été employée à cet art pour lequel les *encouragements sont plus nécessaires qu'à tout autre,* nous osons affirmer que notre répertoire dramatique vaudrait notre école de peinture.

—

Les fondateurs de la monarchie belge Léopold Ier, par Th. Juste.

Une revue allemande reproche naïvement à ce livre de ne pas remplir les conditions de l'histoire. C'est trop demander. L'histoire se fera sur de plus larges principes et sur des documents moins triés. L'auteur avoue modestement qu'il n'a pas, « la prétention de dire le dernier mot de la postérité. » On peut l'en croire sur parole. Il dit aussi, au début : « Le premier roi des Belges n'est pas encore un personnage légendaire, entré dans les régions demi-fabuleuses. » Il faut espérer, pour la vérité et pour l'honneur du pays, que cela n'arrivera jamais. Car l'histoire seule satisfait à tout, et la légende ne tendrait à rien moins qu'à l'effacement d'un peuple devant un homme : un homme qui aurait pu dire dans un pays libre : l'État c'est moi! (tome I. p. 185) un homme dont « la sagesse, » aurait élevé la Belgique « au rang d'État modèle » (I, 4), ou « d'école de l'Europe » (II, 7); un homme qui aurait « réalisé les plus beaux rêves de nos pères » (II, 410), en fondant un État qui avant lui avait vainement cherché l'indépendance » (II 4), — comme si les Belges n'avaient pas eu des siècles, de grands siècles de civilisation, avant le 21 juillet 1831 !

Ces éloges ne suffisent pas cependant à remplir un livre. L'auteur ne dit pas tout, il néglige plusieurs points; mais, pour faire un héros idéal

Digitized by Google

il faudrait supprimer les trois quarts de l'homme, et l'écrivain n'a pu écrire une biographie sans s'écarter de ces régions où naissent les fables, et sans conjurer, tout le premier, la légende.

Passons sur les détails. Le premier fait est d'une importance radicale.

Avant d'accepter la couronne de Belgique, le prince de Saxe-Cobourg voulut naturellement connaître la Constitution belge ; l'ayant « approfondie, » il ne la crut pas viable et prit conseil. Le baron de Stockmar avait plus de confiance dans le peuple belge que dans ses institutions nouvelles ; il fut d'avis, — une couronne vaut bien cela — qu'il y avait lieu de tenter l'expérience des unes, sauf à en appeler à l'autre, si l'expérience confirmait au roi que ces libertés étaient « incompatibles avec une bonne administration » (I, 105 et s.). Cela ne rassura pas entièrement le prince : dans sa première entrevue avec les commissaires belges, il eut soin de leur demander si, « dans le cas où *l'on* jugerait convenable de faire quelque changement à la Constitution, cette proposition rencontrerait des obstacles. » Les députés répondirent qu'il serait « peut-être imprudent, » de débuter par là ; mais que la charte avait « prévu » la révision et « tracé la marche à suivre » (I, 107).

M. Juste se fait un devoir d'emprunter ce récit au baron de Stockmar lui-même. Il faut donc que la légende en fasse son deuil : le *Nestor des rois constitutionnels* n'accepta une constitution *modèle* que sous bénéfice d'inventaire.

L'inventaire — on le sait — donna raison au pays. Mais comment fut faite l'expérience, quelle influence la prévention préalable du prince eut-elle sur le développement de ces institutions suspectes? Cette question embrasse tout un règne, et, en ceci encore, nous n'avons pas besoin de nous écarter de ce livre ; il suffira d'y recueillir des enseignements quasi-officiels. Ils ne disent pas tout, ils disent assez.

L'esprit de nos institutions peut se traduire en deux mots : La souveraineté de la nation, exercée par le régime représentatif. Le Congrès a voulu que le corps électoral représentât de mieux en mieux le pays, que les chambres fussent toujours l'expression loyale du corps électoral, et le ministère, l'organe fidèle de la majorité parlementaire. Or, la première fois qu'après la crise de 1839, les partis se dessinent, que fait le Roi? La Chambre était libérale, la majorité des électeurs était libérale, comme devaient le prouver toutes les élections qui se suivirent ; le Sénat était entré dans une voie « irrégulière et dangereuse » en votant une adresse contre le cabinet libéral. Le roi refusa d'en appeler au pays : « il se trompa » dit son biographe (IV, 97,) et ce livre montre qu'il persista six années dans cette erreur.

Veut-on savoir ce que cette erreur a coûté au pays? Si le roi s'était confié au jeu régulier de nos institutions, s'il n'avait pas gardé un vieux levain de défiance contre ce régime qu'il avait jugé impraticable, s'il avait acquiescé au « vœu légitime » des ministres et dissous le Sénat, le ministère hybride qu'il imposa au pays n'aurait pas pu nous

Digitized by Google

donner une loi mauvaise, contre laquelle se débat, depuis 27 ans, le libéralisme. Le roi *se trompa*, et le pays porte à ses flancs, comme un ulcère, la loi de 1842.

En 1847, Léopold comprit mieux nos institutions : il eut la prudence de ne pas suivre les conseils ni les exemples de Louis-Philippe et « ne voulut pas entraver un droit constitutionnel » en empêchant le Congrès libéral. (II, 122.) Mais cette confiance, qui sauva, dit-on, la monarchie, ne devait pas durer. Une fois sauvé, nos institutions ne le rassurent pas davantage ; une crise ministérielle le fatigue ; les conditions que *certains membres de la Chambre* mettent à leur rentrée aux affaires, lui font manifester le désir que « les ministres ne puissent être ou rester membres du parlement (II, 150) » C'est toujours la condition préalable de 1831 : la révision. Le Congrès, par l'article 131, avait voulu ouvrir une porte au progrès ; le monarque n'a pas cessé d'y rêver une porte de service en faveur du pouvoir exécutif.

De plus graves circonstances devaient donner une forme exacte à la pensée du règne. Nous nous bornons toujours à suivre le biographe.

En 1857, la loi, dite des couvents, soulève le pays. Le roi s'irrite, conseille l'état de siége, veut monter à cheval, se déclare dégagé de son serment : « Sa voix, son geste, son regard, tout révélait une indignation profonde. » (II, 176.) Cependant les démonstrations se propagent ; les ministres préfèrent un ajournement de discussion, puis la cloture de la session et le retrait de la loi. « Un gouvernement prudent, disent-ils, doit tenir compte de l'opinion publique, alors même qu'elle est égarée... » (II, 179.) Le roi approuve, mais il veut garder son ministère catholique, même après des élections communales hostiles. M. De Decker s'y refuse. Il ne veut pas, dit-il, être « le Guizot de la monarchie belge. » C'était une noble parole. Le roi aussi avait parlé : Sa lettre, rendue publique, consacrait le respect de l'opinion soulevée, mais on y lisait en deux mots la théorie du règne : « Je suis convaincu, et je le » dis à *tout le monde*, que toute mesure qui peut être expliquée *comme* » *tendant à fixer la suprématie d'une opinion sur l'autre*, qu'une telle » mesure est un danger. » (II, 378.)

A quoi servent donc les luttes des idéos et des intérêts pour éclairer le corps électoral et provoquer son choix, si l'opinion adoptée, sanctionnée, légalisée par le vote du pays, ne peut exécuter son programme, remplir les vœux de la majorité, réaliser les réformes victorieuses, les progrès mûris ? Il n'est pas un devoir d'un parti envers le pays, envers lui-même, qui n'ait ce caractère, et ne tende à fixer sa *suprématie*. A ce compte, les ministres peuvent se succéder dans l'impuissance, les partis peuvent se renverser sans que la politique change, sans que le pays progresse. Singulière façon de se gouverner soi-même ! Est-ce à cette condition que nos libertés cesseront d'être « incompatibles » avec l'ordre ? Après vingt-six années d'expérience, la prévention des premiers jours n'avait pas fléchi dans l'esprit du roi.

En 1864, une nouvelle crise éclate. M. Deschamps ne se croit possible

Digitized by Google

qu'avec un programme nouveau, dont il veut demander le succès au jeu régulier de nos institutions et sans la moindre révision. « Ce que vous » me dites est *très-sensé*, très-séduisant même, lui répondit le roi ; mais » il faut aussi vous placer *au point de vue de la royauté*. Si vous, con- » servateurs, vous commencez un *steeple-chase* avec les libéraux, où cela » nous mènera-t-il ? »

La doctrine n'avait pas changé. Que l'exercice de nos libertés soit « incompatible avec une bonne administration, » comme en 1831, qu'une opinion ne puisse pas « fixer sa suprématie, » comme en 1857, ou que « le point de vue de la royauté » s'oppose au développement légal de nos institutions dans une voie *très-sensée*, comme en 1864, il n'y a entre ces diverses formes de langage que de légères nuances ; de progrès, point, et pas un atome de confiance de plus dans l'œuvre du congrès !

C'est ainsi que, d'après ce livre, fut faite l'expérience conseillée par le baron de Stockmar. Est-il besoin d'y chercher autre chose ? Le biographe à la piste d'éloges raconte que « lorsque le prince de Metternich vint » chercher un refuge à Bruxelles, durant la tourmente de 1848-1849, il » ne fut pas moins expressif dans ses sentiments d'estime et même d'ad- » miration... La manière, (dit-il), dont la Belgique se conduit avec une » Constitution *aussi mal rédigée* et presque *inexécutable*, une Constitution » qui serait *la plus mauvaise de l'Europe* si celle de Norwège n'existait » pas, prouve combien les Belges sont faciles à gouverner. » (II, 130.)

Il est tout naturel que l'éloge de M. de Metternich soit une insulte à nos libertés. Mais quelle gloire pour un peuple d'être à la fois assez fou pour se donner une charte inexécutable, et assez sage pour être facile à gouverner ; et le beau mérite pour un roi d'avoir gouverné ce peuple facile, sans croire à ses institutions !

Nous voilà loin de la légende ! Il semble qu'après tout cela, on sera désormais mal avisé de répéter des lieux communs sur le Nestor des Rois constitutionnels, et malvenu de ne pas rester dans la simple vérité d'une époque de transition ! Qu'un despote puisse dire : l'Etat c'est moi, et mener ses sujets où il veut, cela se conçoit, sauf néanmoins pour l'autocrate à voir son œuvre et tout le bien qu'elle comportait, tomber en poussière après lui, voire même dans ses mains, si les mœurs de son troupeau n'ont pas conspiré avec lui. Qu'un roi constitutionnel puisse braver la volonté nationale et entraîner son peuple dans un abîme de révolutions, cela n'est que trop vrai. Mais, si grand, si sage, si éclairé, si dévoué, si homme d'État que puisse être le chef d'un Etat libre, un homme ne crée pas un peuple, un homme ne supplée ni à l'activité, ni au bon sens, ni au patriotisme, ni aux progrès de millions d'hommes. Il est de ces éloges qui forcent les esprits libres à revendiquer la part du lion pour le véritable souverain : la nation. Cette légende est impossible ; le bon sens du peuple belge serait là pour crier à ces romanciers de l'histoire, que le moindre membre du gouvernement provisoire en proclamant en principes nos libertés, le moindre martyr de septembre

Digitized by Google

en mourant pour elles, le moindre membre du congrès en les codifiant, le moindre parti en y ayant foi et en s'efforçant de les pratiquer, la moindre association politique en préparant des lois meilleures, le moindre publiciste en les vulgarisant, le moindre ministre en les réalisant, le moindre citoyen en les respectant, le moindre journaliste en élucidant les questions sociales, le moindre ouvrier en respectant la paix publique, a fait au moins autant pour le pays qu'un prince qui n'accepta la couronne qu'avec l'arrière-pensée de réviser nos droits, et qui respecta son serment en empêchant de tout son pouvoir le *steeple-chase*. de la liberté! Tous réunis — avec le roi ou, s'il eût fallu, sans le roi — les Belges se sont fait une patrie qui a des qualités et des défauts, des lacunes et des dangers, mais qui est libre.

Les Associations ouvrières en Angleterre (Trades' Unions), par M. le comte de Paris.

La liberté, première condition de civilisation, ne suffit pas à créer une nation civilisée. La liberté, c'est le pacte de paix; ce n'est pas l'œuvre de la paix; c'est le moyen, l'instrument du progrès; ce n'en est ni le but, ni la fin ; c'est un des principes de vie, ce n'est pas l'harmonie entière de l'existence. Avec elle on peut tout, mais tout n'est pas fait quand on la possède. Si un législateur, un homme d'État, une assemblée, un parti, un chef du pouvoir veut concourir, pour sa part d'influence, proportionnelle à ses fonctions et à son génie, à la fondation d'un peuple libre, il faut d'abord qu'il ait foi dans toutes ses libertés, qu'il en respecte, qu'il en protége la pratique; mais il faut aussi qu'il concourre à cette transition difficile, à cette sorte de crise de dentition des peuples qui consiste à donner à tous les membres d'un État le droit commun, à les laisser, en évitant les conflits à force de lumière et de justice, prendre possession de cette arme de la paix, prendre l'habitude de s'en servir; en un mot, à passer du droit politique au droit social, à concilier la liberté avec l'égalité.

L'Angleterre entière travaille à cette œuvre; là, tous les partis ont foi dans les institutions du *self-government*, leur demandent la solution de toutes les crises et s'efforcent d'en faire sortir régulièrement tous les progrès.

Un prince, dont l'exil date de 1848, s'est chargé d'initier les lecteurs français à ce travail de l'Angleterre sur la question sociale la plus brûlante de notre époque : les grèves. M. le comte de Paris considère les associations ouvrières comme « un fait nécessaire, » rendu nécessaire par l'oppression inintelligente du passé, restant nécessaire à cause du besoin légitime qu'ont les ouvriers de cette force que donne l'union, contre les prétentions de ceux qui, sur le terrain du travail libre, pourraient se croire encore le droit du plus fort.

Ce fait nécessaire, après en avoir étudié les diverses phases, approfondi les dangers, mis à nu sans crainte les excès, l'auteur en arrive à

Digitized by Google

le déclarer utile à la société entière, et autant aux patrons qu'aux ouvriers.

Le spectacle de la lutte est terrible : A peine libres, le travail et le capital entament une guerre qui va jusqu'au crime. Le patron résiste au droit commun, veut reprendre sous le joug de la faim l'ouvrier échappé au joug des lois, vole le travailleur, ruine des industries entières, pour persister dans des erreurs économiques. L'ouvrier s'allie, résiste, impose à ses compagnons une discipline sévère et va jusqu'au meurtre, jusqu'à l'incendie, pour maintenir le combat en dehors des lois du travail. Cette guerre dure depuis 1824. Mais l'Angleterre ne recule jamais devant ces enquêtes parlementaires qui fouillent jusqu'au cœur les questions les plus difficiles, les situations les plus violentes. L'enquête de 1867-1869 a constaté que tous les conflits n'ont eu qu'un résultat : ils ont convaincu les deux partis qu'il fallait s'entendre. Déjà, pour une grande part, les deux erreurs capitales, — la défiance du droit commun et la prétention de hausser ou de baisser arbitrairement le salaire, selon le caprice de la victoire et l'abus du droit du plus fort, — sont conjurées, et les armes de guerre deviennent des instruments de paix. Grâce aux *Trades' Unions*, on a pu s'entendre avec les ouvriers, car ils étaient représentés devant le patron, et les engagements avaient une sanction qu'ils n'ont jamais répudiée.

Disculper les associations ouvrières des crimes commis dans la lutte, M. le comte de Paris n'y manque jamais. Il n'a pas hésité à montrer le spectacle tout entier, il n'hésite pas à en tirer les enseignements pratiques. Ils sont tous en faveur des déshérités d'hier, que l'on condamnait encore, il n'y a pas un siècle, à toutes les servitudes pendant le travail, à toutes les peines pendant le chômage, et avec lesquels il faut discuter, s'entendre et s'associer, aujourd'hui. Les moyens de prévenir cette guerre ruineuse qu'on nomme *grève* quand c'est l'ouvrier qui refuse de travailler, et *lock-out* quand c'est le patron qui ferme l'atelier, ont été essayés et ont réussi. C'est d'abord le retour au droit commun, la suppression de toutes les lois prohibitives : plus de livrets, plus d'article 1781, plus de loi contre les coalitions ! C'est aussi la suppression des abus, par des lois réglant le travail des enfants et des femmes, par la surveillance des mines, etc., etc.

Puis, ce sont les arbitrages fixant les rapports du patron et de l'ouvrier ; des tarifs mobiles, réglant le salaire d'après la cote des marchés.

Ce sont ensuite les moyens les plus efficaces de réduire le salaire, sans que l'industrie en souffre : les Sociétés coopératives pour l'achat des provisions, des outils, des habitations ; les secours mutuels contre les maladies, le chômage, etc.

C'est aussi, et pour une grande part, l'instruction populaire.

C'est enfin, c'est surtout, la participation des travailleurs aux bénéfices de l'œuvre commune du capital et du travail, soit qu'on attribue à l'ouvrier une part des économies qu'il peut réaliser sur le prix de revient des objets qu'il fabrique, soit que l'industriel l'admette au partage annuel de ses bénéfices.

Digitized by Google

Tout ce chapitre, rempli de faits officiels, de détails exacts, sur l'association des ouvriers dans les bénéfices, est d'une importance supérieure. On y trouve une des plus graves leçons de l'histoire du travail.

Les conclusions du royal auteur sont en faveur de la pratique la plus complète de la liberté, ne reculant ni devant les grandes enquêtes, ni devant les débats publics des intérêts sociaux, ni devant les lois répressives des abus, ni devant une large application du principe de l'association.

Ce petit livre, qui résume d'une façon vive et intéressante le travail de deux années d'enquête et dix énormes volumes publiés par la commission parlementaire, est l'un des livres les plus utiles à méditer, à une époque qui s'est vu trop souvent arrêtée dans ses progrès et ses libertés par les problèmes sociaux. CH. P.

—

Histoire du travail, par M. FÉLIX FOUCOU. Paris, Hetzel, 1868.

« Les matériaux mis en œuvre par l'homme sont le résultat du travail de la nature. La connaissance du travail de la nature est donc indispensable pour éclairer du même coup le travail actuel de l'homme et l'histoire, qui n'est que le recueil des anciens travaux des hommes. » Ces paroles de l'auteur expliquent la division de son livre en deux grandes parties : le travail de la nature et le travail de l'homme.— Dans la première, il soutient d'abord que le relief du globe gouverne la marche de l'histoire, jusqu'à ce que l'homme ait conquis, par les sciences expérimentales, le pouvoir de modifier l'œuvre de la nature. Des exemples puisés dans l'histoire de l'Écosse et de l'Angleterre, de la Grèce et de Rome, de l'Allemagne et de la France, lui font regarder comme suffisamment établi que l'étude des mouvements du sol est le vrai point de départ de l'étude de l'histoire, que notamment les massifs montagneux exercent une influence considérable sur la marche de la civilisation, et qu'il y a une corrélation manifeste entre les montagnes et la civilisation militaire. Or, le problème à résoudre, selon lui, pour faire progresser l'espèce humaine s'est trouvé, dès le premier jour, posé en ces termes : « L'extension provisoire de la civilisation militaire étant inévitable à cause de la sauvagerie primitive de toutes les races humaines, arriver, par le travail producteur, à constituer une civilisation industrielle qui, de proche en proche, mette les guerriers à la raison. »

L'importance du relief terrestre reconnue, M. Foucou le suit dans sa formation, et d'abord ce sont les forces inorganiques (gravitation, chaleur, lumière, électricité, magnétisme, affinité chimique), qui l'ébauchent. Puis ces mêmes forces, qui ne sont que des manières d'être différentes du mouvement matériel, font apparaître le monde organique, les plantes et les animaux anciens, qui concourent à leur tour avec les forces inorganiques à la constitution du relief terrestre et préparent la venue des végétaux et des animaux actuels. Les forces inorganiques et organiques donnant naissance aux forces de l'ordre moral dans l'animalité, produi-

Digitized by Google

sont finalement le terme supérieur de la série animale : l'homme, et ces trois groupes de forces réalisent des combinaisons qui affranchissent de plus en plus le type humain de la tyrannie des forces inférieures. Les matériaux de la civilisation sont ainsi préparés et on peut les grouper suivant l'ordre de leur apparition sur la terre : pour le monde inorganique, les roches, les métaux et les substances de même ordre, les mers, les archipels, les cours d'eaux, les volcans, les terres arables ; pour le monde organique, les plantes, les arbres et les animaux utilisables, ainsi que les restes fossiles des végétaux et animaux anciens ; pour le monde moral, les races humaines et leur puissance d'action sur la nature, puissance mesurée par leur degré d'énergie au travail ; enfin, dans chaque contrée, la position de ces trois mondes par rapport au soleil, pivot de tout le mécanisme terrestre et réservoir commun des forces qui assurent le fonctionnement de ce mécanisme. M. Foucou choisit quelques traits de ce vaste ensemble, qui embrasse les matériaux de la civilisation en Europe et en Amérique, en Asie, en Afrique et en Océanie, et les résultats auxquels il arrive, il les résume lui-même en ces termes : l'Europe est moins favorisée que l'Amérique au double point de vue du sol et des races qui y travaillent. Elle a fondé la civilisation militaire, qui était indispensable à l'éducation de la race blanche; l'Amérique du Nord est en train de fonder la civilisation industrielle, dont le triomphe peut seul empêcher cette race de tomber en rétrogradation. L'Afrique doit être le dernier continent soumis par la race blanche ; l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Amérique méridionale, l'Inde, la Chine et le Japon sont les étapes intermédiaires du voyage. Pendant cette marche, les institutions républicaines de l'Amérique du Nord paraissent devoir pénétrer dans l'Europe militaire par l'Allemagne du Nord et la Sibérie du Sud.

Nous avons vu que M. Foucou fait sortir l'homme de l'animal, la force morale de la force organique, le pouvoir de réfléchir de l'instinct bestial. Il s'agit maintenant pour lui de constater ce qu'a produit ce pouvoir de réflexion ; c'est l'objet de la seconde partie de son livre : le travail de l'homme. Il le suit tour à tour dans le logement, le vêtement, l'alimentation et les transports. Les variétés de logement ramenées à cinq types, le trou, la hutte, la cabane, la maison et l'habitation ; l'invention des carreaux de vitre et l'établissement du foyer de cheminée ; le linge, le coton, la transformation du vêtement au XVIIIe siècle, conséquence des progrès de la navigation et du génie mécanique ; l'insuffisance des moyens d'alimentation chez les anciens, une des causes de l'esclavage ; les moulins à vent et les moulins à eau, une des causes les plus efficaces de la suppression de l'esclavage ; l'amélioration de l'industrie des transports due au progrès de la navigation et de la mécanique ; les rapports entre le degré de civilisation d'un peuple et l'énergie qu'il apporte dans l'établissement des routes et des engins de traction, tous ces points et bien d'autres encore sont successivement abordés par l'auteur, ou tout au moins indiqués sommairement. Ils font ressortir l'étroite liaison qui

Digitized by Google

existe entre l'histoire du progrès matériel et celle des sciences pures, ce qui explique comment M. Foucou se trouve ainsi conduit à énumérer les services rendus par ces mêmes sciences aux quatre catégories industrielles dont il vient de parler. Les faits lui prouvent que les inventions et découvertes, attribuées d'abord à la révélation, à des divinités, puis au hasard, sont en réalité astreintes à des lois d'éclosion et de développement rigoureuses, et que l'ordre dans lequel elles se succèdent n'est pas du tout arbitraire. Les sciences qui ont influé de la manière la plus décisive sur le travail matériel de l'homme sont : la mathématique, l'astronomie, la physique et la chimie. Il y a bien encore la physiologie et les sciences morales et politiques ; mais la complexité de leurs phénomènes ne permet pas jusqu'à présent de les faire entrer dans le groupe des sciences fixes. M. Foucou se borne donc à esquisser : l'influence de la mathématique, qui a aidé à constituer la mécanique et l'astronomie, à découvrir les lois cosmiques, à prévoir certains phénomènes dont la connaissance est indispensable, par exemple, à la navigation, à fournir aux constructeurs des règles simples et sûres ; l'influence de l'astronomie qui, grâce à l'invention du verre, du télescope, de la boussole, est devenue une vraie science d'observation, a élargi l'horizon intellectuel de l'homme, a facilité les voyages et multiplié les contacts entre les divers membres de la famille humaine; l'influence de la physique, qui, grâce aussi au verre, au baromètre, au thermomètre, à la machine à vapeur, a marqué la prise de possession de la terre par l'homme; l'action de la chimie qui grâce à la balance, a pu vérifier que rien ne se perd, a pu faire comprendre le circuit de la vie à la surface du globe. — Un dernier chapitre est consacré aux puissances morales, qui comprennent deux groupes, les instincts et la réflexion. Le règne des instincts domine jusqu'à l'avénement des sciences expérimentales, dues d'abord à ces mêmes instincts, puis aux facultés réflectives. L'histoire selon les instincts est celle du passé partout, du présent presque partout, et elle se résume dans la civilisation militaire; l'histoire selon la réflexion commence aux sciences expérimentales et elle se résume dans la civilisation industrielle. Le triomphe de la civilisation industrielle est le but qu'il faut atteindre.

Le livre de M. Foucou est en quelque sorte une tentative de philosophie de l'histoire du progrès matériel. Conçu au point de vue positiviste, sinon matérialiste, il nous semble être un peu exclusif, un peu étroit, et manquer de cette ampleur de conception qui ne peut résulter que d'une philosophie plus élevée. Aussi, quelle est la conclusion de l'auteur? c'est le triomphe de la civilisation industrielle sur la civilisation militaire. Mais que faut-il entendre par ces deux termes? c'est sur quoi l'auteur ne s'explique pas suffisamment. Nous en sommes donc réduits aux conjectures et, s'il faut s'en tenir au sens ordinaire des mots, devrions-nous conclure que le progrès matériel doit tout absorber? Franchement, cette perspective ne nous séduirait guères et nous ferait presque regretter cette civilisation prétendue militaire, qui, de l'aveu

Digitized by Google

de M. Foucou lui-même, nous a donné la civilisation grecque et la civilisation européenne actuelle. Tout ceci n'empêche pas le livre de M. Foucou d'être un essai remarquable, une œuvre de talent qu'on lira avec intérêt et profit. F. V. M.

—

Mlle Gatti de Gamond continue ses *Choix de lectures* pour les petits enfants. Essai de bons livres, destinés à remplacer ces plates ou niaises publications, qui exploitent, comme des vermines, l'instruction primaire! Tâche immense que de préparer des aliments faciles et sains à de jeunes cerveaux! La savante directrice des cours d'éducation pour les jeunes filles, institués par la commune de Bruxelles, ne néglige rien pour se mettre à la portée des enfants en restant dans les conditions sérieuses de l'éducation d'une intelligence humaine.

Quand donc de semblables livres, imprimés à des milliers et des milliers d'exemplaires, chasseront-ils de nos écoles ces nuées de publications bonnes tout au plus, selon le mot de M. De Decker, à former des générations, non de chrétiens, mais de crétins!

Notre ami J.-C. Houseau nous envoie d'Amérique une petite poésie en anglais extraite d'un livre d'enfants. Nous la mettons en vers pour l'offrir à Mlle Gatti, par la boite aux lettres de la *Revue de Belgique*.

LA PETITE AVEUGLE.

J'aime un pur parfum, de doux chants;
J'aime un bruit de flots sur la grève;
Mais l'eau, l'oiseau, la fleur des champs
Pour l'aveugle sont comme un rêve.

Mais ce n'est pas le vrai malheur,
Cette privation cruelle :
On dit que le plus gai chanteur
N'a pas la robe la plus belle.

Jamais la fleur qui sent le mieux
De pourpre et d'or n'est un mélange,
Et l'océan harmonieux
Roule, dit-on, des flots de fange.

Non; mon frère aîné me conduit
Où l'humble violette pousse;
De son pas je connais le bruit,
Je distingue sa main si douce.

Ma mère est comme un frais printemps
Dont je sens toujours la caresse;
Elle entoure tous mes instants
D'une atmosphère de tendresse.

Digitized by Google

Mon père est si bon pour nous tous;
Mais dès qu'il rentre, vite, vite,
Il m'attire sur ses genoux,
M'embrasse et dit : Pauvre petite!

Tous trois me pressent sur leur cœur
Avec une douceur extrême...
Oh! quel malheur, quel vrai malheur
De ne pas voir ceux que l'on aime!

CH. P.

NOUVELLES A LA MAIN.

Une souscription a été ouverte, par le Cercle archéologique du pays de Waes, à l'effet d'élever une statue à Mercator.

Ce monument, qu'on espère ériger encore cette année, ornera l'une des places publiques de Rupelmonde, la ville natale du savant géographe.

Après Godefroid de Bouillon, après Bauduin de Constantinople, après le général Béliard, etc., etc., l'inventeur des cartes marines peut, sans trop d'inconvénient, avoir sa petite place de ce panthéon national.

Quand donc le populaire Anneessens aura-t-il son tour?

⁂

A cette occasion, M. le Dr Van Raemdonck, qui a voué tous ses soins à cette souscription, a voulu joindre son petit monument à l'œuvre du statuaire. Il donnera au public, dans un magnifique in-8° de 400 pages, la biographie de ce fils d'un cordonnier, qui, élevé dans une ferme aux frais de son oncle, fut contraint de se faire ouvrier ; qui, accusé injustement, dut fuir sa patrie pour garder sa liberté; mais « qui sut vaincre le sort par le travail », et, oubliant tout pour ne vivre que de science, » mesura la terre et le ciel, traça la route au voyageur et au pilote, rectifia l'œuvre de Ptolémée, calcula l'âge du globe, etc., et devint enfin, selon l'expression d'Ortelius, « le prince des mathématiciens et le chef des géographes de son temps. »

Ce livre, que nous nous bornons à annoncer, est une biographie complète de Gérard Mercator. Il est orné d'un portrait du savant.

⁂

Espérons que la fête d'inauguration aura tout l'éclat accoutumé, et que nul de ceux qui ont contribué à cette œuvre de reconnaissance ne sera empêché de rendre un hommage public au savant de Rupelmonde.

⁂

M. Borgnet publie pour l'Académie la chronique de Jean d'Outre-Meuse; arrivé au deuxième volume, il trouve une lacune, de l'an 795 à 825. Heureusement, deux manuscrits existent qui peuvent combler

Digitized by Google

cette lacune. Dire : heureusement, c'est compter sans les propriétaires des manuscrits.

L'un est Anglais, il refuse toute communication. Pour un Anglais, la question de patriotisme belge n'existe pas ; la question de science est primée par l'amour des choses rares et par la manie de posséder ce que personne ne possède. Lord Ashburnham est ainsi fait : M. Arthur Dinaux se plaint que, possédant un manuscrit unique, un poème de notre littérature : *Le Dit du bon Comte Guillaume* (Guillaume Ier de Hainaut), il le tienne prisonnier. N'accusons pas trop le riche lord ; il a donné quelques indications sur le livre captif ; il en a communiqué à M. Vandeweyer, pour la Société des Bibliophiles belges (1), le nom de l'auteur et les premiers et derniers vers.

L'autre propriétaire est belge, plus que belge, liégeois, comme Jean d'Outre-Meuse. Il refuse aussi, mais autrement. L'Anglais veut garder son trésor, le Belge veut le vendre. 3,000 francs, sinon l'édition du chroniqueur belge peut rester incomplète. Pourquoi le gouvernement n'achète-t-il pas ce manuscrit à M. le chevalier De Theux de Montjardin ? 3,000 francs pour compléter Jean d'Outre-Meuse, l'argent des contribuables pourrait être plus mal employé.

Il est vrai que l'on aurait pu acheter 1,600 francs le manuscrit dont lord Ashburnham est devenu l'avare possesseur.

M. Ed. Dupont vient d'annoncer à l'Académie qu'il a découvert, dans la caverne de Goyet, — mêlés à des débris de mammouth, d'hyène, de grands ours, etc., ayant servi au repas de l'homme, — deux objets en bois de renne, avec un trou au manche et des dessins sur toute la longueur, objets nommés provisoirement par la science « bâtons de commandement. » C'est la première fois que ces sortes d'objets se rencontrent dans les cavernes de Belgique ; ils ressemblent à ceux qu'on a trouvés en France.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des élections générales qui viennent de se terminer en France. Mais nous ne pouvons nous abstenir de citer la protestation suivante de l'*Echo du Nord :*

« Hier (24 mai), notre ville a été témoin d'un fait inouï dans nos annales : sans que rien motivât cette mesure, l'Hôtel-de-Ville de Lille a été, en plein jour, occupé militairement. Nous le répétons : jamais, même en 1848, pareille chose ne s'était vue ; et il est profondément regrettable que le maire de Lille ait laissé ainsi, sans interposer son autorité, porter atteinte à *nos antiques franchises communales.* »

« Porter atteinte à nos antiques franchises communales ! » Qui se serait attendu à rencontrer cette expression dans les journaux du pays de la centralisation par excellence ? On voit que les Lillois n'ont pas toujours appartenu à la monarchie française et que leurs descendants ont conservé quelque souvenir de nos vieilles traditions démocratiques.

(1) *Les Panégyriques des comtes de Hainaut, Guillaume Ier et Guillaume II,* publiés par M. Charles Potvin.

Digitized by Google

Ce n'est pas non plus un sentiment politique qui nous engage à reproduire ces lignes d'une récente correspondance de Madrid :

« Enfin, l'Espagne a une Constitution ; elle a été intégralement votée cette nuit. Les articles vont être renvoyés à la commission pour qu'elle y ajoute les amendements votés par l'assemblée ; de là, la Constitution passera à la *Commission de correction du style*, commission permanente non usitée en France, et qui est chargée de réviser la forme, le style et la justesse des mots employés ; elle reviendra aux Cortès qui, lundi probablement, la proclameront solennellement. »

Une « Commission de correction du style » qui retouche, au point de vue de la forme, les lois votées par la législature ! Voilà une institution que d'autres pays feraient bien d'emprunter à l'Espagne.

Une commission pareille serait bien utile pour le français de nos corps délibérants et pour le latin et le français de notre académie.

Le terme fatal du concours ouvert par la classe des lettres de l'Académie de Belgique, expirait le 1er juin, d'après le règlement de cette institution.

Lugete, veneres ! aucun mémoire n'a été envoyé à la docte compagnie, en réponse aux questions qu'elle avait posées.

En revanche, l'Académie annonce qu'elle avait reçu, avant le 1er avril, pour le concours de composition musicale de cette année, 38 cantates françaises et 31 flamandes. Cela se conçoit : 300 fr. pour quelques vers, faciles à improviser, comme idée et comme forme, c'est appétissant. Mais quelques cents francs pour un mémoire qui demande des études et des idées, c'est un maigre appât.

L'échelle proportionnelle des concours est toute en faveur des choses et des hommes médiocres.

Un amateur de curiosités *littéraires* nous communique un opuscule de 14 pages d'impression qui révèle les incroyables plagiats d'un *auteur* aussi maladroit qu'audacieux.

Cette brochure, intitulée : « *Bibliographie musicale* », en est à sa seconde édition. On y voit comment M. Ed. Grégoir s'y est pris pour faire une *Histoire de l'orgue*, et comment le même *auteur* a composé un *Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas*, en pillant les neuf volumes de l'*Annuaire dramatique* de M. Félix Delhasse. Quand l'auteur ne procède pas à coup de plagiats, il se rejette alors sur des idées qui n'en sont pas et sur des phrases comme celles-ci :

« Malgré l'ingratitude de cet instrument, il a formé quatorze premiers prix.

» Cet excellent amateur mérite des éloges pour les efforts constants qu'il a mis » au jour depuis 1841. »

La brochure contient trois pages de citations pareilles.

Enlever des perles, quand on possède un pareil style, c'est le sublime du genre.

ORDERIC.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

L'établissement des Cobourg en Portugal, étude sur les débuts d'une monarchie constitutionnelle; écrit sous les yeux du lieutenant-général comte Goblet d'Alviella, ancien envoyé de Belgique à Lisbonne, par E. Goblet d'Alviella, docteur en sciences politiques et administratives. — Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1869, in-8°. — M. le général Goblet a déjà publié, en 1863, un livre intitulé : *Des cinq grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique ; une mission à Londres en* 1831 (au sujet des forteresses belges), puis en 1864-1865, deux volumes de *Mémoires historiques ; dix-huit mois de politique et de négociations se rattachant à la première atteinte portée aux traités de* 1815. Ces deux publications étaient relatives aux difficultés diplomatiques que la Belgique a eu à surmonter pendant les premières années de son existence comme état indépendant. Aujourd'hui l'ancien ministre des affaires étrangères de notre pays retrace un nouvel épisode de notre politique antérieure, curieux à plus d'un titre ; car s'il concerne spécialement l'établissement de la monarchie constitutionnelle en Portugal, il répand aussi des lumières sur le rôle qu'a joué à cette occasion le roi Léopold, dans l'intérêt de ses jeunes parents et du raffermissement de leur autorité. Ajoutons que M. E. Goblet chargé par son grand père de la rédaction du livre, s'est acquitté de sa tâche avec talent et l'a complétée en nous donnant une introduction, où il revendique à juste titre les droits des petites nationalités, si méconnus de notre temps, et où il se montre partisan de la démocratie par la liberté.

L'Immaculée Conception. *Etudes sur l'origine d'un dogme*, par A. Stap. — Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ. 1869, in-18, prix : fr. 3-50. — M. Stap est déjà connu par ses excellentes *Études historiques et critiques sur les origines du christianisme* (Paris, 1866, in-18). Son nom fait autorité dans la science. Le volume qu'il publie aujourd'hui, bien que d'un intérêt plus restreint, n'en est pas moins un chapitre instructif de la formation des dogmes. Dans une première étude, il traite de l'immaculée conception devant la Bible et la tradition des Pères ; la deuxième est relative à la fête de la conception de la Vierge ; la troisième enfin comprend un examen critique du livre de l'ancien évêque de Bruges, M Malou, sur l'immaculée conception. On sait que M. Malou a été l'évangéliste du dogme de l'immaculée conception, tout comme il paraît que M. Deschamps, archevêque de Malines, ambitionne de l'être du prochain nouveau dogme de l'infaillibilité du pape.

Les Bénédictins de la congrégation de France, mémoire du R. P. Dom Pierre-Marie-Raphael Des Pilliers. Bruxelles, 1869, 2 vol. in 8°. — Les lettres apostoliques, qui convoquent le concile œcuménique de 1869, donnent à cette assemblée la mission « d'éloigner tous les maux de l'église » et d'y « faire renaître et fleurir l'honneur, la probité, la justice. » L'auteur de ce livre en prend texte pour adresser au concile ce mémoire, où il accuse son supérieur, dom Guéranger de lui avoir *ordonné le mensonge et le vol*, en lui disant : « Quand une chose est intimée, vous n'avez qu'à la reconnaître. Vous ne répondez de rien et je réponds de tout. » Cependant l'auteur n'avait pas embrassé l'état religieux, dit-il, pour « s'exposer à devenir un malhonnête homme ni se réduire, par son vœu d'obéissance, et sous peine de vexations inouïes, à dire le mensonge et à commettre l'iniquité. » Aussi a-t-il rompu avec sa *Congrégation* et il en appelle au pape et à l'opinion publique par le récit de ces luttes, de ces oppressions et de ces vexations.

Recherches économiques, historiques et statistiques sur les guerres contemporaines (1853-1866), par Paul Leroy-Beaulieu. — Paris, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1869, in-18. Prix : fr. 3-50. — Dédié à la Ligue de la Paix. — L'auteur passe successivement en revue les guerres de Crimée, d'Italie,

Digitized by Google

d'Amérique, du Schleswig, de 1866 et les expéditions de Chine, de Cochinchine et du Mexique. Il en examine les causes et il pense qu'il n'en est pas une qui ait eu un caractère de nécessité et qui n'eût pu être évitée. Il dresse le déplorable bilan des pertes d'hommes et de capitaux qu'elles ont entraînées, sans oublier la désorganisation morale qu'elles ont produite à côté de la désorganisation économique. Puis il recherche quelle atténuation pourraient apporter aux maux de la guerre des réformes possibles dans le droit des gens, ainsi qu'une meilleure organisation intérieure des armées et des services pour l'entretien et la santé des troupes. Enfin il s'efforce de tracer les caractères essentiels d'une politique pacifique et de préciser les moyens pratiques qui peuvent conduire à une pacification définitive. La garantie de paix la plus efficace, selon lui, c'est la constitution économique et démocratique de nos sociétés modernes, qui doit amener la disparition du pouvoir personnel, le triomphe de la conscience publique, des mœurs publiques, honnêtes et viriles, l'effacement du parti militaire, la substitution d'une diplomatie franche et loyale à une diplomatie cauteleuse, finassière et mystérieuse. Les guerres de religion, de jalousies commerciales, de succession ou de compétition au trône sont mortes Il ne reste plus que les guerres d'équilibre et les guerres produites par des haines nationales. L'instruction a fait disparaître les premières; à elle aussi à faire disparaître les secondes. « Quand il s'agit d'un progrès social, c'est toujours à l'instruction qu'il faut avoir recours ; il la faut étendre et il la faut réformer. »

De l'influence civilisatrice de l'armée à propos de la nouvelle loi sur la milice, notes et remarques d'un officier supérieur. Bruxelles, Decq, 1869, in-8°. — L'auteur de cette brochure est partisan du maintien de la conscription, il ne considère pas le remplacement et la substitution comme absolument mauvais ; mais il signale comme déplorable la manière dont ils se pratiquent; aussi se prononce-t-il en faveur du remplacement administratif. Il est persuadé aussi que ce serait une faute de concéder quelque chose aux préjugés contre l'armée, à propos du port de l'arme des militaires hors du service. D'autre part, il regarde l'armée comme l'un des plus puissants instruments de civilisation du peuple ; il y a véritable solidarité entre les intérêts civils et les intérêts militaires ; l'armée n'est pas une caste à part ; c'est la meilleure école du peuple et il faut la recruter et l'organiser à ce point de vue ; il faut qu'elle forme non-seulement de bons soldats, mais de bons citoyens.

Capital et Intérêt.—La Saint-Lundi, par Ch Le Hardy de Beaulieu. Mons, 1869, in-8°. — Dans les 40 pages de cet écrit, M. Le Hardy de Beaulieu essaie de donner, sous une forme simple et claire, des notions exactes sur le capital et l'intérêt. Puis il cherche à déraciner l'habitude si générale du chômage du lundi.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

7e LIVRAISON — 15 JUILLET 1869

SOMMAIRE

	Pages.
LÉON SYROCZYNSKI, Le Panslavisme	181
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix (suite et fin)	202
CH. POTVIN, Paris-Fétiche	225
C. VANDER ELST, Quelques pages des origines de la Prusse.	229
MAX VEYDT, Chronique. Photographies de village	255
REVUE LITTÉRAIRE. — *Max Havelaar*, par Multatuli. — *Félix Batel*, par J. Babut. — *Comment on nous juge à Paris*. — *L'homme fossile*, etc. — *Fouilles à Rome*. — *Jeanne la Folle*, etc.	249

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Prix de la livraison :	»	1	50
Pour la France et l'Italie.	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie : thalers.		4	½

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÈGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — Maison Muquardt.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. — Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, chaussée de Vleurgat, 61.

Digitized by Google

LE PANSLAVISME.

—

Le XIXe siècle a déjà fourni bien des preuves de cette vérité : qu'il ne suffit pas de fermer les yeux sur un danger pour l'éviter, qu'une calamité sociale ou politique, par cela seul qu'elle est déclarée criminelle et impossible, n'est pas pour cela conjurée. — Cependant, nous sommes portés à croire que les hommes politiques de l'Europe font un nouvel essai de ce genre.

La question du panslavisme, soulevée dans ces derniers temps, menace l'avenir de l'Europe. Et pourtant, bien des gens qui se laissent émouvoir par n'importe quel agrandissement territorial, voient grandir avec indifférence la prépondérance de la Russie sur les peuples slaves. D'autres croient que tout est dit quand ils ont reconnu, dans la propagande russe, le caractère général des peuples Touraniens, qu'on prétend être portés à abdiquer facilement leurs libertés et leurs droits individuels au profit de la domination politique. De telles théories ne portent évidemment remède à rien ; elles servent uniquement à prouver que l'opinion publique se méprend sur la portée du bouleversement général qui se produirait du jour où la Prusse s'appuierait sur l'Adriatique comme sur la mer Blanche, et disposerait de l'Oder comme du Volga. Telles sont, en effet, les limites que lui assignent les panslavistes, et, tout d'abord, et par cela seul, on voit que le panslavisme ne porte pas en ses flancs le respect de la paix européenne.

La plupart des publicistes qui se sont occupés du panslavisme l'identifient avec la politique ambitieuse et conquérante du gouvernement russe. C'est pourquoi ils veulent le combattre par les armes et par la diplomatie, et ils ont raison. Mais ils se sont plutôt occupés de sa forme actuelle et de ses effets extérieurs que de son principe et de ses causes intimes. En effet, identifier le panslavisme avec la

Digitized by Google

politique russe dans la question d'Orient, c'est le réduire à donner un nom aux menées du cabinet de Saint-Pétersbourg. La Russie, on le sait du reste, agit dans le dessein d'empêcher l'entente des peuples de l'empire autrichien avec leur gouvernement, et de créer des embarras continuels au grand malade de Constantinople et à ses protecteurs d'Occident. Mais, si elle appuie ses projets d'envahissements sur le nom des Slaves, c'est évidemment que ce nom représente une force et que ses menées trouvent là un principe de vie, qu'il serait aussi imprudent à l'Europe de ne pas voir et de ne pas repousser, qu'il est de bonne ruse et de bonne ambition pour la Russie de l'exploiter en le détournant de ses véritables voies.

Nous ne pourrons négliger ce point de vue trop souvent laissé dans l'ombre. Mais, allons d'abord aux faits.

I

Le Panslavisme, dit-on, est une nouvelle phase de la politique qui fit de Catherine II et de ses successeurs les protecteurs des intérêts religieux de tous les grecs-orthodoxes. Des formes plus modernes, avec plus d'énergie qu'alors, caractériseraient seulement le nouveau système russe.

Certes, nous admettons l'unité de conception dans les agrandissements successifs de la Russie et nous admettons aussi la diversité des formes d'application. Personne pourtant n'aurait prévu dans les procédés cavaliers de Pierre I avec le clergé de son pays, un germe de la protection des Grecs-orthodoxes, laquelle a fourni les principaux éléments à la politique russe trente ans après. Personne aussi ne se serait douté que ce gouvernement, — aux prises avec un grand peuple slave, luttant corps à corps avec une nationalité toujours indomptée : la Pologne, — songerait à se proclamer le champion des Slaves et le partisan du principe des nationalités.

Mais la Russie est-elle donc une puissance slave? — Grâce aux savants travaux de M. Henri Martin, l'opinion en France se prononce chaque jour davantage et à bon droit contre l'origine slave des Russes. C'est, toutefois, M. Duchinski, de Kieff, vice-président de la Société d'Ethnographie de Paris, qui a le plus lutté contre l'opinion de l'origine slave des Russes. Ses publications, les documents qu'il présente, l'autorité due à son nom et, ce qui plus est, les assertions de beaucoup d'auteurs (quand on comprend bien ce qu'ils veulent dire), confirment pleinement son système. En effet, si

Digitized by Google

l'on retranche de la Russie ses provinces polonaises, il lui reste, en Europe, près de quarante millions d'habitants. Personne n'ignore que, dans ces quarante millions, outre les Russes proprement dits, qui se rattachent à la race slave, il y a des Tchérémisses, des Mordwa, des Wotiaks, des Tatars, des Turkomans, des Baszkirs... Mais on ne se doute même pas de leurs proportions; les statistiques russes, détaillées dans les cours de géographie qu'on enseigne dans le pays, et où la population est donnée séparément pour chaque province, nous autorisent parfaitement à dire que, en 1856, il n'y avait, d'après les recensements, que trois millions deux cent mille Slaves en Russie. Remarquez bien que c'est sans compter les provinces polonaises; avec elles, il y aurait seize millions de Slaves.

M. Delamarre, député au Corps législatif, s'est rallié aux idées de M. Duchinski, lors de la discussion du budget du Ministère de l'Instruction publique, en 1867, et M. Bonnet, auteur d'un article sur le panslavisme dans l'*Annuaire encyclopédique pour* 1867, a dit : « Le sang ouralien domine, il est vrai, presque exclusivement dans la partie orientale et centrale de la Russie, mais la race slave couvre toutes les provinces occidentales de l'empire, rayonnant jusqu'à Moscou, où le mélange de deux éléments est sensible. » Mais, comme la partie occidentale n'est pas la Russie, pouvait-on dire mieux que la population de *la Russie proprement dite* n'est pas slave?

Notre meilleur argument, déjà cité par M. Duchinski, c'est une impératrice qui nous le fournit. Catherine II, par un rescrit impérial, proscrivit en Russie la théorie de M. Stritter, qui, s'occupant de l'histoire des Russes, avait avancé, il y a bientôt cent ans, l'opinion de leur origine fino-tourannienne. Le *Journal du Ministère de l'Instruction publique de l'Empire russe*, livraison du mois de janvier 1835, contient le mémoire qui fut adressé alors à la commission chargée de la publication des livres destinés aux écoles. A l'occasion du système émis par le savant allemand, il y est dit :

« *A*. Il se lèverait un scandale dans toute la Russie, si vous admettiez l'opinion de M. Stritter sur l'origine finoise des Grands-Russes.

» *B*. Ce scandale et cette répulsion des Russes ne sont pas des preuves de peu d'importance que leurs origines sont différentes.

» *C*. Quoique les Russes diffèrent des Slaves naturellement, par les origines, il n'y a pas entre eux de répulsion.

» *D*. De quel pays est M. Stritter? Il a certainement un système de nationalité au profit duquel il dénature les faits. »

Il ne reste donc nul doute à ce sujet, et l'opinion générale se rap-

Digitized by Google

proche de plus en plus de la vérité. Pourtant, cette question de l'origine des Russes est, en somme, de peu d'importance. Objet de profondes études scientifiques, elle est discutée dans des ouvrages souvent inabordables au public, et dont le résultat s'effacera toujours devant une action suivie et décidée. La Russie se proclame nation et puissance slave, soutient les intérêts de ces nations : cela suffit en politique.

Acceptons donc, comme un fait, que la Russie agisse en puissance slave. Mais comment agit-elle? Quels sont les ressorts de ce mouvement que tout le monde signale avec inquiétude? Et quel avenir le panslavisme réserve-t-il aux nations slaves et à l'Europe?

C'est justement ce phénomène que l'on observe de tous côtés, dont les incidents et les faits isolés sont rapportés dans les journaux politiques, comme les symptômes des menées russes en Gallicie, en Bohême, en Transylvanie, en Serbie. Il est inutile d'en détailler ici le tableau. La portée de ce mouvement nous importe davantage, et la lecture d'un article de M. Julien Klaczko, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1867, sur le Congrès ethnologique de Moscou, peut nous renseigner bien plus utilement. En effet, le Congrès slave, à Moscou, fournit à lui seul les caractères essentiels de la propagande russe et la lumière nécessaire pour la juger; nulle part, la tendance ne s'est affirmée aussi publiquement et officiellement que dans cette assemblée, où les ministres russes de l'Intérieur, des Affaires Étrangères et de l'Instruction publique prirent successivement la parole. L'histoire de ce Congrès a été faite plusieurs fois; les détails qui suivent sont empruntés à M. Julien Klaczko.

Une exposition ethnologique fut organisée à Moscou; elle devait d'abord réunir les types divers des peuples formant l'empire de Russie, avec leurs armes, leurs costumes, leurs habitations, leurs ustensiles domestiques, et représenter ainsi tous les produits du pays et toutes les forces dont peut disposer le Tsar; plus tard, on y ajouta les types de tous les peuples slaves, pour représenter l'effet que produirait *la Patrie slave*. En somme, c'étaient des mannequins habillés en costumes nationaux, classés en groupes, représentant les coutumes de ces divers peuples, et réunis autour de la loge impériale comme autour d'un centre symbolique. Cette exposition, qu'on a célébrée aussi sous le « rapport de l'art », ne paraît pas avoir été au-dessus de ces musées qu'on promène de foire en foire dans les petites villes. M. Katkoff en fut scandalisé au point de déclarer nettement dans son journal : que tout y était grossier et grotesque; que de telles expositions ne feraient pas admirer la Russie à ses hôtes slaves; que, dans le groupe Grand-Russe, qui devait représenter

Digitized by Google

toute la sève de l'Empire, on chercherait en vain les signes de cette force mystérieuse qui attire et assimile les races environnantes : « Nous restons ébahis, dit-il, devant cette masse sans physionomie ni sens. »

Mais le sens ne manquait pas à l'aigle moscovite, prêt à prendre son vol.

L'exposition ethnologique fut l'occasion de la réunion d'un Congrès slave, ou plutôt l'exposition ne fut bientôt plus qu'un incident insignifiant auprès du Congrès; les Slaves la visitèrent en une heure; un convoi spécial avait amené plus de cent personnes, pédagogues, avocats et journalistes des différents pays slaves; on les promena par Varsovie, Vilno, Saint-Pétersbourg, jusqu'à Moscou. Les Russes sont passés maîtres dans l'art de paraître. Ici, les frais de voyage n'étaient pas élevés; un train-exprès, avec des wagons tous de première classe; partout des banquets, et rien à débourser, cela suffit pour ravir les hôtes slaves. Les Russes, dans des discours bien calculés, leur traçaient une politique à suivre; les Slaves portaient des toasts : A la gloire et à la grandeur du peuple russe, créé par Dieu lui-même pour être le défenseur et le gardien de la nationalité slave! A la prospérité de l'armée russe, qui permettra à la Russie de faire de la fraternité une vérité (1). C'était à qui témoignerait le mieux de la reconnaissance présente et à venir des Slaves pour toutes les peines qu'on se donnait pour eux. Pas une question indiscrète, pas une observation naïve ne vint troubler l'entente. La Russie fut glorifiée comme puissance slave et panslave, appelée à libérer l'Orient européen, à ressusciter le monde slave sur les ruines du Latino-Germanisme, corrompu par ses propres vices et son exclusivisme stérile. — L'honneur et la puissance de la Russie y sont engagés, disait-on; c'est elle qui doit assurer ce grand avenir que la Providence réserve à la grande race slave pour fonder la grande ère, en vue de laquelle les anges du Seigneur forgent déjà la croix de la Basilique de Sainte-Sophie.

Le but du Congrès était moins de se concerter avec les chefs des partis des différentes nations slaves, que de montrer aux peuples russes, comme aux autres nations, les liens qui les unissent, de fasciner les esprits simples, les imaginations naïves de ces peuples déshérités, et de permettre un jour aux meneurs de passionner la

(1) M. Aksakoff, lors du Congrès de Moscou, dit en son discours prononcé à Sokolniki : « La mission de la Russie est de réaliser la fraternité slave dans la liberté; tout peuple slave qui devient infidèle à cette mission commune, qui se détourne de ses frères et les renie, renie par là même sa propre existence et doit périr! »

Digitized by Google

foule au nom du panslavisme. C'est pourquoi, à Saint-Pétersbourg par exemple, on organisa une allée et venue continuelle de paysans russes, à l'hôtel réservé aux hôtes slaves; à Moscou, une foule embauchée se rua littéralement vers eux. On avait aussi en vue la reconnaissance officielle du lien moral de la Russie avec les Slaves, d'un lien qui autorisât une union pour arriver à former un *Peuple-géant*. Le Congrès convint, en outre, que la langue russe serait adoptée pour les rapports entre tous les peuples et pour leur littérature commune; et, en effet, des chaires de langue russe furent créées à Agram, à Prague, etc., et c'est en russe qu'un nouveau journal, publié à Vienne, *(l'Aurore slave)*, se consacre tout entier à la propagande panslaviste.

Après le congrès de Moscou, il n'est plus permis de douter que la Russie n'emploie, pour se rallier les nationalités slaves, tous les moyens indirects et tous les moyens directs, hors l'occupation militaire à laquelle elle n'est pas préparée pour le moment. Visites et voyages de souverains, dons religieux et littéraires, subsides aux journaux, écoles et églises confiées à des agents dévoués, un vice-consul à Lemberg, la capitale de la Gallicie et le centre du parti ruthène, etc. De nouveaux faits sont signalés tous les jours; mais ce qu'on sait moins, c'est que le peuple moscovite, esclave qu'il est, mais esclave rusé, impérieux et violent, commence à se passionner, à croire qu'il a des frères à défendre en Europe, et qu'on lui retient une part légitime de son avoir et de sa puissance.

Le but qu'on veut atteindre est d'établir un lien *moral*, mais bien serré, entre les Slaves et la Russie, et il est bon de se rappeler que c'étaient aussi des conquêtes *morales* que la Prusse déclarait vouloir faire en Allemagne, et que c'est le lien *moral* de la Confédération Germanique avec les pays au delà du Mein qui tient aujourd'hui l'opinion et les forces de la France sur le qui-vive.

II

Les limites de ce travail ne nous permettent pas de présenter les détails de la propagande russe, d'insister sur les différences que l'on y introduit, lorsque l'on s'adresse aux Slaves de la Turquie, ou aux populations soumises à l'Autriche; combien, dans ce cas, on leur trace un tableau saisissant de ce qu'on appelle les perfides insinuations des puissances occidentales; comment on leur représente tout ce que la dignité nationale, la religion elle-même souffriraient, si les Slaves du Sud s'adressaient à qui que ce soit,

Digitized by Google

autre qu'à la Russie, pour sauvegarder leurs intérêts et pour les défendre contre les Musulmans!

Voyons plutôt quels sont les effets de cette propagande et quelle est son influence acquise dans les différents pays.

M. Charles de Mazade a donné dans la *Revue des Deux-Mondes* un tableau suffisamment exact des dispositions des divers pays slaves à l'égard de la Russie. Des relations personnelles nous ont permis aussi de réunir quelques données sur ce point. Constatons aussitôt que la Moldo-Valachie nous paraît être le pays le plus profondément atteint de la propagande, et la Serbie, sa voisine, le moins. C'est que dans le premier pays, l'action de la Russie n'est pas directe, mais s'exerce par l'intermédiaire du cabinet du prince Charles de Hohenzollern et d'une Chambre dans laquelle une consortéria toute-puissante dispose à son profit du gouvernement et n'hésiterait pas à disposer du pays lui-même; — tandis que dans l'autre, les Serbes se gouvernent eux-mêmes et sont arrivés à vaincre, par une persévérance courageuse et un patriotisme sincère, les efforts de l'autocratie. Les Serbes sont restés plus fidèles que les autres nations slaves au culte de leurs traditions, la vie de famille a été pour eux comme un sanctuaire au sein duquel ils ont conservé les coutumes, les usages et les idées nationales. Là, dans ce foyer domestique, se sont formés des hommes braves et généreux qui surent choisir un jour pour se délivrer de leurs oppresseurs, et ce jour fut celui où leur anéantissement semblait le plus prochain. Une foi religieuse et patriotique animait leurs actions; et, quand leurs efforts furent couronnés de succès, ils se montrèrent capables de se gouverner librement, de s'administrer régulièrement et de passer de la dictature militaire à un gouvernement parlementaire et national que pourraient leur envier bien d'autres peuples, plus avancés dans la civilisation. Aussi, aucune nation slave n'a montré autant de bon sens que les Serbes vis-à-vis de la propagande russe. La Russie les avait aidés certainement et elle avait été leur seul appui lors de la guerre de l'indépendance, et, depuis, les agents russes n'y ont pas travaillé moins qu'ailleurs. Cependant les Serbes sont bien loin de compter sur eux. Le parti des *Grands-Serbes* rêve une grande Serbie par l'annexion de tous les Serbes soumis à la Turquie et à l'Autriche; il rêve une vengeance de la bataille de Kossowo; mais il ne s'adresse pas pour cela à la Russie. N'est-ce pas là une preuve que les nations slaves, si elles étaient libres, rabbattraient de leur sympathie pour le tout-puissant Tsar?

Les Ruthènes de la Gallicie, qui demandent si chaleureusement que la Russie franchisse le Rubicon et courre à leur délivrance,

Digitized by Google

sont en contradiction flagrante avec un grand nombre de leurs nationaux, qui ne se sentent pas aussi bien que l'on croit sous le sceptre du Tsar. Ce dernier fait mérite une attention particulière, car il nous semble d'une grande importance pour l'avenir. Les Ruthènes, en effet, occupent plusieurs provinces qui faisaient jadis partie de la Pologne; ils n'avaient pas toujours été satisfaits dans leurs réclamations par la république polonaise, et une partie d'entre eux se donna assez librement à la Russie en 1654; l'autre fut annexée, lors du premier partage de la Pologne. Eh bien! on sait que rien n'est resté des priviléges des Kozaks, si solennellement proclamés et jurés par les empereurs russes; mais on ignore que, quand ces mêmes Ruthènes qu'on pousse en Gallicie contre les Polonais et contre l'Autriche, demandent à pouvoir imprimer des livres dans leur dialecte national, avec un alphabet tant soit peu différent du russe, la censure préventive ne le permet pas. Instruire le peuple en Russie n'est guère vu d'un bon œil; mais l'instruire en développant son caractère national, cela ne s'est jamais permis. Un peu avant la dernière insurrection polonaise, le gouvernement parut faire certaines concessions; on rappela de l'exil le poète national de la Ruthénie : Taras Szewczenko, et l'on remit en fonction le professeur Kostomarow et quelques autres personnes condamnées comme lui pour s'être inspirées du sentiment national; mais M. Annenkow, général-gouverneur à Kieff, déclara carrément que, pourvu que les Polonais fussent vaincus, il détruirait d'un coup tout le parti ruthène. Certes, il y a des Ruthènes (Petits-Russiens), qui en sont encore aujourd'hui à bénir le gouvernement russe et à crier vengeance contre la Pologne; mais ce sont des fonctionnaires ou des agents du gouvernement; les hommes qui tâchent d'y composer un parti national, sont franchement ennemis de l'empire.

Et la Bohème! et Prague! ce pays classique du panslavisme! ce peuple dont certains poètes ont comparé l'hymne national russe au célèbre chant *Wo ist des Deutschen Vaterland* de Arndt! cette nation qui a donné seule des représentants notables au congrès de Moscou et qu'à leur tour les Russes entourent de toutes leurs galanteries et amabilités! Est-elle bien sincèrement pour la Russie? Les Tchèques seraient-ils sourds quand les journaux russes leur rappellent que la nation et l'État panslave n'auront qu'une langue, qu'une religion et certainement qu'une seule Église établie? Leur épargnerait-on les invectives pour l'entêtement qu'elles montrent à maintenir la place littéraire que leur dialecte a le droit d'occuper? Des patriotes, comme M. Fryez, ont déjà fait leur profession

Digitized by Google

de foi, et M. Rieger lui-même n'oubliera certainement pas qu'il n'a pu finir son discours politique lors du congrès de Moscou, lorsque, s'écartant des lieux communs et des phrases stéréotypées, il voulut toucher à la question polonaise.

Ce serait tomber dans une grave erreur de supposer que les faits qui précèdent, atténuent le danger dont le panslavisme menace l'Europe, ou le rendent moins imminent. Ces faits prouvent contre le prétendu droit de la Russie, mais rien contre sa force. La Russie trouvera toujours dans chacun de ces pays des gens capables de l'y appeler et de lui donner une raison suffisante d'intervenir. Toute annexion sera facilement justifiée, dans la suite, par l'imprescriptible droit *slave* et par le principe des faits accomplis. Mais, en ce qui concerne la propagande russe, propagande dans laquelle ce grand État déploie toute sa force, nous maintenons qu'elle n'est représentée parmi les Ruthènes rien que par des agents salariés, qu'elle ne prend racine ni en Bohème, ni en Transylvanie, qu'elle ne trouve aucun écho en Serbie et que, si dans la Moldo-Valachie ses progrès sont plus considérables, c'est par l'action diplomatique qui s'exerce sur le cabinet du prince Charles de Hohenzollern, et non sur le peuple.

Si l'on suit pas à pas la propagande panslaviste des dix dernières années, on voit aussi qu'elle n'est point uniforme. Travaillés par les agents russes, et ne trouvant que déceptions dès qu'ils veulent chercher des garanties pour leur développement national, dans les constitutions plus ou moins libérales de l'Autriche ou dans les traités internationaux de la Turquie, les peuples slaves semblent parfois, dans la personne de leurs chefs intellectuels, incliner visiblement vers la Russie, et alors il paraît hors de doute que la politique russo-slave a prévalu. Mais il se produit chez les hommes tenus pour acquis à la Russie bien des revirements subits et de nature à faire grincer des dents à M. Katkow et à ses journalistes de Moscou; et la Russie elle-même varie d'intensité dans sa propagande.

N'y aurait-il pas à trouver une cause plus profonde à ce mouvement panslaviste, une cause qui expliquerait comment la propagande russe, toujours possible auprès des Slaves, ne les satisfait jamais, une cause qui rendrait compte de tous ces mouvements en sens contraire qui, de prime abord, paraissent singuliers.

Pour cela, il faut revenir un peu en arrière et considérer la vie intérieure de la Russie, de la Pologne et des Slaves.

Digitized by Google

III

Quant à la Russie, nous ne pouvons évidemment pas chercher le nom du premier qui conçut l'idée de se servir de la communauté de la race slave, ni l'année où il exposa ses projets. Il est de fait que c'est seulement depuis le règne actuel, et même, à la rigueur, depuis la dernière insurrection polonaise, que la Russie a ostensiblement arboré le panslavisme. Dès le début, vers 1856, le parti des *Slavophiles*, représenté par un ou deux journaux, par MM. Aksakow, Samarin et *tutti quanti*, était bien loin de dominer les autres partis, et se trouvait singulièrement embarrassé par M. Czernyszewski, qui venait de publier un célèbre article sur *le manque de tact national*, article écrit à l'adresse des Slaves du Sud, dont certaines fractions se rapprochaient de la Russie. Alors, le panslavisme fut prôné par les uns, combattu par d'autres, et il en serait resté là, si le « recueillement » de la Russie après 1855, n'eût changé la situation. Le travail intérieur qu'on inaugura alors, s'annonça, on ne peut le nier, par des intentions réformatrices; mais on n'aboutit bientôt qu'à la conviction de son impuissance. L'histoire de ce temps n'est pas faite. L'imagination est encore sous l'influence des grands mots que lance à l'adresse de l'Occident le *Journal de Saint-Pétersbourg*. Mais, en réalité, qui aurait pu prendre l'initiative d'une vraie réforme et d'un réel progrès? Est-ce le chef de l'État, ou ce gouvernement qui est le modèle le plus achevé du despotisme, étouffant par la centralisation toute vie provinciale et individuelle? Est-ce la noblesse, blessée, par l'émancipation des serfs, dans son amour-propre plus encore que dans ses intérêts matériels, et n'ayant du reste aucun droit constitutionnel? Est-ce le peuple, à qui, après une discussion de quatre ans, on donna un peu de terre à un prix élevé, et une organisation communale plus favorable au despotisme, plus bureaucratique et souvent plus corruptrice que ne l'avait jamais été tel ou tel hobereau russe? Détrompons-nous : sous ce rapport, les réformes russes ne sont que des changements de forme et des changements de couleur; au fond, le régime reste le même; toutes les lois, décrétées ou retirées, ne sont que des faits matériels; et nul progrès moral! nulle élévation de la dignité humaine!

L'émancipation des serfs a mis surtout la chose en évidence; il

Digitized by Google

fallut bien souvent la force militaire pour mettre à exécution l'acte de libération, et il en résulta, d'un autre côté, une mise à nu de toutes les plaies qui rongeaient l'empire et un véritable état de crise. La révolution polonaise permit au gouvernement, il est vrai, de se débarrasser d'une grande partie des mécontents, en leur jetant en pâture des places de commissaires *ad hoc* et de juges de paix dans les provinces polonaises assez riches pour payer. De plus, une grande partie de la jeune Russie passa au camp du gouvernement, patriotes avec Katkoff, légistes avec Milutin et Tscherkaski, héros avec Mourawieff. Mais le nihilisme russe avait envahi plus de personnes qu'on ne put créer d'emplois en Pologne, les appétits s'exagérèrent de plus en plus et mirent réellement en péril *la société*. Alors, ceux à qui un sens intime plus consciencieux avait indiqué le gouvernement comme coupable du gâchis qui embrassait tout le pays, furent envoyés en Sibérie, lors de l'attentat de Karakassow, et ceux qui n'avaient pas eu l'idée de s'en prendre au gouvernement, restèrent l'arme au bras, demandant un nouveau champ à leur activité, une nouvelle proie à leurs convoitises, un nouvel exutoire à leurs théories égalitaires et communistes. Pour cela, il fallait absolument une *plus grande patrie*, une patrie panslave. Le gouvernement s'est laissé déborder, dit-on. Eh! non! le gouvernement, au contraire, a saisi cette idée avec bonheur, comme un moyen de se préserver d'un débordement, en inondant le champ du voisin.

C'est ainsi que le panslavisme se présente, de la part de la Russie, comme une phase nouvelle de cette politique des Tamerlans dont le mot d'ordre est encore et toujours conquête et domination.

IV

Pour comprendre, d'un autre côté, les revirements subits dans les dispositions des Slaves vis-à-vis de la Russie, il faut se placer au point de vue tout moderne des *nationalités*.

Écartons d'abord une confusion de termes. Il est évident que le sentiment national n'est pas le sentiment de race, que tout ce que nous dirons de la légitimité du premier ne s'applique pas au second, et que demander le panslavisme au nom du principe des nationalités est non-seulement exagérer ce principe, mais en abuser complétement. La race est un lien tout physique, la nationalité est un lien moral. Une race, comme une famille, produit trop souvent des frères ennemis. Les hommes ont le droit de se grouper pour vivre,

Digitized by Google

sur le même sol, des mêmes droits et des mêmes mœurs, et constituer un être moral : une nation. Mais l'unité de race n'est pas plus nécessaire à ce groupement que l'unité de religion, etc. La fraternité des races, la liberté des cultes, des mœurs politiques communes, étant des principes supérieurs, sont des liens plus solides.

L'histoire contemporaine a vu éclore, pour ainsi dire, une nation tellement vivace qu'elle porte l'empreinte de sa personnalité jusque dans son type facial ; elle est composée de peuples de diverses races, de diverses religions, de divers climats, qui forment la nationalité puissante des États-Unis.

Des travaux récents, datant pour la plupart de cette année, ont établi que, dans la grande excitation d'esprit des peuples slaves, dans ce bruyant retentissement des protestations et des congrès qu'ils organisent, la diplomatie n'est pas l'unique mobile; mais que l'ancien régime s'y débat avec un nouveau principe.

C'est à l'un des publicistes les plus distingués de la *Revue des Deux-Mondes*, à M. Emile de Laveleye, que nous devons la meilleure et la plus profonde étude sur la signification intime de l'agitation actuelle de l'Europe orientale, dont le panslavisme serait une des solutions. Dans ses récents travaux sur l'Autriche depuis la guerre de 1866, M. de Laveleye a abordé la question des nationalités avec une profondeur de vue remarquable, une clarté étonnante; il a, d'un bond, franchi toutes les difficultés que présente toujours l'étude d'un problème de politique étrangère; non-seulement il a expliqué en quoi consistait le principe des nationalités et ce qui constitue la question des nationalités en Orient; mais il en a analysé les éléments, posé les limites en Europe, défini la valeur et la force, et mis au grand jour les principes.

M. de Laveleye appelle *question des nationalités* le conflit qui existe entre des populations ayant même origine, même langue, même tradition, mais faisant partie d'États différents et tendant à se réunir en un seul État, et leurs souverains respectifs, menacés dans leurs possessions territoriales. On comprend aisément que toute l'Europe orientale serait ébranlée par une telle transformation politique, quand on se rappelle que les Polonais sont partagés entre trois grandes puissances, que les Ruthènes se trouvent en Russie comme en Autriche et en Hongrie, que les Serbes, outre leur principauté, constituent une grande partie de la Turquie et plus d'une province en Autriche; que les Slowaks sont dans le même cas, et que la Prusse et le royaume de Saxe comptent trois millions cinq cent mille Slaves. Rien qu'à voir la diversité des peuples qui constituent l'em-

Digitized by Google

pire d'Autriche et à supposer qu'une moitié seulement fût portée à changer de régime politique, on conçoit facilement que la couronne des Habsbourgs n'y tiendrait pas. La domination des Musulmans sur les chrétiens, et les vexations auxquelles ceux-ci sont exposés froissent trop nos sentiments, soulèvent trop régulièrement l'opinion publique et ont donné trop souvent lieu à des protestations de la part des gouvernements européens, pour qu'un changement de situation ne soit pas imminent.

Mais ce mouvement n'est pas exclusivement national, il est surtout politique; cette tendance à se constituer en états différents a sa source dans le besoin d'autonomie de chaque nation, dans sa volonté d'être libre et de se régir elle-même avec justice et équité; les causes intérieures, les lois qui gouvernaient ces peuples et qui leur furent généralement imposées par la force, les entraves que les gouvernements mettaient à toute réforme salutaire et surtout à l'introduction de la langue du pays dans la jurisprudence et l'enseignement, la prépondérance de la race dominante qu'on favorisait; en un mot : le déni de toute liberté, voilà les véritables causes, voilà les griefs dont la portée n'échappe à personne, et qui poussent les différents peuples à l'opposition, souvent à la révolution. Il suffit de passer ces griefs en revue pour voir qu'une partie d'entr'eux obtiendrait satisfaction, par le fait seul de la séparation; d'autres demanderaient un travail ultérieur, mais le droit de faire ce travail serait acquis; et on ne saurait contester que c'est pour sauvegarder les intérêts les plus légitimes et les plus naturels des hommes, pour faire respecter les droits imprescriptibles du citoyen, que les peuples de l'Autriche et de la Turquie se sont mis en opposition flagrante avec leurs gouvernements et que la *question des nationalités* est née. La répression despotique du développement national, les entraves que les gouvernements y suscitent, ont fait de cette question une mine toujours prête à sauter.

L'argument qu'on oppose toujours aux champions des nationalités, et qui demande une réfutation, parce qu'il est le plus répandu, sinon le plus sérieux, est : que la situation actuelle existe depuis longtemps, sans avoir donné lieu jusqu'à nos jours à des réclamations aussi violentes. Beaucoup d'autres personnes, sans être formées à la routine de la vieille diplomatie, en sont à se demander comment il se peut que des questions d'un patriotisme, qui peut paraître exclusif en présence de la civilisation moderne et de ses tendances cosmopolites, surgissent précisément lorsque les relations des peuples deviennent plus intimes? On oublie d'abord que c'est au prix des droits du peuple et de son travail que les anciennes institutions ont

Digitized by Google

pu s'établir et se maintenir. Ensuite, quelles sont les causes de ce mouvement des peuples? Ne sont-ce pas les plus grands principes et les plus grandes conquêtes dont s'enorgueillisse l'époque moderne : l'égalité de tous, la souveraineté populaire, le régime constitutionnel et parlementaire, les découvertes de la science, la diffusion des lumières, la culture de la philologie et des lettres?

« Oui, dit M. Emile de Laveleye, du moment où on est sorti du régime absolu, qu'on a cessé de regarder l'obéissance envers le souverain comme le premier devoir du citoyen, du moment où la conscience publique a réprouvé ce trafic des pays et des peuples, comme le traité de Vienne 1815 en présente encore un exemple, l'État a dû s'appuyer sur une autre base plus juste que la force, fût-elle traditionnelle. Quand les écoles sont fondées, les gens des campagnes et des ateliers apprennent à lire, à écrire, à connaître même les limites des États et la répartition des populations; quand les savants ont reconstitué, par la philologie et la mythologie, la physionomie des grandes races, et que l'instruction est assez généralisée pour qu'une recherche scientifique puisse devenir la passion de la foule, le sentiment national est né. Le patois, longtemps dédaigné, reçoit le poli de la culture littéraire dans un journal; la chanson ailée rappelant la gloire du passé, racontant les souffrances actuelles, pénètre partout, anime le peuple et lui fait rêver une grandeur que l'avenir lui peut réserver, s'il parvenait à s'unir à ses frères. Tout homme sorti de la foule qui ne devient pas instrument de l'oppression étrangère, entretient et attise ses inspirations, et voilà une nationalité toute faite, qu'il faudra bientôt satisfaire ou exterminer. C'est un travail analogue à celui qui conduisit à l'élévation du Tiers État; ici aussi, en s'éclairant, le peuple prend peu à peu conscience de lui-même, arrive à vouloir se diriger librement; si ce travail est lent, il n'est pas moins du genre de ceux que le despotisme ne peut faire reculer; pour l'arrêter, il faudrait arrêter tout progrès de la civilisation. »

On a prétendu que le mouvement national est factice. M. de Laveleye cite le travail de M. Eöströs, ministre de l'instruction publique en Hongrie, qui a montré quels sont les liens profonds qui rattachent cette agitation aux grands mouvements historiques, au christianisme, à la réforme.

Le docteur Charles Libelt, l'illustre écrivain polonais, député au Parlement de Berlin, trouve des accents éloquents et persuasifs, pour montrer l'union du mouvement national avec ce qu'il appelle la question sociale, c'est-à-dire avec la marche générale de l'humanité vers la réalisation de sa destinée. L'idée de M. Libelt, aussi philosophique que féconde en applications politiques, est que : les nations sont aussi nécessaires pour le développement général de

Digitized by Google

l'humanité que les familles pour la vie nationale. Sans la vie de famille, le but moral d'une nation serait faussé ou détourné; sans les variétés nationales, l'esprit humain ne trouverait ni les sources de sa vitalité, ni la diversité de ses manifestations. L'humanité est l'ensemble des nationalités particulières; les problèmes de l'humanité se résolvent avec le concours de chacune d'elles; leurs tendances et leurs idées forment un tout harmonieux et concordant. Car toutes les nations concourent, en ce que leur génie leur indique, à la réalisation du progrès ou de l'idée générale qui préside aux destinées humaines. « Sans cela, dit M. Libelt, l'harmonie des nations n'existerait pas, et elles-mêmes n'auraient ni but supérieur ni raison d'être. »

Le mouvement des nationalités est donc bien une phase, un moment du progrès de la civilisation; ses effets peuvent être maintes fois révolutionnaires, mais ils seront toujours bienfaisants; les alarmes que l'on conçoit à ce sujet ne peuvent s'expliquer que par l'ignorance des causes de ces évolutions et des principes de la vie sociale.

Me demandera-t-on en quoi l'idée des nationalités se rattache au panslavisme? Je répondrai que le seul vrai panslavisme est là. Il n'y a, en effet, ni une nation slave, ni une langue slave; il y a des nations slaves. L'État qui serait formé par l'union de ces nations différentes, serait une puissance panslave; à ce point de vue, le panslavisme serait la propagande d'une fédération politique des peuples slaves. Il se présente d'abord comme but, but fort discutable du reste; puis, de sentiment national qu'il est au début, il devient à la fin sentiment de communauté de race. Mais le panslavisme (c'est un point très-important) se présente surtout comme *moyen*. Les peuples slaves sont aujourd'hui lésés dans leurs droits par la Constitution de l'Autriche, comme par l'anarchie administrative des Turcs; ils se voient sacrifiés à des intérêts qui leur sont complétement étrangers, comme, par exemple, quand on les met dans l'avant-garde des armées prussiennes ou autrichiennes, lors de la guerre de 1866, ou quand des régiments, entièrement composés de Slaves, restent sur le champ de bataille de Solferino. Ils aspirent à la vie et au gouvernement de soi-même. Une occasion se présente de s'appuyer sur la Russie, qui ne néglige jamais de se proclamer Slave, protectrice des intérêts de ses coreligionnaires et de ses nationaux; ils s'y laissent prendre. Bientôt, cette idée de l'union slave, énoncée d'abord vaguement sous la forme d'un rêve poétique, a pris corps; on s'est habitué à considérer l'appui de la Russie comme condition *sine quâ non* de la réussite, et de le rechercher par consé-

Digitized by Google

quent. C'est ainsi que s'est dessiné le programme politique de certains partis slaves en Autriche, en Turquie, et ce programme est officieusement proclamé aujourd'hui comme la politique du cabinet de Saint-Pétersbourg; c'est lui qui alarme M. Thiers et qui donne tant de soucis à M. le comte de Beust.

La définition exacte de ce panslavisme actuel serait donc celle-ci : le programme politique des nations slaves, pour devenir indépendantes en s'appuyant sur la Russie. C'est un *panslavisme russe*.

Constatons d'abord que l'idée de s'appuyer sur la Russie n'est pas chez les Slaves un principe, mais n'est qu'un *moyen* politique. Les Slaves du Sud et de l'Occident se croient dans une position sans issue, par suite du morcellement des États et du partage de chacun de leurs groupes entre plusieurs puissances; ils se sentent trop faibles pour conquérir, seuls, leurs droits nationaux les plus légitimes et un régime de liberté politique. Ils cherchent donc un appui, cela est clair, pour lutter avec succès contre la Turquie et l'Autriche.

Les uns se tournent vers les puissances Occidentales. Les gouvernements de Paris et de Londres ont bien maintes fois reconnu la légitimité des aspirations des sujets du Sultan; ils ont bien soutenu les Grecs lors de la guerre d'indépendance. Mais, à côté de cela, l'histoire nous rapporte des conversations du prince Potemkin avec M. de Ségur, des propositions que sir Hamilton Seymour a écoutées de la part de l'empereur Nicolas, sur d'autres solutions de la même question d'Orient; et la politique actuelle de ces puissances n'est certainement ni fixe, ni nette; leur versatilité, au contraire, a fait plus d'une fois les affaires de la Russie.

Quant aux peuples soumis à l'Autriche, ils voient d'abord que bien des changements de ministère et de constitution se font sans leur apporter de garantie quelconque. Après le cruel essai de 1848-1849, quand les Ruthènes, les Slowaks et autres peuples slaves se furent laissés égarer par une politique (que nous ne qualifierons plus, espérant bien qu'elle est à jamais abandonnée), quand ils se furent opposés aux Hongrois et aux Polonais, pour soutenir l'absolutisme qui, — leur fit-on croire, — leur deviendrait bienveillant; quand ils ne rencontrèrent néanmoins, après le succès, que des répressions aussi aveugles qu'auparavant, ne s'explique-t-on pas, sans le justifier, un sentiment de dépit, un mouvement national d'adversion et d'animosité qui les tournerait du côté de la Russie? N'a-t-on pas vu, après 1846, des Polonais même aimer mieux le despotisme moscovite que le règne de violence et de crimes politiques du prince de Metternich et du comte Stadion!

Digitized by Google

La tentation de chercher un appui en Russie persiste donc, et le panslavisme russe existe, menaçant l'Europe et essayant de corrompre l'esprit national des Slaves. Mais, pour que ce panslavisme pût répondre aux conditions que nous venons d'étudier, il faudrait, au point de vue de la race, que la Russie fût slave. Nous avons vu le contraire. Il faudrait, au point de vue du sentiment politique, qu'elle pût garantir aux nations slaves un développement libre de leurs nationalités et un régime politique préférable à leur régime actuel; et l'on sait ce qu'on peut en attendre. Que deviendrait l'avenir des peuples sous cette protection? Il deviendrait une inconnue plus terrible que la solution de n'importe quelle question sociale ou politique actuelle, car ce serait jouer le tout pour le tout. Les partis slaves, réputés amis de la Russie doivent réfléchir bien souvent sur ce point capital. La moitié peut-être des pèlerins de Moscou craignaient de s'avouer à eux-mêmes ce que le Congrès préparait aux générations futures. C'est que, malgré tout, malgré la ruse moscovite et la naïveté volontaire des députés, ils y ont vu plus qu'on n'a voulu leur montrer; ils savent plus que ne leur ont dit ou enseigné les Russes. C'est que, dans l'histoire du passé et dans la politique du présent, comme dans le programme de l'avenir, partout ils rencontrent la Pologne et, avec la Pologne, l'idée de liberté politique et d'indépendance nationale qu'elle représente.

M. Charles de Mazade nous a montré déjà la Russie luttant avec la question polonaise, en tant que puissance européenne; nous ajoutons que, en tant que puissance slave, la Russie est rongée par le polonisme. De même que toutes les nations slaves se heurtent contre la question polonaise dans toute solution politique de leur avenir, de même elles se buttent contre la lutte nationale des Polonais contre les Russes, en tant surtout qu'elles aspirent à une fédération des peuples slaves. Oui, si le panslavisme n'est pas encore un fait accompli, c'est que la nation polonaise l'a rendu impossible par cette lutte dont, l'année dernière, nous avons compté le centième anniversaire!

VI

J'arrive ainsi à parler de mon pays, à montrer la Pologne comme le champ de bataille des futures destinées des Slaves, — pour en conclure avec M. Charles de Mazade, qu'elle sera aussi le champ de bataille des futures destinées européennes.

Comme état politique, la Pologne a eu pour mission de servir de

Digitized by Google

boulevard à la chrétienté contre les invasions des Tartares; aujourd'hui encore, — les Russes le disent bien souvent, — elle tient en échec toutes les forces de leur Empire. Mais elle constitue aussi une *nation polonaise*, — comme on dit nation belge, nation suisse, — une nation politique, *élective*, pour nous servir des termes de M. Émile de Laveleye; une nation où trois différentes populations (les Polonais, les Lithuaniens, les Ruthènes) sont unies par le culte d'un passé commun, par l'accord des intérêts, par la similitude des mœurs, des idées et de tout ce qui fait la vie intellectuelle. La base de leur droit fut toujours la liberté politique et sociale de l'individu, l'égalité de tous les citoyens; la Ruthénie et la Lithuanie se sont confédérées de bon gré, librement et d'égal à égal, en 1413 et 1569. La culture a fait de nous une nation civilisée; de là, contradiction flagrante et lutte incessante avec la Russie, qui est encore aujourd'hui un État barbare; et dans cette lutte, les armées russes qui nous oppriment, nous sont moins dangereuses et moins odieuses que ces brigades de nihilistes qui, sous le nom de commissaires *ad hoc*, parcourent le pays pour y saper les liens de la famille, la propriété individuelle et jusqu'au sentiment religieux.

Mais, pour ne pas sortir de mon sujet, je dois me borner à n'envisager cette lutte qu'au point de vue slave et européen. Eh bien! tout patriote éclairé, à quelque pays qu'il appartienne, doit savoir que, dans la lutte avec la Pologne, les Russes ne respectent pas plus les droits politiques que les éléments nationaux. Pourquoi donc les respecteraient-ils davantage chez les autres peuples slaves? Quand les hommes politiques slaves étudient et approfondissent le problème, ils en arrivent bientôt à redouter pour leur pays la concurrence que *la commune russe* livrerait à leur propriété individuelle et à leur vie de famille; ils redoutent, pour leur clergé patriotique, l'influence de *popes* fanatiques, ignorants, serviles envers le pouvoir; ils ne se sentent attirés, ni par *la liberté russe*, car il n'y a que de la licence, favorisée seulement quand elle s'attaque aux mœurs et aux bonnes coutumes; ni par l'égalité devant le knout, ni par la fraternité dans l'obéissance aveugle au Tsar, père commun et Dieu visible!

Certes, l'état actuel de la Pologne, la position de tous ses enfants fidèles à la patrie et à la civilisation, doivent soulever chez les Slaves bien des réflexions sur un régime qu'on leur propose de substituer aux vexations turques ou aux tracasseries bureaucratiques des Allemands; mais j'ai dit aussi que, comme nation slave, la nation polonaise entrave le panslavisme. C'est que, dans sa constitution politique et dans son histoire, la Pologne, en se confédérant

Digitized by Google

avec les Ruthènes librement et d'égal à égal, en s'associant avec les Lithuaniens par un lien intellectuel et réellement moral, a posé la base d'une confédération de Slaves, bien différente de celle à laquelle tend la Russie. Dans l'histoire polonaise, sous le sceptre de la vaillante race des Jagellons, on a été bien près d'un panslavisme occidental, c'est-à-dire, d'une fédération des Slaves de l'Occident; mais ce devait être une union libre, fraternelle, ne s'attaquant à personne, ne demandant qu'à être respectée. Quiconque revient aujourd'hui au panslavisme, se heurte contre cette idée qui, sans avoir été réalisée dans l'histoire, reste encore présente aux esprits. Une tradition, qui nous donne des aspirations vers un passé glorieux, nous oblige à être dignes de nos prédécesseurs, et c'est surtout pour cela que la Russie, à part ses agents salariés et les ignorants, n'a pas d'amis sincères dans les pays slaves!

Malheureusement, la politique au jour le jour a des attraits : plus d'un parti croit être habile en se déclarant ami de la Russie et prêt à s'y unir, pour obtenir quelques concessions obstinément refusées à Vienne ou à Constantinople. C'est un jeu dangereux, bien dangereux; car on favorise ainsi les projets de la Russie, plus qu'on ne le voudrait, plus qu'on ne le pense. Nous ne nous lasserons pas de le répéter.

Supposons, pour un instant, la Russie au comble de ses désirs : puissance panslave, ayant plus de soixante millions de Slaves, et près de cinquante millions de Touraniens, — une Russie de cent vingt millions d'habitants, régie aussi autocratiquement qu'aujourd'hui, sans même qu'elle ait à ses flancs une Prusse possédant dans son pangermanisme la Hollande, la Lorraine et l'Alsace et au midi, un Empire latin sous la main d'un César. Cette politique aboutit pourtant fatalement à l'assujettissement de l'Europe sous trois colosses. Ne voit-on pas son influence funeste sur la civilisation moderne? L'histoire de la Sainte-Alliance et de ses interventions est bien récente; les réactions prussiennes en 1849 ne sont pas oubliées non plus, et les éloquents chefs de l'opposition française prêcheraient-ils dans le désert, quand ils exposent en quoi et comment le manque de liberté politique influe sur l'état intellectuel d'un pays, et même sur ses relations économiques? A l'heure qu'il est, qu'est-ce donc qui empêche l'Europe Occidentale de s'adonner à de paisibles réformes sociales, de calmer, de régler tous les intérêts qui s'y font jour, toutes les réclamations qui se produisent et qui aboutissent aujourd'hui à de dangereux appels à la force, tandis que ce n'est pas la force qui peut les résoudre ni les satisfaire? Cet état de paix militaire, ces armements prodigieux,

Digitized by Google

seraient-ils possibles, si la liberté et la sécurité florissaient en paix dans l'Europe Orientale? On épuise ses forces physiques, on perd son ascendant moral, pour ne pas avoir su trouver le nœud de la situation, pour ne pas avoir reconnu que, dans toutes les questions qui s'agitent et qu'on appelle : question d'Orient, question de l'île de Crète, question de l'indépendance Hellénique, question Polonaise, question Hongroise, — comme dans les difficultés qui s'élèveront bientôt sous le nom de : question des provinces Baltiques (provinces allemandes de la Russie), et dans toutes celles que l'on réunit sous le nom générique de panslavisme, — il n'y a au fond que la lutte avec l'idée moscovite, avec l'idée des conquêtes barbares et de la domination du plus fort; et que dans cette lutte, c'est la Pologne qui résiste, sans être soutenue par le gros de l'armée. — Il n'est pas nécessaire de répéter ici la conclusion de tous les cours d'histoire universelle ni d'appuyer sur ce fait que les nations, en contractant des liens intimes, réagissent de plus en plus sur leur développement général. Et je ne puis douter enfin que le sentiment, qui dans l'offense faite à un homme découvre une menace pour tous, ne fasse voir que la justice et le droit ne peuvent rester violés au détriment de tout un peuple, sans conséquences funestes pour l'humanité.

Quand on parle de sauver l'Autriche du danger dont la menace le panslavisme, cela me fait l'effet d'un égoïste qui parlerait de garantir une seule maison dans un incendie qui doit consumer une ville entière. Avec le triomphe complet de la Russie, le nom même de l'Autriche disparaîtrait, cela est clair; mais montrez-moi ce qui resterait de la civilisation française en Europe.

M. Victor Bonnet, dans son article sur le panslavisme, considère le rétablissement de la Pologne comme l'unique et l'infaillible moyen d'éviter la prépondérance absolue de la Russie dans les affaires européennes. Ses expressions sont nettes et précises; il demande, ni plus ni moins, le rétablissement de la Pologne dans ses limites antérieures au premier partage. Il indique que, du train dont marche l'extermination de tout ce qui est national en Pologne, le temps presse; puis, sous forme de dilemme, il pose cette question à la France : Veut-on la paix à tout prix? qu'on sacrifie à la Russie la Pologne comme l'Autriche; qu'on ne protége plus la Turquie; qu'on attende ce que va faire la Russie, et qu'on abdique de son côté le titre de puissance européenne, de champion de la civilisation et du progrès. Sinon, — car la Russie va devenir gênante, quand elle aura à sa disposition l'Adriatique et la Méditerranée, — si l'on tient à défendre la civilisation moderne, qu'on fasse la guerre à la Russie

Digitized by Google

et qu'on ne remette l'épée dans le fourreau qu'après avoir atteint pleinement son but et rétabli la Pologne.

C'est au prix du rétablissement de la Pologne que l'Europe aura la paix, la sécurité et la liberté; je ne fais encore ici que commenter les paroles de M. l'abbé Henri Perreyve : *La justice et la paix.*

Cette conclusion est bien nette, mais avouons qu'elle est triste. Il faudrait plus que de la prescience pour apercevoir dans la diplomatie actuelle une velléité de rétablir la Pologne avec un programme exactement arrêté. Mais, si la Pologne n'existe pas, la Russie va-t-elle dominer l'Orient et le centre de l'Europe? va-t-elle de sa main rude peser sur le développement intellectuel et économique des autres races, et les habituer au nihilisme le plus radical? Tel serait le résultat, si elle sortait victorieuse de la lutte. Mais, comme ce n'est qu'au prix de l'anéantissement de la Pologne, comme ce n'est qu'après l'avoir effacée de nos cœurs et non de la carte, après avoir *refondu notre âme*, comme le veut le prince Tscherkaskoï, que la Russie pourrait implanter partout le panslavisme et arriverait par là à donner des lois à l'Europe, je ne crains pas de garder un meilleur espoir et de dire avec l'éloquent et profond professeur de philosophie à l'université de Liége, M. Alphonse Le Roy, « qu'un » peuple dont la foi religieuse se confond avec son amour de l'in- » dépendance, un tel peuple ne meurt pas. »

LÉON SYROCZYNSKI.

Digitized by Google

LA PERDRIX.

(Suite et fin.)

DEUXIÈME PARTIE.

I

Le canton de Lennick est un des plus fertiles et des mieux cultivés de la province du Brabant.

Dans une des plus belles fermes de ce canton, nommée Cloosterhof parce qu'elle avait jadis appartenu à une communauté religieuse, on finissait de souper, un dimanche, vers le milieu du mois de mars. Dans une grande salle basse, autour d'une longue table aux lourds pieds de chêne, étaient rassemblés maîtres et valets. Cette vaste habitation rustique appartenait aux frères Wittouckx qui l'exploitaient en commun. L'aîné des frères, Engelbert, homme de stature peu ordinaire, avait la physionomie la plus franche et la plus loyale qu'il soit possible d'imaginer; il occupait le haut bout de la table. A sa droite, se trouvaient la fermière, femme de son second frère, et sa fille; à sa gauche, son second frère Charles. La place du plus jeune frère, Arnold, n'était pas occupée ce soir-là, et, à côté d'Isabelle, la jeune et unique héritière de cette belle ferme et de ses quarante bonniers de terre, se trouvait également une place vide. Les valets et les servantes occupaient les autres places de cette longue table, couverte d'une nappe à petits carreaux bleu et blanc, et chargée, peu d'instants auparavant, de mets abondants, qui avaient presque tous disparus sous les atteintes de robustes appétits.

La fermière ayant dit à sa fille qu'elle paraissait avoir si peu mangé ce soir, un des plus vieux valets, à qui ses longs services donnaient une espèce de franc-parler, murmura à demi-voix : « Isabelle est trop inquiète de Jean-François, voilà ce qui l'empêche de manger.

— Je suis curieux tout de même, interrompit le fermier Engelbert, je suis curieux de savoir s'il reviendra avec la bête.

Digitized by Google

— N'en doutez pas, maître! dirent plusieurs voix en même temps.

— Si le mouton a des rubans, ils sont pour Isabelle, dit une des servantes.

— Et s'il a des fleurs, elles sont pour moi, ajouta en souriant la fermière.

— Les voilà! les voilà! s'écria quelqu'un, et aussitôt tout le monde se leva de table; les uns coururent aux fenêtres et les autres hors de la maison.

Une charrette de paysan, couverte d'une toile blanche et attelée d'un vigoureux cheval entrait dans l'immense cour de la ferme. Un beau jeune homme en blouse, portant une petite casquette de drap posée un peu de côté, en guise de béret, sur une luxuriante chevelure brune, sauta légèrement à terre et se mit en devoir d'extraire de la charrette un mouton, dont la toison abondante et bouclée était ornée de rubans et de fleurs artificielles.

— Il l'a! il l'a! s'écrièrent tous les assistants en battant des mains.

Le jeune homme dirigea l'innocent quadrupède vers la fermière et sa fille, détacha les nœuds de ruban qui le paraient et les offrit à la jeune fille, puis, fit de même pour les fleurs et les offrit à la fermière. Celle-ci les prit en disant « qu'elle en ornerait l'image de la Vierge qui était sur sa cheminée. »

Pendant que le jeune homme s'occupait de ces soins, entouré de toutes les femmes de la ferme, son compagnon, qui n'était autre que le plus jeune fermier, Arnold Wittouckx, avait mis pied à terre, et rendait compte à ses frères des nouveaux exploits de Jean-François.

— Il y avait des tireurs de Bruxelles, disait-il; tous sont restés stupéfaits de l'adresse de Jean-François. Non-seulement il a remporté le premier prix, comme vous voyez; mais il a encore eu le second en argent, et puis, il a parié différentes fois avec les Bruxellois, et il a encore gagné quinze francs!

— C'est un diable, dit avec admiration le colossal Engelbert.

— Avant de partir, continua Arnold, il a voulu régaler tout le monde... Je ne sais combien de verres de bière il a payé. On a crié : Vive Jean-François! et il a dû promettre de revenir, sans faute, l'année prochaine. »

Digitized by Google

II

Le personnage qui excitait cet enthousiasme n'était pourtant qu'un des domestiques de la ferme.

Jean-François (en flamand Jan-Sus), était arrivé, dans le village, à l'âge de quatre ans, avec une femme de l'endroit, mariée jadis au maître-valet d'une ferme située de l'autre côté de Bruxelles. Cette femme était devenue veuve, et une vieille parente l'avait engagée à revenir aux lieux de sa naissance, lui promettant son héritage si elle voulait la soigner le restant de ses jours. La veuve n'avait pas d'enfant, mais elle amenait un nourrisson, fils d'une villageoise morte en lui donnant le jour, et que les parents de sa mère n'avaient jamais réclamé.

Cette bonne femme s'était attachée à son fils adoptif, et, lorsque la vieille fut morte, elle dit qu'à son tour tout ce qu'elle possédait serait pour Jean-François. Le petit orphelin avait donc passé une enfance très-heureuse auprès de ces deux femmes. On l'avait envoyé à l'école, et, comme il était intelligent, actif et surtout exempt de cette sotte timidité particulière aux enfants de la campagne, ses progrès avaient été rapides. A l'âge de treize ans, il cultivait le petit jardin de sa mère adoptive et portait à la ville le beurre, les légumes et les fruits qu'ils ne pouvaient consommer. Tout le village trouvait que la nourrice était bien payée de ses soins maternels, par les services que Jean-François lui rendait et par l'affection qu'il avait pour elle.

Comme la veuve n'avait guère que quarante ans, elle n'avait pas encore songé à faire son testament, lorsqu'elle mourut inopinément. Jean-François fut donc mis à la porte de la maisonnette, que son activité et son intelligence avaient tant contribué à rendre heureuse et confortable. Les héritiers légitimes permirent à peine au jeune garçon de rassembler ses nippes.

Jean-François, un petit paquet au bout d'un bâton, le cœur gros, ne put faire que quelques pas hors de cette hospitalière demeure, où il avait vécu neuf années. Il s'assit sur le bord de la route, laissant rouler à côté de lui son léger fardeau ; puis, prenant sa tête entre les mains, il pleura sans contrainte.

Combien de temps il pleura, je ne sais; toujours est-il que ces larmes le soulagèrent et que le courage et le bon sens lui revinrent.

— Je suis trop jeune pour suivre Catherine dans la tombe, se

Digitized by Google

dit-il; je sais lire et écrire, j'ai une bonne santé, des bras forts pour mon âge, je trouverai de l'ouvrage et du pain. — Mais où?

Il se leva et machinalement regarda l'horizon autour de lui. Dans son rayon visuel, se trouvait le Clooster-hof, avec ses vastes dépendances, ombragées en partie par de séculaires tilleuls; entre le feuillage fin et découpé des arbres, Jean-François aperçut la fumée blanche du foyer. Il reprit son paquet et se dirigea résolûment vers la ferme. Il entra dans la grande cour, en ce moment déserte, et pénétra dans l'intérieur de la maison. La fermière, ayant auprès d'elle la jeune Isabelle, alors âgée de douze ans, préparait le dîner des ouvriers. Jean-François s'approcha d'elle et lui dit d'une voix que l'émotion étranglait par moments : « Fermière! je suis le fils adoptif de Catherine Brochaut... Vous savez qu'elle est morte... ses héritiers viennent de me mettre dehors... je n'ai plus d'asile... je viens vous demander de l'ouvrage... je n'ai que treize ans, mais je suis habitué au travail... je sais lire, écrire, compter... je tâcherai de vous satisfaire.

La fermière connaissait Jean-François de réputation; son émotion, sa position malheureuse, sa grâce singulière la touchèrent; elle lui fit des questions sur ses parents.

— Catherine m'a toujours dit que j'en avais peut-être, mais que je ne pouvais rien espérer d'eux, par conséquent que je ne devais pas m'en occuper, répondit le jeune paysan.

Après un peu de réflexion, la fermière lui dit de déposer son paquet et d'aller, en attendant, aider la servante à porter le dîner aux travailleurs, dans les champs. — Ce soir, ajouta-t-elle, je demanderai aux fermiers s'ils veulent vous garder.

On était à l'époque de la moisson; il n'y a jamais trop de bras alors. Jean-François fut admis et trouva si bien le moyen de se rendre utile, qu'au bout de deux années il paraissait indispensable.

Il accompagna d'abord la fermière en ville, parce qu'il connaissait déjà Bruxelles, et savait très-bien compter. Puis, le fermier Engelbert l'envoya avec les charretiers qui allaient livrer des céréales ou des pommes de terre, pour recevoir l'argent et faire les comptes. Le soir, il inscrivait tout; bientôt il tint une espèce de grand-livre, et les fermiers furent enchantés de pouvoir vérifier leurs affaires sans avoir la fatigue d'écrire eux-mêmes. Puis, Jean-François gagna les bonnes grâces du plus jeune des frères Wittouckx, spécialement chargé des chevaux et du bétail, par son adresse et son audace, on pourrait dire sa témérité d'écuyer. A seize ans, il montait l'étalon de la ferme, que jusqu'alors on avait cru indomptable.

Digitized by Google

Le second frère Wittouckx, Charles, était peut-être le moins engoué de Jean-François, parce que, s'occupant exclusivement de la culture, il avait moins d'occasions de l'apprécier et n'était point constamment en contact avec lui. Mais l'amitié de la fermière, sa femme, était bien une compensation.

La fermière n'avait qu'une fille, et, lorsque ses beaux-frères lui rapportaient quelque nouvelle prouesse de Jean-François, ou lorsque, le dimanche, le jeune gars l'accompagnait à la messe et que toutes les femmes lui souriaient, elle répétait souvent : « Un fils comme Jean-François, j'en aurais tout de même bien voulu ! »

Un jour, Jean-François, en cherchant quelque chose dans une armoire placée dans la chambre d'Engelbert, y découvrit une vieille carabine à silex, d'origine française, ayant appartenu au père des fermiers. Il examina cet objet et le manœuvra avec son adresse ordinaire; puis, il obtint d'Engelbert qu'il ferait monter la carabine à percussion, et, depuis un an, il s'en servait pour aller tenter la fortune à trois lieues à la ronde, dans toutes les fêtes où il y avait des prix à gagner.

Aussi, à l'âge de dix-neuf ans, Jean-François était réellement l'enfant gâté de tous les habitants de la ferme, et, depuis qu'Isabelle était revenue de pension, on disait même dans le village qu'il ne serait pas impossible qu'il devînt son mari.

Jean-François jouissait de son bonheur avec tout l'abandon et toute la sécurité de la jeunesse. Il était toujours gai et aimable, et son unique souci paraissait être de plaire à tout le monde. La nature, il faut le dire, avait fait de son côté tout ce qu'elle pouvait pour seconder ses désirs. Il eût été difficile de trouver une physionomie plus agréable et plus sympathique, une tournure plus leste et plus dégagée, des manières plus engageantes, quoique simples et naturelles. Ses yeux bruns avaient, tantôt une vivacité extrême, tantôt une espèce de mélancolie séduisante; à la ville, on eût dit qu'il avait du charme, ce don plus rare et plus irrésistible que la beauté.

Cette année, il devait tirer à la milice; et, comme il n'avait d'autre état-civil que la déclaration faite par Catherine Brochaut, lors d'un recensement général, portant qu'il était né, un certain jour du mois de mars, dans le village d'où était son mari, de Françoise Wynants et d'un père inconnu, le fermier Engelbert qui lui voulait le plus de bien et qui protégeait l'affection qu'il voyait déjà exister entre sa nièce et son favori, le fermier Engelbert s'imagina que peut-être d'autres renseignements sur sa naissance lui seraient avantageux pour vaincre l'espèce de résistance que son frère Charles paraissait

Digitized by Google

opposer aux projets qu'il caressait. Il annonça donc qu'il allait se rendre avec Jean-François dans le lieu supposé de sa naissance, afin de savoir à quoi s'en tenir.

III

En conséquence, quelques jours après le dernier triomphe de Jean-François, le fermier et lui montèrent dans la même charrette qui avait amené à la ferme le beau mouton enrubanné. Ils se dirigèrent d'abord vers Bruxelles et ensuite vers le village désigné.

Ils arrivèrent entre onze heures et midi à l'entrée de ce village. Engelbert avisa, sur la route, un vieux paysan dont la marche pesante était soutenue par un gros bâton de cormier. Sa haute taille semblait courbée par l'âge et par la sciatique. Engelbert le montra à son jeune compagnon et lui dit que, si cet homme était du village, il pourrait probablement leur donner des renseignements utiles.

Jean-François sauta à terre, le fermier le suivit, ils s'approchèrent du vieillard.

— Père, lui dit Engelbert, êtes-vous de ce village?

— J'y suis né et j'y ai vécu jusqu'à ce jour, répondit le vieux paysan, en s'arrêtant et en soulevant la crasseuse casquette qui couvrait ses longs cheveux blancs.

— Alors, vous pourrez nous indiquer une auberge.

Le vieillard désigna une maison parmi celles qu'ils apercevaient devant eux.

— C'est la plus jeune fille du *Saint-Martin*, Catherine Wynants, qui est établie là depuis quelques années, dit-il.

A ce nom de Wynants, le fermier regarda son compagnon; celui-ci était devenu presqu'au même instant rouge et pâle.

— L'ami, dit Engelbert, en continuant à marcher à côté du vieillard, n'auriez-vous pas connu, dans votre village, une certaine fille nommée Françoise Wynants?

— Susca, au visage d'ange! s'écria le vieillard en s'arrêtant de nouveau, si je l'ai connue! C'était la promise de Jean Taymans, et elle mourut trois jours après sa condamnation.

— Sa condamnation? interrompit vivement Jean-François, et pourquoi ce Jean Taymans a-t-il été condamné?

— On l'accusait d'avoir tué le garde-champêtre Hanske; mais, aussi vrai que je m'appelle Jean-Baptiste Vander Schrieck, c'était un malheur, et la volonté de Jean n'y fut pour rien.

Schrieck raconta alors aux deux voyageurs l'événement dont il

Digitized by Google

avait été témoin. — Et maintenant, ajouta-t-il, que j'ai déjà un pied dans la tombe et que sous peu de jours sans doute je comparaîtrai devant le juge d'en haut, j'ose affirmer que voilà la vérité.

— Et devant le tribunal, ne l'avez-vous pas déclarée aussi? objecta Engelbert.

— Devant le tribunal des hommes, fermier, il ne reste, à nous pauvres gens, qu'à nier. Ces beaux messieurs les juges de la ville ne veulent pas croire à notre sincérité. Est-ce que tous les hivers, une femme, ou l'un ou l'autre de nos voisins, ne va pas en prison pour avoir soi-disant volé du bois? Je n'ai jamais voulu aider ma femme à ramasser du bois mort, parce qu'on aurait pu m'accuser. Oh! je n'ai même jamais voulu charrier sa brouette à travers le village. M. le comte et ses gardes auraient bien voulu m'envoyer aussi en prison, n'importe pourquoi; mais je me suis bien gardé de leur accorder ce plaisir... Si M. le comte ne s'était pas mêlé de déposer contre Jean, pensez-vous qu'on l'aurait condamné? Les gardes n'avaient vu qu'un homme se sauvant à travers le taillis, et ils prétendaient que cet homme était Jean. Moi, j'avais pour ainsi dire dû entraîner Jean, tellement il était ahuri de ce malheur. Je marchais tête baissée, afin d'éviter le branchage. Jean avait bien une tête de moins que moi; dans cette circonstance, il n'eût point su me cacher. Mais les gardes ne pouvaient pas, la nuit, pendant un instant de lune, reconnaître un homme entrevu par derrière.

— Et pourquoi ce comte en voulait-il à Jean Taymans? demanda le fermier.

— Si vous n'êtes pas chasseur, fermier, vous ne pouvez vous faire une idée de la jalousie que la chasse inspire. Jean était le meilleur tireur que j'aie jamais rencontré; tout ce qui passait à portée de son fusil était mort. Et, entre nous, le comte n'a jamais su et ne sait pas encore tirer une perdrix.

— Et maintenant, dit enfin Jean-François, qui n'avait pu dire une parole pendant cette cruelle révélation, maintenant où est Jean Taymans?

— Sa mère a fait tant de démarches qu'on a changé la peine de mort en celle des travaux forcés à perpétuité; depuis près de vingt ans, il est en prison.

— Depuis près de vingt ans! s'écria le jeune homme; et personne n'a pu démontrer son innocence et personne ne s'est intéressé à lui? Personne n'a essayé de le tirer de là?

— Et qui donc s'intéresserait à lui? Sa mère, après deux ans, est morte dans une maison de fous; son père est resté paralytique jusqu'à la fin de ses jours; je l'ai vu, dix années consécutives, assis

Digitized by Google

dans le coin de la cheminée, ne paraissant reconnaître personne et ne rien comprendre à ce qui se passait autour de lui. Son cousin se contente de labourer ce que ses parents ont laissé de terres et d'en recueillir les fruits. Ah! si le comte avait, pour le retirer de prison, fait, je ne dirai pas la moitié, mais le quart de ce qu'il a fait pour l'y plonger, Jean serait revenu parmi nous après deux ou trois années de détention.

— N'accusez-vous pas injustement votre bourgmestre? interrompit Engelbert, on ne peut pas toujours parvenir à ce que l'on désire.

— Je suis incapable d'accuser quelqu'un sans preuves, reprit le vieillard. Pierre Dechamps, un jeune paysan de 25 ans, comme était Jean lorsqu'on l'a arrêté, avait dans une rixe de kermesse donné à Joseph Mathys un coup de couteau, dont on a cru que ce dernier serait mort. Pierre a été condamné à sept ans. Moins de deux ans après, il avait sa grâce et revenait au village. Je prends qu'on eût laissé Jean cinq années en prison, est-ce que ce n'était pas assez pour expier un malheur involontaire? Jean aurait eu trente ans alors; c'était un excellent cultivateur et un garçon vaillant au travail; il eût refait sa fortune, peut-être retrouvé son enfant.

— Qu'est-ce que cet enfant est devenu? interrompit encore le fermier.

— Personne n'en a jamais rien su. La femme qui l'avait nourri a quitté le village et l'a emmené avec elle. Tant que le père Wynants, cousin du père de Susca, a vécu, il a cultivé un bon demi bonnier de terre qu'elle avait possédé; depuis la mort de Wynants, sa fille aînée qui est restée au *Saint-Martin* continue à le labourer. Ah! quand je pense à tout cela, je ne peux retenir mes larmes! Je suis pauvre, mais cependant, les premières années que Jean était détenu, j'allais le voir au moins une fois tous les étés. Je savais marcher alors; mais il y a huit ans, pendant un hiver plus rude qu'à l'ordinaire, j'ai été atteint d'une sciatique qui m'a empêché de bouger pendant six mois. Depuis, mon état s'est amélioré; mais je n'avance plus qu'avec peine, et Bruxelles est devenu pour moi le bout du monde.

— Est-ce que vous étiez au service de Jean Taymans? demanda le jeune homme, attendri par les paroles du vieillard.

— Non! non! j'étais simplement son compagnon de chasse; j'ai encore son fusil en si bon état que s'il devait revenir demain me dire : « Schrieck, à ce soir, près de la Diesdelle. » — Je pourrais le vendre, car c'est un bon et beau fusil; mais, quoique je ne puisse

Digitized by Google

plus m'en servir, ça me fait encore plaisir de le nettoyer et de le conserver.

Tout en causant, on était arrivé devant l'auberge où les voyageurs devaient dételer. Engelbert força Schrieck à y entrer, le fit rafraîchir, puis lui demanda à qui il fallait s'adresser dans la commune pour obtenir un extrait de naissance.

— Je vais vous conduire chez le secrétaire, dit le vieux paysan.

Les trois campagnards se remirent en route, et Schrieck, en les conduisant, leur dit :

— Nous passerons devant le château, et vous pourrez voir aussi notre bourgmestre. Après son déjeuner, il se promène ordinairement dans une allée du château qui longe le chemin que nous prenons. Il a là des animaux étrangers : cerfs d'Allemagne, faisans dorés, etc. C'est son plaisir de visiter tout cela et de familiariser ces bêtes..... Mais, sans être trop curieux, ne me serait-il pas permis de vous demander si c'est l'extrait de naissance de Susca Wynants que vous venez chercher, dit tout à coup le vieux paysan.

— Non, non! répondit Engelbert, c'est celui de son fils, et involontairement ses regards se portèrent sur son jeune compagnon. Ceux du vieillard les suivirent et Jean-François, s'arrêtant, ôta sa casquette et lui dit en souriant : « Est-ce que je lui ressemble? »

— Oui, vous avez son visage aimable et bienveillant, mais vous avez aussi les yeux et les cheveux de votre père.... Ah! jeune homme, le ciel vous bénirait si vous alliez enfin vous occuper de votre malheureux père!

— Nous ferons ce que nous pourrons pour le retirer de prison. dit Engelbert. Mais si, depuis huit ans, vous ne l'avez plus vu, est-il sûr qu'il existe encore?

— Ah! voilà justement ce que, depuis huit ans, je me suis dit plus d'une fois.

— Le secrétaire communal ne le saurait-il pas?

— Je ne le crois pas; vous pouvez le lui demander tout de même; peut-être qu'il vous en dira davantage qu'à moi. Car, voyez-vous, il est secrétaire, donc il est pour le comte, et moi je ne suis pas de ses amis. Si je puis vous être utile, vous n'avez qu'à me le dire; tout ce qu'il reste de force à Schrieck, il l'usera volontiers, pour Jean et pour son fils.

— Et vous, où demeurez-vous? demanda Jean-François.

— Là-bas, tout au bout de la rue qui longe le château, près d'une source nommée Rinnen-Born. La rue que nous suivons aboutit au fond de mon jardin, mais on vient encore chez nous, par une autre rue longeant le *Saint-Martin*. C'est à cause de cela que

Digitized by Google

je n'ai pas été condamné comme complice de Jean. J'étais rentré chez nous par la grande rue et deux voisins m'avaient vu et entendu fermer ma porte. Ce que ces voisins ne savaient pas, c'est que j'étais simplement venu prendre de la poudre et du plomb, et qu'aussitôt j'étais allé rejoindre Jean par un sentier conduisant au bois.

Les trois campagnards passèrent devant le château. Lorsqu'ils furent entrés une centaine de mètres dans un sentier pittoresque, bordé d'un côté par un cours d'eau et une haie d'aubépine clôturant les jardins du château, et, de l'autre, par un talus planté d'arbres, Schrieck s'arrêta tout à coup et s'écria ; « Le voilà avec ce grand chapeau de paille ! »

Jean-François éprouva une si vive curiosité qu'avec la promptitude qui lui était particulière, il s'élança en avant de ses compagnons ; son regard avide embrassa d'un coup d'œil toute la personne du bourgmestre. Schrieck toucha légèrement à sa casquette, tandis que le fermier Engelbert, habitué au respect des autorités, se découvrait avec déférence. Le comte souleva un peu son chapeau de paille, et ne parut point porter une grande attention sur ce groupe de passants. Jean-François continua, pendant quelques instants, à précéder ses compagnons, puis il se rapprocha de Schrieck, pour lui demander encore des détails sur son père et sur les relations de Jean Taymans avec le comte.

— Ainsi, dit enfin le jeune homme, le seul crime réel que ce comte puisse articuler contre Jean Taymans, c'est qu'il aimait la chasse et tirait mieux que lui ? A qui faut-il donc s'adresser pour obtenir la grâce de mon père et le rendre à la liberté ?

— Nous nous en informerons à Bruxelles, dit Engelbert.

— Vous voilà chez le secrétaire, dit Schrieck, en s'arrêtant devant une petite ferme ; vous serez mieux reçus seuls qu'en ma société.

Engelbert et Jean-François remercièrent encore le vieillard, et le fermier lui donna même quelque monnaie ; puis, tous deux entrèrent chez le secrétaire.

Engelbert porta la parole, mais à peine eut-il prononcé le nom de Susca, que le secrétaire regarda Jean-François et dit sans hésiter : « C'est son fils ! »

— Je ressemble donc vraiment à ma mère ! dit le jeune homme.

— Ah ! Susca n'avait pas le visage de tout le monde, reprit le paysan. C'était une bonne et brave fille, qui méritait un meilleur sort. Je suis un de ceux qui ont porté son cercueil au cimetière, et je vous assure que tout le village avait de la peine de la voir mourir si jeune !

Digitized by Google

— Ne savez-vous pas si Jean Taymans vit encore, demanda Engelbert.

— Non! le bourgmestre en est peut-être instruit; mais, comme je sais qu'il ne l'aimait pas beaucoup, je n'ai jamais osé lui en parler.

— Si le bourgmestre le voulait, il pourrait faire quelque chose pour rendre Jean à la liberté, dit encore Engelbert.

— Si le bourgmestre voulait, cela irait tout seul, répondit le secrétaire; il a la main longue, notre bourgmestre, et il peut beaucoup pour ceux qu'il veut aider.

— Mais, si Jean Taymans l'a peut-être offensé, son fils, élevé loin d'ici, n'a jamais mis une paille dans son chemin. Est-ce que vous pensez qu'il ne se laisserait pas attendrir par les prières de ce jeune homme?

— Je ne sais, je ne sais... Mais Jean Taymans n'a point officiellement reconnu le fils de Susca, et, à la rigueur, ce jeune homme ne doit pas...

— Pas m'intéresser à mon père! s'écria Jean-François en ne permettant pas au secrétaire d'achever; mais les gens honorables avec lesquels j'ai vécu jusqu'à ce jour, ne voudraient plus me regarder! Je dois obtenir la liberté de mon père, ou tout le bonheur et l'espoir de ma vie sont détruits à jamais!

Engelbert craignait que, dans son exaltation, Jean-François ne dit des choses désagréables contre le bourgmestre; il s'empressa de reprendre la parole : — « Si, absolument, le comte refusait de nous aider, dit-il, j'ai des clients à Bruxelles, qui ont aussi la main longue et qui nous montreraient le bon chemin. »

La conversation en resta là, et le secrétaire se rendit, avec les étrangers, à la maison communale, où étaient déposés les registres de l'état civil, afin de délivrer à Jean-François l'acte de sa naissance et l'acte de décès de sa mère.

IV

Jean-François et son patron prirent au plus tôt la route de Bruxelles. Tous deux étaient pensifs et silencieux; après quelques instants, Jean-François remit les rênes à Engelbert.

— Maître! dit-il, je ne sais plus conduire, mes yeux s'obscurcissent, j'ai besoin de pleurer.

— Pleure, mon garçon! dit le bon fermier, en prenant les rênes; mais ne te désole pas sans motifs.

Digitized by Google

— Sans motifs? s'écria le jeune homme en relevant la tête, qu'il avait laissé tomber sur sa poitrine. Je ne pourrai jamais retirer mon père de cette affreuse position. Me permettra-t-on seulement de le voir?

— J'irai avec toi à Gand, dit le fermier, et, s'il faut de l'argent plus que tu n'en possèdes, je t'en donnerai.

— Ah! vous êtes le meilleur des maîtres et des hommes! Mais comment vais-je dire à la ferme qui est mon père et où il se trouve en ce moment?

— Mais tu ne le sais pas toi-même! Il est inutile de dire la moindre chose à la ferme; nous nous arrangerons de façon à arriver tard ce soir. Après le souper, les uns sont ici, les autres sont là. Demain, à la pointe du jour, nous partirons pour Gand, et, lorsque nous connaîtrons le sort réel de ton père, nous verrons ce qu'il y aura de mieux à faire.

— Ah! maître! vous me rendez un peu de courage.

— Tâche d'être gai comme à l'ordinaire, et ne laisse rien supposer à la ferme.

— Mais quel motif donner à notre nouveau voyage?

Là-dessus, les deux voyageurs firent mille projets; enfin, ils s'arrêtèrent à celui-ci : annoncer qu'une personne, pouvant donner des renseignements utiles sur la parenté de Jean-François, habitait Gand, et qu'on les avait beaucoup engagés à la voir. Jean-François irait donc à Gand, et Engelbert profiterait de cette occasion pour visiter une des plus grandes villes de la Belgique.

Les choses se passèrent à peu près comme les voyageurs l'avaient prévu. Charles et Arnold étaient sortis pour affaires; ils ne devaient revenir que très-tard. Engelbert et Jean-François prétextèrent la fatigue et se retirèrent avant leur retour. Isabelle était, un instant, venue dans la cour, pour saluer leur arrivée. — Eh bien! dit-elle en souriant à Jean-François, es-tu maintenant fils de prince?

— Je ne le sais pas encore, répondit le jeune homme d'une voix qu'il s'efforçait de rendre ferme.

Engelbert débita son petit conte à sa nièce et à sa belle-sœur, et l'on évita avec soin d'entrer en explication avec qui que ce fût; mais, comme on le pense bien, Jean-François ne put trouver le sommeil. Au milieu de la confusion que les événements de ce jour avaient jetée dans sa tête, le moyen de rendre son père à la liberté le préoccupait par dessus tout. Il lui semblait que l'innocence de Jean Taymans, évidente pour lui, le serait également pour chacun, et que, libre, le fermier reprendrait sans peine sa position dans le monde. Alors, il travaillerait avec lui, serait aussi fermier et pro-

Digitized by Google

priétaire ; il n'y aurait plus, entre Isabelle et lui, qu'une différence de patrimoine, et les frères Wittouckx seraient tous également heureux de le voir entrer dans leur famille. Puis, son père oublierait, dans une vieillesse paisible et heureuse, les cruelles années de sa captivité. Jusqu'alors, Jean-François n'avait jamais invoqué en vain la bonne chance ; pourquoi l'abandonnerait-elle ?

L'aube le trouva dans cet élan de confiance, et ce fut le cœur raffermi qu'il s'empressa d'aller soigner le robuste cheval qui devait le reconduire à Bruxelles.

Engelbert, au contraire, était plus inquiet que la veille.

V

Les deux campagnards laissèrent leur charrette à Bruxelles, prirent le chemin de fer et arrivèrent dans la capitale de la Flandre Orientale.

Élevé parmi des gens heureux, bons et paisibles, Jean-François avait à peine entendu prononcer le nom de prison ; son esprit ni ses yeux ne s'étaient jamais occupés à se figurer la chose. L'aspect de ce triste lieu, les sombres portes au dehors, les chaînes et les clefs au dedans, firent sur le jeune paysan un effet étrange et terrible. Un cercle de fer sembla tout à coup cerner sa tête, l'air manquait à sa poitrine, il se sentait prêt à suffoquer, il devint d'une pâleur extrême, et ses yeux fixes avaient quelque chose de hagard.

Engelbert demanda le directeur ; après avoir décliné ses noms et qualités à ce fonctionnaire, il exposa brièvement le but de sa visite.

— Oui, ce Jean Taymans vit encore, dit le directeur, mais j'ignorais qu'il fût ici depuis vingt ans.

— N'y aurait-il pas moyen de le délivrer ? demanda de suite Jean-François.

— Sans doute, et je m'étonne que personne n'ait encore demandé sa grâce, car c'est un très-bon sujet ; tous les rapports doivent lui être favorables.

— A qui faudrait-il s'adresser ? demanda Engelbert.

— Il faudrait faire une pétition au ministre de la justice, et, si vous connaissiez quelque personne honorable pour l'appuyer, ce serait d'autant mieux.

— Si le bourgmestre de sa commune voulait l'appuyer ! reprit Engelbert, qui en fait d'autorité ne connaissait rien de plus élevé qu'un bourgmestre.

Digitized by Google

— Cela irait tout seul.

Engelbert s'entretint ainsi quelques instants avec le directeur. Jean-François restait frappé de stupeur.

Bientôt, sur l'ordre du directeur, les deux campagnards furent introduits dans un autre parloir, où Jean Taymans, accompagné d'un gardien, vint les rejoindre.

Jean n'avait que quarante-cinq ans, mais on lui eut donné dix ans de plus. Il était d'une maigreur extrême; ses cheveux, coupés ras, étaient entièrement blancs; sa peau était sèche, ses lèvres serrées. Ses yeux seuls annonçaient encore la vie; sans leur expression, il eut plutôt fait l'effet d'un automate que d'un être raisonnable. Il portait le costume de la maison.

Lorsque Jean-François vit entrer cet homme, saluant légèrement les voyageurs et paraissant ignorer qui ils étaient et ce qu'ils lui voulaient, la pitié, l'émotion, lui rendirent la parole :

« Père! père! s'écria-t-il en se jetant à son cou, je suis le fils de Susca! »

A ce nom, à ce timbre de voix qui lui rappelait la voix toujours connue de sa bien-aimée, le condamné, au lieu de répondre à l'appel de son fils en lui rendant son étreinte, le condamné, ne pouvant croire à la réalité de ces paroles, se retira en arrière vers le mur, étendit les bras de part et d'autre pour chercher un appui, et lutta longtemps contre le vertige.

— Non, dit-il enfin, je ne veux pas nommer mon fils l'enfant de Susca; je n'ai point protégé son enfance, et maintenant encore, je ne pourrais lui donner que honte et malheur.

— Mon père! mon père! reprenez courage! dit Jean-François d'un ton profondément ému. Je jure que je vous tirerai d'ici.

— Nous tâcherons de vous faire oublier tous vos malheurs, s'empressa d'ajouter Engelbert.

— Oh! qui que vous soyez, ne me dites pas des choses pareilles, s'écria Jean en se laissant tomber sur un siége. Sortir d'ici, revoir les champs, entendre les oiseaux, respirer l'air libre, sentir la rosée du matin, la fraîcheur du soir, marcher devant soi, aller si loin que vos membres fatigués demandent le repos! Non, cela est impossible! j'aime mieux croire que c'est impossible! Ah! si vous saviez, depuis vingt ans, combien il m'en a coûté pour oublier tout cela! pour respirer et vivre ici! vous auriez pitié de moi, et vous ne me parleriez plus de liberté!

— Père! tu seras libre encore, reprit vivement Jean-François, car maintenant je comprends ce qu'est une prison! Oh! moi, j'aurais préféré mourir!

Digitized by Google

— Moi aussi, interrompit le condamné, j'aurais préféré mourir! mais j'ai fini par me dire que je devais une expiation à mes victimes..., non, au garde champêtre, car sa mort fut un malheur involontaire, mais à ma mère, à ma bien-aimée, que mon aveugle passion a tuées! Je vous en supplie encore, jeune homme, abandonnez-moi, ne réclamez pas une parenté dont il n'existe aucune preuve!

— Aucune preuve! s'écria Jean-François, mais tous les habitants du village où je suis né diront unanimement que le père de l'enfant de Susca Wynants est Jean Taymans!

— Mais pourquoi chercher votre père? Qui vous a élevé? Qui a pris soin de vous jusqu'à ce jour? dit encore le condamné en portant sur Jean-François des regards où l'amour paternel éclatait malgré lui.

Jean-François raconta, avec l'élan et la chaleur de la plus profonde reconnaissance, ce qu'il devait à sa nourrice d'abord, puis à la famille Wittouckx.

— Mon ami, reprit Jean, après un moment de réflexion, n'attristez point tous ces honnêtes gens qui vous veulent du bien, en leur apprenant qu'un condamné fut le fiancé de votre mère. Le malheureux n'osait point dire « votre père. » Retournez avec le fermier et abandonnez-moi à ma destinée.

— Père! s'écria de nouveau le jeune homme avec impétuosité, ils me mépriseraient tous si j'agissais ainsi!

Dans ce moment, le tintement d'une cloche se fit entendre, et le gardien qui s'était discrètement tenu dans un coin de la chambre se rapprocha.

— Je dois partir, dit Jean, je dois retourner à l'ouvrage. Je vous le répète encore : Mon contact ne peut vous apporter que la honte et le malheur; abandonnez-moi... je me souviendrai toujours de cet instant de bonheur que vous m'avez apporté, je le regarderai comme un de ces rêves que je dois à la bonté de Dieu et sans doute aux prières de Susca et de ma mère.

L'isolement moral dans lequel Jean vivait depuis vingt ans avait empreint son esprit d'une espèce d'ascétisme. Il se leva, et son fils se jeta de nouveau à son cou; cette fois, l'infortuné détenu n'eût plus la force de le repousser. Puis, il se hâta de s'enfuir, afin de dérober à ses visiteurs les larmes brûlantes qui jaillissaient de ses yeux.

Dès que le condamné eût disparu par la porte intérieure de la maison, le gardien ouvrit l'autre porte du parloir et conduisit les visiteurs jusqu'à la sortie de la prison. A peine dans la rue, Jean-

Digitized by Google

François respira à fond, comme s'il se sentait soulagé d'un poids immense; puis, tordant ses bras au-dessus de sa tête, il s'écria avec désespoir : Non! jamais je ne pourrai retirer de là mon malheureux père!

Engelbert était peut-être de son avis; mais, de même qu'on s'efforce de rassurer un malade pour qui tout espoir de rétablissement est perdu, de même le bon fermier s'efforça de relever le courage de son jeune compagnon.

A toutes les bonnes paroles de son patron, le jeune homme désolé ne répondait que par des sanglots. Quoiqu'entièrement inconnu dans la ville, Engelbert se trouva gêné d'attirer l'attention des passants; il entraîna Jean-François dans un estaminet. Comme il était l'heure de midi, il demanda à manger, mais il put à peine faire avaler au jeune homme quelques gorgées de bière. Les deux coudes appuyés sur la table, la tête sur les mains, Jean-François ne pouvait contenir ses larmes; il répétait d'une voix brisée : Que faire! que faire!

Enfin, le fermier eut une idée. Il se rappela que, depuis plusieurs années, il livrait des provisions à un avocat de Bruxelles; il proposa à Jean-François de retourner à Bruxelles par le premier train et d'aller demander une consultation à son client.

— Oh! personne ne pourra nous aider! dit le fils de Jean.

— Essayons toujours.

Le fermier se leva, et Jean-François, voulant répondre aux bontés de son maître, fit tous ses efforts pour dominer sa profonde douleur.

VI

L'avocat promit à Jean-François de rédiger, pour le lendemain, une demande en grâce et il l'engagea à se rendre à son village natal pour tâcher d'obtenir au bas de la supplique une apostille du bourgmestre.

— Ce bourgmestre est l'ennemi de mon père, objecta Jean-François; c'est lui qui l'a fait condamner.

— Il y a vingt ans de cela, reprit l'homme de loi; la vérité sur la mort du garde champêtre s'est fait jour; le bourgmestre sera flatté de tenir entre ses mains le sort de son ennemi et il se rendra à vos prières. Enfin, votre dévouement, jeune homme; est bien fait pour éveiller la commisération en faveur de votre père. Allez seul chez le comte; dites-lui que votre père ne reviendra plus dans la commune, que votre bonheur, votre avenir dépendent de sa liberté; laissez

Digitized by Google

parler votre cœur; vous vous exprimez bien, je ne vous crois pas timide, vous désirez réussir! Après tout, s'il refuse obstinément, revenez me voir, nous chercherons à vous trouver d'autres protections.

— Je ne reculerai devant rien, répondit Jean-François, mais je n'ai qu'entrevu le comte, et je n'ai pas d'espoir.

Au grand contentement d'Engelbert, l'avocat était parvenu à rendre un peu de calme à Jean-François.

Ils partirent aussitôt; mais au lieu de prendre les rênes, comme il était accoutumé, le jeune homme se blottit au fond de la charrette et mit la tête entre ses mains.

Le fermier avait épuisé tous les raisonnements, il se dit qu'il valait peut-être mieux laisser l'infortuné à ses réflexions.

Jean-François pensa d'abord aux paroles et aux conseils de l'avocat; mais l'image de son père, le souvenir de cette odieuse prison reparurent bientôt devant ses yeux. Il se rappela que l'avocat ne lui avait point paru convaincu de l'innocence de Jean Taymans : — Quand je l'aurai retiré de cet enfer, est-ce qu'on cessera de le considérer comme un assassin, se dit-il?

Alors, il se rappela le premier jour où il était entré dans la ferme, son petit paquet au bout d'un bâton; il se rappela que, dès ce premier jour, Isabelle lui avait marqué de l'amitié; il se rappela que, lorsqu'elle écrivait à ses parents pendant son séjour au pensionnat, il y avait toujours un petit mot pour lui; il se rappela que, depuis le retour de la jeune fille, leur intimité était devenue plus grande; il se rappela les longues soirées de l'hiver précédent, pendant lesquelles Isabelle lui montrait ses livres de classe, le faisait écrire sous sa dictée, lui enseignait la géographie et l'histoire; il se rappela la dernière conversation qu'il avait eue avec elle, l'avant-veille au soir : C'était par un crépuscule de printemps; ils se promenaient ensemble dans le beau verger de la ferme, dont les arbres commençaient à fleurir : — Jean-François, lui dit-elle en riant et en lui prenant le bras, si tu étais fils de prince, tu ne reviendrais plus au Clooster-hof? — C'est alors surtout que je m'empresserais d'y revenir, avait-il répondu sur le même ton. — Et que viendrais-tu faire encore ici? — J'y viendrais chercher une princesse! — Il se rappela qu'alors il avait passé son bras autour de la taille d'Isabelle et qu'ils avaient échangé des paroles plus tendres, et qu'Isabelle ne s'était échappée qu'après que ses lèvres eussent effleuré les siennes; il se rappela encore l'amitié d'Arnold, qui le traitait, non comme un inférieur, mais comme un plus jeune frère; il se rappela que la mère d'Isabelle avait dit au fermier que « s'il avait un

Digitized by Google

mauvais numéro à la milice, on le remplacerait et qu'au besoin elle sacrifierait, pour payer son remplaçant, jusqu'à son propre or. *Haer eigen goud.* Locution que les personnes flamandes emploient pour désigner leurs bijoux.

Mais si ces braves gens ont assez d'affection pour oublier sa naissance et sa situation; les autres, les parents, les amis, le curé du village, ne diront-ils pas que la honte du condamné rejaillit sur ses parents et ses alliés, que c'est s'avilir que de donner son héritière au fils d'un assassin? car le dernier des misérables avait le droit de donner ce nom à Jean Taymans. Et tous les valets de la ferme, et tous les villageois, qui, non sans envie, appelaient Jean-François *l'enfant gâté du Clooster-hof*, ne se hâteront-ils pas de lui faire payer cher son bonheur passé, en le nommant entre eux *le fils de l'assassin?*

— Non! s'écria-t-il tout à coup, je ne peux plus rentrer à la ferme! Je vous bénis de toutes vos bontés, mais je retourne à Bruxelles.

Et le jeune homme se leva vivement et voulut sortir de la charrette.

Engelbert posa sa large main sur son bras et le retint.

Jean-François poursuivit, toujours debout, prêt à descendre :

— J'irai demain chez l'avocat chercher la pétition, je ferai toutes les démarches qu'il m'indiquera; dans trois jours, je dois tirer à la milice : si mon numéro est mauvais, je serai soldat; s'il est bon, je me ferai domestique; j'abandonnerai tout pour n'avoir plus d'autre but, d'autre désir que la délivrance de mon père!

— Voilà qui est bien, voilà qui est beau de nous quitter ainsi! dit Engelbert.

— Oh! maître! s'écria le jeune homme, en se laissant de nouveau tomber avec désespoir au fond de la charrette, que puis-je faire?... Vous! j'en suis sûr, vous serez toujours bon pour moi; mais les autres?...

— Quels autres?

— Mais Arnold, qui était comme mon frère, qui avait plus de plaisir que moi-même quand je gagnais un prix ou que je domptais un étalon! Arnold pourra-t-il continuer à se montrer partout avec le fils d'un homme qui est à Gand?... Et Charles, qui me tolère, mais qui ne m'aime pas, n'exigera-t-il pas que je quitte la ferme?... Et la fermière, et Isabelle!... Ah! maître! j'aime mieux me résigner à mon sort et quitter volontairement la ferme, que d'en être chassé ignominieusement!

Engelbert ne savait que dire; car, au fond, il trouvait que le

Digitized by Google

jeune homme avait raison. Il essaya de combattre ses idées : « Ce serait pourtant injuste, dit-il, de te faire porter le poids d'une faute dont tu es innocent!

— Mon père aussi est innocent! reprit vivement le jeune homme en se relevant. Ah! je le vois et je le sens; même sorti de cette horrible prison, mon père ne trouverait autour de lui que mépris et douleur! Oui, je dois m'isoler de tout le monde, si je veux le consoler et lui éviter des avanies sans cesse renaissantes. Adieu! maître! Encore une fois, merci de vos bontés! quand mon sort sera fixé, je vous le ferai savoir.

En achevant ces mots, Jean-François repoussa la main du fermier, sauta lestement à terre et reprit à grands pas la route de Bruxelles. Le fermier fit à l'instant faire volte-face à la charrette, et il appelait Jean-François; mais le jeune paysan continuait sans se retourner; alors, Engelbert fouetta son cheval, mit la charrette en travers de la route, pour barrer le passage au jeune homme, et descendit à son tour. Jean-François s'arrêta.

— Écoute, dit le fermier, je ne veux pas que tu nous quittes ainsi; je retournerai à Bruxelles avec toi; demain, je t'accompagnerai encore, et je ne rentrerai à la ferme que quand nous aurons quelque espoir. Je veux pouvoir dire à ma belle-sœur, à Arnold, à Isabelle, que je ne t'ai pas abandonné. Alors, si tu ne veux pas revenir au Clooster-Hof, du moins je ne t'aurai point laissé, au milieu d'une grand'route, dans un moment de désespoir.

Jean-François restait immobile.

— Voyons, dit encore le fermier, en lui prenant le bras, reviens dans la charrette, nous retournerons à Bruxelles. Demain, après avoir vu le bourgmestre, tu seras plus raisonnable, j'espère.

A ce nom de bourgmestre, un frissonnement involontaire de colère et de haine parcourut tout le corps du jeune homme; avec la rapidité de l'éclair, son imagination lui montra ce bourgmestre comme l'auteur de tous ses maux.

— Peut-être, répondit-il d'une voix sourde.

Le fermier, préoccupé du soin de le retenir, ne fit point attention à cette parole.

Jean-François ne voulut pas remonter dans la charrette; les deux campagnards revinrent à pied à Bruxelles, suivi du véhicule.

Digitized by Google

VII

Le fermier craignait que le jeune homme, dans un accès de désespoir, ne se portât à quelqu'extrémité fatale ; il n'osait le quitter. Il le fit coucher dans sa chambre et le lendemain il l'accompagna chez l'avocat.

La pétition était prête et l'homme de loi n'épargna ni les recommandations ni les conseils au jeune paysan. Il insista de nouveau pour que Jean-François eût une entrevue avec l'ancien ennemi de son père.

Le voyage fut sombre; arrivé au village, Engelbert engagea Jean-François à prendre les devants.

— J'irai vous attendre à la grille du château, dit-il, dès que le cheval sera dételé et soigné.

Jean-François paraissait plus calme que la veille; cependant, malgré les espérances du fermier et les conseils de l'avocat, il restait persuadé que sa démarche n'aurait aucun résultat. Toutefois, lorsqu'il fut en présence du comte, il fit un effort suprême, et, pâle, mais d'une voix dont l'accent sympathique lui avait jusqu'alors ouvert tous les cœurs, il lui dit, en tenant respectueusement sa casquette à la main :

— Monsieur le comte, je suis le fils de Jean Taymans. Depuis deux jours seulement je sais à qui je dois la vie; depuis deux jours seulement, je connais la triste position de mon père. On me dit que votre puissante intervention peut m'aider à obtenir, après vingt ans, sa mise en liberté. Je viens donc vous prier respectueusement, vous supplier d'apostiller la pétition que je vais adresser au ministre.

Jean-François étendait vers le comte le papier qu'il avait en main. Mais celui-ci le repoussa et, se levant, lui dit avec colère :

— Jamais je ne signerai rien en faveur de Jean Taymans ! C'est malheureux pour vous d'être son fils, mais il a été justement condamné, et le garde-champêtre qu'il a tué avait aussi des enfants.

— Ah ! M. le comte, dit encore Jean-François, d'un ton calme et doux, si mon père a réellement commis une infraction aux lois, ou même s'il a été la cause involontaire et malheureuse de la mort du garde-champêtre, les vingt années qu'il vient de passer dans cette horrible prison, seul avec lui-même et n'ayant devant l'esprit que l'amer souvenir de la ruine de tous les siens; ces vingt années de douleur et d'expiation ne lui méritent-elles point un peu d'indul-

Digitized by Google

gence ou de pitié? Si mon père vous a jadis offensé, soyez miséricordieux pour lui, M. le comte; rendez-le à la liberté, rendez-le à moi, qui n'ai encore offensé personne, à moi dont la jeunesse a peut-être droit à quelqu'intérêt; rendez-moi l'avenir, l'espérance, la vie. Je vous promets que mon père et moi nous ne paraîtrons jamais devant vous; nous irons habiter loin d'ici, nous travaillerons, et par notre conduite nous ferons bénir de tous la main miséricordieuse qui nous aura tirés de l'abîme.

Jean-François parla longtemps avec émotion, avec prière, avec larmes. Il ne se serait arrêté que lorsqu'il eût vu dans les yeux du bourgmestre le succès de sa cause. Le comte l'interrompit avec impatience :

— Ces supplications, mon ami, sont inutiles, dit-il; je ne puis contribuer en aucune manière à remettre au milieu des hommes et de la société un meurtrier et un assassin.

— M. le comte, dit Jean-François, en appelant à lui toute sa force de volonté pour ne pas éclater, — tout le monde sait maintenant la vérité sur la mort du garde-champêtre; tout le monde connaît l'innocence de mon malheureux père.

— C'est Schrieck, cet autre bandit, qui raconte des histoires incroyables à ce sujet, interrompit le comte; je vous dis moi que Jean Taymans a été justement condamné.

— Faites une enquête, monsieur, dit Jean-François; elle vous prouvera l'innocence de mon père.

— La justice s'est prononcée, dit le comte.

Jean-François éclata :

— Du moins Schrieck ne m'a pas déguisé la vérité, en me disant que c'est à vous que mon père doit sa condamnation. En refusant de réparer une injustice, monsieur, vous vous montrez, tout noble que vous êtes, plus méprisable que le pauvre braconnier Schrieck.

— Insolent! s'écria le comte, — sortez, sinon....

— C'est ce que nous verrons! s'écria à son tour Jean-François, ne contenant plus sa haine.

Le comte avait mis la main sur la sonnette; un valet se présenta. — Chassez cet homme, dit-il, et qu'on ne lui permette jamais d'entrer au château.

— Je vous trouverai bien sans être introduit par vos valets, dit Jean-François d'une voix sourde, en s'élançant hors de l'appartement.

Digitized by Google

VIII

Jean-François courut au hasard; mille projets tourbillonnaient dans sa tête. Il ne pensait pas à Engelbert; il eût voulu voir Schrieck, et, comme par instinct, au lieu de se diriger vers l'auberge, où se trouvait le fermier, il prit en courant le chemin qui conduisait chez le braconnier.

Le vieillard était assis au soleil, contre le mur de sa chaumière délabrée.

— Schrieck, dit Jean-François d'une voix saccadée, vous m'avez promis de m'être utile. Donnez-moi le fusil de mon père Jean Taymans, je vous le paierai ce que vous voudrez.

— Oui, à vous, je veux bien vendre le fusil de Jean, dit Schrieck, de ce ton solennel qu'il prenait d'habitude; je l'ai toujours conservé en bon état. Ma femme est justement sortie; entrez dans la maison, je vais le tirer de sa cachette.... Je suis trop vieux tout de même, je ne pourrais plus m'en servir.

Jean-François entra dans la misérable chaumière; le premier objet qu'il vit sur la haute cheminée, fut une poire à poudre et un sac à plomb. Il s'en empara, et il était encore occupé à examiner la qualité de la poudre et la grosseur du plomb, lorsque Schrieck rentra, tenant en main le fusil, renfermé dans un fourreau de cuir, sale et crasseux. Jean-François prit l'arme, la considéra, l'épaula, fit jouer les batteries, et, tout en causant, chargea les deux coups avec des chevrotines qu'il avait trouvées dans le sac.

Schrieck lui fit observer que la détente du coup gauche partait plus facilement que celle de droite; il attribuait, en partie, à cette circonstance la mort de Hanske. « Un enfant, en appuyant le doigt, ferait partir la détente, dit-il; donc, la moindre branche, ou même le mouvement violent imprimé au fusil par la lutte, a dû faire partir ce second coup, qui, de plus, était toujours chargé de gros plomb, afin de pouvoir atteindre le lièvre à une plus grande distance, si on le manquait du premier coup. »

Lorsque le fusil fut chargé, Jean-François tira de sa poche et déposa sur la table sa montre et deux pièces d'or : « Tenez, dit-il au vieux braconnier, voilà un à-compte; venez nous rejoindre à l'auberge, le fermier m'y attend, nous règlerons le prix définitif. Et sans attendre la réponse de Schrieck, le jeune homme partit, en courant.

Digitized by Google

Schrieck regardait avec admiration la montre et les deux pièces d'or, lorsque sa femme rentra.

— Qu'est-ce que cela? dit-elle.

Le vieillard lui raconta ce qui s'était passé.

— Oh! dit-elle, c'est donc ce jeune homme que je viens de rencontrer, allant du côté du château et brandissant un fusil au-dessus de sa tête ; j'ai cru que c'était un fou.

— Je mangerai plus tard, dit Schrieck ; je vais le rejoindre.

Et Schrieck se dirigea vers le village, aussi vite que le lui permettaient son âge et sa sciatique.

Le fermier, de son côté, curieux de connaître le résultat de l'entrevue de Jean-François avec le comte, s'était empressé aussi de se rendre devant la grille du château. Lorsqu'il y arriva, le jeune homme en avait été chassé. Engelbert pensa qu'il faisait antichambre, et se mit à se promener tranquillement devant cette grille ; mais le temps bientôt lui parut long, et il se disposait à entrer au château pour prendre des informations, lorsqu'un coup de feu retentit, et aussitôt un grand mouvement se fit dans le château, et des cris : « Le comte est tué! On a tiré sur le comte! » arrivèrent jusqu'au fermier.

Un second coup de fusil se fit entendre. Engelbert hésitait à franchir la grille du château, lorsqu'un paysan passa en courant et lui cria : « L'homme qui a tué le comte et qui a voulu se tuer lui-même, n'est pas mort. Je cours chercher le curé et le médecin! »

Il n'a cependant pas d'armes! se dit le fermier, et il courut vers l'endroit indiqué par le paysan.

Schrieck aussi arrivait ; il avait marché aux coups de feu ; sa sciatique semblait l'abandonner.

Au milieu d'un groupe d'hommes et de femmes, Engelbert reconnut Jean-François blessé. Il prit sa main crispée et cria : Jean-François! Jean-François! — A cette voix bien connue, le moribond fit un effort pour parler, mais il n'en eut plus la force.

— Mort! s'écria le fermier. Puis il ajouta douloureusement : Encore deux! Avec le garde champêtre et Susca, cela fait quatre ; puis, la vieille, folle ; le père, paralytique ; Jean, au bagne!

— Tout cela pour une perdrix, dit Schrieck.

Mme Marie Sweerts.

Digitized by Google

PARIS-FÉTICHE.

—

I

Qu'importe mon lieu de naissance ?
Ma patrie est Paris !
Il n'est plus pour l'intelligence
D'autre pays !

J'aime la France avec ivresse,
Et le quartier Bréda !
Mes romans, mon vin, ma maîtresse,
Tout vient de là !

Cent langues font du monde imberbe
Une tour de Babel ;
Paris seul possède le verbe
Universel.

Là, tout mérite a sa couronne
Que le bon goût tressa ;
Le sublime y va de Cambronne
A Thérésa.

C'est là qu'on donne à tout chef-d'œuvre
Le baptême du beau ;
Puis, la terre adopte la Pieuvre
Et Salambôo !

Paris, c'est Dieu, Paris, c'est l'homme ;
C'est l'action, c'est l'art ;
C'est Jérusalem et c'est Rome,
Christ et César !

Digitized by Google

II

Ailleurs, toute crise s'apaise
Comme un bruit d'écolier;
Là, le moindre événement pèse
Au monde entier.

Là, rien n'est vain, rien ne se noie
Au gouffre indifférent;
Le crime aussi bien que la joie,
Là, tout est grand.

A-t-il une éclipse, une tache,
Un déclin anomal?
Rassurez-vous : il fait sa tâche
Avec le mal.

S'il devient Bysance ou Gomorrhe,
Vénal, souillé, dompté,
S'il redescend plus bas encore
Qu'il n'est monté,

Décadence? Non! il ébauche
Le divin monument;
Là, ce qu'on nomme ailleurs débauche,
Est mouvement.

Là point de plèbe : un peuple en arme;
Point d'enfant : le gamin!
Paris est apôtre et gendarme
Du genre humain.

III

Toute autre race doit son aire
Au vain hasard natal;
Mais Dieu fit Paris nécessaire,
Paris fatal.

Thèbe est morte, Athène est tombée,
Hambourg s'engloutira;
Berlin, immense scarabée,
Disparaîtra;

Digitized by Google

Londre aussi, qui se croyait libre
Avant Quatre-vingt-Neuf;
Rome, bien vieille au bord du Tibre,
New-York, tout neuf,

Tous tomberont, faisant litière
Aux progrès généraux.
Si Paris meurt, la terre entière
Rentre au chaos.

IV

Peuples, rêver l'indépendance
Est ingrat et petit.
Là, sont les greniers d'abondance
De votre esprit!

En vain, la frontière se couvre,
Frères, rien n'y fera :
Le centre du monde est le Louvre
Et l'Opéra.

Que sont vos libertés jaseuses?
Qu'importent vos drapeaux?
De là, vous viennent vos danseuses
Et vos chapeaux! (1)

De là, le goût : voyez la mode
Du *Rat* et du *Lion*.
De là, le droit : lisez le Code
Napoléon!

Un duel de courtauds de la presse,
Un livre de catin,
Là, tout émeut, tout intéresse...
Pour un matin.

Paris, gouailleur et magnanime,
Viveur, penseur, soldat,
— C'est là sa fonction sublime,
Divin mandat, —

(1) « Qui que tu sois, voici ton maître. » Je vous défie de porter un autre chapeau que le chapeau de Paris. — V. Hugo. (Préface de *Paris-Guide*.)

Digitized by Google

Sans cesse expédie au vulgaire,
Contre remboursement,
L'Idée et les Vénus, la Guerre
Et le Roman.

L'ennui rouillerait nos cervelles,
Comme un sabre au fourreau,
Si nous n'en n'avions des nouvelles,
Par *Figaro*.

V

L'annexion! Mais elle est faite!
Mais nous en vivons tous!
D'où nous viennent nos chants de fête?
Nos casse-cous?

Nous buvons à sa coupe pleine,
De son air nous vivons;
Dès qu'il retire son haleine,
Nous étouffons!

Paris! l'âme humaine s'éclaire
A cet astre vermeil,
Et la France est la photosphère
De ce soleil.

Qu'il soit au joug : la terre libre
Tient, n'importe, à ce fil;
Car il est son point d'équilibre
Et son nombril.

Elle, se soustraire, insensée,
A ce pouvoir vainqueur!
Mais c'est là que luit sa pensée,
Que bat son cœur!

Aussi, comme il faut que je rie
De ces fous rimailleurs
Qui cherchent ailleurs la patrie,
L'idée, ailleurs;

Qui voudraient, reniant leur maître,
Être des citoyens,
Libres, civilisés, sans être
Des Parisiens!

CH. POTVIN.

Digitized by Google

QUELQUES PAGES

DES ORIGINES DE LA PRUSSE.

—

Parmi les étrennes que le XVIIIe siècle offrit à l'Europe, il se trouvait deux couronnes royales : elles échurent à deux ducs, le duc de Prusse et le duc de Savoie.

Les narrations des auteurs latins, les chants des poètes de Rome, ont gravé dans notre mémoire les moindres détails du climat italien béni du ciel, et notre imagination se retrace sans peine les tableaux de la grande République et du colossal Empire. Mais, quant à cet autre royaume, né entre la Vistule, le Niémen et la mer, nous n'en avons que des notions fort vagues. Et cependant, si la Méditerranée nous rappelle ses fables mythologiques, gracieuses et toujours jeunes, la Baltique aussi a payé son tribut à la fantaisie. C'est sur ses rives que les Scaldes nous montrent le palais d'ambre, le *Glasisvoll;* c'est dans ses eaux que les Grecs plaçaient les îles *Glessariæ* ou Électrides, en face des côtes de la *Scythia Raudania* (1). La reine de l'Adriatique était encore inconnue, lorsque la Venise du Nord, Vineta, périt par un tremblement de terre; son sol s'abîma dans les eaux; ses palais, ses temples disparurent; ses ruines devinrent des écueils (2). Mais l'oracle de l'île d'OEsel était encore consulté par les Vandales d'Espagne.

Les historiens toutefois nous ont transmis des indications plus positives sur les peuples voisins des bouches de la Vistule. Ils cultivaient le blé et les céréales, avec plus de patience que les autres Germains; ils avaient des chefs, mais le pouvoir y régnait sans que

(1) De la rivière Raudane. Cfr. CLUVERIUS, *Germania antiqua*. Lib. III. ch. 34.

(2) Circa an. 836. JEAN DE MULLER, *Hist. univ.* Lib. XV, ch. 8. — L'emplacement de Vineta était en face de la passe de Wolgast. Cfr. HOMANN, *Tabula geographica Brandenburg*.

Digitized by Google

la liberté fût compromise (1). Cette population était formée de plusieurs tribus différentes qui s'étaient établies sur ce territoire (2), et, quand elle fut connue sous le nom de *Prucsi*, Helmold écrivait, vers 1165, qu'il aurait long à dire sur les vertus de ce peuple, si seulement il était chrétien. Les étrangers, établis dans ce pays, y jouissaient de la pleine liberté de leurs croyances et des droits civils des regnicoles, sauf l'accès des bois sacrés et des fontaines bénites.

Les Polonais cherchaient à étendre leur domination jusqu'aux rives de la Baltique; ils firent la guerre à cette nation, jusque-là paisible. Forcée à la défense, elle s'aguerrit rapidement, repoussa les agresseurs et reporta la guerre en Pologne. L'Église et l'Empire opposèrent alors à ces païens leur meilleure milice : les chevaliers de Sainte-Marie des Teutoniques. Cet ordre conquit la Prusse (3), fit baptiser ses habitants et les soumit, pendant plus d'un siècle, à une discipline toute militaire (4) jusqu'à ce qu'en 1410, les Polonais lui firent essuyer la sanglante défaite de Tannenberg, où le Grand-Maître Ulrich de Jüngingen perdit la vie.

Cet événement permit aux aspirations, contenues jusqu'alors, de se manifester; ces aspirations étaient multiples et procédaient d'éléments divers : C'était d'abord l'esprit national. Quoiqu'ayant abandonné le paganisme et obtenu des avantages pour sa noblesse indigène, la nation cependant était maintenue en tutelle. Ce fut ensuite l'esprit communal, qui avait été importé dans ce pays par la bourgeoisie, originaire de la Basse-Saxe, que l'Ordre teutonique y avait appelée pour peupler les villes qu'il avait fondées. C'étaient enfin les tendances des chevaliers eux-mêmes, divisés entre eux par les vues des Allemands du Sud, opposées à celles de leurs frères du Nord, et par les opinions religieuses qui divergeaient depuis que le vaudois Léander, venu des Pays-Bas (5), y avait prêché la doctrine de Wickleff et recruté des adhérents parmi les indigènes, parmi les bourgeois et même parmi les chevaliers (6). Au dehors, les villes hanséatiques étaient sympathiques aux aspirations des

(1) Tacite. *De Morib. Germ.*, §§ 44 et 45.

(2) Jornandes. *De Rebus Gethicis*, §§ 2 et 6.

(3) Cfr. De Gasparin, *Innocent III*, f° 113. — La conquête fut achevée en 1283 et le règlement de 1309, comparé à la charte de 1249, dénonce un surcroît de sévérité.

(4) Cfr. *Hist. de l'Ordre Teutonique*. t. Ier, f° 409. — T. II, f° 190 et 367.

(5) Vers 1392, Conrad de Wallenrode étant Grand-Maître.

(6) Ils prirent pour emblème une toison d'or, et leurs antagonistes, un navire. *Hist. de l'Ordre Teutonique*, t. V, f° 48.

Digitized by Google

sujets de l'Ordre (1) ; mais la Pologne agissait ouvertement en faveur de la Prusse, afin d'amoindrir une puissance voisine qu'elle haïssait, et elle trouva l'homme qui devait porter le coup fatal au pouvoir d'une corporation clérico-militaire qui lui barrait l'accès de la Baltique ; ce fut Jagellon. D'abord duc païen de Lithuanie, Jagellon s'était fait baptiser, quand la république l'avait élu roi ; puis il se fit missionnaire du christianisme parmi ses anciens sujets, qui acceptèrent tous le baptême, en 1387. Ces peuples sont les derniers représentants du paganisme légal en Europe : les travaux de leur conversion prirent fin en 1413, en Samogitie.

Depuis des siècles, les Polonais soutenaient leurs prétentions sur le littoral de la Baltique. Un de leurs rois, Boleslas-Chrobri, n'avait pas seulement remporté des victoires sur les Prussiens (2), mais, selon leurs compilateurs, ce prince belliqueux, vainqueur des Russes et des Poméraniens, avait régné en monarque sur tous les Slaves qui habitaient depuis le Jutland jusqu'à l'embouchure du Borysthène. Bien plus, les légendes polonaises soutiennent que Boleslas n'avait fait que soumettre des vassaux rebelles à sa couronne, dont antérieurement ils avaient toujours relevé et dont les droits héréditaires remontaient à l'année 812, et avaient été institués par le Grand-Duc Lezko III, père du fabuleux Popiel. Toutes les tribus slaves indépendantes, riveraines de l'Elbe, auraient donc été primitivement réunies sous les Grands-Ducs de Pologne ! Le germe du panslavisme, on le voit, est d'origine polonaise, il n'a fait que se développer dans les entrailles moscovites, depuis que la Russie a dévoré la Pologne.

Jagellon avait donné une première satisfaction aux aspirations de ce peuple par l'éclatante victoire de Tannenberg ; mais, pour aboutir à un résultat durable, il fallut que l'aristocratique Pologne s'alliât à la bourgeoisie et au peuple de Prusse.

Or, à cette époque les prédications de Léander, suivies de la grande agitation hussite de la Bohême, avaient considérablement accru les dissidents parmi les chevaliers teutoniques ; l'élection du Grand-Maître s'en ressentit. Henri de Plaüen, favorable aux Hussites, fut porté à cette dignité. La divergence entre les chevaliers s'en accrut et la haine s'envenima de jour en jour, tandis que Jagellon constatait qu'il n'y avait plus de peuple païen à combattre, donc, plus de prétexte aux croisades, plus de besoin d'une armée

(1) Dantzig, Kœnigsberg, Elbing, Thorn, Culm et Braunsberg faisaient partie de la Hanse.

(2) En 1015.

Digitized by Google

de croisés sur les frontières. Bientôt ces luttes de partis, qui déchiraient l'Ordre, et la nécessité de nouveaux impôts pour faire face à une situation embarrassée, amenèrent la déposition de Plaùen, auquel Michel Kùchmeister fut donné pour successeur. Pendant ces événements, les négociants de Dantzig faisaient retentir leurs doléances sur l'aggravation des impôts, et Jagellon ébruitait dans toute l'Europe l'anarchie d'un Ordre de chevaliers-croisés et il en demandait ardemment la suppression au Pape et à l'Empereur, ne voyant plus qu'il eût encore une raison d'être dans une contrée entièrement chrétienne (1).

L'exécution de Jean Hus à Constance, le 6 juillet 1415, poussa à l'extrême l'animadversion des deux partis, tandis que les exigences financières de l'État forçaient l'Ordre à recourir à une mesure suprême pour sauver son existence. Le Grand-Maître convoqua les députés des villes en États-Généraux, leur exposa la situation et les invita à délibérer.

Cette ébauche de gouvernement représentatif fut accueillie avec transport dans toute la Prusse, et ne tarda pas à produire des résultats, avantageux à la position pécuniaire de l'Ordre. Mais, les finances étant rétablies, en 1429, les chevaliers jugèrent qu'ils pourraient à l'avenir se passer des États-Généraux et les supprimèrent. Aussitôt, la bourgeoisie réclama avec énergie, et l'opinion publique força le Grand-Maître, qui était alors Paul de Rùsdorf, à les rétablir.

Bien plus : Jusque-là les vues de l'Ordre étaient que les villes seules fussent représentées aux États, et que la noblesse indigène en demeurât exclue. Celle-ci ne tarda pas à réclamer son admission, et, soutenue par les bourgeois, elle l'obtint en 1439.

Les villes, cependant, avaient compris que l'aristocratie clérico-militaire, qui dominait le pays, ne supporterait jamais les États-Généraux de bonne grâce; elles s'ingénièrent à rendre leur suppression désormais impossible. Ayant conscience de leurs forces, alliées en grande partie aux partisans des Hussites, représentées dans l'Ordre par la coterie des *Toisons-d'Or*, et animées de l'esprit d'affranchissement, elles ne tardèrent pas à former entre elles un pacte fédéral, le 13 mars 1440 (2), dans le dessein de parvenir à la jouissance de toutes les libertés qui distinguaient les communes de la Flandre et de la Basse-Allemagne.

Les discordes intérieures de l'Ordre prouvent que le Nord et le

(1) *Hist. de l'Ordre Teutonique*, t. V, f° 47.
(2) *Libro citato*, T. V, f° 509.

Digitized by Google

Midi de l'Allemagne étaient encore alors dans la plus vive opposition. Ce distique de l'époque peint l'état des esprits :

Hier mag niemand gebietiger seyn
Er sey denn Schwab, Beyer, oder Francklein (1).

En effet, les Hauts-Allemands étaient les plus hostiles à l'assemblée des États-Généraux, et ils prétendaient, d'autre part, à cause de leur orthodoxie, être les seuls chevaliers aptes aux offices et admissibles aux fonctions publiques; les Bas-Allemands, au contraire, sympathisaient avec les Hussites.

En 1441, un incident se produisit, à l'occasion du serment que devaient prêter les députés des villes. Le Chapitre voulait que le serment fût prêté à l'Ordre teutonique des Chevaliers de Sainte-Marie; les villes n'entendirent le prêter qu'au Grand-Maître et en sa qualité de Prince de l'Empire (2). De là, des disputes interminables qui aboutirent à une révolution dont le Manifeste fut signé le 6 février 1454.

La Pologne ne pouvait refuser son concours à une insurrection qui servait ses vues politiques; aussi, quand les chevaliers obtinrent du Pape une bulle qui excommuniait les rebelles, les Polonais y furent compris avec les Prussiens. Mais ni les uns ni les autres n'en tinrent compte; ils ne déposèrent les armes que lorsque leur but fut atteint et confirmé par la paix de 1466 (3). La Pologne, alors, obtint la Pomérélie, Culm, Michalow, Dantzig, Marienburg et Elbing; placées sous le protectorat de Casimir IV, ces villes conservèrent leur autonomie, qu'elles devaient développer dans la suite, et tout ce territoire fut nommé la Prusse-Royale. Le reste du pays fut remis à l'Ordre teutonique, à titre de fief ducal, relevant de la couronne de Pologne, mais avec l'obligation d'y maintenir à toujours les franchises communales.

Un chevalier de la coterie des *Toisons*, comprenant le rôle joué par les villes, dans ces luttes, fit en cette circonstance les bouts rimés suivants :

Wir haben einander wohl geheit
Und sind eines gùten landes queit;
Habens niemand zu dancken
Dann Beyer, Schawb, und Francken.

A partir de cette révolution, les villes et la noblesse prussienne indigène vont continuer à s'élever, tandis que l'Ordre teutonique va

(1) *Libro citato*, T. V, f° 475.
(2) *Libro citato*, T. VI, f° 3.
(3) 400 ans avant Sadowa. (cent petites périodes de la théorie du capit. Bruck.)

Digitized by Google

perdre, d'année en année, de sa puissance, pour arriver, en 1525, à une dissolution. Ce fut en vain que les Grands-Maîtres refusèrent de faire hommage à la Pologne; ils étaient trop faibles pour soutenir leurs réclamations. Le lien féodal ne fut rompu que par le traité d'Oliva, le 23 mai 1660, conclu entre Frédéric-Guillaume, duc de Prusse, père du premier roi de Prusse, et le roi de Pologne, Jean-Casimir.

Une aristocratie, élective et non héréditaire, rompue à la discipline des camps, agissant d'après la consigne de la caserne en sa qualité de militaire, versée dans le droit canon et la règle du couvent en sa qualité monastique, n'avait pas manqué de réglementer le pays conquis. Les mesures qu'elle décréta étaient habilement conçues (1), et leur empreinte est encore visible dans ce legs, glorieux, mais onéreux, que la Prusse en a conservé : la primauté qu'elle assure à l'organisation et à l'administration militaire. En effet, l'Ordre des chevaliers de Sainte-Marie fut pour ces peuples, non un instituteur, mais un instructeur; le soldat avait éclipsé le moine. Les bourgeois du xve siècle l'avaient compris; leurs descendants semblent ne l'avoir point oublié. Puissent-ils désormais consacrer de préférence toute leur activité à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, aux sciences; bientôt alors, ce pays jouira d'une splendeur telle, que celle de sa renommée guerrière ne paraîtra plus que comme un rayon lointain, et l'on verra reparaître à l'horizon le *Glasisvoll*.

C. Vander Elst.

(1) *Hist. de l'Ordre teutonique*, T. I, f°s 252 à 264.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

PHOTOGRAPHIES DE VILLAGE.

Nos villes sont des images assez bien contrefaites des villes étrangères. Nos villages flamands se transforment aussi sous l'action du temps, mais les gens qui y vivent, gardent néanmoins l'empreinte des mœurs, des traditions et des idées flamandes. C'est pour eux, Dieu merci ! tout profit sans perte aucune.

Dans ces villages, le labeur n'est pas si grevant que le laboureur ne prenne plaisir merveilleux à ouïr les oiseaux chanter; la main n'est pas si calleuse que l'ouvrier, aujourd'hui comme jadis, taillant le bois, n'essaie parfois œuvre d'art délicat; et, dans ces cœurs épris naïvement de toute chose belle, il y a toujours haine vivace contre l'étranger, comme au temps où les Français tenaient par force le pays.

Aux fêtes dernières de Pentecôte, nous étions allés, pour quelques jours, entre Flandre et Brabant, dans la partie de l'ancien pays d'Assche, sise sur la rivière Dendre. Là se trouvent Esschene, Hekelghem et ses ruines de l'abbaye d'Afflighem; tout à côté, la petite paroisse de Meldert dont le curé disait jadis en se rengorgeant : « Moi et mon voisin l'abbé, nous vidons cent tonneaux de vin par année. » Ce qui lui donnait une grande considération à plusieurs lieues à la ronde. Mais le digne prêtre omettait sagement d'ajouter que monsieur l'abbé réservait quatre-vingt-dix-neuf tonneaux pour ses besoins particuliers. Au delà de Meldert, Baerdeghem, lieu d'assemblée des bardes et berceau de Vonck, notre dernier Flamand.

Il a un caractère à part, intelligent et fertile, ce pays entre Alost et Assche, Alost où naquit l'imprimeur Thierry Martens, qui fit de son métier un art, et Assche, où naquit l'imprimeur Judocus Badius qui, portant à Lyon, à Paris, son *prelum Ascensianum*, (*Prelum*, presse et pressoir), enseigna l'un des premiers, dans ces villes, la

Digitized by Google

langue savante du dieu Dionysios, lequel n'avait pas de sectateur plus fidèle que Thierry Martens : *Bacchi mysta*, comme l'appelaient ses amis, c'est-à-dire « initié de la dive bouteille. »

C'est le pays des métamorphoses soudaines. Le colza dont les feuilles paraissent bleues de froid durant l'hiver, épanouit sa fleur au premier rayon d'avril, et, lorsque le vent souffle sur la pente des collines, vous croiriez alors voir un vaste fleuve d'or liquide. L'artiste flamand s'est inspiré de ce spectacle. Allez à l'église Saint-Martin d'Alost et faites-vous y montrer la chapelle Sainte-Catherine. Vous y verrez sur un devant d'autel des broderies d'or courant à flots épais qui vous feront songer à ces plaines de colza, éclatantes au soleil. Puis, vient juin, et le lin, si délicat que le plus chétif campagnol y passant laisse trace de son passage, teint la terre du vert le plus tendre. Vingt-quatre heures après, ces plaines vertes sont devenues d'un bleu ravissant par la fleur éclose. Retournez à Saint-Martin, dans la sacristie, parmi les quelques douzaines de chapes brodées toutes avec un art incomparable, vous en remarquerez plusieurs dont la broderie bleue et verte, encadrée de fils d'or vous apprendra comment les artisans habiles d'autrefois ont su s'inspirer des beautés de la campagne. Enfin, juillet arrive, et tandis qu'ailleurs les champs souffrent sous les feux du ciel, le pays ne forme plus ici qu'une forêt sans limites. Le houblon grimpant lestement le long des perches a, comme en un clin d'œil, formé de toutes parts aux hommes un abri.

Lorsque l'automne clot la belle portion de l'année, que les champs sont dépouillés de leurs moissons, que les houblons ont été cueillis, que de ses tiges arrachées, tordues et suspendues à deux arbres voisins, les jeunes filles ont fait des siéges sur lesquels elles se balancent le soir au retour de leurs travaux, la campagne n'est pas nue encore. De distance en distance, sont, ici de petits bois de chênes, là, des bosquets de frêne (*esch*), arbre qui donne son nom à deux villages de ce canton : Esschene et Assche, et qui donnait son bois pour faire des perches à houblon, quand les sapins des pays étrangers étaient rares et d'un prix élevé. Le peuple reconnaissant a consacré le frêne dans son culte religieux. La chaire de vérité de Hekelghem et celle de Téralphène ont pour pièces principales les tiges élancées du frêne imitées par l'artiste ou l'ouvrier ; je dis ouvrier dans le sens usuel du mot. La chaire de Téralphène est l'œuvre d'un charpentier de village encore vivant aujourd'hui. Toute la partie d'ornement, dans cet ouvrage, est faite avec un talent irréprochable. Il n'est pas permis d'être aussi satisfait du sujet. Tandis que celui de Hekelghem est un saint Pierre de grandeur naturelle,

Digitized by Google

celui de Téralphène est un petit bonhomme qui représente saint Jean l'évangéliste; à côté de lui un petit pupitre sur lequel sont placés un livre et un tout petit chandelier. C'est de l'effet le plus mesquin et cela dénote, dans l'artisan, le manque de toute éducation de l'art. En voyant ce talent inné uni à cette grossièreté de goût, à cette ignorance de l'effet des grandes lignes, on comprend combien il importe de donner plus d'extension à l'étude du dessin dans les écoles de village. Tout le monde s'aperçoit de cette nécessité. A Assche, il y a quelques mois, l'administration résolut de ne choisir pour instituteur qu'un candidat sachant dessiner. Malheureusement, dans les écoles normales, l'étude du dessin tient si peu de place que les communes ne peuvent trouver le maître qu'elles voudraient rencontrer. Cependant, si un savant français a dit avec raison pour son pays que l'enseignement du dessin était plus nécessaire que celui de la lecture et de l'écriture, combien cette vérité est plus vraie pour notre Belgique. Nous déplorons à cet égard l'insouciance du gouvernement, qui fait si peu pour développer les aptitudes naturelles de notre population rurale, vivant dans des campagnes magnifiques, dont la richesse et l'harmonie éveillent chez les habitants le sentiment de l'art.

Comment ne pas aimer ce sol complaisant qui donne à l'homme l'abondance sous la forme la plus belle et la plus gracieuse? Aussi le sentiment national est-il ardent en cette contrée et son expression s'échappe d'une façon brutale à l'excès. Nous allions d'Esschene à Liedekerke, lorsque, déjà sur les confins de cette commune, nous vîmes à notre gauche, dans un petit vallon, une ruine en briques à laquelle dix à quinze petites chapelles étaient appendues. Curieux d'examiner de près ce débris informe, nous fûmes, en nous en approchant, rejoints par un pauvre vieillard aux yeux éraillés et tout chargé d'infirmités. — C'est, nous dit-il, ce qui reste du couvent de Termuylen, — et nous montrant un tertre peu distant, il ajouta : « C'est de là que, étant enfant, je le vis abattre par les brigands. » — « Quels étaient ces brigands? » — « Les Français! Mais lorsqu'ils voulurent renverser ceci comme le reste, leurs efforts furent inutiles et ils durent se retirer. Nul depuis n'en a pu détacher une parcelle de brique. » — Je me retirai sans tenter d'éprouver la force du miracle. Le lendemain, je marchais sur la route de Bruxelles à Alost, entre le pavé qui vient d'Esschene et le grand chemin qui conduit à l'abbaye d'Afflighem ; je vis à ma droite une croix de pierre dont les caractères étaient à peu près indéchiffrables. Un passant me dit : « C'est en mémoire d'un jeune homme de Hekelghem tué, en cet endroit, par *les brigands*. Il y a quatre-

Digitized by Google

vingts ans, le fils du baron de Moorsel ayant sans succès voulu soulever le pays contre eux, s'était enfermé dans l'abbaye. Leurs troupes vinrent l'investir, mais, craignant une surprise durant la nuit, elles placèrent des sentinelles. Or, le jeune homme de Hekelghem, qui devait se marier le lendemain, suivait ce chemin tout songeant. Il n'entendit pas le cri de la sentinelle. Celle-ci n'ayant pas reçu de réponse, fit feu et le malheureux tomba mort. Souvenir d'aventure d'amour, rompu d'une façon si tragique, souvenir de culte persécuté, tout entretient l'amour de la patrie parmi cette rustique population qui a donné à l'étranger cette grossière épithète inspirée par la haine : *les brigands*.

A quelques minutes de l'endroit où se trouve cette croix a été construit, sur la colline qui domine Alost, le château de Bouchaute. Une partie du jardin s'appelait autrefois la *montagne du gibet*, parce que c'était là que les derniers abbés d'Afflighem avaient fait planter la potence. Mais personne n'y fut pendu. Rapprochement qui n'a pas échappé aux habitants de cette localité : En une nuit, les Français avaient eu la chance de tuer un jeune homme innocent, aimé partout où il était connu; en un siècle, les moines flamands n'avaient pas trouvé l'occasion d'exécuter un coupable!

Une certaine rêverie douce et monastique règne dans tout ce pays où l'abbaye d'Afflighem a laissé de si nombreux souvenirs. Lorsque nous arrivâmes chez notre hôte à Esschene, la joie qu'il eut de nous recevoir fut bientôt troublée par une nouvelle fâcheuse. On vint annoncer que personne, depuis la veille, n'avait entendu ni le rossignol qui nichait dans le bosquet du presbytère, ni celui qui s'était établi dans le jardin du bourgmestre. Des femmes rapportaient qu'elles avaient vu, vers l'aube du jour, des chasseurs d'oiseaux, gens d'Alost, traverser le village. Sans doute, ces mauvais drôles avaient mis la main sur les deux chantres populaires. Nous étions tous dans l'anxiété. Ce n'était pas un sentiment égoïste qui causait notre chagrin. Les rossignols avaient couvée. On avait compté les œufs des deux nids : c'étaient deux familles d'artistes détruites. Aussi je m'associai de tout cœur à la colère d'un jeune homme qui murmurait : « Si j'avais été là avec mon fusil! » — « Qu'eussiez-vous fait? » — « J'aurais tué ces maraudeurs, sans pitié ni hésitation. » — Tandis que nous étions ainsi dans l'angoisse pour ces pauvres petits, condamnés à ne pas naître, voici que, sur l'heure de midi, quelques sons pleins de langueur et dont l'harmonie surhumaine est bien connue de tous, s'élèvent du presbytère, et à ces sons d'autres sons pareils répondent du jardin du bourgmestre. Les artistes étaient de retour, et leur chant était

Digitized by Google

babillardes cachées dans le verger. Cette heureuse musique salué par l'accompagnement des mésanges et des fauvettes nous fit aussitôt passer de la tristesse à la joie. Si j'étais poète, je pourrais vous dire que nos rossignols avaient pressenti le passage de l'ennemi et s'étaient prudemment tûs ; mais la vérité est que ces oiseaux, bêtes comme le sont tous les vrais artistes, n'avaient rien pressenti du tout et que, s'ils n'avaient pas chanté depuis la veille, c'est que, fantasques aussi comme tout artiste, il ne leur avait pas plu de se faire entendre.

Du reste, que vous préfériez l'une ou l'autre de ces explications, il ne m'importe; mais ce que vous ne pourrez nier, c'est la persistance du sentiment artistique dans ce pays où se conserve encore la légende du moine d'Afflighem qui eut pour théâtre le lieu même où nous étions alors. Ce moine rentra un jour au couvent; mais aucun de ses frères ne le reconnut et lui-même ne reconnut aucun d'eux. Il dit son nom, mais son nom ne réveillait aucun souvenir. Il dit ensuite le nom de l'abbé, mais ce n'était pas le nom de l'abbé actuel ; seulement, quelque ancien de l'ordre, versé dans les annales et chroniques de l'abbaye, se rappelait qu'environ trois cents ans auparavant, un abbé de ce nom avait régi la communauté, et que, en ce temps-là, un moine avait disparu, sans que jamais, quelques recherches que ses frères eussent faites, il fût parvenu bruit de lui. Or, le moine perdu portait même nom que le nouveau venu. Lors, celui-ci se laissant choir, dit avec grands soupirs : « Mon frère, il appert de vos paroles que, depuis trois cents ans, j'ai vécu comme païen, ne pensant ni à la règle d'obédience conventuelle, ni au salut de mon âme, ni à monseigneur Dieu qui l'a rachetée, ni à madame la Vierge, sa benoîte mère; mais las! occupant toutes mes heures, et la nuit et le jour, à écouter, en damnable extase, le trop doux chant du rossignol. » — « Mon frère, répondit l'abbé, ne trouble pas ton cœur par telles pensées, mais, au contraire, te souviens que qui admire la créature de Dieu, aime et honore Dieu le créateur. Vas en paix dans son gai paradis, vert et joli; en ce pourpris, tu entendras chants plus mélodieux que ceux qui te charmèrent, te faisant oublier toute chose céleste. »

A quelque temps de là, les gens du pays qui occupaient leur vie, non à prier et à méditer, mais à labourer et à herser le sol, se dirent : Pourquoi, lorsque nos bois répandent dans les airs et sur la terre tant d'harmonie, l'église seule est-elle muette? Pourquoi, sauf durant les offices, n'a-t-elle pas son chant, ne fut-ce que pour la saison froide, quand nos amis des halliers sont contraints de s'exiler

Digitized by Google

et de nous laisser seuls et tristes? Un homme d'Alost, Barthélemy Coecke, qui était beau-frère de l'imprimeur Thierry Martens, entendit ces plaintes et s'ingénia à trouver un subtil artifice pour que, non-seulement toutes les heures, mais plusieurs fois par heure, chaque clocher, doué de la voix, put faire entendre sa chanson. Coecke inventa le carillon, il y a précisément quatre siècles. Mais, si cette musique était pour l'oreille une distraction, elle n'allait pas jusqu'à l'âme comme le chant de l'être vivant, de l'oiseau libre et mobile. Aussi, le carillon fut-il peu à peu abandonné; l'église, hors de son enceinte, redevint muette.

C'est de l'école maintenant que s'élève une voix nouvelle. Nous n'oublierons jamais les soirées passées chez notre ami Stroobants, l'instituteur d'Esschene, en compagnie d'autres instituteurs et de cultivateurs voisins, chantant les vers de nos poètes flamands. De telles réunions, mieux que des congrès de linguistes, jaillira fraîche et jeune la poésie nationale. Que nos poètes flamands se pénètrent bien de leur emploi, il est grand : charmer les gens condamnés tout le jour au travail, élever leur pensée, polir, sans le gâter, leur esprit. Dans les campagnes, toute une population avide de beaux chants, s'empare de leurs poèmes et leur donne la popularité la plus vraie et la plus solide. La soirée était d'ordinaire fort avancée quand nous nous séparions, et chacun regagnait heureux sa demeure quelquefois fort éloignée, mais accompagné dans son chemin par la voix merveilleuse du chantre des nuits printanières.

Comme l'oiseau chanteur est industrieux à bâtir son nid, de même nos populations musicales sont ardentes à améliorer la vie commune. Esschene venait d'obtenir une station de chemin de fer; elle venait du moins d'être décrétée. Mais pour aller à la future station, il fallait un chemin praticable en toute saison; il fallait donc le paver, et pour cela faire venir des pierres. Là n'était pas la plus petite difficulté, car pour les mener à pied-d'œuvre, il y aurait eu très-long trajet, par suite frais écrasants à les charrier de la plus voisine station en activité. Vu la circonstance toute exceptionnelle, le ministre permit que les convois s'arrêteraient à l'*Esschene Winckel*, lieu désigné pour la station future. L'arrivée de ces pavés était une fête à laquelle nous étions conviés. Tout le village, trois jours à l'avance, était en émoi. Chacun de ses habitants, vieux et jeunes, avait sollicité du bourgmestre la faveur d'aider au déchargement du premier transport. C'était, chez ce magistrat, une procession perpétuelle de solliciteurs; et il avait dû employer toutes les ressources de l'art pour éconduire les hommes dont il ne pouvait accepter, pour cette fois du moins, les services. Mais, nonobstant ses

Digitized by Google

bonnes paroles, nonobstant la cordiale hospitalité flamande avec laquelle il les recevait, faisant verser à chacun large rasade d'uitzet, beaucoup s'en allaient chagrins, cent volontaires seulement devant former le nombre des travailleurs.

Enfin, le grand jour se leva. Parmi les élus, il y avait des membres de la confrérie Saint-Roch, fièrement ornés de la médaille qu'ils avaient obtenue pour leur habileté à la cueillette du houblon. Hors les jours de grande cérémonie, ces médailles sont déposées en la sacristie d'Esschene, plusieurs dans ces belles boîtes à hannetons qui sont peintes de couleurs si voyantes, d'un ton assez criard, si vous voulez croire les savants critiques, mais d'un effet charmant pour les enfants dont nous partageons sincèrement l'admiration.

Avant de passer outre, nous devons dire un mot de saint Roch. En ce quartier, il ne protége pas seulement contre les épidémies, il est, de plus, le patron du houblon. Il chasse les maladies, mais, en outre, sorte de Bacchus flamand, il donne aux hommes la bière qui leur communique la force et la joie. Nous ne désapprouvons pas le cumul de ces deux fonctions; au contraire, il nous semble tout légitime. Cet air un peu païen que les campagnards lui ont prêté, nous plaît même; il ôte à la physionomie du saint l'aspect sombre d'un familier d'hôpital. Tel a dû le saint apparaître à Rubens lorsqu'il fit, pour l'église d'Alost, son incomparable tableau. Au Christ qui, tout à la fois agité d'un zèle divin et d'une ferveur passionnée, pousse son serviteur en lui disant : *Eris patronus in peste :* « Tu chasseras la maladie des pestiférés. » Roch, encore à demi agenouillé et se relevant brusquement, répond : Seigneur! je veux être davantage. Il ne me suffit pas d'écarter les maux, je veux répandre les biens. Tous ces pauvres qui sont à nos pieds, couchés sur la paille ou dans la boue, je veux les relever, tant ceux qui souffrent en leur âme que ceux qui pâtissent en leurs membres. — Le saint Roch que l'artiste avait compris, c'est le saint Roch que vénère le peuple. A la lisière du Hainaut, à Grammont, sur la porte du principal établissement de bienfaisance, vous lirez en grandes lettres ces mots : *Hôpital-Brasserie*, le même bâtiment servant ainsi à abriter les pauvres malades et à fabriquer la boisson nourricière des petites gens, les uns et les autres objets de l'égale protection du même saint.

On a dit, écrit et répété que Rubens, satisfait du prompt paiement de son ouvrage, avait voulu témoigner sa reconnaissance par le don de trois petits tableaux représentant des épisodes divers de la même légende. Nous ne révoquons pas l'anecdote en doute;

Digitized by Google

mais, en examinant l'un des deux petits cadres, qui est placé encore aujourd'hui au-dessous de l'admirable toile, celui où est figuré le chien qui apporte au saint un pain pour le nourrir, il nous a semblé que l'artiste avait eu un dessein particulier. A côté du tableau où son génie brille de l'éclat le plus vif, Rubens a-t-il voulu placer des esquisses? non, mais des idylles, comme au devant de l'Énéide sont les Églogues, au-devant de la divine comédie des chants d'amour, et à la suite de l'Iliade les petites, mais charmantes poésies attribuées à Homère. Cette pensée a frappé également le ciseleur qui a travaillé l'un des crucifix en argent massif conservés dans le trésor de l'église. Au pied de ce crucifix, le graveur a reproduit fidèlement le sujet du chien nourricier. Au-dessous de la grande tragédie du Calvaire, il a écrit cette simple et naïve églogue du saint secourable et si miraculeusement secouru.

Je n'ai pu passer qu'une heure, temps trop court, devant l'œuvre de Rubens, me délassant de la contemplation de sa grande toile en considérant les petites. Mais il m'a été impossible d'arrêter la vue sur le tableau voisin, qui est cependant de Craeyer. Je n'en saurais même dire le sujet. Pourquoi placer en cet endroit l'œuvre d'un autre peintre, quelque habile d'ailleurs qu'il soit? C'est vraiment déplorable. Craeyer est le grand maître de l'art dans les campagnes. Par sa longue vie, par son existence active et toute adonnée au travail, il a peuplé de peintures nos églises rustiques. Combien, parmi les artistes obscurs, mais non dépourvus de mérite, qui abondèrent jadis dans nos villages, n'en est-il pas qui durent à telle ou telle œuvre de Craeyer la révélation du beau? Vonck lui-même, durant son enfance, ne sentit-il pas son âme s'élever et s'ouvrir à l'intelligence des grandes choses, en voyant sans cesse le tableau qui décore le maître-autel de sa paroisse, restauré récemment par Leroy et représentant le portement de croix? Les gens de Baerdeghem l'attribuent à Craeyer, et je crois qu'ils ont raison. La figure du Christ manque de noblesse, mais elle n'en exprime que mieux la douleur. Les traits gracieux de la Madeleine, la physionomie naïve de la Vierge, la face aristocratique du bourreau ou soldat romain qui soutient l'un des bras de la croix, font ressortir davantage l'expression de souffrance de la victime. Derrière ce tableau, à l'extérieur de l'église, vous verrez la pierre sépulcrale de Vonck. Mais pourquoi y avoir inscrit les vers de pâtissier-confiseur que des Français composèrent sur notre grand citoyen et qui se terminent par ces mots :

Qu'il vive au temple de mémoire,
Couvert d'une éternelle gloire!

Digitized by Google

Otons ces vers bêtes, et laissons, dans sa simplicité flamande, le monument de Vonck, qui souffrit pour la patrie, adossé au tableau de Craeyer, représentant la douleur de celui qui souffrit pour l'humanité.

Dans notre pays, l'art se joint à tout; il embrasse toute notre histoire, comme un lierre plusieurs fois séculaire. C'est peut-être le tableau si énergique de Rubens qui a donné l'idée d'implorer saint Roch comme le patron des cultivateurs de houblon. Il y a quelques années, sous la présidence honoraire de ce saint, se forma, à Alost, une Société pour récompenser l'ouvrier qui se serait signalé par-dessus les autres dans la cueillette du houblon. En 1862, le premier prix fut décerné à Meert, d'Esschene. Ce fut une grande et solennelle journée. L'administration communale tout entière et les habitants notables escortèrent à Alost l'humble paysan qui avait mérité, par son travail assidu, cette distinction honorifique. Plusieurs autres habitants ont depuis obtenu le même honneur.

Or, pour revenir à la fête à laquelle nous assistions, tous les membres de la confrérie de saint Roch s'étaient réunis à l'*Esschene Winckel*, les uns comme spectateurs, les autres pour aider au déchargement des pavés. Au coup de une heure, le convoi s'arrêta. Les cent hommes grimpent aussitôt et sans bruit sur les vingt waggons. Les pierres volent par-dessus la haie qui borde la voie et, tombant les unes sur les autres, font un bruit de mousqueterie. La poussière obscurcit l'air; c'était comme l'éruption d'un volcan. Trente minutes avaient été données pour opérer le déchargement. Telle était l'ardeur générale qu'il fut terminé en 12 minutes 30 secondes, et soudain, dans les waggons vides, tomba une pluie de roses. Tous les jardins avaient été dépouillés, et ces villageois enthousiastes manifestaient leur reconnaissance en accablant de bouquets jusqu'au plus chétif employé du train. Le convoi, en fuyant, laissait, dans sa marche, une senteur qui parfumait l'air.

Parmi toute cette population, qui ne poussait pas de cris, que l'émotion rendait silencieuse, un seul homme se retira triste. C'était, comme on l'appelait, un vieux *napoléoniste*. Le pauvre diable, dans l'entrain universel, avait, en quittant sa chaumière, oublié de se munir de la précieuse médaille de Sainte-Hélène, précieuse pour lui bien entendu. Lorsqu'il passa au moulin, la meunière, le voyant morose et en sachant la cause, le voulut consoler. Elle prit un petit plat de zinc sur lequel saint Georges ou saint Martin était grossièrement gravé, fora un trou sur le bord du plat, y passa les beaux rubans rouges qui ornaient sa coiffe de la dernière kermesse, et pendit le tout en sautoir sur le bonhomme, qui croyait porter, — la

Digitized by Google

maligne meunière le lui avait assuré, — l'image vénérée de son Empereur. Ainsi attifé, les mains chargées d'une moisson de fleurs des champs, il s'avançait à pas tremblants pour faire, lui aussi, son offrande. Hélas! le convoi s'éloignait quand il arriva, et, de dépit, il jeta ses fleurs à terre et les foula aux pieds. Chacun souriait, mais doucement, sans amertume, en détournant la tête, personne ne voulant blesser ce bonhomme qui seul au village chérissait encore la mémoire de son général et dont on plaignait, par cela même, le pauvre esprit.

Tandis que la foule s'éloignait et que chacun retournait fier et content à sa tâche journalière, j'étais demeuré avec le fermier R... près de la voie. Le fermier R... est un vieillard très-vert, très-haut de taille, la tête osseuse, portant sur les lèvres et dans les yeux un sourire goguenard, qu'il sait d'ailleurs rendre aimable quand il veut. Seulement, comme il a le faible de se moquer des jeunes gens, on vous dira, si vous parlez du père R...: Fuyez-le! c'est un homme d'un autre âge. — Mais je vous prie de n'en rien croire.

Eh bien! monsieur R..., lui dis-je, que pensez-vous de cet empressement? — Il ne me répondit rien, mais je vis une larme perler dans ses yeux, ses traits se contracter et perdre leur expression satirique. — Quel changement dans les mœurs! continuai-je. Quel progrès dans les idées! Plus de mendicité, une population non-seulement instruite, mais animée du zèle qui existait dans les vieilles républiques où chaque citoyen était toujours prêt à abandonner son profit pour travailler à l'avantage de la commune. Voilà ces mêmes habitants qui étaient signalés, il y a quinze ans encore, pour se rendre habituellement coupables du délit de *mauvais gré*, comme le raconte un historien qui, outre tous les mérites de son art, a surtout celui de l'exactitude la plus scrupuleuse.

R... éclata de rire et me répondit : — Ce que vous me dites de cet historien est vrai, mais, dans ce cas-ci, il a été la dupe d'un vicaire qui voulait taquiner notre ancien curé. Voici l'histoire.

—Il faut vous dire que R... est un homme instruit, presqu'un bel esprit, car, dans sa jeunesse, il a écrit chez un notaire de Bruxelles, mais comme il sait que faire parade de son esprit, c'est toujours faiblesse d'esprit, par un travers opposé, il affecte un langage hérissé de barbarismes. Il vous dira, par exemple : Mon colza est le plus beau du village, parce que j'emploie, pour le faire croître, le *piano* (entendez *guano*). — Revenons à son histoire :

— Avant notre curé, il y en avait un qui aurait eu toutes les vertus d'un bon pasteur, n'était que son humeur ordinaire était maussade. Il avait un frère à Anvers, lequel lui annonça pour cer-

Digitized by Google

tain jour l'envoi d'une ample et précieuse provision de marée. M. le curé s'empressa d'inviter, pour ce jour-là, deux ecclésiastiques de ses amis. Ne sais comment la chose fut éventée, mais un certain espiègle, lors vicaire d'Assche, sans réfléchir aux terribles et horrifiques suites de son projet, se mit aussitôt à inviter, sous le nom du curé d'Esschene, toute la prêtrise des environs, n'ayant égard ni à l'âge, ni à la distance, vieux comme jeunes, invalides comme valides, goutteux, podagres, semiparalytiques; aucun ne fut oublié. Au jour marqué, tous se mirent en marche; les uns clopin clopant, les autres cheminant allègrement, tous de grand appétit. Les deux premiers qui se présentèrent, furent reçus à bras ouverts; c'étaient les deux vrais invités. Deux autres suivirent et furent accueillis avec une froideur marquée. D'autres arrivèrent encore; il en venait de devers Enghien, des environs de Malines, Audenaerde, Grammont, du pays de Termonde et de Hal. Le tintement de la cloche à la porte du presbytère ne cessait plus. L'habitation était encombrée, le jardin lui-même était plein, et à mesure que grossissait le nombre des arrivants, dans la même mesure croissait la mauvaise humeur de l'Amphytrion. Enfin elle éclata, et ce fut avec une violence telle que je n'essaierai pas de vous en donner une idée, étant chose impossible à dire. Tous prirent la fuite à qui mieux mieux, tous mourant de faim et de soif, tous étouffant de colère, heureux toutefois d'obtenir de la charité des villageois quelque bouchée à dévorer.

A quelque temps de là, notre curé découvrit le coupable. Depuis ce jour, il ne porta plus ses regards du côté d'Assche, disant par commun propos : *Tout ce qui vient de là, même le vent, est mauvais.* Ce qui était vrai, en ce sens que c'est le vent d'Est, lequel dessèche toute culture. M. le vicaire, néanmoins, aigrement courroucé d'un propos qui entachait l'honneur de sa bourgade, souffla à notre historien le détail que voici : — « Les mœurs des habitants d'Esschene ne sont pas encore adoucies autant qu'elles devraient l'être, et le *mauvais gré* signale cette localité. » Allusion au curé bourru qui avait si peu en gré les devoirs de l'hospitalité. Celui-ci ragea, mais notre réputation paie encore pour sa faute.

— Bravo! fermier, vous avez une belle imagination, et vous en faites un excellent usage. C'est une arme pour défendre l'honneur de votre contrée. — Non, non, répliqua vivement H...., jamais ce crime lâche qu'on qualifie de *mauvais gré*, n'a déshonoré notre population. Elle est trop brave pour cela, ou du moins elle l'était au temps de ma jeunesse. C'était beau alors de voir les pèlerinages qui se faisaient chaque année à la chapelle de Termuylen, dans le

Digitized by Google

bois de Liedekerke, lequel s'étendait des deux côtés du chemin de fer, à l'endroit où nous sommes présentement. Après messe ouïe en grande dévotion au monastère, et chopines vidées en noble émulation à la *Maison des Poissonniers* qui est là-bas, pèlerins brabançons et flamands se taillaient bons gourdins dans la forêt et là se battaient à qui, de Flandre ou de Brabant, emporterait le prix de la lutte. Il fallait voir le courage de nos gens, aidé surtout de ceux de Borght Lombeck et des deux Lennick. Mais cela ne se voit plus aujourd'hui.

— Il faut en faire notre deuil, père R... Un jour, une locomotive siffle à travers la forêt; à ce bruit, les arbres tombent pêle-mêle de droite et de gauche, le village aussitôt pousse ses routes vers la voie ferrée, comme le houblon dirige ses vrilles vers la perche voisine qui doit le soutenir, l'aider à fleurir et à mûrir. Si, dans ce moment, le village a pour chef un homme honnête et intelligent, grâce à lui, ce qui dans les mœurs était rude, s'efface, ce qui dans les idées était étroit, s'étend, ce qui dans les cœurs était bon et sain, s'épanouit. —

Peu après, je retournais à la ville. J'avais quitté Esschene, traversant le ruisseau d'Avenel dont le nom, importé par des Belges en Écosse, a reçu de la plume de Walter Scott tant d'éclat. J'avais gravi la montagne de la Morette, fréquentée le soir, d'après le bruit commun, par des gens dont la rencontre n'est pas toujours agréable. Je m'étais arrêté à la chapelle miraculeuse bâtie sur la pente du Kruysberg, et j'y avais lu, non sans étonnement, un écriteau placé devant un grand Christ, objet de la vénération des fidèles. Cet écriteau portait que quiconque déposerait des ordures ou des excréments en ce lieu, serait passible des peines comminées à l'article (je ne me rappelle pas lequel) du code pénal. Quelle doit être l'intelligence des habitants, pour qu'il faille leur faire semblable menace? Je descendais dans la vallée de la Senne, m'avançant au milieu d'un amphithéâtre naturel, de beauté magnifique; mais, dans toute l'étendue de pays qui se déroulait aux alentours, pas de chemin vicinal pavé, de profondes ornières, des casse-cous. Il semblait qu'au lieu de m'approcher d'une grande ville, je m'en éloignais, tant ici tout était différent de ce que j'avais vu et admiré sur l'autre versant, celui de la Dendre. La nuit s'avançait. Je fus le jouet d'une sorte d'hallucination. Je m'imaginais que je cheminais entre M. Eudore Pirmez, ministre de l'intérieur, et M. Frère, chef du cabinet. Fort intimidé de me trouver en société de si grands personnages, je me tenais coi, dans une attitude confuse. Mais ces deux hommes d'État ayant eu la bonté de m'interroger, je leur

Digitized by Google

racontai mon excursion, ce que j'avais vu ici de grossièreté, là d'heureux efforts pour atteindre à la lumière. M. Frère m'interrompit et dit à son collègue :

— Mon cher ministre, je suis fatigué de voir le peu de services que rendent les agents de l'État auprès des communes. L'intelligence ne leur manque pas; le zèle non plus. Mais ils ne peuvent rien observer, rien stimuler, ils doivent écrire, sans cesse écrire, toujours correspondre, c'est leur manie, c'est la nôtre. Par l'énorme quantité de papier qu'ils consomment sans profit, ils rompent l'équilibre de mes budgets; mes bâtiments civils crèvent et s'effondrent sous le poids des dossiers. La féodalité avait organisé une population de serfs attachés à la glèbe, *servi glebæ adscripti;* nous, plus déraisonnables, nous avons transformé une partie de la population en serfs attachés au papier. Le pire de ces deux servages, c'est celui-ci. Il faut qu'un tel état de choses cesse, et je ne vois qu'un seul moyen de le faire cesser; le voici : En rentrant à votre hôtel, vous aurez la bonté de publier l'arrêté suivant :

Article 1er. Désormais, tout citoyen sachant lire ou écrire est incapable de remplir les fonctions de gouverneur de province, de commissaire d'arrondissement, d'inspecteur provincial ou cantonal de l'enseignement primaire.

Art. 2. Les administrations provinciales sont invitées à décréter la même incapacité pour leurs agents particuliers.

Art. 3. Tout candidat à l'une des fonctions susdites devra posséder certains talents innés que la nature, non l'éducation, peut donner, à savoir : bon œil pour voir, bon pied pour faire chemin, bon estomac pour pouvoir, en s'accoudant au cabaret, vider chopine soit de blanche, soit de brune, soit de faro, soit d'uitzet, et, là étant, écouter ainsi les propos, réflexions et dictons des gens de campagne, attablés, quant et eux, aux dits cabarets le dimanche matin après messe entendue, ou le soir après vêpres chantées. Ajoutez à ces qualités celles-ci de surplus : bon sens afin de ne pas accepter son pour farine, tempérance de langue afin de ne pas faire le beau parleur, ce qui est un grand ridicule à la campagne, comme de raison.

Art. 4. Leurs fonctions se borneront à dire dans chaque commune ce qu'ils ont vu en usage dans d'autres communes, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la voirie, l'éducation musicale et l'enseignement des arts du dessin. Ils engageront chaque commune à s'approprier ce que d'autres communes voisines ou éloignées ont de bon et d'utile.

Je fais cela, dit le ministre en se tournant vers moi, parce qu'il

Digitized by Google

me semble, d'après votre récit, que les villages n'ont pas besoin des lumières du gouvernement central, qu'il y a, épars dans les campagnes, assez d'hommes capables de pousser la civilisation belge dans sa voie, bien et mieux que nous ne pourrions le faire, si nous nous ingérions en cette besogne; que toute l'occupation de nos agents, ce doit être de proposer les bons administrateurs comme exemples aux administrateurs médiocres, laissant du reste la Belgique rustique marcher son pas : il est lent, mais il est sûr et va droit en avant.

— C'est cela, M. le ministre. Dieu ayant fait la Belgique pour les Belges, s'aperçut que, par mégarde, il leur avait donné un climat fantasque, inclément, chaleur torride, vent glacé par brusques alternatives, qu'il les avait placés, en outre, parmi des peuples forts et disposés à abuser de leur puissance pour accabler les petits. Lors, s'apercevant de sa méprise et la voulant réparer, il donna aux Belges deux choses d'un prix inestimable : l'amour de la beauté qui les fit artistes, peintres, dessinateurs, sculpteurs, musiciens, et l'amour de l'indépendance qui les fit libres et fiers, aptes à chercher et à trouver le mieux par eux-mêmes et non par personnes interposées. Vous avez compris, monsieur le ministre, que les agents officiels devaient se borner à stimuler par la persuasion, au lieu d'entraver par les paperasses, ces deux dons précieux et vraiment divins.

MAX. VEYDT.

Digitized by Google

REVUE LITTÉRAIRE.

—

JAVA. — Max Havelaar, par MULTATULI. Amsterdam, 1860. — **Félix Batel**, par JULES BABUT. La Haye et Bruxelles, 1869.

Quand Voltaire dénonça les moines de Saint-Claude comme possesseurs de douze mille serfs, un cri s'éleva dans toute la France. La France était cependant alors une monarchie absolue de droit divin; les moines possédaient leur glèbe au même titre que le roi sa couronne; leurs serfs étaient aussi bien traités en somme qu'aucun paysan de France avant 89; n'importe? Le nom de serfs révoltait les sentiments humains, être Français et n'être pas franc semblait une monstruosité, et Voltaire, en soulevant l'indignation publique, préparait la Révolution française.

Voici un abus plus criant et plus terrible. Ce ne sont pas des moines, ce sont des hommes modernes, ce n'est pas un couvent du passé, c'est un peuple libre, le peuple du Taciturne, qui non-seulement possède, mais qui exploite, qui opprime, qui livre à toutes les dégradations et à toutes les misères, un peuple entier, autrefois civilisé, tenu aujourd'hui sous les serres de l'égoïsme qui le ronge et le tue. Trois millions de Hollandais exploitent d'une manière odieuse douze millions de Javanais. Douze millions d'hommes, jadis civilisés, doivent croupir dans l'ignorance, sous le bât du travail forcé, sous le bâton et le couteau de leurs exploitants, pour dégrever le budget d'un peuple qui se vante d'être libre.

Cette question d'humanité est telle qu'il semble qu'on ne puisse y toucher, sans participer à sa grandeur. Le premier livre qu'elle inspira est d'un Hollandais; il mérita aussitôt à son auteur le nom d'homme de génie. Le second livre est d'un Belge; c'est une œuvre forte de pensée et de style.

Multatuli (j'ai beaucoup souffert) est le pseudonyme de M. Douwers-Dekker, ex-résident-adjoint de Lebac (île de Java). L'auteur raconte ses propres aventures et les souffrances des populations javanaises, dont il fut le témoin oculaire; il explique le système colonial de la Hollande, tant

Digitized by Google

vanté par ceux qui ne le connaissent que superficiellement, et, en nous faisant assister à ce pillage organisé, à cette exploitation gigantesque du faible par le fort, il soulève l'indignation des âmes généreuses.

Chacun sait que, lors de la séparation de la Belgique, la Hollande se vit un moment dans de grands embarras financiers. Le général Van den Bosch proposa alors un système colonial qui devait remplir les coffres de sa patrie.

Les populations de Java, très-attachées à la culture de leurs champs, produisent beaucoup de riz, de café, de sucre, etc., etc. Les radjas (souverains javanais) font de leurs peuples ce qu'ils veulent, car les douze millions de Javanais sont habitués au despotisme le plus tyrannique. Le général Van den Bosch profita de cet état de choses et dit aux radjas : « Vous possédez le sol en vertu de l'adage asiatique : *La terre et les habitants appartiennent au prince;* vous allez me céder vos droits sur les récoltes et, en échange, je vous compterai de belles pensions. Vous conserverez, avec vos lieutenants, la direction de la police et des affaires indigènes, sous les ordres des Résidents, actuellement attachés à vos cours respectives. » Les radjas furent trop fins pour se déclarer ouvertement contre les propositions du gouvernement, et celui-ci eut l'île entière à sa disposition. Mais les radjas avaient leur arrière-pensée; nonobstant les conventions, arrachées par le gouvernement hollandais, ils savaient qu'ils resteraient maîtres quand même de leurs sujets et qu'ils en feraient ce qu'ils voudraient.

Maintenant les radjas forcent les populations au travail et le travail forcé fait face à toutes les exigences. Les radjas continuent à piller le peuple, et le gouvernement hollandais remet les contributions, qu'ils prélèvent pour lui en nature, à la société de commerce dite *Handelmaatschappy*, qui verse ainsi, avec d'énormes bénéfices, d'énormes quantités de denrées coloniales sur les marchés de Rotterdam et d'Amsterdam.

De la sorte, les Pays-Bas ont conclu avec les souverains de Java un pacte par lequel ils partagent les dépouilles du peuple javanais et celui-ci a deux maîtres à satisfaire au lieu d'un.

Les résultats de ce système (si système il y a) étaient faciles à prévoir pour les pauvres Javanais : Ne pouvant jouir de ce qu'ils produisent, les malheureux travaillent sans espoir et, par suite, ils s'abrutissent de plus en plus. Souvent la famine désole leurs vallées. Max Havelaar a vu des paysans tomber morts d'inanition aux abords des fabriques où le travail forcé les amène! Malgré les beaux tableaux de statistique, dressés par les radjas sur l'ordre de l'administration hollandaise, Java s'appauvrit de plus en plus et l'on voit avec effroi venir le moment où la colonie ne pourra plus aider la mère-patrie!

Les résultats de ce système vicieux ne sont pas moins funestes pour les Pays-Bas eux-mêmes. Les bras étant tous réservés à la culture du gouvernement, Java a dû être fermé à l'industrie privée. Si demain cette île cessait d'appartenir à la Hollande, dans un an il ne s'y trouverait plus deux mille Hollandais. En acceptant l'or de sa colonie, sans lui

Digitized by Google

donner aucun produit en échange, la Hollande a imité l'Espagne. Dès aujourd'hui, la prospérité de sa marine et de son commerce dépend de Java, sorte de vache à lait dont elle ne peut plus se passer.

M. Douwers-Dekker ne put supporter la vue du sort des indigènes, avec le stoïcisme exigé d'un fonctionnaire colonial. Il se permit quelques observations, quelques conseils à son chef immédiat, le gouverneur ou résident de la province ; celui-ci, au lieu de l'écouter, lui donna sa démission. C'est l'arbitraire de ce procédé que l'auteur fait sentir dans l'épigraphe suivante, placée en tête de son ouvrage et « extraite d'une tragédie inédite » :

Un officier de justice. — Monsieur le juge, voici le meurtrier de la Barbetje.

Le juge. — Qu'on le pende ! — Et comment s'y est-il pris ?

L'officier. — Il l'a coupée en morceaux et l'a salée.

Le juge. — Quelle horreur !... qu'on le pende !

Lothario. — Monsieur le juge, je n'ai pas assassiné la petite Barbe, je l'ai nourrie, habillée et soignée. J'ai des témoins à citer comme quoi je suis un brave homme et non pas un meurtrier.

Le juge. — Au gibet ! Vous aggravez votre crime par votre insolence. Il ne convient pas à un... accusé de se vanter d'être un honnête homme.

Lothario. — Mais, monsieur le juge, il y a des témoins à décharge et puisque je suis accusé d'assassinat...

Le juge. — Au gibet, vous dis-je ! Vous avez coupé Barbetje en morceaux, vous l'avez mise en saumure, vous affichez de vous-même une trop bonne opinion, ce sont trois cas pendables !... Et vous, femme, qui êtes-vous ?

La femme. — Je suis Barbetje...

Lothario. — Dieu soit loué !... Vous voyez bien, monsieur le juge, que je ne l'ai pas assassinée !...

Le juge. — Hem !... mais la saumure ?

Barbetje. — Non, juge, il ne m'a pas salée. Au contraire, il m'a fait beaucoup de bien... c'est un homme excellent.

Lothario. — Vous l'entendez ? Elle l'affirme.

Le Juge. — Hem !... mais le troisième et dernier cas n'admet pas de réplique. Officier, menez-moi cet homme au gibet, il est coupable d'orgueil. Et vous, greffier, n'oubliez pas de motiver l'arrêt sur les règles de la jurisprudence patriarcale, d'après Lessing.

Cette boutade annonce de l'indépendance d'appréciation et de la nouveauté dans la manière d'apprécier le système colonial de la Hollande, grosse question qui agite depuis tant d'années la métropole et y sert de levier aux partis politiques pour se renverser tour à tour.

Max Havelaar, ou plutôt M. Douwers Dekker, avait trente-cinq ans lorsque, nommé Résident-adjoint à Lebac, il se vit entouré d'obstacles. D'après lui, c'est sur le résident-adjoint que se concentrent les difficultés du système. Ses instructions lui commandent de remédier aux abus amenés par la rapacité des princes indigènes et de leurs amis les *hadjis* (prêtres musulmans). Il doit se conformer aux ordres du résident dont il dépend entièrement, mais il doit aussi ménager le radja et lui laisser son importance. Or, la conciliation de ces deux devoirs n'est

Digitized by Google

pas possible. Pour un rien, le gouvernement révoquera l'adjoint et l'enverra dans quelqu'île retirée de l'Archipel, tandis qu'il lui serait plus difficile de se débarrasser du radja.

Max Havelaar avait l'esprit prompt et saisissait rapidement les questions les plus ardues; il s'amusait à les résoudre, mais il restait parfois embarrassé devant les cas les plus simples et les plus ordinaires. La passion de la vérité et de la justice lui faisait oublier ses devoirs immédiats, pour s'élever contre les abus sur lesquels le gouvernement colonial a l'habitude de fermer les yeux.

Il s'indigna de la fausseté avec laquelle les rapports officiels accusent toujours la situation coloniale comme des plus satisfaisantes. Les indigènes, pillés par le radja et par ses acolytes (les princes indigènes et les hadjis), se plaignaient à lui; mais, dès qu'ils étaient confrontés avec leur oppresseur, ils niaient effrontément tous leurs sujets de plaintes. Le lendemain les doléances recommençaient, puis venait la même comédie, suivie quelquefois de drames sanglants : on entendait parler de meurtres étranges, quand les plaignants ne parvenaient pas à fuir. Ainsi les victimes de ce système intolérable ne trouvaient aucun moyen d'obtenir justice.

Dans ses divulgations si intéressantes, l'auteur a jeté peut-être un peu trop les torts du système colonial sur de vieux fonctionnaires, blanchis sous le harnais, qu'il a couverts de ridicule, au lieu de s'en prendre au gouvernement engagé dans la mauvaise voie et entre les mains duquel lesdits fonctionnaires ne sont, le plus souvent, que des instruments incapables de discerner le juste de l'injuste, ni le vrai du faux.

Il n'était pas besoin, non plus, pour nous intéresser au sort du Javanais, de le considérer comme innocent et vertueux, comme un être pur et sans tache. Ne sait-on pas que le despotisme a pour effet d'abaisser l'humaine nature au niveau de la brute? Et, quand nous voyons un malheureux peuple, qui ne possède plus assez d'espérance pour regarder le ciel, et à côté de lui ses exploiteurs couverts de ses dépouilles, quelque dégradée que soit la victime, quelque civilisés que se prétendent ses maîtres, est-il nécessaire de dire à qui nous réservons nos sympathies?

Toutefois, plus d'un chapitre, tel que le dix-septième, est, comme fait, d'une vérité saisissante et, comme œuvre d'art, l'une des plus belles productions hollandaises dans la prose poétique. C'est l'histoire de Saïdjah, paysan javanais, et de ses buffles enlevés par ordre du Radja pour être vendus aux bouchers de la ville voisine.

Max Havelaar a fait beaucoup de bruit chez nos voisins du Nord; en peu de semaines, la première édition fut épuisée et l'auteur fut regardé comme un grand écrivain.

Mais le Javanais est resté soumis au pillage organisé, dénoncé par M. Douwers Dekker.

Multatuli terminait son livre avec vigueur :

Digitized by Google

« Mon livre est mauvais, d'un méchant style ; il n'y a pas d'harmonie entre les diverses parties.... l'auteur est incapable, pas de talent, pas de méthode...

» Bien, bien ; mais le Javanais est maltraité.

» Car voici le mérite de mon livre : toute réfutation est impossible. »

Puis, il annonçait qu'il traduirait son livre dans les langues d'Europe, pour porter ses accusations devant le monde civilisé ; qu'il le traduirait en malais, en javanais, en bougi, etc., pour les porter aux intéressés ; qu'il demanderait un mandat de représentant « pour protester contre la honte de sa patrie. »

Enfin, il s'adressait au roi :

« C'est à vous que je dédie mon livre, Guillaume III, roi, grand-duc, prince, empereur du magnifique empire d'Insulinde, qui se déroule autour de l'Equateur comme une guirlande d'émeraudes.

» C'est à vous, Guillaume III, que je demande avec confiance si c'est votre volonté impériale que là-bas trente millions de vos sujets soient maltraités, opprimés, martyrisés en votre nom !

Ce courage souleva un véritable scandale. L'auteur persista et, l'année suivante, il publiait la liste de tous les buffles volés, en 1857, aux indigènes, dans un seul des arrondissements qui étaient sous ses ordres.

Mais le scandale fut bientôt étouffé par les habiles sous des éloges littéraires. L'auteur fut proclamé un homme de génie défendant une thèse fausse. Le livre lui-même fut, pour ainsi dire, escamoté par un protecteur adroit. Aucune traduction ne put en être faite, aucune édition nouvelle, aucune édition à bon marché ne put paraître. L'œuvre de *l'homme de génie* fut reléguée dans les bibliothèques d'amateurs de style original. Que de fois l'auteur s'est-il indigné de voir sa mission étouffée sous ces fleurs de rhétorique et sous l'habileté d'une protection littéraire! Que de fois il a maudi ces hypocrisies de la décadence qui séparent le fond de la forme et changent, malgré lui, l'avocat d'une cause juste en faiseur de belles phrases et un apôtre de l'humanité en *gentdelettre !*

En 1864, l'*Association pour le progrès des sciences sociales* tenait son Congrès à Amsterdam. La question de la colonisation était à l'ordre du jour. Écartée du débat des sections, réservée habilement pour la séance publique, là même on essaya de l'écarter par une fin de non-recevoir : Lavons notre linge en famille, disait-on, ceci est une question hollandaise. — L'assemblée répondit : Les peuples sont en famille dans le congrès, cette question est humanitaire. — M. Douwers-Dekker parut à la tribune ; il ne fit pas de discours ; il affirma son livre, répéta l'accusation, y ajouta quelques faits horribles, jugea d'un mot les deux partis officiels de la Hollande : Les conservateurs veulent faire travailler les Javanais au profit du trésor public de la Hollande, les libéraux, au profit des industriels hollandais. Enfin, il lut la conclusion de son livre, son appel au pays, au gouvernement, au roi ; et il put dire : *On ne m'a pas répondu. La nation hollandaise, représentée par son gouvernement, est condamnée par défaut.*

Depuis quelque temps, enfin, l'ouvrage a pu être traduit en partie en

Digitized by Google

français pour la *Revue moderne*, et un Hollandais, enthousiaste de l'écrivain et de sa cause, M. Nahuys s'est exercé à écrire en anglais, exprès pour le faire connaître aux lecteurs qui lisent cette langue presque universelle.

Cependant, un Belge est amené, dans ses voyages, à se fixer à Java; il y passe quelques années, il y essaie divers travaux, il s'y acquitte d'une mission à l'intérieur, qui le met à même de juger, par ses propres yeux, de la situation du pays, et, à neuf années de distance, il raconte les mêmes abus, les mêmes vols de buffles, les mêmes exploitations du travail, les mêmes oppressions, les mêmes assassinats, les mêmes crimes contre toutes les lois divines et humaines.

Le livre de M. Babut a une toute autre forme que celui de M. Douwers Dekker, mais le fond est le même. Les deux auteurs ont groupé leurs observations autour d'un personnage fictif; mais le Hollandais est plus humouriste, le Belge plus descriptif. L'auteur hollandais plaide et tient le lecteur haletant sous ses récits, qui sont autant d'actes d'accusation. L'auteur belge décrit, raconte, fait parler ses personnages, contient ses sentiments; mais l'impression est la même. La condamnation de ce régime colonial sort, tout aussi certaine, tout aussi puissante, de ces pages faciles à lire, où tout est vrai, mais où la vérité prend la forme séduisante du roman.

M. Babut veut nous décrire les magnificences d'une nature tropicale, il nous transporte d'abord en Suisse et nous prépare aux splendeurs de l'Équateur par des paysages alpestres. Il veut nous intéresser aux luttes d'un jeune ingénieur, dans les colonies; il nous montre son héros s'essayant à des travaux de mines dans les hautes régions des Alpes. Il veut le mettre aux prises avec les mauvaises mœurs des colons javanais; il nous intéresse à lui en lui donnant, en Europe, un amour profond et fidèle, pour lequel il va tenter la fortune aux Indes. Son but est de plaider en faveur d'une race d'hommes, lâchement exploitée; mais il ne perd pas une occasion de peindre une nature riche et grandiose, dont on le sent encore ébloui; de rechercher l'histoire, la littérature, les usages du pays; de nous faire assister à des fêtes dramatiques, à des lectures de contes hindous, à des chasses réelles ou à des combats simulés du tigre et du buffle. Il entre aussi dans les mœurs des colons, il nous fait vivre de leur existence de luxe et de plaisir, de gaspillage et de vice; il nous montre leurs habitations splendides, leurs fêtes superbes, leurs mœurs légères, leur état d'incertitude et leurs dangers. Alors, chaque fois qu'au milieu de ces scènes curieuses, de ces descriptions intéressantes, de ces récits émouvants, il touche aux questions sociales et politiques, aux intérêts de la colonie, aux souffrances des indigènes, soit qu'il fasse exprimer ses idées par un personnage placé dans une situation qui les appelle et les justifie, soit que plus rarement il prenne lui-même la parole, ces passages sont à leur place, ils sont la suite naturelle du récit, ils paraissent des détails indispensables du livre, ils s'harmonisent avec l'ensemble, comme la pensée sur le front d'un

Digitized by Google

homme, ou comme l'âme du paysage. Il faut un véritable sentiment artistique pour maîtriser avec tant de soin sa pensée et sa forme dans un premier ouvrage.

Le lecteur arrive ainsi à la fin du livre, intéressé par tout ce qui peut plaire dans des descriptions de voyage et dans un roman de mœurs étrangères ; mais connaissant toute l'histoire de cette malheureuse colonie, convaincu de la tyrannie qui pèse sur elle, et amené à la condamner d'autant plus que l'auteur a ménagé toute malédiction et a parlé le haut langage de la science et de l'humanité.

Cette histoire est profondément triste. Avant le XIIIe siècle de notre ère, les Javanais jouissaient d'une grande civilisation : ils avaient des villes immenses, qui devaient ne le céder en rien aux plus vastes capitales de l'Indoustan ; ils avaient des temples en briques et en pierres artistement travaillées, dont plusieurs sont encore en ruines ; ils avaient une mythologie, décrite avec une simplicité pleine de grandeur dans la *Manak-Maya ;* ils étaient Boudhistes ; ils avaient des poètes et des sculpteurs : un de leurs poèmes, le Brata-Youdha, composé au VIIIe siècle, de plus de sept cents stances, peut se comparer à l'Iliade. Ils étaient surtout cultivateurs ; ils avaient un ensemble de législation traditionnelle : l'*Adat,* objet encore de leur culte, et qui faisait de leurs communes, avec leur *lourah* et leurs conseillers électifs, autant de petites républiques confédérées en divers États.

» Ce fut l'âge d'or de cette île fortunée » dit l'auteur. On suppute qu'il avait duré plusieurs siècles, lorsque les arabes envahirent l'île, et lui imposèrent, de par la conquête, une sorte de régime féodal ; chaque radja eut son château-fort d'où il rançonnait ses sujets, et il partagea le pays à sa famille. Chaque commune fut ainsi possédée, et la race javanaise, attachée à la glèbe du conquérant.

Mais le régime féodal a un danger ; la rivalité des radjas tempérait forcément leur despotisme.

C'est ce système qui a été conservé et consolidé par la Hollande. L'Angleterre, après Waterloo, avait rendu cette colonie à la Hollande ; après diverses tentatives et plusieurs révoltes, le général Vandon Bosch établit à Java ce système qui rapporte, bon ou mal an, 90 millions à ce qu'on appelle la mère-patrie.

Le but est bien simple : Dégrever le budget de la Hollande. « En Hollande la petite bourgeoisie ne s'occupe guère des élections : elle est satisfaite dès que les impôts lui sont légers. Quant aux classes supérieures, elles mangent le gâteau. » Le moyen, c'est la possession du sol, le travail forcé, l'exploitation de tout un peuple, par l'entremise de ses anciens tyrans, plus forts que jamais, car ils s'appuient sur la Hollande, plus impunis, car l'administration européenne est obligée d'être leur complice.

Il serait impossible de donner un les détails de cette exploitation des javanais.

En deux mots : on ne fait rien pour faciliter leur existence ; ni route,

Digitized by Google

ni police, ni canaux, ni droits, ni justice, ni écoles; et on les laisse exposés à tous les abus : travail forcé, rançon, vol, pillage, abus des femmes, mépris de toute morale.

Ils cultivent le riz; ils en doivent la plus grande partie à la Hollande, puis presque tout le reste est pour le radja. Ils ont pour aide et pour ami, le buffle; au moindre besoin, on le leur vole. S'ils ont une fille, qu'ils la cachent; si non, pour peu qu'elle soit belle, elle leur sera enlevée. Ils se sont fait des charrettes; mais le bois manque à la colonie, malgré les immenses forêts qui couvrent l'île, mais qui sont inabordables, faute de routes; le gouvernement jadis fournissait le combustible aux fabricants de sucre; il a préféré leur donner une indemnité en argent, qui ne suffit pas. Quelques centaines de florins donnés au radja, et tout s'arrange. Le bois arrive par tas : on a volé tous les chariots des paysans.

« Sur les rives du Lédiri, dit M. Babut, la plupart des dessas (villages), n'avaient plus de poules, plus un cheval, et, le nombre des carbos (buffles) ne suffisant plus à la charrue, le paysan doit retourner son champ à la pelle et transporter ses produits sur son dos. (II, 63.)

Ce pillage organisé a fait dire à notre auteur que « le tigre qui frappe les imaginations européennes, est infiniment moins nuisible (à Java) que la rapacité des chefs indigènes. »

Le buffle est d'un grand courage, il défend son maître contre le tigre; mais rien ne défend le paysan contre le radja et ses agents civils et religieux, auxquels les indigènes n'osent pas même, « refuser celles de leurs filles qu'il leur plaît de choisir. » (II, 126).

Ce régime ne peut se maintenir que par l'hypocrisie. Le peuple hollandais ne sait pas ce qui se passe. Le voyageur ne peut guère le savoir; car une seule province, une province modèle, celle qu'habitent les Hollandais, est ouverte à tous, et l'on ne pénètre dans l'intérieur que difficilement.

Ce régime ne peut se maintenir que par le monopole : nulle propriété à Java, nulle liberté de commerce.

Ce régime est une honte et un danger. Un peuple qui ne paie pas lui-même son budget n'est qu'à demi-libre et à demi-civilisé. Le monopole dégrade l'exploitant non moins qu'il lèse l'exploité. Comment la Hollande, habituée à ces faciles profits, pourra-t-elle continuer en Europe à lutter sur le terrain de la liberté avec les autres peuples industriels? « La Hollande, dit avec raison M. Babut, se trouvera dans la situation où se vit l'Espagne quand elle dût renoncer aux trésors que ses galions rapportaient du Pérou. »

C'est une grande loi de justice sociale qu'un peuple n'opprime pas impunément un autre peuple. La Hollande est menacée dans sa prospérité comme dans son honneur de nation libre.

M. Babut ne connaît pour remède à cet état mauvais qu'un principe, dont le sentiment emplit tout son livre : la liberté, mère et fille de la justice : « Ouvrez Java à l'industrie et au commerce universels? » dit-il, en des pages imprégnées des plus nobles idées modernes.

Digitized by Google

M. Babut propose aussi une entente de la Hollande avec la Belgique, qui a besoin de débouchés. Ceci est des plus graves. La Belgique libre ne pourrait jamais accepter de tremper la main dans ce système, pas même avec l'espoir de le transformer. Que le régime soit d'abord humain, et nous verrons. Nous n'avons pas à dégréver notre budget dans le sang et les larmes d'un peuple!

Quand César rentra en triomphe à Rome, chargé des dépouilles de la Gaule, il se trouva au Sénat un Caton pour dénoncer ses crimes. Quand Warren Hastings porta dans l'Inde cet odieux régime qui devait enrichir la Compagnie en déshonorant l'Angleterre, il se trouva au Parlement des citoyens assez courageux pour maintenir en accusation le proconsul.

La grande guerre de l'Inde a fait payer cher à l'Angleterre ses déprédations, et les Anglais ont perdu les États-Unis. Ces leçons profiteront-elles à la Hollande? Les écrivains de talent ne lui auront pas manqué, en Hollande ni en Belgique, pour lui crier le *Caveant consules.*

—

Comment on nous juge à Paris.

Un ami de Paris me contait un jour ce petit fait négligé par nos chroniques parisiennes : Avant que les conférences publiques eussent pris, dans la capitale de l'Empire, le développement considérable qu'elles ont aujourd'hui, un quidam s'avisa d'y donner une leçon sur le théâtre grec. Dans un élan d'éloquence, l'orateur, parlant d'Eschyle, s'écria : « Eschyle, Messieurs, Eschyle, qui fondait le drame antique au moment où les Mérovingiens fondaient la monarchie française! » L'orateur, entraîné, confondait le VIe siècle avant l'ère moderne avec le VIe siècle après; n'importe? le trait était superbe, toute la salle applaudit.

Notre ami ajoutait, en souriant : Nous ne sommes pas toujours à Athènes.

Je lui répondis par un fait semblable, un fait belge : Un *orateur,* parlant à Bruxelles du héros du XVIe siècle, dit un jour : « Le Taciturne que Machiavel appelait le génie de l'insurrection! » Et le public de battre des mains à cet anachronisme qui faisait faire à l'écrivain italien l'éloge d'un homme né plusieurs années après sa mort.

Ces preuves d'ignorance ou de légèreté, dont on pourrait multiplier les exemples, n'ont jamais empêché un homme habile de réussir! M. J. Janin a beau voir la mer à Anvers, M. Th. Gauthier trouver les armes de la Hollande à Quiévrain, M. Henri Martin découvrir à Bruxelles une statue moderne de Philippe II, M. A. Dumas ne pas découvrir un œuf à manger à Liége, un phrénologue français nous comparer au singe, des historiens français bouleverser notre géographie et notre histoire, le *Figaro* nous appeler *Belges comme des oies!* Cela n'empêche pas ces écrivains d'avoir une grande clientèle dans notre pays, ni ce

Digitized by Google

phrénologue d'y avoir obtenu une chaire, ni le *Figaro* d'y conserver plus d'abonnés que la *Revue de Belgique*.

Les Belges pourraient faire ce petit raisonnement : « Puisque ces voyageurs, ces historiens, ces écrivains, jugent aussi légèrement et parfois aussi impudemment un pays voisin, ouvert à tous, où on parle leur langue, ne doivent-ils pas apporter la même insouciance de la vérité, de la justice et du respect d'autrui, dans les autres parties de leurs livres, quand ils s'élèvent aux questions les plus ardues de l'histoire, de la philosophie, de la science sociale ? » — Mais les Belges sont plus indulgents, ils se disent : « Qu'importe une sottise à notre adresse, si le livre nous amuse ? Les clowns de foire attirent bien leur public en s'en gaussant. — Qu'est-ce qu'une injure, si elle fait passer un bon enseignement ? Les professeurs fouettent quelquefois leurs meilleurs élèves. — Là-dessus, les Belges se laissent prendre aux réclames des journaux et croient bénévolement au talent, à l'utilité, au génie de leurs détracteurs. Ils font mieux : ils partagent cette ignorance ; qu'ont-ils besoin d'en savoir plus sur l'histoire de leur pays que les plus illustres penseurs de la France ? Ils font chorus avec ce dédain, devenu un préjugé national ; ils abdiquent en faveur de ces fausses gloires ! Il n'y a pas bien longtemps, le *Reinart de Vos* fut traduit en France ; les journaux belges annoncèrent que cette traduction était la première : il y en avait eu trois en Belgique. Plus récemment, un correspondant parisien écrivait à son journal belge, que pour la première fois en Europe un peuple (l'Espagne) allait donner l'exemple d'un débat sur la forme du gouvernement ; et le journal belge imprima cette bourde. Un autre jour, le *Figaro* s'avisa de qualifier le coup de trompette qui donnait le signal du départ à nos trains de chemins de fer, de *Ranz des Belges*. Longtemps avant la France, ce clairon avait sonné en Belgique la diane du progrès ; qu'importait ? le gouvernement supprima ce *Ranz des Belges*. Quand nos écrivains écrivent à Paris, on dirait qu'ils se croient obligés de se mettre à ce diapason. Ils francisent leur nom de famille et notre histoire nationale. On a prétendu que le mot : *Belge comme une oie*, est d'un Belge. On a vu un Bruxellois mettre en scène, à Paris, l'agenouillement du peuple brabançon aux pieds des bourreaux du pays, et être applaudi à Paris, applaudi et décoré en Belgique, pour cela. Avoir collaboré à quelque journal, ordurier, mais parisien, c'est ici un titre aux faveurs. Être traduit ou *plagié* en France, c'est *la gloire !* Se faire naturaliser français serait évidemment le meilleur moyen de revenir roi dans son pays.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, et moins encore de s'indigner, si l'on continue à nous traiter en France avec une ignorance trop partagée ici, avec une légèreté trop applaudie. Quand le succès coûte si peu, pourquoi l'achèterait-on plus cher ? Quand on ne voudra en Belgique que des livres sérieux, on ne nous en enverra plus d'autres.

En attendant, il y a lieu pour nous de ne jamais laisser passer ces erreurs, pour deux motifs : pour combattre l'engouement des Belges en

Digitized by Google

faveur d'une littérature de clinquant; pour nous guérir de notre propre ignorance de notre histoire. Intérêts tout personnels, car nous avons trop à faire de nous instruire, pour penser à en remontrer aux autres!

Signalons donc un petit livre, portant un grand titre et signé d'un grand nom : « *Philosophie de l'art dans les Pays-Bas, leçons professées à l'école des Beaux-Arts*, par M. H. Taine. »

Après avoir montré les hommes des Pays-Bas (Hollande et Belgique), grands buveurs de bière et grands mangeurs de viande, livrés le soir, « dans les brasseries de Bruxelles à *la grosse sensation* de chaleur et de » *plénitude animale* qu'ils savourent *solitairement*, *sans mot dire*, à » mesure que la nourriture solide et la boisson surabondante renouvel- » lent en eux la *substance humaine*, etc.; » puis, sur ce corps lent et lourd, ayant une *tête bien organisée*, une *intelligence complète*, avec des *impressions peu vives*, et préférant le *fond à la forme*, la *vérité intime* au *décor extérieur*; peuples patients comme l'âne, mangeant comme le porc, et libres comme le charbonnier, — l'auteur en arrive à la culture de cette intelligence, réputée complète, dans cet animal gorgé; aux travaux de cette tête bien organisée, portée par ce ventre affamé; il embrasse le passé et le présent, mêle les deux pays et les trois langues. et voici ce qu'il dit :

Chez eux, nul philosophe de la grande espèce. Leur Spinosa est un juif...

Aucun de leurs livres n'est devenu européen, comme ceux de Burns et de Camoens, qui pourtant sont nés parmi des nations aussi petites.

Un seul de leurs écrivains a été lu par tous les hommes de son siècle, Erasme, lettré délicat, mais qui écrivit en latin et qui, par son éducation, ses goûts, son style, ses idées, se rattache à la famille des humanistes et des érudits *de l'Italie*.

Les anciens poètes hollandais, par exemple Jacob Cats, sont des moralistes, graves, sensés, un peu longs, qui louent les joies d'intérieur et la vie de famille. Les poètes flamands du XIIIe et du XIVe siècle annoncent à leurs auditeurs qu'ils ne leur raconteront plus des fables chevaleresques, mais des histoires vraies, et ils mettent en vers des sentences pratiques ou des événements contemporains.

Leurs chambres de rhétorique ont eu beau cultiver et mettre en scène la poésie, aucun talent n'a tiré de cette matière une grande et belle œuvre.

Il leur vient des chroniqueurs comme Chatelain, des pamphlétaires comme Marnix de Sainte Aldegonde; mais leur narration est pâteuse et enflée; leur éloquence surchargée, brutale et crue, rappelle, sans l'égaler, la grosse couleur et la lourdeur énergique de leur peinture nationale.

Aujourd'hui leur littérature est presque nulle.

Leur seul romancier, Conscience, quoique assez bon observateur, nous paraît bien pesant et bien vulgaire.

Quand on va dans leur pays et qu'on lit leurs journaux, du moins *ceux qui ne se fabriquent pas à Paris*, il semble qu'on tombe en province et même plus bas. La polémique y est grossière, les fleurs de rhétorique y sont vieillies, la plaisanterie y est *assénée*, les traits d'esprit y sont émoussés; une grosse jovialité ou une grosse colère en font tous les frais; les caricatures elles-mêmes nous semblent balourdes. »

Cela continue, mais nous devons nous borner. Prenons un à un ces paragraphes, pour les regarder tranquillement, comme gens de lourde

Digitized by Google

digestion, et y répondre avec la patience de l'âne qu'on étrille et qui, cependant, médite, dans sa *plénitude animale*, sur la vanité des choses du monde.

I. *Point de philosophes dans les Pays-Bas.* — Qui donc est le père de l'Église française ou gallicane? Bossuet nous dit pourtant que c'est Sigebert, Sigebert de Gembloux, un Belge. Qui, le père du jansénisme français? Le mot, fait à Paris, l'indique assez : c'est Jansénius, évêque d'Ypres. Saint Thomas fut un grand philosophe sans doute; mais son émule, celui qui fut seul le chef d'une école contre lui, n'est-il pas aussi de la grande espèce? C'est un Flamand : Henri de Gand.

II. *Aucun de nos livres n'est devenu européen.* — Et *Reinart de Vos?* Et Froissart? Et Comines?

Un seul de nos écrivains a été lu; mais Erasme, est un érudit italien, né chez nous par hasard! comme Vésale est un médecin espagnol, M. Roger de Beauvoir l'a dit; comme Froissart est un historien français. — Et Gabriel Mudée, qui a une statue en Allemagne, n'a-t-il pas été lu en Allemagne? Et ce vaillant jurisconsulte dont D'Aguesseau a dit : « Si j'ai eu quelque succès, je le dois aux ouvrages de M. Van Espen! » ce qui équivaut à avoir une statue en France; celui-là n'a-t-il pas été lu par son siècle?

Lu à l'étranger! voilà donc le but de l'écrivain, le criterium de la gloire! Notre rhétorique vieillie et notre esprit émoussé rêvent à l'art un autre but. Que l'écrivain civilise d'abord son pays, le reste viendra par surcroît. Rien ne nous semble grand comme la Grèce créant pour elle, rien que pour elle, un art, qui rayonne encore sur le monde; comme Voltaire vengeant les martyrs et les serfs en France, et servant ainsi l'humanité. Mais Athènes, écrivant pour le grand marché de la Perse, ou Voltaire, supputant sa vente dans l'Europe féodale, que resterait-il d'un art pareil et d'une telle littérature? Ce qui restera des romans modernes!

Il est tel cas, au contraire, comme lorsqu'il faut défendre un peuple libre et honnête de l'invasion des mœurs étrangères, servie par l'invasion de livres étrangers, il est tel cas où le strict devoir ne peut être rempli qu'en sacrifiant le succès extérieur, qu'en renonçant au marché du dehors, pour rester soi-même au risque d'être pâteux, qu'en se bornant enfin à faire de l'art dans son pays, comme on frappe une monnaie obsidionnaire dans une citadelle assiégée.

III. *Nos anciens poètes étaient des moralistes.* — Pour cela, oui, et tant mieux. Ils se distinguaient ainsi! La double école de Marlant et de Cats nous honore! Suppose-t-on que nous ne soyons pas fiers de chanter nos *joies d'intérieur* et notre *vie de famille?* D'autres peuvent chanter l'adultère, le chauvinisme et la gaudriole! — Mais sont-ce là nos seuls poètes? Nos deux langues n'ont-elles pas donné à la poésie du moyen-âge d'autre forme que l'art didactique? N'ont-elles pas créé les plus belles branches du *Reinart?* N'ont-elles pas laissé, comparativement à leur étendue, plus d'œuvres que la France, dans les cycles des Croisades, de

Digitized by Google

Charlemagne et d'Arthur? — Et Froissart, est-il donc un lourd poète sermonnant? Et Jean de Condé, n'était-il pas avant lui le plus charmant des conteurs de son siècle? Et ceux du Hainaut, ne chantaient-ils pas encore à pleine gorge, du temps de Marot? — Et *Karl et Élégast*, ne vaut-il pas toute autre légende sur Charlemagne? Et Van Heelu, manque-t-il plus d'imagination que le sergent Guiart? et *la Guerre de Grimberghe*, n'est-elle pas aussi riche d'invention que n'importe quelle chanson de geste française. Et....., mais nous n'en finirions pas s'il fallait citer tous les noms flamands et wallons.

IV. *Nos chambres de rhétorique n'ont rien créé.* — Faut-il répéter que nos chambres de rhétorique, persécutées par Charles-Quint, supprimées par Philippe II, ont été arrêtées dans leur développement, avant que le théâtre ne se fût développé nulle part en Europe, — que, aux siècles précédents, nos mystères et nos moralités valaient ceux des autres pays, — qu'*Esmorée*, *Gloriant* et *Lanceloot van Danemarke*, nos premiers drames profanes, sont du xve siècle, tandis que le premier drame historique en France, *Saint Louis*, de Gringore, est du xvie, — que les chambres de rhétorique proscrites ont donné à la Hollande Vondel, Vondel, contemporain de Shakespeare et de Lope de Véga, Vondel, né avant Corneille! — enfin, que, si la Belgique, opprimée, ne devait reprendre que plus tard l'art dramatique, la Hollande a produit tout un théâtre, dont on a traduit à Paris les *chefs-d'œuvre*.

V. *Nos chroniqueurs sont pâteux et enflés.* — Donc, l'historien que M. Guizot appelle « le plus illustre de tous les historiens depuis la fondation de la monarchie française jusqu'au xviie siècle, et le seul auquel une place appartienne dans l'histoire générale de France, » Suger ne compte pas! Donc, le chroniqueur que Walter Scott appelait son maître et que M. [illegible] [illegible] à Tite-Live, Froissart est pâteux! Donc, le maître de Froissart, [illegible] Jean le Bel est enflé! — Et [illegible] politique, le Machiavel français, qui n'a pas encore été dépassé, Philippe de Commines est pâteux et enflé! Nous ne citons que ces plus connus.

VI. *Aujourd'hui, notre littérature est pauvre et vaine.* — [illegible] rature hollandaise moderne, [illegible] Bilderdyk à [illegible] de Van Lennep à [illegible], [illegible] des poètes flamands, comme Th. Van Lerberghe, le puissant [illegible], comme Ledegang, qui a des pages dignes de Byron, comme Van Beers, qui a des tableaux dignes de Leys, je passe les plus jeunes : — ainsi, des écrivains en français, comme M. de Gerlache — le père, [illegible] a-t-il en France un historien qui le vaille pour la pensée et pour le style? — des historiens comme le Poitevin, Saint Laurent, [illegible], ou des savants comme Sonnerling, Plateau, Van Beneden, d'Omalius, Bouxeau, Dupont, ou des poètes comme Wenstenraat, Hallmet, Wacken; des critiques comme Kaou et Lestrousseur, des humoristes comme Spitaels, Letellier, Grandgagnage, Veydt, etc., des publicistes

comme Van Meenen, Tielemans, Defacqz, Jean Van Damme, Ch. Faider, Voituron, Tiberghien, Em. De Laveleye! rien ne compte, rien ne vaut! Notre littérature est presque nulle... excepté M. Conscience! encore est-il bien pesant et bien vulgaire.

Nous ne nous arrêterons pas à défendre notre *seul* romancier, au moment où il est l'objet d'une exception aussi peu flatteuse pour lui qu'injuste pour son pays. M. Taine pourrait nous répondre que nous ne le lisons pas dans sa langue, et invoquer des autorités qui le jugent sur l'original. Car, depuis quelques années, les critiques allemands ont prêté une attention, toute particulière et peu platonique, au *mouvement* flamand, et ils se sont montrés pour son romancier d'une sévérité politique et littéraire dont M. Taine se fait à peine l'écho.

Ce serait d'ailleurs trop imiter nos voisins que de tout admirer chez nous sans choix, et de glorifier à l'aveuglette tout ce qui reçoit le baptême parisien, pour fournir à l'insatiabilité du public et varier le menu du jour des lecteurs de romans. Mais comment admettre que la Hollande dans sa langue, et la Belgique dans ses deux langues n'aient qu'un seul romancier, pesant et vulgaire? Comment ne pas citer Van Lennep, aussi fécond et plus spirituel, et qui a aussi été traduit en français? Et Mme Toussaint, plus vraie dans le roman historique? Et Kremers qu'on appelle le Dickens de la Hollande? et Zetternam qui a plus de sentiment démocratique? Et, en langue française, Moke qui sait mettre dans le roman historique une science analytique et une compréhension générale de l'histoire; et Leclercq aussi fécond et plus profond, et De Coster qui selon M. Deschanel possède *à un très-haut degré le don du style;* et Greyson à la plume facile, et tous ceux qui se sont arrêtés en route : Gens, après le *Château d'Heverlé,* Mme Joly, après la *Ferme des pommiers,* Mme Pope, après ses *légendes des Flandres,* et vingt autres, qui tous, s'ils avaient écrit dans une langue étrangère à la France, et surtout avec *l'imprimatur* épiscopal, auraient réussi en Belgique, auraient pu aller jusqu'à cent volumes, et être traduits à Paris, au grand ahurissement de nos badauds?

VII. Enfin, nos journaux viennent les derniers et sont les mieux traités. — Il y a cent et mille à parier contre un que ces honnêtes feuilles, qui font si gracieusement place chaque jour — une place trop large selon nous — à la politique, à la littérature, aux cours d'assises, aux chroniques, aux modes, à la Bohême, de Paris, et auxquelles ce professeur, du haut de sa chaire, cet écrivain, du fond de son livre, adresse ce bel éloge : qu'elles se fabriquent à Paris; — il y a cent à parier que ces bonnes feuilles hospitalières ont déjà fait l'éloge de ce livre. Nos journalistes s'en tireront comme ils pourront! sans ce dernier trait, nous eussions invoqué contre M. Taine la hauteur patriotique des uns, l'esprit de polémique des autres; ici, la finesse de chronique; là, la verve de caricature! mais nous voilà forcés d'oublier que les De Potter, les Bartels, les Lebeau, les Rogier, les Spitaels, les Jalhau, les Van Meenen, ont été nos maîtres; nous voilà réduits à laisser Ber-

Digitized by Google

tram à sa grosse jovialité, Tardieu à ses plaisanteries assénées, V. Joly à ses traits d'esprit émoussés, *Petrus* à sa rhétorique vieillie et Rops à ses balourdises! *Magister dixit.*

C'est ainsi que le mouvement intellectuel de deux peuples libres, qui suivent pas à pas la civilisation moderne et s'efforcent d'y concourir, est jugé à l'école des beaux arts de France et dans ce marché universel que la gloire de Molière et de Voltaire a ouvert aux fabricants de livres et de journaux parisiens. Cinq siècles et deux peuples jugés en une page!

Eh bien! soit! faisons en notre deuil : notre ciel étant brumeux, nos historiens sont pâteux; notre terre étant marécageuse, il n'y pousse qu'une éloquence enflée, brutale et crue. La philosophie de l'histoire le veut ainsi! et nous respectons les principes!

Mais M. Taine oublie une qualité ou un défaut de cette race à la tête rude et au ventre plein : Même chez les écrivains qui nous ignorent, nous nient ou nous insultent, nous cherchons patiemment quelques leçons, une fleur à cueillir, ou plutôt des fruits murs pour notre *plénitude animale;* mais notre bon sens est si lourd qu'il ne peut pas toujours goûter cette nourriture fine, ni se faire à tant de génie!

Nous trouvons bien quelque chose de vrai dans l'influence du milieu sur l'homme; mais notre tête épaisse veut que l'homme ait aussi action sur tout ce qui l'entoure, et qu'un peuple ne soit libre et civilisé que lorsqu'il s'est fait maître de lui-même, en s'affranchissant de la tyrannie de son milieu, autant que du despotisme voisin ou de la littérature étrangère.

Cette philosophie nous apprend à être jaloux de notre autonomie, et indulgents pour des écrivains soumis à toutes les influences d'un climat... césarien!

Nous irions volontiers demander à la France des modèles d'historiens non pâteux; mais à ventre qui digère, main malheureuse. Nous tombons, dans les historiens français, sur de grandes pages comme celle-ci :

J'aurais voulu voir cette blanche et pâle figure, fanée avant l'âge par les débauches de Rome, cet homme délicat et épileptique, marchant sous les pluies de la Gaule, à la tête des légions, traversant *nos* fleuves à la nage, ou bien à cheval entre les litières où ses secrétaires étaient portés, dictant quatre, six lettres à la fois; remuant Rome du fond de la Belgique, *exterminant* sur son chemin *deux millions d'hommes*, et domptant, en dix années, la Gaule, le Rhin et l'Océan du Nord. Ce chaos barbare et belliqueux de la Gaule était une *superbe matière* pour un tel génie.

Non, quand ils entendent un Gaulois vanter ainsi l'exterminateur des Gaulois, un républicain admirer l'égorgeur de la République romaine, un ennemi de l'Empire souhaiter de voir cette épopée impériale, nos historiens sont assez lourds pour préférer à M. Michelet, Cicéron, qui accusa César d'avoir renversé les lois divines et humaines, et Caton qui le mit en accusation devant le Sénat et proposa de livrer ce criminel aux barbares. Influence de nos marais, sans doute! Mais nous

Digitized by Google

sommes tentés de crier : Ah! messieurs, un peu moins de style et un peu plus de ce pâteux qu'on nomme le bon sens!

Nos journalistes souhaiteraient aussi de prendre exemple sur nos spirituels voisins. Mais que voulez-vous qu'ils pensent lorsque, choisissant un homme d'esprit, grand poète, dit-on, grand prosateur et grand critique, — tout est grand dans ce pays, — et, de plus, candidat à l'Académie, il leur fournit ce vrai modèle de journaliste du progrès :

« Tout ce qui était véritablement utile à l'humanité a été inventé dès le commencement du monde. Nous avons trop de bon sens pour nous laisser aller à de telles rêveries, et la France sera assurément le dernier pays sillonné de chemins de fer. Je crois qu'au bout du compte on finira par en revenir aux anciennes méthodes, qui sont toujours les meilleures. »

M. Th. Gauthier écrivait cela sérieusement! Par malheur, nos grossiers journalistes se souviennent qu'en 1830, lors du bombardement d'Anvers, un membre du gouvernement provisoire, à l'éloquence *enflée*, proposa de décréter un premier réseau de chemin de fer, d'Anvers à Cologne, pour compenser un désastre par un progrès; ils savent que nous avions déjà commencé à réaliser ces rêveries, lorsque M. Thiers déclarait encore qu'il n'oserait pas faire une proposition pareille à la Chambre française. De tels antécédents ne sont pas faits pour corriger nos écrivains et les faire marcher, avec une moins grosse jovialité, à l'appel du progrès moderne.

Nous n'avons pas de génies, en Belgique ni en Hollande. On n'ose pas, sous ce ciel froid, avoir de ces audaces, si faciles à risquer dans les pays de *beubancerie*, comme dit Adenet le roi; si difficiles à soutenir partout sans ridicule. Mais, si l'un de nous voulait s'essayer à donner un second romancier aux Pays-Bas, et qu'il ouvrît les œuvres du plus grand génie de la France; en y voyant, — ici le suicide érigé à l'état de Providence pour trancher les dénoûments; là un grand poète du XVIe siècle, Gringore, travesti en saltimbanque, lâche et vaniteux; ailleurs, un mot ordurier, représenté comme le seul, le grand vainqueur à Waterloo, et la légende impériale portée au suprême degré du sublime, par un ennemi de l'Empire; ailleurs, le génie déclaré Dieu et le chef-d'œuvre une variété de miracle; puis, Paris proclamé le chef, le Dieu, le centre et la tête du monde..., ce pauvre habitant du Nord, dans sa PLÉNITUDE ANIMALE, reculerait épouvanté d'un tel rôle, ne pourrait se résigner à prendre « une montagne telle qu'elle est » et moins encore à se faire montagne lui-même, et murmurerait, avec Horace : *Nascetur ridiculus mus*, ou avec un pâteux critique allemand moderne : On prend ces montagnes telles qu'elles sont, c'est-à-dire pour des taupinées!

Nous préférons grossièrement croire au bon Dieu qu'à ces génies qui font des miracles à tant la page, et vivre dans nos ténèbres avec le respect des autres, de l'histoire et de nous-mêmes! Affaire de milieu!

Nous pourrions continuer longtemps ainsi nos recherches, prendre un à un tous ces modèles, dont la gloire collective semble autoriser le moindre

Digitized by Google

Français qui tient une plume à traiter tous les peuples du haut de son ignorance et toutes les idées du haut de son génie. Descendons du plus grand au plus petit : voici un simple *dictionnaire des pseudonymes* (1), qui montre le même bout d'oreille, tant il est vrai qu'on ne se soustrait que bien difficilement aux influences du climat! Un dictionnaire, si ce n'est complet, c'est ordinairement exact. On trouve dans celui-ci peu de noms belges; l'auteur ne connaît assurément pas le livre de M. Delecourt; mais les noms qui s'y trouvent y sont bien traités.

Citons deux articles seulement :

BONAVENTURE PIMPURNIAUX, pseudonyme d'un savant belge, M. Charles Borgnet.

C'est Jérôme Pimpurniaux et Adolphe Borgnet qu'il faut lire.

KAREL REYNAERT, pseudonyme de *Vincent* Joly, rédacteur du journal *parisien* : le *Sancho*.

L'auteur est de l'école de M. Taine; pour lui, le *Sancho*, de M. *Victor* Joly, est un de ces journaux qui, ayant de l'esprit, se *fabriquent* à Paris.

Il y a cependant des choses curieuses dans ce livre. On y voit des Français qui, s'appelant comme tout le monde; René, Massé, Javel, etc., osent se nommer, en tête d'un livre ou au bas d'un article : JACQUES D'ARTEVELLE; d'EGMONT; PIERRE GRINGORE! et M. Victor Hugo lui-même, qui a mis au bas de la préface de son premier drame, le nom de *Hierro* (fer), signe une satire du nom d'ARISTIDE.

On trouve mieux encore dans ce recueil; l'auteur y reproduit le début du premier roman de George Sand : *Rose et Blanche*. C'est une page bonne à méditer par nos narrateurs pâteux et nos grossiers journalistes :

« En route dit le conducteur.

— Rrrroute!... répéta le postillon, y êtes-vous?

— Attendez un petit peu. Je ne monte pas vite à cause de mon ventre.

— Si ça fait pas mal, disait un garçon d'écurie à la dérobée, de voir un conducteur lourd comme cela!

— Allons un petit peu, hein, postillon!... Un conducteur sait reconnaître les bons enfants.

— Oui, je t'en f..., un postillon sait reconnaître le conducteur qui est chien, hue!

— Conducteur, conducteur!... Arrêtez... Postillon...

— Quoique c'est donc!...

— Nom de D..., il oubliait la religieuse! »

Je t'en f...! — Nom de D...! — Nos romanciers hollandais, flamands ou wallons, réduits à un, ce qui équivaut à zéro, oseraient-ils débuter avec cette verve? Aussi, notre littérature est nulle, notre journalisme bas, nos caricatures balourdes. Dont acte à notre malheureux climat de peuple libre.

CH. P.

(1) Par M. G. d'Heilly. Paris, 1869.

Digitized by Google

L'homme fossile!

Il vient de nous tomber sous la main une petite brochure poétiquement intitulée : « *Dolmens et Propylées* », et qui a vu le jour dans l'antique cité de Tongres. Elle a pour épigraphe, ce vers de Lamartine :

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

Beau vers, à coup sûr, et qui trouve toujours prête à vibrer, chez la plupart de ses lecteurs, l'une des nombreuses cordes de l'orgueil humain!

Étrange chose que cet orgueil : chez les uns, il se complait à croire l'homme végétant misérablement dans une vallée de larmes, mais portant en lui l'étincelle divine qui témoigne de son origine; chez les autres, il s'enthousiasme, au contraire, à l'idée que, s'élevant graduellement des bas degrés touchant à l'animalité, l'homme monte sans cesse, de par la loi du progrès qui est dans sa nature, vers une perfection croissante, en accumulant, siècle par siècle, toutes les conquêtes déjà faites dans le vaste champ de son activité.

Il répugne aux premiers d'avoir une si basse origine, et les seconds ne supportent pas l'idée démoralisatrice de cette existence déchue.

De quel côté y a-t-il le plus de dignité et de noblesse? C'est au sentiment à en décider et, tout en restant neutre dans une question où la science est loin d'avoir dit son dernier mot, nous dirions volontiers avec Carl Vogt, qu'après tout, « mieux vaut être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré. »

Tout le monde s'est intéressé, peu ou prou, aux nombreuses discussions qui se sont élevées autour de ce gigantesque problème de l'origine de l'homme. Les systèmes se croisent et se détruisent mutuellement, semant la confusion dans le débat.

La science se tient dans un milieu plus calme : ses patientes recherches, couronnées parfois des plus brillants succès, ont marqué, de jalons lumineux, ce que naguère encore on appelait *la nuit des temps*.

Par un heureux concours, les sciences spéciales qui s'occupent des âges primitifs, soit de la terre et des êtres qui l'ont successivement peuplée, soit des hommes et des monuments de leur industrie, se sont groupées dans un puissant effort, qui a réussi à doter l'histoire de linéaments positifs, antérieurs à toutes les traditions.

L'auteur de la brochure dont nous nous occupons, M. Pierre Stébert, bien loin de se sentir noblement ému de ce grand spectacle, n'y voit que la ruine des récits bibliques qui lui sont chers; et, pour se mettre l'esprit en repos, il se démontre à lui-même et à tous ceux qui voudront bien le lire avec la grâce nécessaire, que rien ne reste debout de tout ce que la science a le plus solidement établi dans ces derniers temps.

Comment, dira-t-on, cela est-il possible, et devant quels lecteurs l'auteur croit-il annihiler d'un trait de plume tous les résultats de la science moderne?

Digitized by Google

Oh! le procédé est bien simple, et il y a déjà bien longtemps qu'il est employé avec le plus grand succès par certains écrivains et certaine presse faciles à reconnaître.

D'abord, M. Stebert emboîte le pas derrière le cardinal Wiseman à distance respectueuse, bien entendu — et, à l'aide de deux ou trois vieilles histoires de prétendus hommes fossiles, toujours les mêmes, il essaie de jeter la défaveur sur les recherches et les découvertes actuelles, et prétend démontrer que « dans *toutes* ces questions de l'homme préhistorique, l'apparence, le fait mal expliqué et les conclusions erronées jouent le rôle principal (1). »

Ces histoires, que chacun a pu rencontrer, sont surtout celles de l'homme pétrifié de la Guadeloupe et de la Salamandre de Scheuchzer, *Homo diluvii testis!* Mais ces erreurs grossières datent d'une époque déjà surannée où la paléontologie essayait ses premiers pas, et alors que la paléo-ethnographie n'existait même pas encore.

C'est à peu près comme si l'on concluait que l'attraction universelle est une mystification, de ce que l'on a prouvé l'erreur du système de Ptolémée; ou, pour mieux dire, si l'on considère le grand pas qu'a fait la science depuis trente ans. M. Stébert, avec sa logique, induirait qu'un homme ne pourra pas se tenir sur ses jambes, de ce qu'il a maintes fois brisé son bourreleé dans sa première enfance!

Voilà pour la méthode. Voici pour la science : il nous suffira de glaner par-ci par-là et de citer sans long commentaire.

L'auteur nous demande, p. 9 : « Comment, faible et nu, l'homme des cavernes a pu échapper au pied pesant du pachiderme primitif et à la dent carnassière des lions et des tigres. » Mais demandez-le plutôt au Hottentot qui vit côte à côte avec le rhinoceros et qui fait la chasse au lion et à l'éléphant, à l'aide d'une simple flèche.

A la page qui suit, s'appuyant je ne sais sur quelle donnée, il avance que l'homme, à l'époque où il ne vivait que du gibier atteint par sa flèche et dépecé par sa hache grossière, était dépourvu de dents canines!

Le passage suivant de la page 24 est plus curieux encore, il s'agit de la faune éteinte : « En définitive, le *mammouth*, le *rhinocéros tichorhinus*, l'*ursus spœleus*, le *cervus tarandus*, etc., ne sont que des variétés de pachidermes, de plantigrades et de ruminants; or, je ne crois pas que ces *espèces* aient disparu de ce monde; il n'y a que leurs variétés... »

M. Stébert aura perdu de vue que les animaux précités sont bel et bien des *espèces*, appartenant à des *genres* encore aujourd'hui vivants, et que ceux-ci font partie de l'ordre des pachidermes, de l'ordre des ruminants ou de la *famille* des plantigrades de l'ordre des carnassiers. Il y a donc de tout là dedans excepté des variétés.

Enfin, un peu plus loin, à propos des [illegible] qui [illegible]

(1) Pag. 47.

pothèse bien innocente) avoir pu donner à l'homme l'idée bienfaisante du feu, l'auteur met en doute leur existence à cette époque.

M. Stébert n'a donc jamais parcouru l'Eisel ; cette belle contrée comprise entre la Belgique, la Moselle et le Rhin, est parsemée de volcans éteints, et aurait pu lui apprendre à quelle époque le *Laacherzee* était un vaste cratère en pleine éruption. Mais, en vérité, il n'est pas besoin d'apprendre quand on manie comme l'auteur le fait, la méthode des polémistes. Il suffit de combattre et de paraître triompher.

Voici un dernier exemple où le procédé est appliqué dans toute sa simplicité.

Il s'agit de la fameuse mâchoire de Moulin Quignon, sur l'authenticité de laquelle on a tant disputé. La France disait oui, l'Angleterre disait non, et finalement, après un véritable congrès qui réunit sur les lieux partisans et adversaires, après examen minutieux et contradictoire de toutes les pièces du procès, il fut établi que la mâchoire trouvée était une preuve incontestable de l'existence de l'homme, antérieurement à la formation des dépôts diluviens de la Somme.

Ceux qui, soutenant jusque là une opinion qu'ils croyaient fondée, avaient combattu le plus chaudement l'authenticité de la découverte, déclarèrent solennellement et loyalement qu'ils avaient eu tort.

M. Stébert aurait dû trouver là une leçon de loyauté et de bonne foi. Mais, de même que M. de Bonald, prétend quelque part appuyer sur le dire de l'illustre Laplace, son opinion insensée que la rotation de la terre n'est et ne sera jamais un fait démontré, de même M. Stébert veut invoquer en faveur de sa thèse l'avis du célèbre Falconer.

Citant donc l'opinion de ce savant *émise alors que la question était controversée*, l'auteur dit, d'après la page 49 de l'appendice de Lyell : « Le » savant Falconer, qui cependant s'était rendu sur les lieux pour exa- » miner les objets et le dépôt, se déclare convaincu de la fausseté du » fossile d'Abbeville; il ne voit plus dans cette affaire, qu'une leçon de » prudence et de circonspection. »

Puis, il ajoute triomphalement : « Qu'en pense le lecteur? »

Eh bien! monsieur, puisque vous nous le demandez, voici ce que nous en pensons.

Vous avez beaucoup lu pour faire votre brochure, les nombreuses citations dont vous l'avez émaillée le prouvent jusqu'à l'évidence, et il nous paraît impossible, jusqu'à preuve du contraire, de croire que vous ayez passé sans les lire les pages 75 et 76 de l'ouvrage cité par vous, et où nous trouvons ces belles paroles que nous croyons devoir remettre sous vos yeux.

« Le désir d'arriver à la connaissance de la vérité était l'unique sen- » timent dont étaient animés tous les paléontologistes qui, de Londres » et de Paris s'étaient rendus à Abbeville...

» Écartant toute idée de fraude, ils ont reconnu de la manière la plus » franche, qu'il ne leur paraissait plus y avoir aucune raison pour révo-

Digitized by Google

« quer en doute l'authenticité de la découverte faite par M. Boucher de
» Perthes.

» Ce n'est pas sans quelque satisfaction que j'ai vu de la sorte les
» opinions des naturalistes français obtenir la haute sanction d'hommes
» dont l'autorité est si grande dans la science et dont le jugement est
» d'autant plus précieux qu'il a été plus lentement formé...

» M. Falconer qui, dans cette occasion comme dans toutes les autres
» circonstances de sa vie, a fait preuve d'un caractère des plus hono-
» rables, d'un savoir profond et d'un amour ardent de la vérité, est sans
» contredit un des paléontologistes les plus habiles de notre temps. La
» dissidence d'opinion qui, pendant un instant, l'a séparé des natura-
» listes français ne diminue en rien à leurs yeux ses droits à la recon-
» naissance des hommes de science, et la candide loyauté dont il vient
» de nous donner de nouvelles preuves l'élève dans l'estime de tous les
» gens de bien (1). »

Ne serait-ce pas notre tour de nous écrier : *Qu'en pense le lecteur?*

A. St.

—

Une église réformée au XVIIe siècle ou histoire de l'église wallonne de Hanau, depuis sa fondation jusqu'à l'arrivée dans son sein des réfugiés français, d'après des documents inédits et impartiaux par S.-B. Leclerq, docteur en théologie et pasteur de l'église wallonne. Hanau 1868. Imprimerie des Orphelins. 1 v. in-8°, 293 pag. — Le titre est long, mais le livre est court. On y trouve consigné, dès les premières pages, ce trait curieux et touchant de l'histoire des émigrations belges du XVIe siècle.: partout où nos compatriotes arrivent, où ils sont fraternellement accueillis, si ce sont des Wallons, ils préparent des demeures à leurs frères de la Flandre, fugitifs et bannis comme eux; si ce sont des Flamands ils font de même à l'égard des Wallons. La nationalité belge, tant niée et calomniée par l'ignorance et la mauvaise foi, s'affirmait ainsi sur le sol étranger, il y a de cela trois cents ans. Des témoignages matériels de ce bon accord subsistent encore à Hanau, ville voisine de Francfort, et ailleurs, sur les bords du Rhin et du Neckar. Ce sont des temples en partie double, des écoles, des bibliothèques et des archives communes.

Presque toujours le temple et l'école s'abritent sous un même toit. Cela se comprend. Pour être protestant, il faut savoir lire, c'est-à-dire comprendre avant de croire. Cette condition première, indispensable entre toutes, a suffi pour élever entre la vieille religion et la nouvelle une barrière d'autant plus haute que, partant du temple, elle traverse le foyer domestique et domine la vie publique. On ne saurait assez admirer l'attitude de nos Wallons et de nos Flamands de Hanau dans la question de l'instruction primaire. M. Leclerq nous raconte les luttes que nos bannis eurent à soutenir pendant plus de vingt ans pour

(1) *L'Homme fossile en France*, p. Ch. Lyell. p. 75 et 76.

Digitized by Google

arracher à la magistrature du pays la nomination de leurs maîtres d'école. C'est curieux et fort instructif. L'auteur nous donne ensuite des détails sur l'organisation de ces écoles. Là encore il y a de bons renseignements à puiser. Un autre détail qui nous a frappé, c'est l'esprit self-gouvernemental de ces braves gens en matière politique. Non contents de pouvoir élire leurs pasteurs et choisir leurs maîtres d'école, ils voulurent avoir l'exercice le plus large du droit de réunion et le suffrage universel. Leur souverain, un pauvre petit comte de Hanau-Münzenberg, se montra vis-à-vis d'eux plus large qu'un empereur. Il leur accorda tout ce qu'ils demandaient, ne faisant qu'une seule réserve, dans l'esprit de l'époque, celle de retirer sa ratification ou de casser tout magistrat qui viendrait à abandonner la religion protestante.

Comme la colonie belge de Hanau n'avait point entendu instituer dans son sein de service public, elle devait payer ses serviteurs laïques ou ecclésiastiques, pourvoir à sa sûreté, et, ce qui était plus dur, creuser des fossés, élever des bastions et les garnir d'artillerie. Elle fit tout cela, et le fit si bien qu'elle eut la chance assez rare de survivre à la terrible guerre de Trente ans. La révocation de l'Édit de Nantes vint à la fin du XVIIe siècle doubler sa population. Ce fut alors que l'absorption de l'élément flamand par l'élément français commença.

M. Leclerq nous semble avoir parfaitement atteint son but, qui était de nous montrer par quelles épreuves, à peine croyables, de pauvres bannis ont dû passer pour arriver à la liberté religieuse, à la tolérance réciproque, et à la séparation de l'Église et de l'État. Il a fait plus sans y prétendre. Il nous a montré qu'aux époques de réaction même, la victoire n'appartenait point aux gros bataillons, à la masse aveugle, mais à ceux qui, pénétrés de la justice de leur cause, sont prêts à tous les sacrifices.

Nous regrettons seulement que le style de M. Leclerq soit raboteux, très-incorrect parfois; cela jette du froid sur le livre, mais cela n'empêchera cependant point l'historien et le théologien d'y avoir recours.

C. A. R.

Cistella Musæ Belgicæ Faceta. — Bruxelles, 1869. V. Devaux, rue Saint-Jean, 26. — 32 p. in 8°.

Muse latine, sœur cadette de celle qui nourrit Horace, d'où reviens-tu, après longue absence, et pourquoi ta petite corbeille est-elle si légère? Trois poignées de fleurs seulement! — Regarde, elles sont charmantes et d'ailleurs, tu le sais, *numero deus impare gaudet*. Voici d'abord la railleuse *tragédie* du vieux maître Renier de Bruxelles. C'est le récit de la malheureuse nuit que passèrent, de compagnie, pris au même piége, un loup et deux manants. Que de fraîche ironie encore après quatre siècles. Voici ensuite *Luna ardens* du père Meyer. C'est l'histoire burlesque de la bévue des Malinois qui fit, il y a un siècle, rire à leur dépens toute l'Europe. Voici enfin, et je te les recommande tout particulièrement, les *Ludi non Olympici*. — Muse, quel est celui de tes nourrissons qui a chanté

Digitized by Google

si bien les fêtes Montoises, et le vaillant chevalier Gilles de Chin et le terrible Dragon? Il a tout l'enjouement d'Horace. Comme il manie habilement ta langue, sachant la ployer à exprimer choses inconnues aux vieux Romains; ainsi dit-il :

> Perque viam celerem volitans, impulsa vapore,
> Fervida turba ruit.

— C'est un homme à qui j'ai donné, comme aux plus chers de mes favoris, un automne fertile *nec turpem degere senectam*, *nec cithara carentem*. Son nom tu le trouveras en vers acrostiches au beau milieu du volume. C'est Firmin Lebrun.

— Muse, jadis si favorable à notre patrie et depuis un siècle muette, reste donc parmi nous. Garde-toi d'écouter la prière de ton ami lorsqu'il te dit : *Mitte manu servum, Musa latina, tuum*. Tout au contraire, parle-nous souvent par la bouche de ce chantre aimable. Que nos compatriotes, en le lisant et le relisant, apprennent à estimer ce genre de poésie qui fut autrefois glorieusement cultivé sur notre sol. Conseille à chaque homme qui aime les belles lettres belges d'avoir, sur sa table de travail, ta petite et joyeuse corbeille : *Cistella Musæ Belgicæ Faceta*. Max. V.

Les fouilles de Rome.

La France et la Prusse ont organisé aux environs de Rome des fouilles qui viennent de produire des résultats historiques et artistiques des plus considérables.

M. Rosa a mis au jour, sur le Palatin, quatre chambres d'une maison qui doit dater du ve siècle de Rome et où se trouvent, dans un état de conservation suffisante, des œuvres de peinture de l'époque classique, comme on n'en trouve pas à Pompéi.

M. Henzen a retrouvé, sur l'emplacement du bois sacré des *Frères Arvales*, les restes d'un temple de la déesse agraire *Dia*, dont ils étaient les prêtres, et, dans ces ruines, les tables de marbre qui servaient de revêtement au temple et sur lesquelles ces prêtres tenaient registre des cérémonies officielles. Ces sortes d'archives de marbre vont d'Auguste à Gordien, les plus intéressantes concernent le règne de Néron et de Trajan. Elles sont comme un supplément à Tacite et à Suétone.

Nous analyserons ces deux découvertes, d'après la lettre où M. Rosa annonce au gouvernement français le résultat de ses fouilles, et d'après le bel ouvrage que M. Henzen a consacré en italien à la publication de ces tables historiques.

L'édifice que M. Rosa a mis au jour, appartient, comme il le dit, à une des principales demeures privées, bâties sur le Palatin à la fin du ive siècle de Rome ou au commencement du ve. L'époque est surtout indiquée par le style de la construction, par les voûtes, par la sévérité

Digitized by Google

du style qui tient du style étrusque et de l'élégance grecque. La quatrième de ces pièces n'a pas encore été décrite. La première est la plus simplement décorée et malheureusement la plus détériorée. La deuxième contient surtout des trésors de peintures.

» La décoration de la deuxième, dit M. Rosa, rappelle le système » employé à Pompéi et à Herculanum. Mais les règles et les proportions » de l'architecture sont ici bien mieux observées qu'à Pompéi. Ce ne sont » plus ces colonnes d'une finesse exagérée, ces chapiteaux effilés où l'on » ne peut reconnaître que la fantaisie du décorateur. Le pinceau a » figuré ici de riches colonnes cannelées avec de beaux chapiteaux, » supportant une corniche qui, dans l'entrecolonnement, laisse voir le » soffite sur lequel semblait porter l'imposte de la voûte aujourd'hui » détruite. »

Dans cette peinture architecturale sont encadrés deux tableaux de dimension grandiose, qui n'ont pas moins de 2 mètres 45 de hauteur sur un mètre 65 de largeur. L'un représente Galatée assise sur un cheval marin dont elle tient le cou entre ses bras et regardant Polyphème dont elle s'éloigne. Le monstre, placé sur un rocher, se prépare à lancer un quartier de roche sur le berger Acis. Un petit amour placé sur les épaules de Polyphème semble l'exciter à la vengeance, mais d'autres amours se placent entre Acis et Galatée comme pour les défendre. L'autre tableau représente l'enlèvement d'Io par Mercure en présence du jeune Argus. Io est assise sur un rocher, Mercure est près d'elle à droite; à gauche est Argus portant la petite épée et appuyé contre une grande pierre.

La conservation de ces tableaux est « étonnante » dit M. Rosa; mais « il n'y a pas moins lieu d'y admirer la pureté du dessin et le charme du » coloris. La figure d'Io par la manière dont elle est traitée dans le nu » fait songer aux plus belles œuvres de Guido Reni. »

A côté de chacune de ces grandes compositions, se trouvent de petits tableaux représentant des sujets relatifs aux sacrifices; — une jeune fille aidée dans sa toilette par des suivantes, — une femme riche se préparant au sacrifice.

Sur la muraille principale on trouve, d'un côté une porte, de l'autre côté une peinture figurant une fenêtre de 2 mètres 35 de haut sur 1 mètre 02 de large, à travers laquelle le peintre a représenté une rue de l'intérieur de la ville, où l'on voit les maisons antiques avec leurs façades, leurs fenêtres, leurs entrées et leurs balcons, de diverses espèces, ornés de petites colonnes; enfin les personnes dans la rue.

Sur une des portes, on voit une jeune fille élégamment vêtue qui semble sortir; un enfant la suit portant une corbeille de fleurs et de fruits; sur le balcon deux femmes en costume de couleur sombre, la tête couverte d'une sorte de mantille, semblent regarder l'enfant et la jeune fille. Sur un autre balcon, un homme nu observe de même, tandis que derrière lui une femme arrive à pas pressés.

Ce tableau, admiré au point de vue de l'art et par son caractère de

Digitized by Google

vérité, est unique comme scène de mœurs. Il nous transporte dans une rue de Rome au siècle d'Auguste ou de Néron.

Ces peintures vont être reproduites et publiées.

Les autres découvertes intéressent surtout l'histoire.

En 1857, des fouilles opérées dans la vigne des frères Ceccarelli avaient déjà amené la découverte de plusieurs fragments de marbres lapidaires, contenant les actes de la corporation des Arvales. Dans le courant de l'été de 1866, au même endroit, près d'un casino bâti sur les fondations d'un petit monument antique, peut-être le temple de Dia, on trouva une grande plaque de marbre, intacte, sur laquelle étaient gravés des mémoriaux de l'époque de Néron. Cette découverte stimula le zèle de l'institut archéologique de Rome, et l'on résolut d'entreprendre des fouilles nouvelles dont le roi et la reine de Prusse voulurent faire les frais. Elles commencèrent en avril 1867. On creusa d'abord autour du casino, mais on n'y recueillit que quelques fragments d'actes, des débris d'ornements architecturaux ou de statues. On se résolut alors à attaquer un autre côté de la vigne, un monticule qui s'élève en pente douce derrière le casino. Là, les fouilleurs tombèrent au milieu d'un cimetière chrétien dont les sépultures étaient d'une étrange simplicité : au lieu d'être enfermés dans des sarcophages, les corps y étaient uniquement recouverts de plaques de marbre ou de terracotta. Parmi ces plaques, on en recueillit plusieurs qui provenaient des tables contenant les actes des frères Arvales, des fragments d'un calendrier et d'un recueil de fastes. La plupart de ces pièces avaient beaucoup souffert : toutes provenaient du monument religieux de la célèbre corporation romaine; quelques-unes complétaient des fragments trouvés antérieurement près du casino. Les fouilles, continuées avec zèle, firent retrouver au sommet du monticule l'entrée d'une catacombe, ainsi que des murs ayant fait partie d'un oratoire, dédié, d'après une inscription, par le pape Damase, aux martyrs Simplice, Faustin et Béatrix. Toutes ces découvertes donnèrent la preuve que les chrétiens, pour créer leur cimetière, avaient eu recours au temple païen, que l'autorité ne protégeait plus, et en avaient enlevé au moins les tables votives de marbre, contenant les actes des frères Arvales.

Le résultat de ces heureuses trouvailles fut consigné d'abord dans les annales de l'Institut archéologique et réuni ensuite, par M. Henzen, dans un ouvrage publié à Rome en 1868, sous le titre de *Scavi nel bosco sacro dei fratelli Arvali.*

On sait que, déjà en 1795, le célèbre antiquaire G.-L. Marini avait publié, en 2 vol. in-4°, un recueil d'actes et d'inscriptions relatifs aux frères Arvales, provenant de découvertes faites au même endroit. Les découvertes nouvelles complètent les anciennes, mais il reste encore de notables lacunes.

Ces monuments épigraphiques se rapportent à l'époque qui s'écoule depuis l'an 27 ou 28 de notre ère jusques à l'an 213, ils peuvent se diviser en quatre classes : 1° Actes proprement dits, contenant le protocole

Digitized by Google

des fonctions ou opérations religieuses des frères Arvales; 2° Calendrier du collége, fragment contenant une trentaine de jours, d'avril à novembre; 3° Un fragment de fastes, ou nomenclature de dignitaires; 4° Quelques inscriptions n'ayant aucune relation avec l'institution des Arvales, mais trouvées aux mêmes endroits que les premières, et précieuses pour l'éclaircissement de diverses questions d'organisation du culte à Rome.

La haute importance de ces découvertes consiste surtout dans les données chronologiques qu'elles nous fournissent et qui forment autant de jalons nouveaux dans la connaissance des temps, des noms de magistrats, des dates de magistratures, des décès de hauts personnages, etc., et aussi dans une foule de renseignements curieux sur la constitution et les opérations du collége des Arvales. C'était une sorte de chapitre composé de douze *frères* (fratres), qui se complétait indéfiniment par *cooptation*, ou choix fait entre eux. L'empereur, à ce qu'il paraît, en faisait partie de droit, à peu près comme aujourd'hui l'empereur des Français est, *ipso facto*, chanoine de Latran. Le président du collége s'appelait *Magister*, il était nommé annuellement, en mai : il pouvait se faire remplacer par un *promagister*. A côté de lui était le *flamen;* le service du collége était fait par les *calatores* et les *publici*.

Les fonctions du chapitre des Arvales consistaient à célébrer le culte de la déesse *Dia*, déesse peu connue, que les uns assimilent à Cérès, les autres à la Terre, et qui était peut-être, dans la conception primitive du peuple, la déesse dispensatrice de l'*aura* qui féconde les moissons, et tout ce qui doit croître en plein air, *sub divo*. Les cérémonies se faisaient en plein air : *magister, manibus lautis, velato capite, sub divo culmine contra orientem... indixit*, disent les inscriptions. Dans les premiers temps de Rome, (car le culte de Dia remonte, selon la légende, à Romulus), ces cérémonies consistaient en des processions et des prières pour la prospérité des champs, quelque chose d'analogue aux Rogations du culte catholique; plus tard, le collége des Arvales paraît n'avoir plus été qu'un chapitre de prébendiers, dont la principale fonction consistait à faire des vœux pour la santé des empereurs et des impératrices, et à remercier les dieux pour les victoires et les hauts faits de ces augustes personnages. Ce sont les procès-verbaux, gravés sur le marbre, des pieuses opérations de ce fameux collége que l'on vient de mettre au jour. Une foule de ces inscriptions sont semblables à celles-ci, par exemple : *Taurus Statilius Corvinus, promagister, au nom du collége des Frères Arvales, a immolé au Capitole, à Jupiter, un bœuf, au jour anniversaire de Julia Augusta* (Livie, mère de Tibère). *Etaient présents : Fabius Persicus, En. Domitius Ahenobarbus, M. Silanus, M. Furius Camillus.*

Aux Kalendes d'octobre (*an* 81), *au Capitole, le collége des Frères Arvales a immolé, selon les vœux des intéressés, pour le salut et la santé du divin César Domitien Auguste, et par les mains de L. Pompeius Vopiscus, C. Arruntius Catellius Celer, promagister de Jun. Mefitanus, savoir : A Jupiter un bœuf, à la reine Junon, une vache, à Minerve, une*

Digitized by Google

vache, au Salut, une vache, à son génie (de Domitien), un taureau, etc.

Les fouilles se poursuivent et on ne désespère pas de retrouver encore au moins une partie des inscriptions qui manquent pour former la série des actes des Frères Arvales.

Encore Jeanne la Folle.

Nous avons rendu compte, dans la livraison du 15 avril de la *Revue de Belgique*, de la manière dont M. Gachard avait abordé, à l'Académie, le problème soulevé par Bergenroth, au sujet de la folie réelle ou prétendue de la reine Jeanne, et nous avons pu constater combien la thèse du savant allemand avait été faiblement combattue. Dans la livraison du 15 mai, nous avons pu donner les conclusions auxquelles un examen sérieux de la question avait fait aboutir M. le professeur Altmeyer, dans ses conférences du mois d'avril, et ces conclusions ont confirmé les points essentiels des recherches de Bergenroth.

Nous avons aujourd'hui quelques nouveaux documents à ajouter à notre dossier et à indiquer à nos lecteurs. La *Revue contemporaine*, dans sa livraison d'avril dernier, a publié une bonne étude de M. Ristelhuber, qui adopte presque entièrement les idées de Bergenroth. — La *Revue des Deux-Mondes*, à son tour, dans sa livraison du 1er juin, a inséré un intéressant travail de M. Hillebrand sur cette énigme de l'histoire : et M. Hillebrand, comme M. Ristelhuber, comme M. Altmeyer, pense que la captivité de la reine Jeanne doit être attribuée à des motifs politiques se rattachant à la possession de la couronne d'Espagne.

L'Art médical du 6 juin 1869, de son côté, a ouvert ses colonnes à une lettre de M. le docteur Joseph De Smeth, que M. Altmeyer avait communiquée à ses auditeurs, dans sa seconde conférence. M. De Smeth, se plaçant au point de vue du médecin-aliéniste, se prononce, après examen des faits, contre la folie attribuée à la mère de Charles-Quint et même contre l'allégation des intervalles lucides, mise en avant par M. Gachard.

Dans la séance du 10 mai de la classe des lettres de l'Académie royale, M. Gachard a communiqué à ses collègues : *Quelques mots sur la question de Jeanne la folle*. Dans cette nouvelle communication, M. Gachard s'est borné à faire savoir à l'Académie qu'il avait reçu deux lettres, l'une de M. Mignet, l'autre de don Manuel Murguia, directeur des archives générales de Simancas.

M. Mignet lui a écrit ce qui suit : « Quant à votre travail sur Jeanne la folle et à l'examen des singulières interprétations que M. Bergenroth donne de certaines phrases des documents qu'il a publiés, vous avez cent mille fois raison. Après vous avoir lu, personne ne sera tenté de partager l'étrange opinion de M. Bergenroth. Je vous remercie d'avoir rétabli et affermi à cet égard la vieille et jusqu'ici incontestée vérité de l'histoire. »

Quant à don Manuel Murguia, il affirme que M. Bergenroth n'a pas

Digitized by Google

publié, *à beaucoup près*, tous les documents relatifs à la reine Jeanne qui sont conservés dans le dépôt de Simancas; que, d'ailleurs, M. Bergenroth a retranché, des documents dont il a fait choix, ce qu'il a jugé à propos de n'y pas comprendre, et que des inexactitudes ont été constatées dans les textes donnés par lui. M. Gachard ajoute que la lettre de l'archiviste de Simancas ne s'explique pas sur la question de savoir si les passages retranchés et les inexactitudes commises sont de nature à modifier sensiblement la signification de ces textes. Il attend de nouveaux éclaircissements.

Nous nous permettons de faire observer que ces deux lettres invoquées par M. Gachard, à l'appui de son opinion, ne sont rien moins que concluantes. M. Mignet est, sans contredit, un historien éminent et nous sommes des premiers à nous incliner devant l'autorité de son nom. Mais sa lettre ne contient aucun argument, aucune preuve. Il se borne à dire poliment à M. Gachard : Vous avez raison; et il semble même restreindre son approbation à certains points. — Quant à don Manuel Murguia, nous devons attendre qu'il veuille bien s'expliquer catégoriquement. Jusque-là, *adhuc sub judice lis est.*

Une personne autorisée nous écrit pour rétablir la vérité sur un point que nous avons touché dans notre dernière livraison, en résumant un rapport publié par l'Académie. D'après ces renseignements, ce n'est pas M. De Theux de Montjardin qu'il faut accuser si l'édition de Jean d'Outre-Meuse n'est pas complète. M. De Theux, nous dit-on, aurait offert de remettre son manuscrit au prix coutant. On lui en a offert le tiers!

Cette édition ne coûtera pas moins de 100,000 fr. à l'État. Elle va être gâtée, et le Jean d'Outre-Meuse de la bibliothèque de Bourgogne restera incomplet, parce que la commission d'histoire n'a pas su dépenser à propos trois mille francs de plus.

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Chambre de commerce d'Arlon. — Rapport général sur la situation de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans la province de Luxembourg, pendant l'année 1868. — Arlon, J. Bourger, 1869, in-8°. — Ce rapport, signé par le président M. P. Hollenfeltz et le secrétaire M. D. Hanus, se prononce entre autres pour la suppression des douanes et contre une union douanière avec la France; pour la constitution d'une association de crédit agricole; pour la révision des lois d'accises sur les brasseries et distilleries; pour la suppression immédiate des droits de douane sur les machines et instruments agricoles venant de l'étranger. Il réclame la discussion des différentes parties du nouveau Code rural et le vote du projet de loi substituant un droit fixe au droit proportionnel d'enregistrement pour les échanges d'immeubles et l'application de la même mesure à l'enregistrement des baux à loyer. Il appuie l'idée de la constitution d'associations composées de toutes les classes et de tous les partis pour demander à tous les pouvoirs, à l'initiative privée, à l'enquête, à la libre discussion, tout ce qu'ils peuvent, tout ce qu'ils doivent faire pour arriver à la solution du grand problème de la conciliation du travail et du capital.

Indicateur nobiliaire de Belgique, de France, de Hollande, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et d'Angleterre d'après les collections manuscrites des bibliothèques publiques de Belgique. — Bruxelles, librairie ancienne de Van Trigt, 1869, in-8°. — Prix : 20 francs. — Ouvrage très-utile pour les recherches généalogiques, et servant de complément à : *L'art de vérifier les généalogies des familles belges et hollandaises* ou *Indicateur nobiliaire*, d'après les livres imprimés, in 8°, du prix de 5 francs, qui se trouve à la même librairie.

Humaniteit; de blijde boodschap der 19e kristeneeuw, uitgesproken in het Amsterdamsche genootschap van dien naam, door Dr. J. Van Vloten. — Amsterdam, R.-C. Meyer, 1869, in-12; prijs : fl. 0,10. — (Humanité; la joyeuse nouvelle du 19e siècle, discours prononcé à la Société d'Amsterdam de ce nom). — L'auteur expose dans ce discours ce qu'il entend par humanité, et entre à cette occasion dans des développements sur la civilisation, sur la nécessité de devenir homme, dans toute la noble acception du mot, c'est-à-dire d'être pensant, cherchant la vérité et trouvant sa joie dans la vérité, dans la vérité scientifique comme dans la vérité morale ou pratique, en dépit de tous les préjugés sociaux : préjugés d'église, préjugés de savant, préjugés de mode.

Réflexions sur l'état actuel de l'Italie et sur son avenir, par Christine Trivulce de Belgiojoso. — Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1869, in-18. — Prix : 3 francs. — La princesse de Belgiojoso est connue depuis longtemps pour son dévouement à la cause italienne. Elle s'est fait également connaître par plusieurs publications intéressantes, un *Essai sur la formation du dogme catholique*, une traduction de la *Science nouvelle* de Vico, précédée d'une introduction sur Vico et ses œuvres, des *Souvenirs d'exil*, un livre sur *l'Asie mineure et la Syrie*, des *Scènes de la vie turque*, etc. Dans le livre qu'elle publie aujourd'hui, elle passe en revue la position politique et matérielle de l'Italie, l'influence que le passé exerce encore sur elle, le caractère de ses habitants avec toutes ses variétés, les partis politiques qui la divisent; puis elle examine quels sont les devoirs des Italiens et les résultats auxquels ils doivent tendre. On y voit que les plaies du passé ne sont pas fermées et que le grand mal à vaincre, c'est l'inertie qui domine même une grande partie de la classe éclairée et instruite. « Nous avons cru avec trop d'ingénuité, dit l'auteur, qu'après les victoires de 1859 et 1860, nos affaires devaient marcher d'elles-mêmes, sans que nous prissions la peine de les conduire et de les diriger. Depuis cette époque, nous avons dévié considérablement et si nous n'y portons promptement remède, nous courons le danger de nous trouver

Digitized by Google

sous peu égarés dans le désert. Heureusement pourtant, nous n'avons pas encore perdu de vue le droit chemin. Hâtons-nous d'y revenir..... Finissons-en avec les reproches, les soupçons et les plaintes réciproques ; et prenons tous d'un commun accord la ferme résolution de conserver les biens récemment acquis, de les augmenter en apprenant nous-mêmes et en enseignant au peuple à en faire un bon usage..... »

Histoire de la peinture flamande depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred Michiels. — Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1869, tome VII. — Prix : 5 francs le volume. — Dans le tome VI de cet important ouvrage, l'auteur avait déjà abordé l'école d'Anvers : Les maîtres de Rubens, l'enfance, les premières études, le séjour en Italie et le voyage en Espagne du grand peintre. Dans le tome VII, qui vient de paraître, il donne la suite du séjour de Rubens en Italie, puis il nous le montre à Anvers, déployant tout son génie ; il retrace sa vie intime, il l'accompagne à Paris, l'envisage comme diplomate et arrive ainsi à ses derniers temps. Les autres chapitres du volume sont consacrés aux condisciples de Rubens d'abord, ensuite à Van Dyck, à Jordaens, à Fr. Snyders et à la famille Teniers. Nous n'avons pas besoin d'insister sur l'intérêt que présente ce nouveau volume.

Histoire du développement intellectuel de l'Europe, par J. W. Draper, docteur en médecine, docteur en droit, professeur de physiologie et de chimie à l'Université de New-York, etc., traduite de l'anglais par L. Aubert. — Paris et Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1869. — Tome III, in-8°. — Paris : 5 francs le volume. — Les deux premiers volumes de ce curieux ouvrage ont paru en 1868 ; le tome III qui vient de paraître le complète. L'auteur qui est à la fois, comme on a pu le remarquer, docteur en droit et docteur en médecine, chose à laquelle nous ne sommes pas accoutumés, a voulu retracer l'histoire du progrès des idées et des opinions en Europe, au point de vue physiologique. Dans un ouvrage antérieur sur la *Physiologie humaine*, il avait traité l'homme comme individu ; dans celui-ci, qui est en quelque sorte le complément du premier, il considère l'homme dans ses relations sociales. « Le progrès social, dit-il, est aussi absolument gouverné par les lois naturelles que le développement du corps. La vie de l'individu est une miniature de la vie de la nation. » Cependant il affirme aussi d'autre part que « le contrôle de la loi naturelle sur les affaires humaines n'est pas plus incompatible avec le libre arbitre de l'homme que ne l'est le libre exercice de sa volonté avec les transformations inévitables qu'il subit lorsque de l'enfance il s'avance jusqu'à la maturité et de la maturité décline ensuite jusqu'à la vieillesse. »

La littérature française depuis la formation de la langue jusqu'à nos jours. Lectures choisies par le lieutenant-colonel Staaff. — Tome II. Auteurs enlevés à la littérature depuis la révolution (1790-1869). — Paris, Didier, 1869, in-8°. — Prix : fr. 8-50. — Le premier volume a paru en 1868 et était subdivisé en 2 sections, la 1ʳᵉ embrassant la période de 842 à 1715, la 2ᵉ celle de 1715 à 1790. — Le tome II, qui vient de paraître, est également subdivisé en 2 sections, la 1ʳᵉ allant de 1790 à 1850 et la 2ᵉ de 1850 à 1869. — L'auteur se propose, dans un troisième et dernier volume, de comprendre les contemporains vivants. Remarquons en outre que dans chaque section, les prosateurs et les poètes sont séparés. — Ce recueil présente une sorte de tableau chronologique de la littérature française, d'après les fragments choisis des écrivains de chaque époque. Il est de plus accompagné d'introductions historiques, de notices biographiques et bibliographiques, d'appendices où les renseignements abondent. Des répertoires alphabétiques des noms d'auteurs, et des tables de matières détaillées rendent les recherches faciles. M. Staaff n'a pas négligé de mentionner les écrivains étrangers à la France, qui se sont servis de la langue française. Ainsi, nous avons remarqué entre autres les noms de Jean Lemaire, du prince de Ligne, de Stassart, de Potter, Schayes, Baron, Grétry, de Reiffenberg, Wocquier, Mˡˡᵉ Gatti de Gamond, Vaez, Weustenraad, Lesbroussart, etc. Nous avons cependant cherché vainement celui de Marnix.

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

8e LIVRAISON — 15 AOUT 1869

SOMMAIRE

Pages.

LÉON DE SAGHER, Grétry 277
ÉMILE GREYSON, Le Fils Dambert 297
TH. HEGENER, Des Humanités modernes. 309
CH. POTVIN, A Eugène Van Bemmel 329
MAX. VEYDT, Chronique. Le troisième dimanche de juillet . . 331
La Barbe 339
P. MALLET, Exposition générale des beaux-arts 1869 340
REVUE CRITIQUE. — *Rembrandt*, par M. Vosmaer. — 347
Patrie! par M. Sardou 349

BRUXELLES

AU BUREAU DE LA REVUE

CHEZ Mme Ve PARENT ET FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTAGNE DE SION, 17

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

La REVUE DE BELGIQUE paraît le 15 de chaque mois, dans un format grand in-8° sur papier fort.

Chaque livraison contiendra de 80 à 90 pages de texte : *Roman, histoire, science sociale, poésie,* ainsi qu'une série, aussi complète que possible, de bibliographies, belges et étrangères.

Prix de l'abonnement :	fr.	12	» par an.
Prix de la livraison :	»	1	50
Pour la France et l'Italie. . . .	»	18	»
Pour les Pays-Bas.	»	15	»
Pour l'Allemagne et la Russie : thalers.		4	$^1/_2$

ON S'ABONNE

Au bureau de la *Revue*, MONTAGNE DE SION, 17, et chez les principaux libraires du pays et de l'étranger.

Pour la Belgique.

BRUXELLES. — *Librairie polytechnique*, Aug. Decq, rue de la Madeleine, 9;
— Office de Publicité, rue de la Madeleine.
— C. Muquardt, place Royale.
GAND. — Rogghé, place de la Calandre, 13.
LIÉGE. — Desoer, place Saint-Lambert.

Pour l'Allemagne & la Russie.

BRUXELLES ET LEIPZIG. — Maison Muquardt.

Pour la France & l'Italie.

PARIS. — Librairie internationale, boulevard Montmartre, 15.

Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire sera envoyé à M. Fr. Van Meenen, rue de la Prévoyance, 34, à Bruxelles.

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé à M. Ch. Potvin, chaussée de Vleurgat, 61.

Digitized by Google

GRÉTRY.

—

I

Grétry, le gracieux et spirituel compositeur, dont nos grands-pères ont vu les triomphes, et dont les suaves mélodies charment encore nos oreilles, reçut le jour à Liége, dans une maison d'humble apparence du quartier d'Outre-Meuse. Au-dessus de la porte d'entrée de cette maison de la rue des Récollets, n° 28, on a encastré une pierre où se trouvent gravés ces mots :

ICI EST NÉ
ANDRÉ-ERNEST-MODESTE GRÉTRY,
LE 11 FÉVRIER 1741.

Grétry naquit le samedi 11 février 1741, de *François Grétry* et de *Marie-Jeanne Defossez*. Voici comment se trouve acté son baptême dans le registre de Notre-Dame-aux-Fonts, année 1741, folio 426 :

REGISTRUM PROLIUM LEGITIMARUM BAPTIZATARUM IN ECCLESIA PAROCHIALI NOSTRÆ DOMINÆ AD FONTES LEODII.

Undecima februarii 1741. — *St Nicolai ultra Mosam.*

Andreas-Ernestus-Modestus, filius Francisci Gretry et Mariæ-Joannæ Defossez : conjugam suscipientibus duo, Andrea-Ernesto Falle, vexillario in copiis suæ celsitudinis Leodiensis et domicella Maria-Catharina Bodeur.

François Grétry était premier violon à l'église collégiale de Saint-Denis, et professeur de musique. Petit bourgeois, il vivait heureux, au jour le jour.

Dès que André connut ses notes, il fut admis, comme enfant de chœur, à Saint-Denis. Le pauvre petit avait sept ans à peine.

Il eut à supporter les mauvais traitements d'un maître de chapelle

Digitized by Google

rude et grossier. Il en garda toute sa vie un pénible souvenir. « L'heure de la leçon, dit-il dans ses *Mémoires*, offrait un vaste » champ aux cruautés du maître de musique : il nous faisait chanter » chacun à notre tour, et à la moindre faute, il assommait, de » sangfroid, le plus jeune comme le plus âgé (1). »

En 1751, son père lui donna un nouveau professeur de chant. Celui-ci était un homme bienveillant et doux.

En 1753, une autre joie lui advint. Une troupe italienne passa une partie de l'hiver à Liége. Elle joua les principaux opéras des maîtres de l'époque, notamment *la Serva Padrona*, de *Pergolèse*. André eut non-seulement ses entrées à l'orchestre, mais il obtint la faveur d'assister aux répétitions. Il fit de tels progrès, que son père se décida à le faire entendre comme *soprano* à l'église Saint-Denis.

Le dimanche suivant, le jeune Grétry chanta le motet : *Non semper super prata casta florescit rosa*. « J'eus à peine chanté quatre » mesures, que l'orchestre s'éteignit jusqu'au *pianissimo*, de peur » de ne pas m'entendre. Je jetai, en ce moment, un coup d'œil vers » mon père, qui me répondit par un sourire. Les enfants de chœur » qui m'entouraient se reculèrent par respect; les chanoines sor- » tirent presque tous de leurs formes et ils n'entendirent pas la » sonnette qui annonçait le lever-Dieu. Dès que le motet fut fini, » chacun félicita mon père; on parlait si haut que l'office aurait été » interrompu si le maître de musique n'eût imposé silence. J'aperçus, » dans ce moment, ma bonne mère dans l'église; elle essuyait ses » larmes et je ne pus retenir les miennes (2). »

Ce fut un triomphe.

Comme tous les jeunes artistes, Grétry brûlait d'aller à Rome, pour y continuer ses études. Quelques personnes riches vinrent à son aide et le mirent à même d'entreprendre le voyage si ardemment rêvé (3).

A la fin du mois de mars 1759, Grétry, âgé de dix-huit ans, partit à pied, le sac sur le dos, le bâton à la main. Après deux mois de marche, il entra, enfin, dans la ville fameuse. Il se présenta à l'*Hospice liégeois*. Une cordiale réception lui fut faite, grâce aux recommandations dont il était pourvu.

(1) Grétry. *Mémoires ou Essais sur la musique*. Édition de Bruxelles de 1829, tome I, p. 31.

(2) Grétry. *Mémoires ou Essais sur la musique*, tome I, p. 37.

(3) C'est par les démarches du chanoine *de Harlez*, protecteur zélé des arts et des lettres, que Grétry obtint l'argent nécessaire pour faire le voyage de Rome. Le célèbre musicien se plaît à le reconnaître dans ses *Mémoires*.

Digitized by Google

Cette maison, située sur la place *Monte-Doro*, avait été fondée par un Liégeois, *Lambert D'Arcis*, en faveur de ses jeunes compatriotes qui voulaient aller à Rome perfectionner leurs études. Elle contenait dix-huit chambres, et comptait autant de pensionnaires, portant tous le petit collet.

A peine installé, Grétry prit pour maître un professeur en renom, Casali, et débuta, selon l'usage, par faire de la musique religieuse. Dans ses moments de loisir, il composa des symphonies et plusieurs scènes italiennes qui eurent quelque réussite. Il mit en musique, pour le théâtre d'*Aliberti*, deux intermèdes intitulés : *les Vendangeuses*.

En 1765, *les Vendangeuses* furent représentées et favorablement accueillies par les amateurs, même par le célèbre Piccinni.

Lorsque la nouvelle de ce succès se répandit à Liége, André fut supplié par ses parents de revenir au plus tôt, afin de concourir pour une place de maître de chapelle qui était vacante. Il répondit à leurs instances par l'envoi d'un psaume orchestré : *Confitebor tibi Domine*, qui lui valut la position tant disputée. Cependant, il ne partit pas.

Ce fut peu de temps après que survint un événement qui marqua dans sa vie d'artiste. Il parcourait la jolie partition de Monsigny : *Rose et Colas* : charmé de cette musique, il s'éprit du genre et résolut de s'y essayer.

La tête pleine de magnifiques projets, notre étudiant quitta Rome et se dirigea vers Paris, où il espérait trouver réputation et fortune. Le manque d'argent l'obligea de s'arrêter à Genève.

Il lui fallait à tout prix un poëme d'opéra. Téméraire, comme on l'est au jeune âge, il osa aller à Ferney le demander au premier littérateur du temps, à Voltaire. Voici la supplique, rédigée avec une certaine habileté, qu'il lui adressa :

« Monsieur.

» Un jeune musicien, arrivant d'Italie et établi, depuis quelque temps, » à Genève, voudrait essayer ses faibles talents sur une langue que vous » enrichissez chaque jour de vos productions immortelles.

» Je demande en vain aux gens d'esprit de votre voisinage de venir » au secours d'un jeune homme plein d'émulation : les Muses ont fui » devant Bellone. Elles sont, sans doute, réfugiées chez vous, Monsieur, » et j'implore votre protection auprès d'elles, persuadé que si j'obtiens » de vous cette grâce, elles me seront favorables dans cet instant, et ne » m'abandonneront jamais. »

Notre compositeur fut présenté au grand écrivain par madame Cramer. Voltaire le reçut avec bienveillance. Il lui conseilla de se

Digitized by Google

rendre à Paris : ce n'était que là, ajoutait-il, que ses œuvres pourraient être goûtées (1).

Avant de quitter Genève, Grétry y fit jouer un opéra de Favart, *Isabelle et Gertrude* (2), dont il avait refait entièrement la musique. Le succès de cette pièce lui fut un nouvel encouragement.

Allant faire sa visite d'adieux à Voltaire, ce bienfaisant génie lui dit :

« Vous ne reviendrez plus à Genève, monsieur, mais j'espère » vous revoir à Paris. »

II

Au printemps de l'année 1768, Grétry arrivait à Paris.

Monsigny y était alors dans toute sa gloire. De même que Rameau règnait sans partage sur la scène du Grand-Opéra, l'auteur du *Déserteur* occupait, seul, celle de l'Opéra-Comique. Le public parisien regardait ces deux compositeurs comme les oracles de l'art. Habitué à leur musique, il ne connaissait guère, d'ailleurs, et avait en très-petite estime les Jomelli et les Pergolèse.

Notre compatriote était le partisan passionné de la mélodie italienne. Il fut quelque temps avant d'oser s'aventurer sur la scène française.

Il s'y décida, pourtant.

Il se mit en quête d'un poème. Un littérateur qui débutait, Durosoy, le lui fournit. C'était *les Mariages Samnites* (3). L'œuvre des deux inconnus fut refusée à l'Opéra-Comique. A force de protections, on finit par la jouer, par ordre, dans les salons du prince de Conti. Elle tomba complétement, les artistes l'ayant interprétée avec une négligence égale à leur dédain pour la musique transalpine.

(1) Voltaire écrivit deux petits opéras, *les Deux Tonneaux* et *le Baron d'Otrante*, pour Grétry. Celui-ci donna le second aux artistes de la Comédie Italienne de Paris, comme l'ouvrage d'un jeune homme de province. Ils refusèrent la pièce, en avouant, cependant, que l'auteur *n'était pas sans talent, et qu'il promettait beaucoup*. (*Théâtre de Voltaire*, t. VIII, p. 458 et 485, Ed. Beuchot.)

(2) Cette pièce fut jouée à Liége le jeudi 15 novembre 1770.

(3) La bibliothèque de l'Université de Liége renferme de nombreux matériaux sur Grétry.

M. Léonard Terry, professeur au Conservatoire de musique de Liége, a bien voulu mettre à notre disposition sa riche bibliothèque musicale.

Nous avons aussi eu la chance d'utiliser les souvenirs de quelques contemporains de Grétry. C'est grâce à cette bienveillante participation que nous pouvons insister sur certains détails.

Digitized by Google

C'était un échec. Le vaincu avait tort. On n'hésita pas à condamner sa manière, et on garda les applaudissements pour les compositions bien autrement méritoires, sans doute, des Philidor, des Rameau, des Duni.

Une lettre anonyme que reçut Grétry, rend bien le sentiment public d'alors :

« Vous croyez donc, honnête Liégeois, venir figurer parmi les » grands talents de cette capitale. Désabusez-vous, mon cher; » retournez chez vos compatriotes, et leur faites entendre votre » musique baroque, qui n'a ni sens ni raison. »

Une autre lettre acheva de le navrer. Elle était d'un seigneur anglais. N'ayant plus de confiance dans le talent de Grétry, il lui retirait la faible pension qu'il lui avait accordée à Rome, pour avoir en retour, de temps en temps, des concertos de flûte.

Ces infortunes, au lieu d'abattre Grétry, le relevèrent. Il demanda de nouveaux poëmes; il ne rencontra que des refus mortifiants.

Le comte de Creutz était alors ambassadeur de la cour de Suède à Paris. Grétry lui avait été présenté par Suard et Arnaud. Ce seigneur aimait la musique, et passait souvent des matinées à écouter et à juger les ébauches musicales de notre compositeur. C'est par l'entremise du comte qu'il parvint à obtenir de Marmontel un petit ouvrage : *le Huron*.

Obsédé de préoccupations pénibles, incertain de son avenir, Grétry se mit au travail, en proie à une sorte de fièvre lente. En trois semaines, il avait achevé la musique de son opéra.

A la première représentation, le samedi 20 aout 1768, Grétry se promenait, dès trois heures, aux abords du théâtre, guettant l'entrée des spectateurs, qu'il trouvait tous, comme à l'envi, dans les plus malveillantes dispositions. L'heure arrive. Un murmure confus annonce la pièce nouvelle. La crainte et l'émotion de Grétry sont extrêmes. L'orchestre, enfin, attaque l'ouverture..... Après le premier acte, qui fut écouté dans un silence profond, le succès était décidé. A la fin de l'opéra, l'auditoire enthousiasmé demandait, à grands cris, le nom du compositeur.

La réussite du *Huron* (1) fut éclatante. Elle eut un retentissement immense. C'était un événement.

Deux jours après, le peintre Greuze vint chercher notre compatriote pour faire quelques courses. « Je sortis avec mon ami, dit » Grétry; il me conduisit dans une petite rue derrière la comédie

(1) *Le Huron* fut joué pour la première fois à Liége, le jeudi 26 janvier 1769. La mère du compositeur assistait à cette représentation dans la loge magistrale.

Digitized by Google

» italienne ; puis, m'arrêtant devant une boutique, je vis : *AU* » *GRAND HURON, N***, marchand de tabacs.* J'entrai, j'en » pris une livre, parce que je le trouvai, comme de raison, meilleur » que partout ailleurs (1). »

Ces ovations surprirent agréablement Voltaire. Le 9 septembre 1768, il écrit : « Est-il vrai que la musique du *Huron* soit char- » mante? Elle est d'un petit Liégeois, que vous avez, peut-être, vu à » Ferney (2). »

Dès ce moment, les poètes qui, dans les mauvais jours, n'avaient osé confier à Grétry leurs ouvrages, s'empressèrent auprès de lui.

Notre compositeur se remit au travail. Le jeudi 5 janvier 1769, il fit représenter *Lucile* (3), opéra-comique en un acte. Cette pièce, attendue avec une vive curiosité, réussit au delà de toute espérance.

Le quatuor si suave et si mélodieux :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?

produisit un tel effet, que les spectateurs se surprirent des larmes dans les yeux.

Cependant, le triomphe du *Huron* et de *Lucile* ne lui avait pas encore rallié toutes les sympathies. On prétendait que la nature de son talent ne lui permettait point d'aborder le genre gai. Grétry répondit en créant *le Tableau parlant* (4).

« Cette pièce, dit un juge compétent, plaça, dès ce moment, » Grétry au rang des meilleurs compositeurs français : elle a sur- » vécu aux diverses révolutions que la musique a éprouvées. Malgré » les conditions désavantageuses de la comédie lyrique, où les airs » se succèdent rapidement, et dans laquelle la même scène en con- » tient même plusieurs, malgré l'instrumentation faible et les formes » vieillies de cette pièce, on l'écoute encore avec plaisir, parce que » les mélodies en sont charmantes, naturelles, expressives (5). »

C'était la première fois qu'on entendait une musique si originale et si spirituelle. Cette admiration mêlée de surprise était légitime.

(1) GRÉTRY. *Mémoires ou Essais sur la musique*, t. I, p. 140.

(2) *Correspondance générale* de Voltaire, dans ses *OEuvres*, édit. Beuchot, t. XV, p. 169.

(3) La première représentation à Liége de *Lucile* eut lieu le mardi 27 novembre 1770. — (Voir la *Gazette de Liége* du lundi 26 novembre 1770.)

(4) *Le Tableau parlant*, paroles d'Anseaume, représenté pour la première fois, à Paris, le mercredi 20 septembre 1769, et à Liége, le samedi 17 novembre 1770. Il a été repris à Liége le 18 février 1869.

(5) FÉTIS. *Biographie universelle des musiciens*, deuxième édition, t. IV, p. 103.

Digitized by Google

Dans combien de partitions modernes trouverait-on des airs comme ceux-ci : *Je suis jeune, je suis fille; — Il est certains barbons; — Cet aveu charmant; — Pour tromper un pauvre vieillard; — Vous étiez ce que vous n'êtes plus?* Quoi de plus gracieux que le duo : *Je brûlerai d'une ardeur éternelle?* Cet opéra est resté au répertoire, et c'est toujours avec le même enchantement que le public écoute ces bonnes et franches mélodies.

Grétry, par ce chef-d'œuvre, ferma la bouche à ceux-là mêmes qui, jusqu'alors, lui avaient dénié tout génie. Son nom fut cité à côté de celui de ses rivaux.

Sylvain, les Deux Avares et *l'Amitié à l'épreuve* furent exécutés dans le courant de l'année 1770. Ces opéras achevèrent de consacrer la réputation de l'auteur.

Il y a dans *Sylvain* un duo plein de charme : *Dans le sein d'un père*. La marche des *Janissaires*, des *Deux Avares*, est d'une allure vive et dégagée; elle est devenue populaire. La musique de *l'Amitié à l'épreuve*, qui avait des parties faibles, fut remaniée en 1786, et les applaudissements, cette fois, ne lui manquèrent point.

Le talent de Grétry devait bientôt se produire sous un aspect inconnu jusque-là.

L'opéra-féerie de *Zémire et Azor*, fut représenté pour la première fois à Fontainebleau, sur le théâtre de la cour, le samedi 9 novembre 1771, et à Paris, un mois après.

Cet opéra fut accueilli comme il méritait de l'être. Il est travaillé avec soin; il abonde en mélodies naturelles, émouvantes, et en passages heureux d'intention. Rien n'est plus délicatement réussi que le duo : *Le temps est beau;* — l'air du vieux Sander : *La pauvre enfant ne savait pas*; — le joli nocturne que chantent Zémire, Fatmé et Lisbé : *Veillons, mes sœurs;* — l'air d'Azor : *Ah! quel tourment d'être sensible;* — le trio si profondément empreint de tristesse, entre Sander et ses deux filles : *Ah! laissez-moi la pleurer!* — Le rondeau : *Du moment qu'on aime*, est un modèle de grâce et de douceur. Le grand air de *la Fauvette*, écrit avec force trilles et gammes, peut être mis, sans désavantage, à côté des meilleures compositions modernes.

Ce nouvel ouvrage lyrique jouit longtemps d'une grande vogue. « Cette pièce, dit Grétry, eut autant de succès dans les provinces » de la France, qu'à la cour et à Paris; elle rétablit les finances de » plusieurs directions prêtes à échouer; elle fut traduite dans » presque toutes les langues : un Français nous dit avoir assisté à » trois spectacles où l'on jouait, le même jour, *Zémire et Azor*, en » flamand, en allemand et en français; c'était à une foire d'Alle-

Digitized by Google

» magne. A Londres, on le traduisit en italien; on y ajouta un seul » rondeau qui n'était pas des auteurs; le public, après l'avoir » entendu, cria : *Plus de rondeau, il n'est pas de la pièce* (1). »

Cet opéra a été très-souvent repris. En 1846, il le fut à l'Opéra-Comique de Paris, et, de nouveau, il fut applaudi, bien que la musique en eût été retouchée par Adolphe Adam. *Zémire et Azor* a encore été repris à Paris, le 15 septembre 1862, au théâtre de l'Opéra-Comique. Cette fois, l'opéra fut joué tel que Grétry l'a composé (2).

Adam, l'auteur du *Chalet* et de tant d'autres œuvres gracieuses, s'est cru permis d'orchestrer à la moderne *Richard*, *Zémire et Azor*, *le Déserteur*, *Gulistan*, *Cendrillon;* et c'est ainsi revisées que ces pièces reparurent sur la scène. Certaines parties de ces arrangements sont faites avec beaucoup de tact et de goût; mais était-il bien nécessaire de toucher à des partitions consacrées depuis près d'un siècle? De semblables corrections d'ouvrages classiques sont réprouvées par l'équité, comme par l'art. Que dirait-on si un écrivain s'avisait de revoir les œuvres de Corneille et de Molière, sous prétexte que le style en est, çà et là, quelque peu suranné?

L'Ami de la maison, représenté à Fontainebleau le 26 octobre 1771, et à Paris le 14 mars 1772, malgré la pauvreté du sujet, se maintint au théâtre, grâce à la verve mélodique du musicien. Le duo : *Tout ce qu'il vous plaira*, est un morceau remarquable par son rhythme syllabique; rhythme qui a été fréquemment imité par les compositeurs de nos jours. Le petit duo : *Vous avez deviné cela*, est finement noté.

Le Magnifique, opéra dont les paroles étaient de Sedaine, fut représenté à Paris, le 4 mars 1773. Il eut à supporter les vives attaques d'une cabale; il tint bon, et resta même au répertoire. Il contenait, entre autres, la ravissante scène de *la Rose*.

La Rosière de Salency (3) eut plus de succès. Tout y est frais et élégant. C'est, pourrait-on dire, le chef-d'œuvre du genre pastoral. Quoi de plus touchant que l'air : *Ma barque légère?*

La partition de *la Fausse Magie* (4), écrite sur un des poèmes les plus faibles de Marmontel, est pleine de morceaux qui révèlent

(1) Grétry. *Mémoires ou Essais sur la musique*, t. I, p. 188.

(2) L'éditeur Girod en a publié, la même année, une partition, réduite pour piano et chant par A. Bazille.

(3) Opéra pastoral en trois actes, paroles de Pezai, joué à Paris le 28 février 1771.

(4) Opéra-comique en deux actes, représenté à Paris le 1er février 1775.

Digitized by Google

C. MUQUARDT
HENRI MERZBACH, SUCCESSEUR
à Bruxelles, Gand & Leipzig.

BELINFANTE
FRÈRES
Libraires, à la Haye.

FÉLIX BATEL

OU

LA HOLLANDE A JAVA

PAR

JULES BABUT

2 vol. in-8.— Prix: fr. 12.50.

Prospectus

Le titre de l'œuvre en indique de prime abord la nature: exposer la situation des Indes néerlandaises, tel est le but de l'auteur. Il examine à fond le système colonial hollandais, si peu connu des Hollandais eux-mêmes, et ses suites funestes pour la colonie, comme pour la mère-patrie. Cette question tant controversée n'avait cependant jamais été examinée sous toutes ses faces, elle n'avait non plus été exposée d'une manière assez saisissante pour que le public y prît un vif intérêt.

Le titre à lui seul dit que l'œuvre est sérieuse. La forme fictive a été préférée à celle d'une relation de voyage ou d'un traité purement didactique, parcequ'elle permettait d'encadrer *en un tout harmonieux*

Digitized by Google

la description des races, du système colonial, des colons, de leurs habitudes et de leurs intérêts, des paysages, etc., etc. D'ailleurs, l'on avait à raconter l'histoire dramatique d'un jeune Suisse, malheureux dans son pays, qui s'engage dans l'armée de Java et qui, après avoir rendu de grands services à la marine, au civil et à l'armée, finit par se révolter contre le gouvernement colonial, c'est-à-dire par tenter de soulever l'armée européenne composée, en majeure partie, d'Européens non-Hollandais. Ce simple aperçu du sujet permet de comprendre combien il était facile de parler de tout ce que Java offre de plus intéressant, en suivant le héros tantôt dans les salons de Batavia et de Sourabaya, tantôt dans les casernes, puis un peu dans les jungles et beaucoup dans les dessas (villages javanais).

Chaque fois que l'auteur a abordé le côté le plus grave de son travail: l'*économie politique*, il a eu soin de consulter tous les documents possibles et de les examiner avec l'expérience que lui ont value plusieurs années de séjour dans l'intérieur de Java. Les arguments que peuvent faire valoir les partisans des monopoles ont été mis en regard de ceux de la libre Industrie; toujours, il est vrai, la conviction de l'auteur l'a porté à donner gain de cause à l'initiative privée, à cette force immense qui fait l'étonnante prospérité des colonies anglo-saxonnes.

D'aucuns seront peut-être d'avis que la forme du roman ne convient pas aux choses sérieuses. Mais n'oublions pas qu'il y a roman et roman. Si, dans ces derniers temps certains auteurs *futiles* ont jeté quelque discrédit sur le genre, le roman n'en est pas moins resté parfaitement respectable et le plus souvent très sérieux en Angleterre, en Hollande et en Allemagne. Combien n'y a-t-il pas de relations de voyage (principalement imprimées en France) qui,

Digitized by Google

par les erreurs dont elles fourmillent, font hausser les épaules au lecteur éclairé! Et, ne vaut-il pas cent fois mieux lire un roman consciencieux, dont les détails se trouvent puisés dans la réalité, qu'une relation de voyage absurde? *Le nom ne fait rien à la chose.*

A la longue, la forme purement didactique est un peu sèche; l'auteur y reste trop en scène, et, comme il parle toujours, il lui est difficile d'éviter l'uniformité et le pédantisme. Le roman, au contraire, permet de faire parler et agir divers personnages et de dévoiler la vie intime des acteurs, au sein de tout ce qui les entoure. C'est ainsi que les tableaux saisissants des romans de Walter Scott passeront aux siècles futurs et « Notre Dame de Paris » restera l'une des plus belles œuvres de la littérature française.

Les faits contenus dans *Felix Batel* ou la *Hollande à Java* se sont réellement passés, seulement les dates et les noms ont été changés, afin d'éviter toute personnalité; les portraits et les paysages sont peints d'après nature. La fiction ne s'éloigne pas de la réalité, en ce sens que les faits présentés sous la forme fictive ont été produits par des personnages bien vivants et que l'auteur s'est borné à les attribuer à ses personnages à lui. Les détails de mœurs et d'économie politique naissent, sans transitions brusques, des événements du roman. Du commencement à la fin, l'œuvre entière forme une harmonie où le lecteur apprend, sans aucun ennui, tout ce qu'il doit connaître.

En un mot, *Félix Batel* ou la *Hollande à Java* est appelé à populariser la question du système colonial hollandais et de ses funestes effets, question déjà jugée comme des plus urgentes par les esprits éclairés de la Néerlande. En raison de son utilité, cette œuvre est appelée a un grand succès.

Voici ce qu'en disait l'Indépendance belge du 7

Digitized by Google

janvier dernier: « On annonce la publication d'un « ouvrage qui est destiné à faire une certaine sen- « sation chez nos voisins d'outre-Moerdyk. La ques- « tion des Indes néerlandaises, au point de vue po- « litique, social, commercial et économique, est très « controversée en Hollande où elle est considérée à « juste titre comme d'une importance extrême. L'a- « venir de la Hollande est en effet engagé dans celui « de cette belle et riche colonie. *Felix Batel* ou *La* « *Hollande à Java*, titre de l'ouvrage encore manu- « scrit dont nous parlons, paraît devoir jeter de nou- « velles lumières sur cette question examinée sur « place par un Belge, qu'un très rare privilège a « autorisé à résider plusieurs années dans l'intérieur « de Java. Dans un cadre tracé par la fiction, l'au- « teur a fait entrer les réalités vivantes dont il a été « l'impartial et souvent le judicieux témoin. C'est un « tableau sur lequel un pinceau vigoureux a repro- « duit les traits et les couleurs de la société créole « et de la population javanaise: mœurs, traditions, « habitudes, gouvernement, administration, système « colonial, individualités, juxta-position des races, « tout y passe, tout se retrouve à son rang dans « cette histoire intime, dont le sujet ingénieusement « choisi, est attachant par lui-même ».

Bulletin de Souscription.

Je soussigné ....., *demeurant à* ..... , *déclare souscrire à* ..... *ex.* *de l'ouvrage de M.* JULES BABUT, *intitulé:* **FÉLIX BATEL ou LA HOLLANDE A JAVA.** — *Deux volumes in*-8. Prix: fr. 12.50.

Date et adresse: *Nom:*

Digitized by Google

Envoyer ce bulletin signé, sous bande et affranchi à M. C. MUQUARDT, à Bruxelles, ou à ses libraires correspondants.

l'éminente originalité de Grétry. On peut citer le duo des deux amants :

Il vous souvient de cette fête
Où l'on voulut nous voir danser?

l'air de Dalin : *Si je croyais aux présages;* — le duo plein d'entrain des deux vieillards, si connu et si souvent imité depuis : *Quoi! c'est vous qu'elle préfère;* — l'air de bravoure : *Comme un éclair.* La marche des bohémiens et le chœur qui accompagne l'entrée de la fausse magicienne sont des inspirations de premier ordre. L'instrumentation fourmille de jolis détails, et les accompagnements sont variés à l'infini.

Le théâtre de l'Opéra-comique de Paris a repris cet opéra en 1828, et le 17 juillet 1863. On l'a revu avec beaucoup d'intérêt.

Grétry et Marmontel songèrent à entrer à l'Opéra, où Gluck régnait si triomphalement avec *Alceste, Iphigénie en Aulide* et *Orphée.*

Leur premier essai, *Céphale et Procris* (1), fut assez malheureux; mais à la reprise, le 23 mai 1777, il réussit complétement. A chaque représentation, il enlevait l'auditoire. On peut encore citer aujourd'hui le monologue : *Fille cruelle de l'amour,* la scène de jalousie du troisième acte, et le duo célèbre : *Donne-la-moi dans nos adieux.* Les airs de ballets étaient remarquables par la fraîcheur et le coloris de la mélodie.

Les Mariages Samnites (2) éprouvèrent un sort contraire; mais la chute n'en doit être attribuée qu'au poème, qui est d'une nullité désespérante. Cette partition contient de superbes morceaux. Un journal du temps apprécie de la manière suivante l'œuvre de Grétry : « Si la musique pouvait seule produire le succès, celle que » M. Grétry a employée dans les *Mariages Samnites* assurerait à » cette pièce tous les suffrages par sa variété, ses grâces et sa nou- » veauté; mais le sérieux et le vide du sujet semblent avoir balancé » les charmes de cette musique, dont toute l'assemblée paraissait » enchantée (3). » — Un écrivain qui se montre toujours défavorable à Grétry, touche un mot de cette pièce avec une certaine impartialité. La Harpe dit : « Il y a de très-jolis morceaux dans » la musique, qui est de Grétry, mais la pièce, dont le sujet est

(1) Grand-opéra en trois actes, représenté à Versailles en 1773, et à Paris, le 2 mai 1775.

(2) Joué le 12 juin 1776.

(3) *Journal encyclopédique* de 1776.

Digitized by Google

» tiré d'un des contes de Marmontel, est une des plus plates choses » dont le sieur de Rosoi fut capable (1). »

Ces disgrâces affectèrent péniblement Grétry. Il voulut se distraire. Il sentit le besoin de revoir sa patrie, d'embrasser sa famille. Dans le courant du mois d'août 1776, il arriva à Liége.

Ses compatriotes le revirent avec joie. Le prince-évêque Velbruck le reçut, et le nomma *Conseiller intime*. Il lui fut offert des fêtes musicales. Reynier, qui avait 17 ans, lui adressa une charmante pièce de vers.

Grétry se rendit à Spa. La troupe d'opéra du théâtre de Liége, qui s'y trouvait, donna *Sylvain*. Les applaudissements furent enthousiastes. Le 1er septembre, on représenta *Les deux Avares*. Les artistes, électrisés par la présence du maître, se surpassèrent.

De retour à Paris, Grétry fit jouer, le 23 février 1778, *Matroco*, à l'Opéra-comique. Cette plaisanterie fut écoutée avec froideur, bien que la musique en fût très-distinguée. Un critique du *Mercure de France*, en parlant de cet opéra, fait cette remarque : « La mu- » sique est pleine de goût, d'esprit, elle est de M. Grétry, c'est tout » dire. Nous lui répéterons sans cesse qu'il est affreux qu'il ne choi- » sisse pas mieux ses poèmes. » Grimm dit la même chose à propos de *Matroco* : « Il y a dans la musique des choses charmantes, entre » autres un duo sur la gazette très-neuf et très-original ; mais ce » sont des beautés perdues, et l'on a du regret au temps que » M. Grétry a daigné employer pour un ouvrage aussi peu digne » de son talent (2). »

Vers cette époque, notre compatriote trouva un collaborateur zélé et spirituel dans le poète anglais Hales (3). Ils firent trois pièces : Le *Jugement de Midas*, l'*Amant jaloux* et les *Événements imprévus*. La réussite en fut complète.

Le *Jugement de Midas* (4) est une satire piquante de la manière dont on chantait la musique française. Il fut favorablement accueilli à Paris. Un rédacteur du *Journal de Paris* disait à ce sujet : « La » musique est pleine d'agrément et d'ingénieuses épigrammes ; elle » porte l'empreinte du génie de l'auteur, qui embellit encore les » productions sur lesquelles il travaille. On a surtout applaudi le » rôle de Marsyas, qui est tout en chant français, et dans lequel » M. Grétry s'est beaucoup égayé aux dépens de cet ancien

(1) *Correspondance littéraire*, dans ses *OEuvres complètes*, lettre XLVIII, t. 10, p. 321.

(2) *Correspondance littéraire*, t. IV, p. 200.

(3) Ce nom a été transformé en celui de *d'Hèle* par les écrivains français.

(4) Opéra-comique en trois actes, représenté à Paris le 27 juin 1778.

Digitized by Google

» genre (1). » Des personnages de la cour, blessés de certaines allusions, baillèrent avec affectation à la représentation qui eut lieu à Versailles. C'est à ce propos que Voltaire fit le quatrain suivant :

La Cour a sifflé tes talents;
Paris applaudit tes merveilles;
Grétry, les oreilles des Grands
Sont souvent de grandes oreilles (2).

L'*Amant jaloux* fut joué le 23 décembre 1778. La jolie sérénade : *Tandis que tout sommeille* (3), et l'air : *La plaisante aventure*, sont d'un goût exquis.

Les morceaux du meilleur style abondent dans les *Événements imprévus* (4).

Aucassin et Nicolette, opéra-comique en trois actes, de Sedaine, fut représenté le 3 janvier 1780. Grétry y a employé, dans la cantilène du premier acte : *Nicolette, ma douce amie*, des modulations d'un tour ancien, qui envieillissent singulièrement la musique. Lorsque cette œuvre fut exécutée à la Cour, on se prit à rire aux endroits que les auteurs avaient cru les plus pathétiques. Paris ne ratifia pas l'arrêt de Versailles : il approuva chaudement le nouvel opéra. Grétry ne devait point, de si tôt, avoir raison de la puissante coterie qui avait été montée contre lui, au sein de la Cour de Louis XVI.

Le 6 juin 1780, il donna à l'Académie royale de musique une tragédie lyrique en trois actes : *Andromaque*. Grétry — il en fit l'aveu — travailla à cette partition avec plus de diligence que d'inspiration. *Andromaque* eut vingt-cinq représentations, et ne disparut de la scène que par l'incendie du Palais-Royal.

Émilie, opéra en un acte, est de 1781.

Colinette à la Cour (5) parut ensuite. Une curieuse anecdote se rattache à cet opéra. Pendant qu'on le répétait, les administrateurs du théâtre prièrent Grétry d'en hâter la représentation, s'il voulait

(1) *Esprit des journaux*, août 1778.

(2) *Œuvres complètes* de Voltaire, t. XIV, p. 556.

(3) Les pianistes les plus distingués ont écrit des fantaisies brillantes sur des motifs de Grétry. Ainsi, nous pouvons citer entre autres :

THALBERG, Sérénade de l'*Amant jaloux*, de Grétry; — CH. NEUSTEDT, Sérénade de Grétry, transcription variée; — F. GODEFROID, *Tandis que tout sommeille*, sérénade variée; — F. GODEFROID, *la Garde passe*, marche de Grétry; — F. GODEFROID, Hommage à Grétry (*Richard*).

(4) Opéra-comique en trois actes, joué à Paris le 13 novembre 1779.

(5) Opéra en trois actes, paroles de *Lourdet de Santerre*, représenté à Paris le 4 janvier 1782.

Digitized by Google

que le public y trouvât des nouveautés musicales. « *Pourquoi?* » demanda-t-il. — « *Eh! parbleu! monsieur Grétry, c'est que les garçons du théâtre et les balayeurs chantent vos airs à tue-tête depuis le matin jusqu'au soir.* »

Les ensembles du dernier acte de *Colinette* produisirent beaucoup d'impression. Le chœur, dans lequel les paysans invoquent le ciel pour leur seigneur, eut constamment les honneurs du *bis*. Les couplets : *C'est bien à tort qu'on se propose*, pétillent d'esprit et de gaieté, en même temps que le style narquois accentue parfaitement le ton du personnage moqueur. Malgré la faiblesse du libretto, cet opéra fut accueilli partout avec faveur. Il eut une fortune égale à celle du *Tableau parlant*.

III

Les Liégeois suivaient avec un vif intérêt les succès éclatants de leur compatriote.

Le lundi 24 janvier 1780, le Conseil magistral de la Cité décida que le buste de Grétry serait placé à l'avant-scène du théâtre, en face de la loge du Prince-Evêque.

Le jour de l'inauguration (1), le samedi 23 septembre 1780, Fabre d'Eglantine, l'auteur du *Philinte de Molière*, lut un poème intitulé : *Le Triomphe de Grétry*, qu'il avait écrit pour cette solennité.

Grétry fut sensible à ces honneurs publics. Il en témoigna sa reconnaissance à sa ville natale, en lui dédiant l'opéra en trois actes : *L'Embarras des richesses*. Cette pièce, jouée à l'Académie royale de musique, le 25 novembre 1782, eut un grand succès. On y distingua le songe de *Rosette*, l'air : *Je n'avais pour toute richesse*, et la vérité comique du trio des vieillards : *Que je le plains, le malheureux!*

« Nous croyons, dit un journaliste du temps, que la musique de » l'*Embarras des richesses* est faite, non-seulement pour soutenir » la réputation de M. Grétry, mais même pour y ajouter encore. » On y trouve à chaque instant l'imagination brillante et féconde,

(1) Ce buste de Grétry, en marbre blanc, était du sculpteur *Evrard*. Le piédestal portait cette inscription : *Grétry Leodius, sub consulato de Vivario et de Fossoul*. Il fut détruit, le mardi 1er janvier 1805, dans l'incendie de la salle de spectacle. Notre célèbre statuaire *Ruxthiel* a exécuté aussi un buste de Grétry, qui se trouve actuellement dans la salle du collége échevinal de l'hôtel-de-ville de Liége. La place de cette belle œuvre serait mieux, ce semble, au foyer de notre théâtre.

Digitized by Google

» la manière élégante, claire et facile, l'expression fine, spirituelle » et sensible, qui caractérisent le talent de M. Grétry (1). »

En 1782, cédant aux sollicitations de ses concitoyens, Grétry vint revoir une seconde fois sa patrie. Le soir de son arrivée, le samedi 21 décembre, il se rendit au théâtre. Reçu dans la loge magistrale, il prit place entre les deux bourgmestres. On jouait l'*Amant jaloux*, et un *divertissement* composé pour la circonstance. A la fin du spectacle, un transparent, sur lequel étaient ces mots : *Vive Grétry!* vint s'arrêter en face du grand musicien. Les bourgmestres y prirent un magnifique bouquet, qu'ils offrirent à Grétry au milieu des acclamations de l'assemblée.

Le lundi 23, la *Société d'Émulation* tint une séance extraordinaire pour recevoir Grétry. L'entrée de notre artiste fut saluée par l'ouverture des *Mariages Samnites*, exécutée sous la direction de Henri Hamal (2), maître de chapelle de la cathédrale. Le secrétaire perpétuel, Benoît Reynier (3), lui remit le diplôme de membre honoraire, en prononçant ces paroles :

« Illustre et cher confrère,

» Vous avez vu la foule attendrie de vos concitoyens, impatiente » de jouir de votre présence, voler à ce théâtre, qui retentit mille » fois de vos accords et où la nation vous éleva un monument » immortel. Fière de vous compter parmi ses associés honoraires, » et jalouse, à son tour, de vous posséder dans son sein, la *Société* » *d'Émulation* s'empresse de vous offrir son hommage particulier. » Le but de son établissement est d'honorer, de célébrer les talents : » avec quelle douce satisfaction le remplit-elle, en ce jour, envers » un concitoyen, qui fait à la fois les plaisirs et la gloire de la » patrie (4) ! »

Il fut ensuite donné lecture de deux pièces de vers, composées, l'une par Henkart, l'autre par Bassenge (5), L'orchestre exécuta une scène de *Céphale et Procris*, le dernier chœur des *Mariages*

(1) *Esprit des journaux*. 1786.

(2) *Henri Hamal* naquit à Liége le 20 juillet 1744, et mourut le 17 septembre 1820. Il fut nommé maître de chapelle de la cathédrale Saint-Lambert en 1770.

(3) *Reynier*, né à Liége le 9 janvier 1759, mourut dans l'exil, à Cologne, le 18 mai 1792, à l'âge de trente-trois ans. Ses poésies ont été publiées dans l'ouvrage intitulé : *Loisirs des trois amis*.

(4) Ce discours est inséré dans le procès-verbal de la *Séance publique tenue par la Société d'Émulation, le lundi 23 décembre 1782*; Liége, 1783, p. 2 et 18.

(5) Les pièces de *Henkart* et de *Bassenge* se trouvent dans les *Loisirs*, t. II, p. 82 et 109.

Digitized by Google

Samnites, avec des paroles de Reynier, et un duo en wallon de Ramoux, sur le motif : *J'aime Philinte tendrement*, des *Événements imprévus*. A l'issue de la séance, Grétry alla entendre, au théâtre : *le Jugement de Midas* et *la Fausse Magie*.

Ce retour au pays natal exerça une heureuse influence sur le talent de Grétry. Il semble que notre compatriote y ait puisé une verve plus vive et une inspiration plus délicate.

La Caravane du Caire (1) date de 1783. Cette pièce fit le tour de l'Europe. L'ouverture, le chant de Zélime : *La victoire est à nous*, l'air de Husca : *J'ai des beautés piquantes*, la romance d'Almaïde : *Je souffrirais qu'une rivale*, le rondeau du pacha : *Vainement, Almaïde encore*, ces types de fraîcheur et d'exquise simplicité, furent bientôt populaires.

M. Gevaert, l'auteur de *Quentin Durward* et du *Capitaine Henriot*, opéras qui ont eu tant de succès, a réduit en partitions, pour piano et chant, *les deux Avares, l'Amant jaloux, les Méprises par ressemblance* et *la Caravane*. Ce travail a été fait avec un grand talent. Le caractère des œuvres du maître liégeois y a été scrupuleusement respecté.

Le 24 juin 1784, Grétry donna à l'Opéra-Comique l'*Épreuve villageoise*. « Ce petit ouvrage, dit-il dans ses *Mémoires*, doit son » existence à la chute complète d'un plus grand ouvrage intitulé : » *Théodore et Paulin*, en trois actes, et à double intrigue. J'avais » remarqué à la première et dernière représentation de cette pièce, » que l'ennui et le plaisir se peignaient alternativement sur la phy- » sionomie des spectateurs : l'ennui était toujours causé par les » acteurs nobles, et les paysans ramenaient chaque fois la gaieté. » Je partageai tellement le sentiment public, que, malgré les solli- » citations des comédiens, je refusai une seconde représentation » qui aurait produit le même effet. Je proposai à l'auteur des » paroles un plan qui excluait les personnages nobles : il l'adopta, » et fit de *Théodore et Paulin* une pièce en deux actes, sous le titre » de *l'Épreuve villageoise* (2).

Cette partition, où brillent les couplets de Denise : *Bon Dieu, bon Dieu, comme à c'te fête*, ainsi que cette perle fine : *Adieu Marton, adieu Lisette*, est restée au répertoire. La fugue : *Il a déchiré mon billet*, le menuet servant d'introduction au second acte et le final : *Allons tous rendre hommage*, sont des morceaux d'une excellente facture.

(1) Grand opéra, joué à Paris le 30 octobre 1783.
(2) Grétry. *Mémoires ou Essais sur la musique*, t. I, p. 283.

Digitized by Google

La reprise de l'*Épreuve villageoise* a eu lieu à Liége, le lundi 30 mars 1868.

Au même temps, Grétry acheva *Richard Cœur-de-Lion*. C'est son chef-d'œuvre.

Richard Cœur-de-Lion, opéra-comique en trois actes, fut représenté, pour la première fois, à Paris, le samedi 2 octobre 1784. Dans *Richard*, la cantilène : *Une fièvre brûlante*, est un chant merveilleux qui excite encore aujourd'hui l'émotion la plus profonde. Heureuse et magnifique inspiration, que Grétry eut le génie de laisser dans toute sa simplicité native! Cette mélodie revient neuf fois dans le cours de l'ouvrage, toujours avec des accompagnements variés et des modulations d'une incomparable richesse.

Les autres parties ne sont pas moins belles. Qui ne connaît les couplets d'Antonio : *La danse n'est pas ce que j'aime*, l'air de Blondel : *O Richard, ô mon roi*, le trio : *Quoi! de la part du gouverneur*, les couplets : *Je crains de lui parler la nuit*, et *Un bandeau couvre mes yeux*, la cavatine de Richard : *Si l'univers entier m'oublie*, le duo entre le roi et Blondel, l'introduction : *Il faut que je lui parle*, le trio : *Le gouverneur pendant la danse*, les couplets de la noce : *Sans berger, si la bergère*, le vigoureux final du dernier acte.

Ce chef-d'œuvre d'invention mélodique et d'harmonie exquise est resté au répertoire.

Le 25 janvier 1785, Grétry fit jouer, à l'Académie royale de musique, *Panurge dans l'île des lanternes*. Peu d'opéras provoquèrent à la fois autant d'approbations et de critiques. *Panurge* se maintint à la scène, même en province. Le grand air : *Les voyages sont à la mode* est de la plus ingénieuse conception; le quintette qui termine le deuxième acte, suffirait pour faire la réputation d'un compositeur.

Le comte D'Albert, *les Méprises par ressemblance*, *la suite du comte D'Albert* et *le Prisonnier anglais* sont moins bien réussis. On y retrouve cependant la richesse d'idées du maître liégeois.

Amphytrion (1) fut reçu froidement. *Aspasie* eut le même sort.

Le Rival confident, *Raoul Barbe-Bleue* et *Pierre-le-Grand* furent écoutés avec plus de faveur.

A partir de cette époque, Grétry changea sa manière. Il a subi l'influence des œuvres les plus en vogue de ses rivaux, Gluck et Piccinni. Il va imiter le genre déclamé qu'ils ont introduit sur la scène française.

Ainsi échouèrent successivement : *Guillaume-Tell* (1791), *Basile*

(1) Opéra en trois actes, représenté le 15 juillet 1788. *Aspasie* date de 1789.

Digitized by Google

(1792), *les deux Couvents* (1792), *Denys-le-Tyran* (1794), *la Rosière républicaine* (1794), *Joseph Barra* (1794), *Callias* (1794), *le Barbier de Village* (1797), *le Casque et les Colombes* (1802) (1), *Delphis et Mopsa* (1803) (2).

En revanche, *Lisbeth* et *Anacréon chez Polycrate* (3) furent parfaitement accueillis. La musique d'*Anacréon* est pleine de charme et d'inspiration mélodique. L'air : *Non, sur ces bords*, et l'imprécation de *Polycrate* : *O fortune ennemie*, sont des morceaux de premier ordre.

La partition d'*Elisca* (4) fut très-goûtée. L'ouverture du deuxième acte et l'air : *Viens, Ziméo*, produisirent le plus grand effet. Après la première représentation, le public rappela Grétry. A son entrée sur la scène, il fut acclamé, et l'actrice qui remplissait le rôle principal lui remit une couronne de lauriers. Dès ce moment, Grétry cessa de travailler pour le théâtre. Il finit par renoncer complétement à la carrière musicale. Il avait 58 ans.

Retiré à Montmorency, dans cet *Ermitage* qu'avait habité Jean-Jacques Rousseau, il vivait oubliant le monde et s'en croyant oublié.

Sa modestie le trompait.

En 1802, le célèbre chanteur de l'Opéra-Comique, Elleviou (5), remit à la scène avec éclat : *le Tableau parlant*, *l'Ami de la Maison*, *Zémire et Azor*, *Richard*.

Le vieux compositeur dut comprendre que la gloire était venue.

IV

Grétry a été remarquable par sa puissante originalité. Il a eu en partage la grâce, l'aisance, l'esprit juste et piquant.

Il fut le premier à pratiquer ce principe, que la musique dramatique devait exprimer la vérité des sentiments et des caractères. Elle devait rendre même, autant que possible, le sens logique du mot. Nul n'a, peut-être, aussi bien que lui, noté la parole.

(1) Opéra en un acte, paroles de *Guillard*, représenté sur le théâtre de la République, pour célébrer le traité de paix conclu, en 1802, entre la France et l'Angleterre.

(2) Pour compléter la liste des œuvres de Grétry, il reste à citer deux prologues : *Thalie au nouveau théâtre*, composé pour l'ouverture de la salle Favart, en 1783, et *les Trois âges de l'opéra* (1788). Il donna aussi deux divertissements : *Amour pour amour* et *les Filles pourvues*.

(3) Représentés tous deux dans le courant de 1797.

(4) *Elisca* est de 1799.

(5) *Jean Elleviou* naquit à Reims le 14 juin 1769. Il débuta à l'Opéra-Comique le 1er avril 1790, dans *le Déserteur*. Il mourut le 6 mai 1842.

Digitized by Google

M.-J. Chénier a écrit : « Nous ferons surtout observer avec » quelle élégance facile M. Grétry a traité l'art musical, qu'il a long- » temps honoré sur nos deux scènes lyriques par des productions » dont la mélodie et la vérité ne sauraient vieillir. » (1)

C'est comme interprète fidèle des situations, que Grétry sera toujours admiré.

Vers 1780, en France, la musique dramatique se transforma tout à coup.

Le succès que Gluck et Piccinni remportèrent sur la scène du grand opéra, influèrent sur le talent de l'auteur de *Zémire et Azor*. Toutefois, Grétry ne se perdit pas dans l'école nouvelle. Il sut garder son individualité et, des ressources dont l'art venait de s'enrichir, il ne prit que ce qui pouvait ajouter aux effets de sa mélodie.

On a fait à Grétry le reproche de mettre trop fréquemment en oubli les règles de l'harmonie. Que, parfois, il n'ait pas suffisamment soigné son orchestration ; qu'il en ait maladroitement tracé les parties ; que, çà et là, il pèche par de singulières négligences : c'est ce qu'il faut bien reconnaître ; mais quels sont les ouvrages qui en sont complétement exempts ?

La vie musicale du maître liégeois se partage en deux époques bien distinctes. Dans la première, Grétry ne voit dans l'harmonie qu'un accessoire subordonné au chant ; il écrit avec la liberté d'un artiste qui n'obéit qu'à son inspiration. Dans la seconde, il essaie de relever le naturel de sa manière par une orchestration plus fournie et plus savante : tentative qui n'a pas toujours été heureuse et où se trahit trop souvent l'effort.

Une gloire lui appartient, incontestée : il a été le créateur de l'opéra-comique. En ce genre, il a produit des œuvres d'un goût accompli, d'une verve entraînante, d'un esprit étincelant. Il y est réellement classique, dans toute la force du mot. Les refrains si gais du *Tableau parlant*, les pathétiques accents de *Richard Cœur de Lion*, portent au fond de l'âme ; depuis le ton railleur de l'*Ami de la maison*, jusqu'à la grosse bonhomie de *Panurge*, tout est pris sur le vif. Ainsi s'explique la rapide popularité de ses airs, que l'on fredonnait partout.

Grétry a écrit beaucoup, et sa fécondité est un indice de sa force. Cependant, il travaillait difficilement. Rien ne le rebutait de l'étude. Sa santé débile souffrait de cette tension d'esprit opiniâtre ; il lui

(1) Voir son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis* 1789 ; édition de 1818.

Digitized by Google

arrivait souvent de tomber en défaillance et de cracher du sang après avoir terminé une partition.

Grétry possédait une instruction solide et variée. Il eut des velléités littéraires. Ses *Mémoires ou Essais sur la musique* parurent en 1797; ils furent imprimés aux frais du gouvernement (1). C'est l'histoire détaillée de sa vie d'artiste.

En 1801, il publia une sorte d'essai de philosophie morale, sous ce titre : *La Vérité, ou ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être.* Le style en est mou et poudré; c'était celui du temps.

En 1802, à la demande de quelques amis, il rédigea une *Méthode pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie.* C'est un livre de peu de valeur.

Il laissa inachevé un volumineux ouvrage en six volumes, intitulé : *Réflexions d'un solitaire.* Ce manuscrit fut égaré, et il est probablement anéanti.

Grétry n'oublia jamais sa ville natale. Il ne cessa d'être en correspondance suivie avec Hamal, Reynier, Henkart et Bassenge.

En 1796, Hamal avait conçu le projet de fonder à Liége une École de musique. Il en démontra l'utilité dans un *Mémoire* qu'il adressa au ministre de l'instruction publique. Le 9 janvier 1797, il en parlait à Grétry en ces termes : « Il est si doux, mon ami, » d'obliger de malheureux musiciens que je connais depuis trente » ans, que j'ai résolu de sacrifier le peu d'années qu'il me reste à » les aider. C'est à vous de me seconder et qu'il est réservé de sou- » tenir à Paris la gloire de la musique de Liége, que vous avez tant » illustrée, et à moi, de faire mettre en pratique les excellents con- » seils que vous donnez dans votre ouvrage, que je ne cesse de lire. » Au reste, si je ne réussis pas dans mon projet, je n'aurai rien à » me reprocher : j'aurai toujours la satisfaction de me dire que j'ai » fait tout mon possible pour obliger mes concitoyens. Mais vous » et moi, nous ne verrions pas sans peine tomber l'art musical » dans notre commune patrie, où il a eu tant de succès jusqu'à pré- » sent. »

Le 28 janvier, Grétry lui répondait :

« Mon cher concitoyen,

» L'administration centrale du département de l'Ourthe m'avait » déjà envoyé votre *Mémoire.* Je ne puis que vous louer du zèle » qui vous anime, et comme artiste né dans le même pays que

(1) Les *Mémoires* parurent pour la première fois en 1789, en un volume in-8°.

Digitized by Google

» vous. Mon ami, vous verrez, dans la lettre que j'écris à Bassenge
» par le même courrier, où en sont vos affaires, et vous verrez que
» je n'avais pas attendu votre sollicitation pour m'intéresser au sort
» des Artistes liégeois.

» Recevez mes salutations fraternelles.

» GRÉTRY. »

L'idée de Hamal et de Grétry ne mourut point. Malgré de multiples obstacles, elle fut reprise plus tard et réalisée par quelques amateurs zélés.

Le 23 avril 1827, on ouvrit, à Liége, le *Conservatoire de musique*.

V

Grétry mourut à l'Ermitage, le vendredi 24 septembre 1813, à onze heures du matin (1).

Les funérailles se firent avec un appareil inusité jusqu'alors. On remarquait dans le cortége toutes les notabilités littéraires et artistiques du temps. Les coins du poële étaient tenus par Méhul, Marsollier, Berton et Bouilly. Un corps de musique exécutait une marche de Gossec. Cette marche avait été composée pour les funérailles de Mirabeau.

Le théâtre de l'Opéra-Comique était tendu de draperies noires. Sur les escaliers se trouvaient rangés tous les acteurs; l'un d'eux, Gavaudan, posa sur le cercueil une couronne d'immortelles. Il prononça quelques paroles pleines d'une sympathique tristesse. Quand l'orateur se tut, un orchestre, que cachait un immense rideau, fit entendre le douloureux trio de *Zémire et Azor : Ah! laissez-moi la pleurer!*

La même cérémonie se répéta devant l'Académie de musique. Au cimetière, il fut dit deux discours, l'un par Méhul, au nom de l'Institut, l'autre par Bouilly, délégué des artistes dramatiques.

Pendant quelque temps, les spectacles ne furent composés que de pièces de Grétry.

A l'Opéra-Comique, on joua *Zémire et Azor* et l'*Amant jaloux*. Après l'ouverture d'*Elisca*, lorsque la toile se leva, on vit tout le personnel du théâtre groupé autour d'un buste de l'illustre compo-

(1) Grétry avait eu trois filles. Elles moururent vers l'âge de seize ans. L'aînée, *Lucile*, avait écrit la musique d'un petit opéra, *le Mariage d'Antonio*, qui fut représenté en 1786.

Digitized by Google

siteur. Les artistes le couronnèrent de lauriers, pendant que l'orchestre exécutait la mélodie : *Ah! laissez-moi la pleurer!* et la marche des *Mariages Samnites*.

Bruxelles, Gand, Liége, rendirent les mêmes honneurs à la mémoire de Grétry.

Dans les dernières années de sa vie, Grétry avait très-fréquemment manifesté le désir que son cœur fût inhumé dans la terre natale. En 1828, après un long procès avec les héritiers, la ville de Liége put entrer en possession du précieux legs. Des commissaires furent chargés d'aller chercher le cœur glorieux. Des fêtes splendides en signalèrent le retour. — Le doux vœu de Grétry était accompli :

Où peut-on être mieux qu'au sein de sa patrie!

En 1842, la ville de Liége érigea à Grétry une statue de bronze. Sur le piédestal, où gît le cœur, on a incrusté une table de marbre avec cette inscription :

A

GRÉTRY.

—

LÉON DE SAGHER.

Digitized by Google

LE FILS DAMBERT.

—

I

Je n'ai jamais connu cette vie à grandes émotions, à passions ardentes, irrésistibles, qui est l'apanage des natures d'élite, s'il est vrai qu'on distingue le lion par la vigueur de ses crocs plus que par la noblesse de ses instincts.

J'ai toujours été de cette petite bourgeoisie dont les sentiments, à ce qu'on assure, ne peuvent être que mesquins et étroits, circonscrits par la peur et par l'égoïsme. Je ferai bien rire en disant que mes seules et mes plus pures joies, je les ai goûtées au sein du *foyer domestique*. Les mots passent comme les choses. Celui-là a aujourd'hui une saveur presque archaïque.

Non plus que de grands défauts, je n'ai eu de grandes vertus. Je suis resté dans ce juste milieu, qui n'est ni le mouvement ni l'immobilité : le grouillement, si vous voulez. Bourgeois je suis né, bourgeois j'ai été, bourgeois je mourrai.

Ma mère, quand j'étais tout enfant, me criait : au malhonnête! comme on crie : au voleur! et je crois sincèrement que la frayeur qui m'en est restée a pu déterminer chez moi un excès de prudence, mais néanmoins m'a été plus salutaire que celle du gendarme ou du diable.

Malgré cela, mes sentiments ont-ils été marqués d'étroitesse, d'égoïsme, de pusillanimité? C'est ce dont je veux vous faire juge.

Mon nom est Jacques Dambert. Élevé derrière un comptoir de denrées coloniales, je suis épicier de naissance. Mon enfance fut la plus incolore qui soit. Point d'aventures, point d'excentricités. Je ne fixai l'attention ni par mon étourderie, ni par mon intelligence, ni

Digitized by Google

par ma malice, ni par ma paresse. Une seule chose m'était donnée en dose un peu plus forte : l'amour-propre. Bien faire était ma passion, ma volonté, avant tout; mais, comme avec cela j'étais doué de facultés fort ordinaires, j'ai passé ma vie à me crier en avant, à me stimuler, à me gourmander, avec le même succès qu'un charretier ayant à faire à un cheval rétif.

A peine ma jeunesse me laisse-t-elle un souvenir saillant. J'ai aimé les plaisirs, je me suis mêlé au bruit. J'ai rougi de mon origine modeste. Je me suis cru déclassé et j'ai voulu fuir, par la tangente, ce cercle de Popilius où ma naissance m'avait enfermé. J'ai regardé comme une honte d'avoir vu le jour entre une caisse de cassonnade et une balle de café. J'ai cherché des aventures; c'était au temps où l'on tire la bonde, le temps de la floraison, le seul en vue duquel l'homme-animal vive et après lequel il ne fait plus que mourir.

Je fus fier comme un preux. Brave? non, pas même insouciant des coups. Irréfléchi, léger? Oui, et aimant au point de mêler des morsures à mes baisers, et avec cela d'une naïveté, d'une crédulité à faire honte à Joseph lui-même.

A vingt et un ans, je crachai à la figure d'un officier, pour une offense. Je lui aurais pardonné du fond de mon cœur, mais je redoutais qu'on ne me crût poltron; jamais je n'ai tremblé autant de ma vie. Obligé de me battre, je m'alignai sans faiblesse, avec la conviction que j'étais un homme mort. Mon adversaire se contenta de me blesser légèrement; par reconnaissance, je lui sautai au cou en l'appelant mon sauveur.

Ce fut ma seule prouesse chevaleresque.

Tous mes rêves d'ambition, de grandeur, de puissance, si j'en eus jamais, tombèrent au seuil d'une vaste administration financière, où, grâce à des démarches sans nombre, mon père m'avait obtenu la faveur d'être admis; c'était l'un de ces ergastules modernes, où se réfugient d'ordinaire les esclaves de la médiocrité, de la sottise et de la basse envie. Ah! j'ai regretté bien souvent depuis de n'avoir pas adopté le tablier de toile bleue de mes ancêtres! Mais le chef de la modeste maison coloniale Évariste Dambert avait eu l'orgueil de me voir employé, administrateur! comme disait le cher homme, avec emphase!

A vingt-cinq ans, je me mariai, sans autre pensée que celle d'associer à mon existence la plus douce et la plus aimable des créatures. Elle était blonde, mince; bonne jusqu'à la simplicité. Non jolie, mais attrayante par l'expression de sa physionomie, où se lisaient tout à la fois de l'élévation et de la candeur. Jusqu'à son

Digitized by Google

moindre geste avait su me séduire. Pour sentir tout mon être attiré vers elle, subjugué, il m'avait suffi de la voir.

La délicatesse de ses sentiments, la distinction de ses manières en faisaient une créature à part dans le train ordinaire des choses. Elle avait une originalité bien caractérisée. Elle s'imposa à moi comme une force, non une de ces forces qui commandent, sous lesquelles on se courbe, mais vers lesquelles on se réfugie sans crainte, qui relèvent et élèvent.

Louise n'avait rien que sa printanière fraîcheur, son bienveillant sourire et son cœur, vrai trésor de tendresse et d'amour. Elle était plus jeune que moi de cinq à six ans. J'étais fier et heureux de devenir le tuteur, l'appui, l'ami, l'amant de cette frêle enfant que, dans mes caresses mêmes, je respectais à l'égale d'une sainte.

Que de jours de félicité s'écoulèrent pour nous! Absorbés dans notre amour, nous laissions le monde graviter, nous apercevant à peine qu'il existât. Pour moi, je n'ai pas même conscience de ce qui se passa en dehors de mon être sensible et aimant. Je me souviens vaguement d'avoir régulièrement prêté sept heures par jour la présence de ma personne à l'administration qui me payait pour cela.

II

Nous habitions un appartement de trois petites chambres, blanches, simples, meublées de noyer, n'opposant à l'entrée du jour et de la lumière d'autre obstacle que quelques aunes de tulle, et abritant notre sommeil et nos amours sous de modestes rideaux de serge.

Nid moelleux, pur séjour, témoin de mon bonheur, ton souvenir, que j'évoque en ce moment, fait battre mes artères, verse dans mes veines je ne sais quelle chaleur qui me ranime, me donne je ne sais quelle sainte émotion, qui mouille de larmes mon visage... Je me sens renaître; je suis jeune encore. Jeune! mot magique qui tout à coup peuple mon esprit des images du passé et le rafraîchit et l'exalte.

Le principal locataire de la maison était un boutiquier; mais définir son genre de commerce serait impossible. Tout ce qui est à l'usage du petit peuple et de la bourgeoisie, pour la toilette, pour la nourriture, pour les fantaisies, s'y trouvait pêle-mêle. Les poteries de faïence et de grès s'empilaient à côté de montagnes de sabots; accrochées aux solives et alternant, pendaient des robes et des jaquettes de cotonade, des tranches de lard, des vestes de futaine,

Digitized by Google

de la chandelle; des bocaux d'un cristal verdâtre renfermaient des briques d'un savon rance, aux couleurs suspectes; puis, à l'étalage, des pommes, des noix sèches, des bonbons à demi fondus, salis par la poussière, des harengs-saurs, des pains d'épices, de vieilles clefs, des câbles, du goudron, des chaussures de cuir, des gants, de vieilles bésicles, des jouets d'enfants, que sais-je! Jamais l'énumération la plus consciencieuse ne parviendrait à épuiser ce que ce magasin contenait d'objets divers. Il sortait de tout cela un parfum fade qui n'était point de nature à flatter l'odorat... L'appartement était gai, peu coûteux, et les émanations de ce réceptacle de nippes et de friandises douteuses ne nous gênaient guère.

J'ai connu là, présidant à la vente, pendant quinze ans, le même homme, avec le même sourire, presque avec le même costume; aussi satisfait, aussi poli, aussi obséquieux envers le chaland venant lui acheter pour un sou qu'envers celui qui le payait en or. Le père Holet affectionnait un vêtement bien simple. Jamais il ne portait ni gilet, ni habit; un pantalon trop large lui montait jusqu'au milieu du dos, retenu par une simple bretelle, et cela lui suffisait. Jamais il ne sortait, ni les dimanches, ni les jours de fête, ni le soir, ni le matin, ni par le beau temps, ni par la pluie. Son centre d'action était sa boutique. Il exerçait son métier avec amour. Hors de là, le monde pour lui finissait. — Tant de persévérance a été récompensée. Le cercle de ses affaires s'est agrandi : son fonds a été changé; de marchand il est devenu négociant, de négociant, banquier, et il a fini par avoir équipage... Je n'ose et ne veux, de peur de refroidir votre enthousiasme à son égard, rechercher si la morale pure n'aurait point à lui reprocher certains écarts des lois strictes de la justice et de la droiture. Il passait pour un commerçant honnête et intègre; il en est personnellement très-convaincu.

Dix ans, je l'ai connu avec une bretelle; quand, la onzième année, je l'ai vu faisant croiser sur sa poitrine deux de ces bandelettes élastiques, je ne me doutais pas que c'était le premier signe de sa prospérité assurée. Et je pense que, s'il s'était montré aussi sobre dans leur emploi jusque-là, c'est qu'il n'avait pas voulu qu'en cas d'insuccès, on pût dire de lui, avec quelque fondement, qu'il en avait par dessus ces appendices de la toilette.

Nous avions pour voisin, occupant une mansarde, au-dessus de nous, un excellent et bien estimable homme, dont les mains, plus promptes à obliger que le cerveau à concevoir, m'ont sans cesse été tendues avec la plus sincère des affections.

Il était, comme moi, employé. Ses facultés pensantes s'étaient, une à une, étiolées et flétries sous la compression du milieu dans lequel

Digitized by Google

il avait vécu pendant quarante années, mais ce que la réflexion ne pouvait plus lui dicter, son cœur généreux le lui inspirait toujours. Il était la bonté, la serviabilité, la bienveillance, la charité, le dévouement mêmes.

Il s'appelait Tordon.

Au même étage que le nôtre, à côté de notre appartement, demeuraient une mère, femme de quarante ans, avec sa fille, belle et majestueuse enfant de seize ans à peine. Elles avaient connu autrefois la prospérité et, bien qu'elles fussent visiblement dans la gêne, elles ne parlaient jamais du passé avec regret, ni du présent avec amertume. On respectait en elles la pauvreté comme une chose sainte.

Tous ces gens-là nous aimaient, aimaient Louise, et, aux heures pendant lesquelles me réclamait le travail, Mme Saillard et sa fille Éveline, — ainsi se nommaient les deux femmes, — se faisaient un plaisir de recevoir la jeune ménagère, désolée de mon absence. Sa candeur leur plaisait, et elles l'aidaient de leurs conseils dans la direction de son ménage... Les soirs d'hiver, nous nous réunissions parfois, et nous jouions au loto à deux centimes le quine... Était-ce assez patriarcal ?

C'était la bonne époque. Je ne connaissais pas le poids de la vie. Mes seuls soucis me venaient de l'exercice de mon emploi. Indépendamment de ce fait constaté que je ne pouvais l'aimer par cela seul que je l'exerçais, mon métier ne donnait aucune satisfaction à mon intelligence : j'étais un rouage, une pédale sans mouvement propre, quelque chose d'inerte. Il se creusa en moi un sentiment de vide, de néant qui me désolait. Je marchais sur un abîme : l'inutile ! Dante ne l'a point vu ; son enfer est incomplet. Pour moi, lorsque j'y pense, il me passe dans les cheveux comme un attouchement d'être froid, et je frissonne..... J'avais beau vouloir fixer mon attention à un travail tout machinal, y donner une part de ma conscience, mes idées forcément s'en allaient ailleurs. C'était de bonne foi que je le voulais : il me semblait nécessaire de mériter par quelque perfectionnement moral tout le bonheur que me donnait Louise. Ne riez pas de cette simplicité, elle était sincère et nul n'a beaucoup plus que moi, vous le voyez, le droit de revendiquer la propriété du royaume des cieux...

En dehors de ces chimères et de ces scrupules, je n'avais aucune ambition ni aucun besoin : ma position matérielle était suffisante ; je ne pensais même pas qu'elle pût ou qu'elle dût s'améliorer. Mon organisation était si incomplète de ce côté, je touchais de si près au désintéressement absolu, que j'ai honte de l'avouer dans un temps

Digitized by Google

où le moindre bambin en sait cent fois plus long; j'étais étranger à toute espèce de calcul ou de spéculation.

Ceci fera sourire de pitié bien des jeunes gens sérieux. Mais quoi qu'il m'en coûtât de faire cet aveu, je vous le devais.

III

Étais-je donc réellement sans désirs, sans passions ardentes? Dieu m'avait-il fait de telle complexion que toute ma vie dût être l'image d'un calme plat; sans que la moindre brise vînt jamais en soulever la surface. Hélas! j'ai eu mes tempêtes et mes coups de tonnerre; j'ai perdu les biens les plus précieux dans le naufrage... Non, je n'étais pas sans passions; je marchais à côté des miennes, sur la pointe des pieds, en silence, de peur de les éveiller...

Un jour, Louise vint m'annoncer, les yeux baissés et le sein palpitant, qu'une existence nouvelle venait de tressaillir en elle. Quel cri d'allégresse s'échappa de ma poitrine! comme je couvris de baisers la messagère de la bonne nouvelle!... Que de joie et que de pleurs! Ce fut fête dans mon cœur, dans la maison, chez nous, chez Tordon, chez les dames Saillard, chez le père Holet; je courais l'annoncer partout, comme un grand indiscret... Bah! cela me faisait tant de bien; j'étais si fier!

Mais il s'agissait de devenir sérieux, de songer au lendemain désormais. Je me mis à relever le chiffre de mon revenu, à dresser mon budget et à le couper par chapitres. Si grands que fussent mes efforts, ils ne donnaient partout que du déficit et de la gêne. Je voulais que mon enfant fût heureux, fût élevé dans une aisance relative, et que cet être, que nous appelions pour le bénir et l'aimer, ne devînt pas une source de regrets ou de malédictions.

L'enthousiasme me rendit inventif; j'exposai mes plans à Louise. Je changerais de carrière et, grâce à mon activité, à ma bonne volonté, j'arriverais à une position brillante. Il ne se pouvait pas que toutes les qualités dont je me sentais doué ne dussent produire aucun résultat.

Louise s'effraya. Il ne fallait pas viser au mieux quand on tenait le bien. Elle se demandait s'il serait juste que nous eussions tout. Elle me suppliait de ne rien tenter qui pût rendre le sort jaloux de notre bonheur, et ses supplications étaient faites d'une voix si caressante, elle tremblait si fort, ses joues avaient tant perdu de leur incarnat, que moi-même je devenais timide et craintif...

Le temps s'écoula; en moins de deux ans, nous eûmes deux

Digitized by Google

enfants : un garçon et une fille; deux chérubins, deux amours. J'avais trois êtres à adorer à la fois. Vous auriez dû me voir, le matin et le soir, les tenant sur mes genoux, les consolant de leurs petits chagrins, leur donnant la panée, les promenant, leur chantant de vieilles chansons de mes parents, pendant que ma femme arrangeait son ménage, faisait son marché... A la dernière minute, je m'en allais, tout courant, au bureau ; je m'en revenais plus vite encore, pressé et tout réjoui de reprendre mes fonctions de père.

Mais, de quelqu'économie que nous fissions preuve, nous ne parvenions qu'avec la plus grande difficulté à nouer les deux bouts. J'avais tenté une démarche auprès de mes chefs ; je croyais les intéresser à mon sort par ma double paternité; jamais je ne vérifiai mieux que l'administration est sans entrailles. Mes enfants n'avaient pas ajouté à la somme de mon travail, on ne leur devait donc rien et j'avais tort de réclamer; je pouvais à la rigueur chercher mieux, et, certes, personne ne s'opposerait à mon départ!...

Dieu juste! et c'est en ce moment qu'on me parlait ainsi. Ces paroles m'avaient mis la mort dans l'âme. Si j'allais perdre toute ressource, que deviendraient-ils, eux, sur le sort de qui j'avais la mission de veiller?

Je me contraignis; je dévorai en silence ma rage et ma douleur. Depuis deux ans, j'avais dépensé assez de dévouement, d'abnégation, de courage, d'assiduité, pour faire de moi un grand homme, si les vertus étaient ce que l'on récompense.

Je confiai mes peines à mon voisin Tordon.

— Mon enfant, me dit-il, avec une sorte d'effarement qui lui prenait chaque fois qu'il croyait être en défaut d'idée; mon enfant, je.... vous êtes bien à plaindre.... J'ai passé par là. Du courage!

— Je crains qu'un jour Louise ne s'aperçoive de notre détresse; qu'elle n'ait à en souffrir. Il faut que je cherche un emploi plus lucratif....

— Oui, vous êtes jeune, vous pouvez changer de carrière. A tout prix, prenez-en une autre. Je sais ce qu'il en coûte.... Ah! si j'avais encore votre âge!

— Ce n'est pas que ce ne soit très-chanceux ; je ne suis pas seul; j'entraîne avec moi, si j'échoue, une famille qui m'est chère et à qui je me dois.

— Oui, oui, voilà, répondit l'excellent homme devenu tout à coup perplexe.

— Je suis donc obligé d'agir avec prudence, et de ne rien abandonner que je ne sois sûr de mieux.

— Oui, oui, de mieux..., car mieux vaut un.... Ah! ah! dit

Digitized by Google

Tordon, en riant, car, après avoir désespéré longtemps de trouver encore la moindre trace d'esprit dans son cerveau, il s'était aperçu tout à coup avec ravissement et avec surprise, qu'une étincelle en jaillissait encore.

Et comme si cette découverte l'avait mis en veine : « Monsieur Dambert, monsieur Dambert, s'écria-t-il, vous êtes quatre ; je suis seul ; j'ai deux emplois. Le soir, vous le savez, ma besogne finie à la maison Louvois et Cᵉ, je suis chargé de tenir les écritures chez un commerçant en drogues.... Cela me rapporte, bon an mal an, quatre à cinq cents francs.... Mes yeux sont affaiblis par l'âge. Quatorze heures d'assiduité par jour, c'est trop à cinquante-cinq ans....

Je protestai ; Tordon ne voulut rien entendre. Il tenait à son idée, comme s'il avait craint de n'en plus avoir désormais.... Je dus céder.

Grâce à mon voisin, à sa généreuse initiative, j'eus la place supplémentaire et je pus reprendre un peu de quiétude.

J'étais occupé, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir, presque sans interruption, à aligner des chiffres, à enregistrer des factures, à transcrire des lettres, travail tout machinal, mais auquel j'apportais consciencieusement toute mon attention, toute mon activité. Jeune encore, vigoureux, je sentais par moments la séve gonfler mes tempes ; mon intelligence demandait de la pâture moins insipide ; mon esprit abruti avait besoin de repos. Je me sentais descendre degré par degré, fatalement, irrésistiblement, vers le gouffre redouté du crétinisme.... Je souffrais, mais je continuais mon labeur.

Avec quelle joie je rentrais chez moi, la journée finie. Avec quelle impatience, j'attendais un instant, une heure, un jour de liberté à consacrer à ma chère petite famille. Mes voisins vous diraient, s'ils existaient encore, comme je revenais essoufflé de ma course, avec quelle rapidité je gravissais l'escalier, pour revoir quelques minutes plus tôt ma femme et mes enfants !

IV

Je veux oublier mes chagrins, mes ennuis, pour ne me rappeler que mes plaisirs.

Laissez-moi me délecter à ces images rétrospectives.

C'est un jour de fête ; j'ai pu rentrer plus tôt que de coutume. Je me vois assis près du poële ; il ronfle bruyamment et il est tout rouge de ses efforts et de sa vaillance. Au dehors, il fait bien froid ;

Digitized by Google

je l'ai senti tout à l'heure ; sur une chaise, jetés à la hâte, se trouvent ma redingote d'hiver et mon chapeau, encore couverts de neige. J'ai sur mes genoux, d'un côté, mon Charles, mon fils, déjà un homme, il a trois ans ; de l'autre, mon Henriette, ma fille, une fine et délicate petite créature, toute sa mère. Ils s'accrochent à moi, je les couvre de baisers, je ne puis m'en rassasier ; je vais les dévorer de caresses, c'est sûr.... La table est mise, et la blancheur de la nappe paraît plus éblouissante, éclairée par une grosse chandelle, mouchée à temps et soigneusement par ma femme qui est là souriante, contente, allant et venant, mettant le couvert, légère comme un oiseau, jolie comme un amour, et trouvant mille prétextes pour incliner jusqu'à mes lèvres sa joue fraîche et rose.

Nous soupons de pain et de fromage et le repas nous paraît délicieux. La nappe enlevée, voici qu'entrent Tordon et bientôt après nos deux voisines. Il y a soirée dans le petit appartement de M. Dambert. Grand éclairage : une seconde chandelle est allumée. On fait le cercle autour du foyer. On rit, de quoi ? d'un rien. Charles et Henriette vont se coucher et cela dure quelque temps, parce qu'il faut que leur mère les couvre, les embrasse et les embrasse encore, et qu'ils prétendent qu'elle ne les aime plus, car elle est pressée de les quitter. Et les embrassements de recommencer, car jamais la maman ne consentirait à leur laisser croire qu'elle les aime moins que de coutume. Au-contraire. Un moment après, je trouve l'occasion de me lever. C'est pour aller les voir dormir et leur souhaiter du fond de mon âme la paix et le bonheur....

De quoi parlions-nous, dont nous ne parlions tous les jours ? Le cercle de la conversation n'est pas bien étendu dans ces réunions bourgeoises. Seule, Mlle Eveline aurait pu discourir d'art, de littérature ; j'en avais quelques notions assez complètes ; mais nous n'eussions pas été compris, de Tordon surtout, que cela aurait ennuyé, bien qu'il fût assez bon garçon pour avoir l'air d'écouter et de comprendre. Pour éviter cela, nous abordions un sujet auquel tout le monde pût prendre une part égale. Le sommeil nous gagnait ; les voisins se retiraient et nous avions une nuit pleine, comme des gens qu'aucun remords ne gêne ou que n'inquiète la poursuite d'aucun projet hasardeux....

Le lendemain, le train ordinaire des choses reprenait.

En été, nous passions le dimanche à la campagne, cueillant des fleurs, faisant la chasse aux papillons. Charles était un intrépide chasseur : le Nemrod des lépidoptères. Henriette préférait la botanique ; et, quand nous revenions à la ville, chargés d'un ample butin, j'étais souvent obligé de porter la petite fille, ronflant douce-

Digitized by Google

ment à mon oreille, tandis que le garçon, prenant au sérieux son rôle d'homme, mettait son bras sous celui de sa mère et tout en ayant l'air de la soutenir, elle qui riait de voir les rôles intervertis, il marchait d'un pas lourd, le cerveau envahi par le sommeil.

Ne vous hâtez point de sourire ou d'envier mon bonheur. Les teintes du tableau vont changer...

V

Un soir, je rentrais, pressé de me retrouver au sein de ma famille... Je ne sais quelle crainte, quel doute poignant, irrésistible, me saisit, pendant que je montais les dernières marches de l'escalier... Ma femme était seule; la lumière à la lueur de laquelle elle travaillait, était vacillante et maigre; de grandes ombres s'étendaient dans la chambre; les angles du plafond avaient quelque-chose de mystérieux; je me rappelle les avoir involontairement interrogés du regard. Les enfants dormaient; j'allai auprès de leur couchette. La respiration d'Henriette était bruyante. J'écoutai longtemps et je n'osai communiquer mon inquiétude à Louise. L'enfant, d'après ce qu'elle me dit, s'était couchée comme d'habitude, moins gaie, peut-être, mais sans se plaindre. — Nous nous tûmes.

Tout à coup, cette respiration difficile à laquelle j'avais prêté l'oreille, prit un autre caractère. Je frissonnai. L'enfant poussa un cri étrange; elle eut une toux rauque, saccadée, une sorte d'aboiement, et se prit la gorge comme pour arracher le mal qui l'étranglait... Éternelle justice! Je compris toute l'horreur de la situation.

La mort dans l'âme, je cherche cependant à ne point alarmer ni la malade, ni ma femme. J'appelle nos voisins. Tordon est le premier à venir; il nous regarde alternativement, bégaye quelques mots et joint les mains comme pour prier.

L'enfant étouffe, un médecin que le hasard fait passer par la maison et que le père Holet arrête, monte quatre à quatre.

Henriette est sur les genoux de sa mère. Elle nous tend ses bras; elle nous regarde d'un air suppliant, comme pour dire : Sauvez-moi!

Le médecin se baisse, examine, se relève lentement avec un demi sourire, me touche le bras et m'entraîne vers l'extrémité de la chambre... J'ai quelqu'espoir encore. Il semble rassuré. Mais tout à coup :

— L'enfant est perdue, dit-il à voix basse; dans deux heures, elle sera morte!

Digitized by Google

Cet homme, cet inconnu, prononçant ainsi froidement la condamnation de ma fille ! Fou de douleur, je le saisis au collet, et le secouant de toutes mes forces, les dents serrées : Vous en avez menti ! criai-je...

Tordon et le père Holet nous séparèrent. Puis, tout s'est passé comme dans un rêve. J'ai vu Louise qui tenait l'enfant, anxieuse, les traits congestionnés ; j'ai entendu des sanglots. Tordon, Mme Saillard, Eveline, allaient et venaient ; puis, j'ai vu qu'on entraînait la mère et qu'on laissait la pauvre petite créature, qu'on la couchait, qu'elle était bien pâle, qu'elle avait l'œil bien fixe et qu'on lui couvrait le visage d'un drap blanc ; qu'elle semblait bien longue ainsi, et silencieuse. Je ne la croyais pas aussi grande... et je ris...

Tout à coup, une voix m'appela qui me fit tressaillir. Père ! disait-elle avec un accent qui me pénétra jusqu'aux entrailles... Père ! reviens à toi !

C'était Charles, mon fils ; hélas ! mon seul enfant désormais... Il avait tout deviné, il s'était levé, il était là, grelottant, à demi nu, pleurant et joignant les mains...

Vous qui vous êtes vu arracher ainsi la chair de votre chair, vous comprendrez ce que j'ai ressenti.

Mais ce n'était pas tout. Le sort s'acharnait contre moi ; il devait me prendre encore quelqu'un, me frapper encore plus cruellement. Plus accablée que moi, plus meurtrie, moins capable de résister à l'horrible secousse, fut ma pauvre et fidèle Louise. C'était d'entre ses bras que la mort avait arraché l'enfant. Elle ne se plaignait pas ; elle ne l'osait, de peur d'aviver mes chagrins ; elle dévorait ses larmes en silence.

Pendant un an au plus, elle lutta, martyre condamnée ; puis, le petit ménage, si heureux, si uni, si chaste, si modeste, si humble dans ses aspirations, fut détruit.

L'objectif de ma vie, mon but, mon idéal, c'étaient ma femme et mes enfants. En dehors d'eux, je n'aimais rien.

Égoïsme ! Sentiments bourgeois ! étroits !.. Amour de la famille et du pot-au-feu ! trivialité ! J'ai entendu appeler ainsi ces attachements exclusifs autour desquels tout rayonne... Eh ! n'ai-je point passé, même dans ce cercle restreint de sensations, par tout ce qui torture ! Quelles émotions plus intenses, plus terribles que celles-là sont donc réservées à l'homme ?

Ai-je supporté mes douleurs et mon infortune avec dignité ? Le sais-je ? Il y a là comme un gouffre noir dans lequel j'ai tourbillonné, aveugle et sourd, me raccrochant à tout, par instinct... parce que l'instinct se réveille dès que l'âme est abattue. De tous les cou-

Digitized by Google

rages, celui que j'ai toujours eu le moins, est celui de me faire passer pour insensible. Je songeais bien à me faire un masque!... Si j'ai laissé crier la nature en moi plus haut que la raison, au moins je suis sûr de n'avoir pas fait de ma douleur un objet d'ostentation, assez en garde contre moi-même pour ne vouloir pas exciter la commisération. Mais c'est tout.....

VI

Charles avait six ans quand je devins veuf. Il se trouva bien seul tout à coup; je ne le caressais plus que d'une façon distraite. J'étais tout à ma douleur; souvent il me parlait et je ne lui répondais pas. Tordon et les dames Saillard, le père Holet lui-même, en eurent pitié ; ils l'attirèrent à eux ; il s'arracha de leurs bras et revint me tenir compagnie, silencieux et me regardant avec des grands yeux humides, comme prêt à me porter secours.

Un jour qu'il me trouva plus sombre et que, sans m'en douter, je l'avais repoussé, il me dit de sa petite voix tremblante, mais déjà résolue : Maman serait bien triste si elle te voyait ainsi délaisser ton petit Charles, ton seul enfant...

Cette voix, c'était la voix de ma conscience, c'était un appel sorti de la tombe à peine fermée. Je me réveillai en sursaut. Quelque chose de résistant, de froid, d'implacable se brisa tout à coup en moi. Une digue s'était rompue; mon cœur éclata.

J'enlevai dans mes bras mon enfant bien-aimé, je le pressai sur ma poitrine. Je le reconnus sous l'aspect austère du devoir, et la vie recommença à circuler dans mes veines, grâce à l'impulsion de cette grande autorité. Je n'avais pas le droit de me laisser abattre. Ma tâche, loin de finir, allait commencer.

J'avais à faire un homme de mon fils.

ÉMILE GREYSON.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

DES HUMANITÉS MODERNES.

—

Toute question d'enseignement, — qu'il s'agisse d'organisation, de programme, de méthode ou même de discipline, de moyens d'encouragement, etc., — est dominée par le *but* qu'on assigne à l'enseignement.

L'*utilitaire* voudra enseigner les choses dont on a besoin dans la pratique des affaires, dont on peut tirer parti dans la vie réelle; il cherchera une « méthode pratique, prompte, facile, » qui économise le temps et les efforts.

Le pédagogue *idéaliste* ou *humanitaire* se proposera de former des hommes, d'exercer, de développer les facultés, d'élever vers l'idéal. Il placera l'effort fait pour apprendre au-dessus des connaissances apprises, et sa méthode tendra à exciter, à diriger les efforts de l'élève, jamais à les lui épargner.

Ces deux principes se font bien mutuellement des concessions. En visant à l'utile, on ne repousse pas d'une manière absolue le beau, le bon et le vrai; en poursuivant l'idéal, on est prêt à tenir compte des exigences de la vie réelle. Mais ces conciliations de principes opposés sont toujours fallacieuses tant qu'elles ne découlent pas d'un principe plus élevé, plus général. Aussi voit-on ordinairement, ou que les discussions se rallument dès qu'il s'agit d'appliquer le moyen-terme convenu, ou que les concessions mutuelles produisent, dans la pratique, un manque d'unité funeste, véritable gâchis.

Or, nous croyons qu'il y a mieux à faire que de chercher un biais pour rapprocher et concilier deux principes opposés, deux tendances divergentes. Nous croyons que du principe purement et strictement *pédagogique* découlent des conséquences propres à satisfaire les utilitaires intelligents, qui désirent seulement que les études, après avoir servi à développer les nobles sentiments du cœur et les hautes facultés de l'esprit, ne restent pas tout à fait stériles pour la vie.

Le but de l'enseignement, d'après le principe pédagogique, c'est l'éducation, c'est-à-dire le développement harmonique de toutes les facultés.

Digitized by Google

Il n'y a pas de facultés développées sans contenu, pas de sensibilité sans sentiments, pas d'intelligence sans idées, etc.

L'étude fortifie l'intelligence par l'effort que fait l'étudiant, comme la gymnastique fortifie le corps; — elle nourrit l'intelligence d'*idées*, comme la digestion procure au corps les aliments nécessaires. Donner à l'élève les idées, les vérités toutes faites, sans qu'il fasse lui-même un effort pour les acquérir, ce ne serait pas là de l'éducation. C'est la méthode dogmatique, qui n'exerce pas les facultés, qui ne nourrit pas même l'esprit, parce que les matières ainsi communiquées, « inculquées, » ne sont pas assimilées et restent un bagage inerte et indigeste.

Le professeur soumet à l'intuition de l'élève les faits à observer, il l'exerce à les grouper, à trouver des rapports, des analogies, des différences. Mais c'est l'élève qui doit découvrir la loi, formuler la règle, élaborer l'idée. — C'est la méthode dite *euristique*.

Un proverbe allemand dit : Qui veut manger l'amande doit croquer la noix. C'est le principe de cette méthode. Mais, par contre, qui croque la noix, mérite d'y trouver une amande. Il faut que les sujets sur lesquels on exerce les facultés soient dignes de l'effort, propres à nourrir le cœur et l'esprit. Que l'élève cherche donc, mais qu'il puisse trouver quelque chose qui le récompense de ses peines et qui mérite d'être su et possédé. Ce qui ne mérite pas qu'on le retienne, ne mérite pas qu'on l'apprenne.

L'éducation est-elle achevée quand on a « fini ses études? » Ce serait une énorme erreur de le penser. Elle se continue à travers la vie, par la vie, par toutes les influences des rapports de famille, de société, d'affaires, par les occupations professionnelles, par les institutions sociales et politiques, — par tout ce que l'homme fait et par toutes les impressions qu'il reçoit.

L'éducation commencée par les parents et par les maîtres doit surtout être continuée comme éducation de soi-même. Chaque individu doit, pendant sa vie entière, travailler à se perfectionner, à réaliser en lui, autant que possible, l'idéal de l'humanité.

Pendant la jeunesse, l'enseignement est le principal moyen d'éducation. Mais cet enseignement ne peut pas achever son œuvre. De l'école, le jeune homme passe à la vie, comme d'une classe inférieure à une classe supérieure. Or, la première aura bien rempli sa tâche, si elle l'a bien préparé à profiter des leçons de l'autre.

C'est dans ce sens que, d'après le principe pédagogique, *l'école doit préparer à la vie*. Elle doit apprendre, non à gagner sa vie, ou à se faire une position dans le monde, mais à profiter de la vie et de toute position pour l'éducation ultérieure de soi-même.

Ce qu'on devrait apprendre à l'école, serait donc : d'abord l'art de bien étudier et l'amour de l'étude; puis, de préférence, ce qui trouvera dans la vie une application, un emploi qui empêche de l'oublier et engage à s'en occuper encore.

Nous voulons que l'enseignement soit utile à l'éducation, non-

Digitized by Google

seulement pendant les années de classe, mais encore pendant la vie entière. C'est un utilitarisme auquel pourraient se rallier MM. Hennebert, Thonissen, Schollaert, Rogier. S'il se trouvait que les connaissances acquises fussent en même temps utiles dans les poursuites pratiques de la vie, cela ne serait pas un mal ; mais ce ne sera pas à ce titre que nous préférerons une discipline à une autre.

Nous soutenons seulement qu'une étude, poursuivie pendant trois, quatre ou six ans, pour être alors complétement abandonnée et oubliée pendant le reste de la vie, aura moins fait pour l'éducation qu'une étude qui, *cæteris paribus*, serait continuée, étendue, vivifiée parce qu'elle se rattache à ce qu'on fera, verra, entendra et lira pendant toute la vie.

Avant de continuer, nous voudrions savoir si l'on nous concède cela. Car il faut absolument qu'on s'entende sur le *but* que doit se proposer l'enseignement, avant de pouvoir, avec quelque utilité, discuter les moyens les plus propres à atteindre ce but.

Nous avons quelque difficulté à imaginer une objection sérieuse à ce que nous venons d'avancer. Passons donc à une autre question.

Dans le vaste champ des connaissances humaines, quelles sont les plus propres à fortifier et nourrir les intelligences, à élever et ennoblir les âmes, — à *former des hommes*, c'est-à-dire à réaliser approximativement dans les individus l'idéal de l'humanité ?

Toutes nos connaissances ont pour objets :

Ou les choses naturelles,

Ou les choses humaines.

D'après cette différence d'objet, on peut les diviser en *réalités* et en *humanités*.

On fait à peu près la même distinction lorsqu'on dit : *sciences* et *lettres*.

Les *réalités* comprennent : les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la cosmographie, la géographie physique, etc.

Les *humanités* embrassent : les religions, les langues, les arts, les lettres, l'histoire des nations et de leur civilisation, etc., enfin, la philosophie, qui résume et éclaire tout le reste.

Il paraît être généralement admis que la valeur pédagogique ou éducative des humanités est plus grande que celle des réalités.

C'est que celles-là s'emparent de l'homme tout entier, s'adressent à toutes ses facultés, occupent, exercent, nourrissent toutes les forces de l'âme : raisonnement, jugement, conscience, goût, enthousiasme pour le beau et le bon, indignation contre ce qui est ignoble et méchant, dégoût du vice, amour de la vertu, — esprit, sentiment et volonté. C'est que « l'homme est le véritable sujet d'étude pour l'homme (1). »

Les humanités, c'est encore l'univers, mais tel qu'il a été reflété dans l'esprit de l'homme, reproduit par son génie. C'est un aliment

(1) The proper study for mankind is man. Pope.

Digitized by Google

homogène à notre nature, et que, pour cette raison, nous nous assimilons plus facilement et plus parfaitement; de même que, en physiologie, les matières organiques, et avant tout le reste, le lait de la mère, sont seules propres à nous servir de nourriture.

Les sciences ont une valeur pédagogique moindre et plus restreinte; leur action comme moyen d'éducation est limitée à un seul côté de l'être humain. La logique exacte même des mathématiques est très-insuffisante à former l'intelligence et le raisonnement, parce qu'elle ne saurait guère s'appliquer qu'aux quantités.

Les mathématiques ont le grand mérite de révéler l'idée de l'*évidence*, de la *certitude absolue;* comme les sciences naturelles nous révèlent l'idée de la *loi*, de la *nécessité absolue*. Mais à elles seules ces sciences formeraient des hommes aussi incapables de comprendre les chefs-d'œuvre d'art, que les grandes passions, les grands caractères humains et leur action dans l'histoire, ou de ressentir les affections tendres, l'amour des hommes et de la patrie, le dévouement, l'admiration, l'enthousiasme. Le plus grand mathématicien, s'il n'est que cela, dira devant toutes ces choses : « Qu'est-ce que cela prouve? »

Il faudra donc, si nous voulons former des *hommes*, enseigner de préférence les *humanités*. C'est sur les choses humaines que l'esprit doit surtout exercer ses facultés; c'est de ce *lait de l'humanité* que le nourrisson intellectuel doit surtout être nourri.

Mais des différentes matières que comprend ce terme d' « Humanités, » laquelle mérite la préférence? Laquelle serait le plus propre à servir de centre auquel on pourrait rapporter, autour duquel se grouperait tout l'enseignement?

L'esprit de l'homme s'incarne dans la parole. L'homme parle parce qu'il pense. L'idée n'a d'existence définie, nette, que lorsqu'elle est devenue parole; la parole est le corps vivant de la pensée. L'homme n'est homme que par la parole. Car, qu'est-ce que l'homme dans l'univers? Quelle est sa place dans la création, sa position vis-à-vis de tout ce qui n'est pas lui? — Vous croyez lui faire honneur en le plaçant au plus haut échelon de l'échelle des êtres créés, à la tête de cette innombrable armée d'existences. Sa dignité est plus grande, sa destinée plus noble.

— Le monde *existe* et chaque être y occupe sa place.

— L'homme *existe* et *pense*.

— Comme *existence*, il tient sa place *dans* l'univers, et nous voulons bien que cette place soit la première.

— Comme *pensée*, il se trouve *en face* de l'univers matériel, qu'il reflète et qu'il transforme en *idée*.

L'homme *crée* l'univers idéal, qu'il porte tout en lui; l'homme est un microcosme.

Or, c'est la parole, qui est en même temps l'instrument et le produit de cette action créatrice. La langue elle-même est un micro-

Digitized by Google

cosme, une image idéale de l'univers, tel qu'il se reflète et a été reproduit dans l'esprit humain.

Une langue particulière, la langue d'une nation quelconque, contient et résume tout le capital intellectuel et moral de cette nation. Qui possèderait absolument et complétement une langue, résumerait en lui et possèderait toute la civilisation de la nation qui la parle.

Le premier exercice de l'intelligence, la première manifestation de la pensée, la prise de possession du monde par l'*Esprit*, se fait dans la langue maternelle. Dans le langage que l'enfant entend parler autour de lui, il s'approprie les mots et les formes qu'il lui faut pour revêtir les idées qui germent, les pensées qui bourgeonnent en lui. Il entendra mille fois certains mots, sans les répéter, certaines formes syntaxiques, sans les imiter : il n'en a pas besoin, ils ne répondent à aucune de *ses* idées, à aucune forme de *sa* logique. Mais il s'efforcera de prononcer, de créer même d'autres mots plus difficiles, parce qu'ils doivent représenter des idées qui éclosent en lui, et il essayera de se servir de nouvelles formes grammaticales à mesure que sa logique se développera et que ses idées se différencieront.

Dans cette période de croissance toute spontanée et inconsciente, tout ce qu'on a à faire, c'est de ne rien faire. Gardez-vous de *mécaniser* un développement naturel et *organique*. Ne faites pas répéter à un enfant des mots, des locutions, des tournures qu'il n'adopte pas spontanément, parce qu'il n'en a que faire. Ne le corrigez même pas toujours lorsque, suivant et appliquant une analogie sentie ou entrevue, il se fait une grammaire à lui.

D'un autre côté, ne cherchez pas à singer le langage de l'enfant. Parlez-lui votre langue et permettez-lui de créer, façonner, développer, parler la sienne, selon les besoins de sa vie intellectuelle.

Mais si vous voulez jouir d'un phénomène ravissant et instructif, observez, contemplez cette éclosion du monde idéal dans une âme d'enfant, ce printemps de l'esprit où tout bourgeonne, tout pousse, tout fleurit. Vous y trouverez toujours les types généraux de la nature humaine, mais aussi les variations et modifications infinies des manifestations individuelles. Vous y découvrirez peut-être et vous comprendrez — si des études linguistiques ne vous l'ont pas révélée — *la loi organique de la parole.*

« Tant que l'homme ne parle pas, il ne pense point; tant qu'il ne sait pas écrire, il pense peu et il parle mal. La parole lui permet de former des pensées; l'écriture lui fournit le moyen de les fixer, de les élaborer, de les perfectionner, d'y mettre de la suite et de l'ordre. »

C'est ainsi, ou à peu près, que s'exprime Chr. Garve.

En effet, cet art merveilleux de l'écriture, qui permet de fixer la parole ailée, a profondément influencé le développement ultérieur des langues. Que cette influence ait toujours été heureuse, que les changements qu'elle a amenés ou favorisés soient, sans exception,

Digitized by Google

des améliorations, nous hésitons bien un peu à l'admettre. Mais ces changements, cette influence existent. La composition littéraire a fini par se former et se créer une grammaire et un style à elle, plus riches, plus compliqués, plus artificiels que le style et la grammaire du commerce de la vie ordinaire.

Or, il vient dans la vie de l'enfant un moment où il ne suffit plus de le laisser pousser et croître, il faut lui *apprendre* ce langage artificiel, l'écriture, et la langue plus ou moins artificielle que l'écriture s'est créée.

Voyons! Le *faut*-il réellement? Et pourquoi, s'il vous plaît, à moins d'être utilitaire?

Oui, il le faut, et sans que l'utilitarisme ait rien à y voir.

La parole est le moyen indispensable de toute éducation, parce que c'est au moyen de la parole que l'homme pense et qu'il s'approprie les pensées d'autrui, c'est-à-dire vit de la vie intellectuelle d'une nation et en quelque sorte du genre humain.

La langue écrite est tout aussi nécessaire, si vous ne voulez pas que l'éducation, le développement de l'esprit s'arrête aux limites qui séparent l'enfance des peuples de leur maturité, et cet état primitif des sociétés et des esprits qu'on appelle ordinairement *barbarie*, des temps éclairés et civilisés. Pour que l'élève apprenne à mieux penser, il faut qu'il possède cet instrument perfectionné, l'écriture, qui lui permettra de fixer, d'élaborer ses pensées, de leur donner de la suite et de l'ordre. Il faut qu'il sache *lire*, qu'il comprenne la langue littéraire, plus riche, plus étendue, plus compliquée et en quelque sorte plus artificielle que celle qu'il a parlée et entendue jusqu'alors; car la lecture et la connaissance de la langue littéraire lui permettront de s'approprier ce que les meilleurs, les plus sages parmi les hommes, les plus grands génies de tous les temps ont pensé, lui permettront de vivre en communion, en commerce d'idées avec les véritables héros de l'humanité, avec les maîtres des peuples et du genre humain.

Il est bien entendu que pour atteindre ce résultat, il ne suffit pas de posséder le mécanisme de la lecture et de l'écriture, mais qu'il faut comprendre, savoir *la langue littéraire*. Comment l'enseigne-t-on?

Impossible d'entreprendre ici la discussion de cette importante question sur laquelle il y aurait beaucoup à dire. Nous avons peur même d'être déjà entré trop avant dans les détails spéciaux.

La grammaire tient, dans cet enseignement de la langue littéraire, une place importante, peut-être même une trop grande place, si l'on considère le temps qu'on y consacre et le fruit qu'on en retire ordinairement.

Qu'est-ce que c'est que la grammaire?

C'est précisément par cette question que commence ordinairement cet enseignement. Or, c'est au point de vue méthodologique tout simplement une énormité, un véritable contre-sens, que de commencer ainsi avec ce qu'il y a de plus abstrait, de plus général,

Digitized by Google

avec la définition qui, d'après une saine méthode, ne peut être que le dernier résultat, le résumé du résumé de tout l'enseignement. C'est donc d'un mauvais augure lorsqu'on trouve cette question au seuil même d'un livre ou d'un cours de grammaire élémentaire.

Voyons la réponse qu'on donne ordinairement :

« La grammaire est (ou bien « enseigne ») l'art de parler et d'écrire correctement.

En effet, ce qui suit n'est qu'une collection de « règles », de prescriptions ou de défenses, qui toutes ont pour but de nous apprendre cet « art de parler et d'écrire correctement » et de nous prémunir contre toutes sortes de fautes et de délits. Une grammaire ressemble ordinairement à un code de police, comme le haut enseignement littéraire, la rhétorique qui, avec ses « préceptes » pour tous les genres de composition, forme le couronnement de cet enseignement de la langue maternelle, ressemble à un livre de cuisine, rempli de recettes pour la confection de toutes sortes de plats.

Non, la vraie grammaire, c'est l'anatomie et la physiologie de la parole. Elle dissèque ce corps de la pensée, mais elle doit en observer aussi les fonctions vivantes et organiques. Elle découvre les lois de ces fonctions, de cette vie, qui sont les lois de la pensée, de l'esprit même. La pensée consciente, qui s'observe elle-même et découvre ses propres lois, s'en fait des règles, qu'elle suit alors sciemment.

Faut-il enseigner cette grammaire? Nous le pensons, — toujours telle et autant que l'élève peut la comprendre ou plutôt peut la *trouver* et en découvrir les lois. Il n'y a pas de doute qu'il ne parle mieux et plus correctement quand il connaîtra ces lois. On peut bien attirer son attention sur certaines anomalies individuelles ou locales, pour l'engager à s'en corriger ou à les éviter. Mais le *but* de la grammaire n'est pas « d'apprendre à parler et à écrire correctement, » il est plus élevé. Ce résultat est obtenu en passant; c'est une « surprise » qu'on vous donne par dessus le marché.

Quant aux leçons de littérature et de rhétorique, nous faisons encore peu de cas des « règles et préceptes. »

Lisez avec vos élèves, faites-leur connaître et comprendre les grands auteurs et les chefs-d'œuvre de tous les genres; faites de sorte qu'ils en ressentent l'effet, l'impression sur eux-mêmes; puis, analysez-les, faites en voir le fond et la forme, faites distinguer les parties dont se compose un ensemble, les liens qui les unissent, la symétrie et l'harmonie de la structure; faites voir le but que s'est proposé l'auteur et les moyens qu'il a employés pour l'atteindre; faites découvrir l'idée-mère, ses affiliations et développements; démontrez que la forme, le style n'est que le corps dans lequel cette idée s'est incarnée, et n'est jamais, dans un véritable chef-d'œuvre, un manteau ou une draperie qu'on jetterait sur un mannequin d'osier.

Dans ces lectures raisonnées, qui devraient tenir la plus grande place dans le programme de toutes les classes, dans cette analyse

Digitized by Google

des compositions des grands maîtres, vous découvrirez d'abord, et vos élèves découvriront avec vous, que les maîtres, le plus souvent, n'ont pas suivi de *préceptes;* puis, si vous poussez assez loin l'abstraction et la généralisation, vous découvrirez des *lois* qui, en dernier lieu, sont fondées sur celles de la logique et de la psychologie, mais qui ne ressemblent guère aux *préceptes* qu'on a l'habitude de donner.

Bref, faites comprendre et aimer les bons auteurs; l'élève en profitera pour ses propres compositions, sans que vous lui disiez même : imitez-les. Exercez-le à parler et à écrire; mais donnez-lui pour seul précepte cette règle : *Pensez bien, et dites ce que vous pensez !*

Mais la langue maternelle avec sa littérature suffit-elle pour faire une bonne éducation? Ou bien faut-il encore qu'on apprenne une ou plusieurs langues étrangères, anciennes ou modernes, pour pouvoir se flatter d'avoir reçu une « éducation complète? »

Il est certain qu'un Français, un Anglais, un Allemand, qui se serait approprié la civilisation de sa nation, les pensées des premiers penseurs, les idées des plus grands génies de son peuple, qui comprendrait jusque dans ses nuances délicates, et possèderait dans toute son étendue sa langue maternelle, ne serait point un barbare, ni un esprit inculte, ne manquerait pas d'un instrument suffisamment perfectionné pour toutes les opérations et manifestations de l'intelligence. Les Grecs n'apprenaient guère de langues étrangères, et cependant nous n'avons plus à faire l'éloge de leur éducation.

Tout cela est vrai, et pourtant le sentiment général en faveur de l'étude des langues doit avoir une raison. Cherchons-la.

Les Romains, quand ils commencèrent à se dégrossir, à se civiliser, étudièrent au moins une langue étrangère : le grec. La civilisation grecque se greffa sur le robuste sauvageon romain.

Le monde moderne n'est que le produit d'un croisement d'éléments de civilisation très-différents, même hétérogènes : germanisme, romanisme, hellénisme, judaïsme. Tantôt l'un, tantôt l'autre a prédominé, et encore aujourd'hui, les nations civilisées se divisent en deux groupes principaux, selon la prépondérance de l'élément romain ou de l'élément germanique. Il est vrai que la civilisation grecque ne se composait pas que d'éléments autochtones et homogènes; mais ce qu'il y avait d'étranger avait été assimilé avant la période de la réflexion et de l'analyse; l'hellénisme s'épanouit et se développa tout naïvement, comme une fleur au soleil.

La civilisation moderne est le résultat lent et encore peu homogène d'un pénible travail d'analyse, de comparaison, de critique, d'appropriation. C'est ce qui lui donne son caractère. L'individu qui veut la faire sienne, doit suivre le chemin qu'elle a parcouru, doit s'astreindre à un travail analogue à celui qui l'a produite. Sans comparaison, pas d'analyse; sans analyse, pas d'intelligence des

Digitized by Google

faits; sans critique, pas de conviction solidement fondée dans un temps comme le nôtre.

Voilà pourquoi l'homme moderne ne comprend qu'imparfaitement sa langue maternelle même, avant de l'avoir comparée avec d'autres langues; voilà pourquoi il ne saurait s'approprier la civilisation de sa propre nation, sans étudier les civilisations antérieures dans lesquelles celle-là a ses racines, ou les civilisations contemporaines, avec lesquelles elle entrelace ses branches.

Sur ce pied, quelles sont les langues qu'il faudrait inscrire au programme d'une éducation complète?

En fait de langues mortes, le latin et le grec sans aucun doute. Mais aussi, et au même titre, l'hébreu. Car ce sont là les trois civilisations, les trois travaux de l'esprit humain dont nous avons hérité directement. Mais nous ne voyons pas de bonnes raisons non plus d'exclure du programme le zend et le sanscrit.

La science des langues ne peut être rendue intelligible et évidente, l'étude approfondie du français même n'est possible que lorsqu'on a étudié et analysé les plus anciennes, les plus pures, les plus riches des langues aryennes. La genèse du monde idéal et son développement comme mythe, comme rite religieux, comme dogme, comme art, comme philosophie, comme état, comme droit, comme science, ce développement qui n'est pas achevé et dont notre civilisation d'aujourd'hui ne forme qu'une phase, ne peut être bien compris que lorsqu'on a étudié, dans les védas, dans l'Avesta, dans la bible, les germes et les types de toutes les civilisations successives dont nous sommes les héritiers et dont nous tâchons de nous approprier de plus en plus l'essence, non par un éclectisme superficiel, mais en les pénétrant, en saisissant dans chacune son esprit propre, son génie particulier.

Parlons aussi des langues vivantes.

Le français d'aujourd'hui ne s'explique que par le français d'hier. Il faudrait donc l'étudier historiquement, le prendre à ses origines, quand les langues romanes, se détachant de leur souche, se morcellent, se modifient profondément sous l'influence du génie linguistique des barbares, observer ce phénomène remarquable d'un nouveau groupement, d'une nouvelle centralisation qui, d'un nombre infini de dialectes, forme trois grandes langues principales : le français, l'italien, l'espagnol, et suivre jusqu'à nos jours les changements de la première, dorénavant plus lents et plus graduels.

Et peut-on négliger les deux langues-sœurs, les idiomes des deux grandes presqu'îles, dont le génie présente tant d'affinité, et pourtant une si grande différence avec celui de la France? Est-il permis d'ignorer le Dante et le Tasse, Cervantes et Calderon? S'il faut savoir le latin, comme on le prétend, pour bien comprendre *Cinna*, pourquoi *le Cid* ne demanderait-il pas que l'on connût les Romanceros?

Notre programme est déjà passablement chargé; cependant nous aurons aussi à tenir compte de cette civilisation germanique qui,

Digitized by Google

rayonnant d'un bel éclat et d'une chaleur vivifiante dans son ancien foyer au centre de l'Europe, après s'être, en Angleterre, assimilé ce qu'il y avait de plus vivace dans le génie normand-français, a conquis de nouveaux continents, ouvre des perspectives infinies dans l'avenir de l'humanité et reprend possession de l'antique berceau même de toute vraie lumière venue dans ce monde.

Peut-on prétendre à une intelligence qui ne soit pas seulement superficielle de la civilisation moderne, sans connaître l'allemand et l'anglais? Cette grande infusion de sang et d'idées germaniques, qui a ranimé et renouvelé le vieux monde décrépit dans les provinces de l'empire romain, impose la nécessité d'étudier le génie germanique chez lui, dans Wulfila et dans les Nibelunge, et jusque chez ce groupe scandinave qui, à l'abri des influences romaines, a pu conserver plus pures et plus entières les anciennes traditions nationales, dans les Edda, le Heimskringla, les Sagas.

Dans les temps plus récents, si, depuis la grande migration, les peuples ne se sont plus confondus, absorbés et croisés sur une aussi vaste échelle, ils ont échangé des éléments et des germes de civilisation aussi bien que les fruits et les résultats de leur travail d'esprit. La civilisation moderne n'est qu'une, mais chaque nation la représente plus particulièrement sous une certaine face, et toutes se complètent mutuellement. Cela est surtout vrai des deux grandes races, la famille germanique et la famille romane. Le contact incessant, les communications fréquentes, le libre-échange des idées, qui caractérisent notre temps, favorisent et activent entre ces deux races le travail d'absorption et d'assimilation.

Or, l'individu ne doit pas rester en dehors du mouvement général, étranger à la tendance de la nation. Il ne suffit plus de parler vaguement de la blonde et rêveuse Germanie; la Germanie a fait autre chose encore que de rêver et de chanter des lieder à la lune; elle a pensé et travaillé et agi, et sa pensée, son travail, son action comptent dans le monde. L'Angleterre, de son côté, n'est pas seulement le pays des *shopkeepers* et des excentriques; elle est encore la patrie des Shakespeare et des Bacon, des Burke et des Macaulay, le pays où les anciennes libertés germaniques ont été sauvées dans la longue lutte entre la féodalité et le despotisme oriental-romain, le pays qui a conservé et transmis aux sociétés modernes les principes de la liberté individuelle, du self-government, du fondement du droit dans la conscience du peuple : législation en parlement et jugement par le jury.

Non, sans connaître la famille germanique, sans comprendre la part immense qui lui revient dans toutes les conquêtes, dans tout le travail accompli de l'esprit et de la conscience humaine, on n'est pas un esprit cultivé, un homme éclairé ; on ne comprend pas la civilisation moderne, on n'est pas à la hauteur de son temps.

« Mais tout cela est purement et absolument impossible! Vous moquez-vous des gens sérieux, en proposant d'enseigner dans les

Digitized by Google

athénées le sanscrit et le zend, l'hébreu, le grec, le latin, et encore toutes les langues modernes, langues du Sud et langues du Nord, chacune dans son développement historique et dans tous ses dialectes et embranchements? »

Telle, en effet, ne peut pas être notre intention.

Abeilard, dit-on, possédait toute la science de son temps. Cela serait impossible de nos jours, même pour un Alexandre de Humboldt, qui, tout en comprenant le monde physique mieux peut-être qu'aucun homme ne l'a jamais compris, et quoiqu'il sût presque toutes les langues civilisées (1), était encore bien loin de posséder toute la science de notre temps.

La division du travail, qui réalise les merveilles du progrès industriel et matériel, s'impose également dans le domaine de l'idée et de la science. Si un homme ne peut pas tout savoir, à plus forte raison un enfant ne peut-il tout apprendre. L'école ne peut pas parfaire des hommes, elle ne peut guère que les ébaucher; elle ne peut pas achever l'éducation, elle ne peut que la commencer, en jeter les bases, lui imprimer une direction.

Il faudra donc, dans ce programme purement idéal d'une éducation absolument complète, choisir les matières les plus nécessaires, les plus utiles, les plus propres à l'éducation.

On ne fait que ce qui est possible. Mais, s'il s'agit de faire un triage parmi les matières surabondantes pour former un programme réalisable, quelles sont les considérations qui détermineront notre choix?

Nous les avons déjà fait pressentir. Ce sont :

1° La valeur pédagogique intrinsèque de la matière à enseigner.

2° La propriété de servir de préparation, de fondement, de clef aux connaissances à acquérir ultérieurement, pendant ou après les années d'étude proprement dites.

3° Le rapport qui peut s'établir entre les études de l'école et tous les autres facteurs de l'éducation : la vie privée et publique avec ses relations, ses affaires, ses impressions.

Si la première de ces considérations, par exemple, parle en faveur du grec, — admettons-le — la deuxième pourrait bien, en certains cas, lutter en faveur du latin, et lui valoir la préférence, tandis que la troisième fera toujours placer au premier rang la langue maternelle et sa littérature, et pourra souvent l'emporter pour d'autres langues modernes.

Ne parlons plus des langues orientales. Ce sera le privilége d'un très-petit nombre, favorisé par les circonstances et attiré, par l'espoir d'une intelligence plus entière du grand problème de l'humanité, à remonter ainsi jusqu'aux sources du fleuve qui nous porte; les autres doivent se contenter d'explorer une partie de son cours. L'enseignement moyen ne pourra jamais aller au delà de

(1) Il a écrit des ouvrages en latin, en allemand, en anglais, en français, en espagnol, — toujours dans un style admirable de pureté, de clarté et d'élégance.

Digitized by Google

l'antiquité hellénique. Mais cet enseignement peut utiliser les résultats des études qui remontent plus haut, et il doit, par sa méthode et les lumières qu'il donne, y préparer les jeunes gens que le goût, les loisirs et la faveur des circonstances y appellent.

Pour ce que nous pourrions nommer l'étendue *en largeur*, nous devrons également nous résigner à choisir parmi les langues vivantes, celles qui ont le plus d'importance pour la civilisation moderne, ayant égard aux deux principales races et au parti que l'éducation de la vie et par le monde pourra tirer des études moyennes.

Nous arriverions ainsi probablement à inscrire dans notre programme : le grec, le latin, le français, l'allemand, l'anglais.

C'est, en effet, celui de nos athénées (section des humanités); seulement, si nous sommes bien renseigné, les élèves peuvent opter entre l'anglais et l'allemand, n'étant obligés à suivre que l'un de ces deux cours.

Mais il paraît que cela est encore trop.

Nous le croyons sans peine. En Prusse, où le programme du gymnasium comprend les mêmes langues, la durée des études est de neuf années; en Belgique, de six.

Qui veut l'impossible ne veut rien. Dans le dilemme ainsi posé, il paraît qu'il ne nous reste que l'alternative : ou d'augmenter de deux à trois ans le temps consacré aux études moyennes, — ou de restreindre encore le programme de ces études.

Nous souscrivons de tout cœur à tout ce qu'on a dit en faveur des langues anciennes, appelées par excellence les langues classiques. Nous croyons même qu'au point de vue où nous nous sommes placé, leur connaissance acquiert une nouvelle importance. Mais, si l'on enseigne ces langues, c'est pourtant bien afin que la jeunesse les sache.

Nous ne pouvons pas admettre que ce soient des études bien utiles, celles qui n'ont aucun résultat visible, ni tangible.

Il est vrai qu'on dit : Quand même on aurait oublié tout ce qu'on avait appris, il reste la force acquise, les facultés développées.

Cela n'est déjà vrai qu'à moitié. La psychologie moderne n'admet pas ces forces, ces facultés, pour ainsi dire abstraites; elle n'admet pas, nous l'avons dit plus haut, d'intelligence sans idées, de sensibilité sans sentiments. Elle n'admet pas non plus la mémoire comme faculté distincte et séparée des autres; la mémoire, d'après elle, n'est que l'énergie continue de chaque faculté. Or, les facultés qui ne gardent pas les traces des impressions reçues, des actes accomplis, qui ne retiennent pas les choses apprises, ces facultés ne sont pas bien développées, n'ont pas de force. Au reste, ce qui vaut qu'on l'apprenne, doit valoir qu'on le retienne. Si l'on ne le retient pas, comment cette étude pourra-t-elle aider à mieux comprendre ce qu'il faut apprendre plus tard! Comment servira-t-elle à nous orienter dans les détails, dans les *spécialités* auxquels la vie nous condamnera, à les ramener à l'idée générale et humanitaire? Com-

Digitized by Google

ment se rattachera-t-elle aux impressions, aux occupations de la vie, pour y être étendue, complétée et fertilisée?

Enseignez donc le grec, mais faites de sorte que vos élèves l'apprennent. Si vous n'y parvenez pas, il est à craindre que l'étude du grec ne soit et ne reste condamnée, malgré tout ce que vous pourriez dire de la sublime beauté de cette langue, de sa richesse et de sa pureté grammaticales et étymologiques, de la perfection, de la supériorité de la civilisation, des arts, de la littérature helléniques. Il faut que les étudiants parviennent à lire et à comprendre les auteurs grecs assez facilement pour n'être plus repoussés par les difficultés de la langue, — à se familiariser assez avec leurs idées et avec leur manière de voir le monde, pour en sentir le charme et pour désirer de pénétrer plus avant dans l'intelligence de cette belle civilisation antique, — à entrevoir au moins le génie particulier, l'individualité politique, sociale, esthétique du monde grec. A ces conditions, nous ferions assez bon marché des détails d'une grammaire trop minutieuse, et nous conseillerions d'en garder et enseigner seulement ce qui est indispensable pour atteindre le but indiqué dans les lignes précédentes.

Ce programme est-il réalisable?

Il faut le demander à la méthode des professeurs, à l'organisation de l'enseignement, probablement à une augmentation du temps consacré à l'étude.

Si vous repoussez ces réformes comme impossibles, ou si les réformes possibles, *après une épreuve sérieuse et prolongée*, étaient trouvées inefficaces, — alors, il faudrait rayer le grec du programme des études moyennes.

Ce serait un sacrifice fait à la nécessité, sacrifice que nous ne verrions point s'accomplir sans regrets, mais qui, dans notre pensée, n'irait pas jusqu'à renoncer entièrement au profit que l'éducation peut tirer de l'héritage d'une civilisation qui jusqu'ici a le mieux peut-être réalisé l'idéal de l'humanité.

Sans doute, le meilleur chemin qui peut conduire à la connaissance du génie d'une nation et de sa civilisation, c'est l'étude de sa langue; comme le meilleur moyen de bien connaître un pays, c'est de le parcourir à pied. Mais si quelqu'un manque de temps ou de forces pour mener à bout ce voyage pédestre, — au lieu de s'arrêter sur les lisières incultes et inhabitées du pays qu'il voudrait explorer, ne ferait-il pas mieux de se laisser transporter en chemin de fer jusque dans le cœur de la contrée et sur les points les plus intéressants? Il n'aurait pas vu le pays aussi bien que le robuste piéton qui l'a parcouru tout entier, à loisir, en observateur intelligent; il ne comprendra pas même ce qu'il voit aussi bien que l'autre, mieux préparé par tout son itinéraire. Mais il en saura toujours plus que celui qui, sans pénétrer du tout dans l'intérieur du pays, a péniblement foulé les sables arides du désert qui l'entoure, et se voit obligé d'abandonner le voyage avant même qu'il ait entrevu les cimes des montagnes ou les dômes des temples.

Digitized by Google

Les bonnes traductions des auteurs, l'histoire intelligente et approfondie, non-seulement des événements politiques, mais de la civilisation, des arts, de la littérature, de la religion, de la philosophie des Grecs : voilà ce qui pourrait, à un certain degré, suppléer à l'étude du grec, lorsqu'il sera démontré que celle-ci ne peut pas aboutir.

On parle avec dédain des traductions. Il vaut certainement mieux lire les auteurs dans le texte original. Mais si l'alternative était de ne pas les connaître du tout, ou de les lire dans une bonne traduction, que faudrait-il préférer? Peut-être n'y a-t-il pas, parmi les modernes, un esprit plus imbu, plus saturé de vrai hellénisme que Goethe; et cependant, c'est dans la traduction de Voss qu'il avait l'habitude de lire Homère. Winkelmann, de son côté, découvrit et révéla le génie de l'antiquité grecque dans les marbres, dans les statues et les torses, dans les colonnes et les ruines.

Mais si, pour le grand nombre de ceux qui, aujourd'hui, passent quatre années à des études sans résultat sérieux, il peut convenir de chercher une autre voie, afin de les initier à cette civilisation, mère et maîtresse de la nôtre, — toujours faudra-t-il offrir l'occasion de puiser aux sources mêmes, à tous ceux qui ont le goût des études philologiques et le temps de les poursuivre assez loin pour en cueillir les fruits.

Nous croyons qu'une bonne éducation moyenne, tout au moins équivalente à celle que donnent nos établissements actuels, est à la rigueur possible sans l'étude de la langue grecque. On peut être un homme éclairé, un esprit cultivé, avoir le goût épuré et ennobli, un sentiment exquis du grand et du beau, l'intelligence du monde moral, — sans avoir appris le grec. Mais une nation ne pourrait, sans déroger, supprimer ou négliger l'étude de cette langue. Un homme, pour avoir reçu une bonne éducation, n'a pas besoin d'être un helléniste; mais une nation doit posséder des hellénistes pour garder son rang, pour marcher à la tête de la civilisation.

Nous n'entendons pas parler de ce que peut exiger le point d'honneur national; nous voulons dire que l'étude du grec est, dans le creuset où s'élabore la civilisation humanitaire moderne, un ingrédient indispensable.

Mais quel rôle, quelle position faut-il assigner, dans les études moyennes, aux langues modernes?

Les langues anciennes et la civilisation dont elles sont les organes, formeraient comme la base de cette éducation; les trois principales langues dans lesquelles s'est manifesté le génie moderne, devraient initier les jeunes gens à la civilisation actuelle.

La même méthode d'observation et d'analyse, à laquelle l'étude du latin et du grec aurait habitué l'élève, les catégories et notions grammaticales déjà apprises s'appliqueraient à l'allemand, à l'anglais, et en faciliteraient considérablement l'intelligence. Si l'on parvenait à faire apprendre l'essentiel de la grammaire, à faire lire sans trop de difficulté les auteurs, on aurait donné aux jeunes gens la clef de ces

Digitized by Google

littératures si riches, si grandes et si belles, et ils possèderaient ainsi un puissant moyen de faire et de compléter leur propre éducation. Plus tard, l'occasion aidant, ils acquerraient aussi l'usage pratique de ces langues, auquel l'enseignement ne pourrait viser directement sans sacrifier ce qui est infiniment plus important.

Pour le cas où l'on ne pût enseigner qu'une langue moderne et qu'il fallût opter entre l'allemand et l'anglais, nous donnerions la préférence à l'allemand, — comme pour des Allemands nous choisirions le français plutôt que l'anglais. La raison est évidente : il s'agit de donner à l'élève ce qu'il ne possède pas déjà dans le français et dans le latin; et l'allemand lui en donnera beaucoup plus que l'anglais.

Cependant, pensons aussi à une classe très-nombreuse et très-intéressante des sociétés modernes, — surtout dans notre très-bourgeoise Belgique, — à la classe des industriels, des commerçants, qui ne veulent apprendre ni le grec, ni le latin, qui n'en ont ni le temps, ni le goût, et que tous les beaux discours ne convertiront pas. Pensons à la classe qui peuple la section professionnelle des athénées, et qui la peuplerait bien autrement si ces établissements répondaient mieux à leur destination. Cela compte-t-il pour quelque chose ou non? Ont-ils droit à une éducation, ces fils de fabricants, de négociants, etc., ou suffit-il de les préparer, — tant bien que mal, — à leur profession, à leur métier? La section professionnelle veut-elle faire *l'éducation* de ses élèves, ou se propose-t-elle seulement de leur inculquer certaines connaissances utiles, et ses cours ne forment-ils qu'une espèce d'apprentissage préparatoire?

Quand on entend dire que hors du grec il n'y a pas de salut, que sans grec et latin, le développement de l'intelligence, la culture du goût, l'élévation du sentiment, la formation du caractère, — bref *l'éducation* est impossible : faut-il supposer qu'on ait l'intention d'imposer le grec et le latin à la jeunesse qui se destine aux affaires commerciales et industrielles et aux professions techniques; ou que l'on considère l'éducation humanitaire comme un luxe que l'aristocratie seule peut se passer, et comme un besoin seulement pour les avocats, les médecins et les théologiens?

Dans le premier cas, nous craignons bien qu'on n'échoue dans tous les efforts qu'on ferait pour abreuver à l'hippocrène antique ces classes dont la vie entière est absorbée par les intérêts et les idées du présent, que leurs occupations et préoccupations ne ramènent jamais vers l'antiquité, et qui aiment d'autant moins à consacrer de longues années à l'éducation, que le temps, pour elles, est de l'argent. Fût-il possible même de leur faire apprendre les langues anciennes pendant quelques années, — comme leurs occupations ultérieures, leurs intérêts, l'atmosphère dans laquelle elles vivront, ne s'y rattacheront en rien et par rien, ces études resteraient stériles.

D'un autre côté, peut-on se résigner à laisser sans éducation pro-

Digitized by Google

prement dite, sans éducation dans le sens que tout le monde donne à ce mot, sans éducation humanitaire enfin, les classes qui constituent peut-être la partie la plus vitale, la plus importante des sociétés modernes, surtout en Belgique? La Belgique est bien le pays bourgeois par excellence, — et nous ne croyons en cela rien dire que de fort agréable, — bourgeois par ses mœurs, par son génie, par sa Constitution. Et cette bourgeoisie, qui est la classe régnante, on ne s'occuperait pas de l'élever, de l'ennoblir, on ne songerait pas à son *éducation?* On se contenterait, pour les enfants de cette classe prépondérante, d'aiguiser leur intelligence pratique, de leur enseigner ce qu'ils pourront utiliser dans les affaires, de les préparer pour le bureau ou pour l'atelier? Non, il ne suffit pas d'ébaucher des commis, des négociants, des industriels : il faut former des hommes, il faut leur donner une éducation non-seulement professionnelle, mais *humanitaire*, sous peine d'infériorité pour ces classes et de déchéance pour le pays.

La section professionnelle de nos athénées ne répond, ni par son organisation, ni par son programme, aux exigences d'une saine pédagogie. Le nom même qu'on lui a donné, pour la distinguer de la section des *humanités*, fait supposer que les organisateurs n'ont nullement eu en vue une éducation humanitaire. Quant aux résultats obtenus jusqu'à présent, il paraît être généralement admis qu'ils sont de beaucoup inférieurs à ceux que produisent les études de la section des humanités. Nous ne nous attacherons donc pas à prouver ce qui n'est pas contesté; nous essayerons de l'expliquer.

Pour les partisans exclusifs du grec et du latin, l'explication est toute trouvée. « Nos sections professionnelles, » dit M. Hennebert, « emploient six années à former les jeunes gens sans latin ni grec, rien qu'avec le français et les langues vivantes; et l'infériorité de leurs élèves vis-à-vis des humanistes est si grande, qu'elle frappe les hommes les plus positifs, et cela dans les études techniques où le latin ni le grec ne sont plus d'aucun usage. » M. Hennebert croit donc que « la contre-épreuve est faite, qu'il reste constant que les langues anciennes seules sont propres à développer les intelligences. »

Il s'en faut que la contre-épreuve soit faite ; il s'en faut qu'il soit prouvé que « les langues anciennes *seules* soient propres à développer l'intelligence. »

Ce que nous concédons, ce que nous soutenons, c'est la thèse développée plus haut : Les disciplines littéraires ont une plus grande valeur pédagogique que les disciplines scientifiques ; — le véritable sujet d'étude pour tout homme, c'est l'homme; — pour former des hommes, il faut leur enseigner les *humanités*.

Mais c'est par un abus de langage, par une habitude basée sur un état de choses qui n'est plus, qu'on entend par « humanités » exclusivement l'étude des langues grecque et latine et de leurs littératures. A côté des humanités anciennes, il y a les *humanités modernes*.

Digitized by Google

Pour démontrer les propriétés pédagogiques d'un enseignement bien entendu des langues et littératures modernes, il faudrait entrer dans trop de détails. Tâchons au moins de réfuter la conclusion négative tirée des résultats obtenus dans la section professionnelle de nos athénées.

Pour que le raisonnement de M. Hennebert fût admissible, il faudrait que les langues modernes fussent enseignées, à la section professionnelle, dans des conditions à peu près semblables à celles qui ont été faites aux langues anciennes. Si l'inégalité est immense, si tous les avantages se trouvent d'un côté, — comment peut-on dire que l'épreuve est faite?

Voyons d'abord le temps consacré aux langues dans les deux sections. Nous empruntons les chiffres au programme de l'Athénée de Bruxelles.

Il y a :

HEURES PAR SEMAINE

ANNÉE D'ÉTUDE	SECTION DES HUMANITÉS		SECTION PROFESSIONNELLE	
	LATIN	GREC	ALLEMAND	ANGLAIS
1re	14	—	4	—
2e	14 (11	3 *) —	4	2
3e	10	4	3	2
4e	9	3	2	3
5e	11	3	2	3
6e	10	3	—	—
TOTAL. . .	68 (65	16 *) 13	15	10

En présence d'une disproportion pareille, peut-on sérieusement parler d'une épreuve faite entre les langues anciennes et les langues modernes? Mais il y a une autre circonstance dont il faut tenir compte et qui rend l'inégalité encore plus grande.

Pour les langues modernes, on exige que l'élève en acquière l'usage pratique, qu'il apprenne à les écrire, à les parler. C'est bien, c'est peut-être nécessaire. Mais le but pédagogique de l'enseignement, la culture de l'esprit, doit incontestablement en souffrir; la connaissance approfondie et étendue de la langue, la lecture et l'explication des auteurs doivent être inévitablement sacrifiées à l'exercice pratique, pour ne pas dire machinal, aux banalités de la conversation ordinaire, vulgaire. Et notons-le : c'est justement ce côté pratique de l'enseignement des langues qui demande du temps,

(*) A partir de Pâques seulement.

Digitized by Google

beaucoup de temps. Rien que pour assouplir, pour plier et habituer les organes à une prononciation, à un accent étrangers, que ne faut-il pas d'exercices individuels, — exercices qu'il est impossible à l'élève de faire sans le professeur. Puis, pour saisir au vol la parole ailée, pour avoir instantanément à sa disposition le mot propre, pour habituer la pensée à prendre, dès sa naissance, les formes syntaxiques de l'idiome étranger, ne faut-il pas infiniment plus de temps, plus d'heures d'exercice, que pour savoir *comprendre* un auteur qu'on a devant les yeux, immobile et fixe, et dont on peut méditer, analyser, arranger à loisir toutes les phrases? Or, *tout au contraire*, on consacre au latin quatre fois plus de temps qu'on n'en accorde à l'allemand.

Il est vrai qu'on dit : Les langues modernes sont si faciles à apprendre! — Ce préjugé ne sera partagé par personne qui les a bien étudiées et approfondies; pour les autres, il serait impossible de les convaincre d'erreur, à moins de leur faire ici un cours d'allemand. Si nous admettons une grande affinité des différentes langues romanes entre elles, dans le génie grammatical aussi bien que dans l'étymologie, on sait aussi qu'elles diffèrent profondément et radicalement des langues germaniques, et l'allemand, tant par sa grammaire que par son étymologie vivace, est tout au moins aussi difficile à apprendre pour un Français, que le latin. C'est précisément en cela, et surtout dans la génèse des idées, manifestée dans son étymologie originale, que consiste principalement la grande valeur pédagogique de cette langue.

Ah oui! si l'on accordait aux langues modernes le temps qu'on juge nécessaire, qu'on trouve insuffisant même pour les langues anciennes, alors le programme, étranglé, étouffé aujourd'hui dans les étroites limites matérielles de quelques heures par classe et par semaine, prendrait d'autres proportions. Au lieu de quelques maigres brins de grammaire, — modèles de déclinaison et de conjugaison et quelques règles soi-disant pratiques, mais qui ne sont que superficielles et incorrectes, — l'enseignement pourrait embrasser une étude sérieuse des formes grammaticales, étymologiques et syntaxiques, une analyse comparée pour découvrir et formuler les lois organiques de la langue étrangère, dans leur analogie aussi bien que dans leur différence avec celles de la langue maternelle. Au lieu de se borner, dans les thèmes et les exercices, aux trivialités écœurantes, imposées aujourd'hui par le « but pratique » qu'il s'agit surtout et avant tout d'atteindre, on pourrait fouiller le trésor lexicographique et parvenir à faire comprendre ce que nous venons d'appeler la génèse et l'affiliation des idées, différant autant et plus d'une langue à une autre que les formes et les règles grammaticales. Au lieu de ne lire que quelques anecdotes, quelques « morceaux choisis, » quelques pièces d'un drame ou d'une tragédie, on pourrait expliquer les ouvrages les plus marquants dans tous les genres de composition et donner, dans une histoire de la littérature, un guide pour la lecture et l'étude privées et extra-scolaires.

Digitized by Google

Sous un autre rapport encore, l'enseignement des langues dans la section professionnelle est organisé d'une manière qui ne permet pas d'en attendre un résultat pédagogique favorable.

A la section des humanités, c'est le même professeur qui enseigne le latin, le grec et le français, le même professeur qui donne 20 ou tout au moins 17 leçons sur 25 dans la même classe. Or, c'est là un immense avantage pour l'éducation morale et intellectuelle de jeunes élèves, et nous osons le dire, c'est une condition indispensable d'un enseignement linguistique rationnel, vraiment pédagogique. La comparaison est l'âme de toute étude, et l'étude des langues surtout ne pourrait se faire sans elle. Confié au même professeur, l'enseignement des différentes langues se fera presque nécessairement, et dans tous les cas il peut se faire par comparaison. Les faits analogues seront considérés au même point de vue; une leçon élucidera l'autre; *des* grammaires latine, grecque, française se développe *la grammaire*, cette logique pratique. C'est encore une grande économie de temps, car combien de fois, au lieu de redites oiseuses, le professeur ne peut-il s'en rapporter aux explications données, aux vérités acquises dans un autre cours. Les exercices mêmes acquièrent une nouvelle et plus grande utilité. La version n'explique pas seulement l'auteur, n'initie pas seulement au génie de la langue étrangère; c'est en même temps le meilleur exercice au maniement de la langue maternelle, pourvu qu'elle soit exacte, soignée, bien faite, qu'elle rende avec justesse la pensée et jusqu'aux nuances de l'original, tout en respectant scrupuleusement le génie de la langue maternelle.

A la section professionnelle, il y a ordinairement autant de différents professeurs qu'il y a de langues enseignées.

Nous pourrions esquisser d'après nature l'état de choses plein d'inconvénients qui en est le résultat; nous préférons indiquer succinctement les conséquences fâcheuses que *doit* avoir une telle organisation.

La comparaison des différentes langues sera fort négligée, presque impossible. Le professeur de français n'est pas censé connaître les langues étrangères; les connût-il, il ne se souciera guère d'y faire allusion, d'établir des parallèles, de faire des comparaisons, d'abord parce qu'il ne sait pas ce que ses élèves ont vu et doivent connaître en fait d'allemand, d'anglais, etc.; puis parce qu'il voudra éviter jusqu'à l'apparence d'empiéter sur le terrain d'un collègue. Voilà donc l'étude de la langue maternelle privée de son plus puissant secours, d'une de ses meilleures ressources : la comparaison avec les idiomes étrangers. Dès lors, c'est à peine si, au point de vue pédagogique, l'étude des langues étrangères a encore une raison d'être.

Le professeur d'allemand n'est pas censé savoir l'anglais, le professeur d'anglais peut parfaitement ignorer l'allemand. Est-il de règle au moins que l'un et l'autre connaissent à fond le français, la langue maternelle de leurs élèves? Toujours est-il que chacun d'eux

Digitized by Google

enseignera sa langue, en s'occupant le moins possible des autres langues qu'apprennent les élèves. Or, comment se figure-t-on l'intelligence humaine? Serait-ce comme les rayons d'une bibliothèque où l'on peut placer toutes sortes de livres sans qu'il y ait entre eux d'autres rapports que la juxtaposition ?

Si les étudiants réussissent à connaître plus ou moins les langues qu'on leur enseigne, il est impossible qu'entre ces connaissances, il ne s'établisse un rapport par le rapprochement, par une comparaison involontaire et presque inconsciente. Seulement, comme ils ne sont ni guidés, ni dirigés, ni éclairés dans ce travail, le plus intéressant, le plus important, le plus propre à servir l'éducation intellectuelle, il est naturel qu'ils le fassent mal, d'une manière incomplète et confuse.

Mais il y a pis que cela.

Non-seulement ce travail intellectuel de la plus haute importance, le rapprochement et la comparaison, ne pourra pas être dirigé, il sera virtuellement contrarié, arrêté, presque rendu impossible par l'enseignement tel qu'il est organisé. En effet, chaque professeur a son système grammatical, ses définitions, sa terminologie, et les différences, les divergences, les contradictions sont souvent telles qu'elles ne peuvent pas manquer de mettre la confusion dans les idées des élèves. Un enfant de douze à treize ans, en quatrième, a six heures de leçons par jour; six professeurs défilent devant lui, chacun lui parle d'autres sujets, lui dit autre chose, lui explique les mêmes règles d'une manière différente, sans s'occuper de ce que les autres peuvent avoir dit ou expliqué. Conçoit-on un régime pareil? Le cerveau d'un homme y résisterait-il? Ce n'est pas seulement un médecin spécial pour chaque organe, l'un peut-être un Dr Sangrado, l'autre un Dr Cuchillo, mais traitant, prescrivant, droguant en même temps, chacun suivant *son* système, poursuivant un but particulier, sans se soucier si c'est le même estomac qui doit digérer toutes ces drogues, si c'est le même organisme qui doit subir tous leurs effets disparates.

Nous avons dit plus haut le parti qu'on peut tirer, pour la langue maternelle, des versions faites avec soin. Cependant, lorsque le professeur d'une langue étrangère n'a pas à s'occuper de la langue maternelle des élèves, qu'il ne possède peut-être que très-imparfaitement lui-même, que peut devenir la version? Elle servira plutôt à fausser, à troubler dans l'esprit des élèves le sentiment de leur propre langue, qu'à leur faire comprendre l'auteur étranger.

L'organisation et le programme de l'enseignement moyen, et particulièrement de la section professionnelle, ont été dernièrement l'objet d'études et de discussions sérieuses. Nous n'avons qu'à rappeler les travaux de la Ligue de l'Enseignement, et ceux de MM. Annoot, Gauthy et Marchand. Nos lecteurs ne seront pas sans s'être aperçus que les principes posés et développés ici doivent mener à des résultats qui diffèrent assez essentiellement des plans proposés.

Digitized by Google

Nous croyons en effet qu'il y a autre chose à faire que de remanier plus ou moins profondément les programmes, augmentant par-ci, diminuant par là d'une heure par semaine le temps accordé aux différentes matières dont on voudrait encore augmenter le nombre. Qu'on s'occupe de réformer l'enseignement des humanités anciennes et son organisation; évidemment il y a quelque chose à faire. Mais il s'agit surtout de CRÉER *l'enseignement des humanités modernes*, qui n'existe pas encore en Belgique.

TH. HEGENER.

A EUGÈNE VAN BEMMEL.

Ami, nous tâcherons de creuser le sillon
Que tu fécondas quinze années,
Pour y cueillir aussi quelque belle moisson,
Après tant de fleurs moissonnées.
Nous gardons avec nous les vétérans, vieillis
Sur cette glèbe fraternelle;
Vieillis? Non; dans leur cœur l'amour saint du pays
Met une jeunesse éternelle.
A nous — tu seras là — l'aimable urbanité
Qui répugne aux phrases banales;
A nous l'esprit du peuple, astre de vérité
Dont resplendissent nos annales;
A nous le sel gaulois qui fait raison des sots;
Puis, contre l'étranger punique,
Pour livrer aux chauvins de vigoureux assauts,
A nous le vieux sang germanique.
A nous l'ardeur au bien et la croyance au mieux,
Sève des choses immortelles;
Et les explorateurs du passé glorieux,
Et les semeurs de lois nouvelles,
Et le chercheur exact qui dépiste le fait
Au sein de l'univers sans voiles,
Et le poète, amant de l'idéal, qui sait
Demander la route aux étoiles;
Et, par delà les mers, le voyageur aimé,
Qui songe aux foyers qu'on adore,
Mais qui sent que, partout où l'on sert l'opprimé,
C'est servir la patrie encore;
Et cette fleur d'espoir, la jeunesse à l'œil franc,
Au cœur ouvert, à l'âme ardente,
Qui contemple déjà, dans l'avenir plus grand,
La récolte plus abondante!

Digitized by Google

A tous, ton fraternel héritage, accepté
Pour ne point le laisser stérile ;
A tous, ton souvenir, dans nos rangs respecté,
Comme un sceau d'amitié virile.
A tous ton étendard que nous saurons porter
Haut et ferme, quoi que l'on glose ;
Rude tâche : il faudrait croître sans t'imiter,
Faire mieux sans faire autre chose ;
De tout ce qui grandit, nous tenir au niveau ;
Affirmer à qui nous diffame
Notre droit de penser avec notre cerveau
Et de chanter avec notre âme ;
Marquer du sceau de l'art nos institutions,
Œuvre immense, à peine abordée!
Car, pour placer un peuple au rang des nations,
Après la force, il faut l'idée.
Tu seras là. Dis-nous quels sont les sûrs chemins
Où soi-même l'on se gouverne ;
Nous cherchons du progrès les gisements certains,
Les filons d'or de l'art moderne.
Apprends-nous à bannir l'esprit de secte étroit,
La vaine camaraderie ;
Nous ne proscrirons rien que le mépris du droit,
Que l'injure et la flatterie ;
Rien que ce ténia : la médiocrité,
Que l'intrigue, cette couleuvre ;
Puissent nos ennemis, s'il nous en est resté,
Doter le pays de chefs-d'œuvre !
A nous l'examen libre et l'étude du beau,
La science et la rêverie,
Et, pour tout réunir dans un puissant faisceau,
A nous l'amour de la patrie !
A nous... Mais qui pourra comme toi rallier,
Sans préjugé, sans arbitraire,
Autour d'un si modeste et si noble foyer,
Notre famille littéraire?
Sympathique demeure ! on s'y sentait chez soi,
Libres, égaux, sans jougs, sans haines,
Esprits divers unis dans une même foi :
Le culte des lettres humaines ;
Nous aimions la maison, l'épouse, les enfants ;
Nous en partagions les alarmes ;
Nos yeux, de ses plaisirs, rayonnaient, triomphants,
Et nos cœurs pleuraient de ses larmes ;
Et l'on reconnaissait, dans l'accord généreux
De ce petit cercle artistique,
Un organe vital, un lobe vigoureux
Du cerveau de notre Belgique.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

LE TROISIÈME DIMANCHE DE JUILLET.

Il y a quelque part sur le globe une peuplade qui fête, depuis cinq siècles environ, le massacre de ses ancêtres, le pillage de son pays, l'incendie de ses cités par les étrangers, les horreurs de la guerre civile et étrangère, les hontes de la défaite, la destruction de ses libertés. Ces bonnes gens attribuent ces événements à la faveur de leur divinité et, pour l'en remercier, chaque année, à pareil jour, ils s'égosillent à chanter mélodieusement, en faux bourdon et en plein soleil, la louange de l'Être bienfaisant qui les a, par sa grâce puissante, foulés, pressurés, égorgés et enchaînés. Où est-elle cette gent moutonnière? Est-ce une de ces populations noires qui grouillent près de Dahomey? Est-ce une horde engourdie par les glaces éternelles, dans le voisinage du pôle? Noble et savant baron de Reinsberg Duringsfeld, vous plairait-il nous dire quelle région habite ce peuple original?

Le noble et savant baron daigna nous répondre en ces termes : « A West-Roosebeke, village situé entre Roulers et Ypres, dans la Flandre occidentale, on célèbre chaque année, le troisième dimanche du mois de juillet, une messe solennelle suivie d'une procession, *en actions de grâces de la victoire* remportée par Louis de Maele et ses alliés sur les Gantois, le 27 novembre 1382. »

Cette année encore, le dix-huitième jour de juillet de l'an de grâce 1869, s'est promenée la procession « en actions de grâces de la victoire » qui coûta la vie à vingt-six mille Flamands tués par les Français et par l'armée du comte de Flandre, allié au roi de France.

Grand nombre d'auteurs anciens ont raconté la journée de Roosebeke; aucun d'eux n'a parlé de la reconnaissance pieuse des populations flamandes. Nous l'ignorerions donc si un baron allemand

Digitized by Google

et un prêtre flamand ne nous avaient appris cet intéressant détail, M. de Reinsberg, dans son *Calendrier belge* (Bruxelles, 1862), M. le curé Maes, dans son histoire intitulée : *Kort begrip der geschiedenissen wegens het oud vermaerd beeld van Onze Lieve Vrouw te West-Roosebeke*, imprimée chez De Brauwer-Stock, à Roulers, en 1856. Cette histoire, dit l'auteur, a été écrite « afin d'exciter davantage la dévotion des fidèles envers la très-sainte Vierge. » Le digne prêtre doit avoir atteint son but ou ne s'en être pas sensiblement écarté, puisque le livre a obtenu l'approbation de Mgr. l'évêque de Bruges.

Interrogeons avec autant de confiance que de respect ces deux écrivains graves et consciencieux.

— M. le curé, voudriez-vous nous raconter d'abord ce qui se passa, la veille de la bataille?

— Très-volontiers, mon cher fils. Quand les deux armées furent en présence et que le soir fut venu, les Gantois et un certain Philippe d'Artevelde (*eenen Philippus van Artevelde*) qu'ils avaient à leur tête, se confiant dans la force de leurs armes, après avoir bien mangé, bu vins à foison, s'être divertis davantage, se couchèrent tranquillement. Cependant, le roi de France, le comte, la noblesse et les princes français avec leurs gens, mettant toute leur confiance en Dieu plutôt qu'en la puissance de leurs bras, adressent leurs prières au ciel, d'où ils attendent aide et secours. Quelle nuit ce dût être pour les habitants de Roosebeke! Avec quel zèle ardent ils invoquèrent l'image de Vierge qui était lors placée dans le voisinage, au lieu dit Bois de la chapelle et près d'une fontaine dont l'eau acquit depuis des propriétés merveilleuses. Toute cette nuit, chacun fut en prières, excepté Artevelde et sa troupe (*uitgenomen Artevelde en zyn volk*) qui attendaient uniquement le succès, de leur épée et de leur audace.

— En vérité, mon père, ce certain Artevelde devait être un affreux garnement et bien différent de cet excellent roi de France qui priait dévotement le bon Dieu de l'aider à déconfire et occire des manants et roturiers assez impudents pour réclamer le respect de leurs droits de bourgeoisie.

— Aussi, mon fils, ces dévotes oraisons ne furent pas sans fruit, car il advint aussitôt certains prodiges pour le dommage de l'ennemi (*van den vyand*) et pour la prospérité et le bonheur de la Flandre.

— Les Gantois étaient-ils l'*ennemi?* ou bien est-ce que j'entends mal vos paroles, M. le curé? Le roi de France était-il venu nous exterminer par complaisance et bonté d'âme pour les Flamands?

— Assurément, mon fils; comment pourriez-vous en douter,

Digitized by Google

puisque le roi était si dévot et Artevelde si peu chrétien? Toujours est-il que sur le minuit, au-dessus de la colline où s'élève le moulin, au milieu des deux camps, un bruit étrange et terrible se fit entendre dans les airs. Nous croyons que ce vacarme était un présage de la protection de Dieu qui, à la sollicitation de la sainte Vierge Marie, envoyait ses anges pour combattre contre les rebelles et pour venir au secours du peuple.

— Mais, mon révérend, le wallon Froissard est d'une opinion toute différente. Il croit, lui, qu'au lieu d'anges, ce furent des démons qui firent ce grand tintamarre. Voici ses propres paroles : « Or, disent aucuns que c'étoient les diables d'enfer qui là jouoient et tournoient où la bataille devoit estre, pour la grand' proie qu'ils en attendoient. » Sauf meilleur avis, il me semble que ce Wallon avait le cœur plus belge que vous, mon père.

— Non, du tout, mon fils, mais il l'avait moins chrétien. Il avait l'intelligence fermée aux choses célestes. Ce qui arriva le lendemain montre bien que, dans cette nuit qui précéda la bataille, c'étaient, en effet, anges de lumières et non de ténèbres qui s'ébattaient en cet endroit. Le matin, dès que les Français eurent déployé l'étendard royal de saint Denis, nommé oriflamme, les Gantois furent soudain abattus par la main de Dieu (*van de hand Gods geslagen*) et, pleins d'effroi, perdirent tout ordre et toute discipline. Les anciennes traditions rapportent que le Seigneur fit paraître aux yeux de l'ennemi un mur infranchissable, ce qui acheva de les frapper de stupeur. Les Flamands furent défaits et massacrés ; le vainqueur trouva le corps d'Artevelde parmi les morts et le pendit à un arbre, la tête en bas. Ainsi fut obtenu ce grand et étonnant triomphe par la protection de Dieu et par l'intercession de sa sainte Mère, le 27 novembre 1382, pour l'honneur du comte, la gloire du roi de France et le salut du pays : *En zoo wierd dezen grooten en wonderbaren zegeprael door de bescherming van God en door de voorspraek zyner H. Moeder, behaeld op den 27 november 1382, tot eere en glorie van den graef en den koning van Frankryk en tot behoudenis van het land.*

— Nos compatriotes, cher père, furent bien ingrats envers les Français, instruments de Dieu pour le bonheur de la Flandre, puisque le chanoine David, dans son histoire, nous apprend que les Français retournèrent chez eux « chargés des malédictions des Flamands. »

— Le chanoine David, quelle que soit mon estime pour lui, a parlé comme un ignorant. Ainsi que je l'ai dit dans mon livre, à la page 28, lorsque la glorieuse bataille de Roosebeke fut gagnée, l'al-

Digitized by Google

légresse du peuple fut générale; il attribua son bonheur et sa délivrance à la puissance de Marie. Que de paroles de reconnaissance furent dites alors devant l'image de la Vierge aux pieds de laquelle les fidèles ne s'étaient pas inutilement agenouillés. La nouvelle de cette mémorable victoire et les louanges de Marie se répandirent jusqu'à Bruges, dont les habitants montrèrent surtout une gratitude enthousiaste pour la sainte protectrice.

— Les Brugeois, dis-je, avaient bien sujet de prendre part à la joie commune, puisqu'ils avaient si puissamment contribué au succès de la bataille. Je lis, en effet, dans votre ouvrage, M. le baron : « les Français furent forcés de plier, mais les Brugeois réparèrent bien vite leur échec et mirent les Gantois en pleine déroute ». C'est là, à vrai dire, un rude soufflet que vous donnez sur la face de ces gens maussades qui grommellent sans cesse que les Wallons, ennemis irréconciliables des Flamands, ont causé tous leurs revers. Voici, d'après des personnes qui ne pensent pas tout à fait comme M. le curé, ni comme vous, M. le baron, voici une catastrophe la plus épouvantable qui ait frappé le peuple flamand, voici une journée qui prépara sa longue oppression, et ce sont des mains flamandes qui portent à la patrie flamande les coups les plus meurtriers. Ah! M. le baron, les Pan-germains ne vous pardonneront pas cette indiscrétion.

— Vous ne comprenez pas, mon cher, reprit le baron, en riant aux éclats. Le pan-germanisme n'a rien à voir dans tout cela; pour moi du moins, qui suis germain par le hasard de la naissance et archéologue par vocation. En cette dernière qualité, je recherche les faits oubliés, je les mets au jour, sans m'occuper de les apprécier et laissant à d'autres la besogne de les juger. Trêve donc de reproches et prêtons une oreille attentive à notre savant ecclésiastique.

Celui-ci continua de la sorte. — Pour honorer la sainte image, on la porta, de l'humble chapelle où jusqu'alors elle avait résidé, dans l'église paroissiale de Roosebeke. Ce fut sans doute le jour où une grande affluence de Brugeois vint rendre grâce à Marie de la destruction des révoltés. Cette action de reconnaissance ne fut pas stérile, car l'année suivante, c'est-à-dire en 1383, la ville de Bruges ayant été de nouveau troublée par les rebelles sous la conduite d'un certain Ackerman, la toute-puissante Marie intercéda si à propos que les factieux furent écrasés. En quoi il est aisé de voir combien l'hommage et la reconnaissance des Flamands fut agréable à cette douce Vierge, et que personne ne fait rien en son honneur sans obtenir d'elle aussitôt une bonne récompense. Depuis cette époque, les Brugeois firent don, chaque année, à l'image miraculeuse, soit

Digitized by Google

d'un voile précieux, soit d'une robe richement brodée. Cette année-ci cependant, au lieu d'objets de toilette, la vierge a reçu l'offrande de deux flambeaux.

— Parbleu, mon révérend père, votre Vierge doit avoir une garde-robe mieux fournie que la parisienne la plus mondaine. Il faut croire que, dans notre bienheureuse Flandre, il n'y ait plus une seule veuve en guenilles à secourir, pas une pauvre fille à vêtir, car, suivant une belle expression que vous ne répudierez pas, les pauvres sont les membres de Jésus-Christ. Du reste, la sainte image avait bien mérité de tels présents. Avouons que la belliqueuse Vierge olympienne qui porta la flamme dans les murs de l'adultère Phrygien, ne fut qu'une femmelette impuissante si l'on compte le sang étranger qu'elle versa, en comparaison du sang flamand que fit répandre l'image miraculeuse. Mais, sans plus de réflexions, je voudrais bien avoir quelques détails sur l'origine de la célèbre procession.

— Il est facile de vous satisfaire, reprit le saint homme; vous n'avez qu'à ouvrir mon livre à la page 33. Vous trouverez là des détails curieux extraits de l'*Atlas de Marie*, un excellent ouvrage du père Gumpenberg, de la Société de Jésus. Vous y lirez qu'au jour où se donna la bataille, un fil de soie apparut soudain. Ce fil était rouge, avait sept nœuds et une croix à son extrémité. Il sembla aux Gantois, nos ennemis, que ce fût un mur inexpugnable qui environnait la troupe fidèle. Cette vue les frappa d'une terreur panique, et décida l'issue de la journée. Après le combat, le mur redevint fil de soie; comme tel, il entourait le village et planait à une certaine hauteur au-dessus du sol. Par cet adorable miracle, la Vierge voulait nous montrer le chemin le long duquel son désir était qu'on lui rendît des honneurs particuliers. C'est sur l'indication fournie par ce fil prodigieux que fut tracée la rue que suit la procession ; où se trouvaient les sept nœuds, furent bâties autant de chapelles, à l'honneur des sept douleurs de la Vierge; où se trouvait la croix, fut érigée une chapelle plus grande que les autres, en l'honneur de la Sainte-Croix. Toutes ces chapelles existent encore. Pour le chemin, les voisins cédèrent le terrain nécessaire, mais ils s'aperçurent qu'après cet abandon, leur champ n'avait rien perdu en étendue. Le fil de soie rouge fut conservé longtemps, quoiqu'on en donnât des morceaux à tous les fidèles. Néanmoins, la longueur totale du fil, quelque retranchement qu'on y fît, ne diminuait pas. Mais il arriva un temps où, voulant faire argent de tout, on ne distribua plus de morceaux du fil miraculeux que pour beaux deniers comptant. La Vierge se courrouça de ce trafic, et le fil divin disparut. Il fallut en prendre

Digitized by Google

d'autres qui ne venaient pas du ciel ; mais comme ces nouveaux fils sont pieusement consacrés, ils ont à peu près la même efficacité que l'ancien, guérissent de toutes maladies et principalement des érésypèles. Enfin, pour en revenir à la procession, bien des gens s'imaginent aujourd'hui qu'elle est faite pour remercier la Vierge du Carmel, dont la fête se célèbre ce jour-là, d'avoir détourné la peste qui désolait, de 1660 à 1666, la ville de Menin. Ce qui donne de l'apparence à cette opinion, c'est la présence à la procession d'une trentaine d'habitants de cette ville. Leurs pères, lorsque l'épidémie cessa, firent vœu d'assister toujours à cette cérémonie annuelle. Une fois ils oublièrent leur promesse. La peste aussitôt reparut et les obligea à faire de tristes réflexions sur leur infidélité. Je ne nie pas la parfaite exactitude de cette tradition, ni le miracle de la Vierge, ni la juste punition qui frappa les coupables; mais, d'accord avec M. le baron, j'affirme que la procession a une origine plus ancienne et encore plus relevée. Elle commença probablement en 1384, après que le bon duc Philippe de Valois eut succédé à Louis de Maele. Depuis lors, les habitants de Bourbourg et de Menin ont l'honneur d'ouvrir la marche et de se présenter les premiers à l'offrande de la grand'messe, le jour où sort la procession. Cette prérogative leur a été accordée en mémoire du zèle que les habitants de ces villes montrèrent pour les Français marchant sur Roosebeke. Ainsi se conserve le caractère aussi national que religieux de cette auguste cérémonie.

— Soit, Monsieur le curé, mais vous ne me dites pas pourquoi la procession se fait le troisième dimanche de juillet, tandis que la victoire, dont elle doit immortaliser le glorieux souvenir, fut remportée en novembre. S'il m'était permis de hasarder une supposition, je serais tenté de croire que cette date fut choisie pour célébrer le mariage du vainqueur de Roosebeke, Charles l'Insensé, comme on l'appelait, avec Ysabeau l'impudique. Il eut lieu le 17 ou le 18 juillet 1385. Le duc de Bourgogne, alors comte de Flandre, avait pris une grande part à cet événement. Ce n'aurait pas été une mauvaise idée de fêter le même jour la honteuse union entre un roi imbécile et une reine luxurieuse, incestueuse, marâtre, méprisable et méprisée de toute l'Europe, et l'odieuse victoire de Roosebeke, qui coûta tant de sang et tant de larmes à la patrie. Oui, ne vous en déplaise et nonobstant tous vos contes merveilleux, c'est une honte pour la patrie et pour la religion de faire d'un si triste anniversaire une solennité joyeuse.

Ici Monsieur mon baron allemand sembla se fâcher tout de bon, et me dit avec une dignité rogue : — Pensez-vous, mon petit mon-

Digitized by Google

sieur, être plus sage que tous vos compatriotes. Ne savez-vous pas qu'ailleurs encore qu'à West-Roosebeke, les fidèles se réjouissent chaque année de la défaite de la populace gantoise; qu'à Ypres, le premier dimanche d'août, les habitants fêtent la délivrance de la ville, qui était assiégée, en 1383, par les rebelles et que toute la population y remercie la Vierge d'avoir, par son intervention miraculeuse, chassé et dissipé les mutins.

— Oui, Monsieur le baron, mais je sais aussi que le premier dimanche d'août, les paysans s'abstiennent de se rendre à Ypres, parce qu'un prophète leur a jadis annoncé que cette ville doit périr un jour, et que ce jour, fixé par les décrets du ciel, serait celui où les habitants célèbreraient ces abominables souvenirs de la guerre civile. Ce prophète, Monsieur, c'est la conscience publique, c'est le sens droit du peuple des campagnes qui, n'étant pas perverti par les superstitions des théologiens ou par les préjugés des courtisans, leur dit que c'est chose impie de louer et remercier Dieu de la défaite et du massacre de nos frères. Tenez, Monsieur le curé, vous feriez bien, au lieu de chanter vos *Oremus* à la procession, de prêcher à vos ouailles l'abolition de cette cérémonie. Vous imiteriez une action louable qui vient de se passer, non en Belgique, mais en Italie. Jusqu'à ce jour, Gênes gardait, comme un précieux trophée de ses valeureux marins, et notamment de Conrad Doria, les chaînes du port de Pise conquises en 1290. Les Génois les avaient rompues et les fragments demeuraient suspendus aux portes de leur ville et de leurs principales églises. Des inscriptions rappelaient la mémoire de ces glorieux faits d'armes. Cette année-ci, la municipalité de Gênes effaça les inscriptions et rendit à Pise les chaînes, témoignage d'antiques prouesses, ne voulant pas que le souvenir des luttes intestines d'autrefois fût conservé longtemps dans la grande patrie italienne. C'est simple et naturel; c'est cependant beau. Notre plus strict devoir, à nous, Belges, serait d'effacer tout ce qui rappelle des temps malheureux où Flamands contre Flamands luttaient au profit de la tyrannie et à l'honneur d'un souverain étranger.

— Tout doux, me dit le bon curé, rien ne presse d'imiter des mécréants et des excommuniés; car vous n'ignorez pas que tous les Italiens, bien peu exceptés, sont excommuniés comme hérétiques. Veuillez ensuite faire attention que ce serait toucher au culte catholique que d'abolir une cérémonie pour laquelle notre saint père le Pape a créé des indulgences, comme vous le pouvez voir par les bulles de Clément XII, en 1731; de Clément XIII, en 1768; de Léon XII, en 1828. Je ne vous dis rien des indulgences spéciales

Digitized by Google

accordées en outre en 1838 par Son Éminence Mgr François René Boussen, évêque de Bruges, pour tous les fidèles qui réciteront certaines prières aux stations du parcours de la procession. Aussi, tandis que toute la chrétienté se disposait, il y a treize ans, à célébrer le nouveau dogme de l'Immaculée Conception, j'ai cru que, en un pareil moment, rien ne pourrait être plus agréable au Ciel et plus utile aux hommes que de rappeler les vertus de notre Sainte Image. Cette pensée m'a fait écrire mon livre. Enfin, avez-vous réfléchi que ce que vous proposez aurait sans doute pour effet de tarir cette source féconde de miracles qui ne s'épuise jamais? Car ce ne sont pas de ces vieux miracles que la rouille des siècles a recouverts, et qui font sourire de pitié les incrédules et les mal pensants. Ce sont miracles tout frais, brillants comme le soleil. Ainsi, par exemple, tandis que mon livre était encore sous presse, il vint d'un village voisin une femme aveugle. Il lui suffit de laver ses yeux éteints avec de l'eau de la fontaine qui coule près de l'endroit où jadis se trouvait la statue de la Vierge. Elle fut aussitôt guérie de sa cécité et aujourd'hui elle voit aussi clair que M. le baron et moi. Deux ans auparavant, une femme demeurant non loin de West-Roosebeke, avait une maladie des yeux qui n'avait cédé à l'emploi d'aucun remède. Elle se fit apporter de cette eau merveilleuse; après en avoir humecté à plusieurs reprises la partie malade, elle fut parfaitement guérie. Tous mes paroissiens pourraient vous certifier la vérité de cet événement. —

Ce discours me convainquit tout à fait de la puissance miraculeuse de la Vierge adorée à Roosebeke. Comme je n'aime pas à faire étalage de mes sentiments de dévotion, je m'éloignai de mes deux savants interlocuteurs, et, dès que je fus hors de la portée de leurs regards, je me précipitai à genoux et j'implorai en ces termes la bonne Vierge de Roosebeke :

« Sainte Mère de Dieu, vous qui rendez la vue aux aveugles, guérissez de leur myopie nos Gumpenberg et autres pères jésuites qui, humbles admirateurs des nobles de race, ne comprennent pas que les vrais nobles, ceux que vous regardez avec le plus d'amour, ce sont les hommes qui, en quelque bas degré qu'ils soient nés, sacrifient leur vie pour repousser l'invasion étrangère. Ceux-là, ce sont de chères victimes que, loin d'accabler, vous voudriez défendre et protéger toujours.

» Sainte Mère de Dieu, ouvrez les yeux de vos pasteurs qui prennent des démons pour des anges, qui vous figurent, vous qui êtes toute bonté, comme une divinité sanguinaire, l'appui des princes et des puissants, tandis que vous êtes la protectrice des humbles et des

Digitized by Google

affligés. Guérissez ces esprits aveugles qui écrivent un fatras de sottises injurieuses pour vous, croyant exciter ainsi la ferveur des hommes.

» Sainte Mère de Dieu, soyez surtout secourable à notre pauvre et cher frère Eudore Pirmez, ministre de l'intérieur, qui s'imagine voir autour de lui un peuple éclairé, grâce aux millions qu'il sème chaque année pour instruire nos concitoyens, et qui ne s'aperçoit pas qu'après un quart de siècle de dépenses et d'efforts de la part du gouvernement, les générations successives lisent encore, sans éclater de rire, les fantasques imaginations de M. le curé et de M. le jésuite, et vont, après cette lecture, croyant, Sainte Vierge, vous faire hommage, vous insulter avec leurs prières, leurs offrandes et leurs actions de grâces.

» Ce n'est pas, je le sais, un miracle ordinaire que d'ouvrir les yeux à un ministre, constitutionnel ou non, à un prêtre fanatique et à un révérend père Gumpenberg; mais, Sainte Mère de Dieu, votre pouvoir est si grand que, bien que le miracle soit et rare et difficile, j'ose néanmoins vous prier de le tenter. »

MAX VEYDT.

LA BARBE.

—

Ah! pourquoi, barbe paresseuse,
N'as-tu pas encore poussé?
Au dernier bal, Nanette la valseuse
Comme un blanc-bec m'a repoussé.

Ah! pourquoi, barbe forte et rude,
Pousses-tu ces dards aiguisés?
Tu mèlerais, m'a dit Berthe la prude,
Des épines à nos baisers.

Ah! pourquoi, barbe déjà grise,
De te noircir suis-je obligé?
Marthe, la veuve, à son tour me méprise :
« L'amour grelotte : il a neigé. »

(Imité de l'allemand, XVIe siècle.)

Digitized by Google

EXPOSITION GÉNÉRALE DES BEAUX-ARTS

1869

PETITE PRÉFACE.

La plupart des journaux belges qui ont commencé l'examen du salon de 1869, ont cru devoir entrer en matière en abordant certaines vues générales sur les tendances de l'art moderne en Europe et en Belgique. Passant du coup d'œil d'ensemble aux questions de détail, ils s'occupent des jurys d'admission et surtout de la construction des baraques provisoires qui, depuis 1830, fait peser, tous les trois ans, une dépense d'environ cent cinquante mille francs sur le budget du pays.

Cette façon de procéder n'est pas neuve. Elle est même quelque peu banale, à force d'avoir servi. Néanmoins,. si, au lieu de se camper au milieu des salles de l'Exposition de 1869 et de se mettre à décrire d'emblée ce qui s'y trouve, la plupart des représentants de la presse quotidienne se croient tenus de prendre le sujet de plus haut, si le public les suit assez complaisamment pour que, de nouveau, à époques fixes, c'est-à-dire à l'ouverture des salons triennaux de Bruxelles, les mêmes journaux reprennent la tâche triennale à l'aide des mêmes errements, c'est qu'il y a dans le sujet, trop souvent utilisé comme exorde, un intérêt de premier ordre qui demande une solution. Et comme les généralités sont le domaine propre des revues, il serait malséant de notre part de négliger ce côté naturellement dévolu à nos recherches. Laissons donc, sans nous y arrêter davantage, cette fausse délicatesse qui nous ferait hésiter à dire notre mot sur ce qui semble avoir été redit à satiété.

Les tendances de l'art contemporain, en Belgique et au dehors, les égarements déplorables, les encouragements nécessaires, la direction, officielle ou non, qui manque à nos architectes, à nos sculpteurs, à nos peintres et nos graveurs, voilà le thème général ;

Digitized by Google

comme s'il était au pouvoir d'un gouvernement, d'une société, de créer une efflorescence de l'art, à souhait, afin de réjouir nos yeux et d'occuper nos loisirs.

Rien de plus faux, à notre avis, que cette opinion, si répandue, de l'efficacité d'une direction quelconque, officielle ou non, à l'effet d'obtenir cette manifestation spéciale qu'on est convenu d'appeler une école. Toutes les fois qu'un art s'est produit, en Asie, dans l'Égypte, dans la Grèce, en Italie, dans les diverses contrées centrales et septentrionales de l'Europe, les édifices, le travail de la pierre, les combinaisons des lignes et les oppositions de la couleur n'ont été autre chose qu'un langage mis au service d'une idée.

La pensée aura même partout sa traduction d'autant plus éclatante qu'elle sera la pensée dominante de la foule, la pensée de la multitude. Moins elle est guidée, plus elle est énergique, simple et gracieuse à la fois. Il y a dans la vie générale une vibration électrique, qui s'interrompt si des volontés particulières prétendent donner au courant une impulsion dont les masses n'ont pas le secret. Tel est le sort de l'art assyrien, de l'art indien, de l'art égyptien, de l'art byzantin. Il s'immobilise, il se fige, en quelque sorte, en formules hiératiques, en symboles que les initiés seuls sont admis à comprendre. Le travail manuel qu'on demande alors à l'artisan est une tâche ingrate, que l'intelligence ne soutient plus. Toute invention est un écart, une faute, même un crime de lèse-divinité. Une caste privilégiée s'est réservé le droit de tout diriger, de désigner la forme, les proportions, les attitudes. Impie, voué à tous les supplices, le misérable qui tenterait de changer quoi que ce soit à cet ordre immuable, de déserrer quelque bandelette de ces momies embaumées, enveloppées, ficelées suivant le rituel et les formes consacrées pour l'éternité par les dépositaires et les gardiens de l'art officiel!

Aussi, voyez le résultat. L'Inde et les nations orientales n'ont point d'art. Leurs idoles sont des monstres en dehors de l'humanité et de la nature. Tantôt elles offrent à l'œil ahuri des cascades de mamelles, une peau squammeuse imbriquée d'écailles; tantôt elles ont pour bras ou pour membres d'immenses serpents qui s'enroulent hideusement autour du tronc. Partout, l'étrange, l'horrible, le stupéfiant, pour frapper les imaginations et imprimer aux *fidèles* la crainte d'affreux châtiments futurs, la pensée d'êtres supérieurs toujours irrités.

En Égypte, en Assyrie, en Perse, les représentations d'hommes, d'animaux, de plantes, sont encore toute une série d'hiéroglyphes et de rébus imagés. Il faut en posséder la clef, comprendre ce

Digitized by Google

langage de convention, pour que l'objet représenté puisse être placé en communication avec le spectateur. Est-ce que l'art byzantin n'a pas procédé de même? N'a-t-il pas immobilisé la Trinité, les saints du calendrier grec, en de certains linéaments infranchissables, qu'aujourd'hui encore les moines du mont Athos reproduisent fidèlement pour la Grèce et l'Orient? De même aussi, les imagiers russes découpent leurs portraits de la Panagia et des saints moscovites, sur des patrons invariables, qu'on retrouve toujours les mêmes dans les plus humbles cabanes des Moujicks, invoqués dans chacune des actions de la vie et de la journée. Là aussi, un Dieu de paix et de miséricorde, celui qui, dans les Évangiles, prêche l'humilité et le pardon des injures, est transformé en personnage impitoyable. Son regard terne et fixe ne connaît pas le sourire. Ses cheveux et sa barbe raides, ses joues livides, sa bouche atone, ses bras pendants ou appuyés sur les genoux, rappellent à l'esprit comme une apparition de ces tyrans asiatiques, hébétés par la vie du harem, et tellement en dehors de l'humanité que le peuple est tenu de se prosterner sur leur passage quand ils sortent du palais, accompagnés de bourreaux. La crainte continuelle, depuis l'effacement jusqu'à l'effroi, jusqu'aux affres de la folie; le respect, le dévouement jusqu'au renoncement le plus absolu de la créature, sans compensation, sans équilibre, sans réciprocité, voilà, on le comprend, les seules impressions que cette convention sacrée, que nous ne voulons pas appeler un art, ait voulu produire et qu'elle exprime, en effet, pour des populations depuis longtemps courbées sous le joug et qui ont perdu toute initiative dans cette abrutissante servitude.

Jusqu'à nos jours même, ne peut-on pas suivre l'influence asphyxiante de la direction imposée? Avant la querelle faite aux Jansénistes, en remontant au delà de l'édit de Nantes et des longues disputes suscitées par la fameuse bulle *Unigenitus*, jamais depuis la Renaissance on ne s'était avisé d'imposer aux artistes une formule consacrée pour représenter le Christ en croix. Rubens et son école, gens auxquels, certes, on ne peut supposer la moindre intention hétérodoxe, représentaient indifféremment le supplice de l'Homme-Dieu, les bras attachés sur la croix, soit pendus verticalement, soit les mains clouées sur l'instrument du Calvaire, de façon à écarter les membres supérieurs dans une attitude horizontale. Sans aller chercher des exemples bien loin, le musée d'Anvers possède un petit Christ, de Van Dyck, et un autre, de Rubens, qui offrent à la vue l'attache presque verticale des bras. Eh bien, depuis cent à cent cinquante ans, ces sortes d'images

Digitized by Google

sont prohibées et tenues pour schismatiques. L'attache verticale des bras sur la croix est regardée comme une invention profane; les Christs ainsi figurés, on les désigne et on les condamne sous le nom de Christs jansénistes.

Rappellerons-nous aussi ces représentations barbares qui pullulent dans nos églises, et qui figurent la Vierge des Sept-Douleurs à l'aide de sept épées plongées dans le sein de la mère du Christ? Rappellerons-nous ces enfants-Jésus, dont le cœur, sorti de la poitrine, s'exhibe entouré de flammes qui le brûlent incessamment? Et, malgré ces terribles effets, les personnages divins n'en offrent pas moins un visage souriant au pécheur endurci; leurs mains, leur geste, ont l'air de dire : Voilà, chrétiens, ce que j'endure éternellement pour vous. Rébus qu'on ne peut déchiffrer qu'à l'aide d'explications alambiquées, jamais vous ne serez à la hauteur de l'art. Ce n'est qu'à une époque de décadence, ce n'est qu'à la suite d'une longue tyrannie se manifestant en un étroit symbolisme, que s'imposent aux manouvriers de pareilles images, qui doivent à peu de chose près être rangées au rang de celles de l'Inde et des contrées où le Bouddhisme est en honneur.

Si nous ne voulions éviter un lieu commun, nous ferions ressortir le contraste de ces heureuses époques où l'art fut en Grèce la résultante des pensées et des sentiments de tous. Nous éviterons cette banalité.

Cependant, pour conclure, et afin de marquer cet immense résultat de l'effort général dans une tendance commune, prenons un exemple : l'art ogival.

De récents travaux, des études comparées ont démontré que l'art ogival n'a reçu de l'influence orientale qu'une bien faible part d'impulsion. Cherchant de tous côtés un secours et un appui contre l'affreux désordre féodal, contre les spoliations et le despotisme des châteaux et des moutiers, les populations se groupent en communes et s'allient aux évêques afin de combattre l'invasion des ordres monastiques, au pouvoir royal afin de se délivrer des mille tyrans qui se partagent le territoire. La cathédrale gothique est le fruit de cette alliance. Il la fallait resplendissante, pour qu'elle effaçât toute comparaison, pour que les églises abbatiales et le sombre aspect des donjons ne pussent lutter, dans l'imagination des peuples, contre l'édifice nouveau, si vaste et si lumineux. Il fallait que les manants, organisés en serments, en associations, pussent s'y rassembler en masses considérables, compter leurs nombreux adhérents et les opposer au faible effectif de leurs oppresseurs. Aussi, voyez combien l'effort est puissant et général, et comme

Digitized by Google

tout un peuple contribue à l'érection de ces vaisseaux incomparables! Il n'est sacrifice qu'on ne s'impose afin de les terminer promptement. Les artistes sortent de terre, pour ainsi dire. On ne pourrait jamais croire, si l'histoire n'en faisait foi, que, pendant une période qui ne commence guère au-delà du XIIe siècle et ne s'étend que jusqu'à la fin du XIIIe, on ait pu ériger de si nombreuses, de si splendides, de si coûteuses constructions. La cathédrale de Paris, pour ne citer qu'un seul fait, coûterait, si elle devait être construite aujourd'hui, environ 70 à 80 millions de francs. Et pourtant, elle a été achevée en cinquante ans à peine.

Disons donc avec M. Viollet-le-Duc, dans son magnifique ouvrage, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du* XIe *au* XVIe *siècle* :

« Il est dans l'histoire des peuples de ces siècles féconds qui » semblent contenir un effort immense de l'intelligence des hommes, » réunis dans un milieu favorable... Nous ne pouvons mieux com- » parer le développement des arts à cette époque qu'à une cristal- » lisation : travail synthétique, dont toutes les parties se réunissent, » suivant une loi fixe, logique, harmonieuse, pour former un tout » homogène dont nulle fraction ne peut se détacher sans détruire » l'ensemble. »

Peut-être, à ce grand fait du mouvement extraordinaire auquel nous devons l'essor de l'architecture ogivale, architecture dont l'épanouissement révèle des propriétés entièrement neuves, qui découlent de principes jusque-là inappliqués, on objectera que cet exemple ne prouve rien contre l'influence d'une direction officielle, qu'il peut même appuyer l'opinion des partisans de cette direction. En effet, pourrait-on se figurer ce que serait devenu l'art ogival livré à la seule impulsion des masses, s'il n'avait été réglé par les évêques et le pouvoir royal ?

La réponse est facile. Il suffit de suivre le développement, les applications de l'art ogival, et parallèlement les progrès de l'extension du pouvoir royal. A mesure que le pouvoir se dégage de la subordination féodale et que, grâce aux subsides, aux contingents des communes qu'il s'allie, il s'élève, grandit et tourne à l'absolutisme sans contrepoids, à mesure que les évêques, débarrassés de la prépondérance des abbayes, se liguent plus intimement avec l'autorité centrale, on voit l'ardeur populaire se refroidir. Les monuments qui n'ont pu être terminés pendant la période de l'enthousiasme général et des efforts de tous, restent inachevés. Les tours, les clochers d'un grand nombre de ces splendides constructions attendent encore aujourd'hui les architectes, les sculpteurs, les ouvriers de

Digitized by Google

toute sorte et surtout les sommes incalculables que les masses auxiliaires n'auraient pas manqué d'y consacrer, si, découragées, elles n'avaient compris qu'en définitive elles n'avaient fait que changer de maître. Aussi, voit-on bientôt la sage pondération, l'accord exact entre les matériaux et la destination, les belles proportions dans toutes les parties des édifices, — suprêmes qualités qui dénotent un art complet, — dépérir, s'égarer dans mille exagérations futiles, et tomber finalement dans une décadence irrémédiable, dont la direction venue d'en haut sera absolument impuissante à tirer l'éblouissante architecture des XIIe et XIIIe siècles.

Que conclure de ce qui précède, ainsi que des mêmes résultats toujours amenés par les mêmes causes, si ce n'est de constater la minime part d'influence des directions officielles sur ce phénomène qui, de loin en loin, fait explosion dans l'histoire des peuples et qu'on est convenu d'appeler la formation d'une école originale!

Ces prémisses étant posées, il n'est pas difficile d'en faire découler toutes les conséquences secondaires, toutes les règles qui, selon nous, devraient guider la marche de l'autorité supérieure dans les questions de beaux-arts, d'exposition et de récompenses publiques.

D'abord, peut-on raisonnablement soutenir que ce vaste assemblage d'œuvres qui se combattent et se nuisent réciproquement, que ces bazars où sont réunis momentanément des toiles, des marbres, des terres cuites, des gravures, etc., qu'on appelle musées ou expositions des beaux-arts, soient des combinaisons bien entendues pour le plaisir des yeux, pour les jouissances intellectuelles et le profit moral du spectateur, et, afin de ne rien oublier, pour les avantages professionnels des artistes.

Consultez les visiteurs, tous vous diront quelle fatigue résulte des continuels efforts que doivent faire l'imagination et la vue, pour passer d'un tableau de grande dimension, placé haut, à une petite toile placée le long du garde-corps; d'un paysage à une peinture religieuse; d'une scène de cabaret à une œuvre grave et austère. Écoutez les artistes, autres plaintes non moins amères. Peu d'entre eux qui ne s'exhaleront point en récriminations contre l'emplacement, le voisinage, la lumière ou l'obscurité, accordés à leurs œuvres, toujours à rebours de ce qu'ils auraient désiré. C'est qu'en effet, rien n'est si contraire aux productions du peintre et du sculpteur qu'une situation qui n'est pas en harmonie avec le sujet. Le cadre de l'œuvre ne finit pas là où la bordure s'arrête : il est dans le vaisseau, dans la pièce, on pourrait même dire dans les approches de l'endroit où se trouve une œuvre sérieuse. Voyez un

Digitized by Google

tableau de maître dans un musée; puis, allez en visiter un autre de même valeur et du même auteur dans une église, surtout lorsque le peintre aura lui-même calculé les ressources de la position; et comparez les impressions reçues : la différence est immense.

Voir un tableau remarquable dans une exposition, dans un musée, ou bien dans un milieu approprié, nous a toujours semblé offrir les avantages ou les désavantages d'une scène capitale de Corneille ou de Molière, qu'on retrouve dans un traité de littérature, ou qui vous arrive à point, à l'aide de préparations amenées par l'auteur, quand elle est représentée par des acteurs distingués. Ici, toute une salle en délire acclame les accents sublimes du poète et du penseur. Dans le livre, au milieu de morceaux tronqués et disparates, le lecteur a peine à trouver un sens exact, parfois même à réprimer un bâillement, devant les mêmes mots, le même passage, dont les jeux de la scène ont fait resplendir toutes les beautés.

Il semble que — si, pour les œuvres d'art, à Bruxelles et dans nos principales villes, on construisait une sorte de vaste salle, divisée en compartiments, combinés de façon à distribuer différents effets de lumière, intenses sur quelques points, modérés, adoucis en d'autres endroits, — la permanence de l'exposition empêcherait l'encombrement dans un moment quelconque. Toute œuvre qui aurait été reçue pendant un temps limité, ne pourrait plus y être admise. Une rétribution à l'entrée et des droits perçus lorsque la vente aurait lieu après l'exhibition, pourraient être de bonnes conditions pour une société qui entreprendrait une spéculation de cette nature. En tout cas, à cause de la nouveauté de cette création, en raison de quelque hésitation, de certaines difficultés qu'on rencontrerait avant de la faire entrer dans les habitudes du public, nous comprendrions un encouragement du gouvernement, sous forme de minimum d'intérêt à garantir aux actionnaires. Probablement, une opération conçue dans ces conditions générales aurait autant de chances de réussite que la plupart des entreprises théâtrales, sans être plus coûteuse.

Quel débarras pour le gouvernement si, en dehors de son action, la vente et le placement, les véritables encouragements dont les œuvres d'art sont dignes, pouvaient s'organiser dans une entière indépendance! Que de démarches honteuses et assujétissantes évitées à l'artiste! Que d'occasions de favoritisme et de preuves de mauvais goût enlevées aux dépositaires de l'autorité! Plus de ces amas de toile peinte ou de marbre taillé, qui bientôt, dans nos musées ou nos places publiques, ne pourront plus trouver un abri, tant la production en devient considérable!

Digitized by Google

Plus de ces sommes prodiguées à la médiocrité, sous prétexte d'encouragement des beaux-arts, tandis qu'elles ne servent souvent qu'à rétribuer certaines influences inavouables, électorales ou autres!

Le droit commun, la vie au grand jour, recevant l'impulsion de la foule, et non de quelques puissants, voilà, à notre avis, les meilleures conditions de l'art. P. MALLET.

(La suite à la prochaine livraison.)

REVUE CRITIQUE.

REMBRANDT, sa vie et ses œuvres, par C. Vosmaer. (La Haye et Bruxelles 1869.)

Le milieu du XVIIe siècle est un moment mémorable pour la Hollande. Elle a dompté l'Espagne par les armes; elle a commencé à se dompter elle-même par la tolérance religieuse. La liberté politique lui assure une prospérité merveilleuse, que les lettres et les arts couronnent d'un grand éclat, et, au-dessus de ses pléiades d'historiens et de poètes, de savants et d'artistes, elle possède à la fois, comme récompense d'un demi-siècle d'héroïsme : Spinosa, Vondel et Rembrandt.

Lorsqu'en 1648 Amsterdam célébra la paix de Westphalie, Vondel était là : il composa un drame pastoral; Vanderelst était là : il peignit son fameux *Banquet;* Terburg était là : il peignit le *Congrès de Munster*, et c'est Lutma qui grava les médailles et Flinck qui fut chargé de la toile commémorative. Quand la ville reçut Marie de Médicis, c'est De Keyser qui peignit les quatre bourgmestres; Moyaert, les décorations, et d'autres, les portraits de la reine. Quand on voulut décorer l'hôtel-de-ville, c'est à Flinck, à Bol, à Backer, à Lievens qu'on demanda des œuvres d'art. Rembrandt était alors dans toute la puissance de son talent, dans toute la force de l'âge. De grandes œuvres avaient marqué pour ainsi dire les étapes de son génie : *la Leçon d'anatomie* est de 1632; *Samson* de 1638; *la Ronde de nuit*, de 1642; *la Femme adultère*, de 1644; *l'Emmaüs*, de 1648. Pourquoi Rembrandt ne reçut-il aucune mission officielle dans ces grandes solennités? On voit qu'il s'associa au succès de sa patrie et fêta la paix de Westphalie, en peignant la *Concorde du pays*; mais huit ans après, ce tableau était encore dans son atelier. Le peintre ne s'était inspiré du grand événement que pour lui seul.

Un des phénomènes les plus curieux de l'histoire intellectuelle de ce petit peuple, c'est que, en ce moment où il secouait tous les jougs, politique, religieux et artistique, sa littérature devenait classique.

Digitized by Google

Rembrandt, le peintre bourgeois, n'eût pas été à sa place dans ce château de Muiden, où Hooft tenait sa cour de prince des lettres antiques. Rembrandt fut peu apprécié des uns, à peine connu des autres. On peut penser que Vondel ne le fréquenta point; il le cite froidement; quand il parle de peinture, c'est pour vanter la clarté de Flinck, la vérité de Koning, et même pour blâmer ces *fils des ténèbres* (lisez : fils du clair-obscur) qui donnent *des hiboux* à la peinture. Douze ans après la mort du peintre, un poète de cette école, Pels l'accusera encore d'avoir voulu être « le premier des hérétiques » dans l'art, et s'écriera : « Plus l'esprit est grand, plus il se perd, s'il ne s'attache pas au terrain solide des règles et prétend tout savoir par lui-même! »

Rembrandt se fût trouvé dépaysé dans cette bourgeoisie aristocratique, dans cette cour littéraire, lui qui voulait, non pas ranger une série de portraits sur une même toile, mais faire ressortir les uns, laisser les autres dans la pénombre et les grouper tous pour en faire une œuvre artistique; lui qui s'entourait des gravures de tous les maîtres, mais qui voulait rester lui-même; lui qui étudiait l'antique, mais qui finit par s'en cacher, et osa dire des oripeaux entassés dans son atelier : Voilà mes antiques; lui qui, ayant peint dans un tableau de famille un singe, refusa de l'effacer; lui qui ne voulait que brosser les accessoires et disait : Un tableau est fini dès que le maître a rendu sa pensée; lui qui apportait tant de primesaut dans son travail que, plus d'une fois, ayant commencé un tableau sur une petite toile ou un petit panneau, il dut y ajouter des morceaux en haut, en bas, sur les côtés, pour suivre le développement imprévu de son sujet. Oui, cet artiste que Baldinucci représente comme un plébéien dans sa manière de vivre et de se vêtir, mais comme un archi-aristocrate par l'idée élevée qu'il avait de l'art et des artistes, se serait senti hors de sa sphère et comme en prison, dans cette cour littéraire qui donnait à la Hollande un Tacite : Hooft; un Corneille : Vondel. Aussi, vécut-il d'abord dans son ménage, peignant sa femme vingt fois et s'entourant d'œuvres d'art comme d'un luxe princier; et tout porte à croire que lorsque, le 20 octobre 1653, Saint-Luc fut « fêté par Apollon » d'une manière extraordinaire, le peintre des *Syndics* manquait à la cérémonie.

Les clients de Rembrandt n'étaient ni les reines, ni les princes, ni les électeurs de l'Empire, ni les bourgmestres leur faisant fête. C'étaient des gardes bourgeoises, qu'il peignit en patrouille dans *la Ronde de nuit*, si mal nommée puisqu'elle représente la sortie pendant le jour de la compagnie de milice bourgeoise de Franz Banning Cock. C'étaient des membres de la Gilde des chirurgiens et pharmaciens, enseignant l'anatomie; on sait qu'il peignit pour Claes Tulp, Mattheys Kalkoen et leurs collègues, en 1632 : *la Leçon d'anatomie*, et un sujet pareil pour le docteur Joan Deyman, en 1656. C'étaient des syndics de la halle aux draps, pour lesquels il fit un chef-d'œuvre. C'était un constructeur de navires, qui se faisait peindre avec sa femme, et dont il a fait presque le pendant de la *Leçon d'anatomie*.

Digitized by Google

Quand il eût perdu celle qu'il avait aimée et que sa vie fut brisée, Rembrandt se rejeta dans la société des petits bourgeois et du peuple, dans le cabaret enfin, préférable selon lui à la cour de Hooft, et il fut l'amant de sa servante, préférable selon lui à une muse classique.

Ce qui arriva de cette existence en dehors des routes battues et des sentiers réguliers, on le sait : la grande fortune que lui avait laissée sa femme fut perdue en quelques années, et, vers la fin de 1657, on put voir, à la porte d'une auberge où l'artiste s'était réfugié, une affiche annonçant la vente judiciaire des dessins qui formaient sa riche collection, « *tous rassemblés avec une grande curiosité par Rembrandt Van Ryn.* »

Un an après, Vondel, ruiné par la mauvaise conduite de son fils, était obligé de solliciter un misérable emploi au mont-de-piété d'Amsterdam.

Rembrandt, devenu pauvre, garde sa palette, son ardeur au travail et sa vie facile. Son œuvre devient plus grave, plus sombre quelquefois; mais, s'il marche vers la tombe par le chemin du malheur, c'est toujours par les étapes de la gloire. Nous l'avons laissé à l'*Emmaüs* en 1648. Voici : *la Pièce de cent florins* (vers 1650); voici *Suzanne* (1653); voici *Jacob* (1656); voici *Moïse* (1659); voici les *Syndics* (1661); voici l'*Ecce homo* (1666), etc., et combien de portraits et d'eaux fortes qui sont des chefs-d'œuvre !

Rembrandt mourut le 8 octobre 1669.

M. Vosmaer avait déjà publié sur Rembrandt un premier livre, où il étudiait « ses précurseurs et ses années d'apprentissage ». Ce nouvel ouvrage est fait avec un grand soin et un non moins grand enthousiasme ; la passion seule peut donner cette persévérance. On peut reprocher à l'auteur de ne pas admettre les côtés scabreux de la vie de l'artiste, et de vouloir en faire un idéal, dans notre époque qui préfère connaître tout l'homme avec ses qualités et ses vices. On s'étonne même qu'il aille jusqu'à rêver cet accouplement impossible : Rembrandt illustrant Vondel. C'est bien peu comprendre le génie du maître. Mais ceux qui veulent, au contraire, en faire le peintre des classes deshéritées, l'artiste révolutionnaire, le génie démocratique par excellence, ne se trompent pas moins. Il suffirait, pour ne pas s'y laisser prendre, d'aller revoir, au Musée de Bruxelles, un de ces portraits dont il faisait des chefs-d'œuvre de coloris et d'expression, de distinction et de vérité.

—

Patrie, drame historique en 5 actes et 8 tableaux, par M. Victorien Sardou.

Il était deux heures du matin, la représentation venait de finir, nous rentrions fatigués. Notre vieil ami le bibliophile veillait encore.

— Eh ! qu'en dites-vous? nous cria-t-il.

— Que dire d'une pièce à grand spectacle qui a coûté plus de cent mille francs de mise en scène, qui a fourni plus de cent représentations à Paris, qui est jouée par des artistes que des centaines de mille

Digitized by Google

spectateurs parisiens trouvent grands, et qui est écrite par un homme « heureux » que cent et cent journaux proclament le restaurateur du drame historique en France?

— Parlez-vous sérieusement? dit-il. Le berceau des pièces à grand spectacle, le connaissez-vous? C'est le quartier du Marais. Là, depuis l'an 1600, règne, autour du boulevard du Temple, le drame machiné. Là, au XVIIe siècle, on payait un louis la stalle, qui ne valait que quinze sous à la Comédie-Française, et les prix augmentaient suivant le mérite de la pièce, non le mérite littéraire. Là, on s'emparait de tous les sujets pour les parer d'ornements scéniques. C'est dans ces théâtres que le *Don Juan* de Tirso de Molina, joué en espagnol à Paris en 1660, fut imité six fois en français et six fois réussit. La dernière pièce est de Rosimond, qui, pour être à l'aise en mettant en scène l'*Athée foudroyé*, avait fait de tous ses personnages des païens. Celle-là eut le plus grand succès, car la mise en scène dépassait tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. Quant à l'œuvre d'un certain Molière, elle eut deux représentations telle qu'elle avait été écrite, puis treize avec des coupures, et elle ne fut reprise que lorsqu'un faiseur du temps, Thomas Corneille, l'eut traduite en vers faibles. Ce Corneille avait de grands succès au Marais : son *Inconnu* fut représenté 28 fois à double prix; sa *Circé* produisit, pendant un grand nombre de représentations, des recettes fabuleuses, toujours à prix double. C'est le Sardou du temps. — Connaissiez-vous l'*Athée foudroyé* et le nom de son auteur?

— Non.

— Ce brave Rosimond était pourtant modeste et il savait rester à sa place. On ne mesurait pas alors le génie à la recette. Rosimond s'excuse de venir « après M. de Villiers, qui a traité ce sujet pour l'hôtel de Bourgogne, et M. de Molière, qui l'a fait voir depuis peu avec des *beautés toutes particulières* ». Puis, il dit au lecteur avec une simplicité vraiment belle : « Après une touche si considérable, tu t'étonnerais que je me » sois exposé à y mettre la main, mais apprends *que je me connais trop* » pour m'être flatté d'en faire quelque chose d'excellent, et que la troupe » dont j'ai l'honneur d'être, étant la seule qui ne l'ait point représenté à » Paris, j'ai cru *qu'en y joignant ces superbes ornements de théâtre* qu'on » voit d'ordinaire chez nous, elle pourrait profiter du bonheur qu'un » sujet si fameux a toujours eu. »

C'était le bon temps alors : on ne confondait pas les genres; on distinguait le vin fin, que peu de gourmets apprécient, du rogomme que *comprend* et paie le gros public plus nombreux, et l'on ne criait pas au chef-d'œuvre, au moindre succès emporté par ces *superbes ornements de théâtre*.

— Nous ne sommes plus au temps de Molière, lui dis-je.

— Voulez-vous prendre, là, dans ma bibliothèque, le *Catalogue dramatique* de M. de Soleinne? Nous pourrons y suivre les alternatives de cette mode lucrative.

Puis, ouvrant le livre :

Digitized by Google

— Tenez, dit-il, Molière est à peine mort de quelques années, que Mme de Maintenon réagit : tout ce qui approche du sérieux dans la comédie est hué par le parterre. Connaissez-vous Jean Donneaux, sire de Visé? Non, sans doute. C'est lui qui règne alors, avec les *Amours du soleil, tragédie à machine,* dit le titre; avec les *Dames vengées*, en collaboration avec Thomas Corneille, et autres pièces semblables. La mode nouvelle enrichissait de nouveaux chefs-d'œuvre.

Passons sur le corps de Pradon, qui ne manquait pas de mérite. Le goût change : nous voici revenus au genre larmoyant et sermonneur de La Chaussée. Les succès de La Chaussée faisaient le tour de l'Europe. Sa *Mélanide*, réimprimée à Dublin, « prouve à la fois, dit notre catalogue, la réputation de l'auteur et la vogue du théâtre français en Irlande. »

C'est vers cette époque que Piron écrivait modestement sa *Métromanie,* Piron qui ne fut rien!

Passons encore des centaines de succès tombés dans l'oubli. Un jour vint où Abeilard devint le sujet à la mode et l'on vit l'amant d'Héloïse rentrer en scène après sa mutilation, tantôt porté dans un fauteuil, tantôt resté debout, quoique *séparé de lui-même :*

Je pleure en vous offrant l'ombre de votre époux!

Cette mode passa, et, après La Chaussée, après Diderot, Mercier restaura encore une fois le drame. On trouve ici la liste de ses pièces à grand succès. Vous y remarquerez dans le nombre : *La mort de Louis XI*, que Casimir Delavigne ne dédaignera pas d'imiter; puis : PHILIPPE II, ROI D'ESPAGNE, drame en cinq actes, imprimé en 1786, à Amsterdam, sous ce titre : *Histoire du despotisme et des cruautés horribles de Philippe II.*

Succès éphémères! chefs-d'œuvre oubliés! mes amis, continua le bibliophile. Car voici Dorvigny, — aviez-vous jamais entendu prononcer ce nom? — Dorvigny qui compose plus de cent pièces, lesquelles, — je lis mon *Catalogue*, — « ont fait courir *tout Paris* au théâtre des Boulevards. »

Et voici Dumaniant, — J. André Bourlain, dit Dumaniant! — Je lis encore : « A peine si le nom de Dumaniant est connu aujourd'hui, et pourtant Dumaniant est *un des premiers dramaturges de notre théâtre.* Il ne lui a manqué que d'être écrivain! »

Rien que cela! Mais, nous l'avons vu, ce n'est pas le style qui fait augmenter les recettes, ni le prix des places. Être écrivain gêne pour s'enrichir, au théâtre.

Pendant que ces pièces à succès faisaient courir tout Paris, Byron écrivait *Manfred*, et, dans une petite ville d'Allemagne, Gœthe, Tieck, Lessing et Schiller créaient le théâtre allemand moderne. *Jeannot, ou les battus paient l'amende*, de Dorvigny, est de 1779, comme *Nathan le sage*, de Lessing. *Philippe II*, de Sébastien Mercier, est de 1785; *Don Carlos*, de Schiller, de 1786, et, de quelques années après, le *Guillaume Tell!*

Digitized by Google

Schiller mourut pauvre; il n'avait écrit pendant toute sa vie que quelques drames. Mais ne nous arrêtons pas à des chefs-d'œuvre de pensée et de style. Les auteurs aux cent pièces à succès se suivent sans se ressembler. C'est Joseph Pain, c'est Alexandre Duval, c'est Ch. Augustin Sewrin, c'est le baron Révérony de Saint-Cyr, c'est Alph. Mortainville, c'est Népomucène Lemercier, qui a fait *Pinto, la première comédie de ce genre;* qui a fait *le Faux Bonhomme* avant M. Barrière, et qui avait « un génie à la Corneille », dit notre livre. C'est Cuvelier qui, après plus de 200 pièces, lègue encore à la Porte Saint-Martin un grand succès : *La Nonne sanglante.* C'est Augustin Hapdé, dont l'*Union de Mars et de Flore* fut exécutée par 580 personnes sur un théâtre de cent pieds carrés!

580 personnes! Cent pieds carrés! Voilà qui fait époque! Toutes ces pièces obtenaient des *succès extraordinaires.*

Passons! Voici Jouy, de l'Académie française, qui eut l'honneur d'écrire les livrets d'opéra pour les chefs-d'œuvre de Spontini : *La Vestale* et *Fernand Cortez*, et de Rossini : *Moïse* et *Guillaume Tell;* mais qui a fait aussi *la Conjuration d'Amboise* et *Bélisaire!* — Voici Jaquelin! Voici surtout René-Charles Guibert de Pixéricourt. Des centaines de pièces, comme *Alibaba ou les 40 voleurs*, *Latude*, *Charles le Téméraire*, *le Chien de Montargis*, etc., tiennent encore la France en émoi et l'Europe en admiration.

« Influence incontestable sur le théâtre de son temps! » dit notre auteur.

Pain et Pixéricourt avaient chacun une riche bibliothèque dramatique. Chose utile à ces Alexandres du théâtre, comme un bon arsenal aux conquérants d'empires!

Passons tout le répertoire de Talma, si acclamé et si nul. Passons Olivier Ferrand. Passons Théaulon de Lambert, qui avait collaboré à tant de pièces qu'il « ne s'en rappelait pas lui-même la moitié ». Passons Dumersan, non moins fécond, non moins illustre. Passons Simonnin, Balissan de Rougemont, Brasier, Laffilard, dit Décour, Planard, Desaugiers, Ducange. Passons même Scribe et Mellesville, Ancelot et Bayart. Voici le romantisme échevelé : *La Tour de Nesle*, *Angèle*, *Antony*, *le Sonneur de Saint-Paul*, *Marie-Jeanne*, etc., etc., et toute l'école!

Cyrano de Bergerac avait dit dans son *Pédant joué :* « Vous pouvez promener votre charrue ailleurs que sur le champ virginal du ventre de ma famille! » Ces beaux jours reviennent : « Elle me résistait, je l'ai assassinée! » Et l'on proclame à tous les échos de la gloire que le drame, le vrai drame shakespearien, a reçu enfin le baptême du génie en France!

Où sont les neiges d'Antan?

Quelques années avant cette grande époque, un modeste auteur, qui devait n'écrire que quelques pièces, donnait une comédie qui survit à tout ce bruit : l'*Ecole des vieillards.*

Le drame échevelé a passé de mode, comme les vertugadins. Mais

Digitized by Google

voici, avant Ponsard, un premier restaurateur de la tragédie. Le 24 avril 1841, le Théâtre-Français représentait : *le Gladiateur*, d'Al. Soumet. « Cette noble réaction qui nous ramène vers les régions élevées du goût, dit un journal (*le Temps*), se fait sentir ici comme dans la *Divine épopée ;* c'est la PROVIDENCE DU BEAU. »

— Art factice, murmura l'un de nous.

— Comment se fait-il qu'après tant de tragédies providentielles, on écrive encore aujourd'hui : « La comédie peint les mœurs d'un peuple ; la tragédie ne représente que des idées de collége ». (*Paris-Guide.*)

Mais le romantisme ne se tient pas pour battu. Le *Théâtre historique* s'ouvre ! On y verra des drames qui dureront toute une nuit, plusieurs nuits ; on y jouera Shakespeare, Sophocle et Dumas. Où sont, où sont encore les neiges d'Antan et les modes d'hier ? et pourquoi donc le drame historique a-t-il encore besoin d'être restauré en 1869 !

Vers cette époque, Gorostiza écrivait : *Contigo pan y cebolla*, et *Laudator temporis acti*, et un débutant donnait à l'Odéon une petite pièce en vers qui survit à tout ce tapage : *La Ciguë*.

Arrêtons-nous là, continua le bibliophile, et revenons-en à ce niais de Rosimond. Quelle niaiserie, en effet, de ne pas prendre à la lettre les applaudissements et les écus du public, et de ne pas se croire un Molière pour avoir fait jouer l'*Athée foudroyé*, un Schiller pour avoir écrit *Philippe II*, un Shakespeare quand on vous proclame la *Providence du beau*, et un Corneille quand....

— Je vois où vous voulez en venir. D'après vous, remettre à la mode un genre délaissé, c'est marcher à la fortune et au succès ; mais ce n'est pas nécessairement être écrivain, ni faire des chefs-d'œuvre.

— Non ; l'art seul, l'art de la pensée et du style, l'art qui trace des caractères dans une forme durable, fait l'écrivain digne de se survivre. Le reste est du métier, bon pour les badauds.

— Prétendriez-vous que *Patrie*...

— Je ne prétends rien.

— Vous n'allez pas nous renvoyer à *Guillaume Tell?*

— Puisqu'on a parlé de chef-d'œuvre, je le pourrais. Je préfère vous renvoyer à la *Bataille de Toulouse, ou un amour espagnol*, drame en 3 actes par Méry, représenté pour la première fois à Paris sur le théâtre Beaumarchais, le 11 avril 1856.

— Pourquoi celui-là ?

— Prenez-le dans ma bibliothèque, là, c'est cela. Pourquoi celui-là ? Parce que vous y trouverez l'*Amour espagnol* de Dolorès. Pardon, ici c'est Isabelle : « *J'oublie tout, excepté toi ; mon honneur, c'est toi ; la société, c'est toi ; ma famille, c'est toi ; mon Dieu, c'est toi.* » Parce que là aussi, l'ami, le vieux soldat, le protecteur, est trahi par son jeune ami, par son compagnon d'armes, par son fils adoptif. Mais ici du moins, cette énigme de *Patrie*, cet hiéroglyphe, comme on l'a dit, a une explication : Ils s'aimaient avant que le mariage n'eût lieu, et le jeune officier venait à Toulouse avec l'espoir d'y retrouver sa fiancée libre.

Digitized by Google

— Ce n'est pas là tout le sujet de *Patrie*.

— Tournez la page. Vous y trouverez la grande scène *cornélienne* de *Patrie* : « Un duel, aujourd'hui, je ne l'accepte pas,... aujourd'hui, nous » devons notre sang au pays ! »

— Cela ne continue pas, je suppose.

— Non. Ici, le mari se venge en allant seul au poste de la bataille, et en enfermant l'amant dont il fait un déserteur et qui se jette par la fenêtre quand son régiment passe.

— Vous voyez!

— Je vois que ces sortes de pièces n'ont pas même besoin d'un sujet neuf pour réussir. Je reconnais volontiers que, si Molière était là avec sa grande pensée et sa forte plume, il aurait le droit de dire : Je prends mon bien où je le trouve. Mais je ne vois ici ni caractères, ni vraisemblance, ni style. Je ne vois que de l'habileté dans l'art de manier des énigmes, que de l'aisance à marcher sur la corde raide des invraisemblances, que l'habitude de tirer parti de situations fausses; du métier, enfin ! et je serais prêt à applaudir, si la distinction des genres était faite, comme j'aurais applaudi aux machines de Rosimond, comme je bois quelquefois à Paris du vin à deux sous ! Car, s'il ne s'agit que d'une entreprise de plaisirs publics à offrir aux masses, on ne pouvait guère choisir que ce menu du jour, ce plat à la mode. Mais on a parlé d'art, on a parlé de drame, on a parlé d'histoire, on a parlé de patriotisme, et à ce point de vue, je conseillerai toujours d'en appeler contre cette invasion aux puissances étrangères : à *Guillaume Tell* ou à *Don Carlos*, de Schiller; à *D'Egmont*, de Goethe; à Shakespeare, à Lessing, à Calderon, à Vondel, et même à Eschyle, à Sophocle, à Aristophane, et même à des pièces indiennes ou chinoises, comme le *Chariot d'enfant* et *Sacountala*, toutes œuvres qui seront éternellement jeunes et belles ! Car adressez-vous au public le plus grossier, il se laisse prendre aux lieux communs et ne distingue pas ; mais les chefs-d'œuvre l'émeuvent plus que toutes les ficelles dramatiques. —

Ce disant notre ami le bibliophile remettait ses livres dans les rayons.

— Vous êtes trop savant pour être bon juge, lui dit l'un de nous, et vous n'auriez pas cent voix pour représenter ces idées à la Chambre !

— Je n'ai jamais brigué cet honneur, répondit-il.

— Pour moi, mon article est fait, lui dis-je.

— Quoi ! Vous oserez..!

— Imprimer tout ce que vous avez dit, dussé-je passer pour un pédant.

— Les bibliophiles ont ce droit, me dit-il en riant.

— D'ailleurs, je mettrai tout sur votre compte. Bonsoir.

CH. P.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

—

5e LIVRAISON. — 15 MAI 1869.

CH. POTVIN, La Vie et les Pamphlets du moine Rather, évêque de Liége et de Vérone (mœurs du Xe siècle). . . . . *Page* 5
FERDINAND GRAVAND, La Couleur de la Lune 34
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix 59
JEANNE LA FOLLE 78
BULLETIN GERMANIQUE 81
REVUE LITTÉRAIRE 89

6e LIVRAISON. — 15 JUIN 1869.

J.-C. HOUZEAU, L'Europe et l'Amérique. 101
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix (suite) 109
ERNEST DE FUISSEAUX, Des Chambres de Commerce en Belgique. . 123
ÉMILE LECLERCQ, William Burger (Théophile Thoré). 132
HENRI DELMOTTE, Poésie. Malines et Rome (1866 et 1869). . . . 151
MAX VEYDT, Chronique. Pan-Germains et Pan-Latins 155
CH. POTVIN, Les Paons. 163
REVUE LITTÉRAIRE . . . . . , ... 165
ORDERIC, Nouvelles à la main 178

7e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1869.

LÉON SYROCZYNSKI, Le Panslavisme. 181
Mme MARIE SWEERTS, La Perdrix (suite et fin) 202
CH. POTVIN, Paris-Fétiche. 225
C. VANDER ELST, Quelques pages des origines de la Prusse. . . 229
MAX VEYDT, Chronique. Photographies de village 235
REVUE LITTÉRAIRE. — *Max Havelaer*, par Multatuli. — *Félix Batel*, par J. Babut. — *Comment on nous juge à Paris*. — *L'homme fossile*, etc. — *Fouilles à Rome*. — *Jeanne la Folle*, etc. . . 249

Digitized by Google

8e LIVRAISON. — 15 AOUT 1869.

Léon De Sagher, Grétry 277
Émile Greyson, Le Fils Dambert 297
Th. Hegener, Des Humanités modernes 309
La Barbe. 339
Ch. Potvin, A Eugène Van Bemmel. 329
Max Veydt, Chronique. Le Troisième dimanche de juillet. . . . 331
P. Mallet, Exposition générale des beaux-arts. 340
Revue littéraire. — *Rembrandt*, par M. Vosmaer. — *Patrie*, par M. Sardou. 347

Digitized by Google

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES.

Le Christianisme et la Papauté au moyen-âge, par MARC RÉGIS. — Paris-Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1869, in-18. — Prix : 2 francs. — La papauté n'a plus aujourd'hui le bras séculier pour elle; elle assiste à la démolition graduelle de son influence et elle doit se borner à protester. C'est ce qu'elle ne manque de faire en toute occasion et ce qu'elle fera probablement encore au prochain concile. Mais puisqu'elle proteste, il est opportun de connaître ses titres, et ses droits à cette ancienne influence qu'elle revendique toujours. Voilà pourquoi M. Marc Régis a voulu tracer le parallèle de l'œuvre de Rome et de l'œuvre première du christianisme et il l'a fait en quelques pages intéressantes, en s'arrêtant à l'apogée du pouvoir papal, c'est-à-dire à l'époque d'Innocent III.

Études et Essais, par ÉMILE DE LAVELEYE. — Paris, Hachette, 1869, in-18. — Prix : fr. 3-50. — Sous ce titre se trouvent réunies plusieurs études qui ont été insérées dans la *Revue des Deux-Mondes*. En voici l'énumération : La Crise religieuse au XIXᵉ siècle, le Parti libéral et le Parti catholique en Belgique, le Voyage de la Novara, un Roi constitutionnel, le mont Rose et les Alpes pennines, Antoine Wiertz, un peintre belge contemporain, Marina, souvenirs de la vie d'artiste à Rome. Ce volume fait suite aux *Questions contemporaines* du même auteur (Bruxelles, Lacroix, Verboeckhoven et Cᵉ, 1863, in-18, prix : 3 francs) qui comprenait également une série de bonnes études sur la Question religieuse dans les pays catholiques, l'Avenir du catholicisme, Essais sur la réforme catholique, le Parti catholique en Belgique, la Justice dans la révolution et dans l'Église de Proudhon, le Communisme, le Progrès des peuples anglo-saxons, les Coulisses d'un grand règne et le Mouvement littéraire en France depuis 1830. — Nous n'avons pas besoin d'insister sur le talent de notre *essayiste* belge.

Scènes et portraits, par DOMINIQUE KEIFFER. — Gand, Vanderhaeghen, 1869, in-18. — Voici un charmant petit volume, plein d'humour et de verve satirique, écrit dans un style de bon aloi. M. Keiffer était déjà connu des lecteurs de la *Revue trimestrielle*, par un Voyage en Suisse sans alpenstock, Quelques cuistres, C'est drôle, mais c'est ainsi, Surface et fond, Quelques silhouettes de gentlemen-cochers. Il s'adresse aujourd'hui à un plus grand public et nous ne croyons pas qu'il ait à redouter son jugement. Le Petit trottoir; le Pont est tourné; un Bout de ruban, s'il vous plaît; au théâtre; les Invités; une Paille dans l'œil, valent bien leurs aînés, et feront passer agréablement quelques instants de loisir.

Ligue de l'Enseignement. Bulletin de 1868-69. Nº 2. — Ce bulletin contient une circulaire du conseil général sur les écoles d'adultes, les écoles normales et les cumuls interdits aux instituteurs; une note sur la question du travail des enfants dans les mines et les fabriques; une demande adressée à M. le ministre de l'intérieur au sujet de la réorganisation de l'enseignement moyen et notamment de la composition latine; un rapport de M. J. Guilliaume sur l'enseignement de la lecture; les comptes rendus des travaux du conseil général et des cercles locaux; plusieurs autres renseignements concernant notre pays et l'étranger. — La Ligue n'a pas l'heur de plaire à tout le monde, nous le savons; mais nous croyons que tout homme impartial doit cependant rendre justice à ses efforts constants et désintéressés.

Digitized by Google

PUBLICATION FAITE AU PROFIT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

NOS PREMIERS
SIÈCLES LITTÉRAIRES

CHOIX DE CONFÉRENCES

DONNÉES A L'HOTEL DE VILLE DE BRUXELLES

PAR

CH. POTVIN

DEUX BEAUX VOLUMES IN-8°. — PRIX : 10 FR. POUR LES SOUSCRIPTEURS.

TABLE DES LIVRAISONS.

1. Aperçu général de l'histoire des lettres en Belgique.
2. Aperçu général de l'histoire des arts, etc.
3. Aperçu général de la civilisation, etc.
4. Souvenirs des temps anté-historiques.
5. César et les chroniques du moyen âge.
6. Le *Romancero* mérovingien.
7. Charlemagne, ses chroniqueurs et ses poètes.
8. Légendes sur l'introduction du christianisme en Belgique.
9. Rather, mœurs du dixième siècle.
10. Sigebert de Gembloux.
11. *Perceval*, roman de la théocratie au douzième siècle.
12. Suger et le notaire Galbert. (Les Communes.)
13. Les Trouvères.
14. L'Épopée des ducs de Lorraine et de Brabant.
15. Le Roman à la cour de Philippe d'Alsace.
16. Le roman du Renard. I. *Reynardus vulpes* et *Reinart de Vos*.
17. Le roman du Renard. II. *Le Couronnement Renart* et *Renart le nouveau*.
18. Les Poètes de la Croisade. I. Graindor de Douai, Quesne de Béthune, etc.
19. Les Poètes de la Croisade. II. *Bauduin de Sebourc*.
20. Van Marlant.
21. La Philosophie au moyen âge. I. Alain de Lille.
22. La Philosophie au moyen-âge. II. Henri de Gand.
23. Types comiques et populaires.
24. Le Théâtre français et flamand.
25. La Poésie française et flamande dans le Brabant au XIVe siècle.
26. Le Siècle des d'Avesnes.
27. Un Poète de cour et deux Poètes des communes.
28. La Bataille de Courtrai.
29. Le Maître de Froissart.
30. Philippe de Comines.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 18 1940

Digitized by Google

Digitized by Google